



ONTWERP KRAFT: NIEUWE MEDIA DIENST

MÉDIAS ET POLITIQUE EN SITUATION DE CRISE: LE CAS DU BURUNDI

Eva Palmans

MÉDIAS ET POLITIQUE EN SITUATION DE CRISE: LE CAS DU BURUNDI

Proefschrift voorgelegd tot het behalen van de
graad van doctor in de taal- en letterkunde aan
de Universiteit Antwerpen te verdedigen door

Eva Palmans



Faculteit Letteren en Wijsbegeerte
Departement Taalkunde
Antwerpen 2008

PROMOTOREN
Prof. Dr. Jef Verschueren
Prof. Dr. Filip Reyntjens

Universiteit Antwerpen



Universiteit Antwerpen
Faculteit Letteren en Wijsbegeerte
Departement Taalkunde

Médias et politique en situation de crise : le cas du Burundi
[Media en politiek in situatie van crisis: Burundi als gevalsstudie]

Proefschrift voorgelegd tot het behalen van de graad van
doctor in de taal- en letterkunde aan de Universiteit Antwerpen

te verdedigen door
Eva Palmans

Promotoren: Prof. Dr. Jef Verschueren
Prof. Dr. Filip Reyntjens

Antwerpen, 2008

Remerciements

Je tiens à remercier avant tout le Vlaamse Interuniversitaire Raad – VLIR (Conseil interuniversitaire flamand) pour m’avoir accordé une bourse afin de réaliser cette étude. Je remercie particulièrement mes directeurs de thèse, Filip Reyntjens et Jef Verschueren, pour leurs conseils scientifiques éclairés, les discussions enrichissantes partagées mais également pour leur confiance et leur patience face à mes nombreuses questions et autres incertitudes. Je remercie aussi vivement Hilde Van den Bulck et Marie-Soleil Frère pour avoir suivi de près l’évolution de mes recherches, tout en y apportant leurs conseils avisés et pour m’avoir encouragé lors des moments difficiles. Je remercie tout particulièrement Marie-Soleil Frère pour m’avoir fait partager sa passion pour les médias en Afrique et m’avoir mis en contact avec l’Institut Panos Paris au sein duquel j’ai pu faire un stage, ce qui m’a placé au cœur du sujet dès le début de mes recherches et m’a permis de constituer un réseau de contacts des journalistes burundais. Je remercie Christine Deslaurier et Julien Nimubona pour les conversations fructueuses qui m’ont aidé à mieux comprendre le contexte burundais. Je les remercie également pour avoir accepté de faire partie de mon jury.

J’adresse mes remerciements chaleureux à tous ceux qui ont contribué d’une manière ou d’une autre à la réalisation de cette thèse. Je pense particulièrement à tous ceux avec qui j’ai réalisé des entretiens qui n’ont pas seulement alimenté cette étude mais qui en constituent la base même. Je remercie particulièrement les journalistes burundais qui m’ont à la fois fourni des informations et qui m’ont transmis leur engagement pour œuvrer à un meilleur sort pour leur pays. Nombre d’entre eux ont tout fait pour rendre mes séjours très agréables en m’invitant dans leurs foyers et en me faisant découvrir les valeurs, les coutumes, la culture et la beauté de leur pays.

Je tiens à remercier Antoine, Assumpta, Générose et Danny pour m’avoir accueilli dans leur maison. Leur hospitalité bienveillante m’a fait me sentir chez moi.

Je remercie de tout cœur ma famille pour leur soutien moral et leur patience vis-à-vis de mon indisponibilité. Un grand merci aussi à mes amis qui m’ont sorti de mon isolement lorsque j’en avais le plus besoin. Je remercie particulièrement Orlando et Sarina pour avoir su apaiser mes doutes. Je voudrais également rendre hommage à mes collègues pour les conversations stimulantes et les encouragements.

Table des matières

0. INTRODUCTION : EXPOSE DE LA PROBLEMATIQUE ET DU CHAMP D'INTERET	1
0.1. Pourquoi une étude sur la contribution des médias dans les transitions politiques au Burundi ?	1
0.2. Les approches : limitation du champ de recherche	3
0.3. Réflexions théoriques sur les rapports entre les médias et la politique	7
0.4. Des approches théoriques à la contextualisation : les médias en Afrique subsaharienne	11
1. APPROCHES METHODOLOGIQUES	21
1.0. Introduction : structuration du chapitre	21
1.1. Présentation des recherches de terrain et de la collecte des données	22
1.2. Sélection et traitement des données : composition du corpus	25
1.2.1. La composition du corpus	25
1.2.2. Les limitations du corpus	34
1.2.3. Les spécificités du corpus	36
1.3. Analyse des données : une analyse du discours des médias	38
1.3.1. But de l'analyse du discours des médias	38
1.3.2. Une approche qualitative	39
1.3.3. Idéologie et théorie du discours	41
1.3.3.1. Idéologie	41
1.3.3.2. L'analyse critique du discours et la pragmatique linguistique	42
1.3.4. Les instruments de l'analyse du discours et leur mise en application	47
1.3.4.1. L'intertextualité	47
1.3.4.2. Le choix des mots et la catégorisation	49
1.3.4.3. La structure de l'argumentation	54
1.3.4.4. L'implicite	55
1.3.4.5. Les aspects d'interaction du discours radiophonique	58
1.4. Texte et contextes	60
2. L'HISTOIRE DES MEDIAS DANS LE CONTEXTE POLITIQUE	61
2.0. Introduction	61

2.1. La période coloniale et la première expérience démocratique	63
2.1.1. Un royaume ancien, homogène et unifié	63
2.1.2. Colonisation allemande et belge	64
2.1.3. Une presse naissante, sous haute surveillance	65
2.1.3.1. La presse gouvernementale	66
2.1.3.2. La presse confessionnelle	66
2.1.3.3. Les publications privées, dites indépendantes	67
2.1.3.4. Une presse partisane étouffée ou éphémère	67
2.1.3.5. La radio : le poste colonial	69
2.2. L'ère du monopartisme	69
2.2.1. L'ethnisation de la vie politique	69
2.2.2. Les médias privés étouffés ; les médias gouvernementaux au service du parti	71
2.2.3. Le régime autoritaire de Bagaza	72
2.3. Du monopartisme au multipartisme et aux élections de 1993	74
2.3.1. Buyoya et le cheminement vers le multipartisme	74
2.3.2. L'enjeu des élections de 1993	77
2.3.3. Les médias dans le processus de démocratisation : vers une libéralisation de la presse	81
2.3.3.1. Un nouveau cadre légal	81
2.3.3.2. Une instance de régulation de la communication	82
2.3.3.3. Floraison de la presse écrite privée	84
2.3.3.4. Le monopole de fait des médias publics	87
2.3.4. Les médias dans le processus électoral	88
2.3.4.1. La presse écrite, animatrice de la campagne électorale	88
2.3.4.2. Les médias publics au service du pouvoir en place	88
2.3.4.3. Des atteintes à la liberté de la presse	90
2.4. Assassinat présidentiel et guerre civile	91
2.4.1. Désordre généralisé et violence	92
2.4.2. Les rapports difficiles entre le nouveau pouvoir et les médias	94
2.4.2.1. Conflits au sein des médias publics	94
2.4.2.2. La presse privée «rappelée à l'ordre»	97
2.4.3. Après l'assassinat de Ndaye : la presse prise en otage	97
2.4.3.1. Les médias publics : théâtre d'affrontements	97
2.4.3.2. Une presse écrite privée «de la haine»	99
2.4.3.3. Une censure «intériorisée»	102
2.4.3.4. La radio «de la haine» : <i>Radio Démocratie</i>	103
2.4.4. Répondre aux médias de la haine : possibilités et difficultés	104
2.4.4.1. Le CNC impuissant	104
2.4.4.2. La justice inopérante face aux délits de presse	105
2.4.4.3. Initiatives de responsabilisation des médias	105
2.4.4.4. Le cas remarquable de <i>Studio Ijambo</i> («parole sage»)	107
2.5. Le retour au pouvoir de Buyoya, les négociations de paix et la transition politique	109

2.5.1.	Nouveau coup de force et tentatives de sortie de crise	109
2.5.2.	Une volonté de contrôler le secteur médiatique	112
2.5.2.1.	Une nouvelle loi sur la presse limitative	112
2.5.2.2.	Le CNC doté de quelques moyens	113
2.5.2.3.	La mainmise sur les médias audiovisuels publics	114
2.5.3.	La presse écrite : une survie difficile	115
2.5.4.	Naissance des médias audiovisuels privés : les médias «pour la paix»	119
2.5.4.1.	Le modèle du «journalisme de paix»	119
2.5.4.2.	La multiplication des radios privées	120
2.5.4.3.	Les studios de production	127
2.5.4.4.	Les radios internationales	127
2.5.5.	Les médias publics face à la concurrence	128
2.5.6.	Censure de la voix de l'opposition	130
2.5.7.	Sous Ndayizeye : des avancées remarquables	133
2.5.7.1.	Une liberté d'expression accrue	133
2.5.7.2.	Une nouvelle loi sur la presse	135
2.5.7.3.	Renforcement et autonomisation progressive du CNC	136
2.6.	Les élections de 2005	139
2.6.1.	Un processus électoral fortement «encadré»	139
2.6.2.	Le déroulement des différents scrutins	143
2.6.2.1.	Les élections communales	143
2.6.2.2.	Les élections législatives	146
2.6.2.3.	Les élections sénatoriales, présidentielle et collinaires	148
2.6.3.	Les médias face au processus électoral	149
2.6.3.1.	Un paysage médiatique réellement pluraliste	149
2.6.3.2.	Une prise de conscience des lacunes en matière de moyens financiers et de formation	151
2.6.3.3.	Une réglementation appropriée	152
2.6.3.4.	Un dispositif de suivi	154
2.6.3.5.	Des initiatives d'autorégulation	155
2.6.3.6.	L'organisation de la profession	157
2.6.3.7.	La communauté internationale attentive aux médias : <i>Radio ONUB</i> et le centre de monitoring de l'ONUB	158
2.6.4.	Evaluation de la couverture médiatique des élections	160
2.6.4.1.	Une solidarité hors du commun : la Synergie des médias	160
2.6.4.2.	Des médias hors de l'emprise des politiques	163
2.6.4.3.	Des difficultés à garantir un égal accès des partis aux médias	163
2.6.4.4.	Des incidents : un journaliste arrêté, une radio fermée	165
2.7.	La situation post-électorale : le gouvernement du CNDD-FDD	167
2.7.1.	Une dérive autoritaire rapide	168
2.7.2.	Des changements dans le paysage médiatique	170
2.7.2.1.	L'apparition de nouveaux médias	170
2.7.2.2.	Des relations houleuses entre le nouveau gouvernement et les médias	171
2.7.2.3.	La victoire de la liberté de la presse	175
2.7.2.4.	«Instrumentalisation politique» de certains médias ?	176

2.7.2.5.	Controverses autour de la loi régissant le CNC	178
3.	ANALYSE DU DISCOURS DES MEDIAS	181
3.0.	Introduction	181
3.1.	Analyse du discours des journaux de 1993	183
3.1.1.	Les conditions de production des journaux de 1993	183
3.1.1.1.	Les contraintes techniques	183
3.1.1.2.	Les contraintes professionnelles	187
3.1.2.	Les journaux face aux élections : les attentes et les craintes	194
3.1.3.	Les journaux face aux candidats dans la course électorale	197
3.1.3.1.	Les journaux «partisans» face au candidat Buyoya (Uprona) : l'éloge et la diabolisation	199
3.1.3.2.	Les journaux «partisans» face au candidat Ndadaye (Frodebu) : la diabolisation et l'éloge	206
3.1.3.3.	Le journal gouvernemental : une tentative de «rester au milieu»	213
3.1.3.4.	Les journaux qui se disent des «observateurs neutres» : <i>Le Citoyen</i> , <i>Panafrika</i> , <i>La Semaine</i>	217
3.1.4.	Les journaux dans la présentation des sondages et la prévision des résultats	221
3.1.4.1.	La victoire assurée de Buyoya : <i>L'Indépendant</i> et <i>Le Carrefour des Idées</i>	221
3.1.4.2.	La victoire assurée de Ndadaye : <i>L'Aube de la Démocratie</i>	224
3.1.4.3.	Les prévisions des journaux qui se disent des «observateurs neutres»	225
3.1.5.	Bilan des élections : réactions et analyses des journaux face aux résultats	228
3.1.5.1.	<i>L'Indépendant</i> et <i>Le Carrefour des Idées</i> : le fatalisme face à la victoire de Ndadaye	228
3.1.5.2.	<i>L'Aube de la Démocratie</i> : la joie face à la victoire de Ndadaye	234
3.1.5.3.	Le journal gouvernemental : l'optimisme face à la victoire de Ndadaye	238
3.1.5.4.	Les journaux qui se disent des «observateurs neutres» : l'inquiétude face à la victoire de Ndadaye	239
3.1.6.	Les journaux face à leur rôle	247
3.1.6.1.	Comment les journaux voient-ils leur rôle ?	247
3.1.6.2.	Réflexions sur les autres médias	253
3.1.6.3.	Les journaux face aux menaces faites à l'exécution de leur rôle	259
3.1.7.	Bilan du discours des journaux dans le processus électoral	261
3.1.7.1.	Positionnement des journaux à travers la construction des identités politiques	261
3.1.7.2.	La contribution des journaux au processus électoral	271
3.2.	Analyse du discours des journaux de 2005	274
3.2.1.	Conditions de production	274
3.2.2.	Les journaux face aux élections	277
3.2.2.1.	Le traumatisme des élections de 1993	277
3.2.2.2.	La maturité de la classe politique face aux élections	279
3.2.3.	Les journaux face aux candidats dans la course électorale : les prévisions	280
3.2.3.1.	Les candidats potentiels pour la présidence	281

3.2.3.2.	Les candidats potentiels à la vice-présidence	285
3.2.4.	Les journaux face à la régulation du processus électoral	286
3.2.5.	Les journaux face aux comportements des partis politiques	289
3.2.5.1.	Les irrégularités et les fraudes	289
3.2.5.2.	L'insécurité	290
3.2.5.3.	Les rivalités intraethniques	292
3.2.6.	Bilan des élections : les journaux face aux réactions et aux résultats	294
3.2.6.1.	Les journaux face aux réactions des acteurs politiques	294
3.2.6.2.	Les journaux face aux résultats	299
3.2.6.3.	Les journaux face au vainqueur	303
3.2.7.	Les journaux face à leur propre rôle	312
3.2.7.1.	Comment les tiers présentent-ils le rôle des médias ?	313
3.2.7.2.	Les journaux face aux menaces faites à l'exécution de leur rôle	316
3.2.8.	Bilan du discours des journaux dans le processus électoral	320
3.2.8.1.	Positionnement des journaux à travers la construction des identités politiques	320
3.2.8.2.	Contribution des journaux au processus électoral	329
3.3.	Analyse du discours des radios de 2005	331
3.3.1.	Conditions de production	331
3.3.2.	Les radios face aux élections	341
3.3.2.1.	Les élections de 2005 : diminution de la polarisation ethnique	342
3.3.2.2.	La maturité de la classe politique face aux élections	343
3.3.3.	Les radios face à la régulation du processus électoral	346
3.3.4.	Les radios face aux comportements des partis politiques	356
3.3.4.1.	Les irrégularités et les fraudes	357
3.3.4.2.	L'insécurité	359
3.3.4.3.	Les rivalités intraethniques	363
3.3.5.	Bilan des élections : les radios face aux réactions et analyses des résultats	367
3.3.5.1.	Les radios face aux réactions des acteurs politiques	367
3.3.5.2.	Les radios dans la présentation et l'analyse des résultats	377
3.3.5.3.	Les radios face au vainqueur	381
3.3.6.	Les radios face à leur propre rôle	386
3.3.6.1.	Comment les tiers présentent-ils le rôle des radios ?	387
3.3.6.2.	Les médias face aux menaces faites à l'exécution de leur rôle	388
3.3.7.	Bilan du discours des radios dans le processus électoral	398
3.3.7.1.	Un positionnement de distance vis-à-vis des partis politiques	398
3.3.7.2.	Contribution des radios au processus électoral	403
4.	CONCLUSION	407
4.1.	Les discours de 1993 et de 2005 : une opposition à nuancer	407
4.2.	Structuration interne et mode de production des médias	409
4.3.	Configuration de l'environnement professionnel : vers une meilleure organisation et plus de solidarité	412

4.4.	La communauté internationale dans la responsabilisation des médias	414
4.5.	Les médias dans leur contexte	414
4.6.	Rapports entre les médias et le pouvoir politique	419
4.7.	Perspectives	425
	LISTE DE REFERENCES	427
	ANNEXES	445
	Annexe 1 : Personnes ressources	445
	Annexe 2 : Carte du Burundi	452
	Annexe 3 : Journaux	453
	SAMENVATTING	463

Liste des tableaux

Tableau n° 1 : Corpus des journaux de 1993	26
Tableau n° 2 : Corpus des journaux de 2005	29
Tableau n° 3 : Corpus des radios de 2005.....	31
Tableau n° 4 : La formation et la fonction des journalistes de 1993	189
Tableau n° 5 : Caractéristiques des journaux de 2005	274
Tableau n° 6 : Caractéristiques <i>Radio Burundi</i>	332
Tableau n° 7 : Caractéristiques <i>Radio Bonesha</i>	335
Tableau n° 8 : Caractéristiques <i>Radio publique africaine</i>	337
Tableau n° 9 : Caractéristiques <i>Radio Isanganiro</i>	339

Abréviations

AAH	Association pour l'action humanitaire
Abasa	Alliance burundo-africaine pour le salut
ABJ	Association burundaise des journalistes
ABP	Agence burundaise de presse
ABR	Association burundaise des radiodiffuseurs
ACCT	Agence de coopération culturelle et technique
Afjo	Association des femmes journalistes
Aginfo	Agence d'information
Anadde	Alliance nationale pour le droit et le développement
APPLE	Association pour la promotion et la protection de la liberté d'expression au Burundi
Aprodh	Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues
ARCT	Agence de régulation et de contrôle des télécommunications
ARF	Association radio sans frontières
ARU	Association pour radio Umwizero
ASBL	Association sans but lucratif
AUF	Agence universitaire de la francophonie
BBC	British Broadcasting Corporation
BOB	Bulletin officiel du Burundi
BORU	Bulletin officiel du Ruanda-Urundi
CCIB	Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et d'artisanat du Burundi
CEBB	Centre d'échanges belgo-burundais
CECI	Centre d'étude et de coopération internationale
CECI	Commissions électorales communales indépendantes
CEN	Commission électorale nationale
Cenap	Centre d'alerte et de prévention des conflits
CENI	Commission électorale nationale indépendante
CEPGL	Communauté économique des pays des Grands Lacs
CEPI	Commissions électorales provinciales indépendantes
CFI	Canal France international
CNC	Conseil national de la communication
CNDD	Conseil national pour la défense de la démocratie
CNDD-FDD	Conseil national pour la défense de la démocratie – Forces pour la défense de la démocratie
CNEB	Conseil national des églises du Burundi
CNLS	Conseil national de lutte contre le SIDA
Comibu	Communauté islamique du Burundi
Cosome	Coalition de la société civile pour le monitoring des élections
Cotebu	Complexe textile du Burundi
CPJ	Comité pour la protection des journalistes
CSA	Commission de suivi et d'application de l'accord d'Arusha
CSC	Conseil supérieur de la communication
CVR	Commission vérité et réconciliation

DDC	Direction du développement et de la coopération
FAB	Forces armées burundaises
Fbu	Franc burundais
FDD	Forces pour la défense de la démocratie
FDN	Forces de défense nationale
FM	Frequency Modulation
FMI	Fonds monétaire international
FNL	Forces nationales de libération
Forse	Forum pour le renforcement de la société civile
FPR	Front patriotique rwandais
Frodebu	Front pour la démocratie au Burundi
Frolina	Front pour la libération nationale
GOI	Groupe des observateurs indépendants
GRIP	Group de recherche et d'information sur la paix
ICG	International Crisis Group
INA	Institut national de l'audiovisuel
Inabu	Imprimerie nationale du Burundi
IPP	Institut Panos Paris
Iscam	Institut supérieur des cadres militaires
ISCG	Institut supérieur de contrôle de gestion
Isco	Institut supérieur de commerce
ISS	Institute for Security Studies
ISTI	Institut des sciences et techniques de l'information
JRR	Jeunesse révolutionnaire Rwagasore
Ldgl	Ligue des droits de la personne dans la région des Grands Lacs
Miab	Mission africaine au Burundi
Miob	Mission internationale d'observation au Burundi
Momo	Centre de monitoring des médias de l'OMAC
MRC	Mouvement pour la réhabilitation du citoyen
MSD	Mouvement pour la sécurité et la démocratie
NDI	National Democratic Institute for International Affairs
OAG	Observatoire de l'action gouvernementale
OMAC	Organisations des médias d'Afrique Centrale
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
ONUB	Opérations des Nations unies au Burundi
OPB	Observatoire de la presse burundaise
OTI	Office of Transition Initiatives
OUA	Organisation de l'Union africaine
PADCO	Planning and Development Collaborative International
Pader	Parti pour la démocratie et la réconciliation
Palipehutu	Parti pour la libération du peuple hutu
PAO	Publication assistée par ordinateur
Parena	Parti pour le redressement national
PCAC	Programme-cadre d'appui aux communautés

PDC	Parti démocrate chrétien
PL	Parti libéral
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PP	Parti du peuple
PPB	Publications de presse burundaise
Prebu	Programme de réhabilitation du Burundi
PRP	Parti pour la réconciliation du peuple
Raddes	Ralliement pour la démocratie et le développement économique et social
RCN	Réseau citoyen network
RDC	République démocratique du Congo
RFI	Radio France internationale
RPA	Radio publique africaine
RPB	Rassemblement du peuple burundais
RSF	Reporters sans frontières
RTBF	Radio-Télévision belge francophone
RTL	Radio-Télévision libre des mille collines
RTNB	Radio-Télévision nationale du Burundi
SDN	Société des Nations
Sevoza	Studio école de la voix du Zaïre
SFCG	Search for Common Ground
TS	Tribunal spécial
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UFB	Union des femmes burundaises
UNARU	Union nationale africaine du Ruanda-Urundi
Unesco	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNOB	United Nations Operations in Burundi
Uprona	Union pour le progrès national
USAid	United States Agency for International Development
VGG	Vice-Gouverneur général du Congo belge, Gouverneur du Ruanda-Urundi
VOA	Voice of America

Symboles de transcription

?	intonation montante
	endroit où commence le chevauchement
<u>parole</u>	parole accentuée
()	parole incompréhensible
(parole)	transcription incertaine
(())	commentaire du chercheur sur éléments extralinguistiques
((...))	interruption de la transcription
=	enchaînement lié (continuation de la phrase : ce qui suit les signes est lié à ce qui précède)
(.)	pause
,	la virgule indique une augmentation légère comme dans une intonation énumérative

0. INTRODUCTION : EXPOSE DE LA PROBLEMATIQUE ET DU CHAMP D'INTERET

0.1. Pourquoi une étude sur la contribution des médias dans les transitions politiques au Burundi ?

Cette thèse a pour but d'analyser la contribution des médias locaux dans les transitions politiques au Burundi et, plus spécifiquement, dans les processus électoraux de 1993 et de 2005. Elle aborde les rapports entre les médias et l'évolution politique du point de vue des médias. L'analyse des médias est cruciale pour la compréhension des phénomènes sociopolitiques de l'Afrique contemporaine, les médias étant à la fois les témoins privilégiés, les juges, les acteurs, les interprètes et les mémoires de ces processus. Les médias locaux reflètent une image de l'évolution politique, vue de l'intérieur du pays et donc, apportent une vision complémentaire à celle qui provient d'autres sources, venant généralement de l'extérieur.

Notre intérêt pour le discours des médias s'explique par le fait qu'il constitue un élément discursif parmi d'autres du débat et de l'évolution politiques. Comme toutes les autres formes de prise de parole (les slogans des manifestants, les discours officiels, les harangues des hommes politiques, les chansons traditionnelles ou de variétés, etc.), le discours des médias occupe une place, certes limitée mais essentielle, dans l'entreprise de la transition politique. L'analyse du discours des médias ne permet pas de répondre à la question générale de l'impact des médias sur le débat et le processus politiques, cet impact étant impossible à mesurer sans avoir recours à une méthodologie basée sur des enquêtes. Nous ne pouvons dès lors que formuler des hypothèses à propos de cet impact en nous basant sur des entretiens et des observations. Par contre, l'analyse du discours peut nous fournir des informations sur la contribution des médias au débat politique et, plus précisément, à l'étape des élections.

Les médias constituent un des lieux les plus importants de production des significations. *“The mass media have become one of the principal means through which we gain access to a large part of our information about the world (...). Because of this, they are a powerful site for the production and circulation of social meanings, i.e. to a great extent the media decide the significance of things that happen in the world for any given culture,*

society or social group”¹ (Thornborrow 1999 : 56). Dans le même ordre d’idées, Fowler (1991 : 2) avance que le choix des événements répercutés par les médias ne constitue pas un reflet de l’importance intrinsèque de ces événements mais est le résultat d’une sélection basée sur un ensemble complexe et artificiel de critères. Cette sélection des événements tout comme d’ailleurs leur traitement médiatique sont guidés en faisant référence, souvent de façon inconsciente, à certaines idées et convictions qui participent à une certaine idéologie. La présentation et la production des nouvelles par les journalistes ne sont donc pas des opérations directes ni passives mais plutôt un ensemble de stratégies constructives, contrôlées de façon sociale et idéologique (van Dijk 1988a : 27). Selon le média en question, les présentations d’un même événement peuvent être différentes. Dans l’analyse du discours des médias, un aspect consiste alors en la comparaison des différentes couvertures en fonction de ce qu’elles incluent, excluent, mettent en avant ou en retrait. Les médias jettent donc un regard spécifique sur le monde, ce qui signifie que l’analyse de leurs discours offre un regard complémentaire sur les différentes pratiques sociales et, dans le cas de notre étude, sur les pratiques politiques.

Le Burundi a attiré notre attention parce qu’il est un lieu d’observation privilégié des dynamiques médiatiques. D’une part, parce que ce petit pays au cœur de la région des Grands Lacs d’Afrique est caractérisé par une histoire récente de transitions politiques conflictuelles, donnant lieu à des dynamiques de nature très diverses entre les médias et les pouvoirs politiques, allant des médias en tant qu’instrument d’aggravation des conflits, jusqu’aux médias s’engageant pour la paix. D’autre part, parce que le paysage médiatique semble en restructuration continue, ce pays étant, entre autres, un laboratoire d’initiatives en matière du «journalisme de paix».

Au moment d’entamer cette recherche, le Burundi se trouvait face à une période décisive dans son histoire : la fin de la transition politique, après plus d’une décennie de guerre civile suite aux élections de 1993 et, une nouvelle fois, le défi d’organiser des élections, source de trauma dans l’histoire burundaise. Nous présentons les deux périodes électorales étudiées, celles de 1993 et de 2005, de façon séparée mais nous montrerons que ces deux périodes sont intimement liées dans la mesure où les leçons du processus électoral de 1993, de la période de crise et de la recherche de la paix qui s’en sont suivies déterminent dans une large mesure le processus électoral de 2005. En outre, nous sommes consciente du fait que la séparation entre les médias et le monde politique n’est pas absolue car il existe plusieurs ponts entre ces deux secteurs.

¹ «Les médias de masse sont devenus un des principaux moyens à travers lesquels nous gagnons accès à une grande partie de notre information sur le monde (...). Pour cela, ils sont un espace puissant pour la production et la circulation des significations sociales, i.e. dans une large mesure, les médias décident la signification des choses qui se passent dans le monde pour chaque culture, société ou groupe social donné» (traduction Eva Palmans).

Notre choix de faire une analyse détaillée du discours des médias pendant les campagnes électorales se justifie par le fait que les transitions politiques culminent dans les élections, bien que celles-ci ne constituent qu'une étape dans le processus de transition. Une autre raison de ce choix est que les élections représentent une période délimitée où les relations entre les acteurs politiques et les médias s'intensifient ou, au contraire, se refroidissent, ce qui dépend du rôle joué par les médias dans ce processus politique et de la relation qu'ils entretiennent avec les acteurs politiques. Il s'agit de découvrir ce rôle des médias dans les campagnes électorales et donc leur implication dans les stratégies politiques. En outre, le choix des périodes électorales de 1993 et de 2005 nous permet de comparer les deux moments-clé dans l'histoire politique du Burundi. Ce qui contribue à mieux cerner les différences ou les ressemblances entre les deux périodes et, ainsi, à parvenir à une meilleure compréhension des changements entre les deux moments électoraux, non seulement au niveau du rôle des médias mais aussi au niveau des confrontations politiques.

0.2. Les approches : limitation du champ de recherche

La méthodologie utilisée pour réaliser l'étude est variée dans son approche : elle combine une recherche bibliographique et une recherche de terrain ainsi qu'une étude contextuelle et une analyse du discours des médias. Cette combinaison d'approches s'avère indispensable pour arriver à une meilleure compréhension du fonctionnement des médias et de leur contribution au processus politique. La recherche bibliographique pour la partie théorique et pour la partie contextuelle n'a pas été sans difficultés, tant au niveau des choix à faire concernant l'approche théorique et méthodologique qu'au niveau du nombre réduit de sources bibliographiques pour la partie contextuelle.

A travers la lecture d'ouvrages consacrés aux rapports entre les médias et la politique, nous nous sommes rendue compte qu'ils se basent, pour la grande majorité, sur des cas tirés de contextes occidentaux, de démocratie libérale et de médias de masse puissants. Il s'agit de réalités qui ne sont pas faciles à transposer dans le contexte du Burundi où l'expérience de la démocratie est relativement récente, n'ayant pas donné lieu aux mêmes résultats qu'en Occident et où les médias ne constituent pas le quatrième pouvoir tel qu'en Occident. Dès lors, ces ouvrages peuvent difficilement servir de cadre de référence pour le contexte étudié. Bien qu'ils soient utiles pour nous offrir quelques concepts dans l'approche des rapports entre médias et politique, il nous a paru opportun de consacrer une attention particulière à la contextualisation de ces rapports. En effet, un cadre de référence plus approprié est offert par le contexte de l'Afrique en général, d'où le choix d'en présenter les caractéristiques principales. Les réflexions théoriques sur les rapports

entre les médias et la politique et l'illustration de ces rapports dans le contexte de l'Afrique subsaharienne sont présentées dans cette partie introductive car ils servent de cadre de référence pour la suite de cette étude (cf. infra 0.3 et 0.4).

Quant à l'approche méthodologique, les théories des médias² offrent des approches intéressantes d'analyse de contenu des médias ainsi que d'étude de leur impact tant sur le public que sur les évolutions politiques. Néanmoins, vu que ces approches sont généralement basées sur des corpus exhaustifs, recourant aux analyses quantitatives ou aux sondages, tout en partant des situations telles que rencontrées en Occident, nous nous sommes trouvée devant la difficulté de transposer de telles méthodes dans le contexte analysé. Non seulement le contexte du Burundi diffère considérablement de celui de l'Occident, mais la nature de notre corpus, et donc des médias, ne correspond pas non plus à celle des médias occidentaux. En effet, dans le contexte du Burundi, le concept de médias de masse, et donc de médias comme acteurs centraux de la sphère publique, impliquant que tout le monde y ait accès et les utilise activement, ne vaut que pour les radios, alors que les journaux et la télévision restent des médias de classe, accessibles à un nombre limité de privilégiés. En outre, la nature même de notre corpus, celui-ci étant composé de médias ne suivant pas systématiquement les règles strictes du journalisme occidental ni la régularité sur le plan de la publication et de la programmation, est une contrainte importante pour une approche quantitative, les données chiffrées étant à relativiser. A cela s'ajoutent les contraintes de moyens (financiers, humains) et de temps pour exécuter des études de réception des médias, ce genre d'étude basée sur des sondages étant une entreprise coûteuse, demandant beaucoup de temps et ceci, davantage encore dans un pays comme le Burundi, pays en grande partie rural où il est difficile d'avoir accès à la population.

Il nous a donc fallu développer notre propre approche, adaptée à la nature de notre corpus et à notre question de recherche. Ces conditions nous ont amené à nous baser sur les principes de l'analyse (critique) du discours (Fairclough 1989, 1992, 1995a, 1995b, 1998, 2003 ; Wodak 1989, 1996, Wodak & Meyer 2001 ; van Dijk 1977, 1984, 1985, 1988a, 1988b, 1998 ; Chilton 2004, Chilton & Schaffner 2002) et de la pragmatique (Verschueren 1999, 2001, sous presse). En utilisant le concept de «l'analyse du discours», nous nous référons à un concept global, mobilisant un ensemble d'approches étudiant le langage au-delà du niveau des unités lexicales ou de la syntaxe et le situant toujours dans les contextes concrets de sa production. La perspective pragmatique, quant à elle, vise à donner une meilleure compréhension du lien entre le langage et la vie humaine en général. En pragmatique, il n'y a pas d'unité d'analyse de base car la

² Pour un aperçu des approches de la théorie des médias, cf. Newbold, Boyd-Barret & Van den Bulck (2002).

pragmatique s'intéresse à la complexité totale du comportement linguistique (Verschueren 1999 : 7).

Ces approches offrent des instruments linguistiques pour mettre en lumière les stratégies que les médias utilisent pour se positionner vis-à-vis des acteurs et des événements politiques et pour analyser comment les médias façonnent l'image de ces acteurs politiques. Cela permet ensuite de déterminer leur contribution éventuelle au débat ainsi qu'au processus électoraux. En outre, ces méthodes soulignent l'importance du contexte, le discours n'étant pas un phénomène isolé de celui-ci. Au contraire, il est déterminé par ce contexte, en même temps qu'il informe sur ce dernier. Fairclough (1995a : 51) avance que "[t]he media are shaped by the wider society, but they also play a vital role in the diffusion of such social and cultural changes (...)"³. Il argumente que les changements plus larges dans la société et dans la culture se manifestent dans des pratiques de discours changeantes. Dans cette perspective, "[m]edia texts constitute a sensitive barometer of sociocultural change, and they should be seen as valuable material for researching change"⁴ (Fairclough 1995a : 52). Dans la partie sur les approches méthodologiques, nous développons les différents aspects de celles-ci ainsi que la nature de notre corpus et de notre recherche de terrain (cf. infra 1).

Afin de parvenir à une bonne interprétation du discours des médias, il est indispensable, au préalable, de situer ce discours à la fois dans son contexte de production et dans le contexte socio-politique. L'importance du contexte dans la compréhension du fonctionnement et du discours des médias nous amène à y consacrer beaucoup d'attention. Hormis l'historique des médias et le contexte politique dans lequel ils évoluent, un aspect important dans la compréhension du discours des médias se trouve dans l'analyse de l'environnement des médias, soit le contexte juridique et institutionnel, la situation de la liberté de la presse et donc, la relation entre l'Etat et les médias ainsi que le contexte économique dans lequel les médias opèrent et leurs pratiques de production. Dans la partie sur l'historique des médias, nous dressons le bilan de l'évolution du paysage médiatique, du cadre législatif et de la mise en pratique de la loi sur la presse, tout en les situant dans le contexte politique. Afin d'avoir une idée de la période post-électorale, nous présentons ce bilan jusqu'à la fin de l'année 2007 (cf. infra 2). Quant aux conditions de production, nous les présentons, pour les médias qui font partie de notre corpus (cf. infra 3.1.1 ; 3.2.1 ; 3.3.1).

³ «Les médias sont façonnés par la société plus large mais ils jouent également un rôle vital dans la diffusion de ce genre de changements sociaux et culturels» (traduction Eva Palmans).

⁴ «Les textes des médias constituent un baromètre sensible pour les changements sociaux et culturels et ils devraient être vus comme du matériel valable pour étudier ces changements» (traduction Eva Palmans).

Dans la recherche bibliographique pour mettre en lumière le fonctionnement des médias, nous nous sommes vue confrontée à un nombre réduit d'ouvrages scientifiques. L'information provient dès lors principalement des rapports des organisations nationales et internationales dans le domaine des médias (des rapports de mission, des actes des conférences, des déclarations, des études, etc.), des mémoires dans ce domaine et des entretiens menés lors de nos séjours de recherche au Burundi. Cette donne fait que nous ne disposons pas toujours des informations nécessaires ou que certaines informations restent plutôt vagues. Ceci nous amène également à souligner l'importance de nos recherches de terrain pour obtenir des informations et acquérir une meilleure connaissance non seulement du fonctionnement des médias mais également du contexte du Burundi.

Nous distinguons différentes approches dans notre recherche d'une meilleure compréhension de la contribution des médias dans les processus de transition politique au Burundi. Ainsi, une première approche consiste à présenter les discours existants sur la nature et le rôle des médias. Cette première approche est donc celle qui ressort de notre étude du paysage médiatique (cf. infra 2). Une deuxième approche est celle de l'analyse du discours des médias vis-à-vis des acteurs et événements politiques lors des élections de 1993 et de 2005, ce qui mène à une meilleure compréhension du positionnement effectif de ces médias. Ces analyses sont présentées dans les trois chapitres sur l'analyse du discours des médias (cf. infra 3.1 ; 3.2 ; 3.3). Une dernière approche est celle qui confronte le positionnement des médias qui ressort de l'analyse de leur discours avec la façon dont les médias eux-mêmes présentent leur rôle, à travers un discours d'auto-présentation. Il s'agit du discours que les médias tiennent sur le rôle qu'ils veulent jouer et des objectifs qu'ils s'assignent et donc, de ce que les médias disent de façon explicite sur leur propre rôle. Il est intéressant de voir dans quelle mesure un décalage peut apparaître entre les objectifs et les rôles que les médias s'assignent et ce que nous découvrons à travers l'analyse de leur discours. Nous présentons cette comparaison dans les bilans des différentes analyses du discours médiatique (cf. infra 3.1.7 ; 3.2.8 ; 3.3.7).

La thèse se termine par l'exposé des résultats de cette étude sur les rapports entre les médias et les acteurs politique au Burundi. En comparant les résultats de l'analyse du discours des médias des deux périodes électorales, les différences éventuelles peuvent informer sur ce qui a changé au niveau du discours des médias ou encore au niveau des pratiques journalistiques, sur la qualité de la couverture des élections, sur leur contribution au débat et au processus politiques et donc, sur leurs rapports avec les pouvoirs politiques. Ces changements devront être situés dans les conditions de production des médias, dans la profession en général mais aussi par rapport au contexte

législatif et au contexte politique. Il est artificiel de séparer ces différents niveaux car il s'agit d'une interaction continue, ces niveaux étant en effet intimement liés.

0.3. Réflexions théoriques sur les rapports entre les médias et la politique

De manière générale, les médias et la démocratie sont décrits comme un couple presque naturel, intimement liés et s'influençant mutuellement. Ainsi, Le Bohec (1997 : 99) souligne qu'«[à] partir du constat selon lequel 'la démocratie' s'est développée concomitamment avec la presse, certains auteurs n'hésitent pas à conclure qu'il existe assurément une corrélation (relation de causalité réciproque entre deux phénomènes), voire une consubstantialité (deux manifestations d'un même phénomène)». Dans cette perspective «la démocratie» est généralement comprise comme un régime respectant un certain nombre de libertés telles que la liberté d'expression et de la presse et acceptant l'existence de tendances partisans ou idéologiques diverses au niveau des médias, désignée par le terme «pluralisme» (Le Bohec 1997 : 99). Le degré de liberté de la presse et d'expression en général est dès lors considéré comme le critère indicatif du degré de démocratie d'un régime politique (Le Bohec 1997 : 102-103). D'après Cayrol (1997 : 13), la démocratie, et donc le gouvernement du peuple, «suppose le contrôle permanent de l'exercice du pouvoir par l'opinion publique». Les médias constituent «le moyen le plus efficace d'information et de formation de cette opinion publique. Ils sont le relais par excellence entre gouvernants et gouvernés. Il n'est dès lors de démocratie vivante que si l'information est libre et pluraliste et si la communication s'effectue bien, et, dans les deux sens, entre gouvernants (ou aspirants gouvernants) et gouvernés» (Cayrol 1997 : 13). La question des relations entre les médias et la démocratie se pose donc comme une évidence. Certaines réflexions vont jusqu'à suggérer une jonction naturelle des deux termes, au point d'engendrer la naissance d'un concept qualifiant cette jonction, «la médiacratie» (de Virieu 1990), alors que d'autres mettent en question ou interrogent la pertinence de ces rapports.

En général, les auteurs (Wolton 1997, de Virieu 1990, Cayrol 1997, Bourdieu 1996, Street 2001, Keane 1991 pour ne citer que quelques-uns) soulignent le pouvoir des médias, à tel point que ceux-ci déstabilisent les rapports de forces, voire deviennent plus puissants que le pouvoir politique. Ce constat est confirmé par Wolton (1997 : 147) qui soutient que «[l]e triomphe de la communication a déstabilisé le rapport de force existant entre les logiques de l'information, de l'opinion publique et de l'action, ou plutôt il en a changé la forme. Hier c'était la logique du pouvoir qui résistait au contrepoids de l'information et du public. Aujourd'hui, c'est l'omniprésence de la communication et de

l'opinion publique qui déstabilise une logique politique moins arrogante». Toujours selon Wolton (1997 : 147), «[s]'il n'y a pas de politique sans communication, on arrive aujourd'hui au renversement du rapport : la communication l'emporte sur la politique au détriment des hommes politiques, ainsi fragilisés». Ce renversement des rapports fait que les enjeux et les défis ont changé. «Hier l'objectif était simple : asseoir la liberté d'information, la légitimité de la presse et du journalisme constituait un combat dans le droit fil de celui pour la démocratie, les deux allant de pair, au travers des luttes épiques, souvent tragiques» (Wolton 1997 : 191). En Occident, l'essentiel est acquis même s'il existe toujours un rapport de force entre les acteurs politiques et les médias. Le problème n'est alors plus le manque de liberté d'information mais, au contraire, la difficulté à en gérer l'exercice et à ne pas abuser de l'excès d'information.

Si certains y voient une évolution positive, favorisant la démocratie, d'autres insistent sur les effets pervers de la puissance omniprésente des médias. De Virieu, dans son livre *La Médiacratie* (1990), souligne plutôt le côté positif de cette puissance des médias, devenus un nouveau principe organisateur de la vie démocratique. Selon lui, les médias sont «une réalité sociale qui tout à la fois prolonge et renforce les pouvoirs antérieurs, perturbe leurs relations traditionnelles et donne un poids considérable à de nouveaux acteurs» (de Virieu 1990 : 19). Ces nouveaux acteurs seraient les opinions publiques et les médiateurs professionnels qui «détrônent de façon cruelle les experts, les intellectuels et les politiques» (de Virieu 1990 : 19). Selon la définition de de Virieu (1990 : 27) s'agissant de la médiacratie, «sur le plan politique, on peut la définir comme une sorte de régulation de l'action par l'opinion publique relayée par les médias, un nouvel âge d'une démocratie dans laquelle il n'y aurait pas vraiment d'alternance des partis au pouvoir mais seulement survivance plus ou moins active d'une pratique devenue sans objet». Cette affirmation corrobore l'idée du quatrième pouvoir qui aurait acquis et renforcé son autonomie au point de s'imposer ainsi aux autres pouvoirs.

Cayrol (1997 : 14-30), tout en confirmant ces modifications introduites par les médias dans le fonctionnement des systèmes politiques, met l'accent sur les effets pervers que celles-ci peuvent entraîner. Selon lui, les principaux effets pervers sont la personnalisation du pouvoir par les médias et surtout par la télévision, «l'établissement de l'ordre du jour» (*agenda setting*⁵) par les médias, le déplacement du lieu de la politique dans les médias et surtout, au niveau de la télévision, le fait que les citoyens soient informés sur la politique principalement à travers les médias, souvent sans possibilité de

⁵ Les médias jouent un rôle dans la détermination de l'agenda (*agenda setting*), c'est-à-dire la quantité de l'attention que les médias donnent à un certain sujet/événement a une influence sur la quantité de l'attention par le public pour ce sujet/événement, ce qui veut dire que les médias déterminent souvent quels sujets sont abordés dans la sphère publique.

vérification ou de recoupement, enfin, l'adaptation des discours politiques (formes et contenus) à la loi médiatique et, avant tout, à la toute puissance de la télévision. Plutôt que d'être autonomes dans l'exécution de leur pouvoir, les médias sont enfermés dans les logiques économiques, ce qui atténue l'idée d'autonomie qui fonde la crédibilité et la légitimité de l'action des médias dans le jeu démocratique.

Il existe donc des divergences théoriques sur l'appréciation des phénomènes médiatiques. Pour éviter le risque de généralisation, il faut situer les rapports entre les médias et la démocratie ou les pouvoirs politiques en général dans leur contexte historique, socioculturel, économique et politique (Ndiaga 2002 : 4). En effet, les réalités recouvertes par les termes «médias» et «démocratie» sont les produits d'une réalité sociale et ne peuvent être comprises et analysées en dehors de celle-ci. D'où l'exigence de recourir à une approche qui situe ces rapports dans leur contexte d'opération et qui peut en fonction des contextes sur lesquels porte l'analyse amener à remettre en cause les postulats théoriques. En guise d'exemple, ces rapports se posent très différemment dans le contexte africain, d'où la nécessité d'un effort de contextualisation, d'adaptation, d'acclimatation et peut être même de réinvention de ces rapports (Ndiaga 2002 : 25).

Etant donné que les contextes politiques, économiques et socioculturels africains diffèrent de ceux de l'Occident et que ces contextes sont déterminants au niveau de la nature même des rapports entre les médias et la démocratie ou les pouvoirs politiques en général, nous sommes tentée de croire que ces rapports sont également différents et que les problématiques sont tout autres. Si en Occident, les médias sont devenus une telle force qu'ils arrivent à dominer les pouvoirs politiques, en Afrique subsaharienne, même si des différences existent d'un pays à l'autre, comme nous le démontrons ci-dessous, les médias semblent être confrontés à de nombreux obstacles compliquant leur fonctionnement et l'obtention de leur statut de quatrième pouvoir. La même chose vaut pour les systèmes politiques : dans beaucoup de pays la démocratie se cherche encore et n'a pas donné lieu à des formes consolidées comme en Occident.

Les rapports entre les médias et la démocratie de même qu'entre les médias et le monde politique en général semblent donc différer considérablement d'un contexte à l'autre. Quelques concepts généraux, définissant la nature de ces rapports, peuvent cependant nous aider à les aborder dans chaque contexte étudié. Le Bohec (1997) propose plusieurs cadres d'interprétation des rapports entre les médias et la politique. Il s'agit, dans l'ensemble, de cadres d'interprétation théoriques qui doivent être situés dans un contexte concret afin de les tester. Nous présentons ici les concepts que nous retenons de la typologie «idéale» des rapports entre les médias et la politique.

Une première typologie «idéale» des rapports entre les médias et la politique est celle de «service public» où les journalistes sont fonctionnarisés et où «les rédacteurs forment un groupe social spécifique chargé de présenter aux consommateurs les informations fournies par les sources politiques» (Le Bohec 1997 : 139). Dans cette perspective, les relations se basent sur la coopération dans laquelle les journalistes bannissent toute interprétation personnelle des événements, tout en présentant la version officielle de ces derniers. Ainsi, le rôle des journalistes est de servir de relais (voix de son maître) et d'amplificateur (porte-voix) des souhaits explicites ou implicites des élus. A cela s'ajoute que les journalistes doivent se garder de tout commentaire qui ne soit pas élogieux à l'égard du maître (Le Bohec 1997 : 139-140)⁶.

Un deuxième idéaltype décrit les médias comme étant un contre-pouvoir, ou le quatrième pouvoir, à côté des trois autres (exécutif, législatif et judiciaire), malgré l'absence de toute reconnaissance juridique de ce pouvoir. Le journaliste est indépendant de la puissance publique. «Le journaliste est alors conçu comme le 'chien de garde de la démocratie' (*watchdog*), dont le rôle consiste à jouer un rôle de surveillance vis-à-vis d'élus tentés par l'illégalité, le financement occulte des partis, les dépenses somptuaires grevant inutilement les budgets et gaspillant les deniers publics, les mensonges, l'abus de la raison d'Etat...» (Le Bohec 1997 : 132). Ce rôle de contre-pouvoir peut conduire à la méfiance réciproque entre les médias et les pouvoirs politiques, les relations entre les journalistes et les pouvoirs politiques devenant conflictuelles.

Une autre distinction se fait entre les médias d'opinion, regroupant la vision propagandiste et désignés comme «organes de parti», et les médias orientés vers le public, désignés comme «expression libre». En tant qu'organes de parti, les médias d'opinion jouent un rôle d'avocat, «de défense explicite ou implicite d'une cause avec laquelle ils sont d'accord, d'où la presse d'opinion, militante et engagée» (Le Bohec 1997 : 124). Les rédacteurs de ces organes de presse d'opinion instaurent avec les élus des priorités qui dépendent très fortement de leur parti pris et qui sont déterminées directement par les impératifs de la lutte politique. «Quand les hommes politiques et les médias partagent les mêmes sentiments politiques, il y a de grandes chances pour que les relations soient coopératives et consensuelles ; quand ils diffèrent, les contacts sont susceptibles d'être moins fréquents et plus conflictuels» (Franklin 1994 : 21 cité par Le Bohec 1997 : 137). Dans cet idéaltype, il y a souvent de liens structurels entre les médias et les partis politiques en question. En outre, des choix peuvent se faire quant au

⁶ Il est à noter que dans cette conception, les médias servent le gouvernement plutôt que le citoyen. Cependant, la définition courante du «service public» souligne l'engagement des médias au service de tous les citoyens. Dans le contexte étudié, ces deux compréhensions s'appliquent dans le sens que les médias d'Etat évoluent des organes au service du gouvernement vers des médias au service du public.

traitement de l'information et ceci, en favorisant l'allié politique et donc en privilégiant la couverture des événements qui lui sont favorables, tout en laissant de côté des informations défavorables à son égard. Dans l'idéal-type «expression libre», il s'agit selon Le Bohec (1997 : 141) de «savoir dans quelles conditions le principe de la liberté des rédacteurs est le mieux assuré». Dans un contexte où le principe d'expression libre est officiellement reconnu, les contraintes subsistent et l'ingérence de l'Etat dans le champ des médias n'est pas exclue. Comme le dit Le Bohec (1997 : 142), «la solution souvent avancée consiste à diminuer l'influence de l'Etat et à laisser jouer les mécanismes du Marché». Dès lors, les rédacteurs déclarent n'avoir de compte à rendre qu'à leur public et plus aux élus.

En appliquant ces cadres d'interprétation aux rapports entre les médias et la politique dans le contexte occidental, nous nous trouvons devant des médias en tant que quatrième pouvoir, non seulement en tant que contre-pouvoir mais comme pouvoir qui domine le pouvoir politique, bien que les médias eux-mêmes soient également dominés par certaines logiques, surtout économiques. Le fonctionnement des médias n'est donc plus principalement déterminé par leurs rapports avec les pouvoirs politiques mais par les lois du marché. Ce dernier constat les situe dans l'idéal-type «expression libre». Comme il est suggéré préalablement, ces rapports sont de nature différente en Afrique, un constat que nous rendons concret par la présentation de ce contexte et ceci afin d'arriver à une meilleure compréhension de ces rapports au Burundi. Dans l'analyse des rapports entre les médias et les pouvoirs politiques au Burundi, il s'agit de découvrir dans quelle mesure ces cadres d'interprétation idéaux s'appliquent aux réalités étudiées et, plus spécifiquement lors des périodes électorales de 1993 et de 2005.

0.4. Des approches théoriques à la contextualisation : les médias en Afrique subsaharienne

Vu que le contexte détermine largement le fonctionnement des médias et les problématiques qui les concernent, ces dernières ne peuvent pas être les mêmes en Occident et en Afrique. Frère (2001 : 30) souligne que «[l]a diversité des situations et des contextes est telle qu'il est difficile de dresser un bilan global de l'évolution des médias dans l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne francophone». Même si la généralisation du fonctionnement des médias et de leurs rapports avec la politique en Afrique subsaharienne n'est donc guère possible - surtout pas en tenant compte de l'Afrique anglophone, disposant en général d'une presse davantage développée qu'en Afrique francophone - quelques dynamiques et problématiques communes se dégagent et nous permettent de situer le cas du Burundi dans une perspective continentale. De façon

générale, les médias en Afrique s'inscrivent dans un réseau de contraintes très spécifiques qui influencent leur fonctionnement. Ils sont confrontés à des difficultés économiques, des troubles politiques, des carences en termes de conditions de production, autant de contraintes qui expliquent en grande partie les failles et dysfonctionnements de ces médias.

Afin de situer le cas du Burundi dans un contexte plus large, nous dressons le bilan des évolutions des médias en Afrique subsaharienne, avec une attention particulière pour les interactions entre le développement des médias et les évolutions politiques, plus particulièrement le processus de démocratisation. Cette présentation succincte permet de mieux comprendre les dynamiques de ces interactions et le fonctionnement des médias dans ce contexte spécifique. Le cas du Burundi n'est pas traité ici en détail, ceci étant fait par la suite (infra 2). Les ouvrages de référence sont essentiellement ceux de Tudesq (1995, 1998, 1999, 2002) et de Frère (2000, 2001). D'autres références-clé dans le domaine des médias en Afrique sont entre autres Bourgault (1995), Hydén, Leslie et Ogundimu (2002), Nyamnjoh (2005), Perret (2005).

L'introduction des médias en Afrique

Les médias modernes font leur entrée en Afrique subsaharienne à l'époque de la colonisation, d'abord en Afrique anglophone. Les premières publications sont les *Journaux Officiels*, suivis par quelques journaux privés aux mains des colons blancs. La première presse en Afrique est donc d'origine européenne, produit de l'administration coloniale, des colons ou des missionnaires et est marquée par la propagande, qu'elle soit religieuse ou politique. La presse missionnaire sert en premier lieu d'initiatrice des premiers journalistes africains en leur inspirant le mouvement contre l'esclavage et en dénonçant l'immoralité de nombreux administrateurs coloniaux (Tudesq 1998 : 65-66).

Ainsi, les Africains développent leur propre presse d'abord au sein de l'Afrique anglophone, vers 1860, sous l'influence des Noirs américains et des missionnaires protestants, remplissant un rôle de propagande anti-esclavagiste et religieuse. Ces journaux des Africains s'expriment également de plus en plus contre l'administration coloniale et l'absence d'une représentation africaine dans cette administration (Tudesq 1998 : 68). Dans les colonies françaises, la loi sur la presse de 1881, applicable aux colonies par son article 69, empêchait les autochtones, mêmes les «évolués», l'élite africaine lettrée, de créer leur propres journaux, activité réservée aux «citoyens français respectables». Dès lors, il n'existe que la presse d'origine européenne. Après la Première Guerre mondiale, cette situation évolue vers la publication des premiers journaux des «évolués», ayant obtenu la nationalité française pour avoir combattu aux côtés des troupes françaises (Frère 2000 : 27). Dans la zone sous l'influence belge, le Congo et,

après la Première Guerre mondiale, le Ruanda-Urundi⁷, le décret du 6 août 1922 est en vigueur, une législation restrictive qui prévoit l'autorisation préalable du gouverneur général pour toute publication dans cette zone. Dès lors, la presse reste d'origine européenne et est presque uniquement à l'usage des Européens (Tudesq 1995 : 39).

Après la Deuxième Guerre mondiale, dans les colonies françaises, le décret du 27 septembre 1946 met fin aux limitations à la liberté de la presse et l'organisation des élections provoque l'apparition d'une presse souvent liée à des partis. Dans la zone d'influence belge, et plus précisément au Congo, il y a en 1948, 64 publications pour les Européens et 58 pour les autochtones mais c'est surtout une presse dirigée vers les Européens (Tudesq 1995 : 49). A la veille des indépendances, au début des années 1960, les journaux dirigés par des Africains se sont multipliés partout en Afrique et, de manière générale, un pluralisme apparaît. Si, dans les colonies anglophones, cette presse se lance dès le XIX^{ème} siècle dans la lutte pour l'indépendance et joue un rôle contestataire et revendicateur s'opposant au système colonial, en Afrique francophone, sous influence française et belge, la presse reste en général plutôt prudente. Elle reflète souvent la stratégie des élites d'obtenir une place au sein des institutions au lieu de les contester. Le débat politique reste d'ailleurs limité à l'élite lettrée, politisée et citadine, la majorité de la population, analphabète, n'ayant pas accès à l'information politique (Frère 2000 : 27-29).

Quant à la radio, son implantation est généralement plus ancienne dans les régions sous la dominance anglophone. Dans un premier temps, ce sont les radios étrangères qui émettent dans les capitales. Avec la Seconde Guerre mondiale des émissions locales se développent et de nouvelles stations voient le jour, avec une attention particulière pour le public local et donc, les émissions en langues locales, surtout dans les zones anglophones. Les Africains qui y participent sont souvent parmi les premiers à manifester une conscience politique (Tudesq 1998 : 72-73). En Afrique francophone, française et belge, la radio, introduite dans les années 1950, au départ exclusivement en français, est un outil d'information destiné aux colons.

Les indépendances : le monopole de l'information au nom de l'unité nationale

Après les indépendances, la presse écrite dans les zones anglophones, ayant participé largement au mouvement nationaliste contre les autorités coloniales, garde son attitude hostile à l'encontre du gouvernement issu de l'indépendance. La presse garde dans ces

⁷ Avant la Première Guerre mondiale, la presse au Ruanda-Urundi était sous domination allemande. D'après Tudesq (1995 : 23-24), l'Allemagne joue un moindre rôle dans l'histoire de la presse en Afrique à l'exception des missionnaires. Les autorités allemandes favorisent les publications en langues africaines mais la loi allemande sur la presse de 1874, libérale, est modifiée en 1992 dans le sens que le gouverneur dans les colonies peut interdire l'entrée des périodiques venant de l'étranger et suspendre les publications locales.

zones une liberté relative, contrairement à la presse écrite dans les zones francophones où au nom de l'unité nationale, donnant lieu à l'installation du parti unique, l'Etat exerce le monopole de l'information, réduisant l'information à la propagande tout en faisant des journalistes des fonctionnaires (Tudesq 1999 : 5).

Quant à la radio et la télévision, la situation n'est pas aussi différente dans les deux zones, partout sous contrôle de l'Etat. L'implantation de la radio coïncide, dans la plupart des pays, avec l'avènement de l'autonomie ou de l'indépendance et, vu son caractère plus adapté aux contextes africains - la presse écrite restant difficilement accessible par le taux élevé d'analphabétisme, les problèmes de coût et de distribution - elle prend rapidement une place importante dans les stratégies des nouveaux gouvernements comme un instrument de l'unité nationale. Cependant, le contenu des radios démontre que derrière l'idéologie de l'unité nationale se cache la simple volonté d'asseoir un pouvoir solide. L'importance de la radio apparaît d'autant plus que c'est le seul moyen de communication des dirigeants pour s'adresser à toute la population. Cette donne explique d'ailleurs pourquoi les bâtiments de la radio constituent un enjeu décisif lors des coups d'Etat ou des révolutions, le nouveau pouvoir affirmant son autorité par une allocution à la radio (Tudesq 1999 : 6). L'entrée de la télévision en Afrique noire est, à quelques exceptions près, postérieure aux indépendances et se développe d'abord dans les pays anglophones avec une mission éducative. Après les indépendances, la télévision s'est implantée progressivement partout en Afrique comme un instrument du pouvoir et les fonctions éducatives et culturelles se sont vues remplacées par la fonction de promotion des régimes en place et des émissions de divertissements surtout importées (Tudesq 1999 : 6-7). Ainsi, pendant trente ans, l'information est monopolisée au nom de l'unité nationale et de l'idéal du développement de la nation et donc, de la nécessité d'œuvrer collectivement en absence de toute divergence.

Vers une libéralisation des médias

Depuis la fin des années 1980 l'Afrique subsaharienne a connu une remise en question de ses systèmes politiques monopartisans accompagnée d'un mouvement de démocratisation. Plusieurs facteurs ont contribué à la remise en question des dictatures. Certains facteurs sont externes tels que l'effondrement du monde soviétique pour certains, ou l'intervention des institutions internationales comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). Pour remédier aux crises économiques, ces organismes internationaux imposent des conditions d'assainissement des finances passant par des «ajustements structurels» qui affaiblissent l'Etat et suscitent le mécontentement. D'autres facteurs sont internes, parmi lesquels un mécontentement généralisé, intensifié par la crise économique et sociale. En effet, comme le souligne Tudesq (1995 : 100), «[l]e favoritisme, le clientélisme et la corruption sont moins supportables quand la

pénurie s'accroît». Dans plusieurs pays, les opposants du système du parti unique réussissent à se faire entendre à l'extérieur, notamment auprès d'Etats créanciers, investisseurs et donateurs. Ainsi, le discours de La Baule concrétise, du côté francophone, la pression sur les gouvernements pour une politique plus démocratique. Qu'il s'agisse des organismes internationaux, comme le FMI ou la Banque mondiale, ou des pays donateurs, les prêts ou les investissements étrangers sont de plus en plus conditionnés par l'adoption de mesures plus libérales, parmi lesquelles un moindre contrôle des médias, ainsi que des réformes structurelles limitant le poids de l'Etat sur la vie économique par des privatisations.

Au niveau politique, l'Afrique connaît donc de profondes mutations. Si, au moment de la chute du mur de Berlin, 45 Etats d'Afrique subsaharienne étaient gouvernés par des régimes militaires ou à parti unique, dix-huit mois plus tard, plus de la moitié d'entre eux s'étaient convertis aux élections multipartisanes. Malgré les différents résultats de cette vague de démocratisation, variant entre des systèmes démocratiques plus ou moins réussis jusqu'à la réinstallation de dictatures, les paysages médiatiques ont été caractérisés par une libéralisation.

Dans ce contexte de démocratisation, un séminaire pour le développement d'une presse africaine indépendante et pluraliste est organisé à Windhoek (Namibie), parrainé par l'Organisation des Nations unies (ONU) et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), au cours duquel est adoptée, le 3 mai 1991, la «Déclaration de Windhoek». Cette déclaration souligne le lien entre une presse indépendante, pluraliste et libre et le progrès et la préservation de la démocratie et le développement économique (article 1). La déclaration de Windhoek vise alors la promotion d'une presse «indépendante» (article 2)⁸ et «pluraliste» (article 3)⁹.

Il faut d'ailleurs souligner le rôle important de la presse dans la remise en question des anciens régimes et l'évolution vers plus de liberté. La libéralisation de la presse écrite est une des premières revendications des mouvements remettant en cause les dirigeants africains, d'ailleurs une des premières concessions, accompagnée ou non de la fin du monopartisme. Il s'agissait, apparemment, d'une revendication plus facile à satisfaire que celles qui concernaient le niveau de vie ou l'emploi ; c'était cependant la porte ouverte à l'expression d'autres revendications, politiques ou sociales (Tudesq 1995 : 111).

⁸ «Par presse indépendante doit s'entendre une presse sur laquelle le pouvoir public n'exerce ni emprise politique ou économique ni contrôle du matériel et des équipements nécessaires à la production et à la diffusion de journaux, magazines et périodiques» (Déclaration de Windhoek 1991).

⁹ «Par presse pluraliste doit s'entendre la suppression des monopoles de tous genres et l'existence du plus grand nombre possible de journaux, magazines et périodiques reflétant l'éventail le plus large possible des points de vue de la communauté» (Déclaration de Windhoek 1991) .

Si, jusqu'en 1990, dans la plupart des pays africains de la zone francophone, les médias se limitent à un journal gouvernemental et une radio et télévision étatiques, le processus de transition politique s'accompagne de l'émergence de la presse privée, bouleversant ce monopole et rompant avec la langue de bois. Cette libéralisation de la presse fait paraître une presse qui privilégie l'opinion d'abord parce que cette liberté d'expression est nouvelle, du moins en Afrique francophone, et ensuite parce l'accès à l'information lui est plus difficile et plus coûteux.

C'est donc d'abord la presse privée qui se développe, suivie quelques années plus tard par le secteur audiovisuel, «les fréquences ne pouvant être octroyées aussi facilement que les récépissés d'enregistrement des titres de presse» (Frère 2001 : 29). L'éclosion des radios privées ne s'est produite qu'après l'apparition de nouvelles lois sur la presse et l'installation d'instances de régulation. Ainsi, la plupart des pays laissent passer plusieurs années entre la reconnaissance du principe de l'existence de radios indépendantes du gouvernement et la fin effective du monopole (Tudesq 2002 : 51). Les premières radios privées étaient des radios religieuses, souvent internationales. Avec l'aide extérieure, des radios rurales se sont également développées à côté des radios privées nationales.

Au cours des années, des radios de toute sorte (commerciales, confessionnelles, communautaires et associatives) voient le jour et les radios internationales s'installent dans toutes les grandes villes africaines. Les télévisions privées restent en général limitées. Les agences de presse se sont également développées. Dans la plupart des pays en Afrique, la radio reste prépondérante, ce qui s'explique par les atouts que ce média offre : «l'oralité et l'audience possible par les analphabètes, les postes transistors ne nécessitant pas l'électrification, leur coût modeste, (le réapprovisionnement en piles posant parfois problème), le faible coût des installations d'émission, la FM¹⁰ permettant de multiplier les émetteurs et d'émettre pour une communauté de quelques milliers de personnes et dans les langues qui ont un nombre réduit de locuteurs» (Tudesq 1999 : 15).

Les acquis de la libéralisation des médias

Les médias en tant que contre-pouvoir

D'après Tudesq (1998 : 90), «[l]e premier apport des médias – plus particulièrement de la presse écrite – au mouvement actuel de démocratisation, ce fut la dénonciation de la langue de bois, la dénonciation de ce qui n'allait pas, en politique mais aussi dans

¹⁰ «La modulation de fréquence FM (Frequency Modulation) est une gamme d'ondes très courtes : la fréquence est le nombre de fois où l'onde se reproduit en une seconde, ou, si l'on préfère, le nombre de vibrations par seconde. Dans la FM, l'amplitude (la hauteur d'un signal sonore) ne varie pas, tandis que la fréquence varie. Elle évite en zone tropicale les changements de longueurs d'onde au cours de la journée» (Tudesq 2002 : 11).

l'économie et au sein de la société, amenant les médias gouvernementaux à en parler. La transparence des activités publiques est apparue comme une condition préalable de la démocratie que seuls la liberté de presse et le pluralisme des médias pouvaient assurer». L'information s'est enrichie, s'est élargie, faisant éclater les séparations entre la politique, l'économie et le social. La fonction critique de la presse a contribué à modifier la perception de l'homme au pouvoir, à la désacralisation des dirigeants, tout en relativisant également le discours de ces derniers. Cette attitude évoque alors la question de savoir si les médias sont devenus désormais un véritable contre-pouvoir. Si la crainte de voir étalés au grand jour leurs pratiques politiciennes, leurs malversations ou autres comportements indésirables a certainement modifié ces comportements de la classe politique, ces dénonciations ne suffisent généralement pas pour susciter un vrai changement dans les mentalités de la classe politique (Frère 2001 : 31). La puissance des médias en tant que contre-pouvoir reste donc limitée et le pluralisme de la presse, comme condition nécessaire au changement démocratique et à l'existence d'Etat de droit, ne suffit pas à libéraliser et démocratiser la vie politique.

Même s'il faut relativiser la véritable capacité des médias de changer les comportements politiques, les journalistes se sont comportés souvent en «chiens de garde» du processus démocratique, contribuant ainsi au bon déroulement de l'ouverture politique. Comme le confirme Frère (Frère 2001 : 32), «[d]'une manière générale, la presse privée a participé activement aux débats sur les réformes institutionnelles et politiques. Suivant pas à pas les conférences nationales et les scrutins électoraux, elle a pu parfois aller jusqu'à infléchir certaines décisions politiques : non seulement observatrice et juge du processus de transition, elle s'y est souvent positionnée en actrice». Ainsi, les élections, ont particulièrement profité du développement médiatique : l'implication croissante des médias a beaucoup contribué à l'émergence de la citoyenneté et les journalistes ont été parmi les observateurs des élections les plus vigilants.

L'émergence d'un nouvel espace public

L'apparition de la presse privée, d'abord les journaux et après les radios, a ouvert un espace d'expression pour la population, les journaux plutôt pour l'élite urbaine, les radios pour toutes les branches de la société. Les radios, s'adressant aux populations dans leur langue, leur donnant aussi la parole, ont changé la nature des rapports entre les gouvernants et les administrés. En particulier, l'utilisation des langues nationales a joué un rôle fondamental dans la perception et l'appropriation des concepts et donc, des réalités par les populations. Frère (2001 : 33) constate qu'«[a]ujourd'hui, les médias privés ont sans doute contribué à estomper la peur de s'exprimer librement, à ancrer dans l'esprit de nombreux citoyens qu'il est légitime d'avoir une opinion propre. Ils ont posé

les bases d'un véritable espace public dont on ne peut guère imaginer qu'il puisse être éradiqué».

Réformes du cadre législatif

Comme le souligne Frère (2001 : 33), «[l]a proclamation de la liberté de la presse ne suffit pas à garantir que l'exercice de cette liberté se fasse dans le sens de la consolidation de la démocratie», ce qui fait que la plupart des pays africains ont adapté la législation régissant la presse au nouveau paysage médiatique pluraliste. La législation des médias diffère selon les pays mais il est à souligner que les années 1990 voient une modification générale des lois sur la presse, reconnaissant le pluralisme et la liberté de la presse. Ces nouvelles lois sont souvent libérales bien que des traces d'autoritarisme y subsistent comme par exemple le dépôt légal, l'obtention d'un récépissé autorisant la sortie de chaque numéro, le pouvoir du ministre de la Communication de sanctionner, saisir ou suspendre un organe sans motivation explicite (Frère 2001 : 34). En outre, la nouvelle législation a codifié les délits d'outrages envers les chefs d'Etat, les ministres, les hauts fonctionnaires, tout ce qui concerne les atteintes à l'ordre public, à la morale, à la diffusion de fausses nouvelles ; des sanctions sévères, des peines de prison sont prévues. D'après Tudesq (1999 : 43), «[i]l en a résulté une multiplication de poursuites, arrestations, condamnations de journalistes pour des motifs souvent futiles. L'indépendance de la magistrature n'est pas suffisamment établie dans beaucoup de pays. Ainsi, pour avoir fait allusion à la mauvaise santé du chef de l'Etat (à tort ou à raison), plusieurs journalistes se retrouvent en prison».

Ces nouvelles lois prévoient également la création d'une instance de régulation censée de réguler un espace médiatique libéralisé mais aussi d'assurer la protection des médias professionnels. Pour reprendre les mots de Frère (2001 : 37), «[l]'existence de ces instances constitue un acquis démocratique indéniable car elles ancrent le principe de la liberté d'expression tout en symbolisant la nécessité d'asseoir la pratique de cette liberté sur certaines règles qui garantissent son exercice légitime et respectueux des droits de chaque citoyen». Dans la pratique, l'efficacité de ces instances dépend de l'étendue de leurs compétences, de leur degré d'indépendance envers les pouvoirs politiques et des moyens de fonctionnement mis à leur disposition. Comme souligné par Frère (2001 : 37), «beaucoup d'entre elles sont privées de toute efficacité réelle, le gouvernement ne leur octroyant pas une subvention suffisante ; d'autres subissent lourdement les pressions de l'Etat».

L'environnement professionnel : vers plus de solidarité

La prolifération des médias privés a également entraîné une redynamisation de l'environnement professionnel et la multiplication des associations. En général, avant

1990, il n'existait qu'une seule association regroupant les journalistes fonctionnaires des médias d'Etat. Au cours des années ces associations, regroupant désormais journalistes des médias d'Etat et des médias privés, se sont multipliées considérablement. Ces organisations suscitent le développement d'une solidarité entre les professionnels, permettant d'exprimer collectivement leurs demandes et de se protéger face aux menaces qui entravent l'exécution de leur profession (Frère 2001 : 38).

Difficultés et défis

Malgré le développement progressif du paysage médiatique, les obstacles restent multiples : citons la politisation des médias, le contrôle et les menaces des pouvoirs politiques sur les médias, le contexte économique défavorable et le manque de formation en journalisme (Frère 2001 : 30).

Beaucoup de journaux ont conservé un ton engagé tel qu'utilisé dans le contexte du militantisme contre les anciens régimes autoritaires, et ils demeurent plus des organes d'opinion que d'information. De nombreux titres sont liés plus ou moins ouvertement à des partis ou des hommes politiques. Certains ne paraissent d'ailleurs que ponctuellement, au moment des échéances électorales. Comme le souligne Frère (2001 : 51), «[l]a connivence entre le monde médiatique et le monde politique est inévitable et d'autant plus compréhensible dans un contexte économique difficile où la fonction politique, qui permet l'accès aux ressources de l'Etat, reste un moyen stratégique d'enrichissement. Cependant, cette trop grande affinité des médias et du monde politique génère une série de dysfonctionnements graves. D'une part, les médias peuvent être utilisés comme des armes politiques au service de discours extrémistes. (...) D'autre part, cette inféodation des médias aux partis pose un obstacle à l'instauration de la solidarité professionnelle car les préoccupations professionnelles communes s'effacent devant d'autres critères et sentiments d'appartenance». La liberté de la presse comporte donc également ses effets pervers, donnant libre cours à des journaux à sensation ou à scandale et même aux médias, journaux et radios, qui enveniment les conflits, voire attisent les passions ethniques.

En dehors des relations de connivence entre les médias et les pouvoirs politiques, l'Etat continue à exercer dans certains cas une censure sur les médias. A cela s'ajoute que dans de nombreux pays, les pressions de l'Etat se font également sentir sur l'appareil judiciaire. La pression de l'Etat se fait également sentir sur les médias d'Etat, bien que son emprise ait fortement diminuée depuis l'éclosion et donc la concurrence des médias privés, les confrontant avec la pluralité des voix et des approches. Les médias gouvernementaux ont dû s'adapter à cette nouvelle situation et s'ouvrir à des tendances diverses. Ces médias se voient obligés d'évoluer vers une philosophie de service public et

donc, vers l'ouverture à toutes les opinions, vers le respect des équilibres lors des campagnes électorales, mais aussi vers la prise en charge de tous les besoins en informations ressentis par la population auxquels les médias privés ne répondent. Face à ces devoirs, ces médias sont confrontés à de nombreux obstacles tels que le manque de compétences adéquates, plusieurs de ces médias ayant vu fuir leurs ressources humaines les plus performantes vers le secteur privé où les rémunérations sont plus consistantes. De plus, leurs infrastructures sont souvent désuètes (Frère 2001 : 52-54).

Le développement des médias privés s'est accompagné d'un appui considérable des bailleurs de fonds : soutien direct aux médias, aide à la structuration du secteur de la presse, formation des professionnels de l'information, appuis institutionnels, amélioration de l'accès aux sources d'information, défense de la liberté de la presse et des journalistes, etc. Ces interventions ont parfois généré des effets pervers tels que la «dispersion d'une demande motivée par des préoccupations individuelles, course aux 'per diem', dépendance de certains médias» (Frère 2001 : 41). L'importance des appuis des bailleurs reflète également les difficultés auxquelles les médias sont confrontés. Même si le contexte de chaque pays est différent, quelques difficultés semblent se présenter de manière récurrente dans la majorité des pays. Il s'agit des contextes économiques peu favorables au bon fonctionnement des médias, marqués par des environnements politiques instables où l'économie informelle prédomine largement. Dans ces contextes, le nombre d'opérateurs économiques restant limité, le marché de la publicité est réduit et ne peut pas offrir de ressources suffisantes aux médias leur permettant de fonctionner. Le manque de moyens entraîne des pratiques de corruption, de manipulation des médias par des hommes politiques, des hommes d'affaires, etc. (Frère 2001 : 44-45).

La presse écrite est confrontée à des problèmes supplémentaires, notamment dus au taux élevé d'analphabétisme. Le fait d'être écrite majoritairement en français réduit son public potentiel. A cela s'ajoute le faible tirage et le manque de réseaux de distribution. En Afrique francophone, la presse n'attire pas les capitaux des hommes d'affaires - contrairement à ce qui se passe en Afrique anglophone - soit parce qu'elle n'est pas rentable, soit que la pression des gouvernants ou seulement la crainte de leur déplaire dissuade les milieux d'affaire d'investir dans la presse indépendante (Tudesq 1995 : 122-123).

Cette introduction expose la problématique et le champ d'intérêt de cette étude et présente un cadre de référence théorique et contextuel. Avant de nous intéresser à la mise en œuvre des rapports entre les médias et les acteurs politiques, nous aborderons dans la partie suivante, les approches méthodologiques qui guident l'analyse de ces relations.

1. APPROCHES METHODOLOGIQUES

1.0. Introduction : structuration du chapitre

La présente partie est consacrée à la description des approches méthodologiques sur lesquelles se fonde l'analyse du discours des médias. Outre cette introduction, quatre grands points y sont développés. Le premier, ci-après numéroté 1.1, concerne notre recherche de terrain. Y sont apportées des précisions sur le lieu, le temps, les forces et les faiblesses, ainsi que sur la manière dont nous avons collecté les informations nécessaires à la sélection et l'interprétation de nos données. Au point 1.2, nous présentons les critères de sélection qui ont conduit à la composition de notre corpus, tout en expliquant les limitations de ce corpus. Le point 1.3 traite de l'analyse des données et, par conséquent, de l'analyse du discours des médias. Dans un premier temps, il s'agit d'expliquer le but de ce genre d'analyse pour ensuite développer les approches méthodologiques utilisées. Nous insistons sur le fait que notre approche est avant tout qualitative et nous justifions ce choix en démontrant pourquoi une approche quantitative ne correspondrait pas à notre objet de recherche. Dans le chapitre sur les méthodologies utilisées, une section sera consacrée à la précision du concept d'idéologie afin de comprendre son importance dans la détermination des méthodes adoptées pour l'analyse du discours des médias. Ces méthodes seront expliquées en détail sous les dénominateurs de l'analyse critique du discours et de la pragmatique. Le chapitre sur les instruments de l'analyse linguistique n'explique pas seulement ces instruments mais en présente également la mise en application avec des exemples sortant du cadre de notre corpus. Il s'agit de démontrer comment l'analyse réalisée à l'aide de ces instruments contribue à mettre en lumière les stratégies du discours des médias dans leur processus de la construction des identités politiques et, à travers celle-ci, leur positionnement vis-à-vis de ces acteurs politiques en question. Ce qui permet ensuite de déterminer leur contribution éventuelle au débat politique tient au fait que cette analyse nous amène par ailleurs à découvrir les idéologies dont le discours des médias est imprégné. Au point 1.4, nous rappelons l'importance du contexte socio-politique dans l'analyse du discours. Ce dernier point mènera d'ailleurs à la partie suivante qui donne justement les précisions sur ces contextes.

1.1. Présentation des recherches de terrain et de la collecte des données

Pour la collecte des données nous avons effectué des recherches de terrain inspirées des méthodes utilisées dans l'approche ethnographique. L'ethnographie peut être vue comme un ensemble d'approches interprétatives dans le domaine de l'anthropologie, discipline qui décrit et analyse l'organisation sociale des activités humaines. La recherche ethnographique de terrain et l'observation participative sont donc des méthodes de recherche développées dans le domaine de l'anthropologie mais qui ont également connu un certain retentissement dans d'autres disciplines de recherche. L'essentiel de cette approche réside dans le fait qu'elle met le chercheur au milieu de ce qu'il ou elle veut étudier, ce qui lui permet d'observer les phénomènes tels que perçus par les protagonistes. Le chercheur participe aux situations qu'il étudie afin de cerner les idées, les valeurs, les habitudes et les façons d'agir de la communauté sur le terrain. En prenant part à cette communauté, le chercheur a accès à des dimensions de cette réalité autrement restées inaccessibles. Si l'observation et l'expérience directe sont les premiers instruments pour la collection des données, le chercheur peut également recourir à des entretiens, collecter des documents ou utiliser d'autres moyens pour obtenir des informations. La recherche ethnographique est cyclique, c'est-à-dire que la collection des données, leur analyse et leur interprétation sont continuellement liées et indissociables (Van den Bulck 2002 : 73-75). Cependant, selon la discipline, cette méthode fait appel à des approches différentes, allant d'une observation participante réelle dans laquelle le chercheur prend part effectivement à toutes les activités appropriées de la société étudiée, à une participation telle que nous l'avons envisagée, visant à l'introduction dans la société étudiée à travers une interaction discursive intensive, créant la confiance, avec les protagonistes (du milieu étudié). Même si les approches diffèrent, dans toute recherche de ce type, le rôle du chercheur est très important et ce rôle peut varier d'un observateur restant en retrait de la communauté observée jusqu'à devenir un participant à part entière de la communauté concernée. Les deux positions ont leurs avantages et leurs inconvénients, le mieux étant dès lors de trouver un juste milieu qui permette notamment de créer une relation de confiance avec les personnes rencontrées sur le terrain, dans les limites permises par l'identité du chercheur (âge, genre, nationalité, langue, etc.).

Afin de cerner les spécificités du contexte dans lequel se situe le discours des médias, objet de notre analyse, nous faisons justement appel à une recherche de terrain telle qu'expliquée ci-dessus et ce, notamment à travers une interaction discursive avec les protagonistes. Cette approche est motivée par le fait que notre recherche porte sur une société très différente de celle que nous connaissons et dont il est difficile de se rendre familier sans interagir directement avec ses membres ou l'observer de l'intérieur. En outre, il faut ajouter que le contexte du Burundi est lourdement chargé en expériences

traumatisantes, le rendant complexe et difficile à appréhender pour un étranger. Nous avons effectué plusieurs visites de terrain nous permettant de tisser progressivement un lien de confiance avec les membres de la société qui nous intéressait et ainsi d'obtenir des informations qui seraient autrement restées inaccessibles. Les moments de ces visites ont été choisis d'une part en fonction de leur importance pour notre sujet de recherche, comme par exemple les élections de juillet 2005, et, d'autre part, en fonction des besoins de notre étude même (février-mars 2006, septembre 2006 et mai-juin 2007). En ce qui concerne le lieu, nous avons concentré nos recherches sur la capitale, Bujumbura, étant donné que les rédactions de tous les médias y sont regroupées et que la plupart des personnes ressources s'y trouvent également. Nous nous sommes malgré tout rendue à l'intérieur du pays afin d'en connaître les réalités.

Les procédés utilisés pour la collecte de l'information s'inscrivent dans la démarche évoquée ci-dessus : premièrement, l'observation du contexte en général et, plus spécifiquement, celui des médias ; deuxièmement, la participation au sein des rédactions afin d'expérimenter de l'intérieur le fonctionnement des médias ; troisièmement, les entretiens et les conversations informelles ; et finalement, la collecte des documents. Il faut souligner que l'identité et donc le statut de femme blanche, d'âge relativement jeune et de nationalité belge de l'observatrice ont inmanquablement eu des répercussions sur la façon de se faire une certaine place dans la société et d'avoir accès aux informations. Notre sentiment général nous amène à conclure que ces répercussions se sont avérées plutôt positives. L'observatrice ne s'est vue opposée un refus d'accès à des informations ou d'entretien qu'à de très rares occasions. Au contraire, les personnes ressources se sont en général montrées très disponibles s'agissant de fournir les informations recherchées. Cependant, en raison de facteurs circonstanciels (indisponibilité ou absence de la personne de contact, indisponibilité ou absence de la personne autorisée à transmettre le(s) document(s), document(s) introuvable(s) suite à un déménagement, etc.), l'accès aux personnes ressources et aux documents a pu se révéler parfois difficile voire impossible. Le choix de faire plusieurs séjours de terrain de durée assez courte se justifie justement par la nature cyclique de la recherche qui implique que la collecte des données, leur analyse et leur interprétation se soient succédées à plusieurs reprises permettant ainsi de se compléter et de se corriger mutuellement. Ce processus cyclique et le fait de retourner plusieurs fois sur le terrain, nous ont permis d'adapter et de préciser notre question de recherche, de compléter notre corpus, d'améliorer notre analyse et de confronter nos interprétations avec la vision des personnes-clé du domaine des médias. Ainsi, nous avons pu interpréter nos données, c'est-à-dire le discours des médias, à travers l'étude et l'observation de leur contexte direct et plus large, à travers l'analyse textuelle et linguistique à proprement parler, et à travers les réflexions des tiers quant à ceux-ci, réflexions recueillies par le biais des entretiens. Une autre justification des séjours

multiples sur le terrain est à chercher dans le fait que nous nous sommes attelée à suivre l'évolution du paysage médiatique et politique tout au long de la période de notre recherche. Il fallait dès lors obtenir des mises à jour aussi exhaustives que possible, ce qui demeurait quasiment irréalisable à distance. De plus, nos allers et retours répétés nous ont donné l'opportunité d'interroger les mêmes personnes à plusieurs reprises, ce qui a permis d'arriver à un tableau assez nuancé et complet de leurs points de vue et de suivre l'évolution éventuelle de leur vision. Il faut souligner que notre interprétation du corpus est avant tout guidée par notre connaissance du contexte, acquise à travers ces recherches de terrain et la lecture des quelques ouvrages traitant du Burundi. Même si nous avons pu observer le contexte du pays de l'intérieur, notre interprétation n'en reste pas moins, pour l'essentiel, basée sur un regard extérieur et risque donc d'être très différente de celle qu'apporterait quelqu'un vivant ce même contexte de l'intérieur.

Pour ce qui est de la sélection et de la collecte des données, nous avons utilisé la méthodologie de l'ethnographie telle que définie ci-dessus : pour arriver à la sélection des médias appartenant au corpus d'analyse et en connaître les pratiques de production, nous nous sommes basée sur l'observation des médias dans le contexte burundais afin de comprendre quels médias étaient les plus représentatifs. En ce qui concerne la compréhension des pratiques de production, pour les médias observés en 2005, nous avons participé aux réunions de rédaction des différents médias afin de saisir leur fonctionnement et accompagné les journalistes dans leurs reportages de terrain. Les résultats de ces observations se trouvent décrits dans la partie sur les conditions de production des médias (cf. infra 3.2.1 ; 3.3.1). Les informations concernant les journaux en place en 1993 reposent sur des entretiens avec des journalistes et des hommes politiques de l'époque (cf. infra 3.1.1). Ces entretiens avec des acteurs-clé du domaine des médias mais aussi avec des hommes politiques et des experts nous ont également servi pour comprendre le contexte des médias et le contexte plus large inhérents aux deux périodes. Etant donné que les documents écrits sur le Burundi sont limités et ne peuvent pas fournir toutes les informations nécessaires, nous avons eu recours à ces entretiens comme sources d'information complémentaires, non seulement au niveau du contexte mais aussi au niveau de l'analyse du discours des médias. A titre d'information, la liste complète des entretiens est disponible en annexe (cf. infra annexe n°1). Dans celle-ci, nous distinguons différentes catégories de personnes ressources à savoir : les responsables politiques, les journalistes, les représentants de la société civile en général, les experts (professeurs) et les représentants de la communauté internationale. Y sont repris non seulement des entretiens effectués au Burundi mais également en Belgique et ailleurs avec des Burundais et d'autres personnes ressources. Dans la plupart des cas, il s'agit d'entretiens individuels basés sur des questions ouvertes, adaptées en fonction de l'interlocuteur. Au-delà de ces interviews, relativement formelles et structurées, nous

avons tenu de nombreuses conversations informelles avec des membres des différentes catégories et, plus particulièrement, avec des journalistes. Ces conversations ou discussions se déroulaient également en groupe, toujours dans un contexte informel. Nous sommes consciente du fait que les informations sortant de ces entretiens constituent des atouts et des inconvénients. Bien que l'apport de témoignages directs et uniques de personnes ayant vécu le contexte et les réalités qui nous intéressent de manière privilégiée soit incontestable, il n'en pose pas moins des difficultés. En effet, face à des versions personnelles et donc subjectives des réalités étudiées, nous sommes amenée à nous interroger quant à la fiabilité de ces informations directes, d'autant plus que les différentes versions qui nous ont été livrées à propos de réalités identiques sont souvent apparues contradictoires, variant principalement en fonction de l'identité de la personne interviewée. Tout comme dans l'analyse du discours des médias, notre but n'est pas de juger de la véracité ou non des informations traitées mais de faire part de ces différentes versions, dressant ainsi le tableau le plus fidèle possible de la complexité du contexte et du discours étudiés.

1.2. Sélection et traitement des données : composition du corpus

1.2.1. La composition du corpus

Pour l'analyse du discours des médias, nous avons composé un corpus pour chacune des deux périodes électorales. La première s'étend du mois d'avril au mois d'août 1993, la seconde de mai à septembre 2005. Pour les élections de 1993, le corpus se compose exclusivement de la presse écrite. Même si la radio gouvernementale (*Radio Burundi*) existait, nous n'avons pu obtenir que des émissions ne contenant que des messages politiques délivrés par les représentants des deux grands partis politiques nationaux, l'Union pour le progrès national (Uprona) et le Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), antérieurement et postérieurement aux moments électoraux. Nous n'avons donc pas d'éléments présentant des interventions de journalistes et, s'agissant donc des discours politiques en tant que tels, ils ne correspondent pas à notre critère de sélection – le discours journalistique traitant de politique. En outre, nous ne disposons pas d'un échantillon représentatif pour toute la période électorale. Cette carence découle du fait qu'à l'époque, il n'y avait pas de système d'archivage systématisé à la *Radio-Télévision nationale du Burundi (RTNB)*. Nous n'avons dès lors pas pu trouver les émissions susceptibles de présenter un intérêt pour notre analyse. En ce qui concerne les journaux, nous avons la collection quasiment complète des numéros parus au cours des mois précédant et suivant les élections. Il est très difficile de trouver la collection complète de ces journaux étant donné qu'à l'exception du journal gouvernemental, ces journaux

n'existaient plus au moment de notre recherche. Nos principaux pourvoyeurs d'exemplaires ont été les particuliers (pour la majeure partie) et les archives de la documentation des Publications de presse burundaise (PPB) et du Conseil national de la communication (CNC), l'instance de régulation des médias. Les journaux étudiés sont : le quotidien gouvernemental, *Le Renouveau*, et des journaux privés, hebdomadaires ou bimensuels, dont deux se montrent proches de l'Uprona, *L'Indépendant* et *Le Carrefour des Idées*, un est l'organe d'expression officiel du Frodebu, *L'Aube de la Démocratie*, et trois se posent en «observateurs neutres», *Le Citoyen*, *Panafrika* et *La Semaine*. Nous donnons ci-dessous la liste des éditions analysées. Les lacunes de notre corpus sont dues à l'irrégularité de la publication, ou au manque de disponibilité de ces éditions. De plus amples informations sur ces journaux se trouvent dans la partie dédiée à l'historique (cf. infra 2) et aux conditions de production de ces journaux (cf. infra 3.1.1).

Tableau n° 1 : Corpus des journaux de 1993

	mars-avril	mai	juin	juillet	août
<i>Le Renouveau</i> (quotidien) 19 éditions. Numéros manquants : tous les numéros d'avril, juillet, août.		N° 4094 du 18 mai 1993. N° 4096 du 20 mai 1993. N° 4097 des 21 et 22 mai 1993. N° 4099 du 25 mai 1993. N° 4101 du 27 mai 1993. N° 4102 du 28 mai 1993. N° 4103 du 29 mai 1993. N° 4104 des 30 et 31 mai 1993.	N° 4106 des 2 et 3 juin 1993. N° 4107 des 4 et 5 juin 1993. N° 4111 du 10 juin 1993. N° 4112 du 11 juin 1993. N° 4113 du 12 juin 1993. N° 4114 des 13 et 14 juin 1993. N° 4119 du 19 juin 1993. N° 4121 du 22 juin 1993. N° 4123 du 24 juin 1993. N° 4126 des 27 et 28 juin 1993.	N° 4130 des 4 et 5 juillet 1993.	
<i>L'Indépendant</i> (hebdomadaire) 10 éditions. Numéros manquants : 62, 66, 67, 68.	N°58 du 27 mars 1993. N° 59 du 8 avril 1993. N° 60 du 21 avril 1993.	N° 61 du 5 mai 1993. N° 63 du 28 mai 1993.	N° 64 du 8 juin 1993. N° 65 du 21 juin 1993.		N° 69 du 9 août 1993. N° 70 du 14 août 1993. N° 71 du 21 août 1993.

<i>Le Carrefour des Idées</i> (bimensuel) 5 éditions. Numéro manquant : 25.	N° 23 du 15 au 31 mars 1993. N° 24 du 1 ^{er} au 15 avril 1993.	N° 26 du 15 au 30 mai 1993.			N° 27 du 1 ^{er} au 15 août 1993. N° 28 du 15 au 31 août 1993.
<i>L'Aube de la Démocratie</i> (bimensuel) 9 éditions.	N° 16 du 1 ^{er} au 15 avril 1993. N° 17 du 16 au 30 avril 1993.	N° 18 du 1 ^{er} au 15 mai 1993. N° 19 du 16 au 31 mai 1993.	N° 20 du 16 au 30 juin 1993.	N° 21 du 1 ^{er} au 15 juillet 1993. N° 22 du 16 au 31 juillet 1993.	N° 23 du 23 au 1 ^{er} août 1993. N° 24 du 16 au 31 août 1993.
<i>Le Citoyen</i> (bimensuel) 9 éditions.	N° 8 du 1 ^{er} au 15 avril 1993. N° 9 du 15 au 30 avril 1993.	N° 10 du 1 ^{er} mai 1993. N° 11 du 15 au 31 mai 1993.	N° 12 du 1 au 15 juin 1993. N° 13 du 15 au 30 juin 1993.	N° 14 du 1 ^{er} au 15 juillet 1993. N° 15 du 25 juillet au 10 août 1993.	N° 16 du 10 au 25 août 1993.
<i>Panafrika</i> (bimensuel) 9 éditions.		N° 1 du 12 mai 1993. N° 2 du 26 mai 1993.	N° 3 du 9 juin 1993. N° 4 du 23 juin 1993.	N° 5 du 7 juillet 1993. N° 6 du 21 juillet 1993.	N° 7 du 04 août 1993. N° 8 du 18 août 1993. N° 9 du 25 août 1993.
<i>La Semaine</i> (bimensuel) 8 éditions.		N° 1 du 29 mai 1993.	N° 2 du 12 juin 1993. N° 3 du 21 juin 1993.	N° 4 du 9 juillet 1993. N° 5 du 23 juillet 1993.	N° 6 du 3 août 1993. N° 7 du 14 août 1993. N° 8 du 28 août 1993.

Pour l'analyse du discours, nous avons pris en considération l'ensemble des numéros publiés par ces journaux durant la période qui nous intéresse, soit les mois précédant et suivant les élections présidentielles (du 1^{er} juin 1993) et législatives (du 29 juin 1993). Notre analyse porte donc en gros sur cinq mois. Seule exception, le journal gouvernemental pour lequel nous ne disposons pas de tous les numéros, limitant de manière générale notre sélection aux mois de mai et juin. En ce qui concerne la sélection des articles, et ceci vaut également pour les journaux de 2005, nous avons effectué une lecture superficielle de tous les articles pour ne garder que les articles ayant un contenu en relation avec les élections et les acteurs politiques en lice. Ces articles sélectionnés ont été soumis à une analyse du discours approfondie. Nous ne nous sommes pas limitée aux articles présentés à la Une ou aux éditoriaux étant donné que ces concepts ne suivent pas les règles du journalisme telles que nous les connaissons en Occident. En effet, plusieurs articles commencent à la première page et continuent au fil du journal. Quant aux

éditoriaux, leur style ne diffère guère des autres articles, la plupart des articles étant des articles d'opinion.

Notre corpus, tel qu'établi pour les élections de 2005, est composé d'articles et d'émissions respectivement tirés de trois journaux et de quatre radios. Les journaux sélectionnés sont des journaux paraissant à intervalles réguliers au cours de la période étudiée, à savoir le journal gouvernemental, *Le Renouveau* et deux journaux privés hebdomadaires, *Arc-en-ciel* et *Umntu-Lumière*. Il est intéressant de noter la réduction du nombre de titres par rapport à la situation en 1993. A ce propos, l'historique des médias permet de mieux comprendre ce phénomène (cf. infra 2). L'analyse porte sur cinq mois, de mai à septembre 2005, ce qui correspond à la période couvrant les cinq moments électoraux¹¹. Pour cette période, nous avons chargé quelqu'un d'acheter les numéros des journaux et ayant pu être sur place, nous avons réussi à compléter les éventuelles lacunes en contactant les directeurs de ces publications. Les numéros hebdomadaires ont été analysés dans leur totalité, alors que, pour la publication quotidienne, nous n'avons retenu que quelques numéros par semaine et de préférence le numéro publié le même jour que celui de la parution des hebdomadaires. Cette sélection a comme conséquence que nos conclusions ne donnent pas l'image globale de la couverture des événements par le quotidien.

Il nous paraît important de noter que le journal *Umntu-Lumière* insère souvent dans ses cahiers des articles issus de sites web, essentiellement pour des raisons de «remplissage» comme l'admet le directeur, M. Patrice Ndikumasabo (2005) et ceci malgré lui. Il est en effet préférable de publier seulement des articles de sa propre rédaction mais les moyens ne le permettent pas toujours. Même si M. Patrice Ndikumasabo (2005) confirme qu'il n'utilise que des articles s'inscrivant dans la ligne éditoriale du journal, l'image globale de ce journal nous apparaît plutôt hétéroclite. Nous avons choisi de ne pas analyser ces articles issus des sites web et de ne prendre en compte que les articles écrits par les journalistes de la rédaction, bien que la plupart d'entre eux soient des volontaires et des temporaires, le journal ne disposant pas de rédaction centrale, ni de personnel permanent. Ce choix est guidé par le fait que ces articles proviennent d'un autre médium et qu'ils sont donc écrits dans d'autres conditions et avec une autre logique. Dans l'éventualité où nous les prendrions en compte, il nous faudrait étudier les productions empruntées à des médias tels que *Net Press*, *Abarundi.org*, *Burundi News*, *Kirimba* et en connaître les conditions de production, celles-ci n'étant probablement pas identiques à celles du journal étudié. Le choix de ne pas analyser ces articles implique qu'il y ait inévitablement

¹¹ Elections communales du 3 et 7 juin 2005 ; les élections législatives du 4 juillet 2005 ; les élections sénatoriales du 29 juillet 2005 ; les élections présidentielles du 19 août 2005 ; les élections collinaires du 23 septembre 2005.

des lacunes au niveau du traitement de certains sujets dont la couverture est assurée exclusivement par les articles venant de ces sites web.

Tableau n° 2 : Corpus des journaux de 2005

	<i>Le Renouveau</i> 58 éditions numéro manquant : un numéro de la 2 ^{ième} semaine de mai	<i>Umntu-Lumière</i> 16 éditions numéro manquant : 39	<i>Arc-en-ciel</i> 20 éditions
Mai 2005			
Semaine 1	N°6477 du 02/05	N°032 du 06/05	N°49 du 06/05
Semaine 2		N°033 du 12/05	
Semaine 3	N°6489 du 18/05 N°6490 du 19/05 N°6491 du 20/05		N°50 du 19/05
Semaine 4	N°6492 du 23/05 N°6493 du 24/05 N°6494 du 25/05 N°6495 du 26/05 N°6496 du 27/05 N°6497 du 30/05 N°6498 du 31/05	N°034 du 27/05	N°51 du 27/05
Juin 2005			
Semaine 1	N°6500 du 02/06 N°6501 du 03/06 N°6502 du 06/06 N°6503 du 07/06		N°52 du 03/06
Semaine 2	N°6504 du 08/06 N°6505 du 09/06 N°6506 du 10/06 N°6507 du 13/06 N°6508 du 14/06 N°6509 du 15/06 N°6510 du 16/06 N°6511 du 17/06	N°035 du 08/06	N°53 du 10/06 N°54 du 17/06
Semaine 3	N°6512 du 20/06 N°6513 du 21/06	N°036 du 20/06	N°55 du 24/06
Semaine 4	N°6514 du 22/06 N°6515 du 23/06 N°6516 du 24/06 N°6517 du 27/06 N°6518 du 28/06 N°6519 du 29/06 N°6520 du 30/06	N°037 du 28/06	
Juillet 2005			
Semaine 1	N°6521 du 01/07 N°6522 du 04/07 N°6523 du 05/07		N°56 du 01/07
Semaine 2	N°6526 du 08/07	N°038 du 11/07	N°57 du 08/07

	N°6527 du 11/07 N°6528 du 12/07 N°6529 du 13/07		
Semaine 3	N°6531 du 15/07		N°58 du 15/07
Semaine 4	N°6536 du 22/07 N°6539 du 27/07 N°6541 du 29/07	N°040 du 27/07	N°59 du 22/07 N°60 du 29/07
Août 2005			
Semaine 1	N°6545 du 04/08 N°6546 du 05/08	N°041 du 04/08	N°61 du 05/08
Semaine 2	N°6551 du 12/08	N°042 du 12/08	N°62 du 12/08
Semaine 3	N°6555 du 18/08 N° 6557 du 22/08	N°043 du 22/08	N°63 du 18/08
Semaine 4	Spécial investiture : 26/08 N°6564 du 31/08	N°044 du 31/08	
Septembre 2005			
Semaine 1	N°6566 du 02/09	N°045 du 08/09	N°64 du 02/09
Semaine 2	N°6571 du 09/09 N°6574 du 14/09	N°046 du 14/09	N°65 du 09/09
Semaine 3	N°6576 du 16/09 N°6579 du 21/09 N°6581 du 23/09	N°047 du 21/09	N°66 du 16/09 N°67 du 23/09
Semaine 4	N°6584 du 28/09 N°6586 du 30/09	N°048 du 28/09	N°68 du 30/09

S'agissant du corpus des radios, nous avons sélectionné des programmes de la radio gouvernementale, *Radio Burundi*, et de trois radios privées, dont *Radio Bonesha*, *Radio publique africaine (RPA)* et *Radio Isanganiro* ; radios généralistes, présentant les taux d'audience les plus élevés¹² et diffusant sur la totalité du pays. En ce qui concerne la sélection des programmes, nous avons retenu deux programmes par semaine : un journal et un programme de débat, au contenu le plus souvent politique. Cette sélection a été guidée par notre intérêt pour la relation entre les médias et le processus et acteurs politiques qui s'illustre, comme l'on sait, davantage dans les journaux parlés et dans les débats politiques que dans les programmes de divertissement.

Le but de notre sélection était donc d'avoir, pour chaque radio, chaque semaine et, de préférence, le même jour, un journal et un débat politique. Au terme de notre analyse, ce but n'est pas totalement atteint, ne disposant pour l'ensemble des radios pas toujours d'un journal le même jour, ni d'un débat politique par semaine. Pour le mois de mai, nous avons essentiellement pu collecter des émissions de *Radio Isanganiro* et de *Radio Burundi*, ce qui explique que la plupart des extraits sélectionnés viennent pour cette période de ces deux radios. Les lacunes dans le corpus s'expliquent par les circonstances

¹² Ce constat ressort de nos entretiens avec des personnes ressources (cf. infra annexe 1).

dans lesquelles il a été constitué. Nous avons fait appel aux personnes sur le terrain pour enregistrer chaque semaine les programmes mais les conditions n'étaient pas toujours remplies pour que ces dernières puissent faire correctement leur travail (négligence, coupures d'électricité, autre occupation, etc.). A cela s'ajoute le fait que les radios ne conservent pas systématiquement leurs émissions et qu'il n'existe donc pas de possibilité de récupérer les émissions. Pour la période allant du mois de juillet au mois de septembre, nous avons pu compléter le corpus grâce aux archives du centre de monitoring des médias de l'Organisation des médias d'Afrique Centrale (OMAC) dont les activités d'archivage ont débuté en juillet 2005 (cf. infra 2).

Tableau n° 3 : Corpus des radios de 2005

	<i>RPA</i>	<i>Bonesha</i>	<i>Isanganiro</i>	<i>Radio Burundi</i>
Mai 2005				
Semaine 1	08/05 : «A visage découvert»	07/05 : journal	07/05 : «Mosaïque»	
Semaine 2	20/05 : journal		14/05 : «Mosaïque» 16/05 : journal	13/05 : journal
Semaine 3			21/05 : journal	15/05 : «Info+»
Semaine 4				24/05 : journal 22/05 : «Info+» 29/05 : débat
Juin 2005				
Semaine 1	03/06 : journal 05/06 : journal 06/06 : journal	Synergie : 03/06, 20h 03/06, 17h30 04/06, 6h30 04/06, 9h 07/06, 10h 07/06, 13h	Synergie : 03/06, 20h 03/06, 17h30 04/06, 6h30 04/06, 9h 07/06, 10h 07/06, 13h	Synergie : 03/06, 20h 03/06, 17h30 04/06, 6h30 04/06, 9h 07/06, 10h 07/06, 13h
Semaine 2	10/06 : journal	10/06 : journal	10/06 : journal 11/06 : «Mosaïque»	12/06 : «Info+»
Semaine 3	17/06 : journal 18/06 : journal	17/06 : journal 18/06 : journal	17/06 : journal 18/06 : journal	17/06 : journal 19/06 : journal 19/06 : «Info+»
Semaine 4	29/06 : journal 26/06 : «A visage découvert»	29/06 : journal	29/06 : journal 25/06 : «Mosaïque»	29/06 : journal
Juillet 2005				
Semaine 1	02/07 : journal 03/07 : journal 04/07 : journal 05/07 : journal 06/07 : journal 07/07 : journal	Synergie : 03/07, 20h 04/07, 9h 04/07, 20h 05/07, 6h30 05/07, 9h 05/07, 18h 06/07, 13h	Synergie : 03/07, 20h 04/07, 9h 04/07, 20h 05/07, 6h30 05/07, 9h 05/07, 18h 06/07, 13h	Synergie : 03/07, 20h 04/07, 9h 04/07, 20h 05/07, 6h30 05/07, 9h 05/07, 18h 06/07, 13h
Semaine 2	08/07 : journal	08/07 : journal	09/07 : journal	09/07 : journal

Approches méthodologiques

	09/07 : journal		09/07 : «Mosaïque»	10/07 : «Info +»
Semaine 3	15/07 : journal	15/07 : journal	15/07 : journal 16/07 : «Mosaïque»	15/07 : journal 17/07 : «Info +»
Semaine 4	22/07 : journal 30/07 : journal 31/07 : journal 31/07 : «A visage découvert»	25/07 : journal Synergie 29/07 : 13h et 18h, 20h et 22h 30/07 : 9h et 13h	23/07 : «Mosaïque» 22/07 : journal 25/07 : journal Synergie 29/07 : 13h et 18h, 20h et 22h 30/07 : 9h et 13h	22/07 : journal 24/07 : «Info +» 25/07 : journal Synergie 29/07 : 13h et 18h, 20h et 22h 30/07 : 9h et 13h
Août 2005				
Semaine 1	02/08 : journal	02/08 : journal	02/08 : journal	02/08 : journal 07/08 : «Info+»
Semaine 2	14/08 : journal 14/08 : «A visage découvert»	14/08 : journal	13/08 : «Mosaïque» 14/08 : journal	14/08 : journal 14/08 : «Info+»
Semaine 3	19/08 : journal	19/08 : journal 20/08 : journal	19/08 : journal 20/08 : journal 19/08 : «Mosaïque»	19/08 : journal 20/08 : journal 21/08 : «Info+»
Semaine 4	23/08 : journal 27/08 : journal	25/08 : journal 27/08 : journal	25/08 : journal 27/08 : journal 27/08 : «Mosaïque»	24/08 : journal 27/08 : journal 28/08 : «Info+»
Septembre 2005				
Semaine 1	01/09 : journal	01/09 : journal	01/09 : journal 03/09 : «Mosaïque»	01/09 : journal 04/09 : «Info+»
Semaine 2	12/09 : journal 09/09 : «A visage découvert»	12/09 : journal	12/09 : journal 10/09 : «Mosaïque»	12/09 : journal 11/09 : «Info+»
Semaine 3	18/09 : journal 21/09 : journal 18/09 : «A visage découvert»	17/09 : journal 21/09 : journal	18/09 : journal 21/09 : journal 17/09 : «Mosaïque»	17/09 : journal 21/09 : journal 18/09 : «Info+»
Semaine 4	22/09 : journal 23/09 : journal 24/09 : journal	22/09 : journal Synergie : 23/09, 24/09	22/09 : journal Synergie : 23/09, 24/09	22/09 : journal Synergie : 23/09, 24/09

La raison pour laquelle nous avons voulu une sélection reprenant des journaux parlés diffusés le même jour s'explique par le fait que nous souhaitons parvenir à une comparaison plus ou moins systématique des radios entre elles. Par exemple, en comparant les journaux parlés de la même journée des quatre radios, nous pouvons découvrir que tel ou tel thème est traité par une radio et non par une autre. Mais cela ne nous permet par contre pas de conclure que la radio qui n'a pas traité le thème en question ne s'y intéresse pas car il se peut que ce thème ait été traité un autre jour. Il s'agit donc plutôt d'analyser les grandes tendances et, au-delà, si un même thème est traité par les différentes radios, de comparer la façon de présenter l'événement.

Pour ce qui est de la sélection des dates des journaux parlés, il s'agit d'une sélection arbitraire et il n'est donc pas sûr qu'il s'agisse des émissions les plus pertinentes par rapport au thème qui nous intéresse. Les émissions ne contenant pas d'information sur les élections ou tout autre thème politique n'ont dès lors été ni transcrites ni analysées.

Quant aux débats, nous en présentons quelques caractéristiques générales même si la comparaison systématique entre les radios à ce niveau paraît impossible car il n'y a pas de régularité de diffusion égale pour toutes les stations. De plus, la nature des émissions n'est pas aisément comparable. En général, les émissions de débat sont programmées pendant le week-end, principalement le matin, afin de réunir le maximum d'auditeurs. Cependant, ces programmes ne sont pas diffusés de façon régulière, à l'exception d'«Info +», diffusé sur *Radio Burundi*, et de «Mosaïque», diffusé sur *Isanganiro* et présenté par Franck Kaze, de son vrai nom Gérard Nzohabona. Le programme de la *RPA*, «A visage découvert», est, quant à lui, diffusé en fonction de la disponibilité de son producteur et présentateur attitré, Eric Manirakiza, trait caractéristique que l'on retrouve dans les autres radios privées. Eric Manirakiza (2006) nous indique qu'en période électorale, il est souvent envoyé à l'intérieur du pays pour suivre la situation, ce qui explique l'irrégularité de son émission. Pour le programme «Tribune Bonesha» sur *Radio Bonesha*, la diffusion dépend avant tout de la disponibilité de la personne qui produit et présente le programme, Alice Hakizimana. Recrutée par l'Organisation des Nations unies (ONU) pour leur *Radio ONUB* (Opérations des Nations unies au Burundi) pendant la période électorale, elle n'a pas pu réaliser tout le long de la période qui nous intéresse. Malgré ces restrictions nous pouvons quand même comparer de façon plus générale les thèmes les plus souvent repris, les acteurs politiques les plus souvent présentés, les sources utilisées, etc.

En outre, il est important de rappeler que pendant les différents scrutins, *Radio Burundi*, *Radio Isanganiro* et *Radio Bonesha* ont fait partie de ce que l'on appelle la «Synergie des médias»¹³ (cf. infra 2.6.4.1). Par conséquent, au moment de l'organisation de la Synergie, les bulletins de nouvelles sont les mêmes pour ces trois radios.

¹³ Pendant le référendum et les élections communales, législatives, sénatoriales et collinaires les différentes radios se sont mises en synergie pour assurer une couverture maximale des élections. Il s'agit des radios *Bonesha*, *Isanganiro*, *Culture*, *Nderagakura (Scolaire)*, *Renaissance FM*, *CCIB FM+*, *Ivyizigiro*, *Radio Burundi* et également l'*Agence burundaise de presse (ABP)*, *Studio Ijambo* et *Studio Tubane* (pour plus d'informations, cf. infra 2.6.4.1).

1.2.2. Les limitations du corpus

En ce qui concerne les limitations du corpus, nous avons choisi de ne pas inclure la télévision, les sites internet, les agences de presse et les studios de production et ceci surtout pour des raisons pratiques, le temps dévolu à l'analyse étant restreint, mais aussi pour des raisons découlant de notre observation. Ainsi, la télévision ne peut atteindre qu'un nombre restreint de personnes. En dépit de son faible taux de pénétration, elle est pourtant le médium privilégié par les hommes politiques qui, souvent, ne commencent pas leur conférence de presse sans la présence de la télévision, un comportement plus guidé par la contemplation de soi qu'en raison d'un impact réel sur le public. Concernant les sites internet et les agences de presse, seule l'élite urbaine, unique frange de la population à jouir d'une connexion, a accès à leur contenu. Cette dernière limitation vaut d'ailleurs aussi pour les journaux. Enfin, les émissions des studios de production sont diffusées via les différentes stations de radios mais, souvent, leur contenu porte sur des sujets sociaux plutôt que politiques.

Il découle de ce qui précède que, dans le contexte du Burundi, le concept de médias de masse ne vaut que pour les radios ; les journaux, la télévision et l'internet n'offrant qu'un accès très limité. Ces derniers peuvent être qualifiés de médias élitistes et urbains. Malgré cette limite, nous avons choisi de prendre en considération pour notre analyse le discours des journaux car la presse écrite a joué un rôle important surtout pendant les élections de 1993, non pas à proprement parler par leur impact sur la population mais bien par leur participation au débat politique. En outre, même si leur tirage est faible, les différents titres circulent de main à main et leur contenu se diffuse de bouche à oreille. Une autre raison, plutôt d'ordre pratique, est que pour la période de 1993, les journaux sont les seuls médias dont les archives sont disponibles.

Une autre limitation à notre corpus réside dans l'absence d'émissions diffusées par les radios internationales émettant au Burundi (*Radio France internationale-RFI*, *Voice of America-VOA*, *British Broadcasting Corporation-BBC*). Cette restriction est guidée par notre intérêt de recherche, qui consiste à analyser le traitement de la politique par les médias locaux. Il faut ajouter que, pour suivre le processus électoral, l'ONUB a créé un studio de production diffusant ses émissions par l'intermédiaire des stations de radio locales soumises à notre analyse. Il aurait pu être intéressant de les prendre en considération afin de voir dans quelle mesure le traitement des informations concernant le processus électoral pouvait différer, étant donné que le but de l'ONUB était d'accompagner le processus électoral avec des émissions spécifiques. Mais pour des raisons pratiques, une fois encore liées à des restrictions d'ordre temporel et du fait de notre point focal centré sur les médias locaux, nous n'avons pas analysé ces émissions.

Une autre limitation intervient au niveau de la sélection même des émissions radiophoniques et des articles. Le contenu politique se retrouve plus systématiquement dans les journaux parlés et les débats politiques que dans les programmes de divertissement, bien que ces derniers puissent également faire référence au politique, le fassent-ils de manière implicite. Cependant, la plupart de ces programmes sont en kirundi, ce qui constitue un obstacle important car cela implique de se fier à des traductions. Pour ce qui est des journaux, nous nous sommes également limitée à l'analyse des articles au contenu politique explicite tels que les articles se rapportant aux élections et aux partis politiques.

Une autre restriction concerne la langue¹⁴. Nous n'avons pas pris en considération les journaux et les émissions en kirundi, ayant opté pour un accès direct aux discours des médias et donc sans passer par des traductions. La plupart des journaux sont écrits en français et la plupart des journaux en kirundi sont des versions issues de journaux existant aussi en français, même si cela ne signifie pas forcément que les contenus des deux versions correspondent totalement. Nous pouvons même confirmer qu'il existe une différence dû au fait que les publics visés ne sont pas les mêmes, l'élite urbaine optant pour la version en français et la population rurale pour la version en kirundi. Ceci vaut pour quelques journaux en 1993. En 2005, les deux journaux privés de parution régulière sont écrits entièrement en français. Pour ce qui est des journaux parlés diffusés à la radio, les directeurs des différentes stations confirment que les versions en kirundi et en français sont préparées par le même journaliste et que les contenus ne diffèrent guère, même si des variations ne sont pas exclues – des propos confirmés par nos propres observations au sein des rédactions. A première vue, cette donne réduit le caractère limité de notre corpus. Or, il ne s'agit que d'un constat relatif car nous n'avons pas pu comparer systématiquement le contenu des deux versions. Quant aux émissions dédiées aux débats politiques, elles proposent des versions dans les deux langues. Ces débats sont généralement diffusés en direct et présentés par des journalistes différents. Le contenu de ces débats est par conséquent différent dans les deux langues, d'autant plus que ce ne sont pas toujours les mêmes personnes qui sont invitées. A cela s'ajoute que la langue elle-

¹⁴ Le français est introduit au Burundi en 1916 quand le pays devient un protectorat belge. Après l'indépendance, le 1er juillet 1962, le pays est resté officiellement francophone, bien que la constitution de mars 1992 ne mentionne plus explicitement, comme celle de juillet 1974, le français comme deuxième langue officielle. Mais aujourd'hui encore, malgré les efforts de scolarisation, seule une minorité de Burundais connaît et utilise le français. Le français est essentiellement sinon exclusivement appris et utilisé à l'école ou dans des situations formelles. C'est le kirundi, langue nationale et première langue officielle, qui sert de vernaculaire : parlée par la totalité de la population, c'est la langue de tous les jours et le vecteur historique et culturel du pays. Une troisième langue importante au Burundi est le swahili qui, bien qu'il n'ait aucun statut officiel dans le pays, est quand même utilisé dans les médias, radios et télévision, mais aussi parlé par un nombre non négligeable de jeunes urbains, de musulmans ou d'étrangers (Frey 1998).

même peut être à l'origine des variations. Les mêmes choses ne sont pas toujours dites dans les deux langues. Selon nos interlocuteurs, la version kirundi utilise parfois des termes plus «choquants» que la version française qui garde un langage plus prudent, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que c'est la version que les étrangers et donc les bailleurs peuvent comprendre.

La période réduite sur laquelle s'étend notre analyse constitue une autre limite. Comme nous l'expliquons dans la partie introductive (cf. supra 0.1), ce choix est guidé par nos priorités de recherche, notamment celles de découvrir la contribution des médias au débat et à l'évolution politiques pendant les élections et de mieux comprendre cette évolution politique justement à travers le discours des médias et donc, à travers un regard de l'intérieur. Les élections constituent un moment limité dans le temps où les relations entre les acteurs politique et les médias deviennent particulièrement importantes, dans la mesure où les médias jouent un rôle décisif dans les confrontations politiques, entre autres, en tant qu'instruments de propagande ou en tant qu'observateurs et garants du processus.

1.2.3. Les spécificités du corpus

Dans le cadre d'une recherche orientée sur la découverte des idéologies, les données doivent répondre à un certain nombre de conditions nécessaires telles qu'énoncées par Verschueren (sous presse). Tout d'abord, du point de vue quantitatif, l'échantillon de données étudié doit être suffisamment important. Ensuite, du point de vue qualitatif, les données doivent être choisies de sorte qu'elles soient adaptées au but de la recherche. Dès lors, notre corpus couvre la période des deux campagnes électorales dans son entièreté et de façon systématique, seuls quelques-uns des numéros de journaux et de programmes radiophoniques étant manquants. La quantité de notre corpus et son caractère assez complet et varié en constituent également les principales qualités. Une troisième condition concerne le type de données : celles-ci doivent être variées tant sur le plan horizontal que sur le plan vertical. La variation horizontale fait référence à la nécessité de porter l'analyse sur différents types de discours présents dans la société tandis que la variation verticale se rapporte aux différents niveaux structurels de l'analyse. En ce qui concerne nos données, bien qu'il s'agisse d'un seul type de discours, celui des médias, ce discours est varié horizontalement et ce, pour deux raisons : différents types de médias, à savoir des journaux et des radios, sont porteurs de ce discours et, au sein du même média, il prend des formes variées, notamment à travers les journaux parlés et les émissions de débats. Indépendamment du fait que le discours des médias constitue le discours public par excellence et, par là même, reflète ce que vit la société, nos conclusions resteront limitées à ce type de discours et ne pourront dès lors pas porter sur l'ensemble des

discours issus de la société. Pour ce qui est de la variation verticale, notre analyse portera sur différents niveaux comme le choix des mots, l'intertextualité, les structures d'argumentation, le contenu implicite. Elle remplit de ce fait cette condition. Une dernière condition nécessaire concerne la testabilité de l'hypothèse selon laquelle les données de discours doivent en quelque sorte représenter ce que vit la société. Ce qui, pour nos données, peut être confirmé étant donné que le discours des médias reflète les idéologies présentes dans la société.

Le corpus étudié présente des différences notoires d'une période étudiée à l'autre. D'abord, nous verrons que les contextes sont très différents et qu'ils génèrent donc des modes de fonctionnement spécifiques pour les médias (cf. infra 2). En 1993, le contexte apparaît plus restrictif : les médias gouvernementaux sont contrôlés par l'Etat alors que les médias privés sont souvent associés aux partis politiques et donc directement influencés par le discours politique. En 2005, le contexte semble plus favorable au pluralisme et l'indépendance d'expression et le contrôle de l'Etat sur les médias publics est moins déterminant. En outre, les médias privés ne dépendent plus des partis politiques et sont donc moins directement le reflet d'une idéologie politique. Quant aux radios privées, elles dépendent des bailleurs de fonds étrangers. Ces conditions de production ont des répercussions directes sur le contenu du discours des médias et doivent de ce fait être prises en compte dans l'analyse de ce discours. Nous pouvons dire qu'il y a, en 1993, deux groupes d'auditeurs cibles : le public en général et les acteurs qui contrôlent les médias (l'Etat, les partis politiques). L'intervention de ces derniers, matérialisée par leurs exigences, peut avoir un impact sur le choix des journalistes d'adopter ou non des stratégies d'auto-censure ou de propagande. En 2005, cette influence directe de l'Etat et des acteurs politiques est certainement moins présente et les médias semblent être plus libres dans la détermination du contenu de leur discours, bien qu'il ne faille pas négliger l'influence potentielle des bailleurs de fonds étrangers sur les radios qu'ils financent. La composition du corpus étant distincte pour les deux périodes, nous avons décidé de ne pas systématiquement comparer le contenu et le discours émis par les médias pour chacune des deux périodes. Seuls les médias gouvernementaux font parties des deux périodes analysées ; les médias privés ayant tous changé.

Dans la présentation de notre analyse, nous citons de multiples passages directement tirés des journaux : ces journaux n'étant pas facilement disponibles, ce sont souvent les seuls exemplaires restant – cela est surtout vrai pour 1993. Concernant les passages radiophoniques, nous avons transcrit les parties des programmes correspondant à notre préoccupation de recherche, c'est-à-dire les parties traitant des acteurs et/ou des événements politiques. En ce qui concerne les débats, nous avons choisi de reproduire un certain nombre d'extraits, parfois longs, qui nous semble-t-il, sont révélateurs de la

dynamique des échanges de propos entre le journaliste et les invités, ou des invités entre eux.

1.3. Analyse des données : une analyse du discours des médias

1.3.1. But de l'analyse du discours des médias

L'intérêt pour le discours des médias et le but, au sens large, de notre analyse ayant été développés dans la partie introductive (cf. supra 0.1), il s'agit ici de préciser le but spécifique de cette analyse du discours des médias. Comme nous l'avons évoqué, l'analyse du discours des médias ne permettra pas de répondre à la question générale de l'impact des médias sur le débat et le processus politiques mais elle peut nous fournir des informations sur la contribution des médias au débat et à l'évolution politiques et, plus précisément à l'enjeu électoral. Une possible réponse à cette question consiste à analyser le positionnement des médias vis-à-vis des acteurs politiques. Ce positionnement peut se caractériser par une collusion entre les médias et les hommes politiques, mais également être marqué par des tensions ou encore par une certaine distance. Dans cette perspective, il est important de découvrir quelles sont les opinions et les idéologies présentées dans le discours des médias.

Le discours des médias contient souvent des opinions, surtout dans les éditoriaux pour ce qui concerne les médias occidentaux mais, comme nous l'avons souligné, dans le cas des journaux burundais, la plupart des articles sont des articles d'opinion. Selon van Dijk (1998 : 21-23), les opinions varient selon leurs présuppositions idéologiques. Les idéologies des journalistes influencent leurs opinions qui, à leur tour, influencent les structures mêmes du discours des médias. L'opinion peut être définie comme «une croyance évaluative». Toute croyance qui présuppose une valeur et qui contient un jugement sur quelqu'un ou quelque chose est évaluative. La catégorisation, selon laquelle, par exemple, quelqu'un est classé comme «mauvais», contient souvent aussi une de ces croyances évaluatives. Ces croyances et jugements varient culturellement et socialement. La répétition constante des opinions peut avoir comme effet de les ériger en vérité. Cette généralisation des opinions exprime alors une certaine idéologie (van Dijk 1998 : 29-31).

Le but de l'analyse du discours des journaux et des émissions radiophoniques des deux périodes électorales, de 1993 et de 2005, consiste à mettre en lumière les stratégies que les médias utilisent pour se positionner éventuellement vis-à-vis des acteurs et des événements politiques. Même si certains médias se disent «neutres», «la neutralité» totale

n'existe pas et le but de notre analyse n'est donc pas d'évaluer si les médias sont «neutres» ou non mais plutôt de comprendre comment ils veulent apparaître sur l'axe de la «neutralité» et de la «partialité» et, par conséquent, de découvrir dans quelle mesure ils se positionnent vis-à-vis des acteurs politiques et quelles opinions et idéologies se reflètent dans leur discours. Une thématique idéologique par excellence est la construction de l'identité et, de ce fait, un des aspects de notre recherche des idéologies dans le discours des médias se concentre sur l'analyse de la construction des identités politiques et des oppositions politiques à travers le discours des médias. Ainsi, nous analysons comment les médias contribuent à façonner l'image des acteurs politiques, ceci à travers des présentations positives ou négatives de ces acteurs politiques. Cette analyse de la présentation des acteurs politiques en lice, et donc de leur identité telle qu'elle est construite par les médias, fait découvrir comment ces derniers se positionnent vis-à-vis des premiers. Le positionnement par rapport aux acteurs politiques et la formation de leurs identités sont intimement liés.

Cette construction des identités politiques et le positionnement des médias y afférant renseignent sur la manière dont les médias contribuent ou participent au débat ainsi qu'au processus électoraux. Cette contribution peut aller d'un rôle d'observateur, voire de contrôleur du processus à celui de participant direct. Selon leur rôle, les médias peuvent soit intensifier ce débat et ces confrontations politiques soit être des témoins ou encore des médiateurs. Un des enjeux qui en découlent est de savoir dans quelle mesure ces médias contribuent, à travers la construction des identités politiques, à la construction des oppositions politiques. Même si ces oppositions existent en dehors et au-delà de la présentation qu'en font les médias, ces derniers peuvent choisir de les intensifier, de les affaiblir ou même de les réconcilier. Ainsi, les médias ne se contentent pas de refléter la réalité, dans ce cas la campagne électorale. Ils contribuent à façonner l'image des candidats ; à soulever des thèmes ou à les taire ; à intensifier ou affaiblir les oppositions politiques et créent ainsi le climat électoral. Les médias ne sont donc pas des récepteurs passifs des événements, mais ils créent, mettent en scène et modulent les acteurs, les événements au même titre que les thèmes.

1.3.2. Une approche qualitative

Pour l'analyse du discours des médias, nous avons opté pour une approche qualitative. Ce choix est guidé par notre sujet de recherche, à savoir l'analyse du positionnement des médias vis-à-vis des acteurs politiques à travers la construction des identités et idéologies politiques et, à travers ce positionnement, leur contribution au débat et à l'évolution politiques. Pour répondre à ces questions, la valeur ajoutée d'une approche qualitative, et donc interprétative, des significations des discours par rapport à une approche

quantitative réside dans le fait que cette dernière quantifie des caractéristiques textuelles afin d'en dériver des significations et, par là même, ne permet pas d'arriver à des réponses sur nos questions de recherche (Richardson 2007 : 15). Afin de mieux comprendre notre choix, nous donnons quelques caractéristiques de ces deux approches sur base des définitions apportées par Van den Bulck (2002). La démarche quantitative défend la notion selon laquelle il existerait une sorte de réalité objective pouvant être observée, mesurée, analysée et comprise. De ce point de vue, les phénomènes sociaux peuvent être isolés de leur contexte social et culturel, la «décontextualisation» devenant un thème central de cette approche. A cela s'ajoute que ces phénomènes doivent être mesurés avec une précision mathématique et statistique, évitant l'ambiguïté, ce qui fait que cette approche recourt à une analyse numérique. Les principaux objectifs de cette approche sont la généralisation, l'explication et la prévision. Elle part des théories existantes afin de formuler des hypothèses qui sont testées en utilisant des méthodes standardisées telles que les enquêtes, l'analyse de contenu quantitatif ou l'expérimentation. L'analyse des données est presque toujours une analyse statistique (Van den Bulck 2002 : 59).

Quant à la démarche qualitative, elle se fonde sur la tradition interprétative qui veut qu'il n'existe pas de réalité sociale objective mais, qu'au contraire, la réalité suit une construction sociale et culturelle qui ne peut que partiellement être cernée. L'approche qualitative s'intéresse à l'attribution des significations et à la façon dont le monde social est produit, vécu et interprété. Les méthodes qualitatives sont développées pour explorer et évaluer des choses qui ne se mesurent pas facilement. Les instruments pour la collecte des données sont dès lors flexibles et sensibles au contexte dans lequel les données sont produites. L'analyse qualitative se base sur l'interprétation et l'analyse de ce que les gens font et disent sans trop mesurer ou faire des analyses numériques. La compréhension de la complexité du contexte et du détail est cruciale. Les conclusions des analyses qualitatives consistent en des descriptions du fonctionnement des choses avec un accent mis sur une approche holistique. Plutôt que de partir de théories ou d'hypothèses, la recherche qualitative dans le champ des médias recourt à une combinaison de méthodes afin d'arriver ensuite à une hypothèse issue des données (Van den Bulck 2002 : 59). Notre approche s'inscrit donc dans une démarche qualitative guidée par notre question de recherche qui, comme nous l'avons précisé, pourrait difficilement être résolue à l'aide de données numériques et statistiques mais également par notre conviction que le discours des médias ne peut pas être compris s'il n'est pas situé dans son contexte socio-politique plus large. Partant de là, il apparaît nécessaire d'adopter une approche holistique afin d'arriver à décrire le fonctionnement de ce discours.

L'approche quantitative se heurte également à la nature même de notre corpus, celui-ci étant composé des médias ne suivant pas systématiquement les règles strictes du journalisme occidental. Comme le souligne Frère dans son étude sur la presse au Bénin et Niger, «l'octroi de telle surface à tel article, le choix de placer telle information à la Une, la décision de reléguer tel texte pour un numéro ultérieur dépendent des critères souvent personnels à l'éditeur qui se fondent sur les hasards qui hantent perpétuellement les impératifs du bouclage» (1997 : 426). Ces réalités du terrain amènent Frère à conclure qu'il faudra nécessairement relativiser les données chiffrées. Sur base de nos observations du fonctionnement interne des journaux de 2005 et à travers les multiples entretiens sur le fonctionnement des rédactions en 1993, nous pouvons confirmer que cette conclusion vaut également pour notre corpus, d'autant plus que ce fonctionnement «à l'improviste» se reflète dans les publications elles-mêmes : absence de rubriques stricts, articles couvrant plusieurs pages, utilisation d'articles d'autres médias en guise de «remplissage» du journal, etc.

Notre étude s'inscrivant dans une démarche qualitative, les instruments d'analyse des données nous guident dans une analyse interprétative des données et permettent de mieux comprendre la création des significations par les médias qui contribuent à la construction d'une réalité sociale. Une première lecture de l'ensemble des articles, ce que Bardin (1989 : 126) appelle la lecture «flottante», a permis de mettre en place des procédures d'analyse systématiques pour déterminer comment le discours des médias construit les événements et les acteurs politiques et quelles sont les idéologies sous-jacentes à ce processus. Les outils de l'analyse du discours des médias sont donc inspirés directement de nos données. Il s'agit d'approches telles que l'intertextualité, le choix lexical et la catégorisation, l'argumentation et l'étude de l'implicite. Avant d'arriver à ces instruments, il faudra donc élaborer leur cadre théorique.

1.3.3. Idéologie et théorie du discours

1.3.3.1. Idéologie

Le concept d'idéologie occupant une position centrale dans l'analyse du discours des médias, il est important d'en présenter quelques caractéristiques. Verschueren définit l'idéologie comme étant “[a]ny constellation of fundamental or commonsensical and often normative beliefs and ideas related to some aspects of (social) ‘reality’. The common-sense nature of the beliefs and ideas is manifested in the fact that they are rarely questioned, carried along implicit rather than explicit ways”¹⁵ (Verschueren 1999 : 238).

¹⁵ «L'ensemble des croyances et idées fondamentales ou faisant partie du sens commun et souvent normatives liées à certains aspects de ‘la réalité’ (sociale). La nature relevant du sens commun de ces

Ces croyances et idées font partie du sens commun dans la mesure où elles ne sont que rarement mises en question dans un groupe spécifique qui se trouve dans une société ou une communauté donnée. Le caractère implicite des idéologies en fait également la force. Le fait de ne pas être mise en question implique souvent que l'idéologie se manifeste aux niveaux implicites du discours. *“Just as there may be a discrepancy between ideology and direct experience, there may be discrepancies between the level of implicit meaning and what one would be willing to say explicitly”*¹⁶ (Verschueren sous presse). Si l'idéologie est généralement implicite, comment est-elle alors présentée ? Selon Verschueren (sous presse), *“([o]ne of) the most visible manifestation(s) of ideology is Discourse, which reflects, constructs, and maintains ideological patterns”*¹⁷. En fait, le discours est la manifestation privilégiée de l'idéologie, l'instrument le plus important pour diffuser des structures complexes de signification. Les raisons pratiques expliquant la position centrale du discours dans les recherches sur les idéologies tiennent au fait que le discours constitue un objet facilement observable. Cependant, ce qui est transparent au niveau du texte, l'explicite, n'épuise pas la signification de ce qui est dit : on ne peut jamais entièrement dire ce qu'on veut dire. La communication n'est possible qu'à la seule condition d'impliquer un monde de savoir ou d'assomptions qui est supposé être partagé au moins partiellement entre les interlocuteurs (Verschueren 1999 : 242). Il y a parfois un écart entre les représentations conceptuelles, plus profondes, et les représentations linguistiques visibles. Afin d'arriver à une interprétation qui se justifie scientifiquement, il doit y avoir un lien entre la signification et la forme, un pont qui traverse le clivage. Ce pont est fourni par l'ensemble des significations implicites, incluant des assomptions de fond, des présuppositions et autres sous-entendus (Verschueren 1999 : 243).

1.3.3.2. L'analyse critique du discours et la pragmatique linguistique

Partant des caractéristiques de l'analyse du discours en général, de l'analyse critique du discours et de celles de la pragmatique linguistique, nous présentons quelques méthodes permettant d'analyser l'idéologie dans le discours et ainsi d'arriver à une approche adaptée à notre objectif de recherche. Il n'y a en effet pas de façon standardisée de produire ce type d'analyse.

Tout d'abord, quelques mots sur le concept de l'analyse du discours afin de situer son origine et sa polysémie. Moeschler (1985) distingue trois domaines associés à l'analyse

croyances et idées se manifeste par le fait qu'elles ne sont rarement mises en question et qu'elles sont véhiculées plutôt au niveau implicite qu'explicite» (traduction Eva Palmans).

¹⁶ «Tout comme il peut y avoir des contrastes entre l'idéologie et l'expérience directe, il peut y avoir des contrastes entre le niveau de signification implicite et ce qu'on voudrait dire de façon explicite» (traduction Eva Palmans).

¹⁷ «(Une des) manifestations les plus visibles de l'idéologie est le discours qui reflète, construit et préserve les modèles idéologiques» (traduction Eva Palmans).

du discours. «Tout d'abord, en France tout au moins, l'analyse du discours s'est principalement occupée de l'extra-linguistique au sens traditionnel, c'est-à-dire de tout ce dont ne s'occupait pas une linguistique de la langue au sens strictement saussurien : à savoir des faits de parole que sont les discours, des faits contextuels (ses conditions de production, de circulation, ses effets) et surtout des faits de signification (l'implicite idéologique). Centrée essentiellement, du point de vue formel, sur une approche lexicologique ou lexicométrique et du point de vue sémantique sur une interprétation socio-politique du discours (cf. Marcellesi 1971 et Pêcheux 1975), cette approche relève plus de la sociologie du langage que de la linguistique 'stricto sensu' (...). Ensuite, dans la tradition générativiste, le terme 'analyse du discours' a reçu une acceptation particulière, dans la mesure où il s'opposait à une analyse de la phrase. (...) Enfin, dans la tradition anglo-saxonne, et surtout à la suite des travaux de l'Ecole de Birmingham (cf. Sinclair & Coulthard 1975), l'analyse du discours correspond à un certain type d'analyse de conversation» (Moeschler 1985 : 15-16). Dans notre étude, en utilisant le concept de «l'analyse du discours», nous ne nous référons pas à une de ces significations spécifiques mais à un concept global, appelant un ensemble d'approches étudiant le langage au-delà du niveau des unités lexicales ou de la syntaxe et le situant toujours dans les contextes concrets de sa production.

En ce qui concerne l'analyse critique du discours, quatre auteurs sont généralement mentionnés comme les plus importants dans ce domaine. Il s'agit de Fairclough (1989, 1992, 1995a, 1995b, 1998, 2003), Wodak (1989, 1996, Wodak & Meyer 2001), van Dijk (1977, 1984, 1985, 1988a, 1988b, 1998), Chilton (2004, Chilton & Schaffner 2002). Tout comme pour l'analyse du discours, il ne s'agit pas non plus de recourir à une méthode empirique bien définie mais plutôt à un ensemble d'approches (Wodak 1989 : 23). Cet ensemble constitue un cadre d'analyse pour étudier la relation entre le langage, le pouvoir et les idéologies, basé sur l'analyse du texte avec une attention particulière pour les niveaux phonologique, grammatical, lexical et les niveaux plus élevés de l'analyse textuelle dans des termes de systèmes d'échanges : la distribution de la parole, la structure de l'argumentation, de la production et de la consommation du texte au même titre que l'analyse socioculturelle de l'événement discursif (Fairclough 1995b : 23). Lorsque l'on parle de l'analyse critique du discours, le terme «critique» signifie que le chercheur garde une distance vis-à-vis des données et qu'il développe une réflexion sur lui-même en tant que chercheur (Wodak 1989 : 9). L'analyse critique du discours admet qu'aucune recherche ne puisse être entièrement objective, surtout quand elle se focalise sur les relations de pouvoir et d'oppression (Wodak 1989). L'analyste ne peut pas s'exclure ni de ses observations et interprétations qui sont sélectives ni des influences éventuelles inhérentes à sa position et à ses intérêts. De tels effets ne peuvent pas être

évités si le but est de comprendre les liens entre le discours et des processus sociaux mais ils peuvent être rendus explicites (Chilton 2004 : 205).

Nous ne saurions trop insister sur le fait que notre propre analyse est basée sur notre interprétation des données, elle-même guidée par notre connaissance du contexte et sur notre sélection des éléments contextuels. Cette analyse pourrait être faite différemment par quelqu'un issu du contexte en question car il/elle aurait une meilleure connaissance des implicites.

Le discours ne se tient pas dans le vide, isolé des idéologies et de l'histoire socio-économique, et ne peut donc pas être approché sans être situé dans son contexte propre. Il est important de se rappeler que pour l'interprétation du discours, le contexte ne peut pas être vu comme une réalité «externe». Dans l'interprétation du discours, les aspects contextuels actualisés doivent être pris en considération. La manière dont le discours lui-même «construit» son propre contexte en sélectionnant des points focaux précis d'un vaste continuum, permet au chercheur de découvrir quels sont les aspects appropriés du contexte (Verschueren sous presse).

Les tenants de l'analyse critique du discours avancent qu'il y a une relation claire entre le langage, le pouvoir et les idéologies, ce qui explique que cette approche se focalise sur le rôle du discours dans la production et la reproduction de l'abus du pouvoir ou de la domination. L'idéologie est vue comme un aspect important dans l'établissement et la conservation des relations inégales de pouvoir. Pour l'analyse critique du discours, le langage n'est pas puissant en soi, il reçoit le pouvoir à travers son utilisation par des gens puissants (Wodak 1989 : 3).

A première vue, ces caractéristiques de l'analyse critique du discours nous offrent des approches intéressantes pour aborder nos propres données. Cependant, dans Blommaert (2005) nous trouvons quelques positions critiques vis-à-vis de cette approche. Ainsi, Widdowson (cité par Blommaert 2005 : 31) avance que les concepts et les modèles analytiques restent trop vagues et que, malgré ses revendications théoriques, l'analyse critique du discours offre des interprétations biaisées des discours sous couvert d'une analyse critique. Selon Schegloff (cité par Blommaert 2005 : 31), il y a dans l'analyse critique du discours une tendance à assumer la pertinence a priori de certains aspects du contexte, ce qui fait que les analystes projettent leur propre tendance politique et préjugés sur leurs données et les analysent en fonction de ce cadre préétabli. Dans le même ordre d'idées, Verschueren (cité par Blommaert 2005 : 32) souligne comment l'analyse critique du discours démontre souvent ce qui est évident et ceci, à partir d'un point de vue analytique spécifique qui ne diffère guère de celui des participants. Un certain cadre

idéologique fait place à un autre : par exemple, un cadre de significations capitaliste est dénoncé en lui opposant une grille de lecture anti-capitaliste. Verschueren (2001 : 62) établit de façon plus détaillée les caractéristiques et les limites de cette approche. Selon lui, le point principal de l'approche critique de la langue se trouve dans le fait que dans ce monde de communication presque rien n'est comme il paraît car dans la communication il s'agit de la signification, qui elle est un phénomène intangible. Autrement dit, toute communication contient des significations qui ne sont pas immédiatement «visibles» ou dit «de façon littérale» et ceci varie de la présupposition la plus simple jusqu'aux cadres idéologiques les plus complexes. Les critiques principales sur l'analyse critique du discours comme elles sont formulées par Verschueren et portant sur les ouvrages de Fairclough, concernent le fait que les conclusions de recherches ne sont pas soutenues par des analyses textuelles et que les conclusions sont plutôt le produit d'une conviction personnelle que d'une analyse progressive qui pose des questions réflexives sur ses propres observations et conclusions. Autrement dit, il y a un manque de rigueur méthodologique dans la liaison des données à la théorie.

Afin de compléter l'approche proposée par l'analyse critique du discours, nous nous basons sur des instruments offerts par la pragmatique et sur l'ouvrage *Engaging with Ideology: Pragmatic Guidelines for Empirical Ideology Research* de Verschueren (sous presse) qui propose des lignes directrices claires pour l'analyse du discours. La pragmatique est l'étude de l'utilisation du langage, définie par Verschueren (1999 : 1) comme étant “*the study of linguistic phenomena from the point of view of their usage properties and processes*”¹⁸. La pragmatique est, toujours selon Verschueren (2001 : 62), “*a broad field of interdisciplinary cognitive, social and cultural perspective of language use*”¹⁹. La perspective pragmatique veut donner une meilleure compréhension du lien entre le langage et la vie humaine en général et peut donc être vue comme le lien entre la linguistique et les autres sciences humaines et sociales. En pragmatique, il n'y a pas d'unité d'analyse de base car la pragmatique s'intéresse à la complexité totale du comportement linguistique (Verschueren 1999 : 6-7).

Pour interpréter les données, il est essentiel d'en connaître le contexte linguistique, le contexte immédiat de la situation et le contexte plus large (historique, socio-politique, économique, etc.). Comme une analyse du discours basée sur une recherche idéologique empirique s'intéresse à la génération des significations, la méthodologie doit faciliter l'interprétation (Verschueren sous presse). Selon Verschueren (1999 : 244), une

¹⁸ «l'étude des phénomènes linguistiques du point de vue de leurs caractéristiques d'usage et de processus» (traduction Eva Palmans).

¹⁹ «un large champ de perspectives d'utilisation du langage interdisciplinaire, cognitif social et culturel» (traduction Eva Palmans).

méthodologie qui s'investit dans la recherche des significations implicites est très interprétative. La principale préoccupation doit être, et cela afin d'établir un pont entre le monde conceptuel plus profond et le monde présenté de façon transparente, de séparer clairement l'interprétation de la spéculation, ce qui implique dès lors de faire une analyse rigoureuse des données. Mais comme il est indiqué clairement par Verschueren, ceci ne suffit pas et plusieurs conditions additionnelles sont nécessaires avant qu'on ne puisse traiter les données comme un ensemble d'indices dans la recherche des composantes de l'idéologie. Les idéologies sont hégémoniques dans le sens qu'elles sont soutenues par plusieurs sources de pouvoir dans la société et que leur succès dépend du degré de leur perception par la population comme des évidences des présentations des visions normales. Ceci fait qu'une série de conditions méthodologiques doivent permettre d'établir la cohérence en terme de connections conceptuelles et de structures de récurrence. Ainsi, Verschueren dit que "[b]efore an aspect of meaning can be seen as an ingredient of ideology, it should emerge coherently from the data, both in terms of conceptual connectedness with other aspects of meaning and in terms of patterns of recurrence or of absence"²⁰ (Verschueren sous presse).

Il faudra alors étudier comment ces opinions et idéologies sont exprimées dans le discours des médias. Selon Richardson (2007 : 64), le discours journalistique peut être abordé comme un discours argumentatif. Dans le même ordre d'idées, cet auteur se réfère à l'affirmation de Kieran (cité par Richardson 2007 : 64) qui dit que le reportage d'un journaliste devrait avoir comme but de convaincre son public que la description et l'interprétation qu'il propose sont les plus appropriées. Toujours selon Richardson, les journalistes, comme d'ailleurs toute personne, étant incapables de rapporter des événements qui soient entièrement vrais et objectifs, ils utilisent des stratégies rhétoriques, visant à convaincre les autres d'adopter le même point de vue. Cela ne signifie pas pour autant que le discours journalistique doit être vu comme de la rhétorique pure (dans le sens péjoratif du terme) mais plutôt que le journalisme présente des opinions ancrées dans une argumentation qui les rend plus ou moins défendables, raisonnables, justifiables ou légitimes. Cette argumentation trouve généralement sa force dans des instruments linguistiques tels que la référence à des sources spécifiques, le choix des mots suivant l'image que l'on veut créer, l'utilisation du niveau implicite afin de faire passer subtilement son point de vue et aussi la façon de présenter les arguments. Dans ce qui suit, nous présentons les différents instruments qui nous guident dans l'analyse du discours des médias afin de découvrir effectivement ces opinions et idéologies.

²⁰ «Avant qu'un aspect de signification puisse être vu comme une composante de l'idéologie, il faut qu'il émerge de façon cohérente des données, tant en termes de connexion conceptuelle avec d'autres aspects de signification qu'en termes de structures de récurrence ou d'absence» (traduction Eva Palmans).

1.3.4. Les instruments de l'analyse du discours et leur mise en application

1.3.4.1. L'intertextualité

Le concept d'intertextualité se fonde sur la notion selon laquelle les textes ne peuvent pas être vus ou étudiés isolément car ils ne sont pas produits ni consommés de manière isolée. Tous les textes existent et doivent être compris en relation avec d'autres textes. Nous pouvons dire que tous les textes sont constitués d'éléments venant de textes précédents ; les textes contiennent d'autres textes ou répondent à d'autres textes. Ceci vaut surtout pour les rubriques d'information qui doivent nécessairement reproduire les actions et opinions d'autres sources. Il faut alors étudier quelles sources sont utilisées et donc reproduites ainsi que la manière dont cette intégration d'autres discours est faite (Richardson 2007 : 100-102).

Ainsi, un des aspects à étudier dans notre corpus est la référence faite à d'autres textes et discours de même que la manière dont cette intertextualité est créée. La production des textes par les médias est un processus collectif dans lequel l'utilisation des sources est un aspect important. Selon Fairclough (1998 : 148), une des caractéristiques du discours des médias sur la politique réside dans la présence de catégories spécifiques d'acteurs recevant la parole, c'est-à-dire les hommes politiques, les journalistes eux-mêmes, les experts (les analystes politiques, les professeurs de sciences politiques), les représentants des mouvements sociaux et les acteurs économiques. Dans l'étude de notre corpus, il sera donc question de cette utilisation des sources, cela afin de savoir quel type de sources est privilégié.

Outre la question de savoir qui reçoit la parole, il faudra également étudier la manière dont cette parole est donnée. L'utilisation du discours rapporté n'est pas simplement une question de choisir des mots et des phrases spécifiques pour les inclure dans la couverture des nouvelles. L'utilisation du discours rapporté est plutôt un aspect important d'une stratégie rhétorique pour construire la couverture des nouvelles et guider l'interprétation de celle-ci. Il est donc important d'étudier comment les paroles des acteurs politiques ou des experts sont présentées, de façon directe (citation) ou indirecte et comment le discours de ces intervenants est introduit. La voix n'est pas toujours donnée de façon neutre à l'intervenant. Il faut dès lors étudier les verbes utilisés pour introduire le discours car comme le souligne Maingueneau (1987 : 62), «selon le verbe choisi c'est toute l'interprétation de la citation qui sera affectée. Pour ce qui est de ces verbes, à part le verbe 'dire' qui semble être neutre, ils ont tous une connotation spécifique». Toujours selon Maingueneau (1987 : 62), certains de ces verbes introducteurs «portent sur la valeur de vérité de l'énoncé cité : sur ce plan dévoiler ou révéler s'opposent à s'imaginer, sur la position chronologiques : répliquer, répéter, conclure ..., sur le point de vue prêté à

l'énonciateur vis-à-vis de ce qu'il dit : avouer, confesser, ... sur une hiérarchie : ordonner, supplier, ...». Ces exemples devraient être complétés par les verbes dits «d'opinion».

Par la citation, le journaliste peut parler au nom d'une tierce personne pour présenter un point de vue qu'il partage ou qui s'écarte de son propre point de vue. Ainsi, le journaliste peut se retrancher derrière un tiers et c'est bien souvent une manière habile, parce qu'indirecte, de suggérer ce que l'on pense sans avoir à l'assurer mais aussi d'exprimer une opinion que l'on ne partage pas. C'est là toute l'ambiguïté de la prise de distance : le locuteur cité apparaît aussi bien comme le «non-moi» dont le locuteur se démarque que comme une autorité qui protège une assertion. On peut aussi bien dire «ce que j'énonce est vrai parce que ce n'est pas moi qui le dis» que le contraire (Maingueneau 1987 : 61).

Voici quelques exemples tirés de notre corpus. Comme tous les exemples qui suivent, ils seront examinés dans le détail dans la partie sur l'analyse du discours de notre corpus (cf. infra 3).

- «*A l'UPRONA, l'annonce du Candidat-Président n'est certes pas encore faite mais le très uproniste confrère 'Le Carrefour des Idées' vient de nous apprendre que le Major Buyoya est 'l'homme que le peuple réclame'*» (Le Citoyen n° 8 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 3).
- «*Le plus grand et le plus influent quotidien néerlandais de Belgique De Standaard, a publié dans sa livraison du 19-20 mai 1993, les premiers pronostics indiquent les scores de chaque candidat dans la course pour le fauteuil présidentiel*» (Le Carrefour des Idées n° 26 du 15 au 30 mai 1993 : 7).
- «*FRODEBU : 'Il n'y a aucune obligation à ce que les Hutus et les Tutsis s'aiment'. BUYOYA : 'Non seulement les Hutus et les Tutsis mais tous les hommes doivent s'aimer. Les Hutus et les Tutsis entre eux mais aussi les étrangers' (Emission télé Focus du 18 mai 1993)*» (Le Carrefour des Idées n° 23 du 15 au 31 mars 1993 : 2).
- «*'Je veux que d'ici 5 ans, l'on en ait terminé avec la référence à l'ethnie dans la gestion du pays' a déjà déclaré le nouveau Président*» (L'Aube de la Démocratie n° 21 du 1^{er} au 15 juillet 1993 : 5).
- «*(...) l'Observatoire de l'Action Gouvernementale constate amèrement que les membres du CNDD-FDD et du Frodebu se regardent toujours en chiens de faïence, et en viennent même jusqu'à la confrontation physique dans certaines localités*» (Le Renouveau n° 6516 du 24 juin 2005 : 7).
- «*Selon le Président Pierre Nkurunziza, il n'y a aucune surprise qu'il soit aujourd'hui propulsé à la magistrature suprême*» (Arc-en-ciel n° 64 du 2 septembre 2005 : 1).

- *«Selon le président de la CENI, le porte-parole du Frodebu était en train de distribuer des cartes frauduleuses d'identité» (RPA, 6 juin 2005 : journal 13h).*

Référence peut également être faite à des sources vagues, ce qui est une stratégie rhétorique servant à des buts différents. Parfois, le journaliste utilise ce type de référence pour donner son propre point de vue ou justement le point de vue qu'il ne partage pas mais à travers le discours d'un tiers qui reste vague.

En guise d'exemple :

- *«Malgré les qualités personnelles qu'on lui reconnaît et, en particulier, une volonté réelle de ne pas succomber aux sirènes du tribalisme, M. Ndadaye doit encore surmonter un handicap majeur» (Le Renouveau n° 4104 des 30 et 31 mai 1993 : 9).*
- *«Parmi les faiblesses de ce parti, l'opinion aime parler de l'âge du Président Bagaza. Certains compatriotes avancent également l'idée qu'il faut du sang nouveau au plus haut sommet de l'Etat. Cela veut dire donc que le Président Bagaza appartient au passé» (Arc-en-ciel n°51 du 27 mai 2005 : 9).*
- *«Pour certains, l'homme du 1^{er} novembre 1976 reste caractérisé par une autoritarisme sans concession accordant peu de place à un débat (...)» (Umuntu-Lumière n° 34 du 27 mai 2005 : 6).*
- *«Quelques partis politiques pensent que la CENI est en train de faire traîner les choses notamment en accordant les moyens aux partis pour que certains partis nouveaux jettent l'éponge et pour partager les moyens entre les partis qui sont un peu réduits» (Radio Burundi, 15 mai 2005: «Info+»).*

1.3.4.2. Le choix des mots et la catégorisation

Un deuxième élément important dans l'analyse de la présentation des thèmes, événements et acteurs politiques, leurs actions et leurs discours, réside dans le choix des mots et donc la catégorisation qui est faite de ces acteurs, actions, événements et discours politiques. Selon Thornborrow (2004 : 58-73), un des aspects les plus importants et intéressants du pouvoir potentiel des médias d'un point de vue linguistique, c'est la façon dont les gens et les événements y sont présentés. En fait, le pouvoir des médias consiste à déterminer les nouvelles qui comptent et comment elles sont présentées. Dans le même ordre d'idées Fowler (1991 : 25) avance que la présentation dans les médias est une pratique de construction. Les événements et les idées n'y sont pas communiqués de façon «neutre» et ne peuvent pas l'être car ils sont transmis par un médium avec ses caractéristiques structurelles, contenant des valeurs sociales qui construisent une certaine perspective sur les événements. Des structures linguistiques peuvent déterminer comment les événements sont présentés et peuvent mener à des versions différentes du même événement. Ainsi, l'étude des choix linguistiques apparents dans un texte conduit à

analyser quels mots ou phrases sont utilisés pour désigner des personnes, des lieux et des événements ; dans notre cas, des thèmes, événements et acteurs politiques. Il est important d'étudier le rôle des choix lexicaux dans le processus de catégorisation et donc d'observer comment différents champs lexicaux sont utilisés en référence à des catégories spécifiques. En analysant comment les différents médias présentent les acteurs, les événements et les thèmes, nous pouvons découvrir comment différents points de vue et idéologies sont construits de façon linguistique. Souvent, des mots porteurs d'une certaine valeur ou d'un jugement sont choisis, exprimant ainsi une certaine opinion ou idéologie.

Dans cette étude lexicale, tout type de mots est significatif, mais surtout les noms, adjectifs, verbes et adverbes sont souvent porteurs de connotations sous-jacentes (Richardson 2007 : 47). Le choix des mots contribue à la création d'un certain cadre, et donc à une interprétation particulière de l'information donnée. Afin d'illustrer nos propos, nous donnons quelques exemples de choix lexicaux sortant de notre corpus. Le choix des mots positionne les événements dans des catégories précises, et ceci, par exemple, en utilisant des mots à connotation négative et lourdement chargée de signification dans le contexte étudié.

- «*Car cet homme n'a jusque là brillé que par l'irrespect des lois, celle des institutions, la complicité jamais démentie avec les enseignements tribalo-terroristes, la solidarité avec ceux qui prêchent la désobéissance civile, le mensonge, le terrorisme et la haine ethnique*» (L'Indépendant n° 60 du 21 avril 1993 : 2).
- «*Peut-être que nous vivons les derniers instants d'un système putschiste et génocidaire*» (Arc-en-ciel n° 49 du 6 mai 2005 : 7).
- «*Désormais, le peuple a montré qu'il en a marre du tribalisme, du régionalisme*» (Umuntu-Lumière n° 38 du 11 juillet 2005 : 2).

Outre l'utilisation fréquente des mots chargés en connotation négative, on trouve souvent des références vagues à des acteurs ou à des événements accompagnés du déterminant «certain». Ne pas révéler l'identité de l'acteur visé peut être vu comme une stratégie afin d'éviter de l'attaquer directement mais nous constatons que cette référence vague peut également être le camouflage d'une référence précise.

- «*Compte tenu du comportement de certains partis et leaders politiques qui risquent de désavouer le verdict des urnes pour pérenniser la crise politique au Burundi, devenue source de financement de certains milieux politico-mafieux de ce pays*» (Arc-en-ciel n°49 du 6 mai 2005 : 2).

- *«Il y aura sans doute quelques adieux un peu tristes de certains de nos dirigeants qui n'auront pas, après demain, pris rendez-vous avec la chance de l'Histoire» (Le Renouveau n° 6521 du 1 juillet 2005 : 2).*
- *«Il est possible de voir une insécurité, il y a des tracts qui sont distribués et nous entendons aussi qu'il y a des propos divisionnistes qui sont donnés par certains partis politiques ce qui montre qu'on peut avoir une insécurité» (Radio Burundi, 19 juin 2005 : «Info +»).*

La construction manichéenne : «nous» versus «eux»

Un aspect de l'étude du choix des mots consiste à analyser la présentation des acteurs politiques. Il s'agit de découvrir comment les médias présentent les différents acteurs politiques et contribuent ainsi à la construction de l'image de ces derniers et donc des identités politiques. Une question qui y est directement liée et qui nous intéresse particulièrement est de savoir comment les oppositions politiques sont présentées dans les médias. Une présentation possible est celle en deux catégories, c'est-à-dire «nous» versus «eux». Ainsi, le «nous» est utilisé pour construire une identité de groupe, de parti et dans cette construction «nous» versus «eux», il faut étudier quelles sont les catégories de mots utilisés pour décrire «notre groupe», d'une part, et «leur groupe», d'autre part. Dans cette construction dichotomique, «notre groupe» (parti, idéologie, etc.) est généralement décrit dans des termes positifs tandis que «leur groupe» est présenté de façon négative. Une façon de le faire est de rendre plutôt explicites et directes les propos positifs liés à «notre groupe» et à «nos actions» positives. Le contraire sera vrai pour ce qui est de «nos actions» négatives, qui vont être décrites de façon très restreinte, vague et indirecte voire passées sous silence. De la même manière, la description des actions négatives de «leur groupe» vont être présentées comme récurrentes, dans le détail, et vont être généralisées. En guise d'illustration, quelques exemples de cette construction dichotomique, voire manichéenne :

- *«Les deux fois, il s'agira de choisir entre deux projets de société diamétralement opposés : entre le statu quo et le changement, entre la démocratie de façade octroyée par le 'pouvoir' et la démocratie véritable voulue par les citoyens, entre l'unité slogan destinée à asservir les différences et la solidarité positive et agissante entre les individus, les ethnies, les régions, les clans, etc. ..., entre l'enrichissement de quelques tricheurs et le développement concerté et profitable à tous, entre l'immobilisme conservateur et le dynamisme innovateur» (L'Aube de la Démocratie n° 18 du 1^{er} au 15 mai 1993 : 4).*
- *«Face aux messages de paix, face au comportement rassurant d'un digne père de la Nation telle [sic] que Buyoya se présente, Ndadaye se comporte comme excusez de peu, un dictateur pyromane dont le sort de la population importe vraiment très peu» (L'Indépendant n° 63 du 28 mai 1993 : 3).*

- «(...) la démocratie est une bouée de sauvetage de la nation burundaise et le tribalisme, une flèche empoisonnée dans le corps du Burundi. Le peuple burundais est devant un choix clair : la vie ou la mort, la liberté ou la servitude» (Le Renouveau n° 4104 des 30 et 31 mai 1993 : 11).

A plusieurs reprises l'auteur implique le lecteur dans cette stratégie et ceci en l'interpellant directement par l'utilisation du «nous» inclusif par lequel le lecteur est supposé faire partie du groupe évoqué.

- «Aussi, il a affirmé que les militants de base du Frodebu sont des divisionnistes notoires car ils ne cessent de dire à qui veulent les entendre que les prochaines élections seront ethniques. Pire encore, a-t-il souligné, au moment où nous nous voulons que notre victoire soit la victoire de tous les Burundais, les membres du FRODEBU ont, eux, comparé récemment à Rumonge leur parti à une pluie torrentielle qui charriera tout ce qui n'est pas frodebistes» (Le Renouveau n° 4099 du 25 mai 1993 : 5).

Le discours participatif : l'interpellation du lecteur

Un autre aspect du choix lexical touche à l'apport qu'il peut avoir au niveau de la formulation d'un certain type de discours. Ainsi, par la présence d'éléments qui relèvent de l'oralité, le discours peut avoir un caractère plutôt informel et participatif. Une des caractéristiques de ce style oral fait que le lecteur est interpellé de façon directe par l'utilisation du «nous» inclusif qui réunit le rédacteur et le lecteur. Le journaliste, alors qu'il essaie de convaincre le lecteur/auditeur de son point de vue, laisse parfois supposer que ses interlocuteurs partagent ce point de vue en utilisant le pronom «nous». Cet effet linguistique donne un sens de collectivité, une impression de «nous tous ensemble» dans la situation évoquée (Beard 2000 : 19). La même chose vaut pour l'utilisation du pronom «vous» qui fait que le journaliste s'adresse directement au lecteur de façon à l'impliquer directement dans la situation évoquée et de le convaincre plus facilement de son point de vue.

Exemples tirés de notre corpus :

- «Le Major Pierre BUYOYA a prouvé ces cinq dernières années qu'il en impose à nous tous. Son tempérament a fait de lui l'homme de nos cœurs» (L'Indépendant n° 61 du 5 mai 1993 : 1).
- «D'abord, nous redoutons, dans notre intérêt à nous tous cette minute amère, où nous aurons à fermer l'enveloppe pour sceller enfin un pacte qui n'engagent malheureusement que les autres» (Panafrika n° 2 du 26 mai 1993 : 1).
- «Et l'Eternel nous assurera la prospérité et l'union en retour» (Umuntu-Lumière n° 35 du 8 juin 2005 : 3).

- «Où seront-nous le 1^{er} juillet 2006 au 44^{ème} anniversaire ? Aurons-nous recouvré toute la force de l'âge mûr ? Ou, au contraire, nous serons en train de nous retourner sur terre, frappant furieusement à la porte de Thanatos, le divin maître de la mort» (Le Renouveau n° 6521 du 1^{er} juillet 2005 : 2) ?
- «Cher lecteur, regardez autour de vous et vous réaliserez combien Pierre BUYOYA est grand ...» (L'Indépendant n° 61 du 5 mai 1993 : 3).
- «(...) la direction du parti UPRONA a sorti d'actes de dérapages de ce parti que nous publions à votre intention afin de vous permettre de juger ce parti en toute connaissance de cause» (Le Carrefour des Idées n° 24 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 1).

Les métaphores

Un autre élément de la catégorisation et donc du choix des mots pour parler de la politique est l'utilisation de métaphores présentant la politique comme un combat, un jeu ou encore une «bouffe». Le débat politique et la confrontation électorale, lorsqu'ils sont présentés sous les traits d'un combat voire d'une guerre, n'existent plus qu'en termes d'opposition, éloignés des idées de dialogue ou de construction collective. Les métaphores présentant la politique et les élections comme une compétition sportive confirment cette tendance. En outre, les métaphores faisant référence à la guerre et au sport évoquent un certain type de contestations physiques. Elles font croire que la négociation et le compromis sont interdits par les règles du jeu (Beard 2000 : 21-22). Une autre métaphore utilisée pour décrire la politique est celle qui compare celle-ci à la «bouffe» et la décrivent comme un moyen de profiter de «la vache à lait» ou du «gâteau», représentant l'Etat. Ces métaphores sont souvent utilisées dans une stratégie d'argumentation afin de faire passer une certaine interprétation des événements et donc de situer ces événements dans un cadre particulier.

Exemples issus de notre corpus :

- la métaphore guerrière :

- «En définitive, deux camps vont s'affronter lors des prochaines présidentielles. (...) Chacun sort donc ses cartouches» (L'Aube de la Démocratie n° 17 du 16 au 30 avril 1993 : 4).

- la métaphore sportive :

- «C'est le Frodebu qui est gêné d'avoir pensé et dit le contraire alors que de façon opportuniste il récolte les dividendes électoralistes, à la manière d'un joueur de football qui sans avoir rien fait que tempêter et réclamer le ballon marque un but et entre dans la gloire, pendant que ses défenseurs et gardien de but sont critiqués et régulièrement déçus quand un but entre dans un autre sens» (L'Indépendant n° 64 du 8 juin 1993 : 1).

- «Comme dans un match de catch entre partis politiques burundais, Carolyn Mc Asky [sic] a finalement mis fin aux spéculations de nos protagonistes qui entrent en campagne électorale. En bon arbitre, cette Canadienne de très forte personnalité, annonce déjà qu'il n'y aura pas d'aide à distribuer à cette multitude de partis pour mener leur campagne électorale» (Arc-en-ciel n° 50 du 19 mai 2005 : 1).

- la métaphore alimentaire :

- «Un des maux dont la société burundaise a profondément souffert reste incontestablement la conception matérialiste du pouvoir et la réduction de l'Etat à une vache laitière, Etat-Providence. Ainsi, toute parcelle du pouvoir a souvent été assimilée à un 'gâteau' qu'il fallait protéger jalousement au risque d'exclure ou d'éliminer son frère» (Le Citoyen n° 13 du 15 au 30 juin 1993 : 3).

1.3.4.3. La structure de l'argumentation

Selon Moeschler (1985 : 46), «un discours argumentatif n'est pas un discours apportant à proprement parler des preuves, ni un discours fonctionnant sur les principes de la déduction logique. En d'autres termes, argumenter ne revient pas à démontrer la vérité d'une assertion, ni à indiquer le caractère logiquement valide d'un raisonnement. (...) Argumenter revient à donner des raisons pour telle ou telle conclusion. (...) Une argumentation consiste donc en une relation entre un ou des arguments et une conclusion». Les arguments servent à faire admettre la conclusion. Moeschler (1985 : 47) insiste également sur l'importance du degré de force des arguments et sur le fait qu'un argument appelle toujours une série de contre-arguments, de la même manière qu'une conclusion suppose une conclusion inverse. Ce qui l'amène à conclure qu'un discours argumentatif se situe toujours par rapport à un contre-discours effectif ou virtuel, ce qui fait que l'argumentation est indissociable de la polémique.

Des exemples illustrant ceci peuvent être trouvés dans notre corpus :

- «Buyoya a donc maintenant le crédit et le soutien de la population. L'hypothèse la plus difficile est qu'au mieux, l'opposition aurait pu progresser de 10% maximum, ce qui n'est pas évident, car un pays où un homme sur deux pense en fait comme Ndadaye est ingouvernable. Il plongerait inmanquablement dans la guerre civile. Voilà pourquoi nous croyons que par rapport aux dernières consultations électorales si l'opposition à Buyoya a évolué elle n'a pas franchi les 20% ce qui aurait été remarquable sur le terrain» (L'Indépendant n° 63 du 28 mai 1993 : 2).
- «Buyoya a perdu alors, non parce qu'il a démérité, mais parce qu'il avait l'ethnie qu'il ne faut pas eu égard aux normes de la démocratie burundaise à l'état actuel de son évolution» (Panafrika n° 3 du 9 juin 1993 : 7).

- *«En effet, il sera difficile de coffrer un journaliste pour un motif non établi par la loi en vigueur dans notre pays. Il faudra donc s'attendre au pire si le pouvoir veut en découdre avec un journaliste x ou y. En effet, l'emprisonnement abusif n'est plus facile à justifier» (Arc-en-ciel n° 55 du 24 juin 2005 : 3).*

1.3.4.4. L'implicite

L'analyse des présentations est avant tout l'étude de ce qui est présent dans le texte mais il importe également d'être attentif à ce qui est absent. Par ailleurs, il ne suffit pas de constater ce qui est présent et absent dans les différents discours, il est également important d'observer les degrés de présence et donc le contenu implicite. Le langage fournit de nombreux porteurs conventionnels de signification implicite, instruments qui lient le contenu explicite avec des aspects pertinents de l'information en arrière-plan. Parmi eux, il y a les présuppositions, étant des relations entre une forme d'expression et une signification implicite qui peuvent être découvertes par un processus d'inférence pragmatique et en tenant compte du contexte. La définition donnée par Kerbrat-Orecchioni (1986 : 25) est la suivante : «Nous considérons comme présupposées toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (i.e. sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre), sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif». Ainsi, les présuppositions sont présentées comme une évidence, comme cadre incontestable. Les contenus formulés en présupposés sont censés correspondre à des réalités déjà connues et admises par le destinataire (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 29). La détection des présuppositions n'est pas liée à une réflexion individuelle des sujets parlants : elle est inscrite dans le langage.

D'autres types d'inférences qui mènent de façon logique à des relations entre la forme et la signification implicite sont les sous-entendus. La définition de Kerbrat-Orecchioni (1986 : 39) est la suivante : «Elle englobe toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif». Les sous-entendus sont exclus du sens littéral de sorte que le locuteur peut dire ne pas être responsable de ceux-ci pour la bonne raison qu'ils viennent de l'interprétation de l'interlocuteur. Autrement dit, ils sont absents de l'énoncé et apparaissent seulement après coup, dès l'instant où l'auditeur réfléchit sur l'énoncé.

L'utilisation des présupposés et des sous-entendus peut mener l'auditeur/le lecteur à faire des assumptions sur l'existence d'informations qui ne sont pas rendues explicites dans ce qui est effectivement dit/écrit mais qui peuvent être déduites de ce qui est dit/écrit. En recourant au contenu implicite, l'émetteur du message reste en quelque sorte inattaquable

car il n'a pas ouvertement posé le contenu de son message. L'utilisation de l'implicite se prête donc aux manipulations et aux intentions stratégiques : comme il est plus difficile pour l'auditeur/le lecteur d'identifier et éventuellement de rejeter le point de vue communiqué de cette façon, il peut en effet plus facilement prendre un contenu qui est ouvert au débat comme «allant de soi». En guise d'illustration, nous donnons quelques exemples de ces contenus implicites tels qu'ils se trouvent dans notre corpus.

Présupposés :

- *«En clair le Frodebu doit faire son choix et se démarquer sans équivoque des enseignements tribalistes et terroristes ainsi que des violences que ses militants propagent dans le pays sous le couvert de la démocratie et des droits de l'homme» (L'Indépendant n°58 du 27 mars 1993 : 1).*

Pré suppose que le Frodebu enseigne le tribalisme et le terrorisme.

- *«Celui-ci, plutôt que de faire preuve de fair-play comme tout compétiteur et de tirer des leçons de son inéluctable défaite, ne fût-ce que pour sauver ce qu'il a encore à sauver, commence à tirer des boulets rouges au peuple, estimant que celui-ci l'a trahi» (L'Aube de la Démocratie n°18 du 1^{er} au 15 mai 1993 : 5).*

Pré suppose la défaite de l'Uprona, avant même l'organisation du scrutin.

- *«En vue notamment de protéger les VIP de ce régime de triste mémoire, dans leurs crimes politiques, économiques et contre l'humanité» (Arc-en-ciel n°49 du 6 mai 2005 : 7).*

Pré suppose l'existence de crimes politiques

- *«Si jamais la justice devient indépendante et soutenu par le prochain pouvoir, il n'y a aucun doute que nombreux dignitaires de ce parti se retrouveraient vite en prison» (Arc-en-ciel n°59 du 22 juillet 2005 : 2).*

Pré suppose que la justice n'est pas indépendante.

Sous-entendus :

- *«Les élections ne font pas à elles seules la démocratie. (...) Il faut d'abord avoir des démocrates» (Le Carrefour des Idées n° 26 du 15 au 30 mai 1993 : 3).*

Sous-entend qu'il n'y a pas de démocrates au Burundi.

- *«Selon toute logique Buyoya aurait dû gagner compte tenu de son bilan séduisant, ce qui lui aurait permis de parachever son œuvre» (Panafrika n°3 du 9 juin 1993 : 7).*

Sous-entend que le peuple n'a pas voté de façon logique.

- *«Bien sûr, les Burundais sont fatigués des différents régimes qui se sont succédés au pouvoir en suçant le peuple à blanc» (Umuntu-Lumière n° 34 du 27 mai 2005 : 7).*

Sous-entend que la population veut un changement, un nouveau régime.

- «*Vous semblez contester les résultats qui ne sont pas encore publiés officiellement par la CENI est-ce que vous ne trouvez pas ça contradictoire*» (Synergie 2 juin 2005, 13h)?

Sous-entend que le Frodebu devrait attendre les résultats définitifs avant de les contester.

L'ironie

Un autre élément du contenu implicite est l'ironie, difficile à repérer et à déchiffrer du fait qu'elle «subvertit la frontière entre ce qui est assumé et ce qui ne l'est pas par le locuteur» (Maingueneau 1987 : 70). Les guillemets, par exemple, peuvent être un signe d'ironie, au même titre qu'un point d'exclamation ou encore des points de suspension. L'utilisation des guillemets en tant qu'opération de mise à distance du discours du locuteur se caractérise par un lien avec l'implicite. Selon Maingueneau (1987 : 64), «mettre entre guillemets, ce n'est pas dire explicitement qu l'on tient à distance certains termes, c'est les tenir à distance, accomplir cet acte en faisant comme s'il était légitime de le faire». Selon ce même auteur, «c'est que les guillemets constituent avant tout un signe construit pour être déchiffré par un destinataire» et il y a un «risque permanent d'un échec dans ce déchiffrement» (Maingueneau 1987 : 64-65).

Ces exemples illustrent cette prise de distance par l'utilisation des guillemets :

- «*Pourtant, la télévision était à Ngagara, le 13 Juin, pour couvrir le 'grand meeting' qu'y tenait le RADDES, le parti sans 'infiltrés'. (...) Elle était au COTEBU, le 20 Juin, pour couvrir très longuement le 'tout grand meetings' de l'UPRONA en Mairie de Bujumbura, un millier de personnes, dont un grand nombre de pionniers*» (L'Aube de la Démocratie n° 21 du 1^{er} au 15 juillet 1993 :10).
- «*Dans le domaine économique et social, l'on l'a entendu parler d''efforts' faits comme s'il approuvait les déboires vers lesquels ses prédécesseurs ont plongé le pays*» (L'Aube de la Démocratie n° 19 du 16 au 31 mai 1993 : 4).
- «*Pour lui, les 'petites imperfections' qui ont jalonné les élections communales étaient tellement minimales qu'elles ne pourraient nullement nécessiter un éventuel recomptage des voix*» (Arc-en-ciel n° 53 du 10 juin 2005 : 5).

L'ironie dans le discours des médias se présente à plusieurs reprises comme une façon déguisée de critiquer la classe politique.

- «*Ils la terrorisent en obligeant à voter chacun pour lui, à grands coups de slogans et de coups de gueule. (...) Et pourtant, la CENI leur avait demandé à plusieurs reprises de modérer, lors de la propagande leur animosité les uns*

envers les autres. Mais cela reviendrait à convaincre un balai de devenir un ordinateur. C'est dire» (Arc-en-ciel n°51 du 27 mai 2005 : 3).

La modalité

La modalité a trait à l'attitude ou l'opinion du locuteur par rapport à la vérité de ce qui est énoncé, en d'autres termes ses jugements, commentaires et attitudes dans le discours (Richardson 2007 : 59). La modalité modifie un fait énoncé par une proposition en le présentant comme nécessaire, possible ou vrai. Pour illustrer ce phénomène, nous présentons quelques exemples issus de notre corpus :

- «Une campagne injuste, mais savamment orchestrée vient d'avoir lieu et n'a certainement pas terminé. Contre le Frodebu» (L'Aube de la Démocratie n° 16 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 1).
- «Voici les premières indications d'une fraude qui a certainement été massivement organisée par le Frodebu (...)» (L'Indépendant n° 65 du 21 juin 1993 : 1).
- «Ils seront bien sûr battus mais ils espèrent que leur passé d'ancien candidat à la magistrature suprême fera passer leur petite vanité pour un courage insigne, du moins auprès des simples esprits» (L'Indépendant n° 61 du 5 mai 1993 : 4).
- «Ce parti vraisemblablement un collaborateur du PALIPEHUTU lors des attaques armées de 1988, 1991 et 1992» (Le Carrefour des Idées n° 24 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 3).

1.3.4.5. Les aspects d'interaction du discours radiophonique

La radio, de par sa nature, induit une approche spécifique qui veut que, de manière générale, les journalistes ne se prononcent pas directement sur les acteurs et les événements politiques mais donnent la parole aux experts, aux membres de la société civile, aux hommes politiques et autres. Par conséquent, un des points d'attention dans cette analyse du discours radiophonique se situe au niveau de la répartition du temps de parole, ce qui nous permet de savoir qui reçoit la parole, de quelle façon et dans quel but. Il s'agit également de voir s'il y a un équilibre dans la présentation des points de vue. Une autre question concerne la dynamique de l'interaction et la façon dont celle-ci est gérée par le journaliste. Il faudra donc étudier les aspects d'interaction dans les débats radiophoniques, c'est-à-dire la gestion du temps de parole et donc le tour de parole. Ceci nous amène également à étudier comment les questions sont posées par le journaliste et comment les réponses sont formulées en retour, car celles-ci peuvent être claires mais aussi vagues, évasives, défensives, etc. Cela vaut tout autant pour les questions qui par leur nature même peuvent contenir des présuppositions ou des sous-entendus et donc des préférences pour des réponses spécifiques. Ces approches du discours des radios sont inspirées des ouvrages de Clayman & Heritage (2002) et Gumperz (1992).

Exemple de la distribution et de l'interruption de la parole :

FR: je vois que la seule force de Mukasi est d'être capable d'avoir à chaque fois la ligne, je crois que c'est sa seule force, il a le droit de participer mais je voulais demander si la radio Isanganiro voulait donner la parole à tout|Burundais

P : |mais Francis est-ce que ce n'est pas ce qu'on fait? je pense qu'on ne vous a jamais interdit sur nos|ondes

FR: |oui c'est vrai, je le dis mais tout le monde ne parle pas à cette radio (...) d'abord, il y a des gens qui n'ont pas de téléphone, vous le savez

P : oui évidemment

(Isanganiro, 13 août 2005 : «Mosaïque»)

Exemples de questions favorisant une réponse spécifique :

P : donc là c'est le chef de l'Etat qui a fait la confusion alors?

LN: ce n'est pas de la confusion ((...))

(Isanganiro, 2 juillet 2005 : «Mosaïque»)

P: satisfait ou moyennement satisfait des résultats qui vous sont déjà parvenus ?

ZN: ce que nous avons constaté c'est que depuis le début on a vu que ces élections allaient être entachées par des tactiques (.)

(Isanganiro, 2 juillet 2005 : «Mosaïque»)

Exemples de réponses évasives :

P : justement est-ce que vous pouvez le dire beaucoup plus précisément

AK: merci beaucoup mais comme on a pas encore tranché le cas

(Isanganiro, 20 mai 2005 : «Mosaïque»)

P : pour la violence qui a empêché quelques circonscriptions de voter est-ce que vous avez prévu une solution définitive pour le moment ?

AK: merci beaucoup je crois que le président de la CENI s'est déjà exprimé sur cette question et je n'ai presque rien à ajouter maintenant

(Synergie 4 juin 2005, 9h)

1.4. Texte et contextes

En présentant la méthodologie adoptée pour l'analyse du discours des médias, nous avons insisté sur l'importance de situer ce discours dans son contexte. Ainsi, comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (2004 : 17), «le contexte est un réservoir d'informations proprement infini, mais seuls certains éléments du 'contexte total' sont mobilisés, activés, exploités dans le discours : c'est la notion du 'contexte pertinent'». Ce contexte doit être décrit préalablement à l'analyse du discours lui-même. Ce lien entre le discours et le contexte est également illustré à la suite de Duranti & Goodwin (1992 : 30, cité par Kerbrat-Orecchioni 2004 : 18) : “*context shapes language and language shapes context*”, traduit par Kerbrat-Orecchioni (2004 :18) comme «le langage ‘ façonne’ le contexte autant que le contexte façonne le langage». Il s’agit, toujours selon Kerbrat-Orecchioni (2004 : 18), d’une perspective déterministe (le contexte détermine unilatéralement le texte) et d’une perspective constructiviste (le contexte est entièrement construit par le texte) qui sont, selon elle, indéfendables dans leur radicalité, la vérité se trouvant entre les deux. Pour le dire dans ses mots : «le discours est une activité tout à la fois conditionnée (par le contexte) et transformatrice (de ce même contexte) ; donné à l’ouverture de l’interaction, le contexte est en même temps construit par la façon dont celle-ci se déroule. Définie d’entrée, la situation est sans cesse redéfinie par l’ensemble des événements discursifs. Donc, le contexte a un caractère dynamique et évolutif» (Kerbrat-Orecchioni 2004 : 18). Dans le chapitre suivant, nous présentons quelques éléments du contexte ayant déterminé le discours des médias faisant partie de notre corpus. Il s’agit d’éléments issus du contexte politique. En outre, afin de saisir le fonctionnement des médias analysés, il est essentiel de situer ces médias dans l’historique du paysage médiatique en général et, partant de là, de décrire les aspects contextuels déterminant leur fonctionnement.

2. L'HISTOIRE DES MEDIAS DANS LE CONTEXTE POLITIQUE

2.0. Introduction

Dans ce chapitre, nous dressons le tableau de l'évolution du paysage médiatique de la colonisation jusqu'à la fin de l'année 2007²¹, tout en situant les dynamiques de cette évolution dans le contexte politique. Les évolutions politiques sont présentées de façon générale et à la lumière des évolutions au niveau des médias et de l'analyse de leur discours pendant les périodes électorales de 1993 et de 2005. En outre, n'ayant pas nous-mêmes fait de recherches approfondies dans le domaine politique, nous renvoyons à la littérature existante.

Au-delà de l'historique des médias, un élément important dans la compréhension du discours des médias réside dans l'analyse des aspects contextuels des médias, étant le contexte législatif et institutionnel, la situation de la liberté de la presse et donc la relation entre l'Etat et les médias ainsi que le contexte économique dans lequel les médias opèrent et les pratiques de production et de consommation qui y sont liées.

L'environnement économique joue un rôle important dans toute démarche visant à faire vivre les médias, de la production à la diffusion des informations auprès des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs. Or, les entreprises de presse évoluent dans un environnement défavorable. Afin de mieux comprendre d'où viennent ces difficultés, nous fournissons quelques données relatives à ce contexte économique. Il s'agit d'un contexte caractérisé par plusieurs contraintes comme l'enclavement du pays, rendant élevés les coûts de transport, la forte dépendance du pays de l'agriculture vivrière mais à très faible productivité, ou encore un secteur secondaire au tissu très limité et lourdement handicapé par l'enclavement. A cela s'ajoute la pression croissante et rapide de la population sur les terres agricoles. Environ 90% de la population vit de l'agriculture, généralement à niveau de simple subsistance. A ces contraintes structurelles s'est ajouté l'impact de la guerre sur

²¹ Pour les informations concernant les médias, vu qu'il existe peu d'ouvrages scientifiques consacrés au paysage médiatique burundais, les sources d'information sont pour une grande partie des rapports des organisations nationales et internationales dans le domaine des médias (rapports de mission, actes des conférences, déclarations, études, etc.), des mémoires dans ce domaine et des entretiens menés lors de nos séjours de recherche au Burundi. Cette donne fait que nous ne disposons pas toujours des informations nécessaires ou que certaines informations restent plutôt vagues. Pour les données chiffrées, nous utilisons la monnaie telle qu'elle nous est fournie dans les documents et dans les entretiens, étant des Francs burundais (Fbu) et des dollars US. Pour ce qui est de la valeur du Fbu par rapport au dollar US, cette valeur varie au cours de la période étudiée. Pour les périodes qui nous intéressent, en 1993, la valeur moyenne d'1 dollar US est de 243 Fbu au taux de change officiel et en 2005, 1 dollar US vaut 1082 Fbu (World Bank 2007). Pour 1993, nous arrondissons à 250 Fbu pour 1 dollar US et pour 2005 à 1100 Fbu pour 1 dollar US.

tous les domaines de l'économie et les secteurs sociaux. Au niveau du développement humain, le rapport mondial sur le développement humain des années 2007/2008 situe le Burundi à la 169^{ième} place des 177 pays, soit à la 9^{ième} place au classement des pays les moins développés du monde. La part de la population vivant sous le seuil de pauvreté d'1 dollar US par jour se situe, entre 1990 et 2005, à 54,6%. Le revenu national brut par habitant est de 106 dollars US en 2005 (PNUD 2007/2008).

Dans ce contexte de pauvreté les médias sont confrontés à des difficultés d'avoir accès aux fonds de fonctionnement étant donné qu'il n'existe presque pas de pratiques de publicité qui permettent aux médias d'avoir des sources de revenu et de fonctionner sur base commerciale. Cette situation fait que l'indépendance économique n'est guère possible. Le manque de moyens peut également avoir des répercussions sur le degré du professionnalisme des journalistes et du médium en question car un journalisme de qualité génère des coûts importants. Ces éléments sont illustrés à travers l'historique des médias mais les informations détaillées sur les conditions de production des médias ne sont fournies que pour les journaux et les radios qui font partie de notre corpus. Cette information est présentée dans la partie sur l'analyse de leur discours (cf. infra 3.1.1 ; 3.2.1 ; 3.3.1).

En ce qui concerne la réception et la consommation des médias, il est impossible d'en proposer une étude sans avoir recours à des sondages à grande échelle, une entreprise coûteuse demandant beaucoup de temps et ceci, surtout dans un pays comme le Burundi, en grande partie rural et où il est difficile d'avoir accès à la population. Faute de moyens (financiers, humains) et de temps, nous sommes dans l'impossibilité d'exécuter une étude dans ce domaine. En général, nous pouvons dire que les facteurs économiques et sociaux impliquent que la consommation des journaux se limite à l'élite urbaine. Les journaux sont en effet trop chers pour la population moyenne et les coûts liés à la distribution sont trop élevés pour que celle-ci puisse être assurée à l'échelle nationale. En outre, il faut également prendre en compte le taux d'analphabétisme assez élevé de la population en général. Selon le rapport mondial sur le développement humain de 2006 (PNUD 2006), le taux d'alphabétisation des adultes est de 59,3% en 2004 (en 1990, il est de 37%) tandis que celui des jeunes adultes (15-24 ans) est évalué à 73,3% en 2004 (en 1990, il est à 51,6%). Il faut pourtant nuancer la portée limitée des journaux car le public touché dépasse largement le tirage par le fait qu'un seul exemplaire circule de main à main et que son contenu se diffuse de bouche à oreille et/ou par la radio. Or, dans ce contexte, la radio se présente comme le moyen de communication et d'information le plus efficace et le plus adapté. La plupart des radios arrivent à diffuser sur presque tout le territoire. En outre, la majeure partie de la population dispose d'un poste de radio et la radiodiffusion est mieux adaptée aux cultures d'oralité et d'action collective, caractérisant le contexte

burundais. Même si nous ne disposons pas de chiffres exacts sur la présence de la radio dans la vie quotidienne de la population burundaise, il est estimé qu'environ 85% de la population dispose d'un récepteur radio (Philippart 2000 : 6). Les paysans s'efforcent d'acheter un poste de radio qui est devenu un signe de modernité, d'évolution et d'ouverture sur le monde (Mfuranzima 2001 : 21). La radio est donc devenue un média de masse au Burundi alors que la presse écrite et la télévision y sont encore des médias destinés à une certaine classe sociale, notamment l'élite urbaine, ce qui vaut également pour l'accès à l'internet²². Cependant, mesurer l'influence de ces radios et donc l'étude de l'audience est la partie la plus difficile de l'étude de la radio ; les résultats étant incomplets et éphémères. Ceci s'explique par le fait qu'au Burundi, il n'existe pas d'institut de sondages, ni d'étude barométrique consacrée à l'évolution de l'audience des médias et à l'appréciation portée sur eux par l'opinion publique (Fyon 2007 : 30).

Dans ce qui suit nous dressons l'histoire des médias, tout en la situant dans son contexte politique.

2.1. La période coloniale et la première expérience démocratique

2.1.1. Un royaume ancien, homogène et unifié²³

Durant la période précoloniale, cet ancien royaume de l'Afrique des grands lacs se distingue par son homogénéité culturelle et par l'ancienneté de son unification. «Les Hutu et les Tutsi²⁴, acteurs trop connus des tragédies du Burundi, ne se distinguent en effet les uns des autres ni par la langue, ni par la culture, ni par la religion, ni par la localisation, ni, de façon mécanique et simpliste, par les traits physiques. (...) Au sein de chacune de ces protonationalités, on trouve des clivages sociaux héréditaires en voie patrilinéaire distinguant Hutu, Tutsi, Twa et (une spécificité du Burundi) la catégorie princière des Ganwa, mais aussi des clivages claniques très opératoires dans la répartition des pouvoirs. Ces catégorisations ne donnent pas non plus des classes sociales, au sens où des observateurs influencés par le marxisme ont voulu l'indiquer à la fin des années 1960» (Chrétien & Dupaquier 2007 : 16).

²² Selon les indicateurs du développement de la Banque mondiale (World Bank 2006), il y a 2 journaux pour 1000 personnes (en 2000) ; 14 % des familles possède un téléviseur (en 2004) et, en ce qui concerne l'accès à internet, sur 1000 personnes, il y a 5 ordinateurs personnels et 3 utilisateurs d'internet (en 2004).

²³ Pour ce qui est de l'histoire du Burundi précédant la colonisation, nous référons aux ouvrages de Chrétien (1993) et de Lemarchand (1970).

²⁴ Le poids démographique habituellement reconnu aux différentes ethnies : les Hutu 85 %, les Tutsi 14 % et les Twa 1 %.

Comme le soulignent Chrétien et Dupaquier (2007 : 16-17), «[e]n fait, la mise en scène des oppositions s'observait essentiellement dans les cours des milieux dirigeants. C'est là que 'le Tutsi' fonctionnait comme un pasteur, trayeur des vaches des grands, ayant vocation aux grands troupeaux, aux beaux mariages et aux fonctions politiques, tandis que 'le Hutu' apparaissait comme le serviteur, voire le corvéable, voué aux fonctions plutôt agricoles et de gestion matérielle moins reluisante. Mais d'une part, des Hutu occupaient aussi des positions très influentes, et surtout la masse des Tutsi et des Hutu partageaient le même mode de vie, les mêmes contraintes et des solidarités communes (agro-pastorales, judiciaires, militaires, et même matrimoniales) sur les collines où se mêlaient leurs enclos» (Chrétien & Dupaquier 2007 : 16-17). Selon ces mêmes auteurs, «c'est l'accès au pouvoir qui était le nœud de l'antagonisme potentiel» (Chrétien & Dupaquier 2007 : 17)²⁵.

2.1.2. Colonisation allemande et belge²⁶

La période coloniale au Burundi se caractérise par une vingtaine d'années de colonisation allemande. Après la Première Guerre mondiale, «le royaume du Burundi, uni au royaume du Rwanda dans un ensemble appelé 'Territoire du Ruanda-Urundi', fut placé sous 'Mandat' de la Société des Nations (SDN) (...). Le statut juridique internationale du Ruanda-Urundi fut désormais celui d'un 'Territoire sous Tutelle' (...)» (Deslaurier 2002 : 14-15). D'abord l'Allemagne et après la Belgique appliquent une politique d'administration indirecte. Pourtant, vers la fin des années 1920, l'administration belge décide de «privilégier l'élément tutsi dans le recrutement des autorités politiques indigènes» (Reyntjens 1994 : 19)²⁷. Par conséquent, les années 1930 sont caractérisées par une «tutsisation» du pouvoir politique et de l'administration, tout en y assimilant également les Ganwa qui traditionnellement détenaient les grandes chefferies. Selon Reyntjens (1994 : 21), «[c]'est sans doute cette intervention qui a profilé les ethnies comme des catégories politiques pertinentes, ce qu'elles n'étaient pas dans le passé». Ceci ne signifie pas que le pouvoir colonial ait introduit les clivages ethniques mais il les a intensifiés, augmentant ainsi également le potentiel de conflit sur base ethnique.

²⁵ Pour ce qui est de la définition de l'ethnisme et de l'existence des ethnies au Burundi, nous référons aux ouvrages de Lemarchand (1996), de Reyntjens (1994) et de Chrétien (1993).

²⁶ Nous mentionnons quelques éléments de cette période qui sont essentiels pour la compréhension des clivages ethno-politiques, caractérisant le paysage politique le long de la période qui nous intéresse.

²⁷ Au Rwanda et au Burundi, les Tutsi étaient considérés par l'administration coloniale et les missionnaires comme les «Hamites», vus comme une branche de la race caucasienne, donc proches des Européens. Ils étaient également supposés être des dirigeants-nés et, par conséquent, c'était donc avec eux qu'on pouvait collaborer (Reyntjens 1994 : 18-19).

Le multipartisme est introduit au Burundi par la puissance tutélaire vers la fin des années 1950, ouvrant le pays à une première expérience démocratique, pourtant de courte durée car se terminant déjà en 1965, année des dernières élections libres et pluralistes avant l'instauration du parti unique. Les premières élections au suffrage universel direct se tiennent en 1960 et 1961. A ce moment, le paysage politique se caractérise par «deux blocs d'appartenance inconciliable, celui de l'Uprona, classée comme parti nationaliste favorable à une indépendance immédiate, et celui des autres partis, dits 'démocrates', dont la principale caractéristique est la revendication d'une démocratisation des institutions avant l'indépendance qui, nécessairement, devrait la retarder» (Deslaurier 2002 : 238).

L'autorité de tutelle s'oppose à l'Uprona, regroupant les principaux dirigeants progressistes du pays et fondée, entre autres, par le prince Louis Rwagasore, le fils aîné du *mwami* (roi) Mwambutsa IV Bangiricenge (régnant de 1916 à 1966), au profit du Parti démocrate chrétien (PDC) (Guichaoua 1995 : 23). Ce dernier est dirigé par des aristocrates proches de l'administration belge. Les élections communales de 1960 sont remportées par le Front commun, cartel des partis favorables à l'indépendance retardée mais l'Uprona gagne les élections législatives du 18 septembre²⁸. Ce parti représente la population dans toutes ses composantes et, sous la direction du prince Louis Rwagasore, il mène la lutte pour l'indépendance, obtenue le 1^{er} juillet 1962. Cependant, le prince Rwagasore est assassiné avant l'obtention de l'indépendance, le 13 octobre 1961, par les partisans du PDC. Comme il est souligné par Chrétien et Dupaquier (2007 : 19), «[l]es divisions neutralisées par la ferveur nationaliste sont comme réveillées ou aiguës par les nouveaux enjeux du pouvoir et par le contexte régional²⁹». Dès lors, le facteur ethnique devient de plus en plus un facteur de tension et de division.

2.1.3. Une presse naissante, sous haute surveillance

Jusqu'à la fin des années 1950, la liberté de la presse n'existe pas ; elle est sous haute surveillance de l'administration coloniale. Ensuite, le lectorat est réduit car en termes de communication, le Burundi est depuis longtemps caractérisé par la tradition orale. L'écriture est venue avec la colonisation. Selon Deslaurier (2002 : 636-637), «[à] la fin des années 1950 dans une société en majorité analphabète, la maîtrise de l'écriture et de lecture restait réservée à une infime partie des habitants du Burundi, aux Européens et aux Africains étrangers qui en avaient la pratique dans le cadre de leur profession, et aux

²⁸ Pour des informations plus détaillées sur ces élections, cf. Deslaurier (2002).

²⁹ Au Rwanda, il s'agit de la révolution de 1959-1961 qui, avec l'appui de l'administration belge, débouche sur l'éviction de la monarchie et de toute la structure politico-administrative tutsi, remplacée alors par une élite hutu (Reyntjens 1994 : 24-25).

‘évolués’ burundais passés sur les bancs des écoles missionnaires». En outre, les moyens de publication et de distribution étaient limités. A cela s’ajoute le coût élevé de la publication, ce qui fait que la publication «était réservée à ceux qui pouvaient répondre aux exigences idéologiques du pouvoir colonial et qui étaient solidement armés pour faire face au coût financier de l’opération» (Deslaurier 2002 : 643). Ces conditions font qu’à la fin de la Tutelle, à l’exception de deux journaux édités par des particuliers, le paysage médiatique au Burundi était dominé par une presse contrôlée par le gouvernement et l’Eglise catholique, deux pouvoirs qui contrôlaient en outre les outils techniques de la presse, puisque la plupart des imprimeries du pays leur appartenaient. Il n’y avait pas à cette époque des journaux ‘indigènes’ à proprement parler, c’est-à-dire une presse contrôlée par des Noirs dans tout le processus de fabrication et de rédaction» (Deslaurier 2002 : 643).

La presse du Burundi se limite alors aux quelques catégories suivantes :

2.1.3.1. La presse gouvernementale

Durant la période coloniale, l’administration met sur pied un office d’information et des relations publiques pour le Congo belge et le Ruanda-Urundi. Jusqu’en 1957, cette presse de l’administration tutélaire est publiée dans le *Bulletin officiel du Ruanda-Urundi* (BORU). A partir de 1957 paraît le premier hebdomadaire gouvernemental *Rudipresse*, un organe d’information officiel. Au début de l’année 1962, *InforBurundi* remplace ce dernier. Ces deux publications s’attachent uniquement à fournir aux fonctionnaires les communiqués officiels. De février 1960 à juin 1991, le Service de l’information de la résidence de l’Urundi publie le périodique *Amakuru y’Uburundi* («Les nouvelles du Burundi»), «une vaste opération de propagande gouvernementale à destination des indigènes» (Deslaurier 2002 : 645). Les actes officiels sont depuis le début de l’indépendance jusqu’aujourd’hui publiés dans le *Bulletin officiel du Burundi* (BOB).

2.1.3.2. La presse confessionnelle

La presse confessionnelle est dominée par l’Eglise catholique ; les publications protestantes, comme *Burakeye* («Le jour se lève»), restant limitées. «L’Eglise catholique était le plus gros imprimeur du pays à la fin des années 1950, avec une dizaine de titres nationaux représentant en tout un tirage de plus de 100.000 exemplaires mensuels» (Deslaurier 2002 : 648).

Pour les publications en kirundi, il s’agit du journal *Intumwa* («Le messager») et du journal *Ndongezi* («Le guide»). Ce dernier est édité à partir de 1954 à la suite du journal *Rusizira Marembe* («Le semeur de paix») qui existe depuis 1941. *Ndongezi* est créé par les missionnaires catholiques pour informer et évangéliser la population burundaise. A

l'époque, *Ndongozi* est le journal le plus lu par des Burundais avec un tirage de 15.000 à 20.000 exemplaires mensuels. Ceci s'explique par le fait qu'il est écrit en langue nationale et avec un contenu qui correspond aux attentes de la population. De plus, c'est un des seuls journaux avec une équipe de rédaction presque exclusivement burundaise. Il est vendu à un prix très bas et diffusé par les missions catholiques. Si au début le discours religieux y domine, peu à peu les préoccupations politiques se manifestent, jusqu'à devenir, au tournant de 1950-1960, un instrument de diffusion des idées de l'Uprona, parti indépendantiste. Mgr Grauls, le directeur moral du journal, est conciliant à l'égard des nationalistes burundais et, ainsi, le secrétaire du journal, Jean Ntiruhwama, est un activiste de l'Uprona et le rédacteur en chef en 1960, Damien Kaburahe, est un nationaliste (Deslaurier 2002 : 650). *Ndongozi* se présente alors comme un journal de combat, progressiste, allié au prince Rwagasore, chef de file du parti Uprona dans sa lutte pour l'indépendance, ce qui fait que ce journal est vu comme subversif aux yeux de l'administration coloniale (Kaburahe 2002 : 22). Malgré son engagement pour la cause de l'Uprona, ce n'est pourtant pas l'organe d'expression de ce parti et des voix discordantes s'y font également entendre (Deslaurier 2002 : 653).

Pour le titre en français, il s'agit de *Temps nouveaux d'Afrique*, édité à partir de 1954 à Usumbura (actuel Bujumbura) et couvrant l'information sur l'ensemble du Territoire du Ruanda-Urundi. Le fait qu'il soit édité en français implique qu'il se dirige plutôt aux «évolués». La ligne éditoriale passe «d'une sorte de neutralité critique sur les partis en 1959 à une critique négative des orientations upronistes en 1960-1961» (Deslaurier 2002 : 651) et se rapproche des courants politiques «démocrates», soutenus par l'administration coloniale.

2.1.3.3. Les publications privées, dites indépendantes

A côté de la presse gouvernementale et missionnaire, d'autres publications se développent à l'initiative des personnes privées. La presse privée est une presse chère, de diffusion restreinte (1000 exemplaires) et destinée surtout à un lectorat blanc. Il s'agit de deux titres francophones, dirigés par des Belges d'Usumbura, notamment *La Chronique congolaise* (à partir de 1948) par Madame Devos et *La dépêche du Ruanda-Urundi* (à partir de 1952) par Jan Sterckx (Deslaurier 2002 : 645). Ces publications sont surtout tournées vers l'Afrique belge avec parfois des couvertures de l'actualité politique nationale.

2.1.3.4. Une presse partisane étouffée ou éphémère

Si la législation n'empêche pas ces publications précitées de paraître, ceci n'est pas aussi évident pour la presse partisane «indigène». La législation réglementant la liberté de la presse en vigueur à la fin de la Tutelle est l'ordonnance législative du 5 mars 1922,

approuvée par le décret du 6 août 1922 portant sur l'autorisation et la publication des journaux et écrits périodiques. Cette législation, contenant seulement 5 articles, prévoit dans ces articles 1 et 2 que «le contrôle de l'administration sur la presse est exercé sous une forme davantage préventive que répressive, la censure étant efficacement remplacée par les 'autorisations de paraître' que seul le VGG³⁰ pouvait accorder et retirer à sa guise, qui conditionnait ses décisions, il va sans dire, à la fidélité à l'administration coloniale» (Deslaurier 2002 : 653). L'article 3 prescrit les peines en cas de violation de ces articles, notamment une servitude pénale de six mois au maximum et une peine d'amende de 2000 Frs au maximum ou une des peines seulement (Ntahe 2000 : 14). Cette loi n'est abrogée qu'en 1976.

L'ouverture démocratique du début des années 1960 ne s'accompagne alors pas d'une plus grande liberté d'expression. Ainsi, l'Uprona et d'autres partis indépendantistes comme l'Union nationale africaine du Ruanda-Urundi (UNARU) n'obtiennent pas d'autorisation de publier leur propre journal tandis que le PDC, un parti soutenu par l'administration coloniale, est autorisé à publier un hebdomadaire en kirundi, *Uburundi Bushasha* («Le Burundi nouveau»). Cette situation fait que Deslaurier (2002 : 660) conclut que «le bilan de projets de création d'une presse partisane libre au Burundi est maigre. En fait, sauf l'unique et ponctuel du journal *Uburundi Bushasha*, on peut dire que cette presse n'a pas existé pendant les années de la construction multipartiste, malgré les réclamations répétées des acteurs politiques. L'action de l'administration qui a usé de la législation pour briser les tentatives des nationalistes a été flagrante et efficace dans ce sens». A part ces restrictions législatives, les coûts énormes de publication d'un journal «limitait d'emblée les possibilités d'utilisation de la presse comme support de propagande par tous les partis» (Deslaurier 2002 : 660). Cependant, les grandes formations politiques comme l'Uprona et l'UNARU sont parvenus à faire publier leur propagande dans des journaux déjà autorisés ou paraissant à l'étranger. Or comme le souligne Deslaurier (2002 : 661), «[f]inalement ces relais médiatiques externes n'ont pas permis aux partis de compenser l'absence d'une presse libre à leur image. Ce sont plutôt les tracts qui y sont supplée et qui ont été les véritables supports de la propagande écrite pendant la décolonisation». De cette façon, même si les espaces de liberté d'expression étaient fortement limités par la législation de l'administration coloniale, les acteurs politiques ont développé des stratégies de communication basées sur des supports écrits diversifiés comme les pétitions, la presse et les tracts, complétant la communication verbale. Ce constat fait que Deslaurier (2002 : 636) conclut que «le multipartisme des années 1960 a fait entrer le Burundi dans une ère politique nouvelle où la communication de masse a

³⁰ Vice-Gouverneur général du Congo belge, Gouverneur du Ruanda-Urundi

pris une importance considérable, bien que les échanges personnels soient restés capitaux dans la transmission des messages partisans».

2.1.3.5. La radio : le poste colonial

Une station de radiodiffusion Ruanda-Urundi est créée en 1959 par la Belgique et inaugurée le 1^{er} mai 1960 à Usumbura. Les informations et les programmes diffusés viennent de Bruxelles ou de Léopoldville (actuelle Kinshasa). En 1961, le Ruanda et l'Urundi obtiennent l'autonomie interne et la radio est scindée en deux : *Radio Kigali* et *Radio Burundi*. Jusqu'en 1972, la radio diffuse des journaux parlés de la radio belge francophone en direct depuis Bruxelles.

Radio Cordac est créée dans les premières années de l'indépendance pour consolider la présence des protestants au Burundi (Hicuburundi & Ntiyanogeye 1998 : 18).

2.2. L'ère du monopartisme

2.2.1. L'ethnisation de la vie politique

1965 est une année décisive. D'après Reyntjens (1994 : 23), «c'est en 1965 que l'ethnisation de la vie politique éclate, lorsqu'à l'issue des élections de mai les Hutu (tant de l'Uprona que du Parti du Peuple) occupent 23 des 33 sièges à l'Assemblée nationale. Suite aux tentatives de certains politiciens tutsi et de la cour royale d'ignorer le verdict électoral, une tentative de coup d'Etat hutu échoue en octobre. Une centaine de dirigeants hutu sont exécutés sommairement ; c'est la fin de la participation des Hutu au pouvoir politique». D'après Chrétien (1997 : 159), «[l]a crise aurait fait 2500 à 5000 morts au total. La violence de masse fait irruption dans la société et dans la mentalité collective».

Le 28 novembre 1966 un coup d'Etat abolit la monarchie constitutionnelle et instaure la première République, présidée par le capitaine (puis colonel) Michel Micombero et l'Uprona est érigée en parti unique. Jusqu'en 1988, l'Uprona «deviendra avec l'armée l'instrument de la monopolisation du pouvoir entre les mains des Tutsi, et progressivement des Tutsi-Hima de Bururi en particulier» (Reyntjens 1994 : 23). Dans les années qui suivent, la «tutsisation» du régime devient de plus en plus importante. En septembre 1969, 70 personnes (toutes hutu) sont arrêtées, accusées d'avoir planifié un coup d'Etat, dont 23 ont été fusillées, ainsi intensifiant encore plus les tensions, voire les extrémismes ethniques (Chrétien & Dupaquier 2007 : 40). Face à ces tensions, Micombero montre une attitude évasive, il refuse «d'aborder de front les problèmes politiques» (Chrétien & Dupaquier 2007 : 49). Sous son régime, le «groupe de Bururi», région d'origine du président, reçoit de plus en plus d'avantages et contrôle

progressivement tous les postes importants dans la société, au niveau politique, militaire et administratif.

Dans son objectif de contrôler le pays, le «groupe de Bururi» convainc Micombero qu'un complot visant à le destituer se prépare par les Tutsi les plus libéraux. Ces derniers sont alors poursuivis, ce qui donne lieu à des protestations, surtout au sein même des institutions du régime, menant à une tension politique, voire «une ambiance de pré-guerre civile mais où la question 'ethnique' est comme oubliée» (Chrétien & Dupaquier 2007 : 56). Selon Chrétien et Dupaquier (2007 : 74), «[l]'une des clés de la tragédie politique du Burundi tient, depuis l'indépendance, au fossé qui sépare la répression des protestataires et des éléments séditieux, selon leur appartenance ethnique. Les Hutu qui se dressent contre les institutions sont physiquement éliminés. Pour les mêmes motifs, les Tutsi se retrouvent simplement écartés, au pire emprisonnés, et dans ce cas, plus ou moins rapidement pardonnés».

Dans ce contexte, éclate à la fin du mois d'avril 1972 la tragédie que les Burundais qualifient de «fléau» ou de «catastrophe» (*ikiza*). Selon Reyntjens (1994 : 37), «[o]n se trouve donc confronté à une hantise réciproque : du côté tutsi, la peur du 'péril hutu' ; du côté hutu, celle de la mise en œuvre d'un projet diabolique. C'est dans ce cadre psychologique (cf. la prophétie qui se réalise à force d'avoir été annoncé³¹) que, dès le début de l'année, la préparation d'un complot hutu est évoqué. Dans la logique du 'péril hutu', le régime prend les devants : des armes sont distribuées à des cadres et des commerçants tutsi, des brigades des Jeunesses révolutionnaires Rwagasore (JRR, le mouvement de jeunesse du parti Uprona) sont constituées en unités de combat, l'armée est mise en alerte ... (...). L'insurrection lancée le 29 avril par des rebelles hutu et zaïrois est sanguinaire. Aux endroits attaqués, les Tutsi sont systématiquement visés et plusieurs milliers trouvent la mort. Si la rébellion a été brutale, la répression est terrible. A partir du 30 avril, l'armée, vidée des éléments hutu, et les JRR tentent d'éliminer systématiquement tous les Hutu occupant une quelconque fonction ou ayant bénéficié d'une quelconque formation post-primaire³². Selon Thibon (1995 : 58), «[o]n estime entre 100.000 et 300.000 le nombre de victimes pour une population de 3 à 4 millions d'habitants, mais au-delà des chiffres, c'est le caractère génocidaire qui nous interpelle». D'après Chrétien et Dupaquier (2007 : 465), en ce qui concerne la «catastrophe» de 1972, «[a]u Burundi, il sera très longtemps interdit d'en parler. (...) '*Ikiza*', 'la catastrophe' de 1972 au Burundi, ne laisse guère de trace matérielle, elle ne fait que produire la

³¹ Ce thème de la prophétie qui se réalise à force d'être annoncée (self-fulfilling prophecy) est développé par Lemarchand (1996).

³² Pour de plus amples informations, cf. Chrétien (1993), Chrétien et Dupaquier (2007), Lemarchand (1996).

souffrance et la frustration de l'absence». En l'absence d'enquêtes judiciaires, la question des responsabilités reste posée.

2.2.2. Les médias privés étouffés ; les médias gouvernementaux au service du parti

Au niveau du paysage médiatique, après l'indépendance et surtout après le coup d'Etat de Micombero en 1966, la quasi-totalité des journaux privés disparaissent à cause d'une conjoncture tant politique qu'économique, un coup dur pour la presse en général. Dès lors, la presse privée laisse la place à la presse gouvernementale parce que l'Etat dispose de plus de moyens matériels, techniques et financiers, d'une part, et à, cause de la volonté de contrôler l'information, d'autre part. C'est ainsi que le gouvernement confisque à la fois le pluralisme politique et médiatique, ce qui signifie qu'aucune voix ne peut donner un point de vue contraire à celui du parti unique (Nikundana 1995 : 10).

La presse burundaise se résume à quelques médias gouvernementaux. *InforBurundi* change de nom et devient le bimensuel *Unité et Révolution*. Dans le même temps, le gouvernement crée un quotidien *Flash-Infor* qui, dû à plusieurs difficultés, ne paraît que trois fois par semaine. Le bimensuel *Unité et Révolution* commence à publier en kirundi, à partir du 1^{er} juin 1971, sous la forme d'un journal appelé *Ubumwe* («Unité») destiné essentiellement au monde rural qui ne maîtrise pas le français. *Radio Burundi* devient *La Voix de la Révolution*. En 1970, elle commence à émettre sur deux chaînes afin d'atteindre un plus grand nombre d'auditeurs et avec la première chaîne destinée au monde rural et la deuxième aux «intellectuels» et aux étrangers. Le 25 juin 1976 est créée l'*Agence burundaise de presse (ABP)*, une agence publique d'information, dont la mission est d'alimenter en nouvelles les organes de la presse publique.

Une nouvelle loi sur la presse n°1/136 du 25 juin 1976³³ est adoptée. Ce texte complète deux textes précédents : le décret du 22 octobre 1942 qui porte seulement sur la réglementation du droit de réponse et l'ordonnance ministérielle du 26 août 1968 sur la création de la carte de presse³⁴. La loi de 1976 définit la mission de la presse comme celle

³³ Loi n° 1/136 du 25 juin 1976 portant réglementation de la presse au Burundi, *BOB*, n°5/77, 1 mai 1977, p.153.

³⁴ L'ordonnance de 1968 (cité par Ntahe 2000 : 12) dit dans son article 3 que sont considérés comme journalistes professionnels travaillant au Burundi «les personnes qui ont pour occupation principale, régulière et rétribuée, l'exercice de la profession de journaliste dans une publication quotidienne ou périodique éditée au Burundi ou dans un service officiel d'information ou de radiodiffusion, dans une agence d'information exerçant ses activités au Burundi, pour autant qu'ils reçoivent des appointements fixes (...)». Pour ce qui est des avantages de la possession d'une carte de presse, il est dit dans l'article premier : «Les titulaires de la carte de presse, sous les réserves imposées par les exigences de la circulation et par la nécessité de l'ordre et de la sécurité public, jouiront d'une priorité de passage et auront accès aux enceintes réservées à la presse lors des manifestations officielles, sportives ou publiques diverses, aux

de «présenter les informations objectives dans tous les domaines de l'actualité tant nationale qu'internationale» (article 2). Dans la deuxième alinéa de cet article, il est dit que «cette mission est inséparable de l'éducation, de la formation civique des Burundi et de la mobilisation des masses pour la réalisation des plans gouvernementaux qui doivent rester le premier souci des responsables de presse et journalistes». L'article 6 stipule que «dans le domaine de l'idéologie et de l'activité politique nationale, les journalistes burundais doivent toujours œuvrer en patriotes convaincus et conscients des idéaux du Parti, seul organe responsable de la vie politique nationale».

Tels qu'ils sont libellés, ces deux articles consacrent le monopole du parti et du gouvernement sur la presse, et ne laissent aucune marge de manœuvre à une presse qui se veut libre et indépendante. Désormais, seule l'information officielle a droit de cité. L'une des principales dispositions du verrouillage est l'autorisation préalable à requérir auprès du ministre de l'Information, pour les journaux (article 10)³⁵ et pour les stations de radio ou les chaînes de télévision (article 14)³⁶. Une autre mesure est le dépôt légal, avant publication de trois exemplaires de chaque numéro, dont un auprès du ministre de l'Information, un au parquet du procureur de la République et un auprès du gouverneur de province (où elle est éditée) (article 17). En d'autres termes, ces dispositions institutionnalisent la censure. Si le décret-loi de 1976 n'impose pas formellement le monopole de l'Etat sur la radio et télévision, il entérine explicitement celui du parti-Etat Uprona sur la conduite des journalistes.

2.2.3. Le régime autoritaire de Bagaza

Micombero devient de plus en plus impopulaire et son style de vie, caractérisé par l'alcoolisme et son manque d'initiative, fait qu'au sein même du «groupe de Bururi» il y a des scissions, menant au coup d'Etat du 1^{er} novembre 1976, sans effusion de sang, remplaçant Micombero par le colonel Jean-Baptiste Bagaza, également Tutsi-Hima de la province de Bururi et de la commune Rutovu. Ainsi, la deuxième République s'installe.

aéroports, dans les salles d'audience des tribunaux et, d'une manière générale, en tous lieux où ils sont appelés pour exercer leur mission d'information». La loi du 25 juin 1976 et le décret-loi 26 novembre 1992 régissant la presse se réfèrent dans leurs préambules à cette ordonnance et en prolongent l'application. Le décret-loi du 21 mars 1997 et la loi du 27 novembre 2003 régissant la presse restent muets au sujet de la carte de presse.

³⁵ «La publication au Burundi de tout journal ou écrit périodique ne peut avoir lieu sans autorisation préalable du ministre ayant l'Information dans ses attributions».

³⁶ «Aucune station de radiodiffusion ou de télévision même autorisée conformément à l'article 7 de l'ordonnance loi n°254 du 23 août 1940, ne peut exploiter un service d'émission de presse ou d'information générale sans l'autorisation préalable du ministre ayant l'Information dans ses attributions».

Au même titre que le régime précédent, ce régime nie le problème de la division ethnique et en fait même un sujet tabou. Cette donne fait que la sous-représentation des Hutu à tous les niveaux de la vie publique caractérise également ce régime, intensifiant une fois de plus les tensions ethniques. En outre, le régime de Bagaza évolue de plus en plus vers un régime despotique, donnant lieu, entre autres, à un conflit entre l'Etat et l'Eglise (Reyntjens 1994 : 39-45). Selon Darbon (cité par Reyntjens 1994 : 45), ce conflit entre l'Etat et l'Eglise, «trouve sa source dans la volonté du pouvoir d'interdire aux Hutu l'accès à un réseau parallèle et concurrent de formation et d'information». Tout comme les églises, la liberté d'expression et les droits de l'homme en général sont victimes de cette dérive vers un régime autoritaire. Ce constat contribue à la diminution de l'aide au développement de la communauté internationale à destination du Burundi. Cependant, selon Braeckman (1996 : 145), «[l]a mauvaise réputation du régime Bagaza occulte quelques réels succès, tant au plan économique que dans l'enseignement». Effectivement, sous Bagaza des investissements massifs se sont faits en matière de travaux publics et une série de programmes de développement tant en direction du secteur urbain que du monde rural ont été lancés (Nimubona 1994 : 23).

Au niveau des médias, le colonel Jean-Baptiste Bagaza décide d'éliminer toute équivoque en instituant officiellement le monopole de l'Etat sur la radiodiffusion et la télévision par le décret-loi n°1/4 du 28 février 1977³⁷. En son article premier, il est dit que «l'article 14 de la loi susvisée du 25 juin 1976 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes : seul l'Etat, peut, au Burundi, exploiter, directement ou par l'intermédiaire d'établissements publics, des stations de radiodiffusion ou de télévision produisant des émissions destinées au public».

Ainsi, pendant la période du régime monopartite de l'Uprona, la presse est réduite à la presse publique et confinée dans un rôle de propagande et donc de louange des régimes au pouvoir. Si sous la première République (1966-1976), il s'agissait de louer «la révolution», sous la deuxième République (1976-1987), c'est «la démocratie et le développement» qui deviennent les leitmotiv (Hicuburundi & Ntiyanogeye 1998 : 28). Depuis sa naissance, la presse publique est donc subventionnée par l'Etat pour servir l'intérêt des régimes au pouvoir.

Au niveau de la presse écrite, *Flash-Infor* est remplacé par *Le Renouveau du Burundi*. Le journal confessionnel *Ndongezi* est suspendu par l'ordonnance du 29 mai 1979 et ceci conformément à la politique anticléricale du régime de Bagaza (Ntahe 2000 : 17). Ainsi,

³⁷ Décret-loi n° 1/4 du 28 février 1977 portant institution du monopole de l'Etat dans le domaine de la radiodiffusion, *BOB*, n°7-8/1977, 1 juillet 1977, p.300.

le monopole du parti unique s'installe aussi dans le domaine de la presse écrite. A partir de 1984, l'*ABP* est surtout identifiée à son réseau de correspondants provinciaux (Hicuburundi & Ntiyanogeye 1998 : 23). Comme nous venons de le mentionner, le gouvernement institue le monopole de l'Etat sur la radio, ce qui se traduit par l'impossibilité légale de lancer une nouvelle station de radio, mais également par l'interdiction de celles qui existent comme *Radio Cordac* (Ntahe 2000 : 16).

Le 1^{er} décembre 1984, les activités de la radiodiffusion s'étendent à la télévision, financée pour une grande partie par la France afin de pouvoir couvrir le sommet France-Afrique, tenu du 10 au 12 décembre 1984 à Bujumbura.

2.3. Du monopartisme au multipartisme et aux élections de 1993

2.3.1. Buyoya et le cheminement vers le multipartisme

Bagaza, devenu progressivement impopulaire au sein de son propre groupe, est renversé par un coup d'Etat le 3 septembre 1987 et remplacé par le major Pierre Buyoya, également Tutsi-Hima de Bururi et de la commune Rutovu. Même si ce régime de la troisième République se caractérise par une amélioration au niveau des droits de l'homme, Buyoya nie, tout comme ses prédécesseurs, le problème ethnique (Reyntjens 1994 : 46-49). Cette situation explique que l'année 1988 se caractérise par l'augmentation des tensions ethniques, menant à la crise d'août de cette même année. Après les mots d'ordre révolutionnaire (première République) et du développement (deuxième République), celui de la troisième République (1987-1993) est «le dialogue et l'unité nationale».

L'ouverture politique et la mise en place d'une politique d'unité nationale date de 1988³⁸, suite aux massacres des Hutu par l'armée dans les communes de Ntega et Marangara au nord du pays et ceci après une attaque du Parti pour la libération du peuple hutu (Palipehutu)³⁹, le plus ancien mouvement de rébellion hutu, à partir du Rwanda contre plusieurs familles tutsi (ICG 2000b : 4). «La réaction initiale du pouvoir est la même que celle observée lors des grandes crises du passé : l'étendue des massacres, leurs

³⁸ Pour des informations plus détaillées, cf. Lemarchand (1996), Reyntjens (1994), Chrétien (1993).

³⁹ Le Palipehutu est le plus ancien mouvement de rébellion hutu né des suites de la «catastrophe» de 1972. Il est créé en 1980 dans les camps de réfugiés à l'étranger et défend une stratégie de lutte armée. Sa branche armée, les Forces nationales de libération (FNL) est créée en 1985. Le Palipehutu-FNL se développe au courant des années comme «un mouvement de guérilla paysan, fortement enraciné dans les collines des provinces de l'Ouest du pays, excessivement secret et adepte d'une certaine forme de mysticisme. Faute de compter parmi ses membres des cadres formés à ces techniques, il se montre extrêmement méfiant dans la conduite des négociations» (ICG 2007 : 9).

fondements ethniques et la responsabilité des autorités civiles et de l'appareil militaire sont niés. Le gouvernement refuse de tirer les leçons de l'événement et d'assumer la moindre responsabilité. Cependant, les réactions internationales incitent le régime à prendre une double initiative qui tranche avec le passé et constitue le début d'une dynamique qui s'avèrera historique» (Reyntjens 2006 : 10).

Ainsi, dès 1988, plusieurs initiatives ont été prises par le président Buyoya dans le cadre d'une «réconciliation ethnique». Le 4 octobre une «commission nationale chargée d'étudier l'unité nationale» est mise sur pied, composée de façon paritaire : douze Hutu et douze Tutsi. En outre, le président Buyoya nomme Adrien Sibomana, un Hutu, comme premier ministre et remanie considérablement le gouvernement, désormais composé pour moitié de Hutu. En février 1991, la «Charte de l'unité nationale»⁴⁰ est adoptée par référendum et, en mars 1992, une nouvelle constitution est adoptée également par référendum. S'inscrivant dans le contexte international, imposant le multipartisme⁴¹, la nouvelle constitution consacre le retour au multipartisme.

Ainsi, comme il est dit dans Reyntjens (2006 : 11), «[d]eux processus se chevauchent ici à cause d'une évolution internationale. Le premier, celui de la 'réconciliation nationale', est entamé dans le cadre du monopartisme et avant le début de l'ère des transitions politiques africaines. Son objectif est d'intégrer les Hutu, jusque là largement exclus, dans la vie publique. Dans un contexte international qui impose le pluralisme politique, ce processus se mue ensuite en 'démocratisation', évolution qui n'est pas souhaitée par Buyoya et qui diminue considérablement les possibilités d'un contrôle qui jadis s'exerçait par le biais du parti unique. La succession de ces deux processus, dont les logiques ne sont pas les mêmes, l'un entamé en 1988, l'autre en 1991, a sans doute été trop rapide». En effet, cette ouverture au pluralisme politique n'était pas évidente dans un contexte habitué au monopartisme ; les élites tutsi craignant qu'une majorité ethnique ne devienne une majorité politique. Cette donne fait que l'ancien parti unique a du mal à s'adapter à la nouvelle situation, de sorte qu'il impose de nombreuses contraintes afin de compliquer l'agrément des partis politiques. Cet agrément commence en juin 1992 et d'abord les

⁴⁰ Cette politique de l'unité nationale est contestée, entre autres, par le Palipehutu. En guise de protestation, il attaque successivement le nord-ouest du Burundi en novembre 1991 et en avril 1992. Suite aux arrestations multiples des membres du Palipehutu, des éléments de ce mouvement lancent des attaques dans la nuit du 23 novembre 1991 contre des militaires et civiles tutsi. Ces attaques sont suivies d'une répression sanglante de la part de l'armée tutsi sur la population hutu (Reyntjens 1994 : 212-213). En avril 1992, des attaques eurent lieu à Cibitoke. Cette fois-ci la répression de l'armée est mesurée, visant seulement les assaillants et laissant les populations civiles en paix (Reyntjens 1994 : 218). Cette politique de «l'unité nationale» est également rejetée par les extrémistes tutsi, «assez nombreux au sein de l'armée et qui tentèrent un coup d'Etat en mars 1992» (Gahama 1995 : 78).

⁴¹ Le sommet France-Afrique de la Baule de 1990 impose le multipartisme sur l'agenda politique des Etats africains. En conditionnant son aide publique au développement au retour au multipartisme, la France exerce une pression sur ces Etats africains de commencer le processus de démocratisation.

partis alliés de l'Uprona et les partis de l'opposition les plus faibles sont agréés, puis finalement en juillet 1992, le parti Sahwanya-Frodebu, créé déjà en 1986 dans la clandestinité, est autorisé et se profile rapidement comme le parti de l'opposition le plus important.

Comme le souligne un rapport d'International Crisis Group (ICG) (2000b : 4), «[l]e multipartisme n'avait pas nécessairement bonne presse dans l'opinion publique (...). Le souvenir qu'il avait laissé dans les années soixante était loin d'être positif (l'instabilité, les assassinats, la mobilisation électorale à base ethnique, les massacres de 1965, etc.)». L'ancien parti unique refuse la proposition des partis de l'opposition de gérer conjointement la transition en créant un «gouvernement de transition». Au contraire, il précipite les échéances électorales, ainsi empêchant le pays «d'organiser une véritable démocratisation» (ICG 2000b : 4). De plus, «l'approche des élections en 1993 montre que les passions liées au souvenir des drames antérieurs, en particulier les cicatrices mal refermées des massacres de 1972, hantaient encore la mentalité collective» (Chrétien 1997 : 184).

Dans le champ médiatique, des progrès considérables sont également accomplis. *Ubumwe* connaît un essor remarquable sous le régime de Buyoya et, en 1989, le tirage est de 15.000 exemplaires, tandis que le tirage du journal *Le Renouveau* est, en 1992, de 3000 exemplaires. *Ndongezi* est autorisé à réapparaître dès 1988, mais il ne reprend ses publications que le 1^{er} octobre 1989.

Un nouveau décret concernant la radio et la télévision gouvernementales est adopté le 11 avril 1989 (toujours en vigueur à ce jour), remplaçant celui de 1986. Il définit dans son premier article la *RTNB* comme un «établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion». Mais le même décret spécifie que la *RTNB* «est placée sous la tutelle administrative du ministre de l'Information. Cette tutelle peut s'exercer par voie de veto suspensif, d'approbation, d'autorisation spéciale, d'annulation ou de substitution» (article 28). L'article 30 stipule que le ministre «peut également annuler les décisions» du Conseil et du directeur général qu'il «estime contraires à l'intérêt général». Selon Reporters sans frontières (RSF)⁴² (1993 : 15), «[c]e pouvoir de tutelle est d'ailleurs régulièrement évoqué par le ministre de la Communication pour justifier ces interventions dans le fonctionnement de la *RTNB*». En 1993, la radio retrouve par ailleurs son nom de *Radio Burundi*.

⁴² Reporters sans frontières est une organisation indépendante basée à Paris et créée en 1985 dans l'objectif de défendre les journalistes en prison et la liberté de la presse partout dans le monde (www.rsf.org).

2.3.2. L'enjeu des élections de 1993⁴³

Le 19 mars 1993, le président Buyoya nomme les membres de la Commission électorale nationale (CEN) qui est, selon le code électoral du 16 mars 1993, «chargée de la préparation, de l'organisation, du déroulement et de la supervision de vote et de la centralisation des résultats» (article 39). Elle est composée de 45 membres, des représentants de tous les partis politiques agréés et de la société civile avec Térance Sinunguruza, vice-président de la Cour suprême, comme président. Dans chaque province des commissions électorales provinciales sont créées pour assister la CEN. Comme il est dit dans Sinunguruza (2004 : 54), «[l]a commission a suivi la campagne officielle mais elle n'avait pas les moyens de suivre ce qui se faisait en dehors».

Les campagnes électorales sont réglementées par le code électoral⁴⁴ qui stipule dans son article 26 que «toute propagande électorale en dehors de la période fixée est interdite. La propagande électorale se fait par des discours, des messages lus ou chantés publiquement, des affiches, la distribution de circulaires, les réunions et voies de presse ainsi que par tout autre signe ou symbole distinctif du parti ou du candidat». Le code électoral prend également des précautions pour éviter des dérapages pendant la campagne et il stipule qu'«il est interdit de procéder, lors des campagnes électorales à des déclarations injurieuses ou diffamatoires par quelque voie que ce soit à l'endroit d'un ou plusieurs candidats ou de listes de candidats» (article 33).

Il y a une centaine d'observateurs internationaux, provenant de l'Organisation de l'Union africaine (OUA), de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et du National Democratic Institute for International Affairs (NDI)⁴⁵. Un millier d'observateurs nationaux sont regroupés dans le «groupe des observateurs indépendant» (GOI), composé de la Conférence des évêques catholiques du Burundi, le Conseil national des églises du Burundi (CNEB), l'Association des juristes catholiques du Burundi, la Ligue Sonera et la Ligue Iteka⁴⁶ (Sinunguruza 2004 : 78). Le GOI était dans la capacité de couvrir un dixième des bureaux de vote à travers tout le pays.

⁴³ Pour des informations plus détaillées, cf. Manirakiza (2002), Chrétien (1993), Reyntjens (1993, 1994), Guichaoua (1995).

⁴⁴ Décret-loi n° 1/022 du 16 mars 1993 portant code électoral, *BOB*, n°7/93, 1 juillet 1993, p.249.

⁴⁵ NDI est une organisation non-gouvernementale basée à Washington, visant à renforcer la démocratie partout dans le monde.

⁴⁶ Avec l'ouverture politique, la société civile au Burundi a commencé à s'élargir quantitativement et qualitativement. C'est dans ce contexte que l'Etat a défini des stratégies politiques permettant l'assouplissement de la législation en matière du droit d'association et qu'en 1992 une loi sur les associations sans but lucratif (ASBL) a été élaborée permettant justement de mettre à jour le cadre législatif du mouvement associatif. Pourtant, les années qui précèdent la création de cette loi étaient déjà marquées par des initiatives innovatrices. Ainsi, le 8 mai 1990, quelques intellectuels, avec l'évêque de Bujumbura

Au niveau des partis politiques, un code de conduite des partis politiques, «code d'honneur», est élaboré et signé par sept partis, dans lequel les partis politiques s'engagent à ce que la campagne électorale se déroule dans un climat de paix, en tenant compte du fait que l'unité nationale est le ciment d'une démocratie durable. Ils s'engagent, entre autres, à ce que la compétition électorale se fasse dans la transparence la plus totale possible et ils s'interdisent la division ethnique dans le recrutement des membres. De plus, les responsables des partis politiques acceptent de ne jamais utiliser des mots, des écrits, des chansons ou des slogans de nature à troubler la sécurité et s'interdisent d'utiliser des propos diffamatoires à l'endroit des adversaires politiques. Dans la pratique, ce code est pourtant resté lettre morte et la campagne électorale est caractérisée par des incidents et des discours qui témoignent d'un climat d'intolérance (Mfuranzima 2005a).

Au moment des élections présidentielles et législatives en juin 1993⁴⁷, huit partis sont agréés. En se basant sur leurs programmes politiques et autres projets de société, ils peuvent être classés en deux catégories. Un premier groupe est composé des partis qui veulent avant tout la consolidation de l'unité nationale et qui reçoivent l'adhésion de nombreux Tutsi. Il s'agit de l'Uprona, du Ralliement pour la démocratie et le développement économique et social (Raddes), de l'Alliance nationale pour le droit et le développement (Anadde) et du Parti pour la réconciliation du peuple (PRP) (Gahama 1995 : 79). Ce courant «tutsi», qui se retrouve essentiellement dans l'ancien parti unique, l'Uprona, contrôlant l'appareil politico-administratif, ne doute pas de la victoire du parti. En son sein militent également des Hutu que l'Uprona n'hésite pas à mettre en avant durant la campagne pour placer en exergue son image de parti «unitaire» (Kaburahe 2002 : 50)⁴⁸. Un deuxième groupe de partis souhaitent construire un Etat où règne la justice sociale et ce groupe gagne la faveur des masses hutu. Il s'agit du Frodebu, du Rassemblement du peuple burundais (RPB), du Parti du peuple (PP) et du Parti libéral (PL) (Gahama 1995 : 79). Ce courant «hutu» se retrouve dans le Frodebu, avec «ses

Mgr Ntamwana comme moteur principal, ont déposé la lettre de demande d'agrégation de la Ligue burundaise des droits de l'homme (Ligue Iteka). Cette demande a poussé le gouvernement à créer un contre-courant et donc sa «propre société civile». Ainsi, le gouvernement a fondé une deuxième ligue, la Ligue Sonera, présidée par le professeur Gatunange ; mais le véritable promoteur était un ancien ministre de la Justice et des Affaires étrangères, Laurent Nzeyimana. Le gouvernement retarde l'autorisation de la Ligue Iteka afin d'imposer la fusion entre les deux associations, ce que la Ligue Iteka refuse. Finalement, le pouvoir cède et l'agrément des deux ligues s'est fait le jour après l'adoption de la Charte de l'unité, le 6 février 1991 (Reyntjens 1994 : 163).

⁴⁷ Comme il est dit dans Reyntjens (1994 : 230), «[l']ordre dans lequel ces consultations ont eu lieu peut étonner, puisqu'en général, on procède du bas vers le haut : élections communales-législatives-présidentielles. L'inversion de ce scénario au Burundi est probablement due à l'espoir qu'a caressé l'Uprona que, le président Buyoya étant plus populaire que son parti, sa victoire aux présidentielles aurait un effet d'entraînement en faveur de l'Uprona lors des législatives».

⁴⁸ En guise d'exemple, le président de l'Uprona de mars 1992 à mars 1994 était un Hutu, notamment Nicolas Mayugi.

Tutsi» également (Kaburahe 2002 : 50). Aux élections présidentielles du 1^{er} juin, trois candidats se présentent : Pierre Buyoya pour l'Uprona, Melchior Ndadaye pour le Frodebu et Pierre-Claver Sendegeya pour le PRP mais en réalité, la compétition se fait entre l'Uprona et le Frodebu car le PRP, qui aurait pu jouer un rôle stabilisateur, manque d'envergure et le candidat hutu, Pierre-Claver Sendegeya, un professeur d'art soutenu par le richissime homme d'affaires tutsi, Mathias Hitimana, véritable patron du parti, ne parvient pas à convaincre.

Lors de la campagne électorale présidentielle (commencée le 16 mai, jusqu'au 29 mai 1993), les deux formations principales, l'Uprona et le Frodebu, adoptent deux méthodologies différentes, déterminantes pour les résultats. En ce qui concerne la campagne de l'Uprona, chaque week-end les militants de l'Uprona, surtout les gouverneurs de province et administrateurs communaux, se retrouvent dans des gigantesques rassemblements aux chefs-lieux des provinces, diffusant le «discours unitaire». Au contraire, le Frodebu travaille à partir de la base, et ce, depuis 1986, dans la clandestinité. Pour sa campagne, le Frodebu s'appuie sur les fonctionnaires hutu du monde rural ; des fonctionnaires frustrés par leurs conditions de travail et par la bureaucratie urbaine. Pour ces fonctionnaires, la victoire de Ndadaye signifie l'espoir d'une promotion. Ces fonctionnaires hutu sont donc des propagandistes efficaces parce qu'ils sont très proches du monde rural, et ensuite parce qu'ils font campagne avec l'énergie du désespoir. En outre, le Frodebu se présente sous le signe du changement, se donnant pour mission de construire un «Burundi nouveau» (Gahama 1995 : 81). Quand l'Uprona se rend compte de la popularité croissante du Frodebu, il commence une campagne de diabolisation de ce parti, en incitant ainsi à une «ethnisation» de la campagne électorale et ceci, contrairement à son propre credo promouvant justement «l'Unité» (Reyntjens 1994 : 228). En guise d'exemple, pour l'Uprona, le Frodebu est un parti «divisionniste», allié au Palipehutu qui recourt à la violence, et ne compte que sur la supériorité démographique des Hutu pour accéder au pouvoir et écraser la minorité tutsi (Nindorera 1995 : 91-92). En accusant le Frodebu d'être le parti des Hutu, «l'Uprona faisait dans une large mesure une prophétie qui s'est réalisée à force d'être répétée» (Reyntjens 1994 : 239). En réponse, le Frodebu fait également valoir l'argument ethnique pour désigner l'Uprona comme responsable des discriminations, des violences et des frustrations subies par les Hutu depuis des décennies, signalant qu'elle se maintient au pouvoir grâce à son hégémonie au sein des forces armées, composées à majorité des Tutsi. La campagne électorale ne s'effectue donc pas au niveau des idées ou des programmes politiques mais se déroule dans un climat de compétition ethnique, caractérisé par la méfiance et la paranoïa, chacun redoutant la victoire de l'autre

(Nindorera 1995 : 92)⁴⁹. Malgré ce fond explosif, la campagne électorale s'est déroulée dans un calme apparent et le scrutin dans la transparence.

Les élections présidentielles donnent la victoire à Melchior Ndadaye qui obtient 64,75% des voix. Ses adversaires, Buyoya et Sendegeya, doivent se contenter respectivement de 32,39% et de 1,44% des voix. Le taux de participation est de 97,3% des électeurs inscrits, montrant l'intérêt de la population pour ces premières élections présidentielles. La défaite de Buyoya constitue pour de nombreux milieux, tant nationaux qu'internationaux, une surprise ; la victoire de Buyoya étant prévue par ses milieux, mêmes par les missions diplomatiques à Bujumbura et la presse internationale (Reyntjens 1994 : 231). La défaite de Buyoya suscite donc le désespoir, la peur et l'incertitude du lendemain dans la mouvance de l'Uprona et les premières manifestations de certains milieux tutsi commencent dès le 4 juin pour accuser la CEN de ne pas avoir surveillé correctement les élections et pour protester contre les résultats, qualifiés de «recensement ethnique» (Sinunguruza 2004 : 63, 67). Ce climat fait que la campagne électorale des élections législatives se déroule dans une ambiance peu sereine. En outre, découragés par les résultats, bon nombre des sympathisants de l'Uprona ont déchiré leur carte d'électeur (Sinunguruza 2004 : 71). Le Frodebu confirme sa large majorité avec 71,40% des voix, alors que l'Uprona ne réalise que 21,43%. Ces scores donnent au Frodebu 65 sièges sur 81 à l'Assemblée nationale. Ainsi, il franchit le seuil, pourtant élevé puisqu'il est fixé aux quatre cinquièmes, nécessaire pour amender la constitution. Comme il est dit dans Reyntjens (2006 : 12), «[e]n termes ethniques, l'Assemblée est constituée d'environ 85% de Hutu et de 15% de Tutsi, ce qui correspond au poids démographique habituellement reconnu aux deux principales ethnies. La compétition a dès lors été clairement bipolaire, tant politiquement (Frodebu contre Uprona) qu'ethniquement (Hutu contre Tutsi) (...). Le constat du vote ethnique confirme la crainte des élites tutsi qu'une majorité ethnique se soit transformée en majorité politique».

En effet, ces résultats constituent une rupture importante dans l'histoire politique du Burundi. La passation du pouvoir de l'ancien président Buyoya à Ndadaye s'est faite suivant les règles de la démocratie. Si, dans un premier temps, le Burundi est considéré comme un pays ayant parfaitement réussi sa transition politique, très vite, ce séisme politique produit des contestations, débouchant sur une première tentative de coup d'Etat dans la nuit du 2 au 3 juillet 1993 par des militaires d'un camp de la capitale.

Pour calmer les esprits, le nouveau président compose son gouvernement, investi le 10 juillet 1993, d'un tiers de Tutsi et il désigne Sylvie Kinigi, une Tutsi, comme premier

⁴⁹ Pour des informations plus détaillées sur le discours de l'Uprona et du Frodebu dans la campagne électorale de 1993, cf. Nimubona (1994).

ministre. Si, au plus haut niveau, il s'agit donc d'un certain partage du pouvoir, plus on descend dans la pyramide, plus les postes sont occupés principalement par les militants du Frodebu, jusqu'à assister à une «frodébisation» de l'administration. Ainsi, au niveau des provinces, tous les gouverneurs sont remplacés et quatorze des seize successeurs sont issus du Frodebu (Vandeginste 2006 : 182). Ainsi, une «culture de pouvoir» s'installe au sein du Frodebu (Nindorera 1995 : 92).

2.3.3. Les médias dans le processus de démocratisation : vers une libéralisation de la presse

Dans le processus d'ouverture démocratique, outre le multipartisme, la liberté d'expression est légalisée par la nouvelle constitution du 13 mars 1992⁵⁰, stipulant, dans son article 26, que «toute personne a droit à la liberté d'opinion et d'expression dans le respect de l'ordre public et de la loi. La liberté de la presse est reconnue et garantie par l'Etat».

2.3.3.1. Un nouveau cadre légal

Dans ce contexte de démocratisation le décret-loi du 4 février 1992⁵¹ abroge ceux de 1976 et 1977. L'innovation majeure par rapport aux lois précédentes réside dans le fait que la formulation de la mission du journaliste devient plus libérale. La référence au devoir du journaliste de servir l'Etat ou le parti, comme il est mentionné dans la loi précédente, ne figure plus dans la nouvelle loi. Par contre, il est mentionné que «la presse accomplit une mission publique» (article 3). De plus, cette loi stipule que le journaliste «ne doit pas révéler les sources de ses informations confidentielles, sauf sur réquisition expresse d'une autorité judiciaire compétente», reconnaissant ainsi, ne fût-ce que partiellement, le droit au secret professionnel. Cependant, cette loi contient des formulations assez vagues servant d'instrument pour interdire les propos qui vont à l'encontre des principes défendus par l'ancien parti unique, l'Uprona, gardant le contrôle sur les affaires de l'Etat. Ainsi, la nouvelle loi introduit en ses articles 6 et 36 le concept d'«atteinte à l'unité nationale» parmi les délits de presse et ceci, sur la base juridique de la Charte de l'unité nationale adoptée par référendum en février 1991. Ce délit est plutôt utilisé pour éviter que l'opposition politique puisse exprimer trop crûment les critiques concernant la discrimination anti-Hutu que pour condamner des appels à la haine raciale. Concrètement, l'article 6, en accord avec la Charte, condamne implicitement la propagande «divisionniste», une disposition qui vise, en particulier, ceux que le pouvoir

⁵⁰ Décret-loi n°1/06 du 13 mars 1992 portant promulgation de la constitution de la République du Burundi, *BOB*, n°4/92, 1 avril 1992, p.95.

⁵¹ Décret-loi n°1/ 01 du 4 février 1992 régissant la presse au Burundi, *BOB*, n°6/92, 1 juin 1992, p.196.

nomme les «tribalo-terroristes» du Palipehutu, mais peuvent également désigner les militants du Frodebu qui, par des moyens pacifiques, critiquent la discrimination ethnique, notamment dans l'armée (RSF 1993 : 16). L'article 36 réfère aux délits de presse, étant, entre autres, la divulgation «d'informations susceptibles de porter atteinte au crédit de l'Etat et à l'économie nationale». Cette formulation vague peut donc être utilisée pour empêcher la parution de tout article de presse qui critiquerait la politique gouvernementale en matière économique (RSF 1993 : 17). En outre, le ministre de la Communication a le pouvoir d'interdire (article 20), voir de suspendre (article 21) «des journaux, des périodiques ou tout autre écrit ou programmes quand ils portent atteinte à l'ordre et à la moralité publics» (article 20). Les suspensions et interdictions sont dites «provisoirement exécutoires en cas d'urgence» (article 21). Le ministre de la Communication doit d'ailleurs donner son autorisation pour tout média de fonctionner (article 13 pour la presse écrite, article 14 pour une agence de presse et article 16 pour la radio et la télévision).

Le décret-loi du 4 février ne dure pas longtemps ; il est remplacé par la loi sur la presse du 26 novembre 1992⁵², s'alignant sur la nouvelle constitution. Cette loi reprend en gros les articles de la loi précédente et continue à protéger certains domaines tels que l'armée et l'économie car l'article 52 définit les délits de presse comme, entre autres, «des informations susceptibles de porter atteinte au crédit de l'Etat et à l'économie nationale ; des documents ou renseignements de nature confidentielle ou secrète concernant les opérations militaires» et prévoit également des poursuites judiciaires en cas «d'atteinte à l'unité nationale» (articles 6, 52) et «des communiqués, appels ou annonces tendant (...) à la haine raciale ou ethnique» (article 52). Les peines prévues sont «de deux mois au plus de servitude pénale et d'une amende de 5.000 Fbu⁵³ ou de l'une de ces peines seulement» (article 52).

2.3.3.2. Une instance de régulation de la communication

Le décret-loi de mars 1992, en son article 7, apporte une innovation importante, notamment la création du Conseil national de la communication (CNC), un organe de régulation des médias qui doit «jouer un rôle consultatif auprès du gouvernement dans la gestion des médias, en veillant sur la liberté de la presse ; élaborer un code déontologique des responsables de presse et des journalistes et veiller à son application ; émettre des avis avant d'autoriser un médium privé à s'implanter au Burundi ; déterminer les conditions d'accès des partis aux médias publics ; donner les orientations dans

⁵² Décret-Loi n°1/39 du 26 novembre 1992 régissant la presse au Burundi, *BOB*, n°2/93, 1 février 1993, p.33.

⁵³ En 1992, la valeur d'1 dollar US est de 208 Fbu au taux de change officiel moyen (World Bank 2007). 5.000 Fbu équivalent alors 24 dollars US.

l'accréditation des journalistes étrangers. Les membres de ce conseil seront nommés par décret» (article 7).

La loi du 26 novembre 1992 apporte une innovation importante par rapport au décret-loi du 4 mars 1992 qui consiste à élargir les pouvoirs du CNC et ceci, conformément à la constitution qui stipule en son article 26 que «le Conseil national de la communication veille à la liberté de la communication audio-visuelle et écrite dans le respect de la loi, de l'ordre public et de bonnes mœurs. Le CNC a, à cet effet, un pouvoir de décision notamment en matière de respect de la liberté de presse et d'accès équitable des partis politiques aux médias de l'Etat. Le CNC joue également un rôle consultatif auprès du gouvernement en matière de communication». Ces dispositions sont confirmées dans la loi sur la presse. Ainsi, l'article 15 stipule que «le Conseil national de la communication dispose d'un pouvoir de décision en matière de respect de la liberté de presse et d'accès équitable des partis politiques aux médias de l'Etat. Il joue également un rôle consultatif auprès du gouvernement en matière de communication». Ce même Conseil «veille au bon fonctionnement des médias et arrête des mesures pour assurer le respect des engagements contenus dans leurs cahiers des charges» (article 16). En outre, le CNC se voit confier un rôle d'arbitrage (article 18) en cas de conflits, relatifs à la liberté d'expression et de conscience, qui opposent les propriétaires des organes de presse à leurs collaborateurs ou les différents organes entre eux. L'article 23 dispose que «la publication de tout journal ou écrit périodique sur le territoire burundais est soumise à une autorisation préalable du Conseil national de la communication». Avec le décret-loi du 4 février 1992, cette autorisation est du ressort du ministre ayant la communication dans ses attributions. Ainsi, l'autorité change mais l'autorisation préalable continue d'être en vigueur, tout comme d'ailleurs le dépôt légal en quatre exemplaires auprès du ministère de la Communication et au service chargé des archives nationales de même que le dépôt administratif de deux exemplaires auprès du ministère de l'Intérieur ou auprès du gouverneur de province où se trouve le siège de l'organe de presse et le dépôt judiciaire de deux exemplaires au «Parquet de la République près le Tribunal de Grande instance du lieu d'édition» (article 24). Pour toute publication, chaque dépôt doit se faire 24 heures avant la mise en circulation et 4 heures pour les journaux paraissant quotidiennement (article 25). De plus, le CNC dispose du pouvoir (article 33) de suspendre, ou d'interdire les écrits ou l'exploitation d'une radio, d'une télévision ou d'une agence de presse quand ils portent atteinte «à l'unité nationale, à l'ordre public, à la moralité et aux bonnes mœurs, à l'honneur et à la dignité humaine, à la souveraineté nationale, à la paix et à la tranquillité des citoyens, aux relations d'entente avec d'autres Etats, à l'obligation de travailler pour le développement». Dans la loi précédente du 4 février 1992, ce pouvoir de suspendre les médias appartient au ministre de la Communication (articles 20 et 21). Désormais, tout ce qui relève de l'exercice et du respect de la liberté de la presse se

retrouve dans les attributs du CNC et le ministre de la Communication perd la mainmise sur les médias⁵⁴.

Selon son statut, le CNC est un organe indépendant (article 14), mais il n'en demeure pas moins qu'il est une émanation du pouvoir exécutif, que ses membres sont nommés par décret présidentiel (article 20) et qu'il doit adresser chaque année au président de la République un rapport d'activités (article 19). L'article 20 arrête la composition du CNC dont les 18 membres sont nommés par décret présidentiel pour un mandat de deux ans renouvelable : « quatre membres désignés pour leur compétence, expérience et intégrité particulière dont président et le vice-président ; six représentants de l'ensemble des usagers de la communication après consultation ; quatre représentants de l'Etat ; quatre représentants de la presse publique et privée ».

Le CNC est créé alors fin 1992. Malgré toutes ses compétences juridiques, le CNC est depuis le début de son existence confronté au problème de manque de moyens de fonctionnement. Il fonctionne sans budget, la seule aide de l'Etat étant un bureau réservé au président dans un local partagé avec les autres Conseils nationaux⁵⁵.

A cette absence de moyens de fonctionnement s'ajoute qu'au sein même du CNC se trouvent des militants des partis politiques qui représentent plutôt les intérêts de leurs formations politiques que ceux prescrits par la loi sur la presse, ce qui est à la base des blocages dans la prise de décisions. Ainsi, les membres du premier CNC, nommés en janvier 1993 par le président Buyoya, représentent les différentes sensibilités politiques. Il s'agit d'une majorité de fonctionnaires ou agents de l'Etat. En outre, trois sont très proches du pouvoir en place, notamment le conseiller en communication du président de la République, son homologue de la primature et le chef de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique. Ces conditions font que le CNC ne joue qu'un rôle secondaire lors des élections de 1993.

2.3.3.3. Floraison de la presse écrite privée

A côté de la loi sur la presse, il y a le décret organisant les partis politiques⁵⁶ qui autorise les partis politiques à « créer librement leurs propres médias dans le respect de la

⁵⁴ Les ministres de la Communication qui se sont succédés depuis 1992 : Alphonse-Marie Kadege (1992-1993) ; Jean-Marie Ngendahayo (1993-1994) ; Cyriaque Simbizi (février 1994-Avril 1994) ; Germain Nkeshimana (1994-1995) ; Antoine Baza (1995-1996) ; Pierre Claver Ndayicariye (1996-1998) ; Luc Rukingama (1998-2001) ; Albert Mbonerane (2001-2004) ; Onésime Nduwimana (2004-2005) ; Ramadhani Karenga (2005-2007) ; Hafsa Mossi (depuis février 2007 - ...).

⁵⁵ Les autres Conseils nationaux sont le Conseil national pour l'unité et la réconciliation, l'Observatoire national pour la prévention et l'éradication du génocide, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, le Conseil national de sécurité et le Conseil économique et social.

⁵⁶ Décret-loi n° 1/010 du 15 avril 1992 sur les partis politiques, *BOB*, n°8/92, 1 août 1992, p.269.

constitution, des lois et des règlements» (article 17). Ainsi, à l'approche des élections, en juin 1993, le pouvoir tolère l'apparition d'une presse fortement politisée. Apparus à la faveur d'un processus de démocratisation des institutions politiques, les premiers journaux privés affichent très vite leur vocation politique, surtout en faveur de l'Uprona ou du Frodebu. En effet, l'explosion de la presse privée répond au besoin d'information sous-jacent à la libéralisation de la vie politique. Comme le précise RSF (1995 : 7), «[a]ussi choquant que cela puisse paraître, les feuilles extrémistes aux éditoriaux enflammés sont nées de la décrispation du régime de parti unique».

Dans ce qui suit, nous donnons un aperçu chronologique de ces journaux et de leur affiliation politique⁵⁷. Comme il s'agit dans la plupart des cas des journaux faisant partie de notre corpus⁵⁸, des informations plus détaillées en sont données dans la partie sur les conditions de production (cf. infra 3.1.1) et dans la partie sur l'analyse de leur discours (cf. infra 3.1).

Le 5 février 1992, paraît l'hebdomadaire *L'Indépendant*, édité par une société privée (Sopredit) et organe d'expression officieux de l'Uprona. Ce journal est animé par Charles Mukasi et son directeur de publication est Claudine Matuturu, les deux personnalités actives au sein de l'Uprona. Selon RSF (1995 : 23), ce journal «doit sa naissance à des ambitions électoralistes plus qu'à un intérêt nouveau pour le journalisme». La version en kirundi, créée en juillet 1991, s'intitule *Intahe* («La justice»)⁵⁹, appuyé au niveau de l'encadrement intellectuel et technique par Charles Mukasi (Ntiyanogeye 1994 : 51). *Intahe* prend la succession de *Ndarangavye*⁶⁰ comme organe d'expression de l'Uprona. Mais avec l'avènement du multipartisme, ce journal perd les moyens humains et financiers et, ainsi, aussi sa vocation spécifique d'organe d'information et d'expression de l'Uprona (APPLE 1996 : 30).

Le 27 mars 1992, le ministre de la Communication agréé le bimensuel *Le Carrefour des Idées*, qui est dirigé par des intellectuels du quartier de Ngagara⁶¹, dont le directeur de publication est Juvénal Madirisha, membre du comité central de l'Uprona. D'après le *Guide de la presse burundaise* (APPLE 1996 : 26), «[à] l'origine, *Le Carrefour des Idées* est une création d'un des courants de l'ancien parti unique, l'Uprona, qui aspirait à faire

⁵⁷ Il s'agit d'affiliation de ces journaux telle que nous la trouvons dans les ouvrages consultés. Notre objectif consiste à étudier de plus près ces qualifications et donc le positionnement de ces journaux vis-à-vis des acteurs politiques et ceci à travers l'analyse de leur discours (cf. infra 3.1).

⁵⁸ Il s'agit des journaux *Le Renouveau*, *L'Indépendant*, *Le Carrefour des Idées*, *L'Aube de la Démocratie*, *Le Citoyen*, *Panafrika* et *La Semaine*.

⁵⁹ Traduction littérale : «baguette judiciaire utilisée par les Bashingantahe (notables)».

⁶⁰ Signification politique : «les jeunes militants de l'Uprona».

⁶¹ C'est le quartier qui compte la quasi-totalité des intellectuels après le centre-ville Rohero.

peser ses idées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti, sur la conduite des affaires de l'Etat et plus particulièrement sur la gestion de la démocratisation en cours».

Le 25 août 1992, les organes d'expression et d'information du Frodebu, le bimensuel en français *L'Aube de la Démocratie*⁶² et celui en kirundi *Kanura Burakeye* (traduction littérale: «Lève-toi, il fait jour»), version adaptée au monde rural, sont agréés (RSF 1993 : 37). Le directeur de publication de *L'Aube de la Démocratie* est Salvator Sunzu. Son rédacteur en chef est Sylvestre Ntibantunganya, secrétaire national aux Relations extérieures et à la Communication du Frodebu. Ces journaux apparaissent déjà à partir de 1989 dans la clandestinité. De *L'Aube de la Démocratie* il est dit dans le *Guide de la presse burundaise* (APPLE 1996 : 23) que «[f]ortement teinté d'ethnisme hutu durant ses premières trois premières années de clandestinité (1989-1992), il se départit de ses travers grossiers à son agrément pour épouser la forme d'un journal de parti d'opposition soigné dans sa rédaction bien qu'indéfectiblement partisan et électoraliste».

Le plaidoyer du peuple est créé en novembre 1992 comme l'organe d'expression du RPB. Le journal consacre ses quelques numéros à la promotion des idées du parti et, dans la perspective des élections de juin 1993, il s'engage aux côtés du Frodebu dans «une lutte partisane mais sans abus de langage contre l'ex-parti unique l'Uprona» (APPLE 1996 : 38). Sa version en kirundi, *Nturenganywe* (traduction littérale : «Ne sois pas victime de l'injustice»), existe déjà à partir d'août 1991.

Le 1^{er} décembre 1992, Cyriaque Simbizi lance avec un groupe d'historiens⁶³ l'hebdomadaire *Le Citoyen*. Dans le *Guide de la presse burundaise* (APPLE 1996 : 26), il est dit de ce journal que «[s]es positions non partisans et sa ligne rédactionnelle neutre dans les rivalités préélectorales passionnelles lui attirent vite un lectorat éclectique et intéressé» (APPLE 1996 : 26).

En janvier 1993 naît l'hebdomadaire en kirundi *Nciragace* (traduction littérale : «Dis-moi une confidence») dont le directeur de publication est Claudine Matuturu, comme pour *L'Indépendant*. Selon le *Guide de la presse burundaise* (APPLE 1996 : 33), «[l]ancé à quelques mois des premières élections politiques pluralistes par des responsables et militants de l'ex-parti unique l'Uprona, *Nciragace* était un journal de campagne presque exclusivement constitué de reportages de propagande en faveur du candidat de ce parti, le président Buyoya, suivi dans tous ses déplacements et dans tous ces hauts faits présumés».

⁶² Un des symboles du Frodebu est un coq qui chante à l'aube de la démocratie.

⁶³ Jean-Marie Vianney Kavumbagu, Julien Nimubona, Bonaventure Gasutwa et Edmond Toyi.

En janvier 1993, le bimensuel *Intore* («La bonté») est lancé, «proclamant haut son ambition d'être un journal d'élite» (APPLE 1996 : 30). Ce journal, vendu à 500 Fbu (environ 2 dollar US), soit presque trois fois plus cher que les autres journaux, et fournissant «des réflexions scientifiques et relativement fouillées sur les problèmes contemporains du Burundi et du monde et sur la littérature», ne suscite guère d'intérêt auprès du public (APPLE 1996 : 30).

Ensuite, à la veille des élections présidentielles, apparaît le bimensuel *Panafrika*. Il est créé le 12 mai 1993 par un jeune journaliste, Dieudonné-Vandrômme Ntakahera qui en est le directeur et Antoine Kaburahe, journaliste à *Radio Burundi* depuis 1991, le rédacteur en chef (RSF 1993 : 37). Ce journal connaît à ses débuts un certain succès auprès du public de Bujumbura en introduisant le premier style humoristique et satirique dans le journalisme burundais. Ce journal peut être considéré comme «l'un des rares journaux de la place à faire preuve d'une relative capacité d'objectivité face aux événements et à produire de temps de temps à autre des reportages dignes de ce nom» (APPLE 1996 : 36). La version en kirundi du journal *Panafrika* apparaît en décembre 1993 mais disparaît après deux numéros sortis (APPLE 1996 : 37).

Le 29 mars 1993, Patrice Ntibandetse, ancien professeur de l'école de journalisme de Bujumbura, crée avec quelques-uns de ses anciens étudiants tels qu'Alexis Sinduhije et Jean-Marie Gasana le journal *La Semaine*. Il s'agit d'un organe d'expression professionnel. Selon le *Guide de la presse burundaise* (APPLE 1996 : 44), «[p]ar la qualité, la diversité et la multiplicité de ses reportages et de ses enquêtes, *La Semaine* restera à plusieurs points de vue le meilleur journal produit et publié au Burundi». Durant la campagne électorale, le PP et le PRP fondent leurs propres organes d'expression: respectivement *La voix du peuple* et *Réconciliation* (RSF 1993 : 37).

2.3.3.4. Le monopole de fait des médias publics

Même avec la libéralisation de la presse en 1992, la presse étatique garde son caractère d'instrument privilégié de communication et de promotion du gouvernement par le volume d'informations et de moyens qu'elle consacre à la couverture des activités officielles et la «langue de bois» qu'elle utilise, en évitant tout propos critique (APPLE 1996 : 6). Même si la loi sur la presse de 1992 a cassé le monopole de l'Etat sur la radio-télédiffusion, aucun projet de radio privée ou associative ne voit alors le jour. En ce qui concerne les médias audiovisuels, la campagne électorale de 1993 se situe donc seulement au niveau de la *RTNB* mais la couverture en est faite également par les radios internationales telles que la *BBC*, *RFI* et la *VOA* émettant également en kirundi et accessibles en ondes courtes.

2.3.4. Les médias dans le processus électoral

2.3.4.1. La presse écrite, animatrice de la campagne électorale

Plusieurs des journaux créés dans la vague de démocratisation trouvent leur raison d'être dans la propagande politique. Dès lors les élections libres présidentielles et législatives de juin 1993 constituent l'enjeu et le sujet d'information et d'opinion majeurs de ces journaux, ce qui vaut également pour les journaux qui se veulent «neutres». Comme nous le verrons dans la partie sur l'analyse de leur discours, ces journaux se présentent alors comme les animateurs de la campagne électorale (cf. infra 3.1)⁶⁴.

Il est important de souligner que l'essentiel de cette presse est francophone, donc dans une langue maîtrisée par moins de 10% de la population et, par conséquent, son impact politique vise essentiellement les élites urbaines, celles de Bujumbura en particulier (Reyntjens 1994 : 173-174). Cependant, les principaux journaux du côté de l'Uprona et du Frodebu ont également une version en kirundi afin d'atteindre également la population rurale. Or, dans un pays à majorité analphabète, où la presse écrite est peu diffusée et ne touche qu'un public restreint et citadin, les politiciens en compétition savent que, sur le plan médiatique, la bataille se joue surtout au niveau de la radio (Kaburahe 2002 : 29). De plus, les journaux ne tirent qu'à 2000 ou 3000 exemplaires dont 90% découlent dans le périmètre de Bujumbura et se débattent dans des situations financières pénibles (cf. infra 3.1.1). Même si la portée des journaux dépasse leur tirage, elle reste limitée par rapport à celle de *Radio Burundi*, qui, elle, est captée partout et une bonne partie de la population dispose d'un poste récepteur, ce qui la place au centre des enjeux politiques et des luttes d'influence (APPLE 1996 : 9).

2.3.4.2. Les médias publics au service du pouvoir en place

Afin de déterminer l'accès des partis politiques aux médias publics, les responsables des organes de presse gouvernementaux prennent l'initiative de s'entretenir avec les dirigeants des partis politiques au mois d'août 1992. Il s'agit d'analyser ensemble tous les contours liés à la médiatisation des programmes des partis politiques mais ces arrangements concernent surtout la radio et la télévision. Ces conditions d'accès sont stipulées dans un document intitulé «accès des partis politiques à la RTNB» (RTNB 1992) et ce règlement entre en application à partir du 26 octobre 1992. Ce règlement stipule que les conditions d'accès sont conformes au décret-loi régissant la presse (article 1) et que tous les partis politiques agréés jouissent d'un droit d'accès égal aux médias publics (article 2). Il est dit dans l'article 3 qu'«aucune intervention injurieuse ou de nature diffamatoire ne peut être diffusée sur les antennes». La radiodiffusion offre «des tranches

⁶⁴ A ce sujet, cf. Palmans (2005b).

d'émissions dans ses grilles des programmes aux partis politiques agréés» (article 4). Les partis peuvent présenter leur programmes et «la durée de présentation des programmes politiques est de quinze minutes» (article 5). Pour ce qui est des journaux parlés, «la radiodiffusion couvre les manifestations publiques des partis politiques dans la mesure de ses moyens et en toute équité. La diffusion du reportage est faite au journal parlé et dure entre 1 minute et 3 minutes par parti» (article 11). Quant aux débats, «les partis politiques ont un droit égal de s'y exprimer» (article 14). A la télévision, les mêmes dispositions sont en vigueur à l'exception de la durée de présentation d'un programme qui est de 30 minutes au lieu de 15 minutes (article 18).

Le droit d'égal accès aux médias publics est également formulé dans le code électoral du 16 mars 1993, disant dans son article 31 que «les candidats et les partis politiques peuvent utiliser les antennes de la radio et de la télévision d'Etat pour leur campagne électorale. Le Conseil national de la communication veille à l'accès équitable de tous les candidats aux médias de l'Etat».

Dans la pratique, vu que la *RTNB* a été pendant des décennies sous contrôle du parti-Etat, le poids du monopartisme reste très sensible. Depuis son existence, ses journalistes ont pris l'habitude d'exécuter leur métier tels des fonctionnaires ou des vulgarisateurs de la propagande du pouvoir en place. En outre, la plupart des journalistes sont des Tutsi, même si ceci ne signifie pas que tous les journalistes tutsi soient des «upronistes» ou tous les journalistes hutu, des «frodebistes» (RSF 1993 : 5). Selon Kaburahe (2002 : 30), lui-même journaliste à la radio à partir de l'année 1991, malgré ce poids du monopartisme, «certains journalistes affichent une véritable ouverture démocratique». Or, en général, la Ligue burundaise des droits de l'homme (LBDH) Iteka⁶⁵ (cité par RSF 1993 : 21) constate que «peu d'espace d'expression est laissé en dehors de celui qu'occupe la propagande totale du gouvernement». Cela implique que, pendant la campagne électorale, l'Uprona contrôle la *RTNB*, de sorte qu'elle est mobilisée autour des programmes du candidat du parti Uprona, le major Pierre Buyoya, et que les nouveaux partis politiques ont plutôt du mal à passer sur les ondes (Kaburahe 2002 : 29). Ainsi, lorsque, dès le mois d'octobre 1992, les premières émissions destinées à la présentation des programmes des partis politiques commencent à être diffusées à *Radio Burundi*, la réglementation, telle que présentée ci-dessus, n'est pas toujours respectée. Par conséquent, le Frodebu se plaint en disant qu'à travers les médias publics, ce parti est noirci et diabolisé auprès de l'opinion nationale et internationale pour des motifs purement électoralistes. En outre, peu avant la campagne officielle des élections présidentielles de juin 1993, la *RTNB* ne couvre que les descentes de Buyoya et de ses ministres sur le terrain et les informations

⁶⁵ Dans ce qui suit, nous référons à cette organisation comme la Ligue Iteka.

concernant les partis de l'opposition sont filtrées par les directeurs de la radio et de la télévision (RSF 1993 : 22).

Dès le mois de mai 1993, la Ligue Iteka (cité par RSF 1993 : 23) juge sévèrement la couverture par la presse publique de l'actualité politique en période préélectorale : «La presse publique ne s'est pas adaptée aux nouvelles exigences d'une société pluraliste; elle reste une presse de propagande pour le pouvoir en place. En cette période préélectorale, au lieu de donner les opinions diverses exprimées sur la situation qui prévaut dans le pays, elle a tendance à se contenter de relayer les accusations du parti au pouvoir contre le Frodebu au lieu de s'astreindre à relater les faits (...). De plus, elle va jusqu'à tronquer ou falsifier l'information pour aboutir à des conclusions préétablies». La Ligue Iteka (cité par RSF 1993 : 23) conclut alors que la presse publique «a failli à sa mission de former et d'informer le public (...). Les médias publics ont choisi de jouer la carte du pouvoir en place et ne traitent pas les partis sur le même pied d'égalité. Les responsables des médias et les journalistes ont ainsi renoncé à leur devoir d'objectivité». Cette partialité est également condamnée par le National Democratic Institute for International Affairs (NDI) (cité par Nindorera 1993 : 8) : «L'équipe du NDI estime que les médias publics devraient faire preuve d'équité et d'objectivité dans les reportages. (...) Pour la presse écrite, *Le Renouveau* ferait la publicité du candidat de l'Uprona alors que ce médium public doit traiter les trois candidats de la même façon».

2.3.4.3. Des atteintes à la liberté de la presse

Plusieurs cas de censure ont été recensés, ayant trait aux échéances électorales. Ces cas sont repris dans le rapport de mission de RSF (1993). Ainsi, le 18 janvier 1993, le Frodebu introduit auprès du CNC une plainte relative à la censure par la *RTNB* de ses émissions du 8 et du 15 janvier de la même année. Le CNC reconnaît que les propos des dirigeants du Frodebu, lors d'un meeting tenu par ce parti au quartier Kamenge ont été entièrement censurés même si le ministre de la Communication de l'époque, Alphonse-Marie Kadege (cité par RSF 1993 : 22), minimise cette plainte en disant que «nous avons couvert systématiquement et en fonction de nos moyens tous les meetings des partis politiques. Maintenant, dans la façon de traiter les meetings les médias ont pu peut-être, de temps en temps, faire passer probablement un extrait qui ne plaisait pas à leur candidat ou à celui qui tenait le meeting. Tous les partis se sont plaints de cela, le Frodebu comme l'Uprona». Cependant le directeur de *Radio Burundi* sous Buyoya, Athanase Ntiruhangura (2006), confirme que le ministre de la Communication a cherché à imposer les éditoriaux et à interdire des émissions faisant parler l'opposition. Le directeur de la même radio, nommé sous Ndadaye, Gérard Mfuranzima (cité par RSF 1993 : 24), fait également savoir que l'Uprona, jusqu'à sa défaite, «a essayé par tous les moyens de noircir les gens de l'opposition. Il y a eu des reportages téléguidés, des pressions sur les

journalistes. Ils ont déployé les médias public pour dire : le parti qu'on nous oppose, c'est le parti des terroristes, des saboteurs». D'après Frère (2005 : 71), on peut estimer que l'utilisation de ces termes excessifs et stéréotypés tels que «saboteur» et «terroriste» pour désigner l'opposition Frodebu a ouvert la voie à la presse extrémiste qui s'est manifestée par après.

A côté des cas de censure, il y a également des intimidations et tracasseries. Ainsi, en janvier 1992, le journal *Kanura Burakeye* est victime de tracasseries pour avoir publié, dans son dixième numéro, un article appelant à voter «non» lors du référendum constitutionnel de mars 1992. Un autre cas est celui de Déo Muvira (cité par RSF 1993 : 22), correspondant de l'agence *Reuters* et directeur du bureau étranger de l'*ABP*, selon qui le ministre Kadege l'aurait convoqué et menacé de le licencier, suite à l'envoi d'une dépêche, le 29 juin, disant que «pour la première fois, la majorité hutu du pays sera capable de défier les membres de la minorité tutsi qui a dominé le pays durant des décennies». Le ministre Kadege (cité par RSF 1993 : 22) avoue avoir réagi par un communiqué protestant contre le fait que «la presse étrangère était en train de tribaliser l'élection», mais il nie avoir convoqué Déo Muvira.

2.4. Assassinat présidentiel et guerre civile

Le nouveau gouvernement démocratiquement élu est très vite confronté à des problèmes importants : «retour en masse des réfugiés⁶⁶, rééquilibrage au sein des pouvoirs publics, (...) sabotage de la part de pans entiers de la fonction publique loyale à l'Uprona, et grande méfiance de la part de l'armée qui craint des réformes de l'appareil militaire et de sécurité» (Reyntjens 2006 : 13). Tous ces facteurs sont à l'origine du coup d'Etat du 21 octobre 1993, lors duquel le président Ndadaye et plusieurs autres dignitaires du Frodebu sont assassinés par des militaires, ce qui interrompt le processus de démocratisation. D'après Reyntjens (2006 : 13), «[à] la nouvelle du putsch et des assassinats à Bujumbura, les provinces s'embrasent : des Hutu, souvent encadrés par des autorités locales du Frodebu, tuent des Tutsi et des adhérents de l'Uprona ; l'armée et des civils tutsi tuent des Hutu et des membres du Frodebu. Près de 50.000 personnes trouvent la mort, à peu près autant de Hutu que de Tutsi».

⁶⁶ Avec l'arrivée au pouvoir de Ndadaye le retour des réfugiés hutu s'accélère et cause des tensions au niveau des revendications foncières. Les autorités locales réglant ces revendications, conduisent à l'éviction, sans la moindre procédure, de personnes installées depuis longtemps sur les propriétés de certains réfugiés, ce qui intensifie davantage les tensions (Reyntjens 1995 : 12).

2.4.1. Désordre généralisé et violence⁶⁷

Le coup d'Etat en tant que tel est rejeté par la communauté internationale – les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, la Belgique et la Communauté européenne suspendant leur coopération - et la société civile burundaise, ce qui fait que les conspirateurs y mettent fin, ou, du moins, font semblant (Reyntjens 1995 : 14). Le désordre généralisé suite à l'assassinat du président Ndadaye et aux massacres d'octobre 1993, renforcé par le décès du président Cyprien Ntaryamira (tué dans un attentat d'avion en compagnie du président rwandais Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994) et par le génocide des Tutsi au Rwanda et l'arrivée du Front patriotique rwandais (FPR) au pouvoir, oblige le Frodebu à négocier avec les partis de l'opposition. Ainsi, une «Convention de gouvernement» est signée le 10 septembre 1994. Cet accord «se définit comme un accord entre les partis politiques agréés en vue de la mise en place des institutions de consensus. Elle devait couvrir une période de quatre ans comprise entre le 10 septembre 1994 et le 9 juin 1998» (Chrétien & Mukuri 2002 : 70-71).

Si certains dirigeants du Frodebu optent donc pour les négociations, encouragés par le président de la République Sylvestre Ntibantunganya, d'autres se lancent dans la rébellion armée. Ainsi, le ministre de l'Intérieur Léonard Nyangoma crée le Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD) et son aile armée, les Forces pour la défense de la démocratie (FDD). En outre, deux mouvements plus anciens, les Forces nationales de libération (FNL – une branche armée du Palipehutu) et le Front pour la libération nationale (Frolina) sont réactivés. Cette donne signifie «le choix de la confrontation ethnique ouverte (milices hutu contre armée tutsi)» (Chrétien 1997 : 189) et le début d'une guerre civile de dix ans, qui causera la mort, le déplacement ou l'exil de plus d'un million de Burundais. A cela s'ajoute que le régime de la Convention de gouvernement s'effondre rapidement. Au lieu de ramener la paix, elle provoque la paralysie généralisée des institutions et le peu de pouvoir étatique restant se concentre entre les mains de l'armée (Reyntjens 2006 : 14)⁶⁸. Même si le coup a échoué dans son effet direct, il est poursuivi de façon plus discrète, d'où son appellation de «coup d'Etat rampant» qui est perpétré par une coalition de l'armée et des forces de l'opposition. Ainsi, ce coup s'avère être «l'un des 'coups d'Etat manqués les plus réussis' de l'Histoire» (Reyntjens 1995 : 16). Et ceci, en se basant sur des stratégies visant à détruire la légitimité du Frodebu en l'accusant d'un génocide planifié des Tutsi, en utilisant la Cour constitutionnelle pour paralyser les pouvoirs exécutif et législatif, en déclenchant une violence urbaine et rurale avec la complicité de l'armée et en intimidant

⁶⁷ Pour des informations plus détaillées, cf. Chrétien (1997), Chrétien et Mukuri (2002).

⁶⁸ Pour des informations plus détaillées sur cette période, cf. Ntibantunganya (1999).

physiquement des cadres du Frodebu, rendant ainsi de plus en plus difficile la gestion de l'Etat (Reyntjens 2006 : 14). Un autre facteur qui explique, selon Chrétien, (1997 : 186) la prolongation de la crise est «l'impunité dont continuent à bénéficier aussi bien les auteurs du putsch (...) que les responsables des massacres d'octobre 1993 (...)».

Cette crise a fait l'objet d'enquêtes des commissions internationales. Ainsi, trois commissions ont été dépêchées au Burundi après l'assassinat du président Ndadaye et les massacres qui ont suivi. La première a été sollicitée par la Ligue Iteka les deux autres ont été envoyées par les Nations unies sur demande du gouvernement burundais (Chrétien & Mukuri 2002 : 293). Une commission d'enquête internationale des Nations unies est envoyée en 1996 pour établir les faits concernant l'assassinat du président du Burundi le 21 octobre 1993 et concernant les massacres et les autres actes de violences graves qui l'ont suivi. Certaines contraintes ont influencé les travaux de cette commission, notamment «la période de temps écoulée depuis les événements, la difficulté d'obtenir des informations fiables dans un contexte hyper-polarisé, l'insécurité et le manque de sources humaines et matérielles (...)» (Vandeginste 1998 : 21). En outre, la commission n'est dotée d'aucun pouvoir judiciaire, et par rapport aux massacres, elle a limité son enquête à un nombre restreint de communes (Vandeginste 1998 : 22). Au niveau des conclusions, concernant l'assassinat du président Ndadaye, la commission a trouvé que «l'assassinat (...) a été prémédité dans le cadre du coup d'Etat qui a renversé le président, et que le coup d'Etat a été préparé et exécuté par des officiers occupant des postes élevés dans la hiérarchie de l'armée burundaise. La commission estime toutefois qu'étant donné les éléments de preuve dont elle dispose, elle n'est pas en mesure d'identifier les personnes qui devraient être traduites en justice pour ce crime» (Conseil de sécurité 1996 : para.213 cité par Vandeginste 1998 : 22). Par rapport aux massacres qui ont suivi l'assassinat du président, la commission conclut que «les éléments de preuve dont elle dispose suffisent à établir que des actes de génocide ont été perpétrés au Burundi contre la minorité tutsi le 21 octobre 1993 et les jours suivants à l'instigation et avec la participation de certains militants et responsables hutu du Frodebu, y compris au niveau des communes. La commission estime que les éléments de preuve ne lui permettent pas de déterminer si ces actes avaient été planifiés ou ordonnés ou non par des dirigeants au niveau supérieur» (Conseil de sécurité 1996 : para.483-484 cité par Vandeginste 1998 : 22-23). La commission conclut également que «des éléments de l'armée et de la gendarmerie burundaises et des civils tutsi ont perpétrés un massacre aveugle d'hommes, de femmes et d'enfants hutu. Si l'on n'a pas rapporté la preuve que la répression avait été planifiée ou ordonnée par les autorités centrales, il est constant que les autorités militaires à tous les échelons de la hiérarchie n'ont fait aucun effort pour prévenir, arrêter, réprimer de tels actes ou ouvrir une enquête sur ce sujet» (Conseil de sécurité 1996 : para.486 cité par Vandeginste 1998 : 23). Le rapporteur spécial des droits de l'homme au Burundi de

l'époque, M. Paulo Sergio Pinheiro (cité par Vandeginste 1998 : 24), se déclare déçu par le rapport de la commission internationale, n'ayant pas réussi à «proposer des mesures pour éradiquer l'impunité ni à identifier les plus hauts responsables de l'assassinat du président Ndadaye, des actes de génocide contre les Tutsi ni des massacres contre les Hutu. Il était également choqué par la conclusion de la commission qui attend à ce que la justice (nationale) puisse juger les responsables des événements précités»⁶⁹.

2.4.2. Les rapports difficiles entre le nouveau pouvoir et les médias

2.4.2.1. Conflits au sein des médias publics

L'arrivée au pouvoir du Frodebu constitue pour la majorité des journalistes à la *RTNB* un choc car plusieurs d'entre eux, partisans de l'ex-parti unique, ne s'attendaient pas à la défaite de Buyoya, car «auto-intoxiqués par la propagande officielle, trahissant par là une absence de contact avec la réalité» (RSF 1993 : 5). Cette situation fait que «certains ont vécu l'arrivée du Frodebu comme un véritable deuil» (RSF 1993 : 5). Ce climat explique les conflits à l'intérieur de la *RTNB*, renforcés par les remaniements au niveau du personnel, surtout au niveau de la direction, étant des postes politiques. Tous les directeurs sont remplacés par des Hutu, à l'exception du directeur général qui lui est Tutsi et ceci, pour faire taire les critiques venant du parti perdant. Ainsi, le ministre de la Communication nomme à la tête de la *RTNB* «un jeune intellectuel connu pour son ouverture, sa neutralité» (Kaburahe 2002 : 141), à savoir Louis-Marie Nindorera. Il est, entre autres, membre fondateur de l'Association pour la promotion et la protection de la liberté d'expression (cf. infra 2.4.4.3), une association qui fait beaucoup pour la presse indépendante en mettant à sa disposition un équipement en matériel informatique pour la saisie et la mise en page des journaux. Sa nomination est bien accueillie dans tous les milieux.

Dans un premier temps, le nouveau pouvoir se montre favorable à la liberté de la presse et ceci à travers le discours du nouveau ministre de la Communication, Jean-Marie Ngendahayo (cité par Ngendakumana 1993 : 12), qui déclare le 10 juillet 1993, lors de la passation de pouvoir entre les deux présidents : «Je ne proposerai pas au peuple plus de haricots, mais certainement plus de liberté qu'ils puissent s'exprimer au travers des

⁶⁹ Toutes les commissions d'enquête ayant fait le constat d'actes de génocide au Burundi «n'avaient aucun pouvoir judiciaire, leur méthode de travail a été limitée» (Vandeginste cité par Fondation Hirondelle 2007). Cependant, le terme «génocide» est utilisé politiquement, selon la tendance défendue, pour référer aux différents massacres caractérisant l'histoire burundaise, en particulier ceux de 1972, pour la tendance «hutu», et de 1993, pour la tendance «tutsi». L'accord d'Arusha d'août 2000 (cf. infra) prévoit deux mécanismes de justice transitionnelle, notamment la Commission vérité et réconciliation (CVR) et le Tribunal spécial (TS) qui doivent établir et qualifier les crimes commis au Burundi depuis l'indépendance.

médias de la manière la plus détendue possible, de dire ce qu'ils pensent des autorités». Or, malgré les bonnes intentions, l'immixtion du pouvoir politique dans les organes d'information du secteur public ne disparaît pas. Très vite, des cas de censure, d'intimidation et de licenciements se manifestent.

Ainsi, comme il est dit dans un rapport de RSF (1993 : 24), «les censurés de la veille censurent à leur tour (...) et donc le multipartisme n'a pas mis fin aux pratiques de censure dans les médias d'Etat». Ainsi, un exemple se situe au niveau de la couverture du retour de l'ex-président Jean-Baptiste Bagaza. Le 28 juillet 1993, Ndadaye autorise le retour de ce dernier au pays, après avoir vécu six ans en exil. Lors de son arrivée, la télévision tourne les images mais les journalistes de *Radio Burundi* et du journal *Le Renouveau* sont interdits de s'approcher pour faire leur travail et ceci, par le ministre des Relations extérieures, Sylvestre Ntibantunganya. A la télévision, les images sont par après censurées et la foule recevant l'ex-président est coupée pour ne pas montrer la popularité de Bagaza et afin de «banaliser» l'événement. Selon l'APPLE (cité par RSF 1993 : 25), il s'agit de «violation flagrante du droit du public à l'information et du droit et du devoir des journalistes d'exercer leur métier». Selon le ministre de la Communication Jean-Marie Ngendahayo (cité par RSF 1993 : 27), «il n'y a pas eu censure mais traitement de l'information». Un autre cas de censure est l'interdiction de diffuser la musique rwandaise à la radio nationale ou à la télévision, ce qui est qualifié par Innocent Muhizi (cité par RSF 1993 : 29), journaliste à la télévision, comme «une sorte de tribalisme anti-tutsi», étant donné qu'à ce moment, le Burundi abrite entre 200.000 et 300.000 réfugiés rwandais d'origine tutsi qui ont été le plus immédiatement affectés par l'effet de cette interdiction (RSF 1993 : 29).

Un exemple de censure, illustrant l'emprise de l'armée sur l'information concerne la couverture du concours d'entrée à l'Institut supérieur des cadres militaires (Iscam). Pour la première fois, des réfugiés hutu, garçons et filles, venus de la République démocratique du Congo (RDC) (Zaire à l'époque) ont pu participer aux épreuves. La *RTNB* couvre cet événement en faisant des entretiens surtout avec ces réfugiés et filles. Cependant, ces interviews et l'information en général ne sont jamais diffusées car le ministre de la Défense avertit le ministre de la Communication qu'il ne peut pas garantir la réaction de l'armée, en grande majorité tutsi, face à la diffusion des entretiens avec des réfugiés hutu, intégrant éventuellement l'armée. Sur base de cet avertissement, le ministre de la Communication (cité par RSF 1993 : 28) est d'avis qu'il «vaut mieux occulter cette information» car selon lui, «il est des informations que nous pouvons occulter, lorsque cette information peut porter préjudice à la paix. Et pour la paix, on est prêt à occulter bien des choses». Ainsi, le nouveau pouvoir se voit obligé de suivre les instructions de

l'armée, ce qui fait dire un représentant du Frodebu (cité par RSF 1993 : 28) que «le pouvoir était l'otage de l'armée».

Ainsi, rapidement il apparaît que, dans le domaine des médias, la logique du nouveau pouvoir et celle du pouvoir précédent sont les mêmes. Comme l'Uprona avant lui, le Frodebu considère les médias publics comme une caisse de résonance de l'action gouvernementale. Etant donné que Louis-Marie Nindorera n'accepte pas cette logique, étant favorable au pluralisme des idées, il est limogé, le 25 septembre 1993, après deux mois d'activités et remplacé par Joseph Ntamahungiro, un ancien réfugié hutu et directeur de la revue rwandaise *Dialogue* (Kaburahe 2002 : 141). La justification de ce limogeage se trouve, selon le ministre de la Communication (cité par RSF 1993 : 33), dans le fait que «[j]usqu'à ce jour, les productions avaient davantage favorisé des événements d'importance mineure au détriment de faits politiques majeurs, d'activités et de grandes options du gouvernement en place (rapatriement, amnistie, débats populaires sur la démocratie, etc...)». Selon ce même ministre (cité par RSF 1993 : 33), la mission de la presse publique est «non de servir de propagande, mais de promouvoir, par vulgarisation, le programme politique élu par la majorité des citoyens». Pour le président de la République, le directeur général n'a pas exécuté sa tâche comme lui l'avait prescrite. Ndadaye (cité par RSF 1993 : 34) dit aux journalistes de la *RTNB* : «Nous ne venons pas au pouvoir avec des journalistes du Frodebu, nous n'en avons pas. Vous êtes là, vous êtes des fonctionnaires de l'Etat. Faites votre boulot, mais ne continuez pas à travailler comme vous travailliez hier, ne vous considérez pas comme étant des journalistes du parti qui a été battu ! Si vous continuez à vous considérer comme ça, ça ne pourra pas marcher» ! Selon Ndadaye (cité par RSF 1993 : 34), certaines informations importantes aux yeux du Frodebu ne sont pas couvertes sous la décision du directeur général et «c'est pourquoi nous avons pris la décision de limoger cette personne là». L'APPLE (cité par RSF 1993 : 35) constate qu'il est «déplorable que dans un contexte de renouveau démocratique, le gouvernement veuille encore juger la compétence des responsables de la presse publique sur leur seule capacité et leur zèle à promouvoir le programme et les intérêts du parti au pouvoir et du gouvernement». Selon cette même organisation (cité par RSF 1993 : 35), ce licenciement risque de mener les journalistes à «s'autocensurer et à se laisser couler à nouveau dans un système qui opprime les valeurs démocratiques». Ce constat est partagé par Louis-Marie Nindorera (cité par Kaburahe 2002 : 142) lui-même quand il dit : «Avec mon limogeage et la mise en garde du ministre à l'endroit des journalistes, la censure a pris une nouvelle forme beaucoup plus perverse. On veut passer de la censure brutale à l'autocensure».

2.4.2.2. La presse privée «rappelée à l'ordre»

Tout comme sous Buyoya, des tensions apparaissent entre certains médias et le gouvernement. Ainsi, le journal *L'Indépendant* rentre en conflit avec le nouveau gouvernement. Le ministre de la Communication écrit le 12 août au CNC pour solliciter de sa part «un rappel à l'ordre» de ce journal, ce dernier ayant indiqué dans son numéro 69 du 9 août 1993 que la victoire du Frodebu est la suite d'«un coup d'Etat ethnique». Un autre cas est celui du journal *Panafrika* qui, dans son numéro 9 du 25 août 1993, pose la question suivante : «le pouvoir rend-il fou» ? Ce faisant, il remet en cause la politique gouvernementale et la santé mentale du président Ndadaye. Deux jours plus tard, le ministre de la Communication sollicite à nouveau l'intervention du CNC pour «faire respecter la loi, l'ordre public et les bonnes mœurs» (article 13 du décret-loi du 26 novembre 1992 sur la presse) et veiller à «la sauvegarde de l'éthique professionnelle» (RSF 1993 : 43).

2.4.3. Après l'assassinat de Ndadaye : la presse prise en otage

2.4.3.1. Les médias publics : théâtre d'affrontements

Suite à l'assassinat du président Ndadaye, *Radio Burundi* reste muette durant trois jours (du 21 au 23 octobre 1993) : «Ni musiques militaires triomphalistes, ni déclarations musclées d'une nouvelle équipe, selon la procédure devenue traditionnelle des coups d'Etat (comme en 1966, 1976 ou 1987)» (Chrétien 1997 : 170). Le 21 octobre 1993, *Radio Rwanda* annonce la mort du président Ndadaye. Jean Minani, le ministre burundais de la Santé, qui se trouvait alors à Kigali, s'est adressé à la population burundaise sur les mêmes ondes pour l'appeler à résister au coup d'Etat. Par la suite, la *RTNB* ne multiplie pas les sources d'information et le résultat de la censure est qu'il y a un black out sur les massacres des Tutsi sur les collines ; l'information se focalisant sur l'assassinat du président et ses proches collaborateurs, les messages de soutien et autres condoléances (Kaburahe 2002 : 142-144). Ainsi, la *RTNB*, sous contrôle étroit du Frodebu, rate encore une fois sa mission de médium public et elle ne contribue pas à la pacification.

Avec l'éclatement de la crise, Joseph Ntamahungiro est obligé de fuir. En 1994, il devient en effet difficile pour un Hutu de travailler au centre de la ville car habité surtout par des Tutsi. En outre, il s'est rendu impopulaire par des remaniements au détriment des journalistes tutsi. Il est remplacé par Charles Ndayiziga⁷⁰. Au moment de son entrée en service, la *RTNB* est confrontée à une insurrection. Charles Ndayiziga sait ramener l'ordre et rétablit également les journalistes tutsi qui avaient été dégradés mais le climat

⁷⁰ Charles Ndayiziga est actuellement le coordonnateur du Centre d'alerte et de prévention des conflits (Cenap). Il est directeur général de la *RTNB* jusqu'en 1996, alors remplacé par un directeur général provisoire, Bonaventure Barizira, et après par Innocent Muhozi.

de tension ethnique demeure (Ndayiziga 2005). En outre, la *RTNB* devient le théâtre d'affrontements opposant le camp des journalistes tutsi à l'autorité de tutelle restée entre les mains d'un ministre hutu (ICG 2000b : 30).

D'après Mzima (1999 : 4), «la crise qui a frappé le pays depuis 1993 a eu un impact extrêmement négatif sur le travail de la presse en général, et celui de l'audiovisuel en particulier. C'est ainsi que l'on a connu des cas de dérapages, certains journalistes ayant mis bien en relief leurs sensibilités politiques et ethniques dans leurs reportages et dans la présentation des journaux. Si beaucoup l'ont fait sous la pression de leur entourage social, d'autres par contre l'ont fait par conviction politique au mépris de la déontologie professionnelle basée sur l'honnêteté, l'exactitude des faits et l'équité dans le traitement de l'information».

En général, les médias publics sont caractérisés par un discours donnant la version «officielle» des nouvelles. Ainsi, il arrive que «sur instructions venues des hautes sphères administratives, des déplacements et des audiences officiels sans intérêt journalistique soient couverts par la *RTNB*, *Le Renouveau* et *l'Agence burundaise de presse*. A l'inverse, le black out est souvent 'demandé' sur les événements dont l'intérêt journalistique est évident mais dont la couverture par la presse risquerait de heurter les intérêts du gouvernement ou de l'un ou l'autre de ses hauts représentants» (APPLE 1996 : 6). En outre, «[l]es médias publics n'hésitent pas à adopter certaines stratégies des médias extrémistes, comme celles qui constituent à susciter la peur de 'l'ennemi' (...)» (Frère 2005 : 72). A cet effet, le discours diffère pour les programmes en français et en kirundi. Par exemple, alors qu'elle désigne les bandes armées, la *RTNB* utilise la version kirundi «imirwi y'abicanyi» pour parler des mouvements rebelles, ce qui signifie littéralement «les bandes de tueurs» (Mzima 1999 : 7).

La situation de conflit fait également que la *RTNB* est confrontée à la présence et au contrôle des militaires. Selon Mzima (1999 : 5), «il est en effet intéressant de constater que le conflit burundais dans ses expressions de violences armées n'a pas connu une forte médiatisation pour ce qui est des 'bavures' commises par l'armée gouvernementale. (...) C'est que personne n'a le courage, inutile d'ailleurs, de braver les hommes en armes qui tiennent la *RTNB* sous surveillance». Ce sont les militaires eux-mêmes qui surveillent les informations à l'égard de l'armée, au sein même des rédactions de la *RTNB*, tout en les censurant, ce qui fait que les abus éventuels de l'armée ne sont pas rapportés. Cette donne fait que la crédibilité de *Radio Burundi* diminue fortement, appelée alors «radio des Tutsi», l'armée étant majoritairement tutsi, et «Radio Kabondo», du nom de son lieu d'émission, afin de démontrer qu'elle ne donne pas les informations essentielles (Mzima 1999 : 5).

Cependant, la *RTNB* a le mérite d'avoir toujours fonctionné, même pendant les moments les plus durs de la crise comme, par exemple, lors des journées des «villes mortes»⁷¹ en 1994, lorsque la *RTNB*, sous la protection des forces de l'ordre, est l'un des seuls services publics de l'Etat à fonctionner (Mzima 1999 : 2).

2.4.3.2. Une presse écrite privée «de la haine»⁷²

L'assassinat du président Melchior Ndadaye et l'éclatement des violences interethniques massives sur toute l'étendue du pays qui s'en est suivi vont métamorphoser les journaux privés en faisant tomber chez plusieurs d'entre eux les barrières légales et déontologiques qui, jusque là, délimitaient tant bien que mal l'exercice de la profession. Alors que la presse privée reste jusqu'en octobre 1993 dirigée par des journalistes et des militants des partis politiques, les massacres interethniques amènent «à la fonction de directeur de publication et rédacteur en chef toute une catégorie de personnes sans expérience professionnelle inspirées par des sentiments de haine et vouées à un violent activisme politique fortement teinté d'ethnisme» (APPLE 1996 : 7-8). Ainsi, même si l'Association burundaise des journalistes (ABJ)⁷³ a élaboré un code d'éthique et de déontologie, adopté le 3 octobre 1993 par plus de 230 journalistes, elle n'arrive pas à assurer l'application de ce code d'éthique et ne parvient donc pas à mettre un terme aux dérives des médias «de la haine». Ainsi, «des 'journalistes' qui ne sont pas membres de l'association et qui ne respectent rien de la profession» (Ntamikeyvyo cité par Frère 2005 : 86) créent toute une gamme de journaux qui se disent «de combat» et au sein desquels la déontologie et les principes élémentaires du journalisme passent au second plan (Kaburahe 2002 : 147). Sur 22 journaux paraissant régulièrement au Burundi à la fin de l'année 1994, 15 sont créés après le coup d'Etat d'octobre 1993. Ils se sont le plus souvent résolument engagés en faveur des solutions extrêmes. A la fin de l'année 1995, le Burundi compte une quantité impressionnante de journaux privés : 39 au total (Mzima 1999 : 12).

⁷¹ La capitale a fait l'objet d'une purification ethnique : «à Kamenge, au nord de la ville, les Tutsi sont chassés dès octobre 1993 ; puis dans différents quartiers du centre et du sud, les Hutu sont expulsés à l'occasion des 'journées ville-morte' organisées en janvier 1994 par les petits partis d'opposition et exploitées par des bandes de jeunes Tutsi (groupes dits Sans-échec, etc.)» (Chrétien 1997 : 189). Ceci signifie le début de la «Balkanisation» de la ville.

⁷² Tel qu'avancé par Frère (2005 : 63), «[c]ette expression a été popularisée par les travaux de l'ONG française Reporters sans frontières, qui a publié, en 1995, deux ouvrages qui développent ce concept : *Les médias de la haine* (sous la direction de Renaud de la Brosse, Paris, La Découverte) et *Rwanda : Les médias du génocide* (sous la direction de Jean-Pierre Chrétien, Paris, Karthala)».

⁷³ L'ABJ est créée en 1990 par des professionnels, tous issus des médias publics. Selon l'article 5 de ses statuts, l'ABJ a entre autres pour objectif de «regrouper en son sein, sur base d'une libre adhésion, les journalistes oeuvrant au Burundi ; défendre la liberté de presse et d'expression ; édicter les règles de la déontologie professionnelle et s'assurer de leur application ; renforcer la compréhension et la solidarité entre ses membres ; promouvoir et maintenir un climat de confiance entre la presse et le public en général, et entre la presse et les institutions publiques et privées en particulier» (APPLE 1996 : 47).

La situation de crise fait que même si la liberté de la presse existe en théorie, dans les faits, le journaliste burundais est pris en otage. En fait, la «balkanisation» ethnique de Bujumbura⁷⁴, couverte par l'impunité, détermine le fonctionnement de la presse. Pour la presse «neutre» la situation est encore plus difficile que pour les journaux partisans. Selon Kaburahe (cité par Frère 2005 : 64), «tous les journalistes burundais en activité durant cette période, du moins ceux qui se débattaient au milieu des deux extrémismes, ont connu cette peur de la réaction populaire et chaque numéro, chaque article, est un coup de poker. Au contraire, pour le journaliste qui 'a choisi son camp', les choses sont claires. Il peut identifier les amis et les ennemis, il sait dans quel bistrot il peut prendre son verre tranquillement». Dans le contexte de la crise, il est donc difficile de garder la «neutralité» et de renoncer en quelque sorte à son appartenance car la recherche de la «neutralité» est suspecte, voire dangereuse, pour les journalistes et leurs proches, ce qui réduit les titres équilibrés et nuancés, polarisant ainsi la presse davantage encore. Cependant, quelques titres tels que *La Semaine*, *Panafrika* et *Le Phare* (RSF 1995 : 63) respectent tant bien que mal les principes d'équilibre et de pluralisme de l'information. RSF prend d'ailleurs en charge les frais d'impression des journaux *Panafrika* et *Le Phare* de juin 1995 à avril 1996. Pour ce qui est de *La Semaine*, après septembre 1994, ses journalistes doivent interrompre la publication en raison de menaces de mort (RSF 1995 : 11). Quant au journal *Le Citoyen*⁷⁵, il va rejoindre *L'Indépendant* et *Le Carrefour des Idées* sur une ligne nettement tutsi. Ces derniers, tout comme *L'Aube de la Démocratie* du côté du Frodebu, deviennent très radicaux dans leur ton.

Ainsi, les médias dits «de la haine» occupent le devant de la scène. Les journaux «tutsisants» sont *Le Patriote*⁷⁶, *La Nation*⁷⁷, *Le Républicain*⁷⁸ et *La Balance*⁷⁹. En 1995, s'ajoute *L'Observateur*⁸⁰. De l'autre côté, il y a les titres «hutusants» : *L'Eclaireur*⁸¹, *Le*

⁷⁴ «Le choix du siège des différents journaux correspond à la nouvelle ségrégation dans la ville de Bujumbura, consécutive aux opérations 'ville morte' et aux épurations ethniques qui ont suivi» (RSF 1995 : 27).

⁷⁵ Avec la crise, le journal devient la cible de critiques très acerbes. C'est le premier journal qui fait le tour du pays pour rapporter sur ce qui se passe à l'intérieur du pays mais en décrivant les drames, le journaliste est automatiquement du côté de son ethnie, ce qui fait que ce journal est taxé de comportement pro-tutsi. Faute de moyens, *Le Citoyen* cesse de paraître en 1995 (Kavumbagu 2007).

⁷⁶ Ce journal est animé par Athanase Boyi et «se veut un journal de combat pour la minorité tutsi contre le Frodebu» (Kaburahe 2002 : 147).

⁷⁷ Son directeur de publication est l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza et le journal «adopte une ligne éditoriale clairement définie : combattre 'le Frodebu – Palipehutu'» (Kaburahe 2002 : 148).

⁷⁸ Ce journal est publié par Jean Rukankama et est considéré comme «l'expression de la branche 'power' de l'Uprona» (Kaburahe 2002 : 147).

⁷⁹ Ce journal est animé par un journaliste de l'ABP, Dismas Doweri, présenté comme «ouvertement anti-Frodebu» (Kaburahe 2002 : 147).

⁸⁰ Ce journal est créé par le vice-président de la Ligue des droits de l'homme Sonera. «Ses premiers numéros penchent vers un militantisme tutsi» (RSF 1995 : 15).

⁸¹ «[A]nimé par un intellectuel hutu, Révérien Gahungu, il est d'obédience hutu et ne s'en cache pas» (Kaburahe 2002 : 147).

Miroir, *Nankana* (traduction littérale : «vous saviez que», la version du *Miroir* en kirundi)⁸², *Le Témoin*, *Nyabutorongo* (la version en kirundi du *Témoin*)⁸³ (RSF, 1995 : 24).

Parmi les techniques utilisées par ces journaux «de la haine» pour cultiver les sentiments malveillants, il y a l'incitation à la peur de l'Autre, en insistant sur son caractère «méchant»⁸⁴, voire en le réduisant à une dimension bestiale⁸⁵. Cette peur se cultive également par l'analogie, c'est-à-dire la présentation des événements en cours comme de simples répétitions de ceux qui précèdent et ainsi donc l'évocation d'une histoire traumatisante (Frère 2005 : 68-69). L'utilisation de la rumeur menaçante et la manipulation des informations sont d'autres techniques visant à cultiver la peur de l'Autre et donc la haine⁸⁶. Il s'agit de publier des rumeurs servant «la cause». Ces rumeurs, par le fait d'être transmises sous forme écrite, acquièrent une certaine légitimité, jusqu'à en devenir «vraies» dans l'esprit des lecteurs et ainsi elles deviennent le véhicule de la peur individuelle et collective, moteur de la crise (RSF 1995 : 51-52). Dans les journaux extrémistes tutsi, il s'agit même de publier des listes des «députés du Frodebu-Palipehutu dont les plus mauvais à notre connaissance sont marqués par un astérisque» (*Le Carrefour des Idées* n°51 du 8 mars 1995, cité par RSF 1995 : 39) avec leur nom, prénom et adresse. Une colonne vide est titrée «Destin ...» (*Le Carrefour des Idées* n°51 du 8 mars 1995, cité par RSF 1995 : 39). De plus, comme il est dit dans Frère (2005 : 67), «[l]e fait que les initiatives en matière de presse écrite soient fortement liées à des individus a sans doute renforcé leur tendance partisane. En effet, la plupart des titres sont rédigés pratiquement d'un bout à l'autre par un seul journaliste, à la fois directeur, rédacteur en chef et journaliste principal. Or, chaque individu, appartenant à un groupe, est porteur d'une histoire personnelle et collective qui le lie aux événements traumatiques de son pays».

⁸² Ces journaux en français et en kirundi sont réputés pour être extrémistes hutu, «idéologiquement très proche de *Kangura*, le célèbre magazine rwandais de la haine, dont il reprend certaines thèses» (RSF 1995 : 15).

⁸³ Ces journaux sont réputés pour «militantisme hutu primaire» (Kaburahe 2002 : 147).

⁸⁴ En guise d'exemple, *Le Témoin* n°15 du 30 mai 1995 (cité par Kaburahe 2002 : 148) fait savoir que «[l]es Tutsi mentent beaucoup trop et n'en éprouvent aucune honte. (...) Le fair play et l'objectivité n'existent pas chez lui (...). Les Tutsi sont très cruels lorsque le pouvoir qu'ils leurrent d'avoir le droit sacré de garder coûte que coûte est menacé».

⁸⁵ En guise d'exemple, *Le Carrefour des Idées* n°42 du 27 mai 1994 (cité par Frère 2005 : 68) se pose la question : «Le Hutu a-t-il une âme ? (...) qui, dit-on, nous rend supérieurs aux animaux et nous rapproche de Dieu?». Ou encore dans le même journal n° 41 du 13 mai 1994 (cité par RSF 1995 : 33) il est dit des Hutu : «Ils vont vous griller en brochettes. (...) ceux que nous avons qualifiés de peuple les plus sauvages de la planète».

⁸⁶ En guise d'exemple, *Le Témoin* n°6 de septembre 1994 (cité par Frère 2005 : 69) joue sur la peur en exploitant des rumeurs apocalyptiques souvent inventées de toute pièce : «L'armée tutsi est déterminé à exterminer les Hutu».

Ces journaux ciblent un public précis : «Les médias n'ont pas pour vocation d'exister pour eux-mêmes : ils sont au service d'un public sur lequel ils peuvent exercer une influence considérable» (Frère 2005 : 87). Les écrits sont donc adaptés au public visé, ce qui fait que «les journaux extrémistes tutsi paraissent en français, car destinés à un lectorat de fonctionnaires citadins soucieux de maintenir leurs privilèges dans l'appareil d'Etat ; les organes de presse pro-hutu publient une version en kirundi, à l'intention des populations locales et une version en français à destination de la communauté internationale» (Frère 2005 : 88). Si certains observateurs relativisent leur impact étant donné que la presse écrite est faiblement répandue, d'autres soulignent le rôle important des intermédiaires lettrés qui ont pu répercuter sur les collines les informations livrées à Bujumbura, Gitega ou Ngozi. A cela s'ajoute que certaines de ces dérives ont été reproduites au sein de *Radio Burundi*, ce qui «leur a donné toute une autre ampleur et a sans doute eu un impact bien supérieur» (Frère 2005 : 71). Le seul mérite de ces médias «de la haine», c'est de «lever parfois le voile sur des événements dont il serait vain d'attendre des nouvelles par la presse publique. En effet, à la pudeur et au tabou de rigueur dans la presse publique sur l'ampleur et le récit des violences interethniques qui secouent cycliquement les contrées rurales, les journaux en croisade ethnico-politique opposent souvent des versions dépouillées de ces convenances intellectuelles consistant par exemple à taire l'ethnie des assaillants ou des victimes ou les forfaits commis par les 'assaillants' (rebelles) ou les militaires contre des populations civiles. Naturellement, les informations provenant par ces canaux sont toujours à prendre avec la plus élémentaire distance critique tant il est apparent qu'elles ont elles-mêmes été collectées sans le moindre distance critique et dans un but de propagande» (RSF 1995 : 8).

2.4.3.3. Une censure «intériorisée»

La limitation de la liberté de la presse n'est pas toujours d'origine externe aux médias. Pour des raisons de nature différente, certains journalistes renoncent à écrire certaines choses. Entre 1992 et 1996, la censure officielle est quasi-inexistante pour diverses raisons : paralysie de l'organe de régulation des médias, complicité de certains responsables chargés d'appliquer la loi, ... Par contre, avec la «balkanisation» de la ville de Bujumbura, les journalistes sont obligés de défendre la cause de leur «camp». Ils sont dès lors obligés de s'autocensurer en permanence pour se mettre en conformité avec l'opinion de leur «camp» et de taire les malheurs de la communauté adverse. Ainsi, la rue devient, entre 1992 et 1996, la principale source de la censure et par conséquent de l'autocensure pour les journalistes de la presse privée. Comme le souligne le *Guide de la presse burundaise* (APPLE 1996 : 9), «ceci explique l'attitude de silence de certains journalistes face à des situations parfois graves. Certains observateurs non avisés ont tendance à interpréter ces silences comme de la complaisance vis-à-vis de l'une ou de l'autre partie au conflit. Si cela est vrai dans le cas de certains journaux, c'est inexact

dans le cas d'autres qui savent les dangers extrêmes et imminents auxquels ils s'exposeraient en couvrant ces situations sans 'concession déontologique'. Cette situation fait que les journalistes préfèrent parfois se taire afin de protéger des individus ou la population. Ainsi, pendant la période de crise, il existe toujours ce dilemme de savoir quelle information il vaut mieux diffuser ou taire.

En outre, la presse n'est pas épargnée par la violence qui règne pendant ces années de crise : trois journalistes sont tués⁸⁷, les sièges de deux journaux sont dévastés par des attentats⁸⁸ et plusieurs journalistes, comme Alexis Sinduhije et Jean-Marie Gasana du journal *La Semaine*, sont victimes de menaces suffisamment précises pour qu'ils décident de cesser leur travail et même de quitter le pays. Par ailleurs, la plupart des journaux privés se débattent dans des situations financières pénibles et doivent fermer ou se voient obligés de paraître selon une périodicité très variable. Quelques journaux comme *Le Miroir*, *Nankana* et *L'Analyste* ne paraissent qu'une seule fois. Sur l'ensemble des titres parus depuis mars 1992, soit 39, à peine 18 d'entre eux paraissent encore en 1996 (APPLE 1996 : 7-9).

Quant au bimensuel de l'Eglise catholique, *Ndongozi*, beaucoup de critiques ont souvent souligné sa ligne éditoriale «aseptisée». Mais *Ndongozi* a eu le mérite de toujours prêcher la paix, l'unité et la réconciliation ; entreprise relativement facile dans la mesure où sa rédaction évite les sujets polémiques et sensibles.

2.4.3.4. La radio «de la haine» : Radio Démocratie

Construite sur le modèle et l'idéologie de la *Radio-Télévision libre des mille collines (RTLM)*, la radio de la haine du Rwanda, le CNDD de Nyangoma lance la radio pirate *Radio Démocratie* que certains appellent *Radio Rutomorangingo* (Radio «qui fait la lumière») en juin 1995, à partir de la ville d'Uvira (région du Sud Kivu, Zaïre, actuelle - RDC) (Ntinbantunganya 1999 : 84). Elle émet à l'époque en kirundi, en français et en swahili tous les jours de 6h30 à 7h30 et de 18h30 à 19h30. Sa mission est de «promouvoir, auprès de l'élite et des masses hutu du Burundi et des pays frontaliers, l'action militaire et politique du Conseil national pour la défense de la démocratie – Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD)» (APPLE 1996 : 39). Elle est très écoutée à Bujumbura et dans les campagnes et propose des journaux parlés, des éditoriaux très virulents contre les putschistes de 1993 et diffuse également des communiqués des FDD, le bras armé du CNDD. Sans égaler la *RTLM*, elle s'en inspire

⁸⁷ Des trois journalistes tués, deux sont burundais, journalistes à la *RTNB*, et le troisième sud-africain, chef de bureau à la *Worldwide Television News*.

⁸⁸ Le 24 mars 1995, le siège du quotidien *L'Aube de la Démocratie* est pillé et incendié par les miliciens extrémistes tutsi. Le 17 juin, le siège du journal *Le Témoin-Nyaburorongo* est pillé et incendié.

par ses incitations «à la haine ethnique et ses appels à la violence dirigés contre ‘le pouvoir illégitime tutsi’ et ‘l’armée sanguinaire, putschiste et monoethnique tutsi’» (APPLE 1996 : 40). Cette radio dénigre également les autorités en place et surtout le président Ntibantunganya qui est décrit comme «un traître rallié aux ‘putschistes-génocidaires’, qui finirait dans la honte, voire sur le poteau d’exécution» (Chrétien & Mukuri 2002 : 373). En outre, elle incite la population de se dresser contre l’armée et donne même des listes des gens assassinés et celle de leur prétendu assassin (Chrétien & Mukuri 2002 : 377). Elle cesse d’émettre en 1996 lors de l’offensive des forces de Laurent-Désiré Kabila à l’est de la RDC.

Le CNC agréé en 1995 *Radio Tanganyika* dont les promoteurs sont des responsables de l’Uprona. Pour des raisons diverses telles que les difficultés financières et matérielles, aggravées par la guerre, la radio ne démarre jamais. Faute de moyens, *Radio Boneka*, également agréée, ne démarre pas non plus ses activités (Ntahe 2000 : 48).

2.4.4. Répondre aux médias de la haine : possibilités et difficultés

2.4.4.1. Le CNC impuissant

Suite aux élections et donc à la défaite de l’Uprona, les membres du CNC, nommés par le président sortant Buyoya, et plusieurs étant proches de lui, quittent le CNC, ce qui paralyse davantage cet organe jusqu’en 1995 avec la nomination de nouveaux membres (Ntahe 2000 : 61-64). Force est de constater qu’entre 1992 et 1996, les pouvoirs publics ne donnent pas de moyens suffisants au CNC pour faire appliquer la loi. Ainsi, principalement faute de moyens et de personnel permanent, puisque la loi régissant la presse du 26 novembre 1992 lui donne le pouvoir de suspendre des médias en cas de dérapages (article 33), le CNC n’a pas pu empêcher que la presse se transforme en médias «de la haine».

Le 18 mars 1996, le CNC suspend sept journaux privés : *L’Aube de la Démocratie*, *Le Carrefour des Idées*, *La Nation*, *L’Eclaireur*, *Le Témoin-Nyabusorongo*, *Le Miroir* et *L’Etoile*. RSF avait déjà lancé le 6 avril 1995 un appel aux autorités burundaises à l’interdiction de ces journaux, à l’exception de *L’Aube de la Démocratie*. Cette décision longtemps attendue ne manque pourtant pas de surprendre pour plusieurs raisons. Premièrement, la plupart de ces journaux n’existent plus au moment de leur suspension, à cause principalement des problèmes financiers. Deuxièmement, d’autres journaux ont échappé à cette sanction alors qu’ils se sont rendus coupables des mêmes excès que ceux sanctionnés. C’est le cas du *Patriote*, de *La Balance* et de *L’Indépendant* (Ntahe 2000 : 71). Finalement, la suspension de *L’Aube de la Démocratie* soulève des interrogations car il n’a pas «verser dans un extrémisme hideux» comme les autres journaux (Mzima 1999 :

12). Exprimant son inquiétude à ce sujet, RSF (cité par Reyntjens & Vandeginste 1997 : 3) écrit au président Ntibantunganya lui demandant «de communiquer les éléments qui justifient la décision de suspendre *L'Aube de la Démocratie*».

2.4.4.2. La justice inopérante face aux délits de presse

Pendant la période d'avril 1993 à avril 1996, 56 dossiers relatifs à des délits de presse, commis par les journaux privés, sont enregistrés au parquet de la République de Bujumbura. Jusqu'en 1995, à l'exception de quelques cas classés sans suite, les plaintes ne donnent suite à aucune ouverture d'instruction. Selon le *Guide de la presse burundaise* (APPLE 1996 : 11), depuis mi-1995, des efforts sont faits pour instruire et juger les nombreuses affaires en souffrance au parquet. Ainsi, le 14 février 1996, le directeur de *La Balance*, Dismas Doweri, est jugé et condamné, pour injure et imputation dommageable, à deux mois de servitude pénale. Etant en détention préventive depuis le 31 octobre 1995, il est libéré le même jour. Deux autres rédacteurs en chef, Jean-Marie Bizimana du journal *La Nation* et Michel Nziguheba de *L'Eclaireur* sont également emprisonnés, respectivement le 13 janvier et le 19 mars 1996. Cependant, ils sont libérés sans avoir été déférés devant la justice.

De ce qui précède, il ressort que l'institution judiciaire n'a pas réussi à accomplir sa mission de réprimer les délits de presse, ce qui peut s'expliquer par la politisation de la magistrature, l'absence de volonté politique pour faire appliquer la loi et le caractère inhabituel, pour le juge burundais, qu'emporte la répression des délits de presse. Ainsi, il ne s'agit pas d'un résultat des faiblesses de l'arsenal répressif ou leur légèreté car, comme il ressort du cadre juridique, les lois sont en place, mais il s'agit plutôt d'un manque d'initiative de la part de la justice. Tout comme le gouvernement et le CNC, la justice n'a pas réagi fermement face aux dérapages constatés surtout lors de la crise et donnant lieu à des médias «de la haine».

2.4.4.3. Initiatives de responsabilisation des médias

Face à la situation de crise au Burundi et traumatisés par l'expérience du Rwanda, où la *RTLM* incita la population à tuer, contribuant ainsi au génocide, les bailleurs de fonds internationaux veulent tout faire pour former les journalistes au niveau de la déontologie et de l'éthique afin d'éviter que pareille catastrophe se produise au Burundi. Ainsi, depuis 1995, dans le cadre des campagnes de pacification du pays, de nombreux séminaires et journées de réflexions sont organisés avec l'appui, d'entre autres, la Maison de l'Unesco pour une culture de la paix au Burundi, le bureau du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies au Burundi et le Haut commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme. Toutes ces interventions ont un volet «éthique et déontologie» (Philippart 2000 : 12). En guise d'exemple, en mai 1995, la Maison de l'Unesco pour une

Culture de la paix au Burundi organise un séminaire sur le cadre d'exercice de la liberté de la presse au Burundi. Parmi les recommandations émises se trouve le projet de création d'une Maison de la presse au Burundi pour la promotion d'un journalisme professionnel. Bujumbura étant balkanisé par la crise, la Maison de la presse se veut un lieu de rencontre, au centre ville, permettant les journalistes des différentes ethnies de se rencontrer et de rapporter sur ce qui se passe dans leurs quartiers respectifs. Ainsi, réunis en assemblée générale le 2 novembre 1996, les journalistes burundais fondent, avec l'appui de l'Unesco, la Maison de la presse⁸⁹, agréée le 20 janvier 1997 et inaugurée le 14 mai 1997. De cette façon, les journalistes burundais s'engagent dans une nouvelle définition de leur profession et, avec le concours de l'Unesco, ils aboutissent en 1997 à l'adoption d'un nouveau code d'éthique et de déontologie professionnelle.

D'autres initiatives sont celles de RSF qui s'engage particulièrement entre 1995 et 1996 dans la lutte contre l'émergence des médias «de la haine». Ainsi, RSF poursuit en justice des journaux pour «le venin de la haine» qu'ils répandent sur la société burundaise et publie un ouvrage intitulé *Burundi : le venin de la haine. Etude sur les médias extrémistes* (1995), mettant en lumière le rôle néfaste joué par ces journaux. De plus, RSF finance également, en partie, le fonctionnement et la permanence de l'APPLE⁹⁰ ainsi que le projet «Prix APPLE de la presse», initié en 1995 pour primer chaque mois les deux meilleurs reportages de la presse écrite. Chaque prix est doté d'une somme de 30.000 Fbu (environ 120 dollars US)⁹¹. Cette initiative a pour but de détourner la presse de l'incitation à la haine ethnique et à la violence. Cependant, faute de moyens, le prix n'est distribué que deux fois en 1995 (APPLE 1996 : 13).

⁸⁹ Selon l'article 4 de ses statuts, la Maison de la presse a pour objectif d'être «un lieu de travail, d'échange et de détente ; un lieu de formation et de perfectionnement ; un lieu d'accès à l'information et à la documentation ; un centre d'appui et de promotion des associations, des médias publics et de la presse indépendante» (Ntahe 2000 : 36). Elle se veut un lieu de rencontre entre professionnels de tout horizon et de toute tendance, et souhaite favoriser l'émergence des médias responsables. Elle est gérée par un comité exécutif de neuf journalistes représentant la presse publique et privée. Ce comité joue le rôle de conseil d'administration ; la gestion quotidienne est assurée par un directeur (Vincent Nkeshimana a remplacé Cyprien Ndikumana qui fut directeur de 1997 jusqu'en mars 2005), lui-même journaliste, qui est recruté sur base d'un concours. Le président de la Maison de la presse en détermine la politique (Jean-Claude Kavumbagu, le directeur de *Net Press* et remplacé en 2006 par Jérôme Sinankwa, journaliste à *Radio Burundi*).

⁹⁰ L'APPLE voit le jour en 1992 et se donne pour mission de défendre le droit du public à une information objective et d'appuyer, par des actions concrètes, le développement d'une presse libre et professionnelle, capable de soutenir le processus de démocratisation et de développement du pays (Ntahe 2000 : 36). Pour ce faire, elle centre ses activités sur la défense de droits et des devoirs des journalistes burundais. Grâce au financement du Centre d'étude et de coopération internationale (CECI), APPLE met à la disposition de certains journaux privés des équipements informatiques modernes de publication assistée par ordinateur (PAO). Ces équipements sont chargés de la saisie et de la mise en page des publications. La dernière initiative importante en faveur de la promotion de la presse est la publication, en 1996, d'un *Guide de la presse burundaise* avec l'appui du CECI. Après 1996, l'APPLE cesse ses activités.

⁹¹ 1 dollar US vaut 250 Fbu au taux de change moyen de 1995 (World Bank 2007).

En même temps, plusieurs initiatives sont mises en place pour utiliser la force des médias d'une façon positive et ainsi servir à la paix et à la réconciliation et être un contrepoids aux médias «de la haine». Une initiative incontournable dans ce lancement des médias oeuvrant pour la paix est la création de *Studio Ijambo* par l'organisation non gouvernementale (ONG) américano-belge Search for Common Ground (SFCG)⁹². *Studio Ijambo* est une structure de production autonome qui a pour mission de promouvoir à travers des programmes radiophoniques le dialogue, la paix et la réconciliation.

2.4.4.4. Le cas remarquable de Studio Ijambo («parole sage»)

L'idée de la création de *Studio Ijambo* remonte à 1994 suite à l'implication de la RTLM dans l'incitation à la haine et au génocide au Rwanda. Ainsi, SFCG envoie sa première délégation au Burundi à la fin de l'année 1994 et ceci, en réponse à l'appel lancé par le rapporteur spécial des Nations unies pour les droits de l'homme, Paulo Sergio Pinheiro, qui craint une répétition du génocide rwandais dans le contexte de crise interethnique au Burundi. SFCG propose aux autorités burundaises de créer un studio de production de programmes radio pour véhiculer des idées de paix et de réconciliation nationale. Les consultations se font avec les autorités représentant les deux groupes ethniques qui approuvent le projet. Le projet reçoit également l'appui du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), ce qui a permis un financement de l'Agence américaine pour le développement (USAid) (Bailly 2000 : 120). *Studio Ijambo* se veut une réponse à deux problèmes majeurs qui se posent à l'époque dans le paysage médiatique burundais : l'éclosion de médias «de la haine», d'une part, et l'absence de source crédible d'information pour les contrer, d'autre part. Le but est de contrer la culture de haine et de suspicion et d'encourager la réconciliation. Afin d'atteindre cet objectif, *Studio Ijambo* est confronté au défi d'encourager les journalistes burundais à concilier les comportements prescrits par la culture journalistique moderne, qui font loi dans les locaux de *Studio Ijambo*, d'une part, et le rattachement à son identité ethnique qui fait loi dans le reste du pays et qui nie les principes journalistiques modernes d'indépendance et d'objectivité, d'autre part. Ainsi, les journalistes engagés par *Studio Ijambo* sont ceux qui renoncent à la diabolisation de l'Autre sur base de critères ethniques (Burton 2006 : 48).

La concrétisation du projet se fait par Brian Rich, le premier directeur du Studio et, dès le mois de mars 1995, *Studio Ijambo* commence ses enregistrements. Afin d'être une passerelle de dialogue entre Hutu et Tutsi, *Studio Ijambo* opte pour une «neutralité»

⁹² Search for Common Ground («recherche de terrain d'entente») est une ONG fondée en 1982 à Washington. Son objectif consiste à transformer la façon dont sont gérés les conflits via l'utilisation de la médiation, de la formation, du sport et de la musique. SFCG est actif dans dix-sept programmes sur le terrain dans plusieurs pays en Afrique, Asie, Europe et aux Etats-Unis (www.sfcg.org).

complète et son équipe est composée, au début de son existence, de douze journalistes, six Hutu et six Tutsi, travaillant le plus souvent en binôme pour les reportages afin de se protéger mutuellement ; le climat de forte tension et division fait que les journalistes de *Studio Ijambo* sont considérés comme des traîtres par les deux côtés et subissent de nombreuses menaces.

Au niveau du contenu, selon l'ex-directrice de *Studio Ijambo*, Lena Slachmuisjlder (cité par Ousmane 2002 : 7), «*Studio Ijambo* produit des programmes radiophoniques visant essentiellement à promouvoir le dialogue, la paix et la réconciliation». Pour atteindre le but de contribuer à une meilleure compréhension mutuelle, *Studio Ijambo* développe une diversité de programmes comme des magazines, théâtres radiophoniques, des jeux, qui mettent au centre de leur intérêt le débat contradictoire et le dialogue. Ainsi, *Studio Ijambo* organise des dialogues entre les différents partis politiques, surtout le Frodebu et l'Uprona et des débats avec les partis politiques, la société civile et la population et est le premier à chercher la voix des rebelles. En donnant la voix aux rebelles, les journalistes de *Studio Ijambo* sont d'abord vu comme des traîtres mais plus le temps avance, plus la confiance augmente envers *Studio Ijambo* et, à travers ses émissions, l'auditeur peut connaître les idées de la rébellion, ce qui a aidé à avancer le processus de négociations (Sindayigaya 2005). De plus, pour la première fois, les opinions de la population sont diffusées à travers des programmes interactifs, permettant les auditeurs à s'exprimer à travers le téléphone ou des lettres. Pour ceux sans accès aux téléphones, les journalistes vont sur place pour écouter leurs opinions. Ainsi, les programmes donnent une voix à ceux qui sont souvent marginalisés, ce qui au début choque car jusqu'à ce moment la population n'avait pas de voix dans les médias et surtout pas pour s'exprimer sur la politique (Sindayigaya 2005).

L'ex-directrice Lena Slachmuisjlder (cité par Ousmane 2002 : 7) fait savoir que les journalistes du Studio «sont constamment sur le terrain, et s'efforcent de mettre en exergue les changements positifs qui s'opèrent dans les mentalités et dans la vie des gens». Afin d'encourager le dialogue entre tous les Burundais, *Studio Ijambo* lutte contre les rumeurs et la désinformation, en apportant une information aussi exacte et objective que possible. Dans un premier temps, ses productions, autant d'information que de divertissement, sont diffusées par la *RTNB*, à ce moment l'unique voix pour faire entendre ses productions. La *RTNB* s'ouvre ainsi à des programmes «pluriels». *Studio Ijambo* impose la règle de n'effectuer aucune coupure ni montage. Il faut accepter l'émission telle quelle ou la refuser entièrement. A plusieurs reprises, la *RTNB* a suspendu la transmission d'un programme, l'a censuré ou en a supprimé certains passages. Malgré ces désagréments, la collaboration avec *Radio Burundi* est perçue par les fondateurs de *Studio Ijambo* comme un pas primordial ; elle permet procurer au

Studio la légitimité nécessaire aux yeux des décideurs burundais. Dans la plupart des cas, *Studio Ijambo* parvient à transmettre le message à travers le feuilleton, à travers le drame et à travers le théâtre, très subtile, qui est compris par l'audience mais qui complique le travail de ceux qui censurent. Il s'agit des programmes comme «Inkingi y'ubuntu» («le pilier de l'humanité»), relatant l'histoire de gens qui pendant la crise ont pris des risques pour sauver la vie d'une personne, d'un autre groupe ethnique et, comme le feuilleton populaire «Umubanyi niwe muriyango» («les voisins sont votre famille»), évoquant les difficultés quotidiennes de deux familles voisines, l'une hutu, l'autre tutsi, qui s'efforcent de sauvegarder leur amitié dans un contexte de violences ethniques généralisées.

La dépendance de *Studio Ijambo* par rapport à la RTNB diminue quand le Studio signe un partenariat avec *Radio Agatashya*, une radio humanitaire mise sur pied par la Fondation Hironnelle⁹³, basée en RDC, ce qui fait que *Studio Ijambo* atteint une portée régionale et qu'en cas de censure de la part de la RTNB, les émissions peuvent quand même être diffusées. Les programmes de *Studio Ijambo* ont aussi bénéficié du relais des radios internationales, VOA, BBC, RFI, Deutsche Welle et Channel Africa (Bailly 2000 : 122).

2.5. Le retour au pouvoir de Buyoya, les négociations de paix et la transition politique

Plusieurs tentatives de négociations de paix ont été entreprises par la région et la communauté internationale afin d'éviter que le Burundi devienne un deuxième Rwanda. Le conflit a également bénéficié d'une attention particulière de l'Union africaine (UA), qui a assisté le pays dès les premiers moments de la crise et qui a mis en place la Mission internationale d'observation au Burundi (Miob) en avril 1994. En juin 1996, une réunion régionale est tenue à Mwanza et après à Arusha, le début d'une série de négociations dans cette ville.

2.5.1. Nouveau coup de force et tentatives de sortie de crise

En dépit des efforts externes d'apaisement, le durcissement de la crise fait que l'armée commet un nouveau coup d'Etat le 25 juillet 1996 et porte l'ancien président Buyoya au pouvoir, ce qui ne fait que confirmer une situation existante dans les faits, puisque l'armée détenant déjà le pouvoir et le gouvernement étant paralysé. Suite à ce putsch, l'ordre constitutionnel de 1992 est suspendu. Dans le souci de rétablir l'autorité de

⁹³ Fondation Hironnelle est une organisation privée à but non lucratif qui crée des médias en zones de crises depuis 1995. Par la diffusion d'une information impartiale, rigoureuse et professionnelle, elle cherche à faire reconnaître l'information comme un droit fondamental des populations (www.hironnelle.org).

L'Etat, les partis reçoivent l'ordre de cesser leurs activités et les manifestations politiques sont interdites (ICG 2000b : 10). Si, dans un premier temps, les partis politiques sont interdits, ils sont de nouveau autorisés le 12 septembre 1996. Ceci sous pression des Etats de la région qui l'impose comme une des conditions pour la levée de l'embargo qui est décrété par les pays de la région⁹⁴, appuyés par la communauté internationale, pour obliger le président Buyoya à négocier avec l'opposition politique et la rébellion hutu. Cependant, les dirigeants des partis se plaignent de ne pas pouvoir opérer librement et de voir leurs activités surveillées, voire réprimées. Ainsi, l'ex-président Jean-Baptiste Bagaza est mis en résidence surveillée et des cadres du Fodebu sont arrêtés en masse et ceci, dans la politique du gouvernement putschiste de rétablir son contrôle sur l'intégralité du territoire (ICG 2000b : 9-10).

Sous la pression internationale, les négociations ont repris à Arusha en juin 1998 et ont vu la participation de dix-sept partis burundais qui, à un moment donné, se sont retrouvés en deux grandes familles politiques, à savoir le G7, regroupant les partis et mouvements politiques d'obédience hutu, et le G10, regroupant les partis politiques d'obédience tutsi. Sous la pression internationale, la sous-région a annulé les sanctions économiques en 1999. Après la mort de l'ex-président tanzanien Julius Nyerere en 1999, Mandela a été choisi comme nouveau médiateur et ainsi le rôle de l'Afrique du Sud devient de plus en plus important⁹⁵. Après d'âpres négociations, l'accord d'Arusha a été signé le 28 août 2000. Ainsi, il aura fallu pas moins de vingt sommets des chefs d'Etats de la région, une implication de personnalités extérieures à la région, africaines et non africaines, ainsi que des efforts soutenus de la médiation et de la communauté internationale, et en particulier l'ONU, l'UA et la communauté des bailleurs, pour arriver à ce résultat.

L'accord d'Arusha est le point de départ du processus de transition. Il prône l'exigence d'une réconciliation et d'une unité nationale et prévoit le principe d'équilibre ethnique. L'avantage de cet accord c'est qu'il représente pour la première fois dans l'histoire du Burundi une aussi grande partie du spectre politique ; ce qui constitue également le caractère compliqué de cet accord car représentant des groupements très divers avec des exigences très diversifiées. Un des points faibles de l'accord d'Arusha se trouve dans le fait que les groupes armés radicaux tels que le CNDD-FDD et les FNL ou encore les «Ailes» des partis tutsi, opposés aux négociations, n'étaient pas inclus dans les négociations. Ces adversaires tutsi signent un accord appelé «Accord Cadre», et forment un front de refus des négociations. Il s'agit de l'Uprona (dit dissident) de Charles Mukasi,

⁹⁴ L'embargo est décrété par la Tanzanie, le Kenya, le Rwanda, l'Ouganda, la Zambie, l'Éthiopie et le Zaïre. Les principaux donateurs suspendent leur assistance au développement et leurs aides.

⁹⁵ Pour une analyse des négociations sous Mandela, cf. ICG (2000a).

de l'Action contre le génocide, de l'Union des femmes burundaises (UFB), de la JRR, de la Puissance d'autodéfense-Amasekanya et de la Coalition contre la dictature.

Ainsi, l'accord d'Arusha n'a été signé qu'après de fortes pressions internationales et sans la conclusion d'un cessez-le-feu. Aussi sa mise en application n'a-t-elle pu démarrer que le 1^{er} novembre 2001 après une période de fortes tensions dans laquelle le rôle de Mandela et de la région était décisif. Lors d'un sommet de l'initiative régionale en juillet 2001, il est convenu que la transition s'étendra sur 36 mois, dont la première moitié sera présidée par Pierre Buyoya (Uprona) et la seconde par Domitien Ndayizeye (Frodebu) (Reyntjens 2006 : 15). Même si l'accord d'Arusha ne représente pas un véritable consensus national, la période de transition qu'elle prévoit, et donc l'expérience du partage du pouvoir, ont poussé les acteurs politiques à écouter et à comprendre les préoccupations de ceux «d'en face» et à développer des solutions communes.

Sous la médiation du vice-président sud-africain, Jacob Zuma, qui a succédé à Mandela comme facilitateur, au sein de l'«initiative pour paix au Burundi», une autre phase de négociations a été engagée entre le gouvernement de transition et la rébellion armée, visant à obtenir la cessation des hostilités. Ceci a donné lieu à deux accords de cessez-le-feu : accords du 7 octobre 2002 et du 2 décembre 2002, signés par trois (factions de) mouvements rebelles, étant le CNDD-FDD-Ndayikengurukiye, le FNL-Mugabarabona, ainsi que le Frolina. Sous la pression interne et régionale, Buyoya passe, après avoir hésité longtemps, le 30 avril 2003, le relais au vice-président Domitien Ndayizeye. Alphonse-Marie Kadege (Tutsi de l'Uprona) devient le nouveau vice-président. Cette passation au niveau du pouvoir contribue à convaincre le mouvement rebelle le plus important, le CNDD-FDD, de quitter le maquis. Ainsi, suite à d'intenses efforts de Zuma, le «Protocole de Prétoria sur le partage du pouvoir politique, de défense et de sécurité» est signé le 8 octobre 2003 entre le gouvernement de transition et le CNDD-FDD. Ce Protocole est suivi par la signature, le 16 novembre 2003, d'un accord global de cessez-le-feu entre les deux parties. Après l'entrée effective du CNDD-FDD dans les institutions de transition, le 23 novembre 2003, l'intensité de la violence a fortement diminué. Pierre Nkurunziza, le président du CNDD-FDD, devient le ministre d'Etat chargé de la Bonne Gouvernance et de l'Inspection générale de l'Etat et le parti reçoit encore trois autres portefeuilles dont celui de l'Intérieur. Le seul mouvement restant en dehors du processus est alors le Palipehutu-FNL d'Agathon Rwasa pour qui le problème est ethnique et non politique, estimant alors que les négociations doivent se faire entre Hutu et Tutsi, et non pas entre les FNL et le gouvernement (Reyntjens 2005 : 8).

Parallèlement à l'entrée progressive dans les institutions des mouvements ex-rebelles, un autre facteur-clé du processus se met en place, notamment le déploiement de la Mission

africaine au Burundi (Miab) en octobre 2003, composée de trois mille hommes dont des contingents sud-africain, éthiopien et mozambicain. En juin 2004, l'ONU prend le relais de l'UA et l'Opération des Nations unies pour le Burundi (ONUB) s'installe avec environ 5.500 casques bleus. Reyntjens (2005 : 8) souligne que «[l']importance de la présence de cette force est énorme, puisqu'elle fait d'une pierre trois coups : la Miab et l'ONUB ont permis le retour, en relative sécurité, de pratiquement tous les dirigeants exilés, sans lesquels il aurait été impossible d'assurer la transition ; elles ont fait obstacle aux éventuelles velléités putschistes au sein de l'armée burundaise ; et elles ont contribué à la diminution graduelle de l'insécurité à travers le pays». Ce constat et les nombreuses négociations et pressions des dirigeants régionaux et de l'Afrique du Sud confirment le rôle important de la communauté internationale dans la mise en œuvre des négociations et du processus de paix au Burundi.

2.5.2. Une volonté de contrôler le secteur médiatique

Avec le putsch du 25 juillet 1996 par Pierre Buyoya, le Burundi est passé d'un extrême à l'autre et la vague de libéralisation médiatique mal gérée prend fin. Alors que Buyoya avait initié la libéralisation de la presse en 1992, cette fois-ci, la volonté de mettre fin aux appels à la haine ethnique et de préserver l'unité nationale devient le prétexte d'une censure permanente. Dès lors, l'existence, auparavant, des médias «de la haine» sert à justifier la restriction de la presse (ICG 2000b : 30).

2.5.2.1. Une nouvelle loi sur la presse limitative

La liberté de la presse est à nouveau placée sous contrôle du ministre de la Communication et une nouvelle loi sur la presse, du 21 mars 1997⁹⁶, est mise en place, attribuant un pouvoir de suspension ou d'interdiction des médias au ministre de la Communication, pouvoir qu'il peut utiliser en «cas d'urgence»⁹⁷. Ce texte renforce les contraintes dressées devant les professionnels des médias. Il comprend plus d'obligations et de limitations que de droits. Sur 53 dispositions de la loi, quatre seulement sont dédiées aux droits des journalistes et de la presse. Le reste comprend des obligations, des devoirs, des limitations, des amendes et des sanctions. Parmi les droits, cette loi confirme que le journaliste n'est pas tenu de révéler ses sources «sauf réquisition expresse d'une autorité compétente» (article 6). Tout comme dans la loi sur la presse précédente, d'un côté, l'Etat reconnaît le principe de protection des sources mais, d'un autre côté, il reprend ce droit en le plaçant aux mains d'une autorité de surcroît non spécifiée, et donc de personne et de

⁹⁶ Décret-Loi n°1/006 du 21 mars 1997 régissant la presse au Burundi, *BOB*, n°5/97, 1 mai 1997, p.267.

⁹⁷ L'article 33 du décret-loi du 21 mars 1997 régissant la presse stipule qu'«en cas d'urgence, la suspension et l'interdiction prévues par le présent décret-loi seront décidées par le ministre ayant la Communication dans ses attributions».

tout le monde, les pouvoirs d'extorsion des sources aux journalistes. Dans la pratique, plusieurs journalistes sont victimes de ce flou juridique devant des autorités policières, voire politiques, qui invoquent cette disposition pour intimider à tort et travers les journalistes.

En matière de devoirs et de limitations, cette loi confirme les trois sortes de dépôts (légal, administratif, judiciaire) (article 21) avant la mise en circulation, effectués obligatoirement pour les périodiques 24 heures avant la mise en vente et 4 heures avant la mise en vente pour les journaux qui paraissent quotidiennement (articles 22). Cette loi consacre le principe d'autorisation préalable auprès du CNC au lieu d'une simple déclaration (article 20 pour la presse écrite et 24 pour les médias audiovisuels).

Le décret-loi du 21 mars 1997 se distingue essentiellement du précédent dans la définition des délits de presse. En effet, le régime des sanctions infligées aux coupables de délits de presse se durcit considérablement (ICG 2000b : 35). Ainsi, concernant les peines à l'égard des délits de presse, elles vont de 6 mois jusqu'à 5 ans d'emprisonnement, accompagnés d'amendes allant de 50.000 Fbu à 100.000 Fbu (environ 142 à 284 dollars US⁹⁸) (article 51). Comme il est dit dans un rapport d'ICG (2000b : 35), «[c]e durcissement et ce renforcement de la législation régissant les délits de presse ne sont pas négatifs en eux-mêmes. Après les excès des années 1994-1995, toute incitation à la violence, diffamation ou appel à la haine ethnique doit être fermement sanctionné. Le problème est plutôt l'application stricte de cette loi par un système judiciaire complaisant ou politisé». Selon le ministre de l'époque, Luc Rukingama (cité par RSF 2002b), il est «prématuré de réviser la loi sur la presse, suffisamment libérale» et, selon lui, «partout dans le monde, la guerre crée un climat favorable à la suspension de certaines libertés comme celle de la presse».

2.5.2.2. Le CNC doté de quelques moyens

Le décret-loi du 21 mars 1997 consacre dix articles au CNC (de l'article 10 à 19) mais aucune disposition ne concerne les moyens de travail à mettre à sa disposition. Déjà de 1992 à 1997, le CNC ne fonctionne pratiquement pas faute de moyens, de matériel et de bureau, de sorte qu'en 1997 son président démissionne. Le décret n°100/051 du 19 août 1998 portant nomination des membres du CNC fixe la composition à dix-sept membres⁹⁹ et le dote de locaux et d'un minimum de matériel. Pour la première fois, il dispose d'un budget, bien que modeste et d'un cadre permanent, qui lui permet de fonctionner tant bien que mal. Cependant, ce nouveau Conseil est accusé «d'être l'instrument du nouveau

⁹⁸ 1 dollar US vaut 352 Fbu au taux de change moyen de 1997 (World Bank 2007).

⁹⁹ Ce nombre est réduit à onze dans le décret n°8 du 17 janvier 2002 portant nomination des membres du CNC (IPP 2005 : 63).

régime» car «au sein de la nouvelle équipe mise en place depuis le 19 août 1998, ne figure aucun des propriétaires des radiotélévisions ou des éditeurs de journaux privés» (ICG 2000b : 36). Malgré ce constat, le CNC s'interpose à plusieurs reprises contre les mesures coercitives de la part du gouvernement à l'adresse des médias, ce qui est à l'origine de tensions entre cet organe et le gouvernement. En guise d'exemple, le président du CNC est privé de moyens de fonctionnement et remplacé en août 1998, après un passage dans les cachots de la Documentation nationale, pour avoir contesté les tracasseries à l'égard du journal *L'Aube de la Démocratie* et la fermeture de l'agence *Net Press*¹⁰⁰.

2.5.2.3. La mainmise sur les médias audiovisuels publics

Avec le retour au pouvoir de Buyoya, la volonté de mettre fin aux appels à la haine ethnique et de préserver l'unité nationale est devenue le prétexte d'une censure permanente et surtout d'une manipulation systématique des médias publics en fonction de l'agenda politique du gouvernement. Selon la Ligue Iteka (cité par ICG 2000b : 30-31), «la RTNB continua à censurer sans véritable règle de référence et souvent en tentant de moduler les programmes à ce qui paraîtra acceptable par le gouvernement, considéré comme 'patron' ou 'propriétaire' des médias publics». En guise d'exemple, en ce qui concerne les négociations d'Arusha, «tant que le gouvernement pensait pouvoir obtenir rapidement la levée de l'embargo, les négociations ont bénéficié d'une couverture importante à la RTNB. Dès que le gouvernement comprit qu'il ne pourrait obtenir la levée rapide de l'embargo, la bienveillance de la RTNB à l'égard des négociations d'Arusha disparut et laissa la place à une couverture privilégiée des séminaires et initiatives organisées dans le cadre du débat interne. Par la suite, il fallut attendre que les frais de séjour des reporters de la presse publique soient pris en charge par le PNUD, pour que la couverture des négociations d'Arusha réapparaisse sur les antennes de la RTNB» (ICG 2000b : 38).

Pour justifier la censure, le gouvernement avance l'argument que «les médias deviennent des tribunes pour des discours de subversion contre les négociations, de propagande ethnique et d'humiliation de l'adversaire» (ICG 2000b : 38). D'après l'analyse d'ICG (2000b : 39-40), la censure des informations concernant les négociations d'Arusha a d'une part réussi à limiter les incitations à la haine dans les médias et à empêcher que les

¹⁰⁰ Le n°57 de *L'Aube de la Démocratie* est saisi et *Net Press* proteste contre cette mesure de la part de la Documentation nationale à travers une dépêche, ce qui fait que *Net Press* se voit également fermée, le 27 mars 1998, par la Documentation nationale. Le 24 mars 1998, le président du CNC se trouve lui-même à la Maison de la presse lorsque des agents de la Documentation nationale y font irruption pour saisir les exemplaires du journal *L'Aube de la Démocratie*. Il proteste immédiatement contre les méthodes de la Documentation nationale, ce qui fait qu'il voit son véhicule retenu dans les locaux de la Documentation et qu'il est lui-même emprisonné par après.

médias deviennent des tribunes de subversion contre les négations, de propagande ethnique et de l'humiliation de l'adversaire mais, d'autre part, la politique de communication de l'Etat n'a pas activement préparé les esprits à un accord négocié ou à comprendre en acceptant le contenu.

Néanmoins, une évolution a lieu sur les ondes de la *RTNB*. Déjà à partir de 1996, des émissions de *Studio Ijambo* sont diffusées à travers *Radio Burundi* et même si ces dernières sont censurées à plusieurs reprises, partiellement ou entièrement¹⁰¹, elles constituent un premier pas pour changer l'image de cette radio¹⁰².

2.5.3. La presse écrite : une survie difficile

La presse écrite est confrontée à une survie difficile, qui s'explique, entre autres, par le passé sombre des journaux «de la haine», ayant nui à la crédibilité de la presse écrite en général, et par le manque de moyens car ne pouvant pas compter sur l'appui des bailleurs externes. Un autre élément qui affecte la publication des journaux est l'environnement économique. Cette période se caractérise par les sanctions économiques et l'embargo décrétés par la communauté internationale contre la prise de pouvoir par le président Buyoya. Cette donne fait que les prix de la publication d'un journal montent jusqu'à 150%. A cela s'ajoutent les différentes taxes sur l'importation des matières premières et des pièces de rechange pour les équipes d'impression et de composition, rendant le prix du journal inaccessible (Mzima 1999 : 14).

En outre, dans les années qui suivent le putsch, la presse écrite est particulièrement visée par la politique de censure de Buyoya car les journaux sont souvent liés aux partis de l'opposition. Ainsi, des journaux comme *La Nation*, de l'ex-président Bagaza, *La Renaissance*, *L'Aube de la Démocratie* et l'agence *Net Press* sont inquiétés par les agents de la Documentation nationale (police présidentielle) en dehors de toute procédure légale (Kavumbagu 2003 : 27-28).

Il ressort du bilan de cette survie difficile de la presse écrite qu'en 1997, le quotidien gouvernemental *Le Renouveau*, sa version en kirundi *Ubumwe* et le bimensuel catholique

¹⁰¹ «En 1999, six programmes du *Studio Ijambo* mis à disposition de la *RTNB* ont été entièrement ou partiellement l'objet de censure. La censure consistait souvent à soustraire les interventions des représentants de l'opposition dans des magazines 'équilibrés'. SFCG insistait beaucoup justement pour que ces programmes soient diffusés tels quels afin d'en garantir l'équilibre» (Frère 2005 : 73).

¹⁰² Selon le directeur général de la *RTNB* de l'époque, Innocent Muhozi (2007), il accepta les émissions de *Studio Ijambo* car l'esprit de réconciliation était déjà présent à la *RTNB*. Selon lui, *Studio Ijambo* s'est inscrit dans l'esprit qui existait déjà donc ce n'est pas grâce au Studio seulement que les esprits changent mais le Studio avait plus de moyens pour faire des reportages dans l'esprit de la paix et de la réconciliation.

Ndongozi sont les seuls journaux qui paraissent régulièrement. Les autres, comme *Le Patriote*, *L'Avenir*, *La Vérité*, *L'Umunywangi Infop*, *La Lumière*, *Le Pélican*, *Great Lakes Business News*, *Regard d'espérance*, manquent de moyens pour assurer une parution régulière.

En 1998, la presse écrite se limite à quatre journaux : *Le Renouveau*, *Ubumwe*, *Ndongozi* et *L'Avenir*, un hebdomadaire d'information et d'analyse créé en juillet 1997 par Donatien Nyambirgi, un journaliste de l'*ABP*. Plusieurs journalistes de la presse publique collaborent à ce journal qui est dit avoir des sympathies pro-gouvernementales (ICG 2000b : 33).

En 1999, le CNC agréé 13 journaux. Mais en réalité, ces journaux existent surtout en théorie et non dans les kiosques (Philippart 2000 : 7). Parfois aussi, ce sont des titres créés par les partis politiques ou sur commande de partis politiques, et ce genre de journaux disparaît aussitôt que l'intérêt du combat politique change de conjoncture. C'est le cas de *L'Avenir*, créé à la veille des négociations d'Arusha pour informer surtout au sujet des positions de l'Uprona dans ces négociations et qui disparaît aussitôt après la signature de l'accord d'Arusha. Le bimensuel *La Lumière* apparaît dans le but de remplacer le journal *L'Aube de la Démocratie*, suspendu le 19 juin 1999, suite à un conflit interne au parti, opposant l'aile Jean Minani, président du parti vivant en exil, et l'aile Augustin Nzojibwami, secrétaire général du parti¹⁰³. Ces deux ailes tentent de prendre à leur compte la publication du journal, ce qui fait que deux versions existent en même temps ; une raison pour le CNC de suspendre temporairement cette publication¹⁰⁴. Pancrace Cimpaye, député du parti Frodebu, est le directeur de publication du journal *La Lumière*. Ce titre reflète les positions officielles du Frodebu dit «aile Minani» (ICG 2000b : 32). Quand en 2001, des plaintes sont déposées en justice contre son journal par le ministre de la Défense et celui de la Communication suite à la publication d'un répertoire des plus hauts responsables de l'armée, des chefs des entreprises publiques du Burundi et de leur origine ethnique et provinciale¹⁰⁵, Pancrace Cimpaye quitte le pays et le journal cesse de paraître (Ligue Iteka 2001 : 19). Un autre journal, né en 1999, est le

¹⁰³ Le Frodebu se trouve éclaté après le putsch du 25 juillet 1996. Une partie de ses chefs vit en exil, dont Jean Minani, le président du parti, et l'autre se trouve au pays, dont le secrétaire général du parti Augustin Nzojibwami. Le parti est divisé entre ceux qui veulent garder Jean Minani en tant que président et ceux qui veulent le remplacer car vivant en exil. Ce dernier courant est représenté par Augustin Nzojibwami (ICG 2000b : 18).

¹⁰⁴ Cette suspension est levée le 16 octobre 2001, suite au retrait de la plainte en inconstitutionnalité déposée contre le Frodebu. Le retrait de la plainte est considéré comme une reconnaissance de l'autorité légale de Jean Minani comme président du parti. En conséquence, il est devenu le seul autorisé à déléguer des pouvoirs de représentation légale pour *L'Aube de la Démocratie*.

¹⁰⁵ Les statistiques publiées par ce journal démontraient la prédominance des cadres tutsi, originaires de Bururi.

bimensuel *La Vérité*, dont le directeur de publication, Jean-Marie Bizimana, est un ancien responsable du journal *La Nation*, suspendu en mars 1996. Ce journal affiche, tout comme l'avait fait *La Nation*, une position proche du parti Parti pour le redressement national (Parena) de l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza. Alternant les thèses du radicalisme tutsi au style incendiaire, ce journal est frappé d'une suspension de deux mois, par le CNC, suite à un article publié dans le numéro 16 du 14 octobre 1999 avec le titre «lettre ouverte au Nonce Apostolique», accusant ce dernier de soutenir des actes de génocide. Selon le CNC (cité par ICG 2000b : 33), il s'agit des «accusations sans preuves et insultes graves contre des personnes physiques et morales». En outre, le CNC (cité par ICG 2000b : 33) accuse le journal pour le «caractère haineux et le tribalisme primaire des propos tenus à l'endroit du Nonce Apostolique, des Evêques de l'Eglise catholique et de certains burundais délégués aux négociations de paix d'Arusha». Ainsi, au-delà de la protection de la liberté de la presse contre les éventuels abus des autorités, le CNC en tant qu'instance de régulation a aussi l'obligation de protéger la liberté de la presse contre les abus et dérapages éventuels découlant du mauvais usage de cette liberté par les professionnels des médias eux-mêmes.

La parution irrégulière des journaux soulève des interrogations au niveau du CNC et en 2000, aucun titre n'est plus enregistré pour ne pas continuer à autoriser des journaux fictifs. Le CNC conseille aux demandeurs de créer d'abord leurs journaux et venir régulariser la situation après. En 2000, il n'existe sur le marché de manière plus ou moins régulière que les titres suivants : *La Vérité*, *Umunywangi Infop*, *La Lumière*, *Le Cénacle* et un magazine économique, *Great Lakes Business News* (Philippart 2000 : 7). *Umunywangi Infop*, «bi-mensuel d'économie et d'informations populaires», dirigé par Eraste Dondogozi, publie des reportages pour les organisations politiques sans distinction de tendances mais devient plus constant au service du groupe de partis soutenant la candidature du colonel Epitace Bayaganakandi contre le président de la République Buyoya lors des négociations d'Arusha. *Le Cénacle*, «mensuel d'informations, d'analyses et d'opinions», dirigé par Guy Emmanuel Ntambutso, est né en 2000 dans l'objectif de promouvoir la paix, de fournir de la critique objective afin d'atteindre cet objectif de paix. Il se veut aussi un journal qui contribue à inciter les Burundais à réfléchir sur les problèmes réels de la société et à entretenir une pensée logique, non ethnique sur les enjeux de la politique du moment.

Il faut signaler aussi l'existence d'une tendance à la résurrection de certains titres, après plusieurs mois, voire années de sommeil. Ainsi, *L'Aube de la Démocratie* a repris sa parution le 31 mars 2003 après une année d'absence en kiosque. La dernière parution du journal remonte au 15 février 2002, au moment du retour d'exil de Dar es Salaam du président du parti, Jean Minani. Le journal avait alors annoncé son retour après une

absence de près de deux ans, mais aucun autre numéro n'a paru depuis. Il faut rappeler ici que la réapparition du journal coïncide avec un moment important dans la transition politique ; le président Buyoya devait céder sa place à son vice-président Domitien Ndayizeye le premier mai 2003 mais le président Buyoya avait déjà laissé entendre plusieurs fois que tout dépendra du consensus politique qui se dégagera. Or, le Frodebu estime qu'aucun débat n'est possible sur la question (Cenap 2003 : 26). *L'Aube de la Démocratie* défend alors la position du Frodebu. Après l'accession à la présidence de Domitien Ndayizeye, ce journal disparaît encore¹⁰⁶. *Le Pélican*, «bimensuel d'information et d'analyse» paru pour la première et unique fois en avril 1999, revient à la surface le 17 novembre 2003. L'éditorial de lancement, signé de son directeur et propriétaire, Dismas Doweri, fait savoir à ses lecteurs potentiels que le journal est «plus que jamais déterminé à vous informer, mais aussi à vous divertir» (cité par IPP 2003d). Pour les nouveaux journaux, il s'agit du journal *Al Fatua International*, un trimestriel islamiste en français et en swahili, qui parvient à tenir le rythme depuis son agrément en juillet 2002. Le premier numéro de *Nouvelle Vision* paraît le 24 avril 2003, sous la direction de Thierry Ndayishimiye, dans le but de créer un journal impartial et indépendant au contenu équilibré. Le journal ne paraît plus depuis mi-décembre 2003. En 2003, Patrice Ndikumasabo crée l'hebdomadaire *Umntu-Lumière*, avec une parution irrégulière sauf en 2005 lors de la période électorale. Sa ligne éditoriale vise la vérité et la réconciliation, à travers une conviction religieuse (Ndikumasabo 2005). L'hebdomadaire privé *Arc-en-ciel* est créé en 2004 par l'ancien directeur du journal *Nouvelle Vision*, Thierry Ndayishimiye, et paraît de façon régulière, surtout lors de la campagne électorale de 2005¹⁰⁷. Ce journal vise la «neutralité» et veut promouvoir le respect des droits de l'homme (Ndayishimiye 2005).

Enfin, dans le domaine de la presse écrite, il faut noter l'apparition d'agences de presse privées qui peuvent être vues comme une réponse originale au contexte économique défavorable et donc au coût élevé de fabrication et de distribution des journaux (Philippart 2000 : 6). Nous dénombrons quatre agences de presse privées agréées. Citons notamment *Net Press*, une agence quotidienne de nouvelles distribuées en français et en anglais, la plus connue du public et qui, en plus d'être distribuée par fax ou courrier internet, fait le tour des bistrotts de bouche à oreille. Elle bat aussi le record des avertissements du CNC, en raison de son ton et tendance délibérément combatifs et tendancieux. D'autres agences de presse, diffusant surtout sur internet sont *Azania* (du nom d'un oiseau sud-africain), *Agence d'information (Aginfo)*, *Zoom.net* et *Kirimba* («La

¹⁰⁶ Le directeur de publication de *L'Aube de la Démocratie*, Pancrace Cimpaye, devient le conseiller principal chargé de la Communication du président Domitien Ndayizeye.

¹⁰⁷ Quant aux journaux *Umntu-Lumière* et *Arc-en-ciel*, faisant partie de notre corpus, de plus amples informations sont fournies dans la partie sur leurs conditions de production (cf. infra 3.2.1).

cour») (Frère 2005 : 66). Il faut souligner néanmoins que, contrairement aux caractéristiques des agences qui sont essentiellement de fournir des nouvelles de première main tout au long de la journée à destination des autres médias, les agences de presse locales au Burundi fonctionnent comme des quotidiens et s'adressent à tout public, les expatriés principalement, les ONG et agences des Nations unies et quelques privilégiés locaux.

2.5.4. Naissance des médias audiovisuels privés : les médias «pour la paix»

Alors que la presse écrite peine à survivre, le champ radiophonique entame une véritable révolution par la création de plusieurs radios privées et donc, le développement du pluralisme radiophonique. Comme nous l'avons vu, en pleine période de crise, SFCG a initié la mise en place de *Studio Ijambo*, qui va ouvrir la voie à des radios privées qui se créent dans le même esprit et avec l'appui des bailleurs de fonds internationaux.

2.5.4.1. Le modèle du «journalisme de paix»¹⁰⁸

Il faut insister sur le rôle particulièrement positif de *Studio Ijambo* dans le développement du concept de médias «pour la paix» ou du «journalisme pro-actif» au Burundi, dans l'amélioration de la qualité des programmes radios et l'émulation journalistique.

Studio Ijambo s'est positionné comme pôle d'influence des médias, non seulement pour le Burundi, mais aussi pour toute la région des Grands Lacs et au-delà. Ainsi, en ce qui concerne les radios privées au Burundi, *Studio Ijambo* contribue à ouvrir l'espace

¹⁰⁸ Le terme «journalisme de paix» est inventé par Johan Galtung (1998), sociologue norvégien et fondateur de l'International Peace Research. Annabel McGoldrick et Jake Lynch, auteurs de plusieurs écrits sur le «journalisme de paix», (commenté par Nkotsi & Moumouni 2004 : 22), «opèrent une distinction entre le journalisme de paix et le journalisme de guerre. Ils retiennent la finalité de l'activité journalistique comme critère de différenciation des types de journalisme. En effet, ils soutiennent que, dans sa pratique quotidienne du métier, un journaliste de guerre inciterait, favoriserait, attiserait les conflits sociaux. En revanche, un journaliste de paix organiserait son travail journalistique autour de la préservation ou de la consolidation de la paix. Entre autres considérations, ces auteurs posent que, en ne se concentrant que sur ce qui divise les parties au détriment de ce qui pourrait les rapprocher et, surtout, en mobilisant un vocabulaire essentiellement belliqueux alors même qu'on pourrait utiliser des mots moins connotés, les journalistes contemporains incitent, pour la plupart, à la guerre. Le mot 'guerre' étant utilisé au sens propre (conflit armé ou violent) comme au sens figuré (tension sociale, opposition, friction, polémique, etc.)». Dans l'ouvrage *The Power of the Media* (cité par Howard 2005 : 44) il est dit que «[l]es médias d'information qui répondent aux critères professionnels d'impartialité, d'équilibre et de pertinence jouent un rôle crucial dans la résolution des conflits en tant que médiateurs involontaires. Mais les canaux et les techniques de communication peuvent également être sciemment exploités pour influencer les comportements et les perceptions dans un sens favorable à la résolution pacifique des conflits. Les médias ou canaux encourageant la paix peuvent prendre la forme de programmes radiophoniques, de débats, de dialogues de proximité, de documentaires et de divertissements tels que le théâtre ou les feuilletons radiophoniques qui retracent des histoires de conflits résolus avec succès». Sur la notion de journalisme de paix, cf. aussi Lynch et McGoldrick (2001), Howard et alii (dir.) (2003) et sur ce concept appliqué au contexte du Burundi, cf. Burton (2006).

d'expression d'une façon responsable et non pas comme en 1993 avec les médias «de la haine». Ce studio, en promouvant la paix et la réconciliation, met en place un standard de qualité et de responsabilité que les autres radios suivent. De plus, une fois ces radios privées créées, *Studio Ijambo* joue également un rôle important dans le renforcement des capacités des professionnels de ces radios et ceci, à travers des ateliers de formation sur le journalisme sensible au conflit mais aussi sur des sujets tels que les élections, la bonne gouvernance et le développement communautaire. De même, il donne des formations techniques sur l'utilisation des équipements modernes.

Le modèle de *Studio Ijambo* va profondément influencer les radios privées qui se créent à partir de la fin des années 1990. Non seulement parce que ses émissions sont diffusées par ces radios, mais aussi parce que plusieurs de ses journalistes partent travailler dans ces nouvelles radios. En 2002, des journalistes de *Studio Ijambo* lancent leur propre radio, *Radio Isanganiro*. *Studio Ijambo* peut alors évoluer vers le positionnement en centre de formation et diminuer les activités de production¹⁰⁹. Son but est effectivement atteint.

2.5.4.2. La multiplication des radios privées

Contrairement à la presse écrite, le paysage radiophonique connaît donc une expansion. Ils s'agit de *CCIB FM+* (radio de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et d'artisanat du Burundi) (1995), *Radio Bonesha* («L'éclaireur»), créée d'abord sous le nom de *Radio Umwizero* («L'espoir», 1996), *Radio Culture* (1999), *Radio Ivyizigiro* («Radio espérance», 2001) *Radio publique africaine (RPA, 2001)*, *Radio Isanganiro* («Point de rencontre», 2002), *Radio Renaissance FM* (2004) et *Radio Maria-Burundi* (2004). D'emblée, ces radios privées se sont distinguées de la presse écrite par leur indépendance vis-à-vis des partis politiques et leur souci d'équilibre ; la plupart étant financées par des ONG internationales. De plus, animées par de jeunes journalistes ayant rejoint la profession après la période noire de 1993-1995 et ayant souvent effectué un passage à *Studio Ijambo*, ou par des anciens de la presse que leur volonté de «neutralité» avait jadis réduit au silence¹¹⁰, les radios privées font preuve de leur détermination à œuvrer pour la paix. Outre la diffusion des émissions mises à leur disposition par *Studio Ijambo*, elles se lancent rapidement dans leurs propres productions, encourageant la réconciliation, la compréhension mutuelle et une large participation du public aux émissions. Sans tabou, elles ont pu aborder des sujets aussi délicats que cruciaux pour la reconstruction du pays tels ceux de la corruption, des massacres de populations, de la

¹⁰⁹ Début 2006, une réorientation stratégique a eu lieu afin de déterminer les nouvelles priorités et d'adapter les productions par rapport au contexte du moment. Ainsi, *Studio Ijambo* produit dès lors six émissions et deux feuillets, axés sur le dialogue, la réconciliation et la bonne gouvernance, en travaillant avec une équipe de six journalistes.

¹¹⁰ Comme Alexis Sinduhije, fondateur de la *RPA* et ancien journaliste de *La Semaine*.

justice et de l'impunité. En outre, mieux adaptées que la presse écrite au contexte du pays, largement rural et dont la population, en grande partie analphabète, est dispersée sur les collines, les radios remportent, dès leur création, un succès d'autant plus considérable qu'elles adoptent une approche participative facilitée par l'expansion de la téléphonie mobile (libre antenne, micro-trottoirs, appels aux auditeurs, etc.). En donnant également la parole aux groupes de l'opposition et aux rebelles, elles ont préparé la population aux évolutions politiques comme l'insertion des rebelles au gouvernement fin 2003, jadis inimaginable, et ont facilité le rapprochement entre les différents groupes. Par ailleurs, elles ont accompagné le processus de paix d'Arusha.

Dans ce qui suit, nous présentons ces différentes radios dans l'ordre chronologique. Pour ce qui est des radios dont le discours est analysé pendant la période électorale de 2005, notamment *Radio Burundi*, *Radio Bonesha*, la *RPA* et *Radio Isanganiro*, des informations plus détaillées sont fournies dans la partie sur les conditions de production de ces radios (cf. infra 3.3.1).

CCIB FM+

CCIB FM+ est une radio associative, créée le 16 juin 1995 avec l'objectif le renforcement du rôle consultatif de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et d'artisanat du Burundi. Elle est lancée avec l'appui de la Chambre de commerce de Paris et avec l'assistance technique de la coopération française. Elle est orientée surtout vers l'information économique, l'animation musicale et le divertissement. Son assise financière repose indirectement sur les subsides de l'Etat via son propriétaire. Quand en 2002, le gouvernement suspend son appui à la Chambre pour des raisons politiques¹¹¹, la radio faillit fermer. En 2005, l'Etat reprend le financement de la Chambre. Même si cette radio est destinée aux opérateurs économiques, ses recettes publicitaires restent maigres et elle n'a pas encore trouvé assez de moyens pour sortir des limites de Bujumbura. Ses émissions sont en français (50%) et en kirundi (50%).

¹¹¹ Lors de la lutte pour le fauteuil présidentiel consécutive à la mise en place des institutions issues de l'accord d'Arusha, la direction de la Chambre avait soutenu la candidature du colonel Epitace Bayaganakandi contre le président Buyoya à la présidence pour la première moitié de la transition politique. Pierre Buyoya coupe les vivres à la Chambre.

*Radio Umwizero (devenue Radio sans frontières Bonesha FM)*¹¹²

En 1995, après l'expérience néfaste de la *RTL*M dans le génocide au Rwanda, Bernard Kouchner¹¹³ envisage d'installer une radio au Burundi afin d'œuvrer pour la paix. A son initiative, le 19 février 1996, l'Association pour l'action humanitaire (AAH) crée *Radio Umwizero* et ainsi, la première radio associative, indépendante et généraliste est née. La mission de cette radio est d'entretenir sans discrimination le dialogue avec la jeunesse du Burundi et de participer ainsi aux initiatives de paix et de réconciliation nationale et ceci à travers l'animation, les programmes musicaux et culturels, les journaux parlés et les émissions sportives.

L'atout de cette radio est non seulement qu'elle se tient de tout engagement politique partisan mais qu'en plus elle livre des informations que *Radio Burundi* tait. En guise d'exemple, lors des négociations de paix d'Arusha, cette radio informe la population sur le processus de négociations. Elle rapporte les controverses dans ces négociations qui font que des membres des partis politiques et des associations qui ne s'inscrivent pas dans la ligne du pouvoir sont battus et emprisonnés ; des événements censurés par *Radio Burundi*. En outre, à l'aide de *Studio Ijambo*, cette radio traduit les rapports des négociations Arusha en kirundi pour ainsi informer la population de ce qui se passe (Kavumbagu 2003 : 26-27).

De plus, *Radio Burundi* n'offre aux forces morales et politiques qu'un espace d'expression excessivement réduit, arguant que les communiqués de presse des partis politiques ou des associations de la société civile critiquant la politique gouvernementale peuvent aggraver la situation. *Radio Umwizero* et, plus tard, *Radio Bonesha*, par contre,

¹¹² Dès le mois de février 1999, le CNC, est saisi d'un conflit opposant les promoteurs de *Radio Umwizero*. L'Association pour l'action humanitaire (AAH), une association française se heurte aux exigences du CNC qui lui demande de s'associer avec une autre association burundaise pour pouvoir obtenir l'autorisation d'exercer sur le territoire national. Ainsi, l'AAH initie la création de l'Association pour Radio Umwizero (ARU) qui est son partenaire local et le représentant légal de la radio. En réalité, l'AAH n'a besoin de l'ARU qu'aux seules fins de se conformer aux exigences du CNC et d'obtenir l'agrément de la radio. Une fois l'agrément obtenu, l'ARU n'a plus d'utilité pour l'AAH, ce qui explique sans doute la suite des difficultés que connaît le ménage à deux. Dans la pratique, l'AAH n'implique pas vraiment l'ARU dans la gestion de la radio, ce qui donne lieu à un conflit. Le conflit atteint son comble en 1999 quand l'AAH, avant de se retirer, contribue à la création d'une autre association locale, Association Radio sans frontières (ARF) en vue de lui céder les biens et le patrimoine de la radio au détriment de l'ARU. Avec le retrait de l'AAH, il faut savoir qui des deux associations, l'ARU ou l'ARF peut exploiter la radio. Le CNC demande aux deux associations de trouver un compromis mais en vain et c'est le chargé des affaires a.i. de l'Union européenne au Burundi qui décide d'attribuer les équipements de *Radio Umwizero* à l'ARF, à partir de l'année 2000 (Ntahe 2000 : 74-75). Ainsi, *RSF-Bonesha FM* vient de naître, qui est en fait *Radio Umwizero* ayant changé de nom et de statuts. Le personnel et les équipements restent les mêmes, les jingles et les titres de certaines émissions également.

¹¹³ Bernard Kouchner est un médecin et homme politique français, co-fondateur de *Médecins sans frontières*, puis de *Médecins du monde* et ancien haut fonctionnaire de l'ONU. Depuis le 18 mai 2007, il est ministre français des Affaires étrangères et européennes.

fait entendre les voix autres que gouvernementales, devenant ainsi une tribune d'expression pour tout le monde. Selon son directeur, Corneille Nibaruta (2005), «*Radio Bonesha* est la première radio indépendante qui veut offrir une tribune d'expression à tous le partis, également aux rebelles. La radio joue un rôle dans le processus de réconciliation en soulevant des débats concernant les négociations de paix et en servant justement de tribune d'expression pour toutes les tendances à travers des émissions de débat où des politiciens sont invités et des auditeurs peuvent réagir». En outre, les thématiques traitées sont adaptées aux besoins du moment comme dans un premier temps, la paix et la réconciliation et par après, celles de la bonne gouvernance, du développement économique, des négociations avec les FNL, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Radio Culture

Radio Culture est une radio commerciale qui démarre ses émissions en 1998 sans l'autorisation officielle du CNC, la demande d'agrément n'ayant pas trouvé de réponse à temps auprès de l'instance de régulation¹¹⁴. Le CNC ne dispose pas de moyens de fonctionnement et ne peut pas, par conséquent, remplir ses missions quotidiennes. En 1999, le CNC ne fait que constater l'existence de la radio et régulariser une situation de fait. Mais il invite le vice-président de l'Assemblée nationale Frédéric Ngenzebuhoro, directeur de la radio, de se décharger de cette fonction en raison de statut de parlementaire qui le place au-dessus de la loi sur la presse (Ndikumana 2006). Comparativement aux autres radios généralistes, le concept de radio culturelle attire moins les auditeurs et l'intérêt des annonceurs. Le kirundi occupe 50% des émissions, le français 20%, le swahili 10% et 20% d'animation libre. Le financement de cette radio provient du ministère de la Santé et de Télécel, une compagnie de télécommunication.

Radio Ivyizigiro

Dénommée *Radio Outreach Network-Ivyizigiro* est la première radio religieuse à naître après la libéralisation de l'espace médiatique en 1992. Elle est agréée par le CNC le 24 avril 2000 et commence à diffuser ses émissions à partir du 15 mai 2000. Lancée par l'Eglise pentecôtiste avec l'appui de bailleurs externes, elle a une vocation de radio confessionnelle chargée de répandre la parole de Dieu. Elle est parmi les radios les moins connues même si elle diffuse sur 75% du territoire et pendant 5 heures par jour. Elle émet sous la houlette de l'association protestante World Outreach Initiatives.

¹¹⁴ La loi sur la presse dit que dans un délai de deux mois, si le CNC n'a pas encore répondu à une demande d'autorisation, la demande est considérée comme agréée (article 29 du décret-loi n°1/006 du 21 mars 1997).

Radio publique africaine (RPA)¹¹⁵

La *RPA* est une radio privée associative. Elle est autorisée le 16 janvier 2001 mais ne commence à émettre qu'à partir du 5 mars 2001, en raison de la formation préalable au montage assisté par ordinateur et à la constitution de stocks. La *RPA* est créée par des journalistes regroupés au sein de l'Association radio publique africaine. Alexis Sinduhije, directeur de la radio jusqu'en avril 2007, est en même temps un ancien journaliste de la *RTNB*, du journal *La Semaine* et de *Studio Ijambo*. Selon Alexis Sinduhije (2005, 2006, 2007), «l'idée de créer cette radio est née d'une longue réflexion sur le fait que le peuple burundais n'a pas où exprimer ses souffrances, ses aspirations et sa vision concernant la vie sociopolitique du pays en vue de contribuer à son édification». La *RPA* se propose donc d'encourager l'accès et la participation de tous à la vie publique. Elle se définit comme un médium qui va vers la population, une radio à l'écoute des «petits gens», d'où son slogan «la radio qui vous écoute». Dans la collecte de l'information, la *RPA* privilégie l'approche horizontale, c'est-à-dire qu'elle cherche à savoir quelles sont les attentes et préoccupations quotidiennes de la population dans le domaine de la sécurité, de l'alimentation, de l'éducation, de l'environnement, etc. Elle interroge ensuite les autorités sur ce qu'elles font pour répondre à ces différents besoins. En faisant parler la population, la *RPA* brise les tabous et l'approche verticale qui caractérisent généralement les médias publics. Dans un premier temps, les auditeurs ont du mal à s'habituer : la *RPA* se veut «la voix des sans voix» et nombreux sont ceux qui la qualifient de «radio des domestiques»¹¹⁶ ou «radio des va-nu-pieds». Il s'agit donc, tout comme *Studio Ijambo*, *Radio Bonesha* et, plus tard, *Radio Isanganiro*, d'une radio participative. Les auditeurs y recourent aussi pour dénoncer d'éventuelles injustices dont ils seraient victimes. De cette façon, la *RPA* sert de pont entre la population et les autorités. Pour Alexis Sinduhije (2005, 2006, 2007) le but de la radio est donc de «permettre aux Burundais de s'exprimer afin de pouvoir améliorer leurs conditions de vie, ainsi que disséminer de l'information nécessaire pour que le public burundais puisse améliorer leur vie sur les aspects politiques, économiques, sociales, santé, environnement, etc.».

Pour ce qui est de la ligne éditoriale, elle se concentre sur la réconciliation nationale et la contribution au développement, tout en revendiquant des solutions aux problèmes

¹¹⁵ Les informations concernant cette radio proviennent majoritairement des entretiens, tenus lors de nos recherches de terrain à Bujumbura, avec son directeur Alexis Sinduhije (2005, 2006, 2007) (il a été remplacé en avril 2007 par Emmanuel Nsabimana, ancien rédacteur en chef de la radio) et avec d'autres journalistes de la radio comme Paul Ndayizeye (2005) (par après journaliste à *Radio Isanganiro*), André-Palice Ndimurukundo (2005, 2006, 2007), Serge Nizibi (2007), Jean-Marie Nindorera (2005), Eric Manirakiza (2006).

¹¹⁶ Le premier projet dans le sens d'appliquer une approche horizontale est la radio des «boys». La *RPA* fait parler les domestiques, ce qui est révolutionnaire à l'époque car *Radio Burundi* ne parlait que des activités du gouvernement. Cette initiative a fait que les domestiques créent leur propre association pour réclamer leurs droits.

sociaux. En outre, la *RPA* emploie en tant que journalistes des personnes issues de tous les milieux, y compris des ex-combattants des FDD et FNL, des militaires issus de l'armée officielle, des ex-Forces de défense rwandaises (armée rwandaise) et des «Sans-échec» (groupe d'autodéfense civile tutsi), mettant ainsi en pratique son message de réconciliation. Cette équipe diversifiée rend possible toutes sortes de reportages. Il y a en effet toujours un journaliste qui a accès à des domaines sensibles pour d'autres. Un autre aspect de la ligne éditoriale est la défense des droits de l'homme, la justice et la lutte contre l'impunité. Dans sa lutte contre l'injustice, cette radio se distingue par ses prises de risques et son tempérament et se fait connaître comme la radio qui dérange et qui bouscule l'ordre établi par ses investigations et ses provocations.

Au fil des années, la *RPA* confirme son courage vis-à-vis des autorités en dénonçant les injustices et les affaires scandaleuses avec un effort de fiabilité parfois pris en défaut. Ses journalistes «oublient» en effet souvent de recouper l'information et ont parfois tendance à confondre le métier de journaliste et celui de juge. A cela s'ajoute la recherche du «scoop» qui fait qu'elle manque souvent de rigueur professionnelle et que le ton utilisé tend parfois au sensationnalisme. Ces caractéristiques lui valent des rapports négatifs de la part de l'instance de régulation, le CNC, qui lui reproche de faire preuve de calomnies, de diffamations, d'exagération des faits ou encore d'un certain déséquilibre de l'information.

*Radio Isanganiro*¹¹⁷

Radio Isanganiro est une radio associative, née en juin 2002, à l'initiative des journalistes travaillant à l'époque à *Studio Ijambo*. A l'époque, les journalistes de *Studio Ijambo* se sentent limités dans leur rôle de producteurs. Les partenariats avec *Radio Burundi*, *Bonesha* ou la *RPA* ne se révèlent en effet pas amplement satisfaisants. Ils décident alors de créer *Radio Isanganiro* qui travaillerait en collaboration étroite avec *Studio Ijambo*.

Radio Isanganiro est créée, selon Willy Nindorera (2005, 2006), ancien directeur des programmes à *Studio Ijambo*, dans le but de «promouvoir le dialogue, la paix et la réconciliation», d'où son slogan «le dialogue vaut mieux que la force». Dans sa ligne éditoriale, *Radio Isanganiro* privilégie, tout comme *Studio Ijambo*, *Bonesha* et la *RPA*, l'approche horizontale. Au départ, *Radio Isanganiro* vise donc l'objectif de dialogue, de réconciliation et de justice mais avec la fin de la guerre, l'orientation change vers des thèmes tels que les problèmes de la terre, la démobilisation, le désarmement et

¹¹⁷ Les informations concernant cette radio proviennent majoritairement des entretiens, tenus lors de nos recherches de terrain à Bujumbura, avec son directeur Mathias Manirakiza (2006, 2007), les journalistes Gabriel Nikundana (2006, 2007) et Gérard Nzohabona (2005, 2006, 2007) et Willy Nindorera (2005, 2006), ancien directeur des programmes de *Studio Ijambo*.

l'anticipation sur des situations potentielles de conflit. Elle fait entendre les vœux et préoccupations de la population et dénonce le gouvernement là où ce dernier n'a pas atteint les objectifs qu'il s'est fixé. Par exemple, dans le domaine économique, elle dénonce les malversations et au niveau des réformes institutionnelles, elle dénonce le manque de participation de la population dans la rédaction des projets de lois. Pour remédier à ce manque de participation de la population, la radio organise des émissions participatives pendant lesquelles les journalistes vont sur le terrain et laissent la population s'exprimer à travers le téléphone portable et internet en ce qui concerne les Burundais de la diaspora.

Au niveau de l'équipe, la radio essaie de garder un équilibre ethnique (Hutu, Tutsi, Twa), de genre, et également géographique, c'est-à-dire entre des personnes venant de régions différentes. Le fait d'avoir cette équipe mixte permet entre autres d'éviter d'utiliser des termes qui blessent ou qui soient injurieux et de développer une terminologie qui rapproche plutôt qu'elle ne divise.

Radio Renaissance FM

Fondée avec le soutien de l'intellectuel français Bernard Henri Lévy après son passage au Burundi en 2001, *Radio Renaissance FM* est autorisée le 28 mai 2003. Elle est dirigée par l'ancien directeur général de la *RTNB*, Innocent Muhozi, et appartient au Centre international Martin Luther King, actif depuis 1995 au Burundi. Elle émet à partir des rives du Lac Tanganyika et couvre la ville de Bujumbura et ses environs. *Radio Renaissance FM* vient accroître le nombre de radios qui font de l'actualité et des magazines d'informations. Le français occupe 45% des émissions, le kirundi 40% et le swahili 15%. Selon son directeur, Innocent Muhozi (2005), la radio a une mission très précise : elle se concentre sur l'analyse des événements car souvent les informations sont données sans qu'elles soient analysées. De plus, *Radio Renaissance FM* veut diffuser la culture pour combler le manque de livres et d'activités culturelles au Burundi. Elle diffuse quelques programmes culturels de l'extérieur et elle donne beaucoup d'attention aux émissions musicales, étant d'avis qu'à travers la musique la culture peut se propager.

Radio Maria-Burundi

Radio Maria-Burundi fait partie du réseau de la famille mondiale des *Radios Maria* d'obédience catholique. Créée sur l'initiative de Mgr Simon Ntamwana, archevêque de Gitega (centre du Burundi), *Radio Maria-Burundi* couvre les plateaux centraux de Gitega, Ngozi et Kayanza. Comme correspondants, la radio utilise le personnel des paroisses.

2.5.4.3. Les studios de production

Les studios de production ont pris une part importante dans l'épanouissement de la liberté d'expression et l'accès à l'information. Il s'agit de trois studios de production de programmes radios : *Studio Ijambo* (cf. supra 2.4.4.4), *Studio Tubane* («Cohabitions») et *Studio Trans World Radio-Burundi* qui est le correspondant local de la radio sud-africaine *Trans World Radio*. Depuis 1996, *Studio Tubane* fonctionne à partir de Bruxelles pour en 2000 s'installer à Bujumbura. Ce studio s'intéresse spécifiquement aux populations réfugiées et à la diaspora pour contribuer à créer des conditions favorables de rapatriement. Dans un premier temps, le studio produit des reportages sur la diaspora burundaise en Belgique. Par après, l'objectif de départ a changé pour devenir la réconciliation nationale, le développement politique et les droits de l'homme. L'objectif principal est le rapprochement de différents groupes ethniques, l'acceptation de l'autre, l'intégration et la réconciliation nationale (Niyonzigiye 2006). Ses programmes sont repris par la *RTNB*, *Radio Culture* et la *RPA*.

2.5.4.4. Les radios internationales

En dehors des radios locales, les auditeurs ont la possibilité de suivre en modulation de fréquence les programmes des radios étrangères, émettant également en kirundi, comme *RFI*, *BBC* et *VOA*. A certains moments dans l'histoire burundaise, ces radios internationales jouent un rôle important en tant que contrepoids à l'information venant de la *RTNB*, qui ne donne que la version officielle des événements (Frère 2005 : 77). Cependant, ces radios ne donnent pas toujours des informations aidant à mieux comprendre le contexte. Ainsi, pendant les élections de 1993, ces médias sont accusés d'aveuglement, n'ayant pas observé ou rapporté les tensions des campagnes électorales, prélude aux violences qui en ont suivi. En outre, «[l]eurs analyses naïves et stéréotypées ont également contribué à présenter comme strictement 'ethnique' l'enjeu de l'élection» (Frère 2005 : 77). Le ministre de la Communication pendant les élections, Alphonse-Marie Kadege les accuse même de «tribaliser l'élection» (cité par RSF 1993 : 23).

Ces radios internationales sont seulement accessibles en ondes courtes avant 1998 mais elles se sont installées, par après, en FM à Bujumbura, *RFI* depuis 1998, *BBC* depuis 2000 et *VOA* en 2003. Au niveau de leur popularité, il ressort d'une enquête du ministère de la Communication sur la consommation de l'information au Burundi, effectuée en mars 2000, que les stations les plus écoutées sont à l'époque, *Radio Burundi* exclue, *BBC* (54,50%), *Radio Bonesha* (41,90%), *VOA* (33,70%), *RFI* (29,30%). Or, avec l'apparition de la *RPA* et *Isanganiro*, ces radios internationales, perdent progressivement de leur popularité (Frère 2005 : 78).

2.5.5. Les médias publics face à la concurrence

Avec la naissance des radios privées, *Radio Burundi* est confrontée à une concurrence nouvelle qui l'oblige à se repositionner et à s'ouvrir à son tour aux points de vue divergents afin de ne pas perdre ses auditeurs (Mfuranzima 2001). Dans l'enquête du ministère de la Communication, mentionné ci-dessus, datant de mars 2000, il apparaît qu'à l'époque *Radio Burundi* est bien écoutée par l'ensemble de la population (96,10% des personnes enquêtées), mais le degré de satisfaction est relativement faible (53,90%). Les mêmes auditeurs estiment que la communication n'est pas libre sur *Radio Burundi* et que l'information, visiblement censurée, ne les attire pas. D'où un certain engouement pour les radios privées libres et les stations de radios étrangères. Une année plus tard (mai 2001), une enquête menée par une université américaine attribue à *Radio Bonesha* la première place avec un score de 67% de taux d'écoute alors que la *RTNB* se situe alors à 39,8% (Kavumbagu 2003 : 27).

Le manque de crédibilité de *Radio Burundi* auprès des auditeurs s'est accentué avec l'apparition des radios privées. Ces dernières sont, en général, des stations plus dynamiques et plus audacieuses dans le traitement de l'information. *Radio Burundi* se voit donc obligée de suivre les tendances des radios privées et de diversifier davantage le contenu des programmes et les sources consultées. Cela nous fait dire que l'avènement des radios privées a une influence positive sur l'évolution de *Radio Burundi*. Ainsi, la censure diminue progressivement et des émissions plurielles, ouvertes aux diverses tendances politiques, apparaissent. Malgré la diminution de la censure, l'autocensure persiste, de sorte qu'un rapport de l'ICG (2000b : 24) la qualifie, en 2000, de «seconde nature du professionnel des médias publics burundais».

L'ouverture progressive des médias publics doit également être comprise dans le contexte d'ouverture politique par la signature de l'accord d'Arusha et surtout par l'installation d'un gouvernement de transition, caractérisé par un partage du pouvoir. Même si le gouvernement de transition se caractérise également par des pratiques de censure surtout par rapport à la voix venant de l'opposition armée, la mainmise sur les médias d'Etat diminue progressivement, surtout dans la deuxième moitié de la transition politique. Si avant la mise en œuvre de l'accord d'Arusha, la *RTNB* servait surtout d'instrument de diffusion de la «vérité officielle» du pouvoir en place, avec la mise en œuvre de l'accord d'Arusha, la complexité du processus politique et le partage du pouvoir font qu'il n'y a plus une seule «vérité officielle», ce qui a donné l'occasion à la *RTNB* d'évoluer vers un organe d'information au service de toute la société. Ainsi, elle évolue vers un organe diffusant des informations plus diversifiées et, progressivement, elle donne la voix à des

sources autre que les sources officielles et devient petit à petit une radio au service du public et non seulement au service du pouvoir.

Cette ouverture accrue de la *RTNB* se confirme dans sa politique de communication, adoptée par le conseil d'administration de la *RTNB* en décembre 2003. Ainsi, il est stipulé dans cette politique de communication que «les ondes appartiennent à tous, et chaque citoyen a le droit de connaître les principaux points de vue sur toute question importante intéressant la société burundaise» et que «la *RTNB* a une responsabilité particulière à exercer au nom du public, celle de gardien vigilant des intérêts légitimes de son audience» (*RTNB* 2003 : 7). Dans cette politique de communication, il est également dit de façon explicite que la *RTNB* ne doit pas taire une information pour plaire à qui que ce soit ou par peur de déplaire à une personne ou une institution. Il est aussi dit que la *RTNB* vise à être crédible et «cette crédibilité dépend des qualités mises en œuvre dans les reportages et la présentation des informations. Elle dépend également de la manière dont l'entreprise et ses journalistes prennent de la distance vis-à-vis de toute organisation ou de tout groupe caractérisé par un comportement partial ainsi que par leur sens élevé de professionnalisme» (*RTNB* 2003 : 8).

Dans cette évolution vers plus d'ouverture et un professionnalisme accru, la *RTNB* est confrontée à des multiples carences matérielles. Ce problème est partiellement résolu par entre autres les appuis financiers et matériels des coopérations belge et américaine. Ainsi, la *RTNB* bénéficie (de juillet 2004 à juillet 2007) d'un programme d'aide consistant, notamment d'un total de 3.000.000 euros, financé par la coopération belge et exécuté par l'ASBL Kabondo, piloté par le journaliste belge Jean-François Bastin¹¹⁸. Selon Bastin (2006), l'objectif de l'intervention est justement de permettre à la *RTNB* de réussir une mutation pour devenir un des outils de la démocratisation et de la réconciliation nationale et d'arriver à la création d'un véritable service public, fonctionnant selon des critères strictement professionnels, indépendamment des variations par rapport aux forces politiques. Pour atteindre ce but, il faut de nombreux changements matériels, techniques, organisationnels, conceptuels et déontologiques. L'intervention de Kabondo se fait donc aussi bien sur le plan technique, il s'agit de l'installation d'un équipement permettant la production et la diffusion en numérique, que sur le plan qualitatif, c'est-à-dire au niveau du traitement de l'information, augmenter le professionnalisme, améliorer les méthodes de travail des rédactions et des services de production. D'après l'appréciation de Bastin

¹¹⁸ L'appui de la Belgique se fait dans le cadre de coopération «prévention des conflits – consolidation de la paix» (ministère des Affaires étrangères), par le biais d'une association créée spécialement à cet effet : l'ASBL Kabondo. Au niveau des ressources humaines, il s'agit en fait d'un partenariat entre la *RTNB* et la *Radio-Télévision belge francophone (RTBF)* ; la plupart des employés de l'ASBL Kabondo étant des journalistes de la *RTBF* dont Jean-François Bastin est un ancien journaliste renommé.

(2006), cette intervention au niveau qualitatif, à travers de nombreuses formations au niveau des techniques professionnelles, et au niveau matériel et financier, a contribué à hisser l'information de *Radio Burundi* à la hauteur de celle des meilleures radios privées et même les dépasser en qualité professionnelle et en rigueur déontologique. Même si la *RTNB* reste toujours sous la tutelle du ministère de la Communication (décret datant de 1989, cf. supra 2.3.1) et qu'il y a au sein même de la *RTNB* des journalistes qui n'aspirent pas au changement, la *RTNB* a pu se professionnaliser et s'émanciper progressivement des pressions politiques. L'information l'emporte sur la propagande étatique et «les genres journalistiques dits de commentaires ont pratiquement disparu, les journalistes préfèrent désormais tendre le micro sans avoir à produire d'analyse qui puisse les engager» (Frère 2005 : 73-74).

2.5.6. Censure de la voix de l'opposition

Les premières années après le retour au pouvoir de Buyoya sont caractérisées par de nombreux cas de censure, tant au niveau des médias public que de la presse écrite. Avec la naissance des radios privées, les menaces et autres actes d'intimidation visent également et surtout les journalistes de ces radios. En outre, l'accès à l'information venant de l'opposition, surtout de l'opposition armée, est presque impossible, voire interdit. En effet, comme l'indique le rapport du Centre d'alerte et de prévention des conflits (Cenap 2003 : 25), «[le] rôle des médias burundais a été important dans le dialogue avec la rébellion. Au moment où la rébellion était encore véloce et que les négociations directes n'avaient pas encore commencé, les journalistes ont grâce au téléphone mobile maintenu le contact avec les rebelles et ne cessaient de leur poser des questions sur les raisons qui les poussaient à tuer les civils. Les porte-parole des groupes rebelles en profitaient évidemment pour en faire leur promotion et charger l'armée de tous les maux, ce qui n'a pas plu au gouvernement». Par conséquent, depuis l'occupation d'une partie de la ville de Bujumbura entre février-mars 2000 par le Palipehutu-FNL, le gouvernement a commencé à interdire la diffusion des interviews avec les rebelles. La promotion éventuelle de l'image de la rébellion à travers les radios a fait que le contrôle du son est devenu par la suite une arme de guerre. Comme nous le verrons, le gouvernement a utilisé à plusieurs reprises ce contrôle lorsque la pression rebelle devenait forte et la nervosité grande. Selon ce même rapport, l'interdiction de donner la parole aux rebelles n'a jamais été totale ou cohérente ; les radios internationales, comme la *BBC*, *RFI* et la *VOA* n'ont jamais fait l'objet de censure (Cenap 2003 : 26).

Avant l'installation du gouvernement de transition, le 1^{er} novembre 2001, la tentative manquée de coup d'Etat, en avril 2001¹¹⁹, rappelle au gouvernement l'importance et l'utilité des médias en période de crise. D'après Frère (2005 : 73), «[t]oujours considérée comme un symbole du pouvoir, la *RTNB* a constitué une des premières cibles pour les putschistes, lors de tous les coups d'Etat qu'a connu le Burundi». Le 18 avril 2001, des soldats investissent la *RTNB* et annoncent la destitution du président Pierre Buyoya et de son gouvernement. Afin de dénoncer ce coup d'Etat, le gouvernement fait appel aux radios privées et, ainsi, le ministre de la Défense, le colonel Cyrille Ndayirukiye, annonce sur *Bonesha* que «l'armée est en train de reprendre en main la situation» (cité par RSF 2002b). Un journaliste d'une radio privée (cité par RSF 2002b) affirme que les médias «ont fait leur travail professionnellement», et espère que désormais l'armée ne considérerait plus les journalistes de la presse indépendante comme les «complices de l'ennemi».

Or, en dehors de cette période de crise, pendant laquelle le gouvernement a eu besoin des médias privés, les journalistes sont victimes de la répression de l'armée burundaise et des autorités politiques. Plusieurs d'entre eux sont brièvement interpellés ou agressés alors qu'ils tentent de couvrir les activités de l'opposition. En mai 2001, le matériel de reportage de plusieurs journalistes de la *RPA* est confisqué par des militaires. Les journalistes n'avaient pas les autorisations militaires et administratives nécessaires pour circuler dans le nord du pays, où des rebelles étaient en conflit armé avec les autorités de Bujumbura. Le 12 mars 2001, Gabriel Nikundana, journaliste de *Bonesha* et, le 15 mars 2001, Abbas Mbazumutima, le rédacteur en chef de la même station, sont arrêtés et détenus dans un cachot des services de la Documentation et sur mandat du procureur de la République en mairie de Bujumbura pour avoir diffusé une interview¹²⁰ d'Anicet Ntawuhiganayo, le porte-parole des FNL (Ligue Iteka 2001 : 18). Les deux journalistes sont libérés, le 16 mars 2001, contre paiement d'une amende de 100.000 Fbu (environ 90 dollars US) chacun. L'accusation est la «participation à des bandes armées» (articles 419 à 422 du code pénal) et la violation de l'article 44 du décret-loi du 21 mars 1997 régissant la presse au Burundi, notamment «des informations incitant à la désobéissance civile ou

¹¹⁹ Comme le dit Reyntjens (2001 : 31), «[l']existence de tensions dans les milieux tutsi au sujet de la gestion politique et militaire de la crise est confirmée par une bizarre tentative de coup d'Etat qui a lieu le 18 avril, au moment où le président Buyoya se trouve à Libreville pour une rencontre avec le chef des FDD. Quelques dizaines de militaires commandés par un lieutenant investissent les bâtiments de la radio nationale et annoncent la 'suspension' du président, du gouvernement et du parlement. Les putschistes ne rencontrent quasiment pas de résistance et aucune unité de Bujumbura, ville qui ne manque pourtant pas de camps militaires, ne s'oppose initialement à la tentative. Plusieurs heures après le début de l'opération, la radio est encerclée et les insurgés se rendent dans le calme».

¹²⁰ Le vendredi 9 mars 2001, *Radio Bonesha* avait diffusé un extrait d'interview du porte-parole des FNL dans lequel «il démentait les rumeurs d'alliance de son mouvement avec les Forces pour la défense de la démocratie (FDD) (...) et énumérait les six conditions que les FNL posent avant toutes négociations avec le régime au pouvoir» (Ligue Iteka 2001 : 19).

faisant propagande de l'ennemi de nation burundaise en cas de guerre». Ces arrestations arrivent après que le gouvernement appelle, le 4 mars 2001, les médias «qu'ils soient publics ou privés, à respecter la déontologie, la morale et la loi», tout en les avertissant que «les écarts seront sévèrement sanctionnés» (Ligue Iteka 2001 : 19). Cet avertissement est suivi d'une mise en garde le 5 mars 2001 de la part du chef de l'Etat lui-même aux médias qui «feraient le jeu de l'ennemi» (Ligue Iteka 2001 : 19).

L'année 2002 n'apporte pas d'évolution positive en ce qui concerne la liberté de la presse. Ainsi, le gouvernement de transition, sous la présidence de Buyoya, verrouille les espaces de liberté afin de faire taire toute position contraire aux options du régime. Selon un rapport de RSF sorti en août 2002 (RSF 2002a), la situation de la liberté de la presse se dégrade nettement et les autorités ne cessent de prendre des mesures restrictives qui menacent sérieusement la presse indépendante.

Ainsi le 17 mai 2002, une délégation gouvernementale composée du ministre de la Défense nationale, du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, du ministre de la Communication, du procureur général de la République, du directeur général de la Documentation nationale et du président du CNC, tient une réunion à l'attention des responsables des médias publics et privés pour leur adresser une ferme interdiction à ne plus diffuser «des entretiens avec les chefs de la rébellion armée et des informations avec des dossiers en instruction» (Ldgl 2002 : 28). Pour ce dernier cas, il s'agit surtout d'une interdiction à l'adresse de la *RPA* en relation avec ses émissions sur l'investigation de l'assassinat, en novembre 2001, non élucidé du représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr. Kassy Manlan¹²¹. Le procureur général de la République, dans un communiqué de presse, diffusé le 28 mai 2002 accuse la *RPA* d'entraver le cours normal de la justice dans cette affaire (IPP 2003c). Dans un premier temps, le CNC (cité par IPP 2003a : 22) prend la défense du droit à l'information et qualifie cette interdiction du procureur général comme «une infraction à la liberté de la presse». Or, par après, le CNC (cité par IPP 2003c) reproche la *RPA* qu'elle «persiste à continuer de se substituer au pouvoir judiciaire en ce qui concerne notamment le dossier de l'assassinat du Dr. Kassy Manlan en novembre 2001». Pourtant, grâce à la pression de la *RPA* ce dossier a évolué dans le bon sens et des personnes innocentes ont été libérées.

Pour ce qui est de l'interdiction de publier ou de diffuser des interviews de rebelles, elle est justifiée par l'argumentation avancée par le colonel Cyrille Ndayirukiye (cité par RSF 2003b), notamment que «la diffusion d'interviews des insurgés revient à les aider dans leur effort de guerre». Selon l'Observatoire de l'action gouvernementale (OAG) (cité par

¹²¹ Des hautes autorités tant civiles que policières seraient impliquées dans cet assassinat.

RSF 2003b), une organisation locale indépendante, «la mesure des autorités est une entrave à la liberté de diffuser des informations, d'autant plus que le gouvernement a déjà pris la décision de négocier avec les groupes armés».

Outre les interdictions antérieures, Buyoya ordonne, le 4 mars 2003, aux radios publiques et privées de ne plus diffuser les propos et même la paraphrase des rebelles burundais qui n'ont pas encore accepté d'être cantonnés¹²². Cette interdiction intervient quelques jours après une rupture des négociations entre le gouvernement et les FDD. Le chef de l'Etat ne précise pas les sanctions envisagées dans le cas où les médias ne respecteraient pas cette décision. Ceci montre la volonté du gouvernement de museler les médias, imposant un black out sur toute information de source opposante. La raison justifiant cette interdiction se trouve dans le fait que le Burundi est en situation de guerre. Or, les journalistes estiment indispensable d'accorder la parole à tout le monde, pour autant qu'il donne des messages dans le sens de faire avancer le processus de paix au Burundi (RSF 2003a).

2.5.7. Sous Ndayizeye : des avancées remarquables

Avec le changement de régime le 1^{er} mai 2003 et l'arrivée du président Domitien Ndayizeye, une plus grande liberté se conquiert petit à petit. Cependant, plusieurs défis subsistent encore tels que les balises sur des sujets sensibles, les tracasseries à l'endroit des journalistes pour des informations répandues, surtout sur les dossiers sensibles de l'Etat (Ligue Iteka 2003 : 5).

2.5.7.1. Une liberté d'expression accrue

Si les médias publics ne peuvent toujours pas aborder n'importe quel sujet, les médias privés, eux, passent outre l'interdiction de donner la parole aux rebelles, ce qui leur vaudra des menaces. Ainsi, le 13 septembre 2003, le ministre de la Communication, Albert Mbonerane, ordonne la suspension des émissions de *Radio Isanganiro* pour une période de sept jours parce que l'émission «Mosaïque» a fait intervenir dans le débat le porte-parole des FNL, Pasteur Habimana, alors que ceci est verbalement interdit par le gouvernement. Le ministre (cité par CPJ 2003 : 10) accuse la radio «de mettre l'unité nationale en danger».

Les autres radios privées, notamment *Radio Bonesha*, la *RPA* et *CCIB FM* +, décident de soutenir la consœur *Isanganiro* et refusent de diffuser toute information ou déclaration gouvernementale, le temps que *Radio Isanganiro* est fermée et boycottent ainsi les activités gouvernementales (CPJ 2003 : 10). De plus, la société civile et le public

¹²² Il s'agit des FDD et des FNL.

condamnent la fermeture de *Radio Isanganiro*. Trois jours après la suspension de *Radio Isanganiro*, la *RPA* franchit le rubicon en diffusant à son tour une interview du porte-parole des FNL au sujet de la fermeture de *Radio Isanganiro*. Résultat, le gouvernement ordonne la fermeture de la *RPA* pour une durée indéterminée, accusée par les pouvoirs publics de «violation de l'article 44 de la loi sur la presse pour cause de diffamation du gouvernement et de dissémination de propagande favorable à l'ennemi du pays» (CPJ 2003 : 10-11). Le directeur de la *RPA*, Alexis Sinduhije (cité par Ldgl 2003a), critique cette mesure en indiquant que sa radio «ne parle pas pour les rebelles par complaisance mais qu'elle le fait pour les placer devant leurs responsabilités».

L'agitation est à son comble dans l'opinion et l'affaire prend l'allure d'une affaire d'Etat. La frustration du public est d'autant plus grande que la suspension de ces radios et le black out autour de leurs collègues coïncident avec un important sommet régional à Dar es Salaam (du 15 septembre 2003) pour finaliser un accord entre le gouvernement et le CNDD-FDD afin d'arrêter la guerre. Les tensions sont telles que le CNC intervient. En vertu de la loi du 21 mars 1997 sur la presse (article 32) qui lui donne la latitude de confirmer ou d'infirmer une mesure prise par le ministre, le CNC reconnaît au gouvernement la prérogative de prendre des mesures afin de gérer le pays en période de guerre, tout en limitant à 5 jours la suspension de *Radio Isanganiro*. Après, c'est le ministre de la Communication qui lève la mesure qui frappe la *RPA* (Ldgl 2003b : 31).

Pour les radios, la motivation de donner la parole aux rebelles se trouve dans la conviction que «le refus de communiquer et de dialoguer génère la rumeur et la désinformation» (Frère 2005 : 76). En outre, les radios ouvrent un espace de dialogue, vu que l'interdiction de ce dialogue peut mener à d'autres façons de s'exprimer comme la violence. Si les rebelles peuvent se faire écouter, eux aussi vont faire un effort pour écouter les autres. Si, au contraire, on leur ferme le micro, ils se font entendre par la voix du canon. De plus, en donnant la parole aux rebelles, les radios visent à contribuer aux négociations avec les rebelles et à préparer la population aux évolutions politiques, comme justement l'insertion des rebelles au gouvernement.

Les leçons tirées de cet événement montrent que le gouvernement est toujours tenté de censurer les médias mais aussi qu'il ne fait pas ce qu'il veut. Il n'existe pas de loi qui exclut un quelconque citoyen du dialogue radio. La mesure du gouvernement relève donc de l'arbitraire. A travers cette expérience, les radios privées ont compris que le droit s'arrache, et elles ont montré qu'elles sont plus fortes lorsqu'elles se serrent les coudes pour défendre la liberté d'expression.

Malgré la persistance des entraves, nous pouvons dire que les journalistes travaillent de plus en plus librement. Ce constat est plus visible encore après la signature et l'application de l'accord global de cessez-le-feu en novembre 2003 entre le gouvernement et le CNDD-FDD et son entrée dans le gouvernement, en décembre 2003, avec un nouveau ministre de la Communication, Onésime Nduwimana¹²³, issu du CNDD-FDD.

2.5.7.2. Une nouvelle loi sur la presse

La révision de la loi sur la presse de 1997 se fait sur la recommandation issue des états généraux de la communication organisés en décembre 2001¹²⁴. Celle-ci se base sur un certain nombre de lacunes de la loi de 1997, parmi lesquelles l'absence de la clause de conscience reconnue aux journalistes, la problématique de la protection des sources, l'entrave à la liberté de la presse par l'autorisation préalable et le dépôt légal avant distribution et le conflit de compétences sur la question des délits de presse entre le code pénal et la loi sur la presse. Une autre lacune consiste dans l'absence d'une aide institutionnelle aux médias privés (Gouvernement du Burundi 2004a : 49-50). La loi de 2003 tient compte de ces préoccupations et reprend pour l'essentiel les recommandations d'une étude élaborée avec l'appui du PNUD sur la réforme du cadre juridique de la presse (Coulibaly & Ntahe 2002). En effet, le PNUD avait financé une mission dans l'esprit des conclusions majeures des états généraux de la communication pour étudier la loi de 1997 et «pour proposer une série de réformes du cadre juridique de la presse, mais pour également asseoir des mécanismes légaux d'une aide conséquente à la presse, en vue de la fortifier et de faire éclore des médias libres et indépendants» (Coulibaly & Ntahe 2002 : 1).

Ainsi, le 27 novembre 2003, une nouvelle loi sur la presse¹²⁵ est adoptée, nettement plus libérale que les précédentes. Elle prévoit la protection des sources (article 8), met fin à l'autorisation préalable (article 17), supprime le triple dépôt avant publication au profit

¹²³ Onésime Nduwimana est nommé le 23 novembre 2003. Cet ingénieur des ponts et chaussées est un membre influent du mouvement ex-rebelle CNDD-FDD, dont il était le porte-parole en Europe. Il remplace à ce poste Albert Mbonerane qui prend le portefeuille de l'Aménagement, de l'Environnement et du Tourisme (IPP 2003d).

¹²⁴ Le ministère de la Communication avec le soutien multiforme du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), de l'Unesco et du Bureau des Nations unies au Burundi (UNOB) organise du 13 au 15 décembre 2001 les premiers états généraux de la Communication au Burundi. L'organisation de ces états généraux est motivée par le souci du gouvernement de transition de créer un climat favorable à la communication et afin d'inscrire la communication dans le cadre global du processus de paix.

¹²⁵ Loi n°1/025 du 27 novembre 2003 régissant la presse au Burundi, *BOB*, n°12/2003, 1 décembre 2003, p.2.

d'un simple dépôt légal (article 21) et garantit la clause de conscience (article 4)¹²⁶. Ainsi, l'article 8 dit que «le journaliste n'est pas tenu de révéler ses sources d'information». Plus aucune référence n'est dès lors faite au cas dans lequel une autorité judiciaire aurait le droit d'exiger la révélation de la source. Au lieu d'une autorisation préalable, l'article 17 précise que «tout journal écrit, périodique ou agence de presse sur le web peut être publié sans autorisation préalable après la déclaration prescrite à l'article 18». Par contre, l'autorisation préalable par le CNC demeure requise pour l'exploitation d'une station de radio¹²⁷, de télévision ou d'une agence de presse (articles 26, 27, 29 et 32) ainsi que pour la réalisation d'un film (article 35). La seule revendication qui n'est pas rencontrée par la nouvelle loi concerne les pénalités et les délits de presse car «elle laisse encore la porte ouverte à certaines interprétations tendancieuses et prévoit de lourdes amendes et peines de prison en matière de délits de presse (articles 50 à 57)» (Frère 2005 : 79). Les articles 50 à 57 de la loi prévoient, par exemple, qu'un journaliste qui publie des «outrages ou injures» à l'endroit du président ou des informations susceptibles de porter atteinte au crédit de l'Etat et à l'économie nationale est passible d'une peine de six mois à cinq ans de servitude pénale et d'une amende de 100 000 à 300 000 Fbu (environ 90 à 272 dollars US).

2.5.7.3. Renforcement et autonomisation progressive du CNC

Alors que l'ancienne loi de 1997 consacrait dix articles (10 à 19) au CNC (les missions, les compétences, la composition et l'organisation), la loi du 27 novembre 2003 ne traite directement du Conseil que dans le seul article 58 : «en attendant la promulgation de la loi sur le Conseil national de la communication, les prérogatives dévolues à cet organe par la présente loi, sont exercées par l'actuel Conseil national de la communication».

Le CNC souffre donc de l'absence d'une loi organique, un handicap très sérieux qui verrouille tout accès aux moyens d'action de cet organe constitutionnel. En 2002 un avant-projet de loi spécifique concernant le CNC est élaboré et transmis au parlement. Cette initiative vise à combler les lacunes et à apporter une solution aux problèmes les plus urgents du CNC. L'avant-projet prévoit des innovations en matière décisionnelle et consultative. Il fixe le nombre des membres du Conseil à onze, ceux-ci représentant

¹²⁶ «Le journaliste peut se prévaloir de la clause de conscience pour rompre le contrat qui le lie à une entreprise de presse si l'orientation nouvelle de la dite entreprise est en contradiction avec les termes du contrat, sans préjudice des indemnités justes et équitables dues par l'employeur» (article 4).

¹²⁷ Pour ce qui est des différentes étapes dans l'autorisation d'exploitation d'une radio, «[à]près examen et autorisation de la demande, le Conseil national de la communication accorde au requérant l'autorisation d'exploitation d'un service de radiodiffusion par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence pour une durée de cinq ans renouvelable. Une convention dans laquelle sont stipulées les différentes obligations des parties est signée entre l'exploitant et le CNC. Une fois l'autorisation d'émission obtenue, l'exploitant sollicite l'attribution de fréquence auprès de l'Agence de régulation et de contrôle des télécommunications (ARCT)» (IPP 2005 : 60).

l'Etat, la société civile, la presse publique et privée. Dans le même temps, sont établies les incompatibilités professionnelles et politiques afin de bien asseoir l'indépendance et la neutralité du Conseil. Il préconise aussi des dotations budgétaires pour assurer l'autonomie de gestion et permettre l'accomplissement des tâches et de bonnes performances. Cet avant-projet de loi est ensuite retiré par le gouvernement, ce qui condamne le CNC à une situation indéfinie et précaire : il jouit d'une indépendance totale au niveau décisionnel, tandis qu'au niveau du fonctionnement, il dépend totalement de la présidence de la République (salaire du personnel et consommables de bureau). Le budget annuel accordé au CNC est un forfait figurant sur la rubrique du budget de la présidence et géré par cette dernière¹²⁸ ; le CNC dépend donc essentiellement de l'appui des partenaires étrangers pour fonctionner.

Concernant l'équipement de bureau, la permanence du CNC a pu acquérir, début décembre 2002, un deuxième ordinateur, grâce à l'appui de l'Institut Panos Paris (IPP)¹²⁹. Pour la multiplication des documents, il y a toujours une vieille photocopieuse qui appartenait au Conseil national de sécurité et dont l'installation date du 20 avril 1995. L'appareil fax qui est mis à la disposition de la permanence du CNC fin octobre 2003 est hors usage depuis avril 2004 mais remplacé grâce aussi à l'appui de l'IPP. En ce qui concerne le matériel de bureau : le papier, les enveloppes et autres, la permanence du Conseil continue à le recevoir de la présidence de la République sur réquisition. S'agissant du déplacement, l'absence d'un véhicule propre affecté à la permanence du CNC a des effets négatifs évidents sur le fonctionnement de l'institution.

Le Conseil compte désormais onze membres¹³⁰, des représentants de la société civile, de l'Etat, de la presse publique et privée, et un secrétaire permanent. Ceci constitue une nouveauté car jusqu'à ce moment, les membres du CNC étaient des hauts fonctionnaires et des agents de l'Etat venant des secteurs publics et parapublic. Cependant, «[s]a composition demeure ambiguë, puisque trois des membres du Conseil sont des patrons de médias et deux sont des porte-parole de partis politiques» (Frère 2006 : 99). Pour ce qui est des membres du CNC, leur mandat est de deux ans renouvelable mais la loi ne dit pas

¹²⁸ Ce budget est de 14 millions Fbu par an (11.600 euros) (Frère 2006 : 99).

¹²⁹ Institut Panos Paris, créé en 1986, est une ONG spécialisée dans l'appui au pluralisme médiatique. Il fonde son action sur la conviction que le pluralisme des médias et de l'information constitue un facteur essentiel de démocratie, de paix et de citoyenneté. IPP vise à renforcer l'émergence d'une presse responsable et indépendante dans diverses régions du Sud dont l'Afrique centrale depuis le début des années 2000. De 2001 à 2004, IPP a appuyé les médias en Afrique centrale à travers les programmes «Droits et renforcement institutionnels des médias» (DRIM) et «Médias pour la paix en Afrique centrale» (MPAC). A partir de 2005, IPP poursuit son appui aux médias à travers le programme «Médias pluralistes - pour la paix et la démocratie en Afrique centrale» (www.panosparis.org).

¹³⁰ Le nombre de dix-sept, tel que stipulé dans la loi sur la presse de 1997, est réduit à onze dans le décret n°8 du 17 janvier 2002 portant nomination des membres du CNC (IPP 2005 : 63).

combien de fois. A plusieurs reprises, les membres du CNC continuent à exercer leurs fonctions après l'expiration de leur mandat. C'est le cas des membres du CNC, fonctionnel en 2004 et la première moitié de 2005, dont le mandat termina le 17 janvier 2004¹³¹. Le fait de ne pas renouveler le mandat du CNC est un signe du peu d'intérêt que représente le CNC dans l'échiquier institutionnel et peut affecter la crédibilité de cet organe. Même s'il manque toujours de moyens d'action, le CNC affirme progressivement son autonomie, surtout vis-à-vis de l'exécutif. Ainsi, alors qu'il fut longtemps considéré comme une arme du gouvernement, à plusieurs reprises, il a pris le contre-pied des autorités comme notamment lors de l'incident concernant la fermeture de *Radio Isanganiro* précédemment évoqué.

Le CNC, en dépit des moyens limités, tente de jouer son rôle de régulateur. Au cours de l'exercice 2004, trois stations radiophoniques sont agréées par le CNC. Il s'agit de *Radio Semerera* de l'Eglise protestante anglicane, agréée le 16 février 2004 ; *Radio Amahoro* de la Communauté islamique du Burundi (Comibu), agréée le 20 avril 2004 et *Radio Agakiza* de l'Eglise adventiste du septième jour, agréée le 28 septembre 2004. Aucune de ces trois radios n'a commencé ses activités, ce qui fait que leurs agréments sont périmés car le délai légal de dix mois est déjà dépassé sans que les radios aient démarré¹³².

Une autre intervention dans le secteur médiatique est la suspension de deux médias frappés d'interdiction par le CNC. Ainsi, en février 2005, le CNC suspend *Net Press* pour une durée de sept jours (CNC 2005a) et des émissions de la *RPA* pour une durée de 48 heures (CNC 2005b). Le CNC accuse *Net Press* d'avoir publié des propos outrageants et diffamatoires à l'encontre du président de l'Assemblée nationale de transition et président du Frodebu, Jean Minani (CNC 2005a). La *RPA*, quant à elle, est accusée d'avoir multiplié les cas de violation de la loi régissant la presse, comme la diffusion des propos susceptibles d'inciter à l'incivisme et à l'atteinte à la moralité par une description du viol d'une fillette de huit ans (CNC 2005c).

Pour Alexis Sinduhije (2005), le directeur de la *RPA*, ces arguments du CNC ne sont que des prétextes. Selon lui, le CNC a reçu des injonctions directes du président de la République, Domitien Ndayizeye, pour fermer la radio, ce dernier n'ayant, semble-t-il, pas digéré les éditoriaux de la *RPA* sur la question de l'amendement de la constitution.

¹³¹ L'équipe qui est en place à ce moment a été nommée le 17 janvier 2002.

¹³² Par la décision n°100/CNC/04/04 du 25 octobre 2004 en son article 25, le délai entre l'obtention de l'autorisation d'exploitation d'une station de radiodiffusion et le début de l'exploitation effective a été fixé à dix mois. Passé ce délai, l'autorisation devient caduque. Comme l'autorisation de *Radio Semerera* date du 16 février 2004, celle de *Radio Amahoro* du 20 avril 2004 et celle de *Radio Agakiza* du 28 septembre, ces autorisations sont dites d'avoir périmées et ceci dans une lettre du CNC datant du 26 décembre 2005, soit respectivement 22, 20 et 15 mois après l'autorisation de ces stations (CNC 2005q).

Dans les semaines précédant la fermeture, la *RPA* diffuse effectivement une série d'éditoriaux fort critiques à l'égard du président Ndayizeye, qui a envisagé, pendant des mois, de modifier la constitution afin de pouvoir être réélu et faute d'être parvenu à convaincre l'opinion publique, y renonce finalement.

Selon le rapport de monitoring du CNC (2005c), la *RPA*, trouvant injuste cette décision du CNC, ne respecte plus sa grille de programme mais consacre beaucoup de temps à polémiquer sur la décision du CNC, ainsi mettant en cause les principes d'équilibre et de pluralisme de l'information et l'autorité du CNC. Le CNC est présenté par la *RPA* comme une caisse de résonance des autorités qui abuse de ses pouvoirs. Ce conflit entre le CNC et la *RPA* a connu des suites plus graves lors de la période électorale (cf. supra 2.6.4.4).

2.6. Les élections de 2005

2.6.1. Un processus électoral fortement «encadré»

Conçu et initié dans le cadre des négociations d'Arusha, le processus électoral devait consacrer la fin du régime de transition et inaugurer l'ère de nouvelles institutions démocratiques. La période de transition, dont il est initialement prévu qu'il s'achève le premier novembre 2004, est prolongée à plusieurs reprises, le délai n'étant pas respecté. En effet, c'est une nouvelle fois sous la pression de Zuma et des chefs d'Etat de la région, qu'un accord sur le partage du pouvoir est signé à Prétoria le 6 août 2004. Cet accord contient les grandes lignes d'un ordre politique post-transition, traduit en projet de constitution intérimaire, qui est adoptée par le parlement le 20 octobre. Cependant, son approbation par référendum est retardée à diverses reprises en raison de désaccords de la part des partis «tutsi» sur l'accord de Prétoria et du projet de constitution. Ils craignent que des Tutsi proposés par des partis «hutu» n'obtiennent la plupart des places réservées aux Tutsi au gouvernement et au parlement et insistent dès lors sur la prise en compte des appartenances «politico-ethniques», c'est-à-dire que les Tutsi retenus pour ces fonctions doivent provenir de partis «tutsi» (Reyntjens 2005 : 9). Ce n'est qu'à la veille de la fin de la transition que la grande majorité des partis dits «tutsi» ont finalement reconnu, sous pression de la communauté internationale et régionale, mais aussi des formations dites «hutu» et en particulier du CNDD-FDD, la constitution intérimaire. En outre, au cours de ces débats, le vice-président de la République Alphonse-Marie Kadege a été renvoyé justement par ses prises de position contre la constitution et remplacé par Frédéric Ngenzeubuhoro, un autre Tutsi de l'Uprona, considéré comme plus souple.

Comme il est précisé dans Reyntjens (2006 : 15), «[l]a constitution est résolument consociative, tentant de concilier le principe majoritaire et la protection des minorités. Cet objectif est poursuivi par les instruments classiques que sont la surreprésentation des minorités, les quotas et le veto minoritaire. Hutu et Tutsi sont présents au gouvernement, au parlement, dans les institutions locales et dans les services de défense et de sécurité selon des proportions fixes qui vont largement au-delà du poids démographique des Tutsi (et des Twa, qui obtiennent une représentation garantie au parlement). Le Sénat, qui comprend autant de Hutu que de Tutsi, possède des pouvoirs considérables tant dans le domaine législatif que dans celui du contrôle de l'action gouvernementale. Une majorité qualifiée est requise pour l'adoption de certaines lois et pour la révision de la constitution». La constitution est approuvée par référendum, le 28 février 2005, avec 90% des voix, ce qui mettait ceux qui avaient appelé à voter «non» dans une position difficile, étant l'Uprona, le Parena ainsi que le président de la République Domitien Ndayizeye. Ce dernier avait tenté de changer la constitution en décembre 2004, visant l'introduction du suffrage universel direct pour l'élection présidentielle post-transition, contrairement à ce qui est prévu dans la constitution, et la permission aux présidents de la période de transition (Pierre Buyoya et Domitien Ndayizeye) de se présenter à cette élection, également contrairement à ce qui est prévu dans la constitution disant justement que ces présidents ne peuvent pas se présenter dans la première présidentielle de l'après-transition. Cette tentative d'amendement était rejetée par les dirigeants régionaux.

Après plusieurs reports, donnant lieu à des tensions croissantes entre le CNDD-FDD et le Frodebu, l'agenda électoral est finalement annoncé le 26 avril 2005, après l'adoption du code électoral et de la loi communale le 20 avril 2005. Les dates respectives de ces élections sont le 3 juin pour les élections communales, le 4 juillet pour les législatives, le 19 juillet pour les sénatoriales, le 19 août pour les présidentielles et puis le 23 septembre 2005 pour les collinaires.

L'accord d'Arusha prévoit que deux institutions, une Commission électorale nationale indépendante (CENI) et la Cour constitutionnelle garantissent l'intégrité du processus électoral. La CENI est établie par décret présidentiel en août 2004. La constitution¹³³ accorde à la CENI une maîtrise presque totale du processus électoral, sauf dans sa phase ultime, la proclamation des résultats définitifs et le contentieux post électoral étant de la responsabilité de la Cour constitutionnelle. L'article 91¹³⁴ de la constitution stipule les

¹³³ Loi n°1/010 du 18 mars 2005 portant promulgation de la constitution de la République du Burundi, *BOB*, n°3 TER/2005, 1 mars, p.3.

¹³⁴ «La Commission est chargée des missions suivantes : a) Organiser les élections au niveau national, au niveau des communes et à celui des collines ; b) Veiller à ce que ces élections soient libres, régulières et transparentes ; c) Proclamer les résultats provisoires des élections dans un délai défini par la loi ; d) Promulguer les arrangements, le code de conduite et les détails techniques, y compris l'emplacement des

missions de la CENI et le code électoral¹³⁵ précise dans son article 3 que la CENI «garantit la liberté, l'impartialité et l'indépendance du processus électoral». La CENI est constituée de cinq personnes indépendantes issues de la société civile¹³⁶. Les Commissions électorales provinciales indépendantes (CEPI) sont présentes dans les 17 provinces et les membres sont désignés par décret présidentiel après consultation de la CENI. Les Commissions électorales communales indépendantes (CECI) sont nommées par les CEPI et sont les organes décentralisés de l'administration électorale dans les 126 communes, appelées à superviser localement le processus électoral (UE 2005 : 23-25). Quant à la CENI, elle a souffert de l'inexpérience du début et elle a souffert d'un manque de moyens financiers, matériels et humains. En outre, plusieurs hypothèses ont été soulevées sur la neutralité de la CENI vis-à-vis du gouvernement (Cosome 2005a : 6). Même si la constitution prévoit que la CENI est chargée entre autres de «veiller (...) à ce que les campagnes électorales ne se déroulent de manière à inciter à la violence ethnique» (article 91), il n'est fait aucune mention des sanctions administratives qu'elle est habilitée à prendre à l'encontre des contrevenants. La CENI s'est dès lors montrée de temps en temps incapable de préciser la nature de sanctions à donner aux infractions commises ou relevées (UE 2005 : 52). La CENI est assistée par l'ONUB sur le plan de l'expertise électorale et sur le plan technique, logistique et financier. Pour ce faire, l'ONUB s'est dotée d'une unité électorale, composée d'une centaine d'agents, appuyés par les autres composantes de l'ONUB (Ousmane 2004 : 23). D'autres appuis viennent du PNUD (Salatou 2004 : 17).

Au début du cycle électoral, un «code de conduite en période électorale des partis politiques, des médias et de l'administration» (code de conduite 2005) a été initié sur la base duquel les formations politiques se sont volontairement engagées à respecter les adversaires et à respecter toute forme de violence. Ils s'engagent à éviter «le langage d'intimidation, les propos incendiaires incitant à la violence, la diffamation, les attaques personnelles dont celles relatives à la vie privée des gens, la diabolisation, les discours

bureaux de vote et les heures auxquelles ils sont ouverts ; e) Entendre les plaintes concernant le respect des règles électorales et y donner suite. Les décisions de la Commission sont sans appel ; f) Veiller, en appliquant des règles appropriées, à ce que les campagnes électorales ne se déroulent de manière à inciter à la violence ethnique ou de toute autre manière contraire à la présente constitution ; g) Assurer le respect des dispositions de la présente constitution relatives à la multiethnicité et au genre et connaître des contestations à cet égard».

¹³⁵ Loi n°1/015 du 20 avril 2005 portant code électoral, *BOB*, n°4/2005, 1 avril 2005, p.1.

¹³⁶ Les cinq membres de la CENI sont nommés par décret présidentiel le 2 septembre 2004 et ils sont approuvés à la majorité des trois quarts par le Sénat et l'Assemblée nationale. Ils sont des personnalités indépendantes issues de la société civile : un professeur de langue anglaise à l'université de Bujumbura, un fonctionnaire de la Banque de la République du Burundi, une avocate, un juriste et un ecclésiastique. Seul le président dispose d'une expérience en matière électorale, ayant pris part à l'organisation des élections de 1993.

divisionnistes et la propagation de rumeurs» (article 15) et ceci en tenant «un discours non agressif avec focalisation sur les programmes et les projets de société» (article 15).

L'observation des élections est assurée entre autres par la Coalition de la société civile pour le monitoring des élections (Cosome). Celle-ci est créée avec l'appui des bailleurs de fonds internationaux dans l'objectif de mettre ensemble toutes les énergies de la société civile afin de mieux contribuer à la promotion des élections paisibles sereines et transparentes. Les autres principaux groupes d'observateurs nationaux sont l'Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (Aprodh), le CNEB et la ligue Iteka. Au niveau des observateurs internationaux, l'Union européenne a déployé douze observateurs de longue durée pour couvrir l'ensemble du processus électoral dans les différentes provinces du pays, rejoints le 2 juillet 2005 par 64 observateurs de courte durée. Une mission d'observation du parlement européen, conduite par Monsieur Johan Van Hecke, s'est jointe à la mission d'observation électorale à partir du 1er juillet (UE 2005 : 9).

En vue des élections, de nombreux nouveaux petits partis voient le jour dans l'espoir de participer à la compétition électorale, portant finalement le nombre des compétiteurs à trente cinq partis pour les communales et vingt cinq pour les législatives. Même si le code électoral exige que les listes des partis «doivent avoir un caractère multiethnique», c'est-à-dire «pour trois candidats inscrits à la suite sur une liste, deux seulement peuvent appartenir au même groupe ethnique» (article 147), les partis burundais restent traditionnellement classés en partis dits «hutu» et partis dits «tutsi», à l'image de leur regroupement en G7 et G10 lors des négociations d'Arusha. Même le parti CNDD-FDD, qui refuse de suivre la ligne classique et revendique un caractère rassembleur, est généralement perçu comme un parti dit «hutu» (UE 2005 : 15).

En comparant la compétition politique de 2005 avec celle de 1993, la différence se trouve dans le fait qu'il ne s'agit plus d'une compétition bipolaire, opposant deux partis, l'Uprona et le Frodebu, représentant respectivement les deux ethnies, Tutsi et Hutu. Au contraire, le paysage politique étant devenu multipolaire, la compétition électorale se joue entre les principaux partis dits «hutu», le Frodebu et le CNDD-FDD pour la voix hutu et entre les partis dits «tutsi», étant principalement l'Uprona, le Parena et le Mouvement pour la réhabilitation du citoyen (MRC) pour la voix tutsi. Un autre changement crucial pour une meilleure réussite du processus électoral se trouve au niveau de l'armée. L'armée par le fait d'être intégrée par les CNDD-FDD, en constituant les nouvelles Forces de défense nationale (FDN), composée du même nombre de Hutu et de Tutsi et de 60% de l'ancienne armée (FAB) et de 40% du CNDD-FDD, a rompu son lien «naturel»

avec l'Uprona et elle est davantage disposée de rester en dehors de la politique (Reyntjens 2005 : 10-11).

2.6.2. Le déroulement des différents scrutins

Afin d'avoir une idée de la manière dont les rivalités politiques se sont manifestées sur le terrain, nous dressons brièvement le bilan du déroulement des campagnes et scrutins des élections communales et législatives et ceci, en nous basant essentiellement sur les rapports d'ICG (2005) et des différentes missions d'observation (Cosome 2005a, b, c, UE 2005) de même que sur les analyses de Reyntjens (2006).

2.6.2.1. Les élections communales

La campagne des élections communales a lieu officiellement du 18 au 31 mai 2005, et trente des trente cinq partis officiellement reconnus y participent. Au niveau des stratégies de campagne, le CNDD-FDD combine les grands rassemblements avec une campagne de proximité où les militants de base font du porte à porte, tandis que les autres partis mènent une campagne à travers des meetings (ICG 2005 : 7). Le climat général est tendu, surtout en raison des attaques mutuelles du Frodebu et du CNDD-FDD. Ainsi, selon le rapport d'ICG (2005 : 7), «[p]our discréditer son rival, le Frodebu axe notamment son discours sur les tueries et exactions commises par l'ancienne rébellion et joue sur la fibre ethnique. Il dénonce implicitement la trahison de la cause Hutu par le CNDD-FDD en stigmatisant l'entrée massive de Tutsi dans ce parti». Le CNDD-FDD, quant à lui, accuse le Frodebu de s'être enrichi sur le dos de la population. Il le taxe d'arrogance pour avoir ignoré cette même population tout au long de ses douze années de cohabitation avec l'Uprona (ICG 2005 : 7-8). Au-delà de ce discours de diabolisation, les deux partis jouent sur l'intimidation et les menaces auprès de la population. Le CNDD-FDD exploite le fait de disposer des armes et de pouvoir éviter une éventuelle tentative de putsch, tout comme étant dans la possibilité de recommencer la guerre en cas de défaite. Le Frodebu recourt à la distribution de cartes d'électeurs et de milliers de bulletins de vote et compte sur l'influence de ses nombreux membres dans l'administration (ICG 2005 : 8).

Face à ces nombreuses irrégularités, la CENI et le ministère de l'Intérieur se rejettent la responsabilité d'intervenir, montrant ainsi qu'ils n'ont pas de compréhension claire de leurs prérogatives dans ces différents cas (ICG 2005 : 8). Malgré les irrégularités, les intimidations et les violences, le scrutin se déroule dans le calme dans la majorité des provinces, à l'exception de deux provinces, Bujumbura rural et Bubanza. Dans ces provinces, le vote est suspendu dans cinq communes suite à des perturbations violentes

imputées aux FNL¹³⁷ mais aussi à des éléments du CNDD-FDD inclus dans les FDN. Cependant, les responsabilités de ces perturbations ne sont pas confirmées par une enquête ou une condamnation officielle (UE 2005 : 16). Dans ces communes, les élections ont été reportées au 7 juin 2005.

Le CNDD-FDD est le parti gagnant dans quatorze des dix-sept provinces. Il est battu dans Bururi¹³⁸, par le CNDD de Léonard Nyangoma, dans Bujumbura rural¹³⁹ et dans la marie de Bujumbura où le Frodebu l'emporte. Dans un premier temps, le Frodebu conteste les résultats, mais de façon contradictoire. Le secrétaire général¹⁴⁰ de ce parti a notamment félicité le vainqueur avant que le comité directeur de son parti ne fasse une déclaration pour décrier le caractère non libre de ces élections, en accusant le CNDD-FDD de manquements graves au code électoral et à la constitution (ICG 2005 : 9). Le CNDD de Nyangoma conteste également les résultats dans une première déclaration sortie le 6 juin et suivie par une deuxième datant du 13 juin 2005 dans laquelle ce parti demande la reprise de l'élection communale (ICG 2005 : 9). Avant même la tenue du scrutin, le Parena annonce qu'il n'acceptera pas les résultats, accusant d'autres formations politiques de préparer des «fraudes massives». Toutes ces contestations sont rejetées par la CENI. Les résultats donne 62,6% des voix et 55,3% des sièges au CNDD-FDD, il est suivi par le Frodebu (20,9% et 25,5%), l'Uprona (5,2% et 8,1%), le CNDD (4,1% et 4,1%), le MRC (1,7% et 2,7%) et le Parena (1,1% et 2,3%). «Puisque la constitution prévoit qu'un maximum de 67% des administrateurs communaux (maires) peut provenir du même groupe ethnique, la CENI, après consultation avec les partis politiques, détermine les 86 communes devant être dirigées par un maire hutu et les 43 à être administrées par un Tutsi. Cette sélection ne soulève pas de contestations et, le 8 juillet, les conseils communaux élisent les maires : 97 CNDD-FDD, 21 Frodebu, 5 CNDD et

¹³⁷ Le 15 mai 2005 à Dar es Salaam, le président de la République, Domitien Ndayizeye, et le chef des FNL, Agathon Rwaswa, ont signé une trêve temporaire et s'engagent à cesser les hostilités. Or, dans les jours qui suivent ses engagements sont violés par l'armée et ensuite par les FNL et les hostilités continuent.

¹³⁸ Selon le rapport d'ICG (2005 : 11), «[l]e cas de Bururi relève probablement entre autre des purges et règlements de compte internes au CNDD au cours de la guérilla. Des conflits violents sur base régionale ont à diverses reprises secoué le CNDD-FDD opposant notamment les officiers du sud et ceux des autres régions. Ce contentieux de sang n'est toujours pas liquidé puisque le CNDD-FDD initial est aujourd'hui divisé en trois branches le long de clivages régionaux principalement. A l'issue de ces épurations successives, le CNDD-FDD a éliminé la plupart de ses éléments en provenance du sud tandis que les deux autres CNDD sont presque exclusivement basés dans cette région. (...) L'un des thèmes de propagande du CNDD-FDD est celui de l' 'émancipation de la domination du sud du pays'».

¹³⁹ «A Bujumbura rural, théâtre d'opérations militaires conjointes entre ex-combattants du CNDD-FDD et armée régulière contre les FNL au cours de ces deux dernières années, le CNDD-FDD s'est illustré par de nombreuses exactions contre les populations civiles. Ces violences expliquent probablement le profond désaveu exprimé par cette population» (ICG 2005 : 11). La même chose vaut pour certaines zones dans la marie de Bujumbura.

¹⁴⁰ Cette contradiction dans la réaction du Frodebu peut référer aux «deux ailes» au sein de ce parti, l'une autour du président du parti, Jean Minani, l'autre autour du secrétaire général du parti, Léonce Ngendakumana (qui a remplacé Minani en tant que président du parti à la fin de l'année 2005).

deux chacun pour l'Uprona, le MRC et le Parena. L'emprise du CNDD-FDD sur le niveau local se voit ainsi confirmée» (Reyntjens 2006 : 16-17).

D'après l'analyse d'ICG (2005 : 10), cette victoire largement majoritaire du CNDD-FDD, qui au niveau des actions et des réformes envisagés ne diffère guère de son principal rival le Frodebu, peut s'expliquer, entre autres, par le fait que ce parti s'est implanté au sein de la population depuis les années de maquis, ce qui fait qu'il dispose encore de ses réseaux auprès de la population et ceci à la différence du Frodebu qui s'est embourgeoisé et déconnecté au fil du temps de cette population. Une autre différence entre les deux partis se trouve dans leur itinéraire politique, le Frodebu ayant choisi un combat politique et le CNDD-FDD pour la voie des armes. Cette différence se traduit également dans le profil des cadres des deux partis, ceux du CNDD-FDD sont plus jeunes, moins instruits et plus proches de la base car ils ont vécu dans les mêmes conditions que la population, tandis que ceux du Frodebu se sont éloignés de la population et sont même vus comme les responsables de la situation de crise et de pauvreté. Mais le thème déterminant dans le choix des électeurs est le rôle des deux partis dans la réforme de l'armée, un thème qui reste le thème de revendication le plus cher de la majeure partie de l'électorat hutu en raison de la répression féroce qui a souvent caractérisé cette armée dans les crises successives qu'a vécues le Burundi. Pour la majorité de la population la réforme de l'armée est le mérite du CNDD-FDD. D'autres facteurs d'explication de la victoire du CNDD-FDD sont à trouver dans la volonté de changement dans la gestion du pays et surtout dans le retour à la paix, éventuellement mise en danger en cas de défaite du CNDD-FDD ; un discours développé clandestinement par ce parti auprès de la population (ICG 2005 : 10-11).

Pour les partis tutsi, l'Uprona arrive en tête. Sa victoire est attribuée à sa forte présence dans l'administration territoriale, à l'exploitation de l'image et à la popularité de son fondateur le prince et héros national Louis Rwagasore ainsi qu'à la disposition de fonds importants. Le MRC a réussi à maximiser les voix dans sa province du centre du pays (Mwaro). En revanche, il a du mal à s'implanter dans les autres régions compte tenu de son caractère régional et de son discours ambigu sur les thèmes de la mobilisation potentielle de l'électorat tutsi. A cet égard une bonne partie de l'opinion Tutsi le soupçonne d'avoir des accointances avec le CNDD-FDD. Inversement, le Parena de l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza propose un discours plus radical contre le Frodebu et le CNDD-FDD, deux partis qu'il accuse de génocide contre les Tutsi. Il jouit d'une certaine popularité principalement dans la jeunesse urbaine Tutsi et des nostalgiques de son époque (ICG 2005 : 11-12).

Il faut dire qu'en général, les programmes des différents partis se ressemblent ; se référant à l'édification d'un Etat démocratique, à l'importance de la paix et de la sécurité ainsi qu'à la nécessité du développement. Peu décrivent les moyens et mesures concrets qu'ils comptent mettre en œuvre pour y aboutir et mettent plutôt en avant des idéaux sans s'appesantir sur des promesses de réalisation (UE 2005 : 15).

2.6.2.2. Les élections législatives

Les différents résultats au niveau des élections communales déterminent dans une large mesure la suite du processus électoral. Pour les élections législatives, vingt-cinq partis et cinq listes indépendantes concourent pour cent sièges à l'Assemblée nationale et la campagne a débuté le 18 juin pour se terminer le 1er juillet. Ayant constaté l'efficacité de la campagne de proximité menée par le CNDD-FDD au cours des communales, la plupart des autres partis optent pour la même stratégie (ICG 2005 : 12). Les arguments qu'ils donnent pour justifier cette approche sont le manque de temps et de moyens pour organiser des meetings conjugué au fait que l'électorat est fatigué ou déjà acquis pour un parti (UE 2005 : 33). Ce sont probablement ces mêmes raisons qui expliquent qu'il n'ait que six partis visibles sur le terrain¹⁴¹.

Le climat est à nouveau très tendu et caractérisé par des discours de diabolisation encore plus violents. Dans le but d'attirer des électeurs, le Frodebu a pris le risque d'ethniser son discours. En outre, le Frodebu indique «d'avoir déployé des centaines de jeunes dans le pays pour protéger la population des pressions et agressions exercées par le CNDD-FDD» (ICG 2005 : 12). Dans le même ordre d'idées, le président de ce même parti appelle la population à résister, par ses «flèches» aux intimidations «des fusils», des propos considérés par le CNDD-FDD comme un appel à la révolte (UE 2005 : 34). Les tensions ne se font pas seulement sentir entre les partis dits «hutu», mais aussi entre les partis dits «tutsi». De plus, des bruits de violences, provoquées par les FNL de connivence avec le FRODEBU circulent dans tout le pays (ICG 2005 : 13). D'après le rapport de l'Union européenne (UE) (2005 : 37), «[b]ien que démentie officiellement, la collaboration entre le Frodebu et le FNL a probablement davantage relevé d'un simple concours de circonstances, le Frodebu voulant à tout prix regagner le terrain perdu lors des communales». En effet, historiquement le CNDD-FDD et le Palipehutu-FNL sont deux mouvements rebelles armés concurrents, ce qui explique que «le Palipehutu-FNL a souvent appelé les populations des provinces qu'il contrôlait à voter contre les candidats CNDD-FDD et pour ceux présentés par le Frodebu» (ICG 2007 : 2).

Face à ce climat préoccupant, les autorités burundaises restent plutôt passives, renvoyant la responsabilité sur la CENI et aucune enquête officielle ne permet de connaître

¹⁴¹ Ces six partis sont le CNDD-FDD, le Frodebu, l'Uprona, le CNDD, le MRC et le Parena.

l'identité exacte des auteurs des différents actes de violence et de fraude. En effet, c'est le chef d'Etat major des FDN qui est intervenu pour exhorter la classe politique et les corps de sécurité au calme et à la lucidité (UE 2005 : 36). La CENI, quant à elle, sévèrement critiquée pour son apparente inertie face aux irrégularités de la campagne électorale, se caractérise ensuite par sa fermeté le jour du scrutin, dénonçant les irrégularités constatées sur-le-champ (UE 2005 : 53). Malgré le climat de tensions et d'irrégularités, qui d'ailleurs a diminué le taux de participation à 74%, par rapport à celui des communales qui était 80,6%, les observateurs s'accordent à dire que, dans l'ensemble, le scrutin est libre et honnête. Ce constat est pour une grande partie dû à la mobilisation efficace de toutes les forces de sécurité, des FDN et des troupes de l'ONUB pour sécuriser les lieux de vote.

Les résultats, confirmant une large victoire du CNDD-FDD, sont acceptés par tous les acteurs à l'exception du Parena et du CNDD de Nyangoma qui ont rejeté les résultats provisoires proclamés par la CENI en exigeant un nouveau comptage des voix dans tous les bureaux de vote. Les deux formations politiques estiment en effet avoir été victimes d'un vol de voix qui les aurait fortement défavorisées. Cette demande est rejetée par le président de la CENI (Cosome 2005c : 22-23). Les résultats des élections législatives donnent 59 sièges au CNDD-FDD, 25 au Frodebu, 10 à l'Uprona, 4 au CNDD et 2 au MRC. Le résultat n'étant pas conforme aux exigences constitutionnelles en matière de quota ethnique et de genre, la CENI est appelée à redresser les déséquilibres par la voie de la cooptation¹⁴², qui porte sur quatre Hutu et onze Tutsi, trois hommes et douze femmes, ainsi que trois représentants de la communauté twa. L'Assemblée nationale comporte ainsi 118 députés, 60% de Hutu et 40% de Tutsi, et environ 31% de femmes. Comme le dit Reyntjens (2006 : 17), «[a]lors que le CNDD-FDD obtient une majorité absolue de 54% des sièges, cela ne constitue pas un chèque en blanc. En effet, dans certains domaines importants, une majorité des deux tiers est nécessaire, et les révisions constitutionnelles requièrent une majorité des quatre cinquièmes. Le CNDD-FDD devra dès lors s'assurer d'un appui au-delà des clivages ethniques et politiques, exactement ce qu'envisage un arrangement consociatif».

¹⁴² L'article 129 du code électoral stipule que «l'Assemblée nationale compte au moins 100 députés à raison de 60% de Hutu et 40% de Tutsi, y compris un minimum de 30% de femmes (...). Au cas où les résultats du vote n'atteignent pas les pourcentages visés à l'alinéa précédent, la Commission électorale nationale indépendante procède au redressement des déséquilibres constatés en retenant sur les listes des partis politiques et indépendants ayant atteint 5% des suffrages exprimés un nombre égal de députés supplémentaires appartenant à l'ethnie ou au genre sous représenté nécessaire pour résorber les déséquilibres».

2.6.2.3. Les élections sénatoriales, présidentielle et collinaires

Les élections sénatoriales du 29 juillet confirment l'hégémonie du CNDD-FDD sur les institutions, chose normale les membres du Sénat étant élus par les conseillers communaux. Comme la constitution prévoit que le Sénat est composé d'autant de Hutu que de Tutsi, les membres du collège électoral émettent deux votes, l'un pour un candidat hutu, l'autre pour un Tutsi. Le CNDD-FDD remporte 30 des 34 sièges, le Frodebu trois et le CNDD un seul. Conformément à la constitution, neuf femmes sont cooptées par la CENI, de même que trois Twa. Les quatre anciens chefs de l'Etat sont sénateurs d'office (Reyntjens 2006 : 17).

Au niveau des élections présidentielles, la constitution stipule que le premier président de la période post-transition est élu par l'Assemblée nationale et le Sénat réunis en congrès, à la majorité des deux tiers des membres. Dès lors, l'élection présidentielle du 19 août est une formalité, puisque le CNDD-FDD contrôle près de 58% des 166 sièges du congrès et qu'il est le seul parti à proposer un candidat, en la personne de son président Pierre Nkurunziza¹⁴³. Celui-ci est élu au premier tour avec 94% des voix (Reyntjens 2006 : 18). Le 26 août Nkurunziza est investi président de la République et est remplacé par Hussein Radjabu au poste de secrétaire général du parti. La nomination d'un nouveau gouvernement intervient le 30 août 2005, terminant la période de transition politique et transformant radicalement le paysage politique. Cette nomination ne respecte pas entièrement les consignes de l'accord d'Arusha, celui-ci stipulant que les ministres nommés proviennent des partis ayant obtenu 5% des votes aux élections législatives¹⁴⁴. Dans le nouveau gouvernement, des partis n'ayant pas atteint le seuil de 5% comme le MRC, le Parena et le Mouvement socialiste panafricaniste-Inkizo obtiennent un ministère chacun. En outre, deux ministres n'ont pas d'affiliation politique officielle. Ainsi, le souci d'une discrimination positive des «petits» partis tutsi s'est imposé au détriment du Frodebu et de l'Uprona tandis que le CNDD-FDD a conservé tous ses portefeuilles. Cette

¹⁴³ Certains ont contesté l'élection de Pierre Nkurunziza au regard de l'article 97 de la constitution qui stipule, entre autres, que «le candidat aux élections présidentielles ne doit pas avoir été condamné pour crime ou délits de droit commun à une peine déterminée par la loi électorale». Comme Vandeginste (sous presse) le précise, «[e]n 1996, Nkurunziza avait été condamné à mort par la Chambre Criminelle de la Court d'Appel de Bujumbura par contumace. Cependant, une clause (dont on pourrait effectivement contester la conformité à la constitution) dans le code électoral stipule qu' '[a]ux fins des premières élections et en attendant les conclusions de la commission d'enquête judiciaire internationale sur le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité et de la Commission nationale pour la vérité et la réconciliation, les personnes ayant bénéficié de l'immunité provisoire continuent à jouir de leurs droits civils et politiques nonobstant les condamnations éventuelles prononcées' (article 8)».

¹⁴⁴ Selon l'article 129 de la constitution, «[l]es membres proviennent des différents partis politiques ayant réuni plus d'un vingtième des votes et qui le désirent. Ces partis ont droit à un pourcentage arrondi au chiffre inférieur du nombre total de Ministre au moins égal à celui des sièges qu'ils occupent à l'Assemblée nationale».

situation provoque des protestations du Frodebu et de l'Uprona, pourtant restées sans conséquences.

Les élections collinaires se tiennent le 23 septembre 2005. Dans ces élections 44.724 candidats indépendants se sont présentés pour 14.560 postes administratifs au niveau des collines. Les conseillers élus sont responsables pour la résolution des problèmes concrets au niveau des communautés locales, composées de 100 à 150 familles.

2.6.3. Les médias face au processus électoral

Dans la mémoire collective burundaise, les échéances électorales sont envisagées comme une source de violence. En 2005, les médias se trouvent confrontés à un défi important, celui de convaincre la population que les élections ne sont pas forcément une source de conflit et de peur. De plus, selon le président du CNC de l'époque, Jean-Pierre Manda, «[I]es médias jouent un rôle moteur dans l'information et la formation des citoyens et ils constituent, dans le cadre des élections pluralistes, un créneau incontournable pour porter à la connaissance des électeurs les candidats et leurs programmes politiques» (CNC 2004).

La responsabilité qui pèse sur les épaules des journalistes burundais, à la veille des élections, est donc grande. Le poids en est accentué par le souvenir du traumatisme des médias «de la haine» et de leur rôle dans les violences post-électorales en 1993¹⁴⁵. Mais le paysage médiatique burundais a, depuis lors, radicalement changé, et ses nouvelles caractéristiques constituent généralement des atouts face au rôle qu'ils sont appelés à jouer lors du processus électoral.

2.6.3.1. Un paysage médiatique réellement pluraliste

Un premier point fort du paysage médiatique burundais réside dans son réel pluralisme et à la grande différence de 1993, aucun parti ne dispose de son propre journal ou de sa radio. Nous avons vu qu'une dizaine de radios occupent les ondes en 2005, dont la plupart se veulent des organes d'information «neutres» et sans appartenance politique. Quant aux radios, deux sont des radios publiques, *Radio Burundi* et *Radio Nderagakura (Radio Scolaire)*¹⁴⁶. Du côté des radios privées, il s'agit des stations généralistes, comme *CCIB FM +*, *Radio Culture*, *Radio Bonesha*, *RPA*, *Radio Isanganiro* et *Radio*

¹⁴⁵ Pour une perspective comparative du rôle des médias dans les deux échéances électorales (1993 et 2005), cf. Palmans (2005a).

¹⁴⁶ *Radio Scolaire Nderagakura* a débuté comme un studio de production en 1975 au bureau d'éducation rurale, étant un département du ministère de l'Éducation nationale chargé d'élaborer les programmes pour l'enseignement primaire. *Radio Scolaire* est créée officiellement le 29 février 2000 avec l'appui du Conseil norvégien pour les réfugiés. Sa couverture est nationale car elle émet à travers les équipements de la RTNB.

Renaissance FM et de deux stations confessionnelles, *Radio Ivyizigiro* et *Radio Maria*. Cette bonne santé du secteur radiophonique tranche avec la pauvreté de la presse écrite qui ne compte que quelques titres réguliers : les journaux publics *Le Renouveau* et *Ubumwe*, le journal catholique *Ndongozi* et, enfin, deux hebdomadaires privés, *Arc-en-ciel* et *Umuntu-Lumière*. D'autres journaux privés comme *Le Cénacle*, *Umunywangi Infop*, *Nouvel Horizon*, *Le Pélican*, *Notre Terre* et *Tanganyika Infos* paraissent de manière aléatoire¹⁴⁷. L'unique chaîne de télévision publique (*RTNB*) ne couvre que 60% du territoire, diffuse 6 heures par jour en kirundi, français et swahili¹⁴⁸ et reste peu accessible à la majorité de la population. Seuls quelques citoyens peuvent accéder aux chaînes internationales comme *TV5* ou *CNN*. Quant aux programmes de la télévision, la plupart viennent de l'étranger et sont fournis par *Canal France international*, le PNUD, *TV5*, etc. Il existe également trois studios de production privés, ainsi que cinq agences de presse. Au cours des dernières années, une dizaine de sites internet se sont développés, principalement à l'extérieur du pays, diffusant des informations, parfois tendancieuses et même extrémistes.

L'existence de ce pluralisme, dominé par les organes de diffusion indépendants qui semblent mieux adaptés au contexte socioéconomique du Burundi et dont les principaux acteurs s'engagent explicitement dans des démarches professionnelles centrées sur la réconciliation et la participation des auditeurs, constitue un facteur très encourageant. En outre, le pluralisme n'est pas une réalité seulement en termes de multiplicité d'initiatives dans le champ médiatique, mais également en termes de diversité des contenus au sein d'un même média. Dans la perspective des élections, il s'agit des émissions telles que «Ntorere kazoza» («Je choisis l'avenir») de *Studio Ijambo*, consacrée à tout ce qui a trait aux élections et ouverte à l'ensemble des acteurs politiques. Nous pouvons encore citer les magazines comme «Express» et «Amasanganzira» («Le Carrefour des idées»), qui traitent de l'actualité politique, économique et sociale et se focalisent particulièrement sur le processus de paix. «Isanganiro ry'urwaruka» («Point de rencontre des jeunes») est une émission où l'on donne la parole aux jeunes sur les sujets d'actualité et qui tente de prévenir les stratégies de manipulation de la jeunesse burundaise par la classe politique. Ces émissions sont principalement diffusées par *Radio Isanganiro* mais également par *Radio Burundi* et quelques autres stations privées. *Radio Isanganiro* diffuse une émission en français et en kirundi, «Mosaïque» et «Kunama» («Sur l'esplanade»), où acteurs politiques et membres de la société civile débattent des sujets qui dominent l'actualité comme donc les élections. Quant à *Radio Bonesha*, *RPA* et *Radio Burundi*, elles réalisent

¹⁴⁷ Ces journaux ne font pas partie de notre corpus car ne paraissant que de façon sporadique pendant la période électorale.

¹⁴⁸ Sous le gouvernement du CNDD-FDD, l'anglais s'est ajouté à la télévision.

chaque week-end des émissions de débats politiques similaires. Il s'agit respectivement de «Tribune Bonesha», d'«A visage découvert» et d'«Info+».

2.6.3.2. Une prise de conscience des lacunes en matière de moyens financiers et de formation

S'ils partent avec d'indéniables atouts, par rapport à la situation qui prévaut en 1993, les médias burundais restent confrontés, en 2005, à des difficultés importantes. En particulier, la faiblesse des moyens financiers disponibles demeure une préoccupation centrale. Promouvoir un journalisme de qualité, se rendre régulièrement sur le terrain pour collecter l'information ou donner la parole aux populations et produire des émissions diversifiées génèrent des coûts importants pour des médias qui évoluent dans un contexte économique défavorable. La plupart des radios privées sont fortement dépendantes de l'appui d'ONG internationales qui mettent à leur disposition les moyens d'assurer un accès à des sources diversifiées d'information et des salaires minimum pour garantir l'intégrité des professionnels. Cette dépendance financière évoque la nécessité pour les radios de diversifier leurs sources de revenus afin de garantir leur totale liberté éditoriale. Le défi est tout aussi important pour *Radio Burundi* qui doit s'assurer une certaine indépendance économique vis-à-vis de l'Etat. Un deuxième défi réside bien sûr dans les velléités de contrôle de l'Etat qui peuvent resurgir dans des périodes tendues comme celle des élections.

Une autre difficulté reste le faible degré de formation et l'inexpérience de nombreux jeunes journalistes, dans un pays où la principale filière de formation au journalisme a fermé ses portes en 1991. Même si deux universités privées¹⁴⁹ proposent aujourd'hui des filières de communication, elles restent peu outillées pour assurer pleinement et efficacement la formation en la matière de communication, ce qui fait que les lauréats de ces universités disposent plutôt des connaissances théoriques que pratiques du fonctionnement de la profession journalistique. Pour pallier cette carence et rappeler aux journalistes leurs devoirs et leurs responsabilités, de nombreuses initiatives ponctuelles voient le jour. Des ateliers sont initiés par le CNC sur l'attitude à adopter pendant la période préélectorale et la couverture médiatique des élections¹⁵⁰. L'organisation SFCG et la Maison de la presse, avec l'appui de l'Unesco, se sont également lancées dans le domaine des formations aux journalistes¹⁵¹. Les efforts de préparation des médias sont donc réels mais il est difficile de mesurer leur impact sur le travail quotidien des

¹⁴⁹ Il s'agit de l'Université Lumière et de l'Université du Lac Tanganyika, les deux créées en 2002.

¹⁵⁰ Le CNC organise un atelier national sur la régulation des médias en période électorale (du 23 au 25 août 2004).

¹⁵¹ En février 2005, une formation est donnée par SFCG à 100 journalistes, pour leur apprendre des techniques de couverture des élections. En mai 2005, l'Unesco finance une formation sur la couverture médiatique des élections. 120 journalistes sont formés pendant une semaine à la Maison de la presse.

journalistes car le problème de la carence de formation professionnelle ne peut pas se résoudre uniquement par des séminaires ponctuels. Il faut d'ailleurs souligner les effets pervers de certaines initiatives qui contribuent à déstructurer le paysage des médias locaux. Ainsi, pour faire fonctionner son studio, l'ONUB a recruté les meilleures ressources humaines des radios locales (cf. infra 2.6.3.7).

Conscient de ces difficultés, le gouvernement met en place, en juillet 2004, un plan d'urgence «médias-élections» (Gouvernement du Burundi 2004b), partant du constat que les médias publics et privés ne disposent pas de suffisamment de ressources humaines, matérielles et financières pour assurer une bonne couverture des élections. Ce plan d'urgence, proposant une série d'activités prioritaires ciblées, est soumis aux bailleurs de fonds afin d'obtenir les financements nécessaires pour préparer les médias à jouer pleinement leur rôle dans le processus électoral. Même si ce plan n'est pas suivi en tant que tel, plusieurs bailleurs se sont engagés à soutenir la couverture médiatique des élections.

2.6.3.3. Une réglementation appropriée

Avec l'expérience traumatisante de 1993 à l'esprit lorsque les journalistes ne sont pas préparés et versent dans les dérapages dont nous connaissons les conséquences, dans les mois qui précèdent les élections de 2005, plusieurs initiatives sont prises pour responsabiliser les journalistes. Parmi celles-ci citons l'élaboration de textes pour réguler le comportement des partis politiques et des médias pendant la période électorale. Le code électoral stipule d'ailleurs que le CNC doit garantir l'égalité d'accès aux médias d'Etat pour les candidats et les partis politiques (article 31).

Ainsi, en partenariat avec les partis politiques, la société civile et les médias, le CNC organise un atelier national sur la régulation des médias en période électorale¹⁵², à l'issue duquel les partis politiques et les médias publics et privés s'accordent sur un code de bonne conduite au cours des échéances électorales et sur un cahier des charges (CNC 2004a). Ce «code de conduite en période électorale des partis politiques, des médias et de l'administration» (code de conduite 2005), signé le 18 février 2005 par les partis politiques et les médias à l'exception de la *RPA*, *Net Press* et *Aginfo*, dit dans son article 22 que les médias se tiennent à «s'interdire de rapporter les discours et programmes politiques favorisant le mensonge, l'achat des consciences, les incitations à la fraude électorale ainsi que tout comportement tendant à abuser l'électorat ». L'article 23 impose aux médias de «réserver un traitement égalitaire et équilibré aux partis politiques. Les journalistes s'interdisent tout commentaire partisan ou malveillant à l'égard des partis politiques et de leurs programmes et tout dénigrement des partis politiques ou des

¹⁵² Cet atelier a été organisé du 23 au 25 août 2004.

candidats». En vertu de l'article 24, les médias doivent «s'engager à bannir toute forme de discrimination. Durant la campagne électorale, les journalistes garantissent l'accès juste et équitable à leurs organes d'expression et un traitement impartial des différents acteurs politiques».

Concernant les instructions en matière d'accès aux médias pendant la campagne électorale, le CNC, en concertation avec les médias et les partis politiques, élabore trois décisions inspirées des principes de pluralisme et d'équilibre de l'information. Ces décisions n'ont pas la valeur de loi mais constituent des lignes directrices pour les médias publics aussi bien que privés. La première décision (CNC 2005h) fixe les conditions de l'égal accès des partis politiques et des candidats indépendants aux médias pendant la campagne électorale. L'article 6 de cette décision fixe le temps d'antenne à 5 minutes par intervention et par parti politique ou liste de candidats indépendants, temps qui peut également être occupé par la diffusion de spots préenregistrés par les partis eux-mêmes (article 7). Pour ce qui est de l'espace rédactionnel de la presse écrite, tout parti ou candidat indépendant bénéficie d'une publication occupant au maximum une page, pourvu que les écrits soient déposés au plus tard le septième jour après le début de la campagne électorale (article 20). La deuxième décision (CNC 2005i) fixe les modalités d'organisation des tranches spéciales réservées aux messages de propagande. Pour ce qui est de l'intervention des partis politiques ou coalitions de partis et des candidats indépendants dans les radios et à la télévision, il est dit dans l'article 9 qu'ils disposent d'au moins d'une tranche spéciale de 5 minutes à la radio et à la télévision pour transmettre leur message. L'article 28 dit que la publication des messages écrits se fait dans *Le Renouveau* et «ces textes sont publiés sans commentaire et avec les mêmes caractères». L'article 29 précise que la publication n'excède pas une page. La troisième décision (CNC 2005j) porte sur l'actualité, liée ou non aux élections et confirme le respect des règles de neutralité, d'objectivité, d'impartialité et d'équilibre, aussi bien pour les médias publics que pour les médias privés. Elle établit que la couverture par les médias des meetings et manifestations organisées par les candidats est gratuite et équitable et que les partis politiques ou candidats indépendants doivent communiquer aux médias le programme de leurs manifestations dès l'ouverture de la campagne. Passé ce délai, les médias ne sont pas tenus responsables de la non couverture de ces activités. Ainsi, l'article 6 dit : «Les médias audiovisuels et la presse écrite veillent à ce que chaque parti politique, coalition de partis et chaque candidat indépendant prenant part au scrutin bénéficie d'un traitement équitable». L'article 10 stipule que «dans le cadre de la couverture de l'actualité liée aux élections, les médias veillent au respect des règles de neutralité, d'objectivité, d'impartialité et d'équilibre». Selon l'article 19, «pendant la campagne électorale, les émissions de débats contradictoires sont autorisées sur les radios privées. Ces émissions ne sont pas diffusées en direct. Les rédactions doivent être

attentives au choix de leurs invités en ce qui concerne les magazines ou les émissions spéciales afin que soit respecté le principe d'équilibre. En tout état de cause aucun parti politique, coalition de partis ou candidat indépendant ne peut bénéficier de plus de trois invitations dans des émissions spéciales ou de débats sur la même chaîne».

Les «règles de conduite des journalistes de la *RTNB* en période électorale» (*RTNB* 2005), dit en son article 1 qu'il faut «garantir l'égal accès des partis politiques à nos antennes : aucun reportage des activités d'un parti politique ne doit dépasser trois (3) minutes». L'article 4 stipule que «les commentaires partisans ou malveillants à l'égard des partis politiques ou de leurs programmes, ainsi que le dénigrement des partis politiques ou de leurs candidats sont bannis des antennes de la *RTNB*».

2.6.3.4. Un dispositif de suivi

Afin de veiller au respect de ces différents règlements et donc au contenu des médias en général, le CNC s'est doté, grâce à l'appui de l'IPP, d'un service d'écoute, d'observation et d'analyse des médias¹⁵³. Ce centre de monitoring est créé en septembre 2004 au sein du CNC pour assurer l'observation systématique de la teneur des propos et discours émis par les médias, pour prévenir toute dérive et pour accompagner les acteurs du champ médiatique dans leur mission. Afin de lui permettre de jouer son rôle de supervision durant les échéances électorales, l'IPP mène, grâce à des fonds de la coopération suisse, un programme de renforcement et d'encadrement méthodologique¹⁵⁴ et d'équipement du CNC.

Depuis sa création, le centre de monitoring produit des rapports hebdomadaires d'analyse de contenu afin de contrôler l'équilibre dans le traitement des informations. Pour faire ce travail, le CNC compte sur un personnel de quatre personnes qui écoutent les stations radios à partir des postes récepteurs sans pour autant pouvoir enregistrer systématiquement les émissions analysées, faute de cassettes audio. Les médias suivis sont *Radio Burundi*, *RPA*, *Radio Bonesha* et *Radio Isanganiro* et plus tard *Radio Renaissance FM* s'est ajoutée. La préoccupation majeure de l'équipe est donc de vérifier si les médias respectent les principes de pluralisme, d'équilibre de l'information et d'égal accès aux médias. Cela n'exclut pas l'observation et l'analyse d'autres variables en l'occurrence les contenus des programmes des médias de façon globale et le respect des

¹⁵³ Depuis mai 2004, avec l'appui de la coopération suisse (Direction du développement et de la coopération - DDC) et des Pays-Bas (Cordaid), l'IPP établit un programme d'appui au CNC en partenariat avec le Conseil supérieur de la communication (CSC) du Burkina Faso. Dans ce cadre, le centre de monitoring est mis en place (IPP 2005 : 63). IPP prend en charge la fourniture de l'équipement de démarrage et prend également en charge les salaires du personnel du monitoring. Cet appui prend fin en décembre 2007.

¹⁵⁴ Cette mission est exécutée du 25 juin au 9 juillet 2005 par Luc-Adolphe Tiao, président du CSC du Burkina Faso.

grilles (horaires) mises à la disposition du CNC. En outre, elle observe les différentes rubriques des intervenants ainsi que le temps d'antenne et le temps de parole dont ces intervenants bénéficient. Le CNC utilise donc à la fois une approche qualitative et quantitative. Cependant, les insuffisances d'équipement et de personnel font que l'étude quantitative reste limitée. En outre, l'équipe composée de quatre lauréats de l'université du Burundi ne dispose pas forcément des connaissances nécessaires pour faire ce genre de monitoring.

2.6.3.5. Des initiatives d'autorégulation¹⁵⁵

A côté de cet encadrement institutionnel, les professionnels des médias et des représentants de la société civile créent en avril 2004 un Observatoire de la presse burundaise (OPB), organe d'autorégulation ; ce qui est signe du niveau de maturité atteinte par les journalistes¹⁵⁶. Cette instance d'autorégulation a pour objectif de faire respecter le code de déontologie et de mieux responsabiliser les journalistes mais aussi de mieux défendre la liberté de la presse (Gouvernement du Burundi 2004a : 66). Composé de douze membres¹⁵⁷, l'OPB reçoit les plaintes des auditeurs, téléspectateurs et lecteurs, et peut éventuellement prononcer des sanctions morales contre le professionnel qui aurait enfreint les règles d'éthique et de déontologie. Formulés dans des communiqués transmis à tous les médias, les rappels à l'ordre de l'OPB n'ont aucune valeur contraignante, mais il est souhaité que les associations professionnelles se sentent solidaires de son travail. Ainsi, un journaliste qui s'écarte des normes professionnelles et jugé par un «tribunal des pairs» se verra désavoué par toute la profession. Une grille de lecture et d'écoute de onze

¹⁵⁵ Les informations concernant ces initiatives proviennent de nos propres observations et entretiens avec les acteurs des instances en question. Il s'agit, entre autres, d'Innocent Nsabimana, superviseur du centre de monitoring de l'OMAC (2005, 2006), Oscar Bahizi, agent du même centre de monitoring (2005, 2006), Cyprien Ndikumana, représentant de l'IPP au Burundi (2005, 2007), Emmanuel Bizimana, secrétaire permanent du CNC (2005, 2006), Emmanuel Muyehe, président de l'OPB (2005, 2006).

¹⁵⁶ Cette initiative répond à un besoin qui est formulé à plusieurs reprises comme lors des états généraux de la communication. Parmi les recommandations figure le besoin de «créer un observatoire national de l'éthique, de la déontologie et de la liberté de la presse composé exclusivement de professionnels des médias» (ministère de la Communication 2001 : 13). Ainsi, au mois d'août 2003, la Maison de la presse organise un atelier sur «l'éthique et la déontologie dans les médias» lors duquel la création de l'OPB est décidée. Les statuts de cette instance d'autorégulation sont adoptés le 8 avril 2004 par les journalistes et les patrons de presse.

¹⁵⁷ Deux représentants des patrons de presse, deux représentants des journalistes des radiodiffusions, deux représentants des journalistes de l'audiovisuel, deux représentants des agences de presse, deux pour les journaux de la presse écrite et deux représentants de la société civile. Ces membres élisent en leur sein un bureau composé d'un président et d'un secrétaire général ; la fonction de président ne peut être exercée que par un professionnel des médias. Le premier président est Abbé Emmanuel Muyehe, le vice-président Innocent Muhozi, le secrétaire général David Hicuburundi et la trésorière Jeannine Nahigombeye. En juillet 2005, Abbé Emmanuel Muyehe est élu vice-président du CNC, ce qui est incompatible avec sa position en tant que président de l'OPB et c'est David Hicuburundi qui devient, le 11 février 2006, le nouveau président de l'OPB.

points¹⁵⁸ est élaborée sur base du code de la déontologie et distribuée auprès de tous les organes de presse.

Pour ce qui est du monitoring des contenus médiatiques, l'OPB signe un protocole de collaboration avec le centre de monitoring de l'Organisations des médias d'Afrique Centrale (OMAC)¹⁵⁹, présentés ci-dessous, car ne disposant pas de matériel, ni de personnel pour suivre le contenu des médias. L'OPB, quant à lui, a bénéficié depuis 2004 d'un financement d'IPP de 10 000 euros qui lui a permis de recruter un secrétaire exécutif et de s'équiper en ordinateur, en mobilier, fax, téléphone et photocopieuse.

A côté des ces centres de monitoring des instances de régulation (CNC) et d'autorégulation (OPB), l'OMAC crée, en juin 2005, grâce à l'appui financier de PADCO (USAid/OTI)¹⁶⁰, le Centre de monitoring des médias de l'OMAC (Momo) pour observer le comportement des médias et rectifier les dérapages. Ce centre de monitoring a pour objectif d'apporter son appui au respect de la déontologie journalistique et de l'éthique professionnelle. Il fait un travail qualitatif¹⁶¹ : il ne calcule pas le temps de parole ou d'antenne mais il étudie les nouvelles pour voir s'il n'y a pas de violations des lois. Il observe les bulletins d'information de six radios¹⁶² et de la télévision nationale, tout comme le contenu des journaux locaux¹⁶³ et des articles des agences de presse¹⁶⁴. Les

¹⁵⁸ Les onze points de la grille de lecture et d'écoute : «1. Déséquilibre dans le traitement de l'information ; 2. Mauvais traitement de l'information ; 3. Non-séparation des faits et des commentaires, confusion entre l'information et la publicité ; 4. Exagération des faits, sensationnalisme à outrance ; 5. Recours à des méthodes déloyales pour accéder à l'information ; 6. Incitation à la haine, à la révolte ou à la violence, apologie du crime ; 7. Incitation à la division ethnique, régionale, religieuse, politique ; 8. Atteinte à la réputation ou à la dignité, diffamation, calomnies, injures ; 9. Atteinte aux bonnes mœurs ; 10. Atteinte à l'esprit de la confraternité ; 11. Plagiat».

¹⁵⁹ L'OMAC est une association régionale de professionnels des médias de toute la région (neuf pays) qui voit le jour en 2002 et qui a son siège à Bujumbura. Le but de cette organisation est de défendre et promouvoir la liberté de la presse et ceci à travers la mise en place d'un réseau sous-régional d'alerte. En outre, elle vise au développement économique et technique des entreprises de presse, au renforcement des capacités des organisations professionnelles des médias et à l'encouragement de la solidarité nationale, régionale et internationale entre les organisations et les professionnels des médias (IPP 2007e : 120).

¹⁶⁰ PADCO (Planning and Development Collaborative International) est une agence internationale de consultance en développement et dans ce cas l'agence d'exécution de l'USAid/OTI (United States Agency for International Development/Office of Transition Initiatives) avec la mission d'accompagner le processus de transition et le déroulement pacifique des élections. USAid est la principale agence de coopération au développement des Etats-Unis. L'OTI est l'agence de développement du gouvernement américain active lors des périodes de transitions et dans ce cas la période de transition au Burundi. Ce bureau est ouvert en 2004 et ferme fin mars 2006. Pour ce qui est du financement, l'IPP, l'Unesco, l'Agence de la francophonie et le PNUD ont financé le centre après le retrait de l'USAid/OTI, fin mars 2006 (Bolap 2006).

¹⁶¹ A partir de l'année 2006, ce centre produit des rapports mensuels contenant également des données quantitatives, entre autres, sur la part des thématiques traitées et de la localité des informations fournies par les différents médias analysés.

¹⁶² *Radio Burundi, RPA, CCIB FM+, Bonesha, Isanganiro et Renaissance FM.*

¹⁶³ *Le Renouveau, Umuntu-Lumière et Arc-en-ciel.*

¹⁶⁴ *Azania, ABP, Net Press et Zoom net.*

émissions sont enregistrées et conservées sur DVD et CD. Les critères qui guident le monitoring sont tirés de la grille de lecture et d'écoute de l'OPB. Au début de son existence et donc pendant la période électorale, le centre compte sur un personnel composé de sept personnes dont un superviseur et six agents de monitoring¹⁶⁵. Le centre produit des rapports mensuels détaillés sur les contenus des médias analysés et donne quotidiennement un aperçu du contenu de la presse, envoyé aux abonnés. Ces rapports mensuels contiennent aussi des recommandations en cas de problèmes observés. Le centre de monitoring de l'OMAC n'a pas de pouvoir de sanction comme le CNC. Le CNC, ne disposant pas des mêmes infrastructures et capacités, peut se baser sur les rapports fournis par le centre de monitoring de l'OMAC. Ainsi, toutes les instances de monitoring (CNC, OPB, OMAC, ONUB) donnent la priorité à une analyse qualitative pour veiller sur le ton du discours des médias.

2.6.3.6. L'organisation de la profession

A côté des instances de régulation et d'autorégulation, d'autres structures professionnelles se sont développées au cours de ces dernières années. Il s'agit de l'ABJ (cf. supra 2.4.3.2), jadis constituée essentiellement de journalistes des médias publics, qui veut être représentative de l'ensemble de la profession, y compris des jeunes journalistes du secteur privé. En 2004, le code de déontologie et d'éthique de 1997 est mis à jour. La principale innovation du nouveau code de déontologie de la presse au Burundi est qu'il renferme non seulement les devoirs des journalistes, comme dans ceux de 1993 et 1997, mais également les droits (Gouvernement du Burundi 2004a : 66)¹⁶⁶.

Au fil des années, la Maison de la presse (cf. supra 2.4.4.3) s'est affirmée et a créé un centre de documentation et de formation des journalistes, mettant à leur disposition une bibliothèque, un cybercentre et du matériel d'impression rudimentaire. Ouverte à l'ensemble des professionnels, elle est devenue le siège de nombreux ateliers de sensibilisation et de spécialisation des journalistes, palliant l'absence d'une véritable école de journalisme à Bujumbura. Depuis 2004, l'Unesco, qui jusque là finance le fonctionnement de la Maison et prend en charge le salaire du directeur, cesse cet appui

¹⁶⁵ Cette équipe a bénéficié d'une formation du président du CSC du Burkina Faso.

¹⁶⁶ Avec l'appui de l'IPP, les professionnels des médias ont pu réactualiser le code de déontologie. Le nouveau code de déontologie de la presse au Burundi, adopté le 27 février 2004, fait ressortir clairement les devoirs des journalistes «relatifs aux matières délicates comme l'incitation à la haine, le sensationnalisme, la séparation des faits des commentaires, l'incompatibilité de la fonction de journaliste et celle d'attaché de presse, le secret professionnel, la protection des sources confidentielles, la solidarité éditoriale, la séparation des métiers d'information de ceux de la publicité» (IPP 2004). La principale innovation de ce code est qu'il renferme pour la première fois les droits des journalistes. «Il énonce notamment le droit du journaliste au libre accès aux sources, à l'obligation d'être consulté avant la prise de décision importante affectant la vie de l'entreprise de presse, à la clause de conscience qui ouvrirait la prétention à une indemnisation similaire à celle accordée en cas de licenciement abusif, à la sécurité du journaliste et de son matériel ainsi que le droit à un contrat de travail lui assurant une sécurité matérielle et morale» (IPP 2004).

mais donne son soutien sous forme d'assistance dans l'organisation des formations des journalistes sur des sujets tels que le renforcement des capacités, la collection des informations¹⁶⁷, les genres journalistiques et dans la période électorale sur la couverture médiatique des élections. Pour cette dernière formation, 120 journalistes sont formés pendant une semaine en mai 2005.

Etant donné qu'il n'existe pas de structure spécifique pour appuyer les radios, en 2003 l'Association des radiodiffuseurs (ABR) voit le jour pour appuyer les radios¹⁶⁸.

Toujours dans la perspective de promouvoir un journalisme de qualité, d'autres organisations ont vu le jour, comme, en 2002¹⁶⁹, le Centre d'alerte et de prévention des conflits (Cenap), qui organise une «veille» sur toutes les formes de discours public (harangues des hommes politiques, communiqués de la société civile et, bien sûr, propos diffusés par les médias). Il s'agit d'identifier tous les éléments discursifs susceptibles de contribuer au développement des antagonismes, de la violence, voire des sources potentielles de conflits. Animé par des représentants de la société civile, le Cenap produit des rapports mensuels reflétant la tonalité des discours publics et les éventuels excès (Ndayiziga 2006). Dans la perspective des élections, ces rapports contiennent des analyses du contexte pré- et post-électoral afin de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux, des éventuels dangers et des perspectives d'avenir liés aux échéances électorales¹⁷⁰.

2.6.3.7. La communauté internationale attentive aux médias : Radio ONUB et le centre de monitoring de l'ONUB¹⁷¹

Dans la perspective des élections, l'ONUB installe en juin 2004 un studio de production (*Radio ONUB*) qui met à disposition des radios locales, d'abord de manière hebdomadaire, puis quotidienne dès décembre 2004, des programmes d'information sur

¹⁶⁷ En guise d'exemple, le 22 octobre 2002, 22 journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision jouissent d'une session de formation sur les techniques de collecte et de traitement de l'information. Du 29 au 31 août 2004, la Maison de la presse organise un atelier de réflexion de journalistes sur le thème «Médias et transition démocratique : éthique et responsabilité sociale».

¹⁶⁸ L'ABR est une ASBL créée en novembre 2002 et autorisée à fonctionner le 9 octobre 2003. Tous les directeurs des radios se trouvent dans le comité exécutif et virtuellement, tous les autres journalistes des radios sont membres, sauf des radios confessionnelles.

¹⁶⁹ La création du Cenap remonte au mois d'avril 2002 lors d'un séminaire organisé par l'IPP à Nairobi, séminaire qui réunissait journalistes et société civile du Rwanda, de la RDC et du Burundi sur le thème «Médias et construction de la Paix dans la région des Grands Lacs» (IPP 2003b).

¹⁷⁰ Exemples de rapports : «Prolifération des rumeurs à l'approche des élections» (Cenap 2005) et «Pour une préparation plus apaisée des élections» (Cenap 2004).

¹⁷¹ Ces informations proviennent des entretiens avec le personnel de l'ONUB comme Isabelle Abric (2005), responsable de la communication, Jean-Jacques Simon (2005), directeur de *Radio ONUB* et Emmanuel Nsabimana (2005), journaliste à *Radio ONUB*.

le déroulement de la transition politique et des échéances électorales, et sur les mécanismes de l'intervention des Nations unies.

Radio ONUB emploie une majorité de journalistes burundais, bénéficiant de conditions financières¹⁷², de travail et de formation plus favorables par rapport aux radios locales. Comme nous l'avons mentionné, ce recrutement déstabilise les radios locales, provoquant le départ de leurs meilleurs journalistes¹⁷³. En même temps, l'ONUB stabilise financièrement ces radios car elle leur paie 100 dollars US pour la diffusion d'une heure d'émission, ce qui signifie 4000 dollars US par mois pour *Radio Bonesha*, *Isanganiro*, et *Renaissance FM*. La *RPA* n'émet plus les émissions de *Radio ONUB* depuis le 30 février suite à des disputes au niveau du respect de l'horaire¹⁷⁴.

En avril 2005, la section vidéo voit le jour. Elle travaille en partenariat avec la télévision publique sur laquelle elle diffuse gratuitement un magazine hebdomadaire de 13 minutes. Jusqu'à peu après les élections de 2005, le studio traite surtout d'information politique, Par après, la ligne éditoriale change et *Radio ONUB* essaie de prendre des couleurs plus «onusiennes», refusant de se frotter aux sujets politiques, vu le climat de tension entre les médias et le gouvernement (cf. infra 2.7.2.2). Les bulletins quotidiens traitent alors de l'actualité de l'ONU, des ONG et de la société civile et des informations locales dans la mesure où il s'agit de grande actualité non politique.

L'ONUB crée également un centre de monitoring qui suit le contenu des médias locaux au jour le jour mais les rapports restent limités à l'usage interne des différentes sections au sein de l'ONUB. La mission d'observation de l'Union européenne dispose également d'un service spécial d'observation du discours des médias. Force est de constater que ces

¹⁷² Le salaire des journalistes à l'ONUB (environ 1000 dollars US/mois) est jusqu'à dix fois plus élevé que le salaire dans les radios locales.

¹⁷³ Cinquante personnes travaillent en plein temps pour le service de communication, dont quinze dans les provinces. Il y a quinze journalistes à la radio de façon permanente et pendant la période électorale encore quinze sont recrutés. En ce qui concerne *Radio Bonesha*, huit journalistes sont partis à l'ONUB, de *Radio Isanganiro* trois sont partis, de la *RPA* deux et finalement en ce qui concerne *Radio Burundi*, il est dit que les meilleurs journalistes sont partis (techniciens radio, preneur de son, journalistes TV, journalistes radio).

¹⁷⁴ *Radio ONUB* diffuse pendant la semaine des bulletins de nouvelles de 30 minutes le matin et à midi à travers *Radio Burundi*, *Radio Bonesha*, *Radio Renaissance FM* et *Radio Isanganiro*, le soir à travers *Isanganiro*, *Bonesha* et *Renaissance FM* et le samedi elle diffuse son émission «Dialogue» à travers *Bonesha* et *Isanganiro* et le dimanche à travers *Bonesha*, la *RTNB* et *Renaissance FM*. Le montant payé, aux radios privées, par l'ONUB pour la diffusion de chaque émission est de 100 dollars US de l'heure. L'ONUB ne paie pas à la *RTNB* car c'est un service d'Etat et c'est l'Etat qui invite l'ONUB à venir au Burundi. Au début l'ONUB diffusait également à travers la *RPA* mais après le référendum, les productions diffusées par la *RPA* ont été confiées à *Radio Isanganiro* et ceci en raison des disputes concernant le respect des horaires. Selon André-Palice Ndimurukundo (2005), journaliste de la *RPA*, une émission de l'ONUB n'a une fois pas été diffusée à temps, ce qui fait que l'ONUB lui reproche de ne pas respecter le contrat. Par la suite, la *RPA* refuse de diffuser les émissions de l'ONUB car ce dernier voulant imposer les heures.

différentes initiatives d'observation et de monitoring des médias, tant de la part des organisations locales qu'internationales restent dispersées, sans véritables efforts de coordination.

2.6.4. Evaluation de la couverture médiatique des élections

Le travail des médias burundais tout au long du processus électoral de 2005 est caractérisé par le professionnalisme, la solidarité professionnelle et l'indépendance vis-à-vis des acteurs politiques. Les engagements essentiels prévus par le code de déontologie de la presse et par le code de conduite en période électorale sont, en général, bien suivis.

2.6.4.1. Une solidarité hors du commun : la Synergie des médias

Durant ces élections, une dizaine de médias burundais font le choix de tenter une expérience unique et originale : la création de la Synergie des médias, un réseau national, réunissant les médias publics et privés pour couvrir les élections. L'idée derrière la Synergie est d'assurer la couverture la plus large et la plus impartiale possible du processus électoral. Trois principes permettent le fonctionnement de cette structure, notamment l'acceptation d'un code de bonne conduite pour les médias pendant la période électorale, l'accord de collaboration de plusieurs radios pendant la campagne électorale et la création d'un réseau de correspondants provenant de divers médias pour assurer la couverture nationale lors des jours des scrutins et du dépouillement. Dans la pratique les journalistes sont invités à adopter un comportement irréprochable basé sur le respect des principes d'éthique et de déontologie. L'organisation concrète se focalise sur la couverture de l'état des lieux à la veille des scrutins, le déroulement du scrutin et les résultats provisoires et l'ambiance qui règne au sein de la population (Rapport d'évaluation 2006 : 7-8).

Toutes les radios, à l'exception de la *RPA*, et quelques agences de presse se sont unies afin d'offrir une couverture maximale du référendum et des élections communales, sénatoriales, législatives, présidentielles et collinaires et ainsi de contrôler le processus pour décourager la fraude éventuelle des partis politiques. Cette initiative résout le problème des moyens matériels et du personnel car en travaillant ensemble une couverture nationale est possible ce qui n'aurait pas été le cas si les radios avaient travaillé séparément, étant donné que les radios ne disposent que de peu de moyens, de personnel et de véhicules pour se déplacer à l'intérieur du pays. L'idée de cette initiative est venue de SFCG, qui a d'ailleurs mené ce projet, et le financement provient de différents bailleurs tels que la coopération suisse, le principal bailleur, SFCG, PADCO (USAid/OTI), la coopération française, Unesco, ASBL Kabondo, la CENI et des sponsors comme la Brarudi (brasserie burundaise), etc.

Pour ce qui est de l'organisation pratique, il y a une rédaction centrale, basée à *Studio Ijambo*, qui récolte les informations des correspondants sur le terrain et qui diffuse les mêmes informations à travers toutes les radios participantes. Ainsi les auditeurs peuvent suivre en temps réel ce qui se passe partout dans le pays et sont assurés que les élections sont suivies de près et que les cas de fraude sont rapportés. Concrètement, pendant le référendum, sept médias, notamment les radios *Bonesha*, *Isanganiro*, *Culture*, *Scolaire* (*Nderagakura*), *Renaissance FM* et l'*ABP* et *Studio Ijambo*, et 65 journalistes participent dans la Synergie. 16 éditions sont produites (8 en français et 8 en kirundi). Il est à noter que *Radio Burundi* n'a pas participé dans la Synergie couvrant le référendum mais qu'elle a fait fusionner la première et la deuxième chaîne et ses animateurs et ses journalistes, ce qui a également constitué une expérience exceptionnelle. Cependant, sous l'impulsion de l'ASBL Kabondo, *Radio Burundi* a rejoint la Synergie lors des autres scrutins et grâce à son effectif plus nombreux que ceux des radios privées, elle a occupé une place prépondérante dans la couverture médiatique avec des gains qualitatifs importants au contact des collègues des radios privées, rompus à des méthodes de travail plus efficaces (Bastin 2006). Ainsi, pendant les élections communales du 3 juin 2005, 100 journalistes se mettent en synergie. Ils proviennent des radios *Bonesha*, *Isanganiro*, *Culture*, *Scolaire* (*Nderagakura*), *Renaissance FM*, *Radio Burundi*, *CCIB FM+*, *Ivyizigiro*, ainsi que de l'*ABP*, de *Studio Ijambo* et de *Studio Tubane*. De plus, *Radio Maendeleo* et le *Centre Lokole* à Bukavu en RDC ont également détaché deux journalistes pour participer à la Synergie et de faire des reportages pour leurs stations. Pendant quatre jours (du 2 au 5 juin), il y a un journaliste dans presque chaque commune. La rédaction centrale est composée de 23 journalistes, sortant des différents médias. Elle a produit 24 éditions spéciales conjointes de 25 minutes chacune (12 en français et 12 en kirundi) et diffusées simultanément sur huit stations locales. Pour la Synergie des médias des élections législatives, les mêmes médias participent que ceux des élections communales et la rédaction centrale est composée d'une trentaine de journalistes subdivisés en deux groupes, ceux qui reçoivent les correspondances et ceux qui s'occupent du montage. Les autres sont les présentateurs. Quant aux correspondants, il s'agit d'une centaine de journalistes répartis sur tout le territoire et qui collectent l'information. Il s'agit de deux catégories, ceux qui sont envoyés en communes et ceux qui sont affectés aux chefs lieux des provinces et qui jouent le rôle de bureaux centraux. La Synergie produit 26 éditions sur les élections législatives. Pour ce qui est des élections sénatoriales, la Synergie est réduite. Il s'agit du même montant des médias participants mais chaque provinces (17) est couverte par deux journalistes. 16 éditions sont produites sur les élections sénatoriales. Quant aux élections présidentielles, il n'y a pas eu de Synergie car le scrutin est indirect et se passe au sein du parlement où seuls les journalistes de la *RTNB* ont accès. Pour les élections collinaires, il s'agit du même

principe que celui des élections sénatoriales, sauf qu'il y a 20 éditions qui sont produites. En tout il s'agit de 120 éditions conjointes.

Hormis ces éditions conjointes, chaque station a la possibilité d'appeler tout correspondant de la Synergie dans le but d'enrichir ses éditions habituelles. A travers cette collaboration, les médias peuvent donner des informations sur l'ensemble du pays. Ainsi, les irrégularités et les fraudes peuvent être rapportées et dénoncées avant qu'elles ne prennent trop d'ampleur. En guise d'exemple, les médias découvrent la distribution de faux bulletins de vote la veille du scrutin, ce qui a fait que la CENI a interdit le vote par procuration et ceci en utilisant la Synergie pour communiquer cette interdiction (Rapport d'évaluation 2006 : 10-12). Grâce à la Synergie, la population est informée en temps réel et les premières tendances sont déjà connues la nuit même du jour de vote ou le lendemain matin. Cette initiative est appréciée par les observateurs nationaux et internationaux et même par les partis politiques. Plus d'informations sur la couverture électorale par la Synergie sont fournies dans les parties sur l'analyse du discours des médias de 2005 (cf. infra 3.2.7.1 et 3.3.6.1).

Parmi les lacunes de cette initiative, le coordonnateur technique de la Synergie, Adrien Sindayigaya (2005), mentionne le fait de ne pas avoir couvert la campagne électorale, étant la période durant laquelle les tensions entre les partis montent. La raison se trouve dans le manque de moyens financiers, cette couverture étant une entreprise très chère, prenant à chaque fois deux semaines (pour les campagnes des élections communales et législatives). Une autre lacune, cette fois-ci selon Jean-François Bastin (2006), consiste dans le manque de journalistes spécialisés dans les dossiers électoraux d'où un manque général d'analyses et de synthèses éclairantes. En outre, toujours selon Bastin (2006), il y a eu confusion dans le traitement des élections communales et législatives. Les communales sont en effet largement traitées comme un scrutin de portée directement nationale, comme des législatives anticipées, et les législatives étant couvertes comme un scrutin à caractère local, avec les résultats déterminés commune par commune alors que les circonscriptions étaient provinciales. Une autre lacune consiste dans le manque de pluralisme d'information au moment de l'organisation de la Synergie : toutes les radios participantes diffusent les mêmes informations au même moment. De plus, en cas d'erreur au niveau de l'information, elle est répercutée par toutes les radios et c'est d'ailleurs partiellement pour ces raisons que la *RPA* ne participe pas dans la Synergie bien qu'il y ait également d'autres raisons. Ainsi, Alexis Sinduhije (2005) précise que sa radio ne peut pas joindre un réseau rassemblant des radios avec des lignes éditoriales différentes que la sienne et ceci pour ne pas perdre son identité. De plus, il ne faut pas priver les Burundais de leur droit d'avoir plusieurs sources d'information et mieux vaut garder une contre voix pour éviter que tout le monde tombe dans la même erreur. Une

autre raison réside dans le fait que la *RPA* ne veut pas être sous parapluie de SFCG et ainsi donner le mérite de la réussite de la couverture médiatique des élections aux bailleurs (Sinduhije 2005). La *RPA* disposant de plus de journalistes que les autres radios privées et d'un émetteur mobile a su couvrir à elle seule une bonne partie du pays. Cependant, après les élections législatives, la couverture électorale par la *RPA* est critiquée par le CNC car jugée non conforme au respect de l'équilibre (cf. infra 2.6.4.4).

2.6.4.2. Des médias hors de l'emprise des politiques

Une grande différence avec la période électorale de 1993 réside dans le fait que les médias ne sont pas choisis par les partis et les candidats comme un lieu privilégié pour leur propagande. La possibilité qui leur est accordée de bénéficier d'un temps d'antenne et de tranches spéciales pour diffuser leur message et présenter leur programme n'est pas exploitée de manière significative. De ce fait, la communication médiatique concernant la campagne électorale se concentre dans les espaces habituellement destinés à l'information : les journaux télévisés et parlés, les bulletins d'information, les émissions d'information et d'actualité (UE 2005 : 41).

Avant le lancement de la campagne, des débats radiophoniques, mettant en présence des représentants des différents partis, sont organisés en synergie par cinq radios (*RPA*, *Isanganiro*, *Bonesha*, *Renaissance FM* et *Radio Burundi*). Ces débats, organisés en direct et en collaboration avec l'ONG Global Rights, traitent des enjeux de la campagne électorale dans le but de préparer le public aux scrutins. Les six partis les plus importants¹⁷⁵ sont interrogés par les cinq directeurs des radios en question concernant leurs projets de société.

Mais, une fois la campagne lancée, presque aucun parti politique ne part à l'assaut des médias, mais ils adoptent une stratégie de proximité, surtout pendant la campagne pour les élections législatives, c'est-à-dire ils vont de porte à porte au lieu d'organiser des meetings et de diffuser leurs messages à travers les médias. Une des raisons pour lesquelles ils n'ont pas choisi les médias pour leur campagne s'explique par le fait que les différents moments électoraux se suivent très vite et que les partis politiques n'ont pas de temps de préparer des stratégies médiatiques (UE 2005 : 33). Cette donne est développée de façon plus détaillée dans la partie sur l'analyse du discours des radios (cf. infra 3.3.4.3).

2.6.4.3. Des difficultés à garantir un égal accès des partis aux médias

Le principe d'égalité d'accès de tous les partis aux médias, imposé et garanti par le CNC, n'est pas toujours respecté par les médias gouvernementaux et privés. Selon le secrétaire

¹⁷⁵ Il s'agit du CNDD-FDD, du Frodebu, de l'Uprona, du CNDD, du Parena et du MRC.

permanant du CNC, Emmanuel Bizimana (2005), les journalistes ne connaissent pas bien les trois décisions du CNC dû au fait qu'elles sont publiées tardivement, dans la moitié du mois de mai, soit au commencement de la campagne pour les élections communales. Ainsi, de manière générale, les médias gouvernementaux, et surtout la télévision, donnent plus de couverture au parti au pouvoir, le Frodebu, et les médias privés donnent davantage accès aux grandes formations politiques qu'aux plus petites¹⁷⁶.

Ainsi, le rapport d'observation de l'Union européenne (UE 2005) évoque au niveau de l'accès des partis politiques aux différents médias quelques déséquilibres sur la base de l'échantillon analysé¹⁷⁷, aussi bien dans les médias gouvernementaux que dans les médias privés. Si une part de la responsabilité revient aux partis eux-mêmes, qui souvent ne respectent pas les délais prévus par les décisions du CNC pour la présentation des calendriers des meetings, délais fixés au début de la campagne, certains médias affichent une attitude partielle vis-à-vis des partis en lice et ceci au niveau du temps consacré et au ton utilisé dans la couverture des partis en question (UE 2005 : 41). Selon ce rapport, pour ce qui est des médias analysés, à la *télévision nationale*, «le Frodebu a bénéficié de 70,8% du temps total consacré aux acteurs politiques et de 76,3% du temps de parole, c'est à dire le temps utilisé par les membres individuels des partis pour s'exprimer directement» (UE 2005 : 43). En ce qui concerne *Radio Burundi*, même si elle consacre également plus de temps au Frodebu, il ne s'agit pas d'un déséquilibre aussi prononcé : «48,4% du temps total consacré au Frodebu, ainsi que 50,4% du temps de parole» (UE 2005 : 43). *Radio Burundi* donne également un temps de parole significatif aux représentants des autres partis. Toujours selon ce rapport, «*Radio Isanganiro* présente une distribution du temps d'attention moins polarisée et fait preuve d'un effort d'équité en consacrant son temps à plusieurs formations politiques, pas seulement les plus importantes (...). La *RPA* concentre la répartition de l'attention plutôt sur le CNDD-FDD (34,3%), le Frodebu (26,3%) et le MRC (20,8%)» (UE 2005 : 43). En outre, «la *RPA* paraît nettement pencher pour le CNDD-FDD et pour le MRC. En détail, ces deux partis profitent sur *RPA* d'un temps 'favorable' équivalent, respectivement, à 77,9% et 85,7% du temps total qui leur a été alloué. Cette donnée découle essentiellement de la longue diffusion en direct de leurs meetings» (UE 2005 : 44).

¹⁷⁶ «Huit partis totalisent 90% du temps total d'attention médiatique» (UE 2005 : 42).

¹⁷⁷ Il s'agit de la *RPA*, la *RTNB* et *Isanganiro*, analysées pendant la période de la campagne électorale des élections législatives du 18 juin au 1^{er} juillet, chaque jour à partir de 16h jusqu'à la fin des émissions à 23 heures. L'analyse se fait à l'aide «d'une grille considérant une série de variables : contexte de la nouvelle (date, programme, heure du programme), sujet politique (nom, appartenance politique, sexe, ethnie, candidature aux élections législatives), temps total consacré, temps de parole, ton de la couverture, thème» (UE 2005 : 41).

2.6.4.4. Des incidents : un journaliste arrêté, une radio fermée

La liberté de la presse et les menaces auxquelles elle se trouve confrontée ont fait l'objet d'un débat public pendant la campagne électorale de 2005, à cause de l'arrestation du journaliste de la *Radio Bonesha* et directeur de l'agence de presse *Zoom.net*¹⁷⁸, Etienne Ndikuriyo. Etienne Ndikuriyo est accusé d'avoir, en date du 9 juin 2005, écrit dans *Zoom.net* que le président Domitien Ndayizeye aurait déprimé pour n'avoir pas su digérer la défaite de son parti, le Frodebu, aux élections communales du 3 juin 2005. Le journaliste cite des «sources proches de la présidence de la République». Selon le témoignage d'Etienne Ndikuriyo (2005), le 11 juin 2005, il reçoit un appel d'un attaché de presse de la Documentation nationale (police présidentielle) pour se rencontrer mais il ne répond pas à l'invitation. Le 14 juin 2005, le chef de la Documentation nationale, le lieutenant-colonel Janvier Rubwebwe, le convoque au sujet de la dépêche. N'ayant pas voulu révéler la source de l'information que le président aurait déprimé, Etienne Ndikuriyo est enfermé, jusqu'au 17 juin 2005 à la Documentation nationale, pour après être transféré à la prison centrale de Mpimba. Il quitte la prison le 23 juin 2005, en payant une caution de 500.000 Fbu (environ 454 dollars US) pour sa liberté provisoire. Etienne Ndikuriyo est inculpé d'«atteinte à la vie privée et à l'honneur», et «outrage au chef de l'Etat» (article 50 de la loi régissant la presse). Cet épisode, qui se manifeste durant la campagne, même avec la libération provisoire sous caution du journaliste, soulève beaucoup de protestations non seulement dans le milieu des journalistes mais aussi des intellectuels, des associations de la société civile, de certaines autorités politiques et des organisations internationales, aussi bien à cause du procédé suivi, notamment la détention auprès de la Documentation que pour la mise en question de l'article 8 de la loi régissant la presse, garantissant le droit de protéger ses sources. De plus, cette arrestation est décidée par la présidence sans mettre au courant l'instance de régulation des médias, le CNC, ni le ministre de la Communication, Onésime Nduwimana. Ainsi, le CNC s'oppose à cette mesure prise par la Documentation nationale et se dit inquiet que la Documentation s'empresse d'emprisonner les journalistes au moment où ils sont félicités pour leur travail noble pendant les élections communales. S'il était prouvé que le journaliste en question a commis une faute professionnelle, les instances de régulation ou d'autorégulation ou les instances judiciaires devraient être les premières à être saisies et donc pas les services de la Documentation. Par conséquent, le CNC qualifie cette attitude de la Documentation de manœuvre d'intimidation (Manda 2005). Cet événement est

¹⁷⁸ *Zoom.net* distribue des informations par internet et fax du lundi au jeudi et parfois le week-end s'il y a des informations importantes. Les informations sont envoyées aux personnes abonnées. Il y a environ 100 personnes avec un abonnement mais il y a plus de gens qui lisent les nouvelles (des amis, des connaissances). L'abonnement coûte 120.000 Fbu (environ 109 dollars US) par trimestre. C'est la première année que *Zoom.net* existe. Il n'y a pas de financement externe et l'agence de presse survit par les abonnements. Les journalistes sont attachés à d'autres organes de presse et dans un premier temps le salaire n'est pas très important (Ndikuriyo 2005).

abordé plus en détail dans la partie sur l'analyse du discours des journaux et des radios de 2005 (cf. infra 3.2.7.2 et 3.3.6.2).

Au-delà de cette arrestation, le 14 juillet 2005, la *RPA* est suspendue pour «une durée indéterminée» par le CNC (CNC 2005l). La diffusion en direct des meetings du CNDD-FDD et du MRC par la *RPA*, lui coûté un avertissement de la part du CNC pour violation du principe d'équilibre de l'information et d'égalité d'accès¹⁷⁹. Par la suite, la *RPA* réagit sur ses fréquences à la mise en garde du CNC en lançant une critique virulente contre son président, Jean-Pierre Manda. En réaction, le CNC décide de suspendre la radio pour une durée indéterminée. Elle est accusée d'avoir «violé la loi portant sur le respect du pluralisme et de l'équilibre de l'information par les médias pendant la campagne électorale au Burundi» et d'avoir «diffuser des propos diffamatoires, injurieux, offensant et portant atteinte à l'honneur du CNC» (CNC 2005l). La *RPA*, pendant quelques jours, refuse de s'exécuter, considérant cette décision comme un abus de pouvoir. L'ABJ, l'ABR et l'OPB interviennent afin de jouer les médiateurs entre le CNC et la *RPA*. La médiation, reconnaissant que la *RPA* a commis des erreurs, trouve extrême la sanction de suspension mais pousse la *RPA* à exécuter la mesure prise par le CNC et à fermer pendant 48 heures, ce que la *RPA* a fait, à partir du lundi 18 juillet à 23 heures jusqu'à mercredi 20 juillet 2005 à 23 heures. Le CNC ne lève pourtant pas la sanction comme prévu par la médiation et la *RPA* décide de rouvrir la station. La médiation accuse le CNC de ne pas avoir tenu parole et soutient la *RPA* dans sa décision de rouvrir (Muyehe 2005). Cependant, par la suite la *RPA* est fermée sur intervention des forces de l'ordre le 22 juillet 2005 autour de 19 heures. Le 23 juillet 2005, le président de la République et son porte-parole se sont exprimés et ont indiqué que l'intervention des services de la Présidence était nécessaire pour protéger les institutions en l'occurrence le CNC qui est un organe constitutionnel et décisionnel. Entre-temps, le président de la République a demandé à la médiation de trouver une solution. Les dernières étapes du conflit ont vu la

¹⁷⁹ Dans sa conférence de presse du 8 juillet 2005, à l'hôtel Source du Nil, le président du CNC, Jean-Pierre Manda remercie les médias pour leur travail louable lors des élections mais évoque également quelques manquements observés au cours des campagnes pour les élections législatives, notamment la retransmission en direct par la *RPA* des meetings du CNDD-FDD (au stade prince Louis Rwagasore à Bujumbura) et du MRC, respectivement en date du 30 juin et du 1 juillet 2005. Selon un rapport du CNC (2005k), par le fait de transmettre le discours du secrétaire général et du président du CNDD-FDD, elle rapporte un discours visant à disqualifier le Frodebu. Outre ces discours, le journaliste est dit d'avoir utilisé des «commentaires de glorification du parti en utilisant même des superlatifs tendancieux comme 'une foule nombreuse'» (CNC 2005k). De plus, la *RPA* est reprochée de n'avoir rien dit sur le meeting du Frodebu qui se tenait le même jour à Kinama. Pour ce qui est de la transmission en direct du discours du MRC, il s'agit également d'un discours disqualifiant son adversaire, l'Uprona. Ces faits déséquilibrent l'information diffusée par la *RPA* en faveur de ces partis et donc le principe d'égal accès pour tous les partis aux médias n'est pas respecté. Selon toujours le document du CNC (2005k), la *RPA* porte atteinte à la décision n°100/CNC/07/05 du 16/05/2005 en ses articles 2 et 6 qui disent respectivement que la couverture par les médias des meetings est équitable (article 2) et que les médias veillent à ce que chaque parti bénéficie d'un traitement équitable (article 6).

démission du président du CNC, Jean-Pierre Manda, le renouvellement de la quasi-totalité des membres du CNC (ayant dépassé les termes temporels de son mandat) par le chef de l'Etat¹⁸⁰ et l'autorisation de retransmettre accordée à la *RPA*, le 25 juillet 2005 (CNC 2005m). La *RPA* est autorisée à reprendre ces émissions à partir du 27 juillet 2005 mais elle ne reprend ses émissions que le 30 juillet 2005 et ne couvre donc pas les élections sénatoriales du 29 juillet 2005. Nous abordons cet événement plus en détail dans la partie sur l'analyse du discours des journaux et des radios de 2005 (cf. infra 3.2.7.2 et 3.3.6.2). Malgré ces frictions entre le CNC et la *RPA*, le CNC (cité par Frère 2006 : 103) souligne dans un rapport en septembre 2005 que la *RPA* avait «beaucoup contribué au bon déroulement des élections des chefs et des conseillers des collines et de quartiers. En effet, cette station a fait remarquer des irrégularités liées surtout à l'organisation des élections ...».

Dans un entretien réalisé deux ans après l'événement en question, Alexis Sinduhije (2007) nous fait savoir que la *RPA* a donné une tribune à tous les grands partis mais qu'elle a privilégié le CNDD-FDD. Ce choix est, selon Alexis Sinduhije, motivé par le fait qu'il fut convaincu que le changement fut nécessaire et bénéfique pour le pays. De plus, la défaite de ce parti constitua une menace de retour à la guerre. Cette conviction le poussa à conseillé personnellement ce parti sur la manière de mener sa campagne.

2.7. La situation post-électorale : le gouvernement du CNDD-FDD

Nous ne dressons qu'un tableau très limité du bilan des premières années du gouvernement du CNDD-FDD. D'après le rapport d'ICG (2006 : 1), «[l]e gouvernement de Nkurunziza a dû faire face à d'importants défis. Tout d'abord, la transformation du CNDD-FDD d'un mouvement rebelle en un parti politique démocratique au pouvoir, alors que ses membres n'avaient qu'une expérience limitée de l'administration civile. Le gouvernement a dû reconstruire une économie dévastée par plus d'une décennie de guerre civile et par un embargo économique durant lequel le revenu par habitant a baissé de 35% et le nombre de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté a doublé». A cela s'ajoutent les problèmes de sécurité, principalement causés par le Palipehutu-FNL avec qui il devait négocier un accord de paix.

¹⁸⁰ Le président de la République a nommé le 27 juillet 2005 un autre Conseil composé de onze membres. Le nouveau président est Thaddée Siryuyumunsi, également directeur des PPB, entreprise éditrice des titres gouvernementaux ; le vice-président, l'abbé Emmanuel Muyehe, directeur du journal catholique *Ndongezi* et le secrétaire permanent reste Emmanuel Bizimana.

2.7.1. Une dérive autoritaire rapide

La réponse du gouvernement face à tous ces défis ne s'avère pas très positive, au contraire, le gouvernement semble guidé par un mépris de l'Etat de droit et une dérive autoritaire (ICG 2006 : 1). Ainsi, accusés d'une conspiration contre l'Etat et d'avoir planifié un coup, d'importants hommes politiques de l'opposition sont arrêtés par les services de sécurités en juillet 2006. Parmi les personnes arrêtées se trouvent l'ancien président Domitien Ndayizeye et l'ancien vice-président Alphonse-Marie Kadege. Ces allégations de coup d'Etat, visant à réduire l'opposition au silence, ont affecté profondément le climat politique.

Un facteur qui a contribué à la dérive autoritaire est la faiblesse des contre-pouvoirs : le parlement est dominé par le CNDD-FDD et l'opposition politique est divisée (ICG 2006 : 7). En outre, le CNDD-FDD a remplacé les postes dans les entreprises de l'Etat et dans l'administration locale par ses fidèles. Par ailleurs, au sein même du gouvernement de nombreux remaniements sont observés, ce qui est, selon l'OAG (2007 : 42), «un signe criant et sommant de manque de stabilité». D'après Vandeginste (sous presse), «[c]ette instabilité des institutions est directement liée à l'instabilité des partis politiques. En effet, les trois partis politiques représentés au gouvernement, ont tous constamment souffert de luttes internes, de fragmentations, de divisions et de démissions». Un autre facteur menant à l'instabilité du gouvernement est le licenciement par le gouvernement d'un certain nombre d'élus, comme des administrateurs communaux du Frodebu dans la mairie de Bujumbura et dans Bujumbura rural. En violation de la loi sur l'administration locale, ces derniers sont remplacés par des administrateurs du CNDD-FDD. Ces abus conduisent le Frodebu à se retirer du gouvernement en mars 2006 (ICG 2006 : 8).

Son caractère autoritaire crée des tensions à l'intérieur même du CNDD-FDD et le 5 septembre 2006, la deuxième vice-présidente Alice Nzomukunda démissionne de ses fonctions, invoquant des problèmes au niveau de la sécurité, de la justice, de la gestion des finances, ainsi qu'au niveau du respect de la loi. Elle désigne Hussein Radjabu comme le principal responsable de ces abus et comme le principal obstacle à la paix et au développement (ICG 2006 : 11-12). Comme il est souligné par Deslaurier (2007 : 174), «[d]e graves dérives imputées à l'action personnelle de Radjabu ou à ses proches ont, en effet, marqué une orientation autoritariste du régime dans le courant 2006 (invention d'un faux coup d'Etat pour se débarrasser des opposants, tentatives d'intimidation et de contrôle des médias, affaires de corruption traduisant un pourrissement croissant des milieux politico-économiques proches du CNDD-FDD ...), qui a semblé menacer directement la stabilité politique et l'évolution démocratique du pays».

Lors du congrès extraordinaire tenu le 7 février 2007 à Ngozi, Radjabu, alors considéré comme l'homme fort du pays, est destitué en tant que président du parti et il est arrêté en avril 2007 pour atteinte à la sécurité d'Etat. Cette destitution crée une scission au sein du CNDD-FDD et oppose le bloc des pro-Radjabu et celui des fidèles au président Nkurunziza. Par la scission des fidèles de Radjabu, une trentaine, l'équipe de Nkurunziza ne détient plus la majorité au niveau de l'Assemblée nationale et ne réunit plus le quorum des deux tiers nécessaire pour voter les lois ou faire passer d'autres décisions, ainsi paralysant les institutions¹⁸¹. Le Frodebu et l'Uprona exigent alors d'appliquer correctement la constitution et de leur accorder les postes ministériels mérités par leurs scores aux élections en 2005. Cette exigence restant sans solution convaincante pour ces deux partis, le blocage au parlement se voit aggravé. La crise institutionnelle entre le CNDD-FDD et le parlement atteint son comble en août 2007 avec des attaques de domiciles de certains parlementaires de l'opposition qui s'étaient opposés au projet législatif portant sur l'entrée du pays dans l'Union postale universelle (Deslaurier 2007 : 168). Pour sortir de cette crise, un nouveau gouvernement est formé en novembre 2007, respectant cette fois les consignes de la constitution et accordant davantage de postes au Frodebu et à l'Uprona. Ainsi, le nouveau gouvernement dispose d'une nouvelle majorité mais des désaccords sur différents sujets font que les cas de blocages continuent.

Sur le plan sécuritaire, le gouvernement signe un accord global de cessez-le-feu avec le Palipehutu-FNL le 7 septembre 2006. D'après les observations d'ICG (2007 : 2), «[l]e cessez-le-feu est globalement respecté mais les dispositions de l'accord concernant le cantonnement et la démobilisation des éléments des FNL s'avèrent pratiquement impossibles à mettre en œuvre». Même si la guerre civile est terminée, la situation d'insécurité perdure et la fin de l'année 2007 se caractérise même par une croissance importante de la criminalité.

Au niveau économique, les cas de corruption et de malversations économiques incombés au CNDD-FDD sont nombreux, ce qui nuit à la crédibilité du gouvernement. Les bailleurs de fonds sont dès lors hésitants pour débloquer leur fonds. Cette situation est aggravée par la paralysie au niveau des institutions empêchant de voter les lois nécessaires pour débloquer les fonds. En guise d'exemple, les fonds promis au Burundi lors de la table ronde des bailleurs de fonds de mai 2007 ne sont pas débloqués, ce qui paralyse la machine économique du pays (Ligue Iteka 2007 : 3). Nous avons vu que le

¹⁸¹ L'article 175 de la constitution stipule que «l'Assemblée nationale ne peut délibérer valablement que si les deux tiers des députés sont présents. Les lois sont votées à la majorité des deux tiers des députés présents ou représentés». Selon la Ligue Iteka (2007 : 2), très peu de lois sont votés. Ainsi, au cours de la première session parlementaire (février-avril 2007), 5 lois sur les 28 prévues ont été votées. Au cours de la deuxième session (juin-août 2007), 8 lois sur 35 ont été votées.

rôle de la communauté internationale a été essentiel dans le processus de paix. Ses relations avec le Burundi se détériorent pourtant sous le gouvernement du CNDD-FDD, ce dernier annonçant qu'«il n'accepterait pas une 'interférence' étrangère dans les affaires intérieures du pays, même si les bailleurs de fonds fournissent 60% du budget national» (CNDD-FDD cité par ICG 2006 : 12). Dans cet ordre d'idées, en janvier 2006, le gouvernement a demandé à l'ONUB de quitter le pays et à l'ONU de limiter son action au secteur du développement (ICG 2006 : 12).

2.7.2. Des changements dans le paysage médiatique

2.7.2.1. L'apparition de nouveaux médias

Avec l'arrivée au pouvoir du CNDD-FDD, une nouvelle presse du pouvoir émerge, destinée à la couverture de l'action gouvernementale comme le magazine *Burundi pas à pas* et à l'engagement derrière le régime CNDD-FDD, comme le journal *Intumwa* («Le messenger»), sous-titré «le journal du peuple» («Ikinyamakuru c'Abanyagihugu») et dirigé par un conseiller présidentiel, Willy Nyamitwe¹⁸². Le fait de créer ses propres organes d'expression s'explique par le fait que le CNDD-FDD ne peut pas contrôler les médias publics comme la *RTNB*, *Le Renouveau*, *Ubumwe* et l'*ABP*, qui font preuve de leur indépendance accrue vis-à-vis du régime en place (Deslaurier 2007 : 172). Jusqu'en fin 2007, le CNDD-FDD n'a pas sa propre radio ou télévision, ce qui peut s'expliquer par le coût élevé d'une telle entreprise. Quant à l'hebdomadaire du parti Frodebu *L'Aube de la Démocratie*, il réapparaît, à peu près régulièrement, depuis la deuxième semaine de mars 2006.

Au niveau de l'audiovisuel, de nouvelles radios commencent à émettre. *Radio Ijwi Ry'Amahoro* («Voix de la paix») appartient à l'Eglise catholique. Son directeur est l'abbé Emmanuel Muyehe¹⁸³, vice-président du CNC et directeur du journal *Ndongozi*. Elle émet depuis avril 2006 à partir des locaux de la librairie Saint-Paul de Bujumbura. Cette radio appartient aux évêques catholiques du Burundi. Parmi les programmes figurent des célébrations eucharistiques, des temps de prière, des lectures et des explications de la parole de Dieu, mais aussi des journaux, des programmes musicaux et théâtraux ainsi que des services sur les activités de la conférence épiscopale locale. Le but de cette radio est

¹⁸² Selon le directeur de publication Willy Nyamitwe (2006), le journal *Intumwa* existe depuis 1996 mais il ne fut pas professionnel à l'époque, ne paraissant qu'à trois pages mensuellement. Il fut publié en exil et diffusé plutôt dans les camps des réfugiés en Tanzanie. Le journal actuel a pour but d'informer surtout la population rurale et la version en kirundi est alors imprimée à 20.000 exemplaires tandis que la version française à 3000 exemplaires. Selon son directeur, le journal est relancé car, selon lui, la plupart des autres organes de presse travaillent pour l'opposition et ils s'opposent de façon active à toutes les activités du gouvernement.

¹⁸³ Décédé le 23 octobre 2007.

de créer une culture de la paix et de la réconciliation. Elle est fondée avec l'aide de la Conférence épiscopale italienne et du cardinal Ersilio Tonini. Depuis le mois d'octobre 2007, *Radio Salama* («Que la paix soit avec vous» en swahili) émet sur Bujumbura et ses banlieues. Elle est dirigée par Mohamed Rukara, le représentant légal de l'Alliance islamique du Burundi, une association musulmane. Cette radio se définit comme une radio de la réconciliation et évite de prendre position dans le débat politique (IPP 2007f).

Pour ce qui est de la télévision, le 22 septembre 2006, le CNC octroie l'autorisation d'émettre à la première télévision privée. Il s'agit de *Renaissance TV*, opérationnelle depuis le début de juin 2007. Tout comme sa consœur *Radio Renaissance FM*, elle est fondée par Innocent Muhozi, ancien directeur général de la *RTNB* et elle est appuyée par le Centre international Martin Luther King (Fyon 2007 : 12). En janvier 2007, le CNC reçoit un deuxième projet de télévision privée, *Heritage TV*. Il s'agit d'un projet d'une ASBL et la direction serait confiée à Jean-Jacques Ntamagara, directeur de la radio *CCIB FM+* (Fyon 2007 : 13).

2.7.2.2. Des relations houleuses entre le nouveau gouvernement et les médias

Alors que le régime du CNDD-FDD évolue vers un gouvernement plutôt autoritaire, peu ouvert au dialogue et à la critique, les médias en subissent les conséquences négatives. Plusieurs actes d'intimidation sont en effet rapportés pendant la première année et le début de la deuxième année de ce gouvernement. Le CNDD-FDD essaie de faire taire la voix souvent critique de ces radios, étant une des seules contre voix à celle du parti. Il est même dit dans le rapport d'ICG (2006 : 9) qu'«[é]tant donné la faiblesse de l'opposition et le statut dominant du CNDD-FDD dans les institutions publiques, la plus grande opposition au nouveau gouvernement vient de la presse et de la société civile»¹⁸⁴.

Plus les critiques se sont accentuées, plus les autorités se montrent hostiles à cette voix de «l'opposition» et ceci s'est renforcé par l'inexpérience du gouvernement face à la presse et le manque de professionnalisme de certains journalistes, ceux-ci ayant lancé des attaques personnelles ou des allégations non fondées contre certains dirigeants (ICG 2006 : 9). Pourtant lors de son investiture, le 26 août 2005, le chef de l'Etat, Pierre Nkurunziza, suscite beaucoup d'espoir chez les professionnels des médias en déclarant que la presse va désormais travailler librement, qu'aucun journaliste ne va plus être inquiété dans l'exercice de son métier et qu'aucun média ne sera plus menacé de fermeture. Dans la pratique, il se passe le contraire de ces promesses entraînant très vite

¹⁸⁴ Il est dit dans le rapport d'ICG (2006 : 9-10) que le fait que la société civile et les médias soient majoritairement tutsi, par exemple la plupart des directeurs des radios privées sont tutsi, a conduit certains au sein du CNDD-FDD à affirmer que leurs critiques vis-à-vis de ce parti se fondent sur des motivations ethniques.

des accusations, de la part des professionnels des médias, de «dérive vers un Etat prédateur de la presse»¹⁸⁵.

L'année 2006 se caractérise par un enchaînement d'actes d'intimidation dirigés contre les professionnels des médias qui dégénèrent en sérieuses menaces, gardes à vue, avant de culminer en novembre 2006 par une série d'arrestations touchant la direction des radios privées.

Le 17 avril 2006, Mathias Basabose, un député dissident de la majorité présidentielle, organise une conférence de presse à son domicile pour donner sa version du conflit qui l'oppose à Hussein Radjabu, président du CNDD-FDD, qui l'a exclu du parti. Une vingtaine de journalistes répondent à l'invitation et lors de la conférence de presse, la maison est encerclée par une cinquantaine de policiers. Pendant plusieurs heures les journalistes sont détenus et ceux qui essaient de quitter l'endroit sont frappés (RSF 2007)¹⁸⁶. Quelques jours plus tard, Aloïs Kabura, correspondant de l'*ABP* à Kayanza est arrêté pour avoir critiqué dans un bar le gouvernement à l'égard de cet incident. Les services de renseignements portent plainte contre lui et l'accusent de «rébellion». Il est condamné à cinq mois de prison et il n'est libéré que le 31 octobre 2006 (RSF 2007).

En juin 2006, lors d'une assemblée générale au sud du pays, le parti au pouvoir appelle au boycott des médias et donne injonction aux membres du gouvernement de ne plus s'adresser à la presse. En outre, ce même mois, devant une équipe d'une vingtaine de journalistes de la sous-région qui participent à un atelier à Bujumbura, le ministre de la Communication, Ramadhani Karenga, déclare ouvertement la guerre aux journalistes burundais.

Quelques mois plus tard, en août 2006, la dénonciation par les journalistes du faux coup d'Etat et l'arrestation de l'ex-président Domitien Ndayizeye et de l'ex-vice-président Alphonse-Marie Kadege dégrade davantage les relations entre les médias et le pouvoir. Le directeur de la *RPA*, Alexis Sinduhije, dénonce publiquement un «montage» opéré par les «durs» du CNDD-FDD, sous l'autorité d'Hussein Radjabu (RSF 2007). Par la suite, la police fait une descente dans la maison d'Alexis Sinduhije, le contraignant à se cacher

¹⁸⁵ C'est ainsi que les journalistes eux-mêmes décrivent cette période dans leur «Pétition pour la liberté immédiate et sans conditions des journalistes burundais» (Associations des professionnels des médias 2006).

¹⁸⁶ Afin de condamner cette atteinte à la liberté de la presse, les radios ont diffusé, le 18 avril 2006, en synergie (*Radio Burundi*, *CCIB FM+*, *Renaissance FM*, *Bonesha*, *RPA*, *Isanganiro*) une émission sur cette séquestration.

temporairement et même à quitter le pays¹⁸⁷. Les différentes radios privées qui dénoncent ce coup, sont accusées par le pouvoir comme des médias «de la haine», «des manipulateurs» en lutte contre les institutions démocratiquement élues (RSF 2007).

En guise de répression, l'antenne de la *RPA* à Ngozi est interdite le 18 août 2006 par l'Agence de régulation et de contrôle des télécommunications (ARCT), l'agence qui attribue les fréquences aux radios, pour avoir «largement dépassé» la durée d'exploitation de la fréquence prévue par la licence. Or, pour Alexis Sinduhije, il s'agit d'une décision politique qui intervient au lendemain d'une mise en garde du président Pierre Nkurunziza contre «certaines radios et certains journalistes qui se sont érigés en tribunaux et en juges» (RSF 2007)¹⁸⁸. De nombreuses menaces et intimidations s'en suivent, comme, entre autres, sur les sites internet du CNDD-FDD¹⁸⁹ et dans le discours de Radjabu prononcé le 3 septembre 2006 lors du premier anniversaire de la victoire du CNDD-FDD dans le stade Prince Rwagasore de Bujumbura. Devant des milliers de sympathisants, Hussein Radjabu les appelle à appliquer, à l'encontre des journalistes jugés subversifs pour l'Etat et qualifiés de «crânes qui parlent», la morale d'une histoire populaire. Cette histoire raconte la rencontre d'un homme et d'une tête décapitée. A la question : «De quoi es-tu mort, Monsieur ?», la tête répond : «Moi, je suis décédé de mort naturelle, mais toi, tu mourras de ta parole». Radjabu délivre clairement son message : «Ici, je voudrais vous dire que celui qui veut faire de la politique, fasse de la politique, que celui qui veut

¹⁸⁷ Suite à des menaces répétées, Alexis Sinduhije quitte le pays clandestinement, via la frontière du Rwanda, pour ne revenir qu'en 2007.

¹⁸⁸ Le 20 septembre 2006, dans une lettre signée par son président Thadée Siryuyumunsi, le CNC (2006) prononce un avertissement à l'adresse de la *RPA* pour non respect de la loi régissant la presse et le code d'éthique et de déontologie. «Le CNC a constaté et condamne le langage employé dans certaines émissions de la *RPA*, lequel ne respecte pas la dignité du citoyen et fait recours à l'injure, à la diffamation, au dénigrement, à la provocation en vue de rechercher le sensationnalisme qui n'ajoute rien à la crudité de l'information. C'est pourquoi le CNC recommande vivement à la *Radio publique africaine* de soigner le langage et le ton de ses émissions en arrêtant ces campagnes de dénigrement et de provocation, faute de quoi, elle s'expose aux sanctions prévues par la loi» (CNC 2006). En même temps, afin de contribuer à la diminution des tensions entre le gouvernement et les médias, le CNC s'adresse aux pouvoirs publics pour leur rappeler que les médias «ne sont pas des adversaires et encore moins des ennemis, mais des partenaires très utiles pour la promotion de leur programme d'action. Les gestionnaires de la chose publique doivent donner l'information aux médias» (CNC 2006). Force est de constater qu'aucun avertissement de ce genre n'est prononcé à l'adresse des sites web du CNDD-FDD ou *Intumwa*, pourtant utilisant un ton qui dépasse également les règles d'éthique et de déontologie.

¹⁸⁹ Il s'agit des articles publiés sur les sites web du CNDD-FDD, www.burundi-info.com et www.info-burundi.net, dont les auteurs sont les personnes qui travaillent dans la cellule communication du cabinet du président de la République. En guise d'exemple, posté le 31 août 2006 : «Alerte maximale ! 'Virus Sinduhije' envahit les radios privées ! Les journalistes burundais crient halte à la manipulation» (Alerte maximale 2006) ; posté le 4 septembre 2006 : «Première victime du 'virus Sinduhije' : *Radio Isanganiro*. Le rédacteur en chef de *Isanganiro* prend le large» (Première victime 2006). Ce dernier article donne des fausses informations sur Gabriel Nikundana, le rédacteur en chef en question. Selon ces écrits, celui-ci aurait fui à Nairobi pour avoir échoué dans ses projets de putsch en complicité avec Alexis Sinduhije de la *RPA*. Mais Gabriel Nikundana était au Burundi, et pour le prouver, il a interrompu son congé pour présenter une édition d'information le lendemain (Nikundana 2007).

diffuser les informations, diffuse les informations» (Radjabu 2006). Lors de ce discours, Radjabu s'attaque également directement à un journaliste en particulier : Emmanuel Nsabimana travaillant à ce moment à *Radio ONUB* mais avant rédacteur en chef de la *RPA*¹⁹⁰.

Le 21 novembre 2006, les menaces deviennent réalités : Serge Nibizi, le rédacteur en chef de la *RPA*, et Domitille Kiramvu, une célèbre animatrice de la station, sont arrêtés et détenus dans la prison centrale de Mpimba. Ils sont accusés de «diffusion d'informations portant atteinte à la sécurité de l'Etat» et de «violation du secret de l'instruction» (RSF 2007). Le 29 novembre le même sort est réservé à Mathias Manirakiza, le directeur de *Radio Isanganiro* tandis que le directeur de *Radio Bonesha*, Corneille Nibaruta, lui aussi convoqué, échappe à son arrestation en fuyant le pays. L'accusation à l'adresse de ces journalistes porte sur la diffusion, en août, d'une information selon laquelle l'armée aurait préparé l'attaque du palais présidentiel et du domicile du chef du parti présidentiel. L'objectif de cette attaque aurait été de servir de preuve à la préparation de la présumée tentative de coup d'Etat, dont la réalité a été contestée par les médias privés (RSF 2007). Cette information figure également dans le bimensuel *Intumwa* n°105, organe du parti présidentiel, sans que les journalistes de cette publication soient inquiétés.

Tous ces actes de la part du gouvernement du CNDD-FDD démontrent une volonté de faire taire la voix critique des radios. Cependant, suite aux arrestations, les radios se sont montrées très solidaires avec leurs confrères en critiquant fortement cette mesure à travers des émissions diffusées en synergie par les radios privées¹⁹¹. Au début cette synergie se fait chaque jour et, par après, c'est tous les mercredi et ceci jusqu'à la libération des journalistes. Cette solidarité entre les différentes radios est renforcée par la solidarité des autres organisations nationales mais aussi internationales. Il s'agit d'une solidarité visible, à travers, par exemple, des communiqués mais aussi d'une solidarité invisible comme l'initiative de RSF d'aider à faire fuir Corneille Nibaruta vers l'Uganda (Kaburahe 2007).

¹⁹⁰ «Toi, journaliste qui travailles dans la clandestinité, tu quittes ta radio où tu travailles habituellement et tu vas chercher les informations ailleurs, ou travailler dans d'autres radios, ressaisis-toi. Ici je voudrais citer les journalistes, plutôt un journaliste parce qu'il est le seul, il est de l'ONUB, il s'appelle Emmanuel. S'il veut porter plainte il peut le faire je vais comparaître. [Avec un ton menaçant] : Les informations que tu ne peux pas diffuser sur la radio ONUB et que tu vas faire diffuser sur d'autres radios, ce que tu ne peux pas faire là où tu travailles, tu es l'artisan de la division des Burundais, tu es l'auteur de la division des Burundais» (Radjabu 2006).

¹⁹¹ Les radios *CCIB FM+*, *Radio Culture*, *Isanganiro*, *RPA*, *Bonesha* et *Renaissance FM* ont décrété la journée du 24 novembre, «Journée presse morte» suite à l'incarcération à la prison centrale de Mpimba de deux journalistes de la *RPA*, Domitille Kiramvu et Serge Nibizi. Les six radios ont décidé de présenter un unique journal exclusivement consacré à l'affaire «tentative de coup d'Etat».

Le gouvernement essaie de rompre cette solidarité et de créer des divisions au sein même des médias comme, par exemple, à la *RPA* où des journalistes sont poussés à signer une pétition contre Alexis Sinduhije, le directeur de cette radio, mais cette tentative a échoué¹⁹².

2.7.2.3. La victoire de la liberté de la presse

Nous pouvons conclure que cette tentative de museler la presse par le CNDD-FDD et, pour une grande partie dirigée par Hussein Radjabu, a provoqué l'effet contraire. Au lieu de se taire, ces radios se battent et elles sortent renforcées de ce combat, tandis que le gouvernement est fortement critiqué tant par la société burundaise que par la communauté internationale. Les radios ont gagné en respect, ayant pu montrer leur force. Grâce à leur action solidaire elles ont sauvé en quelque sorte la liberté de la presse. Ainsi, le 3 janvier 2007, les journalistes sont acquittés par le tribunal de grande instance de la mairie de Bujumbura (IPP 2007a). Ils sont relâchés le lendemain¹⁹³. Les relations entre les médias et le gouvernement se sont progressivement améliorées, surtout après la destitution d'Hussein Radjabu en tant que président du parti, le 7 février 2007, et son arrestation du 27 avril 2007 et le limogeage du ministre de la Communication Ramadhani Karenga qui lui aussi s'opposait à la liberté de la presse. Ce dernier est remplacé par Hafsa Mossi, beaucoup moins interventionniste dans les affaires de presse que son prédécesseur.

Dans les premiers mois de 2007, le président Pierre Nkurunziza essaie de réparer les relations avec les médias et ceci en visitant, du mois de mars à avril 2007, les différentes rédactions et en prenant des mesures financières en leur faveur. Il sort le décret du 26 mars 2007 qui porte sur la remise des dettes des stations de radiodiffusion et fournisseurs d'accès internet dues à l'ARCT. Une radio privée doit payer 3500 dollars US par an et par fréquence à l'ARCT¹⁹⁴, et une radio commerciale 5 000 dollars US¹⁹⁵. La *RTNB* paie

¹⁹² Des journalistes de la *RPA* sont forcés de signer une pétition dénonçant le manque de professionnalisme de la rédaction de cette radio : cette pétition a pour destinataires les bailleurs de fonds de la station et son objectif est de convaincre ces derniers de ne plus financer la radio, d'une part, et d'amener le gouvernement à fermer la station, d'autre part. La pétition date du 14 septembre 2006 et est signée par treize journalistes. Selon Eric Manirakiza (2007), journaliste à la *RPA*, cette pétition est écrite par un conseiller du président de la république Willy Nyamitwe (conseiller en communication du président). Selon ce même journaliste, le montage est orchestré par Hussein Radjabu et Ramadhani Karenga avec Louis Kamunenubura, un journaliste de la *RPA* qui avait démissionné deux semaines avant. Aux treize journalistes ayant signé, des promesses d'argent et de nouvelles fonctions ont été faites.

¹⁹³ Au cours de l'unique audience de ce procès, tenue le 14 décembre 2006, le ministère Public avait requis pour chacun des journalistes trois ans de prison ferme et 300.000 Fbu (environ 272 US dollars) d'amende.

¹⁹⁴ Une évolution positive est que l'ARCT est depuis le 28 novembre 2005 mise sous la tutelle du ministère du Transport, Postes et Télécommunication car avant elle se trouva sous la tutelle du ministère de la Défense nationale. Ce changement fait qu'actuellement, le directeur général de l'ARCT est un civil, tandis qu'avant c'était un militaire.

¹⁹⁵ La seule radio commerciale est *Radio Culture*, les autres ont le statut d'ASBL.

1000 dollars US par an et par fréquence. Elle en a quatorze pour la radio et sept autres pour la télévision. Les radios qui sont acquittées de leur dettes sont *Radio Burundi*, *Radio Culture*, *Radio Bonesha*, *Radio CCIB FM+*, *Radio Nderagakura (Scolaire)*, *Radio Renaissance FM*, *Radio Isanganiro* et *Radio Ijwi ry'Amahoro* (Momo 2007b). Ces dettes des radios privées et publiques envers l'Etat s'élevaient à ce moment à plus de 300.000 dollars US, à titre de redevances d'exploitation impayées. La dette de la RTNB s'élevait à elle seule à 120.000 dollars US (Fyon 2007 : 36). En outre, le président Pierre Nkurunziza réduit de plus de la moitié, les frais de redevances d'exploitation des fréquences. Celles-ci sont passées de 3500 dollars US à 1500 dollars US par émetteur et par an pour les radios privées. Ces redevances constituent en effet, un handicap non négligeable dans le fonctionnement des médias (Momo 2007a). En outre, le 5 mai 2007, la Maison de la presse se voit attribuer le titre de propriété de la parcelle où elle loge, ce qui est considéré comme une grande avancée pour les professionnels des médias.

Toutefois, même si ces mesures financières en faveur des médias constituent un pas en avant dans l'appui du gouvernement aux médias, lors d'une table ronde organisée le 27 novembre 2007 visant à promouvoir la nécessité de créer un fond d'appui aux médias¹⁹⁶, les autorités font savoir que ce fond ne sera pas mis à disposition avant 2009 (IPP 2007d). De même, pour ce qui est du Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté (CSLP), malgré les promesses des autorités d'y inclure les médias privés, le document final reste muet sur la place que devrait occuper la presse privée (Gouvernement du Burundi 2006). Seule la presse publique a retenu l'attention des concepteurs du document qui est présenté les 24 et 25 mai 2007 lors de la table ronde des bailleurs de fonds à Bujumbura.

2.7.2.4. «Instrumentalisation politique» de certains médias ?

Malgré le climat plus clément au niveau des relations entre le gouvernement et les médias, la deuxième moitié de l'année 2007 se caractérise par plusieurs convocations des journalistes¹⁹⁷ et même par le traitement brutal d'un journaliste par la police¹⁹⁸. En outre,

¹⁹⁶ Les différentes lois sur la presse mentionnent le soutien économique public à la presse privée. Cependant, ces promesses sont restées sans suite et les états généraux de la communication, tenus en décembre 2001, ont relancé ce débat. Le rapport du projet de réforme du cadre juridique de la presse (Coulibaly & Ntahe 2002), élaboré avec l'appui du PNUD, formule des recommandations à cet égard et avance des articles pouvant être adoptés dans la loi sur la presse de 2003 mais ces dispositions ne sont pas retenues dans la loi. La loi de 2003 reconnaît le principe de l'aide publique aux médias dans son article 12 : «L'Etat aide les organes de presse et de communication qui contribuent à la mise en œuvre du droit à l'information». Deux formes d'aide sont envisagées : l'exonération de la taxe de transaction pour les organes burundais de presse et de communication publics et privés (article 13) et la création d'un fonds de promotion des organes de presse et de communication dont les ressources proviendraient notamment des dotations budgétaires annuelles de l'Etat et des concours des bailleurs de fonds (article 14).

¹⁹⁷ Ainsi, les journalistes acquittés le 3 janvier 2007 sont convoqués à plusieurs reprises devant la cour d'appel. Une autre affaire est celle du directeur de la RPA, Emmanuel Nsabimana et du celui du journal

des tensions persistent entre la classe politique et les médias. Ainsi, depuis le mois de mai 2007, date du début du blocage au parlement, les médias sont dits avoir perdu leur impartialité. Les journaux *Arc-en-ciel* et *L'Aube de la Démocratie* sont accusés de prendre partie pour l'opposition (Ngendanzi 2007). Même au niveau des radios il est dit par un conseiller à la présidence de la République (cité par Ngendanzi 2007), que «ce sont curieusement les mêmes personnes de l'opposition qui sont les invités des grandes émissions politiques, comme si elles étaient les seules à détenir la vérité». Selon ce même conseiller, les journalistes sont instrumentalisés et ne parlent que de ce qui ne fonctionne pas.

Or, le comble de cette «instrumentalisation politique» se manifeste au niveau du journal proche du CNDD-FDD, *Intumwa*, lorsque ce dernier publie le 10 août 2007, dans son numéro 108, les photos et les identités (les nom et prénom de l' élu(e), ceux de son père, et ses commune et province d'origine) de 40 députés de l'opposition qui étaient avant blâmés par le président de la République Nkurunziza car n'ayant pas voté un projet législatif portant sur l'entrée du pays dans l'Union postale universelle (Deslaurier 2007 : 167-168). Ce numéro du journal est d'ailleurs distribué gratuitement (le coût est normalement 300 Fbu, environ 0,2 dollars US) jusque dans les collines reculées du pays, ce qui fait croire que ce journal veut monter les populations contre les parlementaires mentionnés (Ngendanzi 2007). Cette donne rappelle les pratiques des médias «de la haine» du milieu des années 1990, également publiant des listes des personnes visées et ceci pour «stigmatiser des adversaires et les désigner à des représailles, y compris et surtout meurtrières» (Deslaurier 2007 : 169).

Les réactions à cet événement sont multiples et quatre radios privées prennent l'initiative d'agir en synergie. Cette synergie dénonce le journal *Intumwa* et le manque d'initiative de la part des organes de régulation des médias. Malgré ces réactions, la liste est rééditée le 13 août 2007 dans la version française du journal *Intumwa* (Deslaurier 2007 : 169).

Le 19 août 2007, les résidences de cinq hommes politiques sont attaquées à la grenade dont trois des députés de l'opposition cités dans le journal, ce qui peut faire croire que ces publications ont eu ses effets, même si Willy Nyamitwe nie tout lien entre ces publications et les attentats (Deslaurier 2007 : 171). En outre, même si de nombreuses

Arc-en-ciel, Thierry Ndayishimiye, qui sont convoqués et auditionnés, à trois reprises, par le procureur général de Bujumbura, Chantal Mukeshimana. Ces interpellations sont liées au dossier en instruction sur l'abus sexuel contre les fidèles de l'Eglise protestante «Bon Berger» par le pasteur Esron Rutayisire (JED 2007 : 85).

¹⁹⁸ Le 27 octobre 2007, Gérard Nzohabona, président de l'ABJ et journaliste à *Radio Isanganiro* est brutalement interpellé par la police et même retenu dans un cachot de la police pendant une nuit car voulant faire des enquêtes sur une opération de la police dans un bar à Bwiza (JED 2007 : 86).

protestations s'élèvent de partout, le directeur du journal, Willy Nyamitwe, n'est, ni sanctionné, ni rappelé à l'ordre. Le CNC déclare que Willy Nyamitwe n'a enfreint aucune disposition de la loi régissant la presse au Burundi, précisant qu'en tant que proche du pouvoir, il ne fait que suivre sa ligne éditoriale (IPP 2007c). Pour ce qui est de la publication *Intumwa*, elle ne paraît plus depuis septembre 2007. Ceci ne signifie pas qu'elle a disparu pour toujours car ce journal a connu également une pause entre octobre 2006 et juin 2007.

2.7.2.5. Controverses autour de la loi régissant le CNC

Parmi les mesures de la part du gouvernement à l'encontre des médias, le ministre de la Communication de l'époque, Ramadhani Karenga, s'attache à la conception d'une série de lois, en dehors des avis et considérations des professionnels des médias, dont l'une d'elles portant sur l'organisation et le fonctionnement du CNC¹⁹⁹ et une autre sur la carte de presse²⁰⁰ et le statut du journaliste professionnel²⁰¹. Le 15 novembre 2006, l'Assemblée nationale vote ce projet de loi sur les missions et la composition du CNC. Dans ce nouveau projet de loi, il y a des reprises et des innovations par rapport aux dispositions de la loi de 1997 régissant jusque-là le CNC. Ainsi, quant aux nouveautés, la loi de 1997 fixe le nombre des membres à dix-sept - ce nombre ayant été ramené déjà en 1999 à onze²⁰² - tandis que le projet de loi fixe ce nombre à quinze membres, prévoyant une cellule en charge de délivrer la carte professionnel de presse et d'accréditation des journalistes. Le bureau exécutif du CNC aura, en plus du président, du vice-président et du secrétaire exécutif, un trésorier et un conseiller juridique (article 15). Le mandat de l'ancien CNC est de deux ans renouvelable et le nouveau aura un mandat de trois ans renouvelable (article 18). Le grand changement dans la nouvelle loi réside dans son article 16 qui stipule que «la fonction de membres permanent du Conseil est incompatible avec tout mandat à caractère politique et toute autre fonction permanente».

Cependant, au mois de janvier 2007, la Cour constitutionnelle trouve anticonstitutionnel le projet de loi concernant CNC vu qu'il dit dans son article 25 que le CNC produit un rapport annuel qu'il soumet au «président de la République, au ministre de tutelle, à l'Assemblée nationale et au Sénat». Le fait de devoir soumettre le rapport au ministre ayant en charge la communication n'est pas conforme à la constitution du 18 mars 2005,

¹⁹⁹ «Projet de loi portant missions, composition, organisation et fonctionnement du Conseil national de la communication (CNC)».

²⁰⁰ «Projet de décret portant création de la carte des professionnels de la presse».

²⁰¹ «Projet de loi portant statut du journaliste professionnel et technicien de la communication». Ce projet et celui portant sur la carte des professionnels sont très controversés et ils sont retirés du bureau de l'Assemblée nationale. Le président Nkurunziza a promis que les nouveaux textes régissant le métier d'informer seront en grande partie issus des journalistes eux-mêmes et seront soumis à la présidence de la République pour approbation (IPP 2007b).

²⁰² Ce nombre est confirmé par le décret du 17 janvier 2002 portant nomination des membres du CNC.

prévoyant, en son article 287, que «le Conseil national de la communication produit un rapport annuel qu'il soumet au président de la République, au gouvernement, à l'Assemblée nationale et au Sénat».

Finalement, le 25 septembre 2007, le CNC est doté d'une loi organique²⁰³ conforme à la constitution. Il n'est plus demandé au CNC de soumettre son rapport au ministre de la Communication mais au gouvernement. Le contenu de la loi reste inchangé par rapport à la proposition de loi de 2006. Cette nouvelle disposition tient compte de l'indépendance du CNC notamment en ce qui concerne la gestion budgétaire. Doté de cette loi, le CNC devrait disposer d'un budget de fonctionnement provenant de l'Etat. De plus, les membres du CNC devraient changer, conformément à cette nouvelle loi.

²⁰³ Loi n°1/18 du 25 septembre 2007 portant missions, composition, organisation et fonctionnement du Conseil national de la communication.

3. ANALYSE DU DISCOURS DES MEDIAS

3.0. Introduction

Conditions de production²⁰⁴

Hormis les contextes tels qu'établis dans la partie précédente, un autre aspect qui influence le discours des médias réside dans les conditions de production des médias et leur structure de propriété. Il est important de savoir à qui appartient la radio ou le journal en question, qui les finance et comment le processus de production est organisé. Avant de présenter notre analyse en tant que telle, nous fournissons les informations sur ces conditions de production pour les médias analysés. Il faut ajouter que ces informations spécifiques ne sont pas disponibles dans la même mesure pour les différents médias en question. Pour la période de 1993, nous dépendons principalement des sources secondaires, là où pour la période de 2005, nous pouvons recourir aux entretiens et à nos propres observations.

Explication de la structuration de l'analyse du discours des médias

L'intérêt d'axer les analyses sur les élections réside dans le fait que la motivation des médias de présenter tel ou tel acteur politique d'une façon spécifique se situe souvent dans une stratégie de campagne. Certains médias veulent en effet évoquer une image positive ou négative des partis en compétition afin d'en faire la propagande ou justement de les noircir. Ainsi, les élections constituent un facteur déterminant dans la construction des identités politiques et au niveau du positionnement des médias. Une autre raison pour organiser l'analyse sur l'axe des élections se trouve dans la possibilité que ce choix offre de nuancer le positionnement de certains médias car ce dernier peut changer au cours du processus électoral. Certains médias radicalisent ou au contraire modèrent leur prise de position après avoir appris les résultats des scrutins.

²⁰⁴ Les informations concernant les conditions de production des médias analysés se basent sur des entretiens menés lors de nos séjours de recherches et des rapports et études des organisations nationales et internationales. Dans quelques cas nous ne disposons pas des informations nécessaires et certaines informations restent plutôt vagues, surtout les données chiffrées concernant le financement des médias. Ces chiffres doivent être vus comme approximatifs car dans la plupart des cas basés sur les informations venant des entretiens, parfois contradictoires d'une source à l'autre, sans toujours pouvoir nous appuyer sur des documents de référence. Dans notre présentation, nous utilisons la monnaie telle qu'elle nous est fournie dans les documents et dans les entretiens, étant des Francs burundais (Fbu) et des dollars US. Pour ce qui est de la valeur du Fbu par rapport au dollar US, cette valeur varie au cours de la période étudiée. Pour les périodes qui nous intéressent, en 1993, la valeur moyenne d'1 dollar US est de 243 Fbu au taux de change officiel et en 2005, 1 dollar US vaut 1082 Fbu (World Bank 2007). Pour 1993, nous arrondissons à 250 Fbu pour 1 dollar US et pour 2005 à 1100 Fbu pour 1 dollar US.

L'analyse du discours des médias se focalise sur les acteurs politiques dans le processus électoral. En 1993, les élections présidentielles ont été les premières à être organisées (cf. supra 2.3.2). Par conséquent, tout l'enjeu se situe au niveau de ces élections. La couverture médiatique des élections présidentielles se fait alors conformément à cet enjeu, ce qui fait qu'à part les élections, guère d'autres sujets ne sont traités pendant la période électorale. Les élections législatives, par contre, par le fait que leurs résultats sont prévisibles, les résultats des présidentielles étant déjà connus, ne constituent plus un sujet majeur dans la couverture médiatique. En 2005, les élections communales sont les premières dans une série de cinq scrutins et les résultats de ces premières élections déterminent la tendance des élections qui suivent. Ainsi, les élections législatives confirment la tendance des élections communales et déterminent les résultats des élections sénatoriales et présidentielles, ces dernières étant indirectes (cf. supra 2.6.1). Les élections collinaires ne concernent pas de partis politiques, c'est pourquoi nous ne les prenons pas en considération. Le principal enjeu se trouve donc au niveau des élections communales et législatives, la raison pour laquelle nous concentrons nos analyses principalement sur la couverture de ces deux scrutins.

Le positionnement vis-à-vis des différents acteurs politiques n'est pas toujours dissociable. En effet, le positionnement vis-à-vis d'un acteur politique spécifique informe généralement aussi sur le positionnement vis-à-vis d'autres acteurs politiques. Ceci devient très clair quand cet autre acteur politique est le concurrent direct du parti en question. A titre d'exemple, dans les campagnes électorales en 1993, un positionnement positif vis-à-vis de l'Uprona implique souvent une position négative envers le Frodebu et, dans les campagnes électorales de 2005, une position positive à l'égard du CNDD-FDD entraîne en quelque sorte une position négative vis-à-vis du Frodebu. Il faut étudier quelle position le journaliste rend directe et explicite et lesquelles il présente de manière indirecte et donc implicite.

L'objectif de l'analyse du discours des médias consiste à découvrir leurs discours concernant le processus électoral et ses acteurs et de mettre en lumière les différences éventuelles entre les discours des médias analysés afin de mieux cerner leur positionnement. Dans cette analyse du discours, nous ne nous exprimons pas sur la valeur de «vérité» de ces discours, mais nous nous focalisons sur les divergences entre ces présentations. Ainsi, le fait de ne pas donner des commentaires sur le discours en question ne constitue pas pour autant un signe d'approbation de notre part. A plusieurs reprises, nous faisons référence au contexte politique pour faire ressortir les divergences dans les présentations de certains événements et ceci, afin de rendre possible l'interprétation des discours. Il faut noter que dans l'analyse du discours, nous utilisons les guillemets pour indiquer qu'il s'agit de paroles d'autrui et donc de citations et autant

de prises de distance, dans notre cas du discours des médias. La donne en devient d'autant plus significative lorsqu'il s'agit des termes lourdement chargés en connotation idéologique telle que «le génocide». Selon la tendance idéologique, il s'agit de qualifier les événements douloureux de l'histoire du Burundi de «génocide» ou non. Dans notre corpus, il s'agit de la référence au «génocide de 1993», une qualification défendue surtout par les Tutsi. Même si cette qualification est confirmée dans le rapport S/1996/682 de l'ONU (1996), ce rapport n'étant pas basé sur une enquête judiciaire, le débat continue d'exister sur la manière de qualifier les massacres de 1993 (cf. supra 2.4.1). La même chose vaut pour les massacres de 1972, dénommés *ikiza*, «la catastrophe», qui, eux, n'ont pas fait l'objet d'enquête internationale (cf. supra 2.2.1). Dans notre corpus la référence aux événements douloureux de l'histoire burundaise se fait en fonction de l'idéologie que l'on défend. Dans la référence à ces différents événements, nous nous limitons à faire ressortir le caractère spécifique de chaque discours vis-à-vis de ces événements en tant qu'élément de prise de position vis-à-vis des acteurs politiques et de la création de leur identité. Ce constat souligne encore l'importance du contexte dans l'analyse du discours.

3.1. Analyse du discours des journaux de 1993

3.1.1. Les conditions de production des journaux de 1993

Nous insistons sur les contraintes auxquelles les journaux sont confrontés, tout en donnant les spécificités pour chaque journal faisant partie de notre corpus et dans la mesure où les données sont disponibles. Ces contraintes concernent aussi bien les journaux privés que le journal gouvernemental. Cependant, étant donné que ce dernier bénéficie de moyens de l'Etat et peut compter sur des recettes publicitaires - la publicité occupant jusqu'à la moitié du contenu du journal - et que ses journalistes sont payés en tant que fonctionnaires de l'Etat, ces contraintes sont moins sensibles au niveau du *Renouveau*.

3.1.1.1. Les contraintes techniques

Les sources d'information

Les sources principales sont des sources officielles, gouvernementales et administratives, fournies par la *RTNB* ou l'*ABP*. D'autres sources sont les documents de première main parmi lesquels figurent des documents issus des partis politiques, principalement du parti proche de la tendance éventuelle du journal, mais aussi des organisations de la société civile et des documents clandestins comme des tracts en période de campagne électorale. Sur le plan international, les sources d'information sont essentiellement les dépêches des agences de presse internationales. Si les médias publics y sont abonnés, les journaux privés n'ont pas les moyens de s'offrir les services de ces agences. Les autres sources

d'information internationales sont les ambassades et les organisations internationales présentes sur place. Même si toutes ces sources sont en théorie disponibles pour tous les journaux, faute de moyens, les journaux privés, pour la plupart, n'ont pas toujours accès à des sources diversifiées. Ces derniers rencontrent en outre des problèmes protocolaires qui empêchent l'accès aux milieux officiels. A côté de ces sources, les journaux privés ont également leurs propres réseaux d'agents chargés de chercher partout l'information. Ils comptent parmi leurs sources d'information des «investigations» personnelles, sources qui restent surtout limitées à la capitale, ces journaux n'ayant pas de moyens de faire des enquêtes à l'intérieur du pays. De plus, la rumeur semble aussi être une grande source d'information des titres privés (Nikundana 1995 : 23-25).

La fabrication des journaux : les obstacles matériels et financiers

Le développement de la presse privée se heurte aux difficultés à la fois matérielles et financières. Même si cette situation est reconnue dans la loi du 26 novembre 1992 régissant la presse (article 12) et ceci, dans la formulation des promesses d'accorder certains avantages fiscaux, celles-ci ne sont pas mises en pratique. Par rapport à la presse publique, la presse privée paie plus de taxes sur l'importation de la matière première. Au niveau des moyens matériels, la plupart de journaux n'ont pas de siège, les différents numéros étant alors écrits aux lieux d'habitation. Quant aux rédactions disposant de locaux, elles ne sont jamais assurées de pouvoir payer le loyer. Les moyens de communication (un fax, un téléphone, un véhicule) font généralement défaut, tout comme les appareils photo, les ordinateurs et les photocopieuses (RSF 1995 : 26).

Aucun des titres privés ne dispose de ses propres infrastructures d'impression et d'édition. Ils dépendent donc des imprimeries telles que l'Imprimerie nationale du Burundi (Inabu), entreprise publique, l'imprimerie du parti Uprona (les Presses de l'Unité) et l'imprimerie de l'Eglise catholique, appelée «Les Presses Lavigeries» (RSF 1995 : 26). En général, la confection des journaux coûte chère – 50 % du prix de vente du journal – et, selon les responsables de la presse, les services des imprimeries sont lents (RSF 1993 : 45). Les Presses de l'Unité, dont l'Uprona est propriétaire depuis l'établissement du monopartisme, sont faiblement équipées et, à la différence des autres imprimeries, cette imprimerie contrôle les écrits des journaux qu'elle imprime et censure les numéros jugés «trop chauds» (APPLE 1996 : 50). L'Inabu est plus chère que les Presses de l'Unité mais plus développée au niveau qualitatif. Néanmoins, l'Inabu est située loin du centre ville, dans le quartier Jabe, ce qui pose un problème de transport et de suivi du processus de confection du journal (APPLE 1996 : 48). Face à ces coûts élevés, il y a un manque d'esprit confraternel : il n'existe en effet que peu de tentatives pour s'organiser sous forme de «pool» pour diminuer les coûts et accroître leur pouvoir

de négociation vis-à-vis de leurs fournisseurs, imprimeurs et autres distributeurs (RSF 1993 : 46).

En ce qui concerne les journaux qui nous intéressent, le journal gouvernemental est imprimé à l'Inabu à 2000 exemplaires. *L'Aube de la Démocratie*, *Le Citoyen*, *La Semaine*, *Le Carrefour des Idées* et *Panafrika* sont imprimés en 1993 à l'Inabu. *L'Indépendant* est publié aux Presses de l'Unité, ce qui est révélateur de sa tendance pro-Uprona. Quant aux tirages des journaux privés, ils se situent au niveau de 2000 à 3000 exemplaires. Ce taux réduit s'explique par des conditions de production et de diffusion précaires de même qu'un lectorat limité. Les journaux nés à la veille des élections de juin 1993 ont maintenu leur tirage aux alentours des 3000 exemplaires, une moyenne relativement élevée en comparaison avec les mois qui précèdent et qui suivent, ce qui s'explique par le fait que les élections constituent un événement de taille riche en enjeux. Ainsi, pendant la campagne (avril - juin), le tirage de *L'Indépendant* a triplé passant ainsi de 1000 à 3000 exemplaires tandis que celui de *L'Aube de la Démocratie* se stabilise à 3000. Quant au journal *Le Citoyen*, son tirage varie de 2000 à 3400 exemplaires. Les premiers tirages des journaux *La Semaine* et *Panafrika* sont respectivement de 1200 et 2000. Le mois d'août 1993 constitue une exception pour presque tous les titres privés. *L'Indépendant* et *L'Aube de la Démocratie* se maintiennent à 3000 exemplaires, *La Semaine* et *Panafrika* publient trois fois moins que d'habitude, tandis que *Le Citoyen* augmente sa production pour tirer à 4000 exemplaires. *Le Carrefour des Idées*, quant à lui, n'ayant pas fonctionné pendant deux mois (juin, juillet), réapparaît. Dès novembre, le tirage de l'organe d'expression du Frodebu, *L'Aube de la Démocratie*, diminue, à l'image des activités du parti en général. Ceci peut s'expliquer par la situation de crise au sein du parti, confronté à l'assassinat du président Ndadaye et plusieurs autres dignitaires du Frodebu, ainsi qu'au harcèlement des autres cadres du Frodebu (cf. supra 2.4.1).

Le journal gouvernemental et les journaux privés sont imprimés sous la forme de tabloïd, composé de 12 pages, *Le Citoyen* publiant parfois à 16 pages. La Une est remplie de photos et des premiers paragraphes des articles les plus attirants, généralement de contenu politique qui continuent à l'intérieur du journal et s'étalent sur plusieurs pages. *Le Renouveau* introduit en 1993 de nouvelles rubriques comme : «le commentaire de la rédaction», «la rubrique d'opinion», «la tribune», «la chronique judiciaire» et «qu'en dire». Dans le souci de stimuler l'écriture du lectorat, des rubriques telles que «débats», «opinions» et «tribune» sont destinées à ses réactions (Ntiyanogeye 1994 : 94). Les journalistes sont désignés pour couvrir une des rubriques et ainsi se spécialiser. Les journaux privés ne semblent pas avoir de rubriques fixes et le choix des sujets porte surtout sur des événements politiques qui se passent à la capitale, les articles constituant donc, en quelque sorte, des messages d'élite pour l'élite. Ainsi, les nouvelles venant des

provinces ne sont presque pas traitées. Ceci à la différence du *Renouveau*, couvrant les informations venant de l'intérieur du pays, grâce à l'efficacité progressive des correspondants provinciaux de l'*ABP* qui cependant ne couvrent que les informations officielles faute de moyens de se déplacer sur les collines. Ce journal aborde également des sujets autres que politiques.

Avec des tirages peu élevés, des intervalles de publication hebdomadaires ou bimensuels et un prix oscillant entre 100, 150 et 200 Fbu²⁰⁵ (respectivement environ 0,4 ; 0,6 et 0,8 dollars US), les revenus sont faibles, ce qui explique encore une fois les problèmes financiers de la plupart de ces journaux. Ceci ne vaut pas dans la même mesure pour le journal gouvernemental, pouvant compter sur les moyens de l'Etat et la publicité. Ce journal est par ailleurs un quotidien et il est vendu à 50 Fbu (environ 0,2 dollars US). Ces problèmes financiers ont des répercussions sur la qualité du journal. Il n'y a souvent pas suffisamment de moyens pour faire du journalisme d'investigation et d'actualité, en résulte un journalisme de commentaire, souvent basé sur des rumeurs. L'argent pour publier un journal de qualité et pour payer les journalistes fait donc défaut. La plupart des journalistes exercent alors une autre fonction et font le journalisme à titre complémentaire (cf. infra tableau n°4). Cette situation est différente pour *Le Renouveau* où les journalistes sont payés en tant que fonctionnaires de l'Etat.

Certains journaux privés sont soutenus financièrement par les partis politiques, comme c'est le cas pour *L'Aube de la Démocratie* qui est l'organe d'information et d'expression du parti Frodebu. Pour ce qui est de *L'Indépendant*, il est réputé être financé par l'Uprona mais il n'en est pas pour autant l'organe d'expression officiel. Même si *Le Carrefour des Idées* utilise le même ton que *L'Indépendant*, il n'est apparemment pas financé par le parti²⁰⁶. En ce qui concerne le journal *Le Citoyen*, Jean-Marie Vianney Kavumbagu (2007), à l'époque journaliste de ce journal, confirme qu'il ne bénéficie pas de financements externes. Au commencement du journal, l'imprimerie Inabu, dont le directeur est un ami des fondateurs du journal, accepte d'être payé après vente. Au *Citoyen* une personne est recrutée à temps plein pour aider à vendre le journal. Cette personne est d'ailleurs la seule à être payée. Le premier numéro sort à 15 heures et tous les exemplaires sont déjà vendus à 18 heures mais la personne chargée de la vente disparaît avec l'argent, ce qui cause un problème de paiement vis-à-vis de l'imprimerie. Mais l'imprimeur leur fait confiance et ainsi le deuxième numéro sort, également vendu en

²⁰⁵ En 1993, *L'Indépendant* et *Le Carrefour des Idées* sont vendus à 100 Fbu, *Le Citoyen*, *La Semaine* et *Panafrika* à 150 Fbu et *L'Aube de la Démocratie* à 200 Fbu. Pour avoir une idée de la valeur de 150 Fbu en 1993, la bière est à 120 Fbu (environ 0,48 dollars US) et la valeur de 150 Fbu en 2005 est environ 1000 Fbu (Kavumbagu 2007).

²⁰⁶ Cette information nous est fournie par Jean-Marie Vianney Kavumbagu (2007).

quelques heures. Ainsi, grâce aux recettes de vente et aux publicités, surtout venant des Rwandais vivant à Bujumbura - le journal publiant des informations sur le Rwanda - le journal réussit à paraître régulièrement. Avec l'assassinat du président Ndadaye fin octobre, les 4000 exemplaires ne sont pas vendus et le journal perd tous les bénéfices qu'il avait jusqu'alors accumulés. Faute de moyens, le journal cesse de paraître en 1995. Quant aux autres journaux, il ressort de nos entretiens avec des journalistes de l'époque (Kaburahe 2007, Sinduhije 2005, Gasana 2005, Ntibandetse 2005) qu'à l'époque des élections, les journaux, *Panafrika* et *La Semaine*, ne disposent pas de financements externes et qu'ils survivent difficilement. En général, nous ne disposons donc pas d'informations précises sur le financement des journaux vu que les réponses à cette question restent souvent vagues et évasives. En outre, vu qu'il s'agit de journaux publiés en 1993, nous n'avons pas pu nous entretenir avec des journalistes de chaque journal, n'étant plus au pays ou impossible à retrouver.

La distribution

En l'absence de réseau de distribution officielle, chaque journal est amené à organiser ses propres réseaux, notamment par les abonnements, les vendeurs de rue, la vente en kiosques, en librairies et dans les hôtels de la capitale. La distribution par des vendeurs de rue est le moyen le plus utilisé même si, dans la pratique, des problèmes parfois se posent. La vente est confiée à des jeunes garçons moyennant une commission d'environ 10% mais il arrive que ces vendeurs se fassent voler ou disparaissent avec l'argent des exemplaires vendus. Pour ce qui est de l'abonnement, son avantage est que la vente est assurée et les rentrées sont fixées d'avance. Cependant, ce type de distribution ne se fait que pour un petit pourcentage du tirage. Le reste du tirage est réparti dans les différents points de vente par un taxi payé à l'heure ou par un transport gratuit de l'un ou de l'autre sympathisant du journal en question (RSF 1993 : 46). *Le Renouveau* dispose d'un véhicule affecté à sa distribution. A cela, il faut ajouter que le marché d'écoulement est réduit au lectorat de Bujumbura, à l'exception du cas du *Renouveau*, distribuant également à Gitega et à l'étranger par voie postale (Ntiyanogeye 1994 : 41).

3.1.1.2. Les contraintes professionnelles

Structure d'une entreprise de presse

Les entreprises de presse comportent cinq services principaux : la rédaction (qui collecte et prépare les informations et les articles sur le plan du texte et des illustrations), la publicité, la fabrication (qui compose la copie en caractères d'imprimerie et imprime le journal), la diffusion et l'administration (qui supervise l'ensemble des opérations). Au sommet de cette structure se trouve l'éditeur qui, dans les petits journaux, est en même temps le rédacteur en chef. En général, un directeur commercial gère les opérations commerciales. Cependant, pour la plupart des journaux burundais, ces fonctions sont

souvent confondues et une personne remplit plusieurs voire, dans certains cas, toutes les fonctions et ceci vaut également pour les journaux privés en 2005. Si, en parallèle, cette personne est en même temps membre de l'instance dirigeante d'un parti, le journal reflète facilement l'idéologie du parti en question (Hicuburundi & Ntiyanogeye 1998 : 64-65). Tel est le cas pour le journal *L'Indépendant*, situé du côté de l'Uprona et dirigé par des membres actifs dans ce parti. Il est dit dans le *Guide de la presse burundaise* (APPLE 1996 : 29) que «*L'Indépendant* est proche de la direction de l'Uprona d'où provient sa propre direction». Il s'agit de Claudine Matuturu, nommée, en 1994, ministre de la Fonction publique, du Travail et du Rapatriement des Réfugiés et de Charles Mukasi, qui est en 1988 nommé secrétaire national chargé de l'information et de la mobilisation de l'Uprona. Aux élections législatives de 1993, il se présente à Ngozi mais n'est pas élu et en 1994 il remplace Nicolas Mayugi à la tête de l'Uprona. Tel est également le cas pour le journal *Le Carrefour des Idées* réputé être «une création de l'Uprona» (APPLE 1996 : 26) et qui est dirigé par Juvénal Madirisha, membre de l'Uprona qui se présente aux élections législatives à Gitega mais n'est pas élu. Du côté du Frodebu, il s'agit de *L'Aube de la Démocratie*, avec Sylvestre Ntibantungaya, le secrétaire national aux relations extérieures et à la communication du Frodebu, comme rédacteur en chef. Sous Ndadaye, il est nommé ministre des Relations extérieures et de la Coopération. Après l'assassinat de Ndadaye, il est désigné président du Frodebu pour ensuite devenir président de la République. Pour ce qui est de ce même journal, un des journalistes est Gilles Bimazubute, désigné comme l'«un des grands idéologues du Frodebu» (Kaburahe 2002 : 46).

Le manque de professionnels des médias

Selon Frère (2005 : 85), «pour qu'un journaliste puisse effectuer son travail de manière professionnelle, sa vocation et son engagement pour le métier doivent l'emporter sur toute autre considération d'appartenance ou de fidélité au groupe. Un des vecteurs de cette identité journalistique forte réside dans sa formation». Or, au niveau de la formation journalistique, l'école de journalisme créée en 1981, ayant formé 120 journalistes, ferme ses portes en 1991 et, depuis lors, il n'y a plus d'école de ce genre. De plus, selon un rapport d'International Crisis Group (ICG 2000b : 26), «la formation reçue à l'école de journalisme n'établissait jamais la frontière entre la propagande et l'information. Son objectif était de former des journalistes pour les médias publics de l'audiovisuel et de l'écrit ainsi que des agents de presse pour le service public, seul pourvoyeur d'emploi».

Avant la création de cette école, dans les années 1980, «de nombreux journalistes et techniciens ont pu suivre des cours de perfectionnement dans les écoles de journalisme à l'étranger (Zaïre, France, Belgique, URSS, Roumanie, Allemagne, Sénégal, Yougoslavie et Tchécoslovaquie) et dans les centres de formation tels que l'INA (Institut National de

l'Audiovisuel de France), la Voix de l'Allemagne, le Sevoza (Studio Ecole de la Voix du Zaïre) ...» (Ntiyanogeye 1994 : 149). A part l'école de journalisme de Bujumbura, un programme de perfectionnement des journalistes burundais-rwandais et zaïrois est mis en œuvre par la Communauté économique des pays des grands lacs (CEPGL) en collaboration avec la Fondation allemande «Friedrich Naumann». Il y a également l'Institut des Sciences et Techniques de l'Information (ISTI) à Kinshasa, organisant des formations en journalisme (Ntiyanogeye 1994 : 150).

En 1993, la rédaction du *Renouveau* est composée d'une vingtaine de journalistes, dont plusieurs sont formés en journalisme, au Burundi, à Kinshasa (ISTI) ou en Europe, notamment à Bordeaux et en Belgique. Le reste de l'équipe de rédaction est formé sur le tas. La plupart des journalistes de la presse privée ont des diplômes universitaires mais peu d'entre eux disposent d'une formation en journalisme. Ils se forment donc sur le tas. Dans le tableau qui suit, nous donnons un aperçu de la formation des journalistes des journaux privés faisant partie de notre corpus. Nous ajoutons également le domaine d'activité des journalistes en 1993, le journalisme s'exerçant à titre complémentaire, et en 2005. Ceci nous informe dans quelle mesure les journalistes de 1993 sont encore dans la profession en 2005. Il est à noter qu'il n'a pas été évident de retracer ces informations. Nous les présentons dans la mesure du possible en nous basant sur les informations fournies par Nsabimana (2008) et Kaburahe (2008).

Tableau n° 4 : La formation et la fonction des journalistes de 1993

<i>Journal</i>	Journalistes	Formation	Fonction en 1993 et 2005
<i>L'Indépendant</i>	Charles Mukasi	Licence en philologie romane et stage en journalisme en France, USA, Canada, Belgique	1993 : politique (Uprona) 2005 : politique (Accord Cadre)
	Claudine Matuturu	Licence en langue et littérature anglaises	1993 : politique (cadre à la permanence nationale de l'Uprona) 2005 : évangeliste
	Judith Basutama	Licence en langue et littérature anglaises et stage en Egypte	1993 : 2005 : journaliste à la RTNB
<i>Le Carrefour des Idées</i>	Juvénal Madirisha	Institut Pasteur Paris	1993 : politique (cadre de la mairie de Bujumbura - Uprona) 2005 : mort

L'analyse du discours des médias

	Jean Rukankama	Licence en histoire	1993 : fonction publique 2005 :
	Siméon Simenya	Licence en psychologie	1993 2005 : mort
<i>L'Aube de la Démocratie</i>	Salvator Sunzu	Ecole de journalisme	1993 : journaliste <i>RTNB</i> , politique (Frodebu) 2005 : en exil
	Sylvestre Ntibantunganya	Licence en histoire	1993 : politique (porte-parole Frodebu) 2005 : Sénateur
	Germain Nkeshimana	Licence en psychologie et sciences de l'éducation	1993 : enseignant de lycée, cadre <i>RTNB</i> (Frodebu) 2005 : politique (ambassadeur à Moscou)
	Gilles Bimazubute	Maitrise en droit (France)	1993 : secrétaire permanent de la Société Biblique du Burundi 2005 : mort
<i>Le Citoyen</i>	Bonaventure Gasutwa	Licence en langue et littérature françaises	1993 : enseignant de lycée 2005 : au Rwanda (Uprona)
	Edmond Toyi	Licence en langue et littérature françaises	1993 : enseignant de lycée 2005 : fonctionnaire de l'Education nationale et responsable de la chronique à <i>Bonesha</i>
	Julien Nimubona	Licence en histoire DEA en sciences politiques (France) Doctorat en sciences politiques (France)	1993 : assistant à l'université du Burundi 2005 : professeur université Burundi,

	Jean-Marie Vianney Kavumbagu	Licence en histoire	chercheur à l'IDEC ²⁰⁷ 1993 : enseignant de lycée 2005 : société civile (président Ligue Iteka et chargé de l'information à la Ldgl ²⁰⁸)
	Cyriaque Simbizi	Licence en histoire	1993 : assistant à l'université du Burundi 2005 : mort
	Egide Niyongabo	Licence en histoire	1993 : enseignant de lycée 2005 : société civile (coordonnateur de la Ldgl)
<i>Panafrika</i>	Dieudonné-Vandrômme Ntakarahera	Licence en langue et littérature françaises	1993 : journaliste 2005 : journaliste <i>Azania</i>
	Jean-Marie Gahungu	Ecole technique supérieure Kamenge	1993 : technicien en télécommunication 2005 : au Canada
	Antoine Kaburahe	Licence en langue et littérature françaises	1993 : journaliste <i>Radio Burundi</i> 2005 : en Belgique, journaliste
	Godefroid Ndayikengurukiye	Licence en géographie	1993 : chercheur au centre de cartographie de l'Université du Burundi 2005 : Docteur en télédétection (il travaille en Belgique)
<i>La Semaine</i>	Alexis Sinduhije	Ecole de journalisme (Bujumbura)	1993 : journaliste <i>Radio Burundi</i> 2005 : journalisme (directeur <i>RPA</i>)

²⁰⁷ Institut de développement économique.

²⁰⁸ Ligue des droits de la personne dans la région des Grands Lacs.

	Jean-Marie Gasana	Ecole de journalisme (Bujumbura)	1993 : 2005 : Institute for Security Studies (ISS)
	J.M. Hicintuka	Ecole de journalisme (Bujumbura)	1993 : 2005 : journaliste <i>ABP</i>
	J. P. Nimubona	Institut national audiovisuel (France)	1993 : 2005 : mort
	Patrice Ntibandetse	Maîtrise en communication (Bordeaux)	1993 : 2005 : société civile (Unesco ²⁰⁹)

La plupart des journalistes ont des diplômes universitaires mais seuls ceux de *La Semaine* sont formés en journalisme. *L'Indépendant* et *L'Aube de la Démocratie* comptent également des anciens agents de la communication. Ainsi, le rédacteur en chef du premier, Charles Mukasi a travaillé à *Radio Burundi* comme producteur de 1979 à 1987 et en est devenu le directeur. Pour le second journal, deux rédacteurs ont été journalistes sous le monopartisme²¹⁰ et l'un d'entre eux a également fait l'école de journalisme (Nikundana 1995 : 40). En ce qui concerne le journal *Le Citoyen*, Cyriaque Simbizi travaille d'abord comme rédacteur en chef du journal *Le Carrefour des Idées*. Pour le journal *Panafrika*, Antoine Kaburahe travaille en tant que journaliste à *Radio Burundi*, ce qui vaut également pour Alexis Sinduhije de *La Semaine*.

Il ressort de ce qui précède que la presse privée ne fait pas vivre et que les journalistes de cette presse animent leur journal à titre complémentaire. La plupart des journalistes de la presse «partisane» sont actifs dans la politique (cf. supra 2.3.3.3 et 3.1.1.2), et ceux des autres journaux sont entre autre des journalistes des médias gouvernementaux (*La Semaine* et *Panafrika*). Pour ces derniers, Antoine Kaburahe (2008) nous fait savoir qu'ils portent une double casquette : ils travaillent en tant que journalistes fonctionnaires à la *RTNB* pour pouvoir vivre, sans pratiquer le vrai journalisme - obligés de faire la propagande pour le parti au pouvoir - et animent leur journal pour faire le vrai journalisme. Cette situation, qui vaut pour Kaburahe (*Panafrika*) lui-même, mais aussi pour Alexis Sinduhije (*La Semaine*), fait que ce même journaliste peut couvrir un événement à la radio en s'inscrivant dans la ligne éditoriale dictée par celle-ci, tout en donnant la version contraire de l'événement en question dans son journal. Comme il est dit par Kaburahe (2008), ce paradoxe fait ressortir qu'à la *RTNB*, on travaille en tant que

²⁰⁹ Chargé de programme en communication au bureau de l'Unesco à Bujumbura.

²¹⁰ Sylvestre Ntybantunganya occupe la fonction de producteur d'émissions à la *RTNB* de 1984 à 1986. Salvator Sunzu a également travaillé à la *RTNB*.

fonctionnaire, suivant les instructions venant d'en haut, sans pouvoir exercer librement son travail, et que dans le journal, on peut exercer le métier de journaliste sans être censuré.

Si nous analysons l'évolution professionnelle des journalistes de 1993 à 2005, nous constatons que la profession, du moins au niveau de la presse privée, n'a pas conservé beaucoup de journalistes de 1993. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène. D'abord, il s'agit d'un changement important du paysage médiatique, en 1993 dominé par les journaux privés et, en 2005, par les radios privées. En outre, plusieurs animateurs des journaux de 1993 ne sont pas de journalistes professionnels et montent leur journal dans la vague de démocratisation et des élections en tant qu'instrument de propagande. Une fois les enjeux terminés, ces journaux disparaissent un à un, surtout après l'expérience des médias «de la haine». Comme nous l'avons démontré dans l'historique des médias (cf. supra 2.4 et 2.5), la profession dans son ensemble a souffert de la crise, non seulement au niveau du coût exorbitant de la production des journaux, d'ailleurs un obstacle également après la crise, mais aussi au niveau des professionnels des médias. Certains se sont vus contraints de s'exiler, d'autres ont abandonné le métier étant sollicités pour des postes mieux rémunérés dans des organisations internationales ou ont entamé une carrière politique. Ce dernier constat n'est pas forcément lié à la crise. Il s'agit d'une réalité qui s'observe le long de la période étudiée où le journalisme apparaît pour certains comme une sorte de tremplin pour obtenir un poste mieux payé dans des organisations internationales ou pour entrer en politique. Par ailleurs, comme il ressort du tableau, la plupart des journalistes en 1993 occupent un autre poste en faisant le journalisme à titre complémentaire. Les journaux cessant d'exister, la plupart d'entre eux restent dans leur domaine d'activité, celui-ci étant la politique, la société civile ou le journalisme en tant que tel. Ainsi, nous constatons que seuls quelques journalistes de la presse privée de 1993 exercent encore le journalisme en 2005. Parmi eux, Alexis Sinduhije qui, après son passage à *Studio Ijambo*, crée sa propre radio en 2001, la *RPA*. Il est intéressant de noter que lui aussi a quitté le journalisme en 2007 en fondant son propre parti politique, le Mouvement pour la sécurité et la démocratie (MSD). Parmi ceux restés dans le métier, citons également Vandrômme Ntakarahera, devenu directeur de l'agence de presse *Azania* et Antoine Kaburahe, à l'origine du magazine de la diaspora *Iwacu i Burundi*. En ce qui concerne le journal gouvernemental, l'équipe de la rédaction en 2005 reste composée pour une partie des mêmes journalistes qu'en 1993, parmi eux le rédacteur en chef et directeur de publication Jean Nzeyimana ainsi que le rédacteur en chef-adjoint Salvator Kadende.

3.1.2. Les journaux face aux élections : les attentes et les craintes

Préalablement à l'analyse du positionnement des journaux vis-à-vis des principaux candidats dans la course électorale, nous présentons le discours de ces journaux sur les élections en tant que telles. Il s'agit de découvrir comment les journaux décrivent cet événement et quelles sont leurs attentes et leurs craintes éventuelles à l'égard de celui-ci. Les élections sont appréciées différemment en fonction de ce qu'elles peuvent rapporter aux intéressés. Ce constat vaut avant tout pour les journaux dits «partisans»²¹¹, défendant l'intérêt de l'un ou de l'autre parti politique et donc interprétant les élections en fonction de leur parti favori. L'évaluation des élections par les journaux qui se disent «observateurs neutres»²¹², dépend plutôt des atouts ou inconvénients éventuels de ces élections pour le contexte burundais en général. Dans cette perspective, les journaux insistent sur les nombreux obstacles pour parvenir à une bonne organisation des élections. Ainsi, la plupart des journaux se montrent plutôt pessimistes par rapport aux élections, essentiellement car ils craignent que la classe politique et la population ne soient pas prêtes pour un tel exercice.

Parmi les obstacles rencontrés, le journal *Panafrika* mentionne l'égoïsme de la classe politique ; les élections n'ont aucun intérêt si ce n'est celui d'être une stratégie de plus pour la classe politique afin d'agir en sa propre faveur. *«D'abord, nous redoutons, dans notre intérêt à nous tous cette minute amère, où nous aurons à fermer l'enveloppe pour sceller enfin un pacte qui n'engage malheureusement que les autres. Les autres, ce sont les hommes politiques aux ambitions débiles dont les populations ont été tour à tour des otages, mais aussi et souvent les mécènes. Cette minute est amère car, sauf hypocrisie, le peuple burundais ira aux urnes pour uriner»* (*Panafrika* n°2 du 26 mai 1993 : 1). Ce journal parle au nom de la population («nous») pour critiquer l'échéance des élections dont il n'attend rien de positif. Au contraire, les élections sont décrites comme un acte ridicule et plutôt biologique («uriner»). A cela s'ajoute que cet acte est, toujours selon *Panafrika*, *«immoral parce qu'il ne correspond pas à notre vision du bien»* (*Panafrika* n°2 du 26 mai 1993 : 1). En impliquant la population dans son point de vue («notre»), le journal impose son jugement comme un jugement qui dépasse son propre point de vue, lui donnant ainsi plus de poids.

²¹¹ *L'Indépendant* et *Le Carrefour des Idées* sont des journaux proches de l'Uprona, tandis que *L'Aube de la Démocratie* est l'organe d'expression officiel du Frodebu (cf. supra 2.3.3.3 et 3.1.1).

²¹² Il s'agit des journaux *Le Citoyen*, *Panafrika* et *La Semaine*. Il faudra préciser que, même si ces journaux se disent «neutres», «la neutralité» en tant que telle n'existe pas et nous nous intéressons plutôt à découvrir de comment ces journaux veulent paraître sur l'axe de «neutralité» et de «partialité» et dans quelle mesure ils se positionnent ouvertement vis-à-vis des acteurs politiques. Dans le cas de ces journaux, ils veulent se présenter comme des journaux «impartiaux» et donc à l'abri de l'influence directe des acteurs politiques.

Le message qui ressort de cette présentation des élections est celui d'un manque de confiance envers la classe politique. Ce manque de confiance provient de ce que plusieurs journaux définissent comme l'absence de culture démocratique en général et le manque de maturité politique face aux élections qui y est lié. Ainsi, selon *Le Carrefour des Idées*, «*[l]es élections ne font pas à elles seules la démocratie. (...) Il faut d'abord avoir des démocrates*» (*Le Carrefour des Idées* n° 26 du 15 au 30 mai 1993 : 3). Ceci laisse plutôt entendre qu'il n'y a pas de démocrates au Burundi. Un élément qui illustre cette absence de culture démocratique réside dans le fait que les partis politiques ont une conception matérialiste du pouvoir : «*la réduction de l'Etat à une vache laitière, Etat-Providance. Ainsi, toute parcelle du pouvoir a souvent été assimilée à un 'gâteau'*» (*Le Citoyen* n° 13 du 15 au 30 juin 1993 : 3). Ceci fait que les partis ne sont pas durables, ils se créent au moment des élections et, à défaut d'obtenir une place qui leur permet de profiter du «gâteau étatique», ils disparaissent aussi vite après. Ce phénomène est décrit par *Panafrika* : «*Les partis politiques n'ont qu'une existence transitoire. Certains sont nés pour mourir après les élections, d'autres pour fusionner. (...) Les partis politiques présentés aujourd'hui comme dominants ne sont pas du tout homogènes comme ils voudraient le faire croire. La raison de leur 'unité' pourrait tout simplement s'estomper avec la fin de la campagne et ceci quelque soit l'issue des élections*» (*Panafrika* n° 1 du 12 mai 1993 : 3). A côté des partis dominants, l'Uprona et le Frodebu, d'autres partis se lancent dans les élections, mais très vite ils se rallient à l'un des deux. Nous observons que le manque de l'homogénéité interne aux partis dominants apparaît après le résultat des élections : le parti perdant aussi bien que le parti gagnant manifestent en effet des tensions internes, opposant en gros, «les plus modérés» aux «plus radicaux».

Nous constatons à travers ces obstacles que ces journaux se montrent plutôt pessimistes face à la possibilité d'organiser convenablement les élections et d'installer une démocratie au Burundi. A part le manque de maturité politique, d'autres facteurs sont avancés pour expliquer cette situation. Une des explications consiste, selon *Le Citoyen*, en ce que la démocratie est un produit venant de l'Occident et qu'elle n'est dès lors pas forcément adaptée aux réalités du contexte burundais du moment.

«Le courant démocratique international a accéléré le cours de l'évolution politique alors que l'oeuvre de consolidation d'unité nationale n'était qu'à son début. C'est ainsi que le multipartisme est apparu à certains intellectuels comme un cadre de défense ou de protection des intérêts ethniques. Devant une pression aussi bien interne qu'externe, Buyoya s'est trouvé dans l'obligation d'instaurer le multipartisme, que la masse paysanne ne souhaitait pas d'ailleurs au départ, pour que le Burundi ne reste pas 'une île dans un océan' d'après certains cadres pour convaincre les plus sceptiques» (*Le Citoyen* n° 12 du 1^{er} au 15 juin 1993 : 10).

Ainsi, ce journal critique le fait que la démocratie, et donc le multipartisme, aient été imposés trop tôt au Burundi, c'est-à-dire à une société encore divisée ethniquement,

contribuant ainsi à l'ethnisation de la confrontation politique. De cette façon, ce journal dénonce en quelque sorte le rôle de la communauté internationale, celle-ci ayant forcé cette évolution inadaptée au contexte de l'époque. Cela explique que la campagne s'annonce dans un climat de méfiance totale et de rejet mutuel entre deux coalitions qui sont également associées aux deux groupes ethniques, ce qui mène justement à cette ethnisation de la campagne électorale. *Le Citoyen* souligne le caractère absolu de ce genre de confrontations : «*La campagne électorale avait aussi pris l'allure tellement ethnique que l'on sentait dans chaque camp des sentiments d'auto-défense naturelle telle que pour le Batutsi point de salut en dehors de l'Uprona et pour les Bahutu le Frodebu représente non seulement la vie mais surtout la source même de la future vie merveilleuse*» (*Le Citoyen* n°12 du 1^{er} au 15 juin 1993 : 2). Cette ethnisation de la campagne est un des facteurs expliquant le grand enjeu de ces élections et par conséquent son atmosphère tendue, voire violente. Pour renforcer cette vision de l'ethnisme en tant qu'obstacle à une bonne organisation des élections et à l'installation d'une vraie démocratie, *Le Carrefour des Idées* fait référence au discours d'un professeur Kenyan, M. Mazrui qui «*déclara sur les antennes de la Voix d'Amérique, que la démocratie est possible en Afrique sauf au Rwanda et au Burundi c'est-à-dire des pays à société 'duale' car le débat n'est plus politique mais ethnique dans ces conditions de dualité expliquait-il. Il ne savait pas si bien dire le Professeur, dès le départ la politique burundaise a été tribalisée, la haine déchaînée*» (*Le Carrefour des Idées* n° 26 du 15 au 30 mai 1993 : 3).

Cette donne fait que, selon *L'Aube de la Démocratie*, le discours de campagne des partis politiques en lice est basé sur «*la diabolisation et la tendance au noircissement de l'autre*» (*L'Aube de la Démocratie* n° 18 du 1^{er} au 15 mai 1993 : 1), ce qui l'amène à se poser la question suivante : «*la classe politique burundaise croit-elle réellement à la démocratie (pluraliste)*» (*L'Aube de la Démocratie* n° 18 du 1^{er} au 15 mai 1993 : 1) ? La réponse semble plutôt être négative : il ressort en effet de ces présentations de la campagne que le discours ethnique, bien plus que les programmes politiques, domine la campagne électorale. En outre, selon le journal *La Semaine*, «*cette polarisation constante de la vie politique burundaise en ethnisme et régionalisme ne nous ramène qu'à la case de départ du processus de démocratisation*» (*La Semaine* n° 5 du 23 juillet 1993 : 3). Cette vision pessimiste généralisée vis-à-vis des élections amène le journal *Panafrika* à conclure que «*chaque jour qui passe, la marche infernale vers le fauteuil suprême nous dévoile au grand jour la défaite imminente de la démocratie*» (*Panafrika* n°2 du 26 mai 1993 : 5).

Le seul journal qui ne partage pas tout à fait cette vision pessimiste et qui considère la démocratie (et donc les élections) comme une voie vers un avenir meilleur est *L'Aube de la Démocratie*. Ce journal tend à faire passer le message suivant : «*Nous sommes*

convaincus aujourd'hui que le remède efficace contre le virus divisionniste dont la forme essentiellement ethnique n'a pas manqué d'emprunter les variantes régionalistes ou claniques n'est rien d'autre que la démocratie» (L'Aube de la Démocratie n°17 du 16 au 30 avril 1993 : 5). Cette position en faveur de la démocratie et des élections s'explique par le fait qu'elles peuvent donner la victoire à une force alternative au parti politique en place depuis trois décennies (Uprona), représenté par la même ethnie (tutsi), la même région (Bururi), voire le même clan (Hima). De là nous pouvons dire que la prise de position à l'égard de ces élections semble être partiellement déterminée par ce qu'elles peuvent rapporter aux acteurs concernés, dans ce cas-ci le Frodebu, dont L'Aube de la Démocratie est l'organe d'expression.

3.1.3. Les journaux face aux candidats dans la course électorale

Dans cette partie, nous analysons comment les différents journaux présentent les candidats potentiels aux élections présidentielles. Les deux candidats potentiels sont, d'un côté, le président en place, Pierre Buyoya, de l'Uprona, et, de l'autre, le principal candidat de l'opposition, Melchior Ndadaye, du Frodebu²¹³. Il s'agit de découvrir comment les journaux présentent ces candidats et, sur la base de cette présentation, se positionnent vis-à-vis de ces derniers. Il faut néanmoins ajouter que nous nous limitons à l'analyse du discours qui traite des élections présidentielles ; les élections législatives étant négligées par la plupart des journaux. De plus, la défaite de Buyoya étant annoncée comme une apocalypse par certains journaux, ils cessent de publier dans les mois qui suivent²¹⁴.

Les conditions de production de ces journaux (cf. supra 3.1.1) au même titre que les entretiens avec des journalistes eux-mêmes et d'autres personnes-clé de l'époque²¹⁵ nous

²¹³ Etant donné que le troisième candidat, Pierre-Claver Sendegeya du PRP n'occupe qu'une place marginale, nous nous concentrons uniquement sur les deux candidats principaux. Ce candidat n'a d'ailleurs obtenu que 1,44 % des voix lors des élections présidentielles (Reyntjens 1994 : 234).

²¹⁴ Il s'agit du journal *Le Carrefour des Idées* qui ne publie plus pendant les mois de juin et juillet.

²¹⁵ Nous mentionnons les personnes interviewées en indiquant leur fonction en 1993 qui nous intéresse pour notre analyse : Sylvestre Ntibantunganya (2006), journaliste du journal *L'Aube de la Démocratie* et le secrétaire national aux relations extérieures et à la communication du Frodebu ; Jean-Marie Vianney Kavumbagu (2005, 2006, 2007) et Julien Nimubona (2006), journalistes du journal *Le Citoyen* ; Antoine Kaburahe (2007), journaliste du journal *Panafrika* ; Alexis Sinduhije (2005, 2006), Patrice Ntibandetse (2005) et Jean-Marie Gasana (2005), journalistes du journal *La Semaine* ; Salvator Kadende (2006, 2007), rédacteur en chef du *Renouveau* ; Innocent Muhozi (2005, 2006, 2007), journaliste de la *RTNB* ; Louis-Marie Nindorera (2006), nommé directeur général de la *RTNB* sous Ndadaye mais limogé le 25 septembre 1993 ; Joseph Ntamahungiro (2007), nommé directeur général de la *RTNB* sous Ndadaye, après la destitution de Louis-Marie Nindorera ; Athanase Ntiruhangura (2006), directeur de *Radio Burundi* de 1991 à 1993 ; Gérard Mfuranzima (2005, 2006), nommé directeur de *Radio Burundi* sous Ndadaye ; Pierre Buyoya (2007), président de la République de 1987 à 1993 ; Léonce Ngendakumana (2007), membre

ont appris nombre de choses quant à leur positionnement. Il semble en effet que certains journaux soient proches ou appartiennent même à un des deux principaux partis politiques. Ces journaux peuvent dès lors être considérés comme des journaux «partisans», dont un groupe est rangé du côté de l'Uprona (*L'Indépendant* et *Le Carrefour des Idées*) et l'autre du côté du Frodebu (*L'Aube de la Démocratie*), à cette différence près que *L'Aube de la Démocratie* est l'organe d'expression officiel du Frodebu, tandis que *L'Indépendant* et *Le Carrefour des Idées* n'ont pas de lien officiel avec l'Uprona. Le journal gouvernemental, *Le Renouveau*, fait mine de «rester au milieu»²¹⁶. *Le Citoyen*, *Panafrika* et *La Semaine* se présentent comme des «observateurs neutres». Ces journaux, plutôt que de prendre ouvertement position pour l'un ou l'autre parti, se veulent des observateurs «impartiaux» du processus électoral et se donnent comme objectif de fournir des analyses critiques sur le comportement et le discours des principaux partis politiques en compétition.

L'objectif de notre analyse du discours des journaux tel qu'il est défini de façon plus détaillée dans la partie méthodologique (cf. supra 1.3.1), consiste à étudier les prises de position de ces journaux vis-à-vis des candidats aux élections présidentielles afin de pouvoir confronter le résultat de notre analyse avec les commentaires émis sur ces journaux par l'opinion et aussi avec le discours d'auto-présentation que nous trouvons dans les journaux en question. Ainsi, notre analyse permettra de confirmer, de nuancer ou éventuellement d'infirmer ce discours sur le positionnement des journaux. En outre, nous visons à découvrir comment ces journaux contribuent au débat politique pendant le processus électoral. Afin de donner un aperçu clair, nous présentons l'analyse dans trois catégories distinctes : les journaux «partisans», le journal gouvernemental qui prétend «rester au milieu» et les journaux qui se disent être des «observateurs neutres».

Afin de mieux cerner le positionnement des journaux, nous analysons comment les journaux présentent les acteurs politiques et comment les journaux contribuent à la construction de ces identités politiques. Même si ces identités existent en dehors et au-delà de la présentation qu'en font les médias, ces derniers peuvent choisir de les présenter de façon positive ou négative, ainsi contribuant à façonner l'image des candidats. Dans cette construction des identités, les journaux comparent les deux candidats et, dans le cas

Frodebu ; TERENCE Sinunguruza (2007), président de la CEN ; Jean-Marie Ngendahayo (2005), nommé ministre de la Communication sous Ndadaye.

²¹⁶ Selon le rédacteur en chef du *Renouveau*, M. Salvator Kadende (2007), pendant les élections de 1993, le journal *Le Renouveau* suit l'instruction de la rédaction d'accompagner tous les partis politiques, de garder la sérénité, tout en évitant d'ethniser la campagne. L'ex-parti unique montre des résistances à travers le ministre de la Communication, Alphonse-Marie Kadege qui essaie d'intervenir à la rédaction mais comme celle-ci est composée de journalistes des sensibilités et ethnies différentes, il est difficile d'accepter les instructions du ministre. De plus, ce ministre concentre ses efforts davantage sur la radio.

des journaux «partisans», pour mettre en relief le caractère «positif» de leur candidat préféré par rapport au caractère «négatif» de l'adversaire. Il s'agit de *L'Aube de la Démocratie* qui fait la propagande en faveur du Frodebu, d'un côté, de *L'Indépendant* du *Carrefour des Idées* et, dans une moindre mesure, du journal *Le Renouveau* qui font campagne pour l'Uprona, de l'autre. L'objectif des autres journaux consiste plutôt à présenter les deux principaux candidats de façon critique en analysant leur comportement et leur discours.

Dans l'analyse du positionnement des journaux vis-à-vis des acteurs politiques, il importe également d'évaluer leur positionnement vis-à-vis de l'idéologie de ces acteurs, s'agissant, avant tout, de «l'Unité», pour l'Uprona et du «Burundi nouveau», pour le Frodebu. Certains concepts tels que «la démocratie» et «les droits de l'homme» sont repris par les deux partis. Il faudra donc analyser la manière dont les journaux mettent ces concepts en rapport avec les deux partis politiques car ces valeurs semblent prendre des significations différentes selon le parti qui les utilise.

3.1.3.1. Les journaux «partisans» face au candidat Buyoya (Uprona) : l'éloge et la diabolisation

- ***L'éloge : L'Indépendant et Le Carrefour des Idées***

Face au candidat Buyoya, les journaux *L'Indépendant* et *Le Carrefour des Idées* semblent se donner comme objectif de prouver par tous les moyens la supériorité de Buyoya par rapport à l'autre candidat. Les deux journaux utilisent plusieurs stratégies pour convaincre le lecteur de leur point de vue. Parmi ces stratégies, nous distinguons la présentation de Buyoya comme le candidat incontestable, s'imposant à tout le monde et ceci, en jouant la carte du contraste avec ses prédécesseurs, ses concurrents et même avec les autres dirigeants africains. En le présentant comme le seul à pouvoir garantir un avenir sûr, ces journaux contribuent à la légitimation, voire l'idéalisation de Buyoya. D'autres stratégies consistent à insister sur sa popularité lors des meetings et à l'associer à tout ce qui est positif, par opposition à son adversaire qui incarne dès lors tout ce qui est négatif. Dans ce qui suit, nous développons chacune de ces stratégies plus dans le détail.

Buyoya : le candidat «incontesté» et l'éloge «objective»

Dans la glorification de Buyoya, *L'Indépendant* et *Le Carrefour des Idées*, insistent sur les qualités de ce dernier et le présentent comme le candidat incontestable qui s'impose à tout le monde car il dispose d'un «*leadership que personne ne lui conteste, (qui le voudrait ne pourrait pas)*» (*L'Indépendant* n° 60 du 21 avril 1993 : 8). Ainsi, *L'Indépendant* ne laisse aucune ouverture à d'autres opinions, ce qu'il rend indiscutable en présentant Buyoya comme «*le seul garant du présent et de l'avenir*» (*L'Indépendant* n° 60 du 21 avril 1993 : 8). Il utilise donc le superlatif pour exclure la possibilité qu'il y

ait d'autres candidats comme lui. Parmi les stratégies utilisées pour convaincre le lecteur que Buyoya est le meilleur candidat, l'une d'elles consiste à s'adresser directement à ses lecteurs : «*Cher lecteur, regardez autour de vous et vous réaliserez combien Pierre BUYOYA est grand*» (*L'Indépendant* n° 61 du 5 mai 1993 : 3). Il va même jusqu'à les inclure dans sa façon de voir les choses : «*Le Major Pierre BUYOYA a prouvé ces cinq dernières années qu'il en impose à nous tous. Son tempérament a fait de lui l'homme de nos cœurs*» (*L'Indépendant* n° 61 du 5 mai 1993 : 1). Par cette stratégie revenant à présenter son propre point de vue comme partagé par tout le monde («nous»), ce journal ne fait que le renforcer. Une autre stratégie de persuasion consiste à insister sur «l'objectivité» de cette prise de position en faveur de Buyoya. Dans cette perspective, le journaliste insiste sur le fait qu'il a mis beaucoup d'effort à trouver le meilleur candidat qui, après une recherche exhaustive, semble être Buyoya :

«Je suis un de ces Burundais qui ont le détestable défaut d'être beaucoup plus exigeant envers les autres qu'envers eux-mêmes. Aussi ai-je cherché le candidat-président de la République, remplissant non seulement les conditions prévues par la loi mais aussi susceptible d'être considéré par presque tous les Burundais comme leur chef légitime. J'avais cherché midi à quatorze heures. Ce candidat-là ne pouvait être dans la conjoncture historique actuelle que Pierre BUYOYA» (*L'Indépendant* n° 61 du 5 mai 1993 : 1).

Ces deux stratégies, à savoir inclure la population dans son point de vue, d'une part, et présenter «l'objectivité» de ce dernier, d'autre part, visent à présenter le point de vue du journaliste et donc son opinion personnelle comme une «vérité objective» à laquelle tout le monde adhère.

Cette image du meilleur candidat est renforcée par la mise en lumière du contraste supposé existant entre Buyoya et ses prédécesseurs, ses adversaires et même les autres dirigeants de l'Afrique : «*J'ai essayé de le comparer avec ces prédécesseurs. Eh bien, c'est le jour et la nuit : du play boy du début des années 60²¹⁷, au paranoïaque des années 80²¹⁸, plein de mépris pour tout Burundais qui n'était pas de son clan ou de ses amis personnels, en passant par l'ivrogne des années 70²¹⁹ ...*» (*L'Indépendant* n° 61 du 5 mai 1993 : 3). Ainsi, tous ses prédécesseurs sont caractérisés par un trait négatif et sont donc comme «la nuit» par rapport «au jour» qu'incarne Buyoya. Bien que, selon ce journal, Buyoya se distingue de ses prédécesseurs, ces derniers n'en représentent pas moins tous le même parti, l'Uprona. Nous verrons que cette donne est exploitée par le journal du Frodebu. L'image de Buyoya est en effet noircie par le fait qu'il incarne le parti également représenté par des dirigeants à l'origine d'un passé douloureux. Pour présenter le caractère exceptionnel de Buyoya, *L'Indépendant* le présente à la fois en

²¹⁷ Il s'agit de Mwambutsa Bangiricenge, roi du 1915 à 1966.

²¹⁸ Il s'agit de Jean-Baptiste Bagaza, président de la République du 1976 à 1987.

²¹⁹ Il s'agit de Michel Micombero, président de la République du 1966 à 1976.

comparaison avec ses prédécesseurs mais aussi avec ses concurrents : *«Quant à ses concurrents, candidats comme lui à la présidence de la République, l'un ou l'autre aurait pour tout programme la haine à approfondir entre Burundais, la vengeance à assouvir ; les autres, l'amélioration de leur curriculum vitae»* (L'Indépendant n° 61 du 5 mai 1993 : 4). Alors que le journal parle de ses concurrents sans en révéler l'identité, nous pouvons néanmoins aisément déterminer de quel candidat il s'agit car c'est la même description qui revient dans plusieurs articles : Ndadaye est associé à la haine et Sendegeya ne se présente que pour améliorer son CV. Cette comparaison en faveur de Buyoya est répétée avec les autres présidents africains parmi lesquels Buyoya apparaît comme une exception sur le plan de la moralité. Ainsi, L'Indépendant s'interroge : *«Quel autre président en fonction en Afrique (à l'exception de Nyerere) pouvait déclarer l'origine de ses biens, sans y être contraint afin de prouver qu'il n'est pas chef d'Etat pour se servir mais pour servir son peuple»* (L'Indépendant n° 61 du 5 mai 1993 : 4) ? Cette interrogation laisse entendre qu'il n'y en a pas, à l'exception du président tanzanien Julius Nyerere. Cette présentation de Buyoya comme le candidat idéal amène L'Indépendant à conclure que voter pour Buyoya est indispensable afin d'assurer un avenir sûr et stable, ce qui sous-entend qu'au cas contraire, cet avenir sera incertain et la paix menacée. Ainsi, *«[v]oter Pierre Buyoya, c'est voter pour la consolidation de la paix et de l'unité au Burundi sur des bases saines. Voter Pierre Buyoya, c'est voter pour préparer un avenir sûr pour nos enfants»* (L'Indépendant n°62 du 22 mai 1993 : 2).

L'histoire dans la présentation du candidat

Une autre façon de démontrer que Buyoya est le meilleur candidat consiste à souligner son rôle extraordinaire à l'échelle de l'histoire. Ainsi, il est dit dans *Le Carrefour des Idées* :

«Nous avons sincèrement la chance d'avoir un dirigeant comme celui-là. On n'insistera pas suffisamment que c'est grâce à lui que ce pays est l'un des rares pays africains qui marchent. Et pourtant c'est le plus pauvre. (...) Nous sommes l'un des rares pays en Afrique à avoir des routes asphaltées bien entretenues dans tout le pays, le téléphone qui marche, les écoles qui fonctionnent toute l'année Tout cela est grâce à BUYOYA, juste ciel» (Le Carrefour des Idées n° 26 du 15 au 30 mai 1993 : 2) !

Le but de cette présentation positive de la situation qui prévaut dans le pays est d'attribuer toutes les réalisations à Buyoya afin de démontrer ses capacités. Cependant, le contexte nous apprend que le développement économique du pays (la construction des routes notamment) est plutôt le résultat du régime de Jean-Baptiste Bagaza (cf. supra 2.2.3). Cette manipulation de l'histoire s'illustre également par le fait que dans un autre numéro de ce même journal, le Burundi est décrit comme un pays qui connaît un cauchemar depuis trente ans, et donc plus comme un pays qui «marche». Cette image négative du sort burundais sert le but d'évoquer une image négative du Frodebu : *«Le*

Burundi vit depuis 30 ans sous l'empire d'une angoisse entretenu par le spectre d'une guerre civile dû aux aberrations théoriques d'un courant tribaliste extrémiste de notre mouvance politique selon lesquelles, la majorité numérique est égale à la majorité politique ...» (Le Carrefour des Idées n° 26 du 15 au 30 mai 1993 : 1). Le contexte nous apprend que depuis trente ans le Burundi a connu un régime politique d'un parti unique, l'Uprona, dominé par les Tutsi et excluant en grande partie la population hutu. Dans ce journal, la responsabilité de la menace d'une guerre civile ne se trouve pourtant pas dans cette structure de dominance et d'exclusion mais dans la présence du «courant tribaliste extrémiste», ce qui, dans la logique du discours uproniste, amène à désigner le Frodebu et le Palipehutu. Ainsi, la présentation de l'histoire semble se faire en fonction de l'objectif que le journal veut atteindre.

La popularité de «son candidat» à travers les meetings

Une autre stratégie pour arriver à cette construction d'une image positive, voire supérieure de «son candidat» et ainsi convaincre le lecteur de ce point de vue, consiste à insister sur la popularité de ce candidat en évoquant la présence d'«une foule heureuse» à ses meetings. A titre d'exemple : *«Bujumbura a rarement vu une telle chose. Par où on peut commencer pour relater un tel événement ? L'aspect politique, humain, religieux ? J'en perds ma plume mais l'essentiel que d'aucuns ont gardé est le sentiment d'état de grâce qui est descendu sur la ville de Bujumbura. (...) Un sentiment étrange d'un peuple heureux» (Le Carrefour des Idées n° 26 du 15 au 30 mai 1993 : 5).* *Le Carrefour des Idées* décrit ce meeting dans des termes extraordinaires, presque surhumains, et ceci dans le but de glorifier Buyoya. *L'Indépendant* décrit ce meeting dans les mêmes termes, dépeignant un meeting extraordinaire mettant la population dans un état de bonheur : *«C'était le bonheur, un de ces rares moments dans la vie de l'homme» (L'Indépendant n° 63 du 28 mai 1993 : 7).*

«Le bon» (Buyoya/Uprona) versus «le mauvais» (Ndadaye/Frodebu)

Une des stratégies principales dans la glorification de son candidat se traduit par la création d'une scène politique duale où deux acteurs diamétralement opposés se confrontent. Cette présentation manichéenne vise à associer tout ce qui est positif à son candidat, dans ce cas Buyoya et son parti l'Uprona, en même temps que son adversaire se voit attribué la part du négatif, dans ce cas précis Ndadaye et son parti le Frodebu. Pour ces journaux, il est évident que «le bon» vaincra «le mauvais», que «le démocrate et père de la Nation» vaincra «le dictateur pyromane», concrètement, que Buyoya vaincra Ndadaye. Ainsi, selon *L'Indépendant*, *«[f]ace aux messages de paix, face au comportement rassurant d'un digne père de la Nation telle [sic] que Buyoya se présente, Ndadaye se comporte comme excusez de peu, un dictateur pyromane dont le sort de la population importe vraiment très peu» (L'Indépendant n° 63 du 28 mai 1993 : 3).*

Buyoya est présenté comme un père donc comme quelqu'un qui protège sa population tandis que Ndadaye est décrit comme un dictateur constituant dès lors un danger pour la population. Cette présentation, opposant diamétralement les deux candidats, apparaît également dans le journal *Le Carrefour des Idées* :

«Nous avons besoin d'un pilote qui connaisse les écueils et pas d'un nouveau venu ou d'un amateur comme monsieur NDADAYE. Si ce dernier est élu, les ingrédients d'un nouveau conflit ethnique seraient au complet. Les années de Buyoya sont riches d'enseignements, nous avons vu là où les Burundais ont le plus de besoin. Quoi que de plus normal que le peuple réclame l'actuel Président BUYOYA» (Le Carrefour des Idées n° 23 du 15 au 31 mars 1993 : 3) ?

Dans cette présentation, Buyoya est celui qui a l'expérience de la gestion des affaires politiques et dont le pays a besoin. Il est mis en contraste avec Ndadaye prétendu politiquement incompetent et, par conséquent, sa victoire est présentée en termes menaçants, comme le début potentiel d'un conflit ethnique. Dans cette présentation manichéenne, il est normal que la population vote pour celui qui incarne «le bien» car le contraire sera fatal. Ainsi, le journal contribue à cultiver la peur vis-à-vis d'une victoire éventuelle de Ndadaye et ceci dans le but de décourager l'électeur de voter pour ce dernier. Cette peur est entretenue en jouant sur le contraste entre les discours des deux candidats :

«FRODEBU : 'Il n'y a aucune obligation à ce que les Hutus et les Tutsis s'aiment'. BUYOYA : 'Non seulement les Hutus et les Tutsis mais tous les hommes doivent s'aimer. Les Hutus et les Tutsis entre eux mais aussi les étrangers' (Emission télé Focus du 18 mai 1993) (...) Pour moi la campagne électorale 93 se ramène à ces deux concepts fondamentaux. En définitive, le choix actuel pour le Burundi est entre la haine et l'entente, entre la vengeance et la réconciliation, entre la guerre et la paix» (Le Carrefour des Idées n° 23 du 15 au 31 mai 1993 : 2).

Ces citations confirment l'image négative d'un Frodebu cultivant la haine et celle, plus flatteuse d'un Buyoya qui défend l'amour. Le journaliste donne sa propre opinion pour rappeler que le choix entre Buyoya et Ndadaye est celui entre la paix et la guerre. Cette façon absolue de présenter le choix comme s'il s'agissait presque d'une question de vie ou de mort explique l'enjeu «vital» des élections.

- ***La diabolisation : L'Aube de la Démocratie***

Si les journaux *L'Indépendant* et *Le Carrefour des Idées* font l'éloge de Buyoya, le journal *L'Aube de la Démocratie* vise au contraire à diaboliser l'image de Buyoya et de son parti. Pour atteindre ce but, une des stratégies consiste à rapporter le discours de Buyoya dans le but de démontrer les lacunes et les aspects négatifs de ce discours et ainsi le contredire, voire le noircir. Une autre stratégie est celle qui présente l'histoire de manière défavorable à Buyoya et à son parti l'Uprona. Ce dernier est alors tenu responsable des décennies de mauvaise gouvernance politique et économique de même

que des injustices subies par les Hutu, mettant ainsi le facteur ethnique au cœur des confrontations politiques.

Noircir le discours de l'Autre : une stratégie de campagne

Ainsi, *L'Aube de la Démocratie* cite Buyoya : « *Je vais tout faire pour ne pas perdre et ... il y a moyen* » (*L'Aube de la Démocratie* n° 19 du 16 au 31 mai 1993 : 1) pour montrer qu'il reste vague dans ses propos concernant sa stratégie électorale, ce qui peut donner lieu à des interprétations multiples, laissant par exemple entendre qu'il puisse vouloir gagner les élections de façon déloyale. Cette présentation négative de Buyoya est renforcée en démontrant qu'il n'a pas de vision claire sur la manière dont il entend gouverner le pays :

«Le candidat Buyoya s'est ainsi laissé aller dans la critique du programme du candidat Melchior NDADAYE au lieu de montrer clairement sa vision des choses. Il est vrai que chez lui tout se résume dans l'Unité. Mais comment cette unité sera-t-elle réalité si elle n'est pas vivifiée par le respect et la promotion des droits de la personne humaine, la justice et l'équité dans la gestion de la chose publique et dans la distribution des richesses nationales ? (...) Quant à Monsieur Pierre BUYOYA ..., il risque de lui être dit 'Au revoir'. Puisqu'il n'a pas de vision claire sur toutes ces questions» (*L'Aube de la Démocratie* n° 19 du 16 au 31 mai 1993 : 4).

Ce journal accuse Buyoya de critiquer son adversaire au lieu d'exposer «sa vision des choses», laissant supposer qu'il n'a pas de vision claire. Ce manque de vision mène à la conclusion «logique» que Buyoya devra laisser sa place à Ndadaye. L'image négative de Buyoya est renforcée par la critique de son idéologie, étant «l'Unité» en tant que préalable à toute autre politique. Selon *L'Aube de la Démocratie*, ce concept d'«Unité» est vide de sens s'il n'est pas accompagné du respect des droits de l'homme, de la justice, etc., ce qui laisse à croire que ces valeurs ne sont pas prises en compte dans cette idéologie. Ce journal s'oppose donc à «l'Unité» du fait de l'absence de mise en œuvre des valeurs concrètes mais également dans l'optique de détruire la légitimité de l'Uprona et de son candidat.

Si le concept d'«Unité» est sans équivoque lié à Buyoya, d'autres concepts ne sont pas toujours strictement appropriés à un seul parti. Ainsi, celui de «la démocratie» est utilisé par les deux partis selon l'objectif poursuivi. *L'Aube de la Démocratie* illustre de quelle façon ce concept de «démocratie» est vu par l'Uprona, cela dans le but de critiquer cette vision :

«La démocratie pluraliste n'avait jamais été la préoccupation du pouvoir, c'est vrai. La cécité des dirigeants était telle que, au moment où ce courant s'imposait partout, le Président BUYOYA n'y vit qu'une mode, avec ce que celle-ci comporte d'éphémère. L'autre attardé, dauphin du Major Président prononcera cette phrase devenue négativement célèbre : 'la démocratie pluraliste est une errance

de la démocratie'. Quand malgré tout, le peuple se prononça pour cette 'errance' à laquelle contre toute logique notre homme adhéra, le pouvoir se rendit à l'évidence, que son parti n'avait plus aucune assise populaire. Et c'est après ce constat que le Président BUYOYA sortit une autre carte : l'ethnisme dans la gestion des affaires pour des visées purement électoralistes. De nouvelles figures sont ainsi hissées sur la scène politique : DES HUTUS DE PREFERENCE» (L'Aube de la Démocratie n° 17 du 16 au 30 avril 1993 : 5).

Selon ce journal, Buyoya, tout comme le président de l'Uprona, Nicolas Mayugi²²⁰, dit «dauphin du Major Président», ne voient la démocratie pluraliste que comme une mode qu'ils ont dû adopter malgré eux. Ce positionnement de ces deux «grands hommes» de l'Uprona fait que le journal présente le recrutement des Hutu comme «une stratégie électoraliste», introduisant l'ethnisme dans la gestion des affaires. Ce journal insiste sur cette contradiction qu'il constate au sein de l'Uprona, contradiction qui veut que ce parti se montre ouvertement contre la démocratie mais, probablement sous l'effet d'une pression à la fois externe et interne, se convertit en parti «démocrate» par le recrutement des Hutu au sein de son gouvernement. Selon ce journal, il ne s'agit que de «Hutu de préférence», autant de pions de l'Uprona loin de représenter la majorité de la population hutu. Affirmant cela, le journal tend à ridiculiser cette stratégie. Pour illustrer la différence avec la démocratie telle qu'elle est vue par le Frodebu, les deux visions sont mises en contraste : *«la démocratie de façade octroyée par le 'pouvoir' et la démocratie véritable voulue par les citoyens»* (L'Aube de la Démocratie n°18 du 1^{er} au 15 mai 1993 : 4). Le Frodebu incarnerait donc «la démocratie véritable». Nous verrons que le contraire est soutenu par le journal *Le Carrefour des Idées*, présentant Buyoya comme celui qui incarne la vraie démocratie, et Ndadaye comme celui qui manipule ce concept (cf. infra 3.1.3.2).

L'histoire dans la diabolisation de l'Autre

Dans le but de noircir Buyoya et son parti l'Uprona, *L'Aube de la Démocratie* fait référence au passé de ce parti en tant que tenant d'un régime monopartite et monoethnique (cf. supra 2.2). Cette réalité pousse *L'Aube de la Démocratie* à affirmer que *«[l]'accaparement du pouvoir par une minorité régionaliste en provenance d'une même ethnie, d'un même corps socio-professionnel est un signe d'une injustice flagrante»* (L'Aube de la Démocratie n°18 du 1^{er} au 15 mai 1993 : 5). De plus, ce journal insiste sur les méthodes autoritaires de ces différents régimes sous l'égide de l'Uprona : *«La gestion Uprona depuis 1962 est un tout vrai désastre (...) la justice des cours tribunaux exercée au nom de l'exécutif est un règlement de compte contre le même peuple, la sécurité a été organisée au profit d'une même caste»* (L'Aube de la Démocratie n°18 du 1^{er} au 15 mai

²²⁰ Nicolas Mayugi (Hutu), ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, nommé dans le deuxième gouvernement Buyoya, le 19 octobre 1988, et président de l'Uprona de mars 1992 jusque fin mars 1994.

1993 : 5). Ainsi, ce journal présente le parti Uprona comme étant non seulement le parti du président Buyoya, mais aussi et surtout celui de Michel Micombero et de Jean-Baptiste Bagaza. Agissant de la sorte, il le désigne comme le parti qui est, aux yeux de la population, à l'origine d'une histoire nationale, caractérisée par des événements douloureux. De cette histoire, le journal évoque surtout les injustices causées par le régime tutsi et subies par les Hutu, donnant ainsi un caractère ethnique à la campagne électorale.

3.1.3.2. Les journaux «partisans» face au candidat Ndadaye (Frodebu) : la diabolisation et l'éloge

• *La diabolisation : L'Indépendant et Le Carrefour des Idées*

Tout comme *L'Aube de la Démocratie* vise à critiquer l'Uprona, son candidat et son discours, *L'Indépendant* et *Le Carrefour des Idées* présentent le Frodebu, son candidat et son discours de sorte de les noircir. Seuls les aspects négatifs du Frodebu sont mentionnés, ce qui s'inscrit dans la stratégie de créer une opposition radicale entre «notre groupe», «le bon» et «leur groupe», «le mauvais». Parmi les stratégies, il y a la présentation du Frodebu en des termes à connotation très négative dans le but de l'affubler de tous les maux. D'autres stratégies de diabolisation consistent à présenter le Frodebu comme un parti qui est allié au Palipehutu, le mouvement extrémiste hutu, et à référer à la responsabilité potentielle du Frodebu dans les événements malheureux de l'histoire récente du pays. Ces stratégies sont expliquées de façon plus détaillée ci-dessous. De manière générale, nous constatons que dans la stratégie de diabolisation, les journaux pro-Uprona attaquent plus qu'ils ne défendent tandis que le journal du Frodebu se concentre plus sur la défense et donc contredit, à chaque fois que l'occasion se présente, le discours uproniste.

Le Frodebu sous l'angle «tribalo-terroriste»

Une des stratégies de construction d'une image négative de Ndadaye et de son parti consiste à les décrire, de façon répétitive, dans les termes les plus négatifs, laissant supposer que ces caractéristiques soient inhérentes au Frodebu et à Ndadaye. Les termes utilisés connotent une forte idée de désordre, face à l'ordre incarné par l'Uprona. Ces termes sont, entre autres, «le tribalisme», «le terrorisme», «la haine», «la violence», «la mort» et «le mensonge». Ainsi, *L'Indépendant* dit : «*Le Premier ministre a frappé fort, par un raisonnement sans faille. (...) En clair le Frodebu doit faire son choix et se démarquer sans équivoque des enseignements tribalistes et terroristes ainsi que des violences que ses militants propagent dans le pays sous le couvert de la démocratie et des droits de l'homme*» (*L'Indépendant* n°58 du 27 mars 1993 : 1). Le journal fait référence au discours du premier ministre qui critique le Frodebu et ainsi il utilise le discours officiel pour renforcer son propre point de vue contre le Frodebu. Le discours du premier

ministre présuppose que le Frodebu éduque au tribalisme, au terrorisme et donc au désordre, ce qui sous-entend qu'il s'oppose à «l'Unité», la paix et l'ordre notamment, des valeurs défendues par l'Uprona. A propos de Ndadaye, *L'Indépendant* dit qu'il «*risque d'être le dernier tribaliste à oser se présenter aux élections présidentielles. Il est seul en effet. Il se démène comme un diable parce qu'il sait que c'est sa dernière chance*» (*L'Indépendant* n°63 du 28 mai 1993 : 5).

Au-delà de cette utilisation de termes connotés négativement, ce parti est présenté comme un parti qui «*applique dans son action politique les principes de MACHIAVEL dont la base philosophique est que 'LA FIN JUSTIFIE LES MOYENS'*» (*Le Carrefour des Idées* n° 23 du 15 au 31 mars 1993 : 8). Et pour donner plus de poids à cette accusation, il est dit que «*[l]e Parti UPRONA vient de publier un inventaire de 175 actes de comportements tribalo-terroristes du FRODEBU²²¹*» (*L'Indépendant* n° 59 du 8 avril 1993 : 4). Cette référence en soi est déjà une prise de position du journal en faveur de l'Uprona contre le Frodebu. De plus, nous constatons que le fait d'associer le Frodebu aux concepts de «tribalisme» et de «terrorisme» relève du discours de l'Uprona et que ces journaux adoptent donc le discours de l'Uprona. Il s'agit là d'une connivence entre le discours politique et celui des journaux. Celle-ci est confirmée par *Le Carrefour des Idées* qui lance l'affirmation suivante : «*Nous avons publié dans le n°23 du LE CARREFOUR DES IDEES une liste sommaire de mensonges et de désinformations propagés par le FRODEBU, mais entre temps, la direction du parti UPRONA a sorti d'actes de dérapages de ce parti que nous publions à votre intention afin de vous permettre de juger ce parti en toute connaissance de cause. Ces actes sont au nombre de 175, nous ne pourrions malheureusement pas vous les faire connaître tous (...)*» (*Le Carrefour des Idées* n° 24 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 1). Cette connivence fait que le journal et le parti Uprona adoptent la même stratégie dans le but de diaboliser le Frodebu, notamment l'accuser de tous les maux.

Une autre stratégie de diabolisation réside dans la description qui est faite du Frodebu, dépeint comme un parti faible, voué à la disparition. Cette stratégie vise essentiellement à décourager les électeurs de voter pour ce parti. Ainsi, selon *L'Indépendant*, «*le parti connaît une hémorragie inquiétante pour la direction du Front, ses militants le quittent massivement, au point que les Inziraguhemuka²²² se posent la question de savoir si leur*

²²¹ Dans un document de soixante-deux pages intitulé «*Abadasigana turiyamirije guhiganisha amacukubiri, iterabwoba n'ikinyoma*» («Nous, les Upronistes, nous rejetons catégoriquement la surenchère divisionniste, l'intimidation et le mensonge»), l'Uprona publie tous les méfaits commis par les Frodebistes, province par province (Manirakiza 2002 : 65).

²²² Traduction par Emmanuel Nsabimana (2007) : «les fidèles», «les militants de Ndadaye» à l'opposé des «traîtres» («ibihemu»). Ces traîtres sont des Hutu qui ont milité pour l'Uprona alors que les fidèles sont donc des Hutu de l'idéologie du Frodebu.

parti va survivre jusqu'aux élections» (L'Indépendant n° 59 du 8 avril 1993 : 5). Le journal présente donc le Frodebu comme un parti victime de sa propre propagande ethniste dont le nombre d'adhérents diminue d'une façon telle que sa survie même est mise en question.

«Les mots ne signifient pas la même chose pour le Frodebu»

Nous avons déjà mentionné l'importance des concepts ou idéologies dans la prise de position des journaux vis-à-vis des deux principaux candidats. Si certains d'entre eux sont liés sans équivoque à un des deux partis, comme peuvent l'être «l'Unité» à l'Uprona et le «Burundi nouveau» au Frodebu, d'autres sont instrumentalisés par les deux partis. Ainsi, selon *L'Aube de la Démocratie*, la démocratie défendue par l'Uprona n'est pas «la vraie démocratie». Dans les journaux pro-Uprona, la même chose est dite sur la démocratie défendue par le Frodebu. Selon *Le Carrefour des Idées*, «*les mots ne signifient pas la même chose pour le FRODEBU et le reste. Il n'a à la bouche que démocratie et droits de l'homme. Quelle est cette démocratie basée sur la haine tribale. Quels sont ces droits de l'homme qui prêchent la haine, pratiquent le lynchage et menacent les réfugiés*» (*Le Carrefour des Idées* n° 26 du 15 au 30 mai 1993 : 2). Ainsi, selon ce journal, la démocratie et les droits de l'homme, universellement admis comme des valeurs positives, ne le sont pas dans la bouche du Frodebu, car basés sur «la haine tribale». Ce discours reprend littéralement celui de Buyoya, ce qui confirme encore une fois la connivence entre les deux discours : «*Méfiez-vous du langage mielleux du FRODEBU, les mots ne disent pas la même chose pour eux et pour les autres. Pour eux démocratie et droits de l'homme ne se ramènent qu'au tribalisme. En dehors de la tribu point de démocratie et de droits de l'homme*» (*Le Carrefour des Idées* n° 26 du 15 au 30 mai 1993 : 2).

«Frodebu = Palipehutu»

Selon les deux journaux pro-Uprona, toutes ces caractéristiques négatives mènent automatiquement à la conclusion que le Frodebu est un parti qui ne respecte pas les règles de la démocratie mais qui, au contraire, suit «*les sentiers de l'anti-démocratie*» (*L'Indépendant* n° 60 du 21 avril 1993 : 5) et qui, par conséquent, s'associe au mouvement rebelle, le Palipehutu. Les affirmations telles que «*Frodebu=Palipehutu*» (*Le Carrefour des Idées* n° 24 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 3) ou encore «*la connexion Palipehutu-Frodebu est évidente*» (*L'Indépendant* n° 60 du 21 avril 1993 : 3) en témoignent. *L'Indépendant* fait référence au discours du ministre des Relations extérieures et de la Coopération pour ainsi renforcer la crédibilité de cette affirmation : «*Telle est la conclusion qu'a tiré [sic] le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération. C'est vrai, c'est clair, ça crève les yeux : les enseignements, les méthodes de travail sont les mêmes*» (*L'Indépendant* n° 59 du 8 avril 1993 : 3). En assimilant le Frodebu au Palipehutu, ce parti est décrit comme un parti dangereux, ce qui cultive la

peur vis-à-vis de ce parti : «*On sait que la plupart des leaders ne rêvent qu'à l'effusion de sang, surtout qu'ils furent, s'ils ne le sont pas toujours aujourd'hui, membres du PALIPEHUTU ; mais pour l'intérêt supérieur de la Nation, ils ne devraient plus baser leurs dogmes sur le sang*» (*Le Carrefour des Idées* n° 23 du 15 au 31 mars 1993 : 12). De plus, cette assimilation du Frodebu au Palipehutu intensifie l'ethnisation de la campagne.

L'histoire dans la diabolisation de l'Autre

Si *L'Aube de la Démocratie* fait référence à un passé plutôt lointain renvoyant au passé du parti unique pour salir l'image de l'Uprona et de Buyoya, les journaux pro-Uprona exploitent par contre le passé récent et notamment les événements de 1988, 1991 et 1992 pour diaboliser le Frodebu (cf. supra 2.3.1). Dans *Le Carrefour des Idées* il est dit : «*Si nous nous interrogeons sur les mobiles et acteurs des événements malheureux qui ont tenté vainement de déstabiliser le Burundi, le Frodebu reste un des éléments d'hypothèse. Ce parti serait vraisemblablement un collaborateur étroit du Palipehutu lors des attaques armées de 1988, 1991 et 1992*» (*Le Carrefour des Idées* n°24 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 2). Ces références à l'histoire servent à présenter le Frodebu comme un responsable potentiel de ces différentes attaques et donc comme un parti déstabilisateur qui collabore avec les rebelles et pour lequel il est donc dangereux de voter.

• *L'éloge : L'Aube de la Démocratie*

Les stratégies du journal *L'Aube de la Démocratie* pour assurer son positionnement en faveur de Ndadaye et de son parti le Frodebu se caractérisent par un grand effort pour «corriger» l'image négative de ces derniers construite par les journaux pro-Uprona. A part cette réaction défensive au discours de diabolisation de ces journaux, *L'Aube de la Démocratie* utilise plusieurs stratégies pour évoquer une image positive de Ndadaye et pour le présenter comme le meilleur candidat. Une des stratégies consiste à insister sur sa popularité en faisant référence à son programme, présenté comme «objectivement» le meilleur, et à la foule assistant à ses meetings. Une autre stratégie est la présentation manichéenne des deux candidats telle qu'elle est proposée dans les journaux pro-Uprona mais cette fois-ci en présentant Ndadaye comme «le bon» et Buyoya comme «le mauvais». Ainsi, ce journal idéalise ce candidat, à travers les mêmes mécanismes que les journaux pro-Uprona le font en présentant Buyoya.

Une contre-voix face à la diabolisation du Frodebu

En général, beaucoup d'articles de *L'Aube de la Démocratie* sont écrits comme pour répondre au discours de diabolisation des journaux pro-Uprona. Il s'agit donc dans ce cas de faire appel à d'autres discours pour s'en défendre et les contredire puisqu'«*[u]ne campagne injuste, mais savamment orchestrée vient d'avoir lieu et n'a certainement pas*

terminé. Contre le Frodebu» (L'Aube de la Démocratie n° 16 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 1).

Les acteurs de cette campagne sont :

«Le Premier ministre, le ministre de l'Intérieur et du Développement des Collectivités Locales, le Ministre de la Justice camouflé derrière sa fonction de Président de la Commission nationale de Concertation sur la Démocratisation, le Secrétaire d'Etat à la Sécurité, la presse gouvernementale et les journaux proches du pouvoir, sans oublier les partis satellites de l'UPRONA ont convergé tous vers un même objectif : noircir le FRODEBU, le diaboliser et tenter ainsi de le couper de sa base» (L'Aube de la Démocratie n° 16 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 1).

Parmi les accusés se trouvent «la presse gouvernementale» et «les journaux proches du pouvoir», ce qui rend donc explicite la division de la presse. Selon *L'Aube de la Démocratie*, la presse gouvernementale se positionne dans le camp des Upronistes. *L'Aube de la Démocratie* décrit cette campagne de diabolisation de la part de l'Uprona comme une stratégie d'un acteur faible face à un adversaire fort :

«Pour tenter de sauver les meubles, il faut noircir l'adversaire le plus redouté et le rendre le plus antipathique possible pour qu'il arrive épuisé et discrédité aux élections de juin. Faute de pouvoir dissoudre le Frodebu dont le caractère incontournable est bien perçu en ces moments de dynamisme démocratique sans précédent dans notre pays, il faut tenter de le couper de sa base, de ces millions de Burundais qui demain vont trancher ce duel Uprona-Frodebu qui depuis juillet 1992 ponctue la vie politique du Burundi. Dans ce combat sans foi ni loi, tout est permis au pouvoir et à son courtier l'Uprona. Politiquement, le mensonge, la diffamation et le terrorisme sans précédent qu'on voit aujourd'hui sont les armes les plus prisées» (L'Aube de la Démocratie n° 16 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 4).

Ainsi, ce journal présente l'Uprona comme le parti qui est en train de perdre et qui adopte des stratégies malsaines pour se sauver. Dans ce duel, l'Uprona est décrite comme utilisant toutes les mauvaises stratégies, comme «la diffamation», «le mensonge» et «le terrorisme». Il est intéressant de voir que «le terrorisme» et «le mensonge» sont des termes également utilisés par les journaux pro-Uprona pour diaboliser le Frodebu.

Dans la même logique de réaction au discours de diabolisation des journaux pro-Uprona, *L'Aube de la Démocratie* critique la publication des «175 péchés du Frodebu» par l'Uprona et sa récupération par les journaux. Selon ce journal, il ne s'agit que de «*prétendus péchés du FRODEBU*» (*L'Aube de la Démocratie* n° 16 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 3), inventés par l'Uprona dans sa stratégie de diabolisation : «*L'UPRONA veut diaboliser le FRODEBU*» (*L'Aube de la Démocratie* n° 16 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 3). Dans la même perspective, *L'Aube de la Démocratie* donne une réponse au discours des journaux pro-Uprona, présentant le Frodebu comme lié au Palipehutu, s'inscrivant dans une stratégie de diabolisation identique à celle du parti : «*Confondre le FRODEBU au PALIPEHUTU : Une stratégie de l'UPRONA pour casser l'ascension du phénomène FRODEBU. (...) les organes de presse de l'Uprona, L'Indépendant et Le Carrefour des Idées, n'ont pas raté une seule occasion depuis l'assemblée constitutive du Frodebu*

jusqu'aujourd'hui pour faire croire à l'opinion que le Frodebu n'est rien d'autre que le Palipehutu nouvelle formule» (L'Aube de la Démocratie n° 16 du 1er au 15 avril 1993 : 4).

«Le 'Burundi nouveau' : le rêve de tous les Burundais»

Hormis ce discours défensif contre la diabolisation des journaux pro-Uprona, *L'Aube de la Démocratie* fait l'éloge du parti Frodebu surtout en insistant sur son programme du «Burundi nouveau» et donc du «changement». Tout comme nous l'avons observé dans les journaux pro-Uprona, il ne s'agit non seulement de promouvoir le programme et l'idéologie de son parti, mais également de les présenter comme soutenus par toute la population. De la même manière que dans les journaux pro-Uprona, ce journal insiste sur «l'objectivité» de son choix de défendre la candidature de Ndadaye. *L'Aube de la Démocratie* fait alors ouvertement la promotion du slogan et donc de l'idéologie du Frodebu qui est le «Burundi nouveau». «*Le slogan du candidat NDADAYE est simple : un Burundi nouveau (UBURUNDI BUSHASHA) dont rêve le peuple burundais victime des années durant des errances d'un pouvoir sans contrôle depuis des dizaines, voire des centaines d'années. (...) Ce Burundi là est incarné par Monsieur NDADAYE, l'homme que le peuple burundais acclame partout où il passe*» (*L'Aube de la Démocratie* n° 17 du 16 au 30 avril 1993 : 3-4). Ce slogan traduit un rejet de l'ordre politique jusque là établi et évoque une possibilité de sortir de l'état d'exclusion et de la dictature de l'ex-parti unique. Le choix pour Ndadaye est donc présenté comme logique et incontournable, menant «*au bonheur du peuple burundais*» (*L'Aube de la Démocratie* n° 19 du 16 au 31 mai 1993 : 3).

Même si le choix pour Ndadaye est présenté comme une évidence, afin de le rendre plus «objectif», *L'Aube de la Démocratie* fait savoir que «*la question objective, qu'il faut nous poser sans biaiser, est celle-ci : intellectuellement, moralement, humainement, politiquement, Melchior NDADAYE est-il suffisamment doué pour conduire les destinées de notre pays*» (*L'Aube de la Démocratie* n° 18 du 1^{er} au 15 mai 1993 : 5) ? Cependant, il ne s'agit pas d'une véritable question car le journal donne immédiatement sa réponse : «*c'est mille fois OUI*» (*L'Aube de la Démocratie* n° 18 du 1^{er} au 15 mai 1993 : 5). Ainsi, le journal ne laisse aucun espace pour d'autres opinions et fait en quelque sorte le contraire de ce qu'il dit devoir faire, notamment ne pas être biaisé. A travers cette présentation positive de «son candidat», ce journal en vient à se demander si «*Ndadaye Melchior sera-t-il le 'messie' des Burundi*» (*L'Aube de la Démocratie* n° 19 du 16 au 31 mai 1993 : 2) ? Toutes les descriptions de Ndadaye vont dans le sens d'idéaliser, voire héroïser ce candidat et mènent donc à une réponse positive à la question qui présente Ndadaye comme «le messie».

La popularité de «son candidat» à travers les meetings

Une autre stratégie de propagande pour «son candidat» se fait en insistant sur la foule qui assiste à ses meetings. Ainsi, *L'Aube de la Démocratie* décrit le meeting de Ndadaye dans des termes extraordinaires :

«On y a vu une foule immense qui a accueilli Monsieur Ndayaye en héros. Car pour cette population, Ndadaye est l'homme qui par ténacité, opiniâtreté et lucidité a largement contribué à tirer ce pays de l'immobilisme politique, il a contribué à sortir le peuple burundais de la torpeur dans laquelle l'avaient plongé les pouvoirs dictatoriaux couverts, encouragés et exercés par et au nom du parti UPRONA 'Uraba Mandela' (sois comme Mandela) scandaient les populations» (L'Aube de la Démocratie n° 19 du 16 au 31 mai 1993 : 3).

Dans cet extrait comme dans d'autres articles publiés par ce journal, Ndadaye est présenté comme «un héros» et par la référence à Mandela, l'image de Ndadaye, en tant que libérateur qui sauve la population des régimes précédents et donc de l'Uprona, est confirmée.

«Le bon» (Ndadaye/Frodebu) versus «le mauvais» (Buyoya/Uprona)

Tout comme les journaux pro-Uprona, *L'Aube de la Démocratie* recourt à la stratégie qui présente son candidat comme celui qui incarne «le bon» par opposition à son adversaire qui représente «le mauvais».

«En définitive, deux camps vont s'affronter lors des prochaines présidentielles. Il y aura le camp du changement dont le candidat est Monsieur Ndadaye Melchior. (...) L'autre camp est celui de la continuité pour ne pas dire du statu quo (...) Chacun sort donc ses cartouches. Ainsi donc, dans ses tentatives de rassembler quelques forces autour de lui, Buyoya recourt au discours de diabolisation en usage au parti Uprona depuis bientôt une année» (L'Aube de la Démocratie n° 17 du 16 au 30 avril 1993 : 4).

L'opposition politique est présentée en termes de guerre, ce qui souligne le caractère absolu et «vital» des élections. L'Uprona est décrite de façon négative, car il a recours à «la diabolisation». Par contre, il n'est jamais dit que le Frodebu utilise également des stratégies négatives. Il y a donc là une absence d'information négative sur le Frodebu. Cette stratégie est également utilisée dans les journaux pro-Uprona qui ne donnent que des informations positives sur l'Uprona. Ainsi, les journaux des deux camps contribuent à la création des identités politiques antagonistes. Par conséquent, il s'agit de

«choisir entre deux projets de société diamétralement opposés : entre le statu quo et le changement, entre la démocratie de façade octroyée par le 'pouvoir' et la démocratie véritable voulue par les citoyens, entre l'unité slogan destinée à asservir les différences et la solidarité positive et agissante entre les individus, les ethnies, les régions, les clans, etc. ..., entre l'enrichissement de quelques tricheurs et le développement concerté et profitable à tous, entre l'immobilisme conservateur et le dynamisme innovateur» (L'Aube de la Démocratie n°18 du 1^{er} au 15 mai 1993 : 4).

Le journal crée donc une opposition diamétrale entre l'idéologie représentée par l'Uprona, incarnant tout ce qui est négatif et l'idéologie du Frodebu qui ne donne lieu qu'à des choses positives. Cette présentation manichéenne des deux groupes rivaux, les éloignent encore plus et intensifie la rivalité et par conséquent les tensions, voire les violences entre eux.

3.1.3.3. Le journal gouvernemental : une tentative de «rester au milieu»

Les journaux appelés «partisans» sont très explicites en ce qui concerne leur positionnement vis-à-vis des candidats Buyoya et Ndadaye et leur parti respectifs. Le journal gouvernemental, *Le Renouveau*, par contre, présente à la fois une image positive de Buyoya et de Ndadaye, ainsi faisant une tentative de «rester au milieu». Or, à plusieurs reprises, ce journal s'écarte de cette position «au milieu», dans la plupart des cas en faveur de Buyoya.

Un discours s'approchant du discours uproniste

Le Renouveau pose la question suivante : «Buyoya mérite-t-il la confiance qu'on lui témoigne» (*Le Renouveau* n° 4102 du 28 mai 1993 : 9) ? A première vue, cette question s'affiche comme un regard critique sur ceux qui ont confiance en Buyoya. En guise de réponse, le journaliste évoque le discours d'un autre journaliste de ce même journal : «*Il y a quelques mois, un confrère du 'Le Renouveau' intitulait son article : 'Jetons des fleurs à ceux qui le méritent'. Il parlait du grand réconciliateur du Peuple Burundais qu'est le Président de la République, le Major Pierre Buyoya, à qui, il faut jeter les fleurs pour avoir le premier osé poser clairement le problème de l'unité des Burundi en vue de lui trouver des solutions adéquates*» (*Le Renouveau* n° 4102 du 28 mai 1993 : 9). A travers cette référence intertextuelle, cette confiance pour Buyoya est confirmée plutôt que mise en question, de sorte qu'il s'agit d'un éloge de Buyoya. Cet éloge est renforcé en insistant sur le fait que «*les Burundais et toute la communauté internationale sont témoins de ce que l'homme du 3 septembre 1987 a fait pour réconcilier le peuple, ce qui lui a valu des qualificatifs comme : le grand artisan de l'unité nationale, le grand réunificateur du Peuple Burundais et autres*» (*Le Renouveau* n° 4102 du 28 mai 1993 : 9). Ce journal rappelle à la population l'importance de la Charte de l'unité nationale qui «*est devenue pour chaque Burundi une lumière qui le guide le jour et la nuit*» (*Le Renouveau* n° 4103 du 29 mai 1993 : 1), ce qui revient à faire de la propagande pour cette idéologie et donc pour Buyoya.

Cette propagande est également présente au niveau de la description des meetings de Buyoya. Même si le journal ne prend pas ouvertement position, la façon de décrire les meetings ressemble à celle des journaux pro-Uprona. Ainsi, «*de milliers d'upronistes de la commune de Kayanza et des environs affluaient vers le stade de Gatwaro ... (...)*».

L'arrivée du Président-candidat Buyoya a soulevé tellement d'émotion dans le stade qu'il a été très difficile au protocole de contenir la foule qui se ruait vers le candidat de l'UPRONA» (Le Renouveau n° 4094 du 18 mai 1993 : 3). Cette manière de présenter la campagne de Buyoya se répète souvent et peut donc être considéré comme une façon de faire prévaloir une image positive de Buyoya. Cette image positive se confirme également en rapportant le discours de Buyoya :

«Aussi, il a affirmé que les militants de base du Frodebu sont des divisionnistes notoires car ils ne cessent de dire à qui veulent les entendre que les prochaines élections seront ethniques. Pire encore, a-t-il souligné, au moment où nous nous voulons que notre victoire soit la victoire de tous les Burundais, les membres du FRODEBU ont, eux, comparé récemment à Rumonge leur parti à une pluie torrentielle qui charriera tout ce qui n'est pas frodebistes» (Le Renouveau n° 4099 du 25 mai 1993 : 5).

Même si *Le Renouveau* ne montre pas sa position vis-à-vis de ce discours, par le fait même de le rapporter, il contribue à la présentation d'une image positive de Buyoya et négative de Ndadaye. A cela s'ajoute que ce journal rapporte beaucoup plus le discours de Buyoya, critiquant le Frodebu que celui du Frodebu, s'opposant à Buyoya et l'Uprona. A titre d'exemple, dans les numéros faisant partie de notre corpus, vingt articles couvrent les meetings de Buyoya contre sept seulement présentant ceux du Frodebu.

Une prise de position : «le bon» (Buyoya/Uprona) versus «le mauvais» (Ndadaye/Frodebu)

En comparant les deux candidats, *Le Renouveau* prend position en faveur de Buyoya en le contrastant avec Ndadaye, rentrant ainsi dans le schéma d'une présentation manichéenne.

«Restent M. Ndadaye et M. Buyoya. Malgré les qualités personnelles qu'on lui reconnaît et, en particulier, une volonté réelle de ne pas succomber aux sirènes du tribalisme, M. Ndadaye doit encore surmonter un handicap majeur. Les observateurs de la vie politique burundaise et pas seulement ses adversaires politiques lui reprochent de ne pas avoir réussi à lever les équivoques persistantes au sujet des rapports de son parti, le Frodebu avec le Palipehutu. (...) Dans ces conditions, l'on est en droit de se demander si ces contradictions au sein du Frodebu et ces ambiguïtés ne sont pas de nature sinon à remettre en cause la crédibilité démocratique de ce parti, du moins à semer le doute sur les atouts réels et actuels de son chef, M. Ndadaye, pour barrer la route à l'ennemi principal (le tribalisme immoral et régressif) et pour diriger l'Etat dont l'une des missions premières doit être d'éradiquer ce mal absolu» (Le Renouveau n° 4104 du 30 et 31 mai 1993 : 9).

Présentant les qualités de Ndadaye, ce journal fait référence à une source plutôt vague («on»), tandis qu'il se réfère à une source plutôt crédible («les observateurs de la vie politique burundaise») lorsqu'il s'agit de présenter ses défauts, à savoir le prétendu rapport entre son parti et le Palipehutu. Le doute persistant quant au lien entre le Frodebu

et le Palipehutu, il est «logique» que ce parti perde sa crédibilité par rapport à Buyoya pour qui *«les choses sont limpides : ni contradictions, ni ambiguïtés dans son projet de société, ni incertitude sur ses capacités à réaliser son programme. Le candidat Buyoya a déjà montré qu'il fait ce qu'il dit et il dit ce qu'il fait. Avec lui l'on sait où l'on va. Sa stratégie démocratique contient tous les antidotes à l'idéologie tribaliste»* (Le Renouveau n° 4104 du 30 et 31 mai 1993 : 9). Ainsi, Buyoya est présenté avec des qualités qui s'opposent diamétralement aux défauts de Ndadaye : tout ce que Ndadaye a de négatif, Buyoya l'a en positif. Si «la crédibilité démocratique» du Frodebu et par conséquent la capacité de Ndadaye à gouverner l'Etat sont mises en question, au niveau de Buyoya point de doutes sur ses capacités de gestionnaire de l'Etat selon les principes démocratiques. Ce constat mène à la conclusion que *«la démocratie est une bouée de sauvetage de la nation burundaise et le tribalisme, une flèche empoisonnée dans le corps du Burundi. Le peuple burundais est devant un choix clair : la vie ou la mort, la liberté ou la servitude. Or, que je sache, les Burundais ne sont candidats ni au suicide collectif ni à la prison ethnique»* (Le Renouveau n° 4104 du 30 et 31 mai 1993 : 11). Ainsi, il s'agit d'un choix pour «la vie», résultat de la «démocratie», incarnée par Buyoya ou pour «la mort», synonyme de poursuite du «tribalisme», incarné par Ndadaye. Ce journal arrive donc à une présentation dramatique de la victoire de Ndadaye, apparentée à un «suicide collectif». Cette présentation se rapproche de celle qui se trouve dans les journaux pro-Uprona.

Ndadaye : «le candidat de la coalition des forces du changement»

Le Renouveau présente également le candidat du Frodebu d'une façon positive, ce qui fait qu'à première vue ce journal confirme sa tentative de «rester au milieu». Ainsi, en présentant Ndadaye comme *«le candidat de la coalition des forces du changement»* (Le Renouveau n° 4101 du 27 mai 1993 : 1), ce journal s'approche du discours frodebiste. Même si dans Le Renouveau cette appellation ne donne pas lieu à des commentaires positifs ou négatifs, elle peut être vue comme une présentation plutôt positive du Frodebu car correspondant à la façon dont le Frodebu se présente lui-même au public, présentation que L'Aube de la Démocratie reprend à son compte : *«le candidat des Forces de changement partisan d'un 'Burundi nouveau'»* (L'Aube de la Démocratie n° 19 du 16 au 31 mai 1993 : 2). Cette présentation plutôt positive est confirmée par l'insistance visible sur les qualités et la popularité de Ndadaye :

«M. Ndadaye Melchior, candidat des forces pour le changement part favori. Son expérience politique de près d'une vingtaine d'années, son charisme et le caractère envoûtant de son discours, sa rigueur dans l'analyse et le soutien dont il bénéficie de la part de beaucoup de parti de changement, sans oublier les millions de Burundais qui se reconnaissent dans son discours en font un homme confiant en lui-même, dans les capacités mobilisatrices de son parti et de ses alliés du PP, du RPB et du PL» (Le Renouveau n° 4096 du 20 mai 1993 : 4).

Cette image positive de Ndadaye contraste avec celle qui est présentée dans un autre article de ce même numéro où sa candidature et ses capacités à gérer le pays sont mises en doute. Comme dans d'autres journaux, ce journal présente donc des visions contradictoires et il faudra donc voir quelle est la vision qui domine.

Le Renouveau s'adresse directement à Ndadaye : «*Demain, vous pourriez gagner les élections. Quelles mesures envisagez-vous pour que l'explosion de joie récurrente de cette victoire ne conduise pas aux dérapages? (...) Dans l'autre alternative, vous avez déclaré que vous vous soumettez au verdict populaire, à condition que les élections n'aient pas été entachées de graves irrégularités*» (*Le Renouveau* n° 4101 du 27 mai 1993 : 2). La manière dont la question est posée nous amène à constater que la défaite est plutôt présentée comme une alternative par le journal alors que la victoire y est présentée comme plus probable. En outre, l'ordre des questions est important : le cas d'une victoire potentielle est évoqué avant celle d'une éventuelle défaite. Par ailleurs, la question de la victoire sous-entend que la victoire de Ndadaye aura comme résultat une «joie». Il s'agit donc d'une présentation positive de cette victoire.

Les meetings de Buyoya font l'objet d'une couverture très fréquente, le journal insistant dans sa présentation sur la popularité de ce dernier. Quant à Ndadaye, même si ses meetings sont moins couverts par ce journal²²³, le grand nombre de militants supportant le candidat Ndadaye est également mis en évidence : «*Sur son itinéraire, des arcs de triomphe, des bananiers, des bouquets de fleurs plantés, tels des piquets sur les militants qui s'étaient préparés à l'accueillir chaleureusement. (...) Et ce sont des foules en délire qui, dans les trois communes, ont acclamé ses entrées triomphales dans les stades communaux de Ntega et Marangara ainsi que sur la place du marché de Tangara*» (*Le Renouveau* n° 4104 du 30 et 31 mai 1993 : 1). Si à première vue, il s'agit d'une présentation très triomphale du meeting, le journal rapporte dans le même temps le discours des Upronistes qui relativisent le nombre de manifestants : «*Selon quelques upronistes venus et curieux, il y aurait même plus de quatre communes. Histoire de dire que les militants du FRODEBU n'étaient pas aussi nombreux qu'on a voulu le faire croire*» (*Le Renouveau* n° 4104 du 30 et 31 mai 1993 : 2). En rapportant ce discours, le journal minimise donc cette foule présente à la campagne. Ainsi, l'image globale que ce journal présente de Ndadaye n'est pas aussi positive que celle de Buyoya, à propos duquel rien de négatif n'est mentionné.

²²³ Dans les numéros faisant partie de notre corpus, vingt articles couvrent les meetings de Buyoya et sept couvrent ceux de Ndadaye.

3.1.3.4. Les journaux qui se disent des «observateurs neutres» : *Le Citoyen*, *Panafrika*, *La Semaine*

Un premier constat qui vaut pour les journaux *Le Citoyen*, *Panafrika* et *La Semaine* est que ceux-ci se donnent comme objectif d'être des «observateurs neutres» du processus politique. Notre but consiste à analyser comment ces journaux mettent en pratique cette «observation neutre». Les stratégies pour assurer une position «neutre» consistent entre autres à rapporter le discours des autres afin de ne pas montrer son point de vue de façon directe. Dans ce cas, il s'agit de découvrir dans quel but le discours d'un tiers est rapporté, si c'est dans le but de renforcer le point de vue du journal ou, au contraire, de donner un point de vue que ce dernier ne partage pas et qu'il présente dans le but de pouvoir le critiquer. Ainsi, une autre caractéristique de ce discours dit «neutre» est justement cette attitude critique vis-à-vis des comportements et des discours des acteurs politiques des deux partis opposés.

Buyoya et son idéologie confrontés à un regard critique

Le discours des Upronistes et celui de Buyoya sont présentés dans le but de les critiquer. Dans cette perspective, *Le Citoyen* se réfère au discours du journal *Le Carrefour des Idées* qu'il caractérise de «très uproniste».

«A l'UPRONA, l'annonce du Candidat-Président n'est certes pas encore faite mais le très uproniste confrère 'Le Carrefour des Idées' vient de nous apprendre que le Major Buyoya est 'l'homme que le peuple réclame'. En oubliant évidemment que le peuple n'est pas constitué des seuls upronistes et que même le Major-Président n'est pas si rassuré pour économiser les énergies qu'il dépense actuellement dans ses tournées de propagande» (Le Citoyen n° 8 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 3).

Le Citoyen critique le caractère biaisé de ce discours, visant à présenter son point de vue comme étant celui de la population entière. Le journal se montre ainsi plutôt sceptique face à la candidature de Buyoya, ce qui est renforcé par la référence au discours de Buyoya lui-même. Une autre façon de ne pas donner son opinion de façon directe réside dans la référence à des sources assez vagues. Ainsi, selon *Le Citoyen*, «le Major Pierre Buyoya, pourtant donné dans l'opinion comme le candidat le mieux placé, a du pain sur la planche. Ses adversaires sont de taille» (*Le Citoyen* n° 8 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 1). Le journal fait donc référence à «l'opinion» qui désigne Buyoya comme «le candidat le mieux placé» et ceci, afin de relativiser cette vision vu que Buyoya est confronté à «une opposition forte».

Au-delà de cette stratégie de rapporter le discours des tiers pour le critiquer de manière détournée, ces journaux s'affirment également comme des observateurs critiques de la scène politique. Ainsi, *Le Citoyen* critique les dirigeants de l'Uprona de vouloir organiser les élections de manière précipitée.

«Pour les leaders de l'UPRONA, à commencer par le Président Buyoya et ses plus proches acolytes, les élections présidentielles doivent se tenir coûte que coûte en ce début du mois de juin, peu importe qu'il ait de l'insécurité généralisée ou que l'on perturbe la quiétude qui requiert habituellement la fin de l'année scolaire et académique. Il faut faire vite. Au moment précisément où les grands propagandistes du FRODEBU qui se retrouvent pour la plupart dans les écoles – formateurs, élèves et étudiants – ne peuvent pas se libérer des travaux de fin d'année pour se lancer à longueur de journées dans la propagande» (Le Citoyen n° 8 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 3).

Ce journal démontre que la date du scrutin est choisie de façon stratégique en faveur de l'Uprona. En dévoilant cette stratégie qui se fait au détriment de la sécurité du pays, il jette un regard critique, voire négatif sur ce parti. La même chose est faite par *Panafrika* lorsqu'il critique l'idéologie de «l'Unité» :

«A la lumière des faits, le plus urgent ne semble pas de contester l'existence réelle ou fictive des ethnies, encore moins de précipiter la conscience ethnique dans un ramassis de discours où il apparaît que l'unité nationale est mise en compétition avec la conscience de groupe (qu'il soit ethnique, régional ou clanique). Mais il convient plutôt d'éradiquer toute utilisation à des fins politiciennes opportunistes d'une sensibilité somme toute naturelle et qui, au départ n'exclut pas la notion de tolérance et de co-existence pacifique. C'est ici que l'évangile de Buyoya sur l'unité nationale achoppe et perd pied» (Panafrica n° 2 du 26 mai 1993 : 7).

Selon *Panafrica*, «l'Unité» est donc un idéal artificiel car les divisions en soi ne devraient pas constituer de problème si elles n'étaient pas exploitées pour servir les intérêts politiques.

Ndadaye confronté à un regard critique

Nous avons vu qu'en présentant Buyoya, ces journaux qui se disent des «observateurs neutres» se montrent plutôt critiques ou même sceptiques vis-à-vis de ce candidat et de son idéologie de «l'Unité». Dans le cas de Ndadaye, ils jettent également un regard critique sur ce dernier mais le présentent dans le même temps comme une victime de la campagne de diabolisation menée par l'Uprona. Ainsi, selon *Le Citoyen*, Ndadaye «est conscient que les campagnes de démolition de son parti actuellement orchestrées par les responsables officiels et officieux de l'UPRONA, parti au pouvoir, risquent d'avoir des effets fort néfastes pour sa candidature et pour son parti» (*Le Citoyen* n° 8 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 1).

La Semaine met Ndadaye sur le gril :

«La Semaine: Si nous revenons en arrière, vous venez de parler du PALIPEHUTU, est-ce qu'il n'y a pas eu des accointances ou une volonté de travailler ensemble? M. Nd.: Non, jamais. C'est là où toute l'histoire trouvera la vérité? Nos détracteurs politiques, vous le lisez dans 'L'Indépendant' et 'Le

Carrefour des Idées', vous l'entendez dans les discours de Mayugi et ses confrères, beaucoup ont essayé de nous accoler l'étiquette PALIPEHUTU, ils ont essayé également de créer cette confusion voulue expressément entre le FRODEBU et le PALIPEHUTU» (La Semaine n° 1 du 29 mai 1993 : 7).

En évoquant la connivence éventuelle entre le Frodebu et le Palipehutu, le journaliste représente le point de vue des Upronistes. La réponse de Ndadaye rend explicite que cette connivence n'est qu'une construction des acteurs du parti adverse parmi lesquels figurent, selon lui, les journaux *L'Indépendant* et *Le Carrefour des Idées*. Une autre question va également dans le sens du point de vue uproniste, présentant le changement défendu par le Frodebu comme «une révolution», «une vengeance» même.

«M. Nd : ... Mettre au rancart l'UPRONA, c'est une idée qui m'obsède depuis bientôt 20 ans. C'est une idée vraiment ancrée en moi : l'UPRONA doit partir. La Semaine : C'est classique venant d'un opposant. M. Nd. : Je ne suis pas en train de réfléchir si c'est classique ou pas. Moi je vous dis ce que je sens. La Semaine: C'est une révolution alors! M. Nd : Révolution! Oh! C'est un gros mot. Appelez cela comme vous voulez. Mais vous m'avez demandé ce que nous entendons par changement. (...) La Semaine : Et quand les slogans véhiculent un sentiment de revanche, de vengeance (Mporona²²⁴, tu as tué mon père, mon frère, mon oncle)... M. Nd. : Ils ne disent pas tu as tué mon père, mon frère; ils disent 'Mporona warambabaje²²⁵' parce que la population exprime effectivement ses frustrations qu'elle a eues sous le régime UPRONA. Et je serais un mauvais politicien de dire: 'Messieurs gardez ou refoulez vos frustrations ...' » (La Semaine n° 1 du 29 mai 1993 : 7, 9).

Le journaliste tente de provoquer Ndadaye par des questions empruntées de préjugés upronistes, ou par des conclusions basées sur des sous-entendus, ainsi suscitant un débat et un regard critique.

«Le danger du dogmatisme»

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction de ce chapitre, les journaux qui se disent «neutres» ne créent pas d'identités opposées dans le but de mettre «le bon» candidat en opposition avec «le mauvais» mais davantage pour démontrer le danger du discours manichéen des deux candidats. Selon ces journaux, ce genre de discours mène à la création d'un groupe exclusif qui ne tolère pas l'autre et met l'ethnisme au cœur des débats politiques. Les deux stratégies utilisées pour critiquer ce discours de division sur une base ethnique consistent à rapporter les discours de ces deux partis pour en démontrer le danger et à en observer les effets négatifs.

Dans cette perspective, *Le Citoyen* rapporte la position et le discours des deux partis opposés, l'Uprona et le Frodebu, pour mieux faire comprendre «le danger du

²²⁴ Uprona.

²²⁵ «Uprona, tu m'as fait mal» (traduction Emmanuel Nsabimana).

dogmatisme» (*Le Citoyen* n° 9 du 15 au 30 avril 1993 : 1) et ceci sans prendre de position en faveur de l'un ou de l'autre parti.

«Du côté de l'UPRONA et de ses satellites, le choix s'orientera massivement vers le Major Pierre Buyoya 'qui est le seul homme capable de conduire le processus politique actuel de consolidation de l'unité nationale et de démocratisation de la vie politique burundaise'. Du côté du FRODEBU (...) : 'Ndadaye et son Front sont seuls capables d'imprimer une marque de changement au processus actuel et de corriger les tares que l'UPRONA a collées à la société burundaise durant ces trente dernières années de monopartisme'» (*Le Citoyen* n° 9 du 15 au 30 avril 1993 : 1).

Selon *Le Citoyen*, ces discours font que

«l'attitude des uns et des autres devient donc dogmatique et dangereuse pour la société d'autant plus que chaque parti 'ayant le bon programme et le candidat' n'est pas prêt à admettre demain, sportivement, que le peuple a de lui-même rejeté celui qui est considéré comme 'le candidat du moment'. (...) Tel est le danger qui se profile à l'horizon et qui risque de mettre en péril le processus» (*Le Citoyen* n° 9 du 15 au 30 avril 1993 : 2).

Ainsi, *Le Citoyen* montre le danger de ce genre de discours exclusiviste où chaque parti présente son candidat comme le seul qui puisse servir le pays. De plus, il fait des prévisions sur les réactions après les élections et donc anticipe la difficulté d'accepter les résultats ; ce qui d'ailleurs se confirme par après et donne lieu à des contestations des résultats et même à un coup d'Etat.

Dans le même ordre d'idées, *Panafrika* dévoile les stratégies de l'Uprona et du Frodebu avec un regard critique vis-à-vis des deux partis politiques, sans ouvertement favoriser l'un ou l'autre.

«Autre anomalie, le gouvernement, au travers duquel l'UPRONA continue à régenter, recrute sur base ethnique. Le paradoxe est qu'au moment même où le gouvernement est composé par une ethnie politique faite de recrues tutsi et de quelques transfuges hutu, on encense la population d'un discours qui dénigre les réflexes ethniques. (...) On voit très rapidement qu'il s'est agi plutôt d'une simple falsification. Une notion morale de justice distributive a été récupérée, habillée, puis utilisée à des fins politiciennes. C'est une fore très raffinée de répression puisque la victime, chez qui on détruit les germes de la revendication, se retrouvent à la table des bourreaux (du moins elle les considérerait comme telles)» (*Panafrika* n° 1 du 12 mai 1993 : 5).

Ce journal révèle et critique la pratique de l'Uprona qui consiste à recruter les Hutu afin de rendre leurs revendications sans fondement. Pourtant, le Frodebu profite de cette exclusion pour recruter ses adeptes, ce qui démontre que la stratégie de l'Uprona ne fonctionne pas comme il le voudrait. *«Seulement, voilà : tout en se sentant investi d'une mission de recouvrer la dignité humaine à un peuple à qui on l'a depuis longtemps déniée, le FRODEBU n'affirme pas à haute voix qu'il assimile les hutu aux opprimés et les tutsi aux bourreaux. Et ici, commence un ethnisme volontairement réducteur qui n'est*

qu'un thème de campagne» (*Panafrika* n° 1 du 12 mai 1993 : 5). Ainsi, *Panafrika* critique donc également le Frodebu d'utiliser l'ethnisme dans la campagne électorale. Cette ethnisation de la campagne donne lieu à des réflexes fatalistes face à la défaite de son candidat : «*Déjà, d'un côté, des Hutu du Frodebu affirment clairement qu'en cas de victoire de l'Uprona, ils prendront le chemin de l'exil. De l'autre, des Tutsi de l'Uprona sont convaincus qu'avec la victoire du Frodebu c'est l'apocalypse*» (*Le Citoyen* n° 9 du 15 au 30 avril 1993 : 8). *Le Citoyen* arrive donc à la conclusion que cette polarisation ne profite à personne mais, au contraire, qu'elle risque de conduire à la violence. Les journaux se disant «neutres» se montrent donc critiques vis-à-vis des deux camps car le discours et le comportement de ces derniers constituent un danger pour toute la société.

3.1.4. Les journaux dans la présentation des sondages et la prévision des résultats

Parmi les stratégies de campagne et donc de propagande en faveur de leur parti favori, les journaux «partisans» publient des sondages prédisant la victoire de ce parti. Cette référence aux prévisions favorables à leur parti favori peut être vue comme une stratégie visant à influencer l'électorat afin qu'il porte son vote sur le candidat qui, selon ces sondages, est dans tous les cas le mieux placé. Vu qu'il n'existe pas d'instituts de sondage au Burundi, tout sondage est le résultat de prévisions subjectives. Au-delà des sondages, la plupart des journaux, à l'exception du journal *Le Renouveau*, présentent leurs prévisions des résultats et y lient les effets positifs ou négatifs. En parallèle, ils expriment leurs souhaits vis-à-vis de cette victoire. Ainsi, pour les journaux «partisans» de chaque camp, la victoire de leur candidat, outre le fait qu'elle soit assurée, est présentée comme une nécessité vitale sans laquelle le pays va droit à la catastrophe. Les journaux qui se disent «neutres» donnent également des prévisions sur les résultats et, par leur façon de présenter la victoire potentielle de l'un ou de l'autre candidat, ils expriment parfois leur préférence.

3.1.4.1. La victoire assurée de Buyoya : L'Indépendant et Le Carrefour des Idées

La présentation des prévisions des résultats en faveur de «son candidat» est une stratégie de propagande importante. Il est donc essentiel pour les journaux de convaincre l'électeur de la victoire assurée de leur candidat favori. Pour atteindre ce but, les journaux pro-Uprona utilisent plusieurs stratégies de persuasion telles que la référence à des sondages prédisant la victoire de ce candidat favori ou encore la présentation de la victoire comme «libératrice», voire «vitale».

Les prévisions en faveur de la victoire de Buyoya

Les journaux *Le Carrefour des Idées* et *L'Indépendant* font référence aux «pronostics internationaux» afin de rendre les prévisions des résultats des élections présidentielles

plus crédibles. Ainsi, «*[l]e plus grand et le plus influent quotidien néerlandais de Belgique De Standaard, a publié dans sa livraison du 19-20 mai 1993, les premiers pronostics indiquant les scores de chaque candidat dans la course pour le fauteuil présidentiel. Ce journal donne les prévisions suivantes : 71% pour Pierre BUYOYA, 21% pour Melchior NDADAYE et 8% pour Pierre Claver SENDEGEYA*» (*Le Carrefour des Idées* n° 26 du 15 au 30 mai 1993 : 7). Et selon *L'Indépendant*, «*[l]e score semble vraisemblable et pourrait être revu en hausse*» (*L'Indépendant* n° 63 du 28 mai 1993 : 3). Il s'agit donc d'une référence intertextuelle (dans ce cas une source internationale) afin de donner plus de crédibilité à sa propre opinion, à savoir la victoire largement majoritaire de Buyoya.

Cette référence à des médias internationaux se répète dans d'autres journaux et fait ressortir que la plupart des médias internationaux, à l'exception de *RFI* et de *VOA*, prévoient la victoire de Buyoya. Ceci explique que le journal *L'Aube de la Démocratie* (n°20 du 16 à 30 juin) se réfère également à ces médias internationaux mais justement pour les accuser de donner des informations défavorables à Ndadaye et de son parti le Frodebu.

Ces sondages internationaux sont complétés par ceux du journal lui-même. Ainsi, *L'Indépendant* annonce que «*[l]e président Buyoya semble assuré de remporter les élections présidentielles au premier tour et à plus de 80% des voix. Tel est notre pronostic à L'Indépendant. Et il y a des raisons objectives à cela*» (*L'Indépendant* n° 63 du 28 mai 1993 : 1). Cette estimation ne se fonde pas sur un sondage objectif mais sur le pronostic du journal, sans pour autant donner des explications sur la manière dont ce pronostic est fait. Conscient du fait qu'il faille être objectif, le journal présente des «raisons objectives» qui permettent de faire ce pronostic. En analysant ces «raisons objectives», nous voyons cependant que ce sont des observations et interprétations subjectives. La façon de les présenter suit la structure logique d'une argumentation qui fait la démonstration d'une hypothèse : «premièrement», «deuxième raison», «troisièmement», «ainsi donc», «enfin», «c'est tellement vrai que», «voilà pourquoi nous croyons». A la fin de son argumentation, le journal arrive à la conclusion que

«Buyoya a donc maintenant le crédit et le soutien de la population. L'hypothèse la plus difficile est qu'au mieux l'opposition aurait pu progresser de 10% maximum, ce qui n'est pas évident, car un pays où un homme sur deux pense en fait comme Ndadaye est ingouvernable. Il plongerait inmanquablement dans la guerre civile. Voilà pourquoi nous croyons que par rapport aux dernières consultations électorales si l'opposition à Buyoya a évolué elle n'a pas franchi les 20% ce qui aurait été remarquable sur le terrain. Les plus optimistes pensent même qu'elle a reculé. Ce qui devrait maintenir le Président Buyoya au dessus de la barre de 80%» (*L'Indépendant* n° 63 du 28 mai 1993 : 2).

La victoire de Buyoya est sûre et la seule inconnue demeure le pourcentage avec lequel il va gagner. En outre, en présentant la victoire de Ndadaye comme le début d'une guerre civile, ce journal exclut toute possibilité de voir son score amélioré. Comme tout discours argumentatif, ce discours s'oppose à un contre-discours et peut dès lors être vu comme une réponse à l'argumentation que nous trouvons dans le journal frodebiste, celle-ci présentant notamment Ndadaye comme soutenu par la population et futur vainqueur assuré des élections.

Le Carrefour des Idées prévoit également la victoire de Buyoya, non pas en se basant sur des «sondages» ou «pronostics» mais sur ses propres observations, notamment du meeting de Buyoya du 25 mai.

«L'UPRONA pourrait gagner le 1 juin et transformer l'essai le 29 juin par un raz de marée à l'image de cette marée humaine qui occupait la ville de Bujumbura ce dimanche béni. Quelle démonstration de puissance ! Va-t-elle faire taire la désinformation qui a commencé dans les chancelleries qui donnent le FRODEBU gagnant sans aucun sondage sans connaître le Burundi profond ni l'âme burundaise. Même les radios internationales occidentales ont commencé la désinformation me dit-on. RFI et la Voix d'Amérique donnent le FRODEBU gagnant car NDADAYE est hutu» (Le Carrefour des Idées n° 26 du 15 au 30 mai 1993 : 5).

Le journal dénonce «la désinformation» venant de certains milieux et même des radios internationales, donnant la victoire au Frodebu. Pour décrédibiliser cette information, le journal utilise l'argument selon lequel ceux qui la diffusent ne se fondent pas sur des sondages et ne connaissent pas l'âme des Burundais. Ces arguments peuvent étonner car ce journal au même titre que *L'Indépendant*, prévoient la victoire de l'Uprona également sans se fonder sur des sondages vérifiables et donc sans connaître davantage l'âme des Burundais, comme les résultats l'indiqueront.

La victoire «libératrice» et «vitale»

Au-delà de ces prévisions en faveur de la victoire de Buyoya, ces journaux présentent cette victoire comme une libération mais aussi comme une nécessité «vitale» sans laquelle le pays va à la catastrophe. Selon *L'Indépendant*, *«[e]lle ouvrira une ère nouvelle, celle de la paix, de la fraternité et de la concorde entre tous les burundi, qui par la faillite des sectarismes ethniques auront ainsi renoué avec leur histoire et leur identité de peuple burundais. C'est pourquoi, VOTER BUYOYA, c'est voter pour l'avenir, pour la paix pour la fraternité pour la concorde nationale, car, sa VICTOIRE est UNE VICTOIRE LIBÉRATRICE» (Le Carrefour des Idées n° 26 du 15 au 30 mai 1993 : 2).* Le journal fait donc de la propagande directe pour Buyoya dans un style slogansque : les promesses qui se réaliseront avec la victoire de Buyoya laissent entendre que ne pas voter pour Buyoya, c'est accepter que le contraire de ce qui est promis se produise. Ainsi, le

journal souligne la nécessité «vitale» de cette victoire car *«sa défaite sera une catastrophe pour le Burundi et la région. Personne ne pourra contrôler les démons de la haine libérés par le FRODEBU. (...) A l'évidence, il est plus facile de faire appel aux instincts de haine qu'à l'amour. Si non le Christ et Gandhi n'auraient pas échoué si lamentablement»* (Le Carrefour des Idées n° 26 du 15 au 30 mai 1993 : 3). La défaite de Buyoya est donc présentée comme une catastrophe, pour ne pas dire une descente aux enfers. Une défaite de Buyoya qui représente l'amour, associé au Christ et Gandhi, serait synonyme de victoire du «mal» sur «le bien», de «la haine» sur «l'amour». Par analogie au sort du Christ et de Gandhi, ce journal avertit donc la population d'une catastrophe si jamais le Frodebu gagne, jouant ainsi sur les peurs de la population pour la décourager de voter pour le candidat du Frodebu.

La manipulation du discours de l'Autre comme stratégie de conviction

Si les journaux pro-Uprona font tout pour relayer les résultats en faveur de Buyoya, ils mettent également en avant tout ce qui minimise l'importance du Frodebu et de son candidat. Commentant les prévisions des résultats du Frodebu, le journal *L'Indépendant* présente *«les sondages du Frodebu en chute libre»* (*L'Indépendant* n°58 du 27 mars 1993 : 7) et ceci en se basant sur le discours de Ndadaye lui-même :

«La première révélation faite par le n°1 du Frodebu sur ce qu'il croyait être le pourcentage des voix avec lequel il allait gagner les élections, cette révélation donnait 85% des voix au Frodebu. C'était au cours d'un entretien télévisé avec Innocent Muhozi dans Focus. Quelques mois après, au cours d'un entretien radiodiffusé par la Voix d'Amérique il a affirmé que les intentions de vote lui donnaient 60%. Des informations recueillies sur terrain révèlent que le leader du front devient de plus en plus nerveux, qu'il s'irrite et menace ses hommes qui sont 'incapables d'arrêter les conversions vers l'Uprona'. Et quand il se calme, il semble qu'ils les exhortent à tout faire pour avoir ne serait-ce que 40%» (*L'Indépendant* n°58 du 27 mars 1993 : 7).

Ce journal se réfère donc au discours de Ndadaye pour montrer que ce dernier admet lui-même une baisse des sondages en sa défaveur. Ce journal n'hésite pas même à conclure que le Frodebu lui-même est convaincu de sa défaite car *«reste la réaction que semble préparer presque en secret un Frodebu déjà convaincu de sa défaite aujourd'hui»* (*L'Indépendant* n° 63 du 28 mai 1993 : 3). Cette conviction de la défaite de Ndadaye figure également dans la question : *«Que faire en cas de défaite de NDADAYE, défaite plus que probable à l'état actuel de la campagne»* (*L'Indépendant* n° 63 du 28 mai 1993 : 2) ?

3.1.4.2. La victoire assurée de Ndadaye : L'Aube de la Démocratie

La victoire de Ndadaye : «le besoin de l'alternance»

Le journal *L'Aube de la Démocratie* ne présente pas de sondages mais focalise ses efforts sur la présentation des atouts du Frodebu par rapport à l'Uprona et de la popularité du

parti auprès de la population, arrivant ainsi à des prévisions de victoire de Ndadaye. Dans cette perspective, *L'Aube de la Démocratie* se montre confiant de cette victoire car «*ce peuple burundais hier oublié par le pouvoir UPRONA et qui demain va prendre sa revanche, par voie démocratique. Comment ? En confiant le pouvoir au FRODEBU, le parti dans lequel ce peuple a aujourd'hui confiance*» (*L'Aube de la Démocratie* n° 16 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 1). De cette façon, ce journal joue sur le statut de victime de la population sous le régime de l'Uprona, cultivant ainsi les mécontentements et la volonté de changement. *L'Aube de la Démocratie* exploite davantage encore le caractère supposé hostile de l'Uprona face à la population :

«La percée spectaculaire du Frodebu semble avoir semé la panique dans les rangs de son principal rival à savoir l'Uprona. Celui-ci, plutôt que de faire preuve de fair-play comme tout compétiteur et de tirer des leçons de son inéluctable défaite, ne fût-ce que pour sauver ce qu'il a encore à sauver, commence à tirer des boulets rouges au peuple, estimant que celui-ci l'a trahi. Or, le peuple n'étant jamais bête par essence, les Upronistes devraient avoir compris qu'on ne le trompe jamais indéfiniment» (*L'Aube de la Démocratie* n° 18 du 1^{er} au 15 mai 1993 : 5).

En parlant de «son inéluctable défaite», le journal présuppose la défaite de l'Uprona. Cette conviction de la victoire de Ndadaye se trouve également dans les propos du journaliste lui-même en disant que «*[d]ans une semaine ... (...) nous aurons un nouveau Chef d'Etat, aurais-je pu poursuivre. Mais la logique démocratique et le respect qu'il faut toujours avoir à l'endroit du peuple, souverain primaire, m'imposent un peu de retenu*» (*L'Aube de la Démocratie* n° 19 du 16 au 31 mai 1993 : 1). Même si le journaliste laisse entendre qu'il faut «un peu de retenue», il confirme que «*[l]e 1^{er} juin 1993, les Barundi voteront donc pour ce changement et l'homme qui l'incarne réellement : Melchior Ndadaye. Car, outre les idées et le programme où Monsieur Ndadaye a un véritable plus par rapport à Buyoya, il faut l'alternance. Dont celle des hommes*» (*L'Aube de la Démocratie* n° 19 du 16 au 31 mai 1993 : 1). Ndadaye a donc tous les atouts pour gagner et donc plus aucun doute n'est laissé quant à la victoire de ce dernier.

3.1.4.3. Les prévisions des journaux qui se disent des «observateurs neutres»

Prévisions des chances des deux candidats

Les journaux qui se disent «neutres» se refusent à présenter la victoire de l'un ou de l'autre parti comme un fait sûr mais, par contre, donnent des prévisions sur les résultats. Etant donné que ces journaux se déclarent «neutres», nous pouvons nous attendre à des prévisions qui ne prennent pas ouvertement partie pour l'un des deux candidats. Pourtant, l'analyse de ces prévisions révèle une certaine préférence vis-à-vis de la victoire de Buyoya. Ainsi, selon *Le Citoyen*, à propos de Buyoya, «*les sondages le donnent pour gagnant mais avec un score faible (53%) qui l'obligera à composer un gouvernement d'union nationale qui va au-delà du simple équilibre ethnique*» (*Le Citoyen* n° 11 du 15

au 31 mai 1993 : 1). Même si cette présentation paraît, à première vue, favorable à Buyoya, un entretien avec Jean-Marie Vianney Kavumbagu (2007), journaliste de ce journal, apporte un élément neuf : il nous fait savoir que la publication de ce sondage a bien failli coûter un linchage aux journalistes, les Upronistes jugeant ce pourcentage trop bas et donc insultant à l'égard de Buyoya. Pourtant, une certaine préférence pour Buyoya se fait sentir par la présentation de Ndadaye comme celui qui *«mobilise également des foules et menace de prendre le fauteuil présidentiel. Apparemment la clandestinité l'a beaucoup rodé aux tournées de sensibilisation et de conscientisation à caractère politique. (...). Au niveau des sondages, il risque de décrocher un score très honorable (45%) qui forcera son rival Buyoya à le considérer non pas comme un divisionniste né mais comme un partenaire incontournable dans le processus politique actuel»* (*Le Citoyen* n° 11 du 15 au 31 mai 1993 : 1). La victoire éventuelle de Ndadaye est présentée comme «une menace» et cette présentation négative revient lorsque le journal dit que Ndadaye «risque de décrocher un score très honorable». Pour ce qui est du journal *La Semaine*, plutôt que de donner des sondages lui-même, il fait référence au discours d'un cadre hutu qui affirme que *«'Buyoya ne dépassera certainement pas le cap de 35%'(...))»* (*La Semaine* n° 2 du 12 juin 1993 : 3). Du côté de l'Uprona *«on avançait un chiffre bien meilleur : 65% à 75% en faveur de leur candidat»* (*La Semaine* n° 2 du 12 juin 1993 : 3). *La Semaine* ne fait que rapporter les opinions des autres et ne livre donc pas son propre point de vue.

Hormis des références aux sondages, les journaux se disant «observateurs neutres» expriment des prévisions sur les résultats qui laissent en quelque sorte transparaître leur préférence. Ainsi, *Le Citoyen* fait savoir :

«Sans rien présager ou même sans devoir se gaver d'espairs non fondés, l'on doit se rendre compte qu'à l'issue des deux semaines de campagne, le major Buyoya bénéficie d'atouts très importants qui appuient sensiblement sa propagande: une administration UPRONA bien épurée ces derniers temps des éléments douteux à tous les niveaux, un appui sans précédent des milieux d'affaires (...), un soutien à peine voilé de la haute hiérarchie de la puissante église catholique, un contrôle bien serré des médias de l'Etat et particulièrement de la radio, l'appui des militaires (...). Au-delà de tous ces appuis, M. Pierre Buyoya aura affiché une attitude d'un homme d'Etat durant toute cette campagne même si les ovations populaires qui ont marqué ses meetings l'ont amené à verser dans l'exagération, voire dans l'auto-contemplation lorsqu'il confond sa victoire avec la victoire des droits de l'homme» (*Le Citoyen* n° 11 du 15 au 31 mai 1993 : 3).

Appuyé par les milieux «importants» de la société, parmi lesquels les médias de l'Etat, principalement la radio, et caractérisé par une attitude digne d'un homme d'Etat, Buyoya est présenté comme ayant plusieurs atouts pour obtenir la victoire. Parler de l'espoir que ces atouts suscitent constitue un positionnement plutôt favorable à la victoire de Buyoya. Cette victoire potentielle de Buyoya est pourtant relativisée par la popularité de Ndadaye,

bien que présentée de façon plutôt négative : *«malgré les critiques faites par M. Buyoya contre son rival et malgré les mauvaises prestations de Ndadaye qui compare son parti à un déluge destructeur et qui s'énerve contre le tout puissant clergé juste avant son élection, le candidat du Frodebu continue malgré tout à mobiliser des foules visiblement impatientes de la victoire»* (Le Citoyen n° 11 du 15 au 31 mai 1993 : 4). Ainsi, sans même que le journal ne s'exprime ouvertement en faveur de la victoire de l'un ou de l'autre candidat, par sa façon de présenter les atouts des deux candidats, une préférence pour la victoire de Buyoya se dégage.

Cette préférence semble également marquée dans *Panafrika* selon lequel *«[l]e paysage politique que parcours [sic] les frissons d'une explosion civile en perspective reportera les voix au candidat qui incarne la tranquillité. Les truculences du FRODEBU, si celui-ci continue à se présenter comme le diable plus ses cornes, vont inmanquablement conduire les électeurs à des réflexes de conservation. On se demande d'ailleurs si ce n'est pas préférable dans l'hypothèse où les soupçons qui pèsent sur ce parti se confirment»* (Panafrika n° 1 du 12 mai 1993 : 7). Le journal donne son analyse des résultats potentiels en faveur de l'Uprona ; les gens voteront pour la continuité et ceci est «préférable». De plus, par le fait de présenter le Frodebu comme «le diable», ce journal utilise la même image que les journaux pro-Uprona pour désigner Ndadaye. Cette tranquillité de la conservation incarnée par Buyoya est mise en opposition avec le danger du changement associé au Frodebu :

«D'après 'Le Petit Larousse', le changement brusque et violent est ce que nous appelons 'révolution', l'on sait de par l'histoire la violence qui a toujours accompagné les révolutions contemporaines et surtout le cas proche de la 'révolution sociale' au Ruanda qui a toujours nourri des ambitions sectaires chez certains. Ainsi par exemple Kimwenyi, un ancien membre du PALIPEHUTU qui a rallié l'UPRONA explique la notion du 'BURUNDI BUSHU' qui signifie 'le Burundi après l'extermination des Tutsi' (voir 'Le Renouveau n°4083)» (Le Citoyen n° 10 du 1^{er} au 15 mai 1993 : 2).

Ce changement défendu par le Frodebu est donc interprété comme un changement radical avec une référence au Petit Larousse pour expliquer que ce type de changement s'appelle «révolution» et que la révolution s'accompagne souvent de la violence. Cette explication laisse entendre que le changement que proclame le Frodebu, engendre probablement la violence, une vision qui s'approche des journaux pro-Uprona. Cette vision est renforcée par la référence aux propos d'un ex-membre du Palipehutu, confirmant justement le caractère violent de ce changement, visant «l'extermination des Tutsi». En outre, la référence au discours d'un ex-membre du Palipehutu pour expliquer l'idéologie du Frodebu, laisse supposer qu'il existe un certain lien entre le Frodebu et le Palipehutu ; une vision également répandue par les journaux pro-Uprona.

3.1.5. Bilan des élections : réactions et analyses des journaux face aux résultats

Nous analysons le discours des journaux portant sur les résultats des élections présidentielles car ce discours peut nous informer sur le positionnement des journaux vis-à-vis du gagnant et du perdant. Les réactions directes vis-à-vis des résultats se trouvent surtout dans les journaux «partisans», tandis que les journaux qui se disent «neutres» donnent plutôt des analyses sur les résultats, tout en critiquant le discours et le comportement des deux candidats. Au-delà de leur point de vue concernant le «gagnant» et le «perdant» du scrutin, les journaux présentent également des explications des résultats. Ces explications diffèrent selon la tendance du journal. Une des principales explications est l'ethnisme. Peu nombreux sont les journaux qui se réfèrent aux qualités du candidat comme explication de sa victoire.

3.1.5.1. *L'Indépendant et Le Carrefour des Idées : le fatalisme face à la victoire de Ndadaye*

De manière générale, les journaux *L'Indépendant* et *Le Carrefour des Idées* présentent la défaite de Buyoya comme une surprise à laquelle personne ne s'attendait et qui n'est donc pas logique. De cette façon, ils s'opposent à la victoire de Ndadaye, qui selon eux, n'est que le résultat d'un vote ethnique, caractérisé par des fraudes. Ces journaux ne mettent pas seulement en doute les résultats mais présentent la victoire de Ndadaye comme une catastrophe pour l'avenir du pays. Hormis ce discours fataliste, il y a une tentative d'appel à la modération au nom de la paix. Cette tentative s'avère cependant une exception parmi les discours de diabolisation.

La «défaite-surprise»

Les journaux *L'Indépendant* et *Le Carrefour des Idées* se montrent ouvertement opposés à la victoire de Ndadaye. Ce faisant, ils font appel à différentes stratégies pour la minimiser ou même faire croire que les résultats du scrutin s'opposent à toute logique. Ainsi, la défaite de Buyoya est présentée comme «*la surprise générale et contre le courant de l'Histoire*» (*L'Indépendant* n° 64 du 8 juin 1993 : 1). Cette surprise est présentée comme partagée par tous :

«Personne au Burundi comme à l'étranger n'envisageait la déroute de BUYOYA, le héros sans peur ni reproche dans une Afrique sinistrée. A titre d'exemple, toutes les radios du monde, depuis la BBC, la Deutsche Wellen [sic], la radio Nederlands, la Voix d'Amérique, Radio France, la presse écrite le donnaient comme favori. Je suis le seul à avoir prévu cette défaite mais pas dans de telles proportions. (...) Personne n'avait préparé les esprits à la défaite des uns et des autres. Aucun uproniste ne pensait que leur joker Buyoya pouvait être défait par un candidat venu de nulle part et présenté comme un dangereux tribaliste par ce

même gouvernement sortant, relayé avec conviction par la presse locale, nous y compris» (Le Carrefour des Idées n° 27 du 1^{er} au 15 août 1993 : 5). Selon le journaliste, personne, sauf peut-être lui-même, n'a prévu cette défaite, même pas la presse étrangère, ni la communauté internationale en général. Mais dans un autre numéro de ce même journal (n°26 du 15 à 30 mai 1993), sorti avant les élections, les radios internationales, *RFI* et *VOA*, sont critiquées pour prévoir la victoire de Ndadaye, tandis qu'elles sont ici présentées comme faisant partie de ceux qui ont prévu la victoire de Buyoya. Ces prévisions qui s'avèrent erronées montrent que ceux qui les présentaient ne sont pas préparés à la défaite de Buyoya. De plus, ce journaliste affirme ouvertement que son journal a contribué à diaboliser le candidat gagnant. Il faut noter que dans cet article, s'intitulant *«la foudroyante défaite du président Buyoya» (Le Carrefour des Idées n° 27 du 1^{er} au 15 août 1993 : 5-7)* et écrit par Paul Ndikumana, le journaliste appelle également à l'acceptation des résultats et à la modération au nom de la paix (cf. infra). Il est également remarquable que l'auteur de l'article ne figure dans aucun autre numéro du journal faisant partie de notre corpus.

Afin de présenter cette défaite comme injuste, *L'Indépendant* avance que même le vainqueur est surpris par cette défaite : *«Les dernières élections présidentielles ont surpris et bousculé tout le monde, du côté des vainqueurs comme du côté des vaincus. Autant le Frodebu a été surpris par sa victoire, autant l'Uprona a été surpris par sa défaite. Dans l'un et l'autre cas l'hypothèse contraire n'était envisagée que devant relever du domaine du possible démocratiquement, mais sans plus» (L'Indépendant n° 64 du 8 juin 1993 : 4).* En présentant la surprise comme étant également présente du côté des vainqueurs, la victoire de Ndadaye est en quelque sorte mise en doute car l'inverse n'aurait surpris personne et, par conséquent, la victoire de Buyoya est présentée comme plus logique pour les deux côtés. Ceci fait que malgré la défaite de Buyoya, *L'Indépendant* continue à le présenter comme le meilleur candidat : *«Il était le meilleur candidat sous tous les angles, il avait le meilleur projet de société» (L'Indépendant n° 64 du 8 juin 1993 : 1).* De ce fait, *«Buyoya reste donc le vainqueur absolu et incontesté, moralement et politiquement de ces élections» (L'Indépendant n° 64 du 8 juin 1993 : 1).* Le journaliste arrive à la conclusion que c'est Buyoya qui est le vainqueur. Et, pour soutenir ses propos, il utilise les paroles de Sylvestre Ntinbantunganya, porte-parole du Frodebu : *«La victoire actuelle, c'est la victoire de Buyoya a reconnu publiquement le n°2 (?) du Frodebu Ntinbantunganya Sylvestre. Car la vraie victoire de Ndadaye ce sera dans 5 ans, quand il aura prouvé qu'un muhutu peut être plus que ce que Ndadaye a éternellement chanté avec ses acolytes» (L'Indépendant n° 64 du 8 juin 1993 : 5).* Le journal utilise donc le discours de l'adversaire pour montrer que ce dernier considère également Buyoya comme le gagnant, ce qui rend cette vision plus plausible encore. Cependant, ce discours est retiré de son contexte et donc utilisé à d'autres fins que celles

pour lesquelles il a probablement été prononcé, ce qui vaut également pour le discours de Ndadaye : *«D'ailleurs il a déjà lancé son mea culpa en avouant que Buyoya c'était le meilleur et le plus fort»* (L'Indépendant n° 64 du 8 juin 1993 : 2).

Discours modéré vis-à-vis de la victoire : un plaidoyer pour la paix

Contrairement au discours négatif qu'il développe à l'égard de la victoire de Ndadaye, à une seule reprise, *Le Carrefour des Idées* tient un propos modéré vis-à-vis de cette victoire et, dès lors, de la défaite du parti qu'il soutient, ceci dans l'intérêt de la paix. Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, il s'agit de l'article intitulé *«la foudroyante défaite du président Buyoya»*. Dans cet article il est dit que *«[t]out un chacun est invité à se battre pour la paix, rien ne vaut la paix. Ne laissons pas les extrémistes prendre l'initiative. La guerre n'est pas une fatalité. (...) La guerre est atroce, nous ne pouvons pas en prendre le risque»* (*Le Carrefour des Idées* n° 27 du 1^{er} au 15 août 1993 : 7). Pour éviter alors cette guerre, qui n'est pas une «fatalité», contrairement à la vision pessimiste qui s'en suivra, le journal préconise de changer l'image négative de Ndadaye, créée par le discours uproniste et par conséquent par le discours de ce journal lui-même : *«Dites aux jeunes dans la rue que contrairement à la propagande du Gouvernement et de l'UPRONA, le Président élu M. NDADAYE n'est pas un dangereux tribaliste mais le père de la nation, de toute la nation de hutu et de tutsi»* (*Le Carrefour des Idées* n° 27 du 1^{er} au 15 août 1993 : 7). La présentation de Ndadaye comme «le père de la nation» s'oppose diamétralement à celle donnée par ce même journal avant l'organisation du scrutin et la proclamation des résultats. De cette façon, le journal admet en quelque sorte que le discours de diabolisation vis-à-vis de Ndadaye n'était qu'une stratégie de campagne et ne correspond pas aux caractéristiques réelles de Ndadaye. Le journal semble ainsi dévoiler que le discours des Upronistes aurait eu comme but de créer une image négative de Ndadaye afin de décourager les électeurs de voter pour ce dernier. De cette façon, le journal rend explicite que ce discours de diabolisation est un discours monté de toute pièce qui peut changer dans le but de créer une image positive de Ndadaye. Ceci démontre à quel point le discours des médias est un discours qui contribue à la construction de l'identité des acteurs politiques et de quelle manière ce discours peut changer selon l'objectif visé par le journal en question.

«Si le FRODEBU parvient à se guérir de son tribalisme fondateur à la rwandaise et qu'il devient un parti national et non tribal, alors il aura bien fait de nous débarrasser d'un gouvernement sans imagination (...). Au Carrefour des Idées, nous avons certes combattu avec acharnement le FRODEBU et notre nouveau Président. Mais nous l'avons fait de bonne foi et nous continuerons si nos appréhensions se justifient. Mais s'il avère être un Président de tous les Burundi, nous serons les premiers à le soutenir et à faire connaître tout son mérite. Et nous le féliciterons de nous avoir apporté ce changement salutaire, de nous avoir

libéré du mensonge érigé en mode de gouvernement» (Le Carrefour des Idées n° 27 du 1^{er} au 15 août 1993 : 7).

Le journal admet avoir combattu le Frodebu et dès lors avoir eu un parti pris en faveur de l'Uprona et de son candidat Buyoya mais, en même temps, il se montre raisonnable et flexible, c'est-à-dire, il pourrait écrire en faveur du Frodebu et de Ndadaye s'ils prouvent de faire du bon travail. Ainsi, en présentant la victoire de Ndadaye comme apportant un changement «salutaire», car libérant la population du «mensonge» qui caractérisait, selon ce journal, le régime précédent, ce discours se conforme plus au discours des Frodebistes qu'à celui des Upronistes.

Discours négatif et fataliste sur la victoire de Ndadaye

Ce discours modéré du journal *Le Carrefour des Idées* ne semble pas être le ton général ou permanent de ce journal, au contraire, «*nous avons subi au Carrefour des Idées un choc terrible et nous portons encore le deuil de cette défaite inattendue*» (*Le Carrefour des Idées* n° 27 du 1^{er} au 15 août 1993 : 2). Ceci contraste avec le discours plutôt favorable à la victoire de Ndadaye, présenté ci-dessus. Ce «deuil» peut expliquer pourquoi le journal a attendu deux mois avant de réagir aux résultats. De plus, la victoire du Frodebu fait peur : «*Nous avons peur, mais nous ne voudrions pas annoncer des lendemains apocalyptiques, nous voudrions plutôt laisser le peuple burundais un peu d'espoir pour son destin, bien que la victoire du FRODEBU ne nous laisse pas hélas beaucoup d'espérance pour son avenir qui nous paraît plutôt incertain*» (*Le Carrefour des Idées* n° 27 du 1^{er} au 15 août 1993 : 1). Il n'y a donc plus question de tempérer le discours de diabolisation vis-à-vis du Frodebu, au contraire, en insistant sur la peur, le journal continue sur le même ton qui caractérise la campagne électorale et qui vise à noircir le Frodebu et son candidat Ndadaye. Cette image du Frodebu, parti qui fait peur, donne lieu à une vision très pessimiste de l'avenir. Nous sommes ici loin du discours qui présente la victoire de Ndadaye comme «un changement salutaire». Il s'agit donc d'une contradiction flagrante entre les deux discours vis-à-vis de la victoire de Ndadaye, pourtant issue du même journal, voire du même numéro. Ce constat que nous retrouvons d'ailleurs dans d'autres journaux, porte à croire que, faute de moyens, les articles sont rédigés par des individus engagés, sans toutefois être dirigés ou supervisés par une rédaction centrale qui veille à la cohérence du journal. Cependant, nous verrons que la vision négative vis-à-vis de la victoire de Ndadaye domine largement dans ce journal et que le discours modéré est plutôt une exception. L'article en question est écrit par un journaliste qui ne figure dans aucun autre numéro faisant partie de notre corpus. Ce constat pourrait expliquer que son discours ne se conforme pas au ton général du journal mais amène néanmoins la question du choix de la rédaction d'accepter un article qui ne s'inscrit pas dans sa ligne éditoriale générale, celle-ci s'opposant à la victoire de Ndadaye. Ce journal va même jusqu'à suggérer la possibilité d'en arriver à une guerre

civile suite à cette victoire : *«Par ailleurs, les violences verbales, les manifestations de joie des uns, la déception des autres auxquelles nous assistons ici et là peuvent déborder et conduire à la guerre civile jamais vue dans ce pays. (...) Je termine mon propos en souhaitant à tous les Barundi la paix malgré mon pessimisme réel»* (Le Carrefour des Idées n° 27 du 1^{er} au 15 août 1993 : 11).

«Les élections ont-elles été régulières ?» : les journaux face à la régularité des élections

Dans leur logique de présentation négative de la victoire de Ndadaye, les journaux pro-Uprona insistent sur les fraudes qui caractériseraient, selon eux, le scrutin et ce, jusqu'à mettre en question les résultats. Pour *L'Indépendant* la victoire de Ndadaye est un coup de chance *«à la manière d'un Maradona marquant un but de la main, l'arbitre n'a pas sifflé la faute, il a sifflé le but et c'est Maradona qui a pris la coupe»* (*L'Indépendant* n° 64 du 8 juin 1993 : 4). Ainsi, *L'Indépendant* se demande : *«Les élections présidentielles ont-elles été régulières»* (*L'Indépendant* n° 64 du 8 juin 1993 : 2) ? Rien que par le fait de poser la question, la régularité des élections est mise en doute. *«Les avis sont vraiment très partagés quant à la régularité des élections. Le moins qu'on puisse dire est que la commission chargée d'administrer ces élections n'a pas convaincu»* (*L'Indépendant* n° 64 du 8 juin 1993 : 2). Quant à la régulation du processus électoral, il n'est question de la CEN que quand il s'agit de faire des commentaires sur les résultats. Ce journal accuse notamment cette commission de ne pas être intervenue en cas d'irrégularités. Face à ce manque d'initiative de la CEN, *L'Indépendant* fait savoir que *«[l]es journaux et tous les enquêteurs privés sont partis à la recherche des mécanismes frauduleux pratiqués par le Frodebu lors des dernières élections présidentielles. Cela parce que personne parmi les administrateurs des élections que sont les membres de la commission électorale nationale n'a tenu des propos convaincants, malgré la transparence du code électoral»* (*L'Indépendant* n° 65 du 21 juin 1993 : 1). Ce journal critique la CEN de ne pas prendre ses responsabilités face aux fraudes. Il n'est par contre pas question des fraudes éventuelles de la part de l'Uprona, ce qui rentre dans la logique d'associer tout ce qui est négatif aux «autres» et de ne parler qu'en termes positifs de «son propre groupe». Par conséquent, selon ce journal, plusieurs facteurs démontrent que les élections sont entachées de fraudes :

«Voici les premières indications d'une fraude qui a certainement été massivement organisée par le Frodebu, en plus de la fraude politique sur la campagne ethnique où là comme ailleurs la commission électorale nationale n'a pas osé prendre ses responsabilités. Premièrement tous les témoignages sont concordants, les militants du Frodebu se sont intensément agités autour des bureaux de vote pour influencer par diverses pressions les électeurs. (...) Deuxièmement et c'est aussi flagrant. Dès l'avant midi vers 11h00, les hélicoptères ont décollé pour approvisionner les bureaux de vote en bulletins, parce que ces derniers s'épuisaient. (...) Seul le bulletin de vote du Frodebu était

distribué aux votants, ce qui laissait une petite marge de choix à l'électeur» (L'Indépendant n° 65 du 21 juin 1993 : 1).

Le journal ne laisse aucun doute sur la présence de fraudes, organisées par le Frodebu et arrive donc à la conclusion que *«[c]e qu'on appelle commission électorale c'est quoi finalement ? Maintenant que tout le monde a compris que cette commission n'était là que pour enregistrer les rapports, cela risque de barder autour des bureaux de vote, car chacun va faire comme l'autre ou alors faire sa discipline» (L'Indépendant n° 65 du 21 juin 1993 : 2).* Autrement dit, selon ce journal, la CEN n'accomplit pas son rôle de régulation des élections, ce qui donne libre cours aux fraudes. Dans cette logique de fraudes, *L'Indépendant* se pose la question : *«Faut-il accepter les résultats des dernières élections» (L'Indépendant n° 64 du 8 juin 1993 : 4) ?*

La victoire de Ndadaye : «un coup d'Etat ethnique» et un «avenir incertain»

Hormis la remise en question des résultats par la présence de fraudes, les journaux pro-Uprona considèrent la victoire de Ndadaye comme le résultat d'un vote ethnique et d'une campagne de diabolisation contre l'Uprona. Ainsi, selon *L'Indépendant*, *«[u]n vote ethnique c'est un coup d'Etat ce n'est pas une démocratie» (L'Indépendant n° 65 du 21 juin 1993 : 3).* *Le Carrefour des Idées* confirme cette vision :

«L'électorat burundais vient de se prononcer non en fonction des idées ou des programmes, mais en faveur de l'origine ethnique de chaque Burundais. En effet, nous venons d'assister à une véritable ethnographie. Notre pluralisme politique au lieu de nous doter d'une démocratie saine vient d'éveiller les consciences ethniques (...). Faudra-t-il alors parler de lutte de partis ou tout simplement d'antagonismes ethniques ? Franchement, c'est plutôt l'ethnie majoritaire qui vient de triompher de la minorité, la loi du plus fort quoi ! En ce cas pourquoi perdre de l'argent en organisant des élections dont on connaît d'avance les résultats puisque nous savons déjà l'ethnie majoritaire et l'ethnie minoritaire» (Le Carrefour des Idées n° 27 du 1^{er} au 15 août 1993 : 11)?

Selon ce journal, le vote est purement ethnique et donne la victoire à l'ethnie majoritaire, suivant «la loi du plus fort». Ceci mène à la conclusion selon laquelle l'organisation des élections n'est pas nécessaire étant donné que les résultats sont connus d'avance. En outre, face à ces résultats, *L'Indépendant* se demande si *«[l]a crise : y aura ! Y aura pas» (L'Indépendant n° 64 du 8 juin 1993 : 5) ?* Il donne lui-même la réponse :

«La victoire risque d'être vraiment très amère pour Ndadaye Melchior. Elle risque de plonger le pays dans une crise profonde dont personne n'est en mesure de prédire l'ampleur. Les ingrédients de cette crise sont là. Dans l'hypothèse la plus pessimiste, il faut remarquer que le nouveau président aura beaucoup de peines à faire accepter sa victoire. Parce que la campagne ethnique qui a marqué les comportements du Frodebu depuis les temps les plus reculés a jeté un discrédit énorme sur le scrutin qu vient d'avoir lieu» (L'Indépendant n° 64 du 8 juin 1993 : 5).

La responsabilité de cette crise éventuelle est reportée sur le Frodebu auteur d'une campagne ethnique, ce qui jette le discrédit sur la victoire de Ndadaye en même temps qu'elle rend son acceptation difficile. Selon *L'Indépendant*, la seule solution pour éviter cette crise est la suivante : «*En poursuivant et en appliquant intégralement la politique d'unité nationale telle qu'initée par Buyoya*» (*L'Indépendant* n° 64 du 8 juin 1993 : 7). Cette recommandation n'est pourtant pas suivie par le Frodebu, au contraire,

«l'attitude du Frodebu inquiète. (...) les méthodes de gouvernement seront musclées. Ce ne sera pas cela le dialogue et la concertation qui sous Buyoya nous ont évité tant de catastrophes. Et au moment où le Frodebu a toujours mis en avant le manque d'expérience démocratique pour excuser l'irrespect des lois chez ses militants, on est inquiet de la manière dont les futurs tenants du pouvoir s'apprêtent à gérer les crises. Ajoutez à cela que les dirigeants du Frodebu ont déjà prouvé qu'ils étaient très allergiques à la critique et la boucle d'une gestion dictatoriale du pouvoir pourrait être dangereusement bouclée» (*L'Indépendant* n° 65 du 21 juin 1993 : 4).

Ainsi, *L'Indépendant* donne une image à la fois très négative et très pessimiste de la gestion du pouvoir par le Frodebu, notamment à travers un régime dictatorial. Le Frodebu est associé à des «méthodes musclées» qui ne laissent pas de place au dialogue, ce qui est mis en contraste avec la méthode de Buyoya qui lui utilisa le dialogue. Le «manque d'expérience démocratique» est présenté comme sortant de la bouche des Frodébistes eux-mêmes, ce qui donne lieu à un sentiment d'inquiétude. A cela s'ajoute que les dirigeants du Frodebu ont prouvé être «allergiques à la critique» et qu'ils concrétisent «la frodébisation de l'administration», ce qui fait que «*les illusions sont tombées et les assurances de Ndadaye n'ont servi à rien si on regarde sur terrain la façon dont les cadres, agents et manœuvres de l'administration sont limogés sans être réintégrés quelque part*» (*L'Indépendant* n° 69 du 9 août 1993 : 2). Si, dans un premier temps, Ndadaye rassure les Upronistes à travers son discours, dans la pratique ces derniers constatent le contraire, ce qui intensifie leur discours de diabolisation.

3.1.5.2. *L'Aube de la Démocratie : la joie face à la victoire de Ndadaye*

Si les journaux pro-Uprona font tout pour montrer le caractère surprenant et même absurde de la défaite de Buyoya, *L'Aube de la Démocratie* dévoile ce discours en expliquant d'où vient cette surprise. Selon ce journal, les perdants «se sont trompés», de même que ceux qui ont présenté des prévisions en faveur de la victoire de Buyoya comme, entre autres, la presse internationale. En ce qui concerne la victoire de Ndadaye, ces journaux pro-Uprona la présentent comme une catastrophe et nous verrons que les journaux qui se disent «neutres» présentent également des analyses biaisées de ces résultats et semblent avoir préféré la victoire de Buyoya (cf. infra 3.1.5.4). Le seul journal qui manifeste une joie face à la victoire de Ndadaye et qui la présente comme une libération est *L'Aube de la Démocratie*. De plus, à la différence de la plupart des autres journaux, ce journal explique la victoire par les qualités du gagnant.

Le discours des perdants : «ils se sont trompés»

L'Aube de la Démocratie fait encore une fois référence au discours des journaux pro-Uprona pour s'en défendre et le critiquer :

«Le 'ténor' Mukasi s'interroge encore le 8 juin pour savoir si Buyoya a 'gagné ou perdu les élections'. Dame! A la place de ce professionnel politique qui prédisait le 28 mai 1993 une victoire de '80% et plus' pour Buyoya, on serait sans doute aussi désemparé. Et tout comme L'Indépendant (ou le Valet?) suggérait le 28 mai 1993, 'comment gérer la défaite du FRODEBU', le grand homme suggère dix jours plus tard à peine 'comment gérer l'équation Ndadaye'. Il a tout compris, sauf que, pour l'avenir, le gestionnaire ce n'est plus l'UPRONA et Buyoya, mais Ndadaye et le FRODEBU, et cela depuis juillet prochain» (L'Aube de la Démocratie n° 20 du 16 au 30 juin 1993 : 3).

La référence au discours de Charles Mukasi, à la fois homme politique et directeur de publication de *L'Indépendant*, montre le lien qui peut exister entre les médias et les partis politiques. Son discours, et donc celui du journal *L'Indépendant*, repris dans les numéros parus juste avant et après les élections, et que nous avons analysés à cette occasion, est rapporté pour en démontrer le caractère erroné. Pour ce journal, les Upronistes «se sont trompés» car n'étant pas conscients des faiblesses de leur parti sur le terrain : *«le pouvoir déchu ignorait cette réalité du terrain» (L'Aube de la Démocratie n° 20 du 16 au 30 juin 1993 : 4).*

L'opinion internationale dans la ligne du discours uproniste

L'Aube de la Démocratie critique non seulement les Upronistes mais également la communauté nationale et internationale pour n'avoir crû qu'à la victoire de Buyoya. Par conséquent, *«la nouvelle est tombée comme une douche froide dans beaucoup de milieux nationaux et étrangers» (L'Aube de la Démocratie n° 20 du 16 au 30 juin 1993 : 1).* Cette surprise est également présente au sein des médias internationaux : *«Contre toute attente, Pierre Buyoya n'a rassemblé que 32,4% des suffrages'. 'Victoire surprise de Melchior Ndadaye'. Mieux encore : 'l'incroyable s'est produit'. C'est par ce genre d'attaques (journalistiques) que les différents articles de la presse internationale ont rapporté l'événement du 1^{er} juin au Burundi. Sous l'effet d'un grand travail de sape et d'intox mené par Bujumbura, les milieux extérieurs ne misaient que sur la victoire de Pierre Buyoya» (L'Aube de la Démocratie n° 20 du 16 au 30 juin 1993 : 4).* Le discours de la presse internationale est présenté pour démontrer comment, face à la victoire Ndadaye, il suit le discours uproniste, manipulé par les médias pro-Uprona, y compris les médias gouvernementaux.

«La victoire libératrice» du Frodebu

L'Aube de la Démocratie est le seul journal à présenter la victoire de Ndadaye comme celle de la démocratie. Il est, par conséquent, l'un des seuls journaux à afficher une vision

positive de cette démocratie : *«La date du 1er Juin restera donc inoubliable dans l'histoire du Burundi. Elle symbolise une victoire: celle de tout le peuple burundais désormais maître de son destin, celle de la démocratie voulue par le peuple burundais comme mode d'accès, de gestion et de contrôle du pouvoir»* (L'Aube de la Démocratie n° 20 du 16 au 30 juin 1993 : 1). En outre, pour L'Aube de la Démocratie, *«[l]a victoire écrasante et juste du 1^{er} juin apparaît comme une libération, une double libération. Libération d'abord des marginalisés, des exclus, des sans défense parce que considérés inférieurs, comme des 'sous-hommes', parce que n'étant pas de la même ethnie ou ne provenant pas du même coin face à d'autres, prétendument supérieurs ; libération également de ces autres qui, aujourd'hui réalisent qu'ils sont autant des humains que vous et moi»* (L'Aube de la Démocratie n° 20 du 16 au 30 juin 1993 : 1). En insistant sur le fait que la victoire est «juste», ce journal donne une réplique au discours des journaux pro-Uprona qui présentent cette victoire comme «injuste». Le fait de présenter la victoire comme une «libération» présuppose que, sous l'Uprona, la population n'était pas libre. Ce qui est frappant à cet égard, c'est que *Le Carrefour des Idées* avait présenté, avant la proclamation des résultats, la victoire présumée de Buyoya également comme «une victoire libératrice». Dès lors, les deux camps opposés utilisent les mêmes concepts mais avec des interprétations différentes, servant la cause qui leur appartient.

Toujours dans l'optique de réagir au discours de diabolisation des journaux pro-Uprona afin de corriger l'image négative créée de Ndadaye et du Frodebu, L'Aube de la Démocratie fait savoir que *«vouloir ramener le résultat du scrutin à un choix ethnique relève de l'auto-intoxication simplificatrice et de l'infantilisme de ces démocrates épidermiques pour qui la peur de 'l'autre' et du changement tenait lieu de ce programme»* (L'Aube de la Démocratie n° 20 du 16 au 30 juin 1993 : 4). Outre le rejet de l'explication de la victoire donnée par les journaux pro-Uprona et même par les autres journaux qui interprètent la victoire comme le résultat d'un vote ethnique, L'Aube de la Démocratie donne les raisons qui, selon lui, explique la victoire de Ndadaye : *«C'est d'abord un rejet massif de l'ex-Parti unique. (...) C'est ensuite une adhésion tout aussi massive au 'Burundi nouveau' préconisé par le FRODEBU et les autres forces de changement»* (L'Aube de la Démocratie n° 20 du 16 au 30 juin 1993 : 4). La victoire de Ndadaye s'explique alors par une volonté de changement autant que par les qualités du candidat et de son programme. En soi, cela constitue également une réponse au discours des journaux pro-Uprona qui présentent la victoire comme un «coup d'Etat ethnique» ou un «coup de chance», aux antipodes d'une victoire méritée reposant sur les qualités du vainqueur. Ainsi, L'Aube de la Démocratie fait un éloge de Ndadaye et de son programme :

«Il a montré un engagement et une ténacité d'autant plus admirables qu'ils étaient de toute évidence la conséquence d'une option lucide opérée avec

discernement pour la promotion et la défense d'une grande et bonne cause : la DEMOCRATIE, qui est un autre nom pour les DROITS DE L'HOMME. Je suis un piètre flatteur. Je n'ai jamais réussi à flatter personne. (...) Il n'est donc pas question de flatter Melchior Ndadaye, qui ne le permet pas et ne me le pardonnerait pas. Et puis cela sonnerait tellement faux» (L'Aube de la Démocratie n° 20 du 16 au 30 juin 1993 : 7)!

Pour ne pas que son discours soit vu comme un éloge, le journaliste dit ne pas savoir comment flatter, voulant ainsi rendre plus «objectif» et donc plus «crédible» son discours par rapport à Ndadaye. Cette formule où le journaliste rend explicite le fait qu'il ne fasse pas d'éloge, tout en faisant le contraire, se manifeste dans plusieurs journaux et peut être vue comme une stratégie d'auto-présentation qui vise à créer l'impression d'avoir à faire à un discours «objectif». De plus, le journaliste rapporte le discours de Ndadaye pour montrer le caractère positif de ce dirigeant et de son parti : «*Je veux que d'ici 5 ans, l'on en ait terminé avec la référence à l'ethnie dans la gestion du pays. (...) Aujourd'hui il y a de la place pour tout le monde au Burundi. Nous voulons un pays de paix et de liberté. C'est ce discours que le Président Ndadaye tient. Ceux qui ne l'ont jamais suivi croient que c'est un revirement. Mais il n'en est rien. C'est ce langage qu'il a toujours servi et qu'il entend concrétiser, dès son investiture*» (L'Aube de la Démocratie n° 21 du 1^{er} au 15 juillet 1993 : 5). La référence à ce discours se veut une réponse aux journaux pro-Uprona qui accusent Ndadaye de se baser sur l'ethnisme. Ce discours réconciliateur est vu comme un «revirement» par les opposants, ceux-ci ayant toujours décrit Ndadaye comme tenant un discours ethnisant. Cette opinion des opposants est rapportée pour pouvoir la contredire et affirmer que Ndadaye a toujours tenu un discours réconciliateur critiquant ainsi ses opposants d'avoir eu pour seul but de diaboliser le candidat du Frodebu. Cependant, le contexte politique nous apprend que, malgré les bonnes intentions de Ndadaye, le contraire de ce qui est dit dans son discours réconciliateur va se passer, notamment une radicalisation de sa politique et, plus tard, suite à sa mort, la guerre civile sur base d'une division ethnique.

Si les journaux pro-Uprona suggèrent que la solution pour éviter une crise consiste à suivre le programme de «l'Unité» de Buyoya, L'Aube de la Démocratie s'oppose catégoriquement à cette proposition : «*Le discours de M. Ndadaye fut rassurant. En tout cas pour les militants du FRODEBU. Pas question de continuer le programme de l'UPRONA. (...) Pas question donc de continuité, mais plutôt le changement*» (L'Aube de la Démocratie n° 22 du 16 au 31 juillet 1993 : 2). Le contexte politique nous apprend que le Frodebu opte effectivement pour le changement radical, notamment «la frodebisation» des postes politico-administratifs.

3.1.5.3. Le journal gouvernemental : l'optimisme face à la victoire de Ndadaye

Pour le journal gouvernemental, *Le Renouveau*, la situation change avec la victoire de Ndadaye et du Frodebu car il accueille «un nouveau patron». Il faudra voir dans quelle mesure ce changement influe sur le discours du journal vis-à-vis des acteurs politiques. Nous verrons que *Le Renouveau* présente à la fois une image positive de Buyoya, félicite pour le travail accompli, et de Ndadaye, encouragé à faire mieux que son prédécesseur.

Le Burundi comme «modèle démocratique» : les félicitations pour Buyoya

En réaction aux résultats des élections, le journal gouvernemental insiste surtout sur les compliments des observateurs internationaux à l'adresse de Buyoya :

«D'entrée de jeu, M. Charles Lapointe, ancien ministre des Affaires Etrangères canadien et co-président de la délégation du NDI a félicité le chef de l'Etat sortant, le Major Pierre Buyoya et le gouvernement du Premier Ministre, M. Sibomana pour le leadership et l'engagement qu'ils ont montrés en dirigeants le pays vers la démocratie. Le Burundi, a indiqué M. Lapointe, constituera désormais un modèle historique pour tous ces pays d'Afrique Centrale ou d'Afrique de l'Est dans lesquels les élections ont souvent fait l'objet de problèmes majeurs ou des reports injustifiés» (Le Renouveau n° 4107 du 4 et 5 juin 1993 : 1).

Le journaliste se réfère au discours d'un expert dans le domaine de l'observation des élections, félicitant le président sortant. Outre cette référence à une autorité dans le domaine politique, *Le Renouveau* se réfère au discours de la presse internationale qui «loue les performances du Burundi pour son processus démocratique rendant hommage au Président Buyoya» (*Le Renouveau* n° 4121 du 22 juin 1993 : 1). Par ces références, ce journal renforce son propre discours qui va également dans le sens de louer le président sortant :

«Une palme d'or au Président Buyoya, ce visionnaire qui a su conduire pacifiquement le Burundi vers cette victoire en passant par l'Unité nationale et la Constitution. Magnanime, il accepte et assume dans la dignité sa défaite devant le peuple burundais, l'invite à faire allégeance au vainqueur et félicite son tombeur. Du coup il prouve à la communauté nationale et internationale et à ceux qui nourriraient quelques suspicions qu'il est un véritable démocrate et qu'il est aussi le meilleur dirigeant que le Burundi ait connu» (Le Renouveau n° 4114 du 13 et 14 juin 1993 : 11).

A travers ces présentations, *Le Renouveau* présente donc une image positive de Buyoya, non seulement pour ce qu'il a fait pour mener le pays aux élections, mais aussi pour sa réaction vis-à-vis des résultats. Dans ces évaluations positives du déroulement du processus démocratique rien n'est dit sur le rôle de Ndadaye et de son parti.

«Ndadaye fera mieux»

Pour ce qui est du discours vis-à-vis de la victoire de Ndadaye, *Le Renouveau* donne également une image positive de ce vainqueur. Cette image positive est mise en scène en

citant le nouveau président qui déclare : « *‘Ceux qui me connaissent bien savent que je ne suis pas rancunier’* » (*Le Renouveau* n° 4112 du 11 juin 1993 : 1). A travers cette citation, *Le Renouveau* montre que Ndadaye ne va pas se venger et « *dans l'état actuel de la transition vers un système politique nouveau, ces paroles arrivent au point nommé. Il y avait depuis quelques jours des appréhensions dans l'air concernant l'emploi, la sécurité des personnes et des biens de la part des perdants. Normal ? Ce qui est sûr, c'est que le changement annoncé est le premier du genre depuis une trentaine d'années. Il se pourrait donc que le temps nécessaire à la mise en condition des esprits n'ait pas été suffisant* » (*Le Renouveau* n° 4112 du 11 juin 1993 : 1). Ce journal montre qu'il existe chez les perdants une peur pour leur avenir ; un sentiment qu'il ne semble pas partagé. Au contraire, selon *Le Renouveau*, « *Ndadaye fera mieux. Tout d'abord, il a cette volonté et cette détermination. Au-delà du langage et du slogan de la campagne portant un regard noircissant sur l'adversaire et narcissique sur soi-même. Ndadaye jouit d'une bonne presse et n'est pas la bête comme certains voudraient le faire croire à l'opinion. (...) Ndadaye sera le président de tous les Burundi, un père de la nation Sebarundi transcendant les ethnies, les régions, les clans et les tendances partisans dans l'intérêt supérieur de la nation* » (*Le Renouveau* n° 4114 du 13 et 14 juin 1993 : 11). Ce journal donne donc une image positive de Ndadaye qui, malgré son discours de campagne, noircissant son adversaire, se veut le président de tous les Burundais. *Le Renouveau* se réfère au discours d'une source vague qui voudrait présenter Ndadaye comme « la bête » et ceci dans le but de contester ce discours et donc de défendre Ndadaye. A travers ces présentations, ce journal se montre loyal vis-à-vis de son nouveau « patron », sans pour autant changer son ton positif vis-à-vis du président sortant.

3.1.5.4. Les journaux qui se disent des « observateurs neutres » : l'inquiétude face à la victoire de Ndadaye

Dans les journaux qui se disent être des « observateurs neutres », il s'agit de donner des analyses des résultats plutôt que des réactions telles que nous les trouvons dans les journaux « partisans ». Même s'il ne s'agit pas de réactions directes, les analyses laissent transparaître certaines tendances vis-à-vis de ces résultats. *Le Citoyen* et *Panafrika*, par la façon de décrire la défaite de Buyoya, se montrent plutôt en sa défaveur. Quant aux facteurs expliquant la défaite de Buyoya, ces journaux ne mentionnent nulle part que Buyoya a mérité la défaite, au contraire, ils le présentent comme le meilleur candidat qui logiquement aurait dû gagné mais qui est victime du facteur ethnique, de la mauvaise politique de l'Uprona et de la campagne de diabolisation du Frodebu. Dans cette perspective, la victoire de Ndadaye s'explique par ces mêmes facteurs, et donc pas en premier lieu par le mérite du parti lui-même. Il s'agit donc d'un positionnement qui se rapproche de celui des journaux pro-Uprona. Cependant, cette analyse des résultats est nuancée par l'évocation des qualités de Ndadaye et de son parti, ce qui rejoint l'argument

du discours du journal frodebiste. De plus, ces journaux font appel à l'acceptation des résultats, tout en démontrant la position problématique de Ndadaye qui, par son discours réconciliant et donc rassurant pour les perdants, crée des ennemis au sein de son propre groupe. Quand ce discours réconciliateur évolue vers un discours plus radical, ces journaux insistent sur le danger d'un régime dictatorial.

Un choix «hypocrite» ?

Le Citoyen présente la défaite de Buyoya comme une surprise générale : «*tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et que même les médias internationaux avaient présenté comme candidat favori*» (*Le Citoyen* n° 12 du 1 au 15 juin 1993 : 7). *La Semaine* parle également de «victoire surprise» mais plutôt du côté des perdants car elle «*a laissé Monsieur Buyoya et ses partisans atterrés comme les spectateurs des théâtres anciens qui auraient vu tomber sur scène le plus surprenant 'deus ex machina'*» (*La Semaine* n°3 du 21 juin 1993 : 1). *Panafrika* va même jusqu'à accuser l'électorat d'être «hypocrite» car «*il a opté pour Melchior NDADAYE en dépit des sondages*» (*Panafrika* n° 3 du 9 juin 1993 : 4), feignant donc aller voter pour Buyoya, il a fait le contraire. Ce journal continue sa critique vis-à-vis de la population : «*Si la surprise a triomphé sur les attentes, c'est que le Burundi sont hypocrites. Ils portent des masques qui mentent et grimacent, qui dérobent au regard du chef leurs visages et leurs yeux. Ceux qui applaudissent BUYOYA n'ont pas tous voté pour lui*» (*Panafrika* n° 3 du 9 juin 1993 : 4). Selon *Panafrika*, ce choix est «hypocrite», d'autant plus que ce journal présente Buyoya presque comme un héros, comme «*l'homme qui s'est saigné les quatre veines cinq ans durant pour rompre avec le passé sombre qu'a connu le Burundi, l'homme qui a sillonné monts et vallées pour prêcher l'unité nationale, l'homme qui a brisé les tabous en intégrant les Hutu, jadis marginalisés par Micombero et Bagaza, dans la vie politique nationale, l'homme qui a ouvert les Eglises*» (*Panafrika* n° 3 du 9 juin 1993 : 4). Malgré ces actes, présentés positivement par le journal, Buyoya doit vivre une défaite qui, selon la présentation du journal, n'est pas méritée : «*Selon toute logique Buyoya aurait dû gagner compte tenu de son bilan séduisant, ce qui lui aurait permis de parachever son œuvre. Entre la sécurité et l'aventure, le choix aurait dû être clair. Mais seulement voilà, les voies du peuple comme celles du Seigneur, sont impénétrables*» (*Panafrika* n° 3 du 9 juin 1993 : 7). Ainsi, *Panafrika* présente une opinion ouvertement favorable à Buyoya parce que «selon toute logique» Buyoya aurait dû gagner, ce qui sous-entend que la population n'a pas voté de façon logique. *Panafrika* renforce cet argument en associant Buyoya à la sécurité et Ndadaye à l'aventure, à un moment où «logiquement» il fallait choisir pour la sécurité, ce que ce journal a également conseillé en présentant les prévisions des résultats.

Si ces deux journaux insistent sur «la surprise» et le caractère «hypocrite» de ce choix pour Ndadaye, présentant ainsi cette victoire plutôt sous une lumière négative, *La*

Semaine décrit à l'inverse la joie que cette victoire produit auprès de la population : «*Les radios étrangères donnent déjà M. Ndadaye gagnant. A 19 heures, dès la fin des premières phrases du journal radiodiffusé en kirundi annonçant la victoire du candidat du FRODEBU, une explosion de joie déchire le ciel de la capitale et ne tombera pas avant l'aube*» (*La Semaine* n° 2 du 12 juin 1993 : 2). Ainsi, il ne s'agit pas, comme dans la plupart des autres journaux, de présenter des réactions de surprise et de malheur. Ceci ne nous informe pas réellement sur le positionnement du journal vis-à-vis de la victoire de Ndadaye mais le fait de ne pas cacher la joie pour cette victoire nous apprend que le journal donne plutôt une image positive de Ndadaye. Selon l'information sortant de ce journal, la victoire de Ndadaye est d'abord annoncée par les radios internationales, la radio gouvernementale ayant attendu le dernier moment pour donner les résultats vu que ceux-ci étaient en défaveur de Buyoya et dès lors de son «patron».

Le facteur ethnique et l'échec de la politique de «l'Unité»

Etant donné que la défaite surprend tant de monde, *Le Citoyen* se demande : «*Pourquoi alors un départ si étonnant*» (*Le Citoyen* n° 12 du 1 au 15 juin 1993 : 3) ? Et il avance plusieurs hypothèses :

«D'abord, le multipartisme est introduit dans une société où les plaies de la division ethnique ne sont pas encore cicatrisées. La naissance des partis signifie (comme d'ailleurs dans d'autres sociétés africaines) une alliance d'individus par affinités d'origine soit régionale, soit ethnique et ici ethnique. D'où l'on a observé une réaction presque instinctive chez les Tutsi d'adhérer à l'UPRONA alors qu'ils n'en avaient jamais manifesté la sympathie ni partagé l'idéologie ou d'autre part un comportement chez les Hutu tendant à les rassembler au FRODEBU. Dans les deux cas, les attitudes respectives ont dû être radicalisée par les campagnes de diabolisation des uns et des autres, l'hypothétique montée d'un péril avancée surtout par les Upronistes en cas de victoire du FRODEBU (je dirais du pouvoir Hutu) et un recrutement sur base ethnique soit par volonté délibérée soit par une réaction d'autodéfense naturelle du côté de la mouvance NDADAYE» (*Le Citoyen* n° 12 du 1 au 15 juin 1993 : 3).

Un des principaux facteurs de la défaite se trouve donc dans la division ethnique, renforcée par une campagne de diabolisation cultivant la peur de l'Autre. Ce qui amène *Panafrika* à conclure que «*Buyoya a perdu alors, non parce qu'il a démérité, mais parce qu'il avait l'ethnie qu'il ne faut pas eu égard aux normes de la démocratie burundaise à l'état actuel de son évolution*» (*Panafrika* n° 3 du 9 juin 1993 : 7). La défaite de Buyoya est alors présentée comme résultant du fait qu'il n'appartient pas à l'ethnie majoritaire et non du fait qu'il la mérite. Cette argumentation s'approche de celle avancée par les journaux pro-Uprona.

Même si Buyoya avait essayé de résoudre cette division ethnique par sa politique de «l'Unité», selon *Le Citoyen*, cette «*politique de l'unité entreprise par le Major BUYOYA*

*n'a pris qu'une seule vitesse : celle d'associer les Hutu à la gestion de l'Etat, stratégie d'aucuns ont d'ailleurs appelé 'Equilibrage ethnique'. Or conçue dans ce sens, cette politique réduit les problèmes socio-politiques en tout cas ethniques burundais à une très petite expression, c'est-à-dire partager le gâteau au sommet au moment où la base s'interroge encore» (Le Citoyen n° 12 du 1 au 15 juin 1993 : 3). Cet échec de «l'Unité» et donc la défaite inattendue de Buyoya fait que, selon *Le Citoyen*, certains milieux upronistes se demandent «si le Major Buyoya n'a pas trahi l'UPRONA en plaçant dans les organes dirigeants 'des hommes à double langage' gagnés à la cause de leur ethnie» (Le Citoyen n° 12 du 1 au 15 juin 1993 : 10). En parlant de la trahison de Buyoya vis-à-vis de l'Uprona, et donc de l'inclusion de Hutu au sein de son gouvernement, *Le Citoyen* ne manifeste pas son propre point de vue à l'égard de cette façon de voir les choses. Cependant, par après, ce journal rejette cette critique à l'adresse de Buyoya :*

«Buyoya n'a pas trahi. Seulement, le verdict des urnes vient de le sacrifier. (...) Buyoya est sacrifié d'abord par ses propres convictions que sa politique d'unité nationale était bien assise chez la majorité des Burundais alors qu'une cristallisation ethnique se dessinait au fur et à mesure qu'on approchait les échéances électorales. La justice est restée pratiquement passive. Il est sacrifié par la mauvaise stratégie que l'UPRONA a adoptée en faisant la propagande avec la tête (ministres et hauts cadres) au moment où le Frodebu travaillait jour et nuit avec de simples gens locaux, beaucoup plus mobiles et efficaces sur les collines. (...) Il est également sacrifié pour avoir représenté l'UPRONA, un parti que l'opposition avait réussi à noircir devant le peuple comme étant responsable de tous les maux que le Burundi a connu jusqu'ici. (...) Néanmoins, le sacrifice politique de Buyoya ne signifie pas l'échec de l'unité nationale. Son enseignement reste salutaire et valable pour toute la nation. La disparition de Buyoya sur la scène politique ne devrait pas entraîner celle de l'unité. Le Christ n'a-t-il pas été crucifié à 33 ans alors que son enseignement allait gagner le monde entier durant deux millénaires ? Dans sa rude lutte pour l'indépendance, le grand mystique Gandhi disait aux Anglais qu'ils pouvaient l'emprisonner ou le tuer mais pas les idées» (Le Citoyen n° 12 du 1 au 15 juin 1993 : 10).

Le Citoyen prend la défense de Buyoya en le présentant comme victime de sa propre politique, de la mauvaise gestion de la campagne par son parti et de la campagne de diabolisation de la part du Frodebu. Buyoya est même comparé au Christ et à Gandhi qui, tous deux, se sont sacrifiés pour une cause, ce qui laisse supposer que la cause de Buyoya, «l'Unité», n'est pas perdue. Selon ce journal, malgré la défaite de Buyoya, la politique de «l'Unité» ne devrait pas disparaître, ce qui montre une prise de position en faveur de cette idéologie et donc en faveur de celui qui la défend. De plus, la comparaison de Buyoya avec le Christ et Gandhi se retrouve également dans le journal *Le Carrefour des Idées* (n°26 du 15 au 30 mai), ce qui rapproche ce journal plutôt du point de vue uproniste. Dans le même temps, comme nous le verrons dans le discours d'auto-présentation, ce journal est accusé par les Upronistes d'avoir contribué à la défaite de Buyoya donc il s'agit des tendances contradictoires.

Ainsi, *Le Citoyen* et *Panafrika*, en présentant Buyoya comme victime de sa propre politique et de son parti, font sous-entendre que Ndadaye n'a pas gagné les élections par mérite car, «logiquement», c'était Buyoya qui aurait dû gagner. Ceci amène *Panafrika* à conclure que «*c'est pour cela que l'opposition ne doit plus se dire victorieuse. Elle est l'héritière d'un cadeau de l'histoire. N'est-ce pas là un cadeau empoisonné ? La nouvelle équipe aura à gérer tous les extrémismes*» (*Panafrika* n° 3 du 9 juin : 2). La victoire du Frodebu est présentée de façon négative. Ce n'est pas un triomphe pour le Frodebu et pour la démocratie mais bien «un cadeau de l'histoire», une suite logique des facteurs historiques, ce qui laisse entendre que le journal ne croit pas aux qualités du Frodebu ou en tout cas pas en tant que moteur de sa victoire. Non seulement la victoire du Frodebu est décrite de façon négative. En outre, son avenir est mis sous un angle pessimiste : il devra «gérer toutes les extrémismes».

L'histoire dans la stratégie de noircissement de Buyoya

Selon *Le Citoyen*, une explication de la défaite de Buyoya se trouve dans la campagne de diabolisation du Frodebu, exploitant l'histoire au détriment du candidat Buyoya :

«Le Frodebu, ne pouvant gagner en s'attaquant à Buyoya, s'acharna sur l'Uprona et joua sur une vieille confusion : aux yeux de l'électeur commun ou de l'observateur peu attentif, l'Uprona est non seulement le parti du président Buyoya, mais aussi celui de Micombero, celui de Bagaza. Ce fut le parti des barons de ces trois régimes, barons loin d'être tous propres politiquement. Beaucoup sont déjà morts, peu sont encore vivants et le Frodebu avait beau jeu de dire au gros de l'électorat que l'Uprona est le parti de tel qui a tué votre fils, votre mari en 65, en 69, en 72, en 88. Puis habilement, des militants du Frodebu convainquirent les électeurs que l'Uprona lui-même [sic] reconnaissait qu'il [sic] était entaché de sang. La preuve ? La couleur rouge de son drapeau ! La répétition et la simplification étant des méthodes rentables en politique (...)» (*Le Citoyen* n° 13 du 15 au 30 juin 1993 : 5).

Ainsi, *Le Citoyen* rend explicite que la référence au passé de l'Uprona se fait par les Frodebistes dans le but de noircir Buyoya, car ne pouvant pas s'attaquer de façon directe à ce dernier. Buyoya est donc victime du passé de son parti, l'Uprona étant également le parti de Bagaza et de Micombero, responsables d'épisodes historiques douloureux, dont notamment les massacres des Hutu par l'armée tutsi en 1965, 1969, 1972 et 1988 (cf. supra 2.2 et 2.3.1)²²⁶. La présentation de l'Uprona comme un parti qui tue est renforcée dans ce discours du Frodebu par la référence à la couleur rouge de leur drapeau ; une preuve, selon ce discours, que l'Uprona est consciente d'être entachée de sang. En parlant de «la simplification», *Le Citoyen* critique ce discours de campagne, ce qui est renforcé en disant que «*[l]a vérité, que l'état-major du Frodebu connaît mais qui ne faisait pas son affaire, est qu'il y a eu autant d'Upronas que de régimes politiques depuis 1966 et*

²²⁶ Pour ce qui est de 1988, nous constatons que dans les références à l'histoire, les tueries de Ntega et Marangara de 1988 sont utilisées par les deux camps.

qu'en réalité l'Uprona, parti de Rwagasore mourut peu de temps après l'assassinat de son fondateur» (Le Citoyen n° 13 du 15 au 30 juin 1993 : 5). Ainsi, selon Le Citoyen, il s'agit d'une manipulation de la «vérité» par le discours politique. En révélant «la vérité» derrière le discours du Frodebu, il l'accuse de présenter l'histoire à son avantage dans le but de noircir Buyoya. Dans ce cas, il s'agit donc d'une présentation plutôt négative de la victoire de Ndadaye, résultat d'une campagne basée sur «la simplification» de l'histoire.

La victoire de Ndadaye comme résultat d'une bonne organisation

Outre ces facteurs négatifs expliquant les résultats, *Le Citoyen* avance également une explication positive, notamment la force du Frodebu. Selon ce journal, ce parti «*hérite sa force d'organisation dans les six ans de clandestinité qui lui ont permis d'acquérir une expérience politique indéniable*» (*Le Citoyen* n° 12 du 1 au 15 juin 1993 : 4). Cette force se manifeste alors dans une campagne de proximité, adaptée à la population rurale.

«Alors que la plupart des petits employés et agents instituteurs, agents agricoles, infirmiers ... immergés dans la population, vivant sur les collines étaient du Frodebu et faisaient depuis longtemps un travail d'endoctrinement auprès des paysans, l'Uprona employa les méthodes de propagandes du PDC et du Front Commun des années 60 et 61 : grands meetings dans les centres provinciaux ou communaux, démonstrations d'apparat, grosses et belles voitures, flagorneries servies par les administrateurs communaux aux dirigeants, minimisation de l'adversaire» (Le Citoyen n° 13 du 15 au 30 juin 1993 : 5).

La stratégie du Frodebu, travaillant avec la base, s'avère beaucoup plus efficace que celle de l'Uprona, travaillant du haut et à travers les meetings, ce qui amène *Le Citoyen* à la conclusion suivante :

«La victoire du Frodebu est à coup sûr due en partie aux qualités intellectuelles de son président Son Excellence le Président de la République NDADAYE, à l'excellente organisation de son parti, à la foi de charbonnier de ses militants et propagandistes dans leur 'cause'. Elle est aussi due à l'immense soif de changement de dynastie après presque 30 ans de quasi monopolisant de pouvoir par une région – le Mugamba-Bututsi – une ethnie, un clan ... car les changements opérés par Buyoya concernaient les élites des deux ethnies et pas le gros de l'électorat, les paysans. (...) Exit donc l'Uprona et vivement le monopartisme du Frodebu. Ce qui est une sarcastique ironie de l'histoire puisque le peuple voulait le changement et ne voulait pas le multipartisme» (Le Citoyen n° 13 du 15 au 30 juin 1993 : 5).

Pour la première fois, un journal autre que *L'Aube de la Démocratie* présente la victoire comme le résultat des qualités de Ndadaye et de son parti. Même si la présentation de la victoire du Frodebu est faite sous un angle positif, ce journal montre également le côté paradoxal de cette victoire qui, bien qu'également expliquée par la soif du changement, remplace un monopartisme par un autre.

Appel à l'acceptation du nouveau président Ndadaye

Même si ces journaux expliquent les résultats plutôt par des facteurs négatifs et critiquent certaines stratégies utilisées par le Frodebu pour obtenir sa victoire, ils appellent ouvertement à l'acceptation du nouveau président car *«il est proposé par le peuple burundais. Notre devoir est de le respecter tout en apportant chacun sa pierre à la construction d'un édifice démocratique dont ne seront pas exclus ceux qui ne partagent pas les mêmes opinions que le Parti de Ndadaye ou d'un autre qui sera ultérieurement au Pouvoir»* (*Le Citoyen* n° 12 du 1 au 15 juin 1993 : 2). *Le Citoyen* présente le résultat comme le choix du peuple, tout en gardant une certaine distance par rapport à ce choix. Le journal plaide non seulement pour l'acceptation des résultats, s'adressant ainsi aux Upronistes, mais aussi pour la construction de la démocratie sans exclure personne, lançant ainsi un appel aux nouveaux élus. Le journal *Panafrika* plaide également pour la confiance à l'égard du nouveau gouvernement, tout en rappelant le devoir de vigilance : *«On doit dépassionner, dépasser les débats mesquins pour construire un Burundi démocratique, viable pour tous. A cet effet, faisons confiance aux nouveaux dirigeants, mais une confiance éclairée. La confiance n'exclut pas le contrôle. 'Le Burundi nouveau' n'est pas une panacée, un soporifique»* (*Panafrika* n° 6 du 21 juillet 1993 : 1).

Du discours rassurant de Ndadaye au danger de «la dictature du Frodebu»

Cet optimisme, pourtant prudent, est confirmé par le discours rassurant de Ndadaye : *«Conscient de ces problèmes, NDADAYE s'est mis à rassurer la population. (...) il a même envoyé un message de remerciement à Buyoya lui promettant de poursuivre sa politique d'unité nationale, il a même confié à un journaliste étranger qu'il nommera un Premier Ministre différent de son ethnie; on peut s'attendre à un tutsi en qui les autres pourront se reconnaître»* (*Le Citoyen* n° 12 du 1 au 15 juin 1993 : 11). Ainsi, *Le Citoyen* présente Ndadaye de façon positive, comme celui qui veut rassurer tout le monde et qui se montre en faveur du programme de «l'Unité» de Buyoya. Cette image est confirmée par *Panafrika* qui dit : *«C'est un autre homme qu'on découvre. Après le langage foudroyant de campagne, il a adopté un autre discours, conciliant et unitaire»* (*Panafrika* n° 4 du 23 juin 1993 : 1). Il s'agit d'une image plutôt positive de Ndadaye qui est présenté comme ayant changé son discours de campagne.

Cependant, ce discours rassurant pour les perdants et donc pour les Upronistes ne l'est pas pour «l'aile dur» du Frodebu : *«Dans certains milieux frodebu, les militants sont agacés. NDADAYE 's'amollit' pour utiliser le terme d'un étudiant frodebiste. Il apparaît qu'au sein du FRODEBU il risque de naître deux ailes : une aile dure et une aile modérée. L'aile dure est agacée, déjà il leur est difficile de se reconnaître dans le président élu»* (*Panafrika* n° 5 du 7 juillet 1993 : 3). Le discours modéré fait donc que la tension augmente d'un côté, au sein même du Frodebu, et qu'elle diminue de l'autre côté,

dans les milieux tutsi : *«Les observateurs sont unanimes, les milieux tutsi respirent de plus en plus tandis que les radicaux du Frodebu s'énervent discrètement. (...) Melchior Ndadaye est sur une corde raide. Il sera peut-être le président le plus solitaire de l'histoire burundaise (...)»* (Panafrika n° 5 du 7 juillet 1993 : 7). Panafrika fait référence au discours des observateurs qui montrent le contraste entre ce discours positif de la part des Upronistes et l'agacement croissant montré par «les radicaux du Frodebu». Ndadaye se trouve alors entre deux camps qui semblent être inconciliables. Dès lors, il aura de sérieux problèmes car il a déçu des groupes politiques au sein même de son propre camp.

Si dans un premier temps, le discours de Ndadaye rassure les Upronistes car il promet un partage du pouvoir, après les élections législatives, les résultats favorisant davantage encore le Frodebu, il n'est plus question de cet éventuel partage mais d'un «danger de monopartisme» :

«Le paradoxe auquel est arrivé la politique burundaise partagée entre un Frodebu fort mais inexpérimenté et un Uprona battu [sic], mais dont les cadres sont rompu à la gestion. (...) Le constat est qu'un effet pervers vient de détourner le processus démocratique et son objectif de 'partage du pouvoir' en consacrant la dictature du Frodebu sur les institutions politiques de ce pays (...). Pourtant, il aurait été à l'honneur de la démocratie burundaise que le Frodebu retienne dans l'hémicycle son adversaire politique, car l'intérêt du pays entrerait en jeu» (La Semaine n° 5 du 23 juillet 1993 :1).

Ainsi, La Semaine insiste sur la situation fragile dans laquelle se trouve le pays par le fait que les principes de la démocratie, et donc le partage du pouvoir, auxquels les élections devraient donner lieu, ne se traduisent pas dans la pratique. Au contraire, le pays se voit doter d'un régime dictatorial du Frodebu. Ce journal reproche en quelque sorte au Frodebu de ne pas tenir plus compte de son adversaire politique, mettant ainsi «l'intérêt du pays en jeu». Cette critique se retrouve également dans le journal Panafrika insistant sur le fait que *«Ndadaye n'a pas cru bon de partager ce gâteau. (...) N'a-t-il pas balayé tout simplement tous les relais de l'administration jusqu'à la base ? Nous souhaitons un changement certes, pas dans le chaos mais dans le respect de la continuité»* (Panafrika n°9 du 25 août 1993 : 1). Ainsi, ce journal marque son désaccord avec la politique opérée par le Frodebu vu que ce dernier vise le changement radical, donnant lieu au «chaos». Cette problématique est renforcée par le manque d'expérience du Frodebu. Cette situation fait que La Semaine se demande si *«[l]e train de la démocratie entrera-t-il en gare le 29 juin»* (La Semaine n° 3 du 21 juin 1993 :1) ? La possibilité que le «train de la démocratie» n'arrive pas à la gare et, dès lors, qu'une crise potentielle éclate, envisagée par le journal tient au fait que *«[l]e facteur ethnique a tellement empoisonné la vie sociale, économique et politique du pays que la victoire des uns signifie l'anéantissement des autres. (...) La première conséquence est que certains élites se sentent une mission :*

sauver le pays de périls futurs – et comme corollaire – sauver l'ethnie des Batutsi de l'extermination» (La Semaine n°4 du 9 juillet 1993 : 6).

3.1.6. Les journaux face à leur rôle

Dans cette partie, nous analysons le discours tenu par les journaux quant à leur ligne éditoriale, leurs objectifs et le rôle qu'ils s'assignent. La plupart des journaux n'hésitent pas à donner leur opinion sur les autres médias, critiquant le discours ou la prise de position des autres afin de marquer leur distance vis-à-vis de ces derniers, ce qui est également une façon de créer une image d'eux-mêmes. Notre corpus se limitant à un nombre restreint de numéros de chaque journal, nous ne disposons pas pour chaque journal des mêmes informations concernant leur discours sur leur propre rôle. Ainsi, pour les journaux créés dans la période sur laquelle porte notre analyse, *Panafrika* et *La Semaine*, ils sont très explicites, dans leur premier numéro, sur leur ligne éditoriale et leurs objectifs, voulant se faire connaître auprès du public. Les autres journaux, par le fait qu'ils existent depuis plus longtemps, ne sentent pas le même besoin de se présenter de cette façon au public, à l'exception des journaux *Le Carrefour des Idées* et *Le Citoyen*. Même si les autres journaux ne s'expriment pas directement sur leur propre vision ou rôle, nous découvrons cette présentation d'eux-mêmes dans le discours qu'ils tiennent sur les autres médias ou sur les obstacles à l'exécution du rôle qu'ils s'assignent. Le but de cette analyse est de pouvoir comparer l'image que ces journaux donnent d'eux-mêmes avec celle que nous découvrons à travers notre analyse de leur discours.

3.1.6.1. Comment les journaux voient-ils leur rôle ?

- ***Le Carrefour des Idées : un engagement «justifié»***

Le journal *Le Carrefour des Idées* insiste beaucoup sur l'image qu'il veut donner de lui-même au public et cette image ou ce discours d'auto-présentation évolue en fonction des événements politiques. Dans un premier temps, le journal se présente comme un journal «indépendant» et «impartial». Par après, il s'affiche en faveur de Buyoya et de l'UPRONA, tout en justifiant cette position comme étant «objective», c'est-à-dire comme un choix qui s'impose malgré lui par le caractère même des candidats. Après la défaite de Buyoya, le journal devient très explicite sur son engagement en faveur de Buyoya et de son combat contre le Frodebu et ne réclame plus sa position «neutre».

La ligne éditoriale

«Le 27 mars 1992, en plein congrès ordinaire du parti UPRONA encore parti unique, les congressistes échangeaient discrètement un nouveau journal : LE CARREFOUR DES IDEES était né. Certains grands ténors du monopartisme d'alors ne tardèrent pas à protester contre la parution de ce journal qu'ils qualifiaient d'anti-UPRONA. (...) Aujourd'hui comme hier, LE CARREFOUR

DES IDEES contribue à inculquer dans l'opinion les valeurs profondes de l'unité, de justice sociale de droits de l'homme, de démocratie. Il dénonce tous ceux qui veulent saper la paix et l'unité séculaire des Barundi ; c'est un véritable cauchemar pour les détournateurs des deniers publics et autres malversations. C'est pour ces raisons que les coupables n'ont pas manqué de le ranger derrière un parti ou une association politique quelconque mais en réalité LE CARREFOUR DES IDEES est indépendant et impartial» (Le Carrefour des Idées n° 24 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 1).

Le Carrefour des Idées présente sa ligne éditoriale qu'il définit comme «indépendante et impartiale». En outre, ce journal rapporte le discours d'un haut responsable de l'Uprona, critiquant le journal pour ainsi montrer qu'il n'y a pas de lien entre le journal et l'Uprona. Cependant, par le fait de promouvoir «l'Unité», considérée comme l'idéologie de l'Uprona, ce journal se rapproche de ce parti. Les autres valeurs défendues, notamment les droits de l'homme et la démocratie, sont, comme nous l'avons vu, revendiquées par les deux partis et donc le fait de les défendre n'implique pas une prise de position claire pour l'un des deux partis.

A part l'explication de ses valeurs défendues, ce journal décrit également son objectif et ses réussites par rapport à cet objectif.

«En fondant le bimensuel entre vos mains, nous avons voulu avancer l'histoire de la même manière qu'un enfant tire sur la plante pour la faire pousser plus vite ? Nous ne pouvons pas ne pas nous en féliciter parce que nous avons contribué au changement des mentalités. (...) De plus, c'est au lecteur de juger surtout du journal et pas à nous, excusez-nous donc néanmoins, force est de constater que malgré le foisonnement des journaux locaux, les Burundais lisent moins qu'ils ne consomment l'alcool» (Le Carrefour des Idées n° 24 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 3).

Ce journal se donne pour objectif d'avoir une influence sur l'histoire et se félicite d'avoir changé les mentalités, sans pour autant préciser de quel changement il s'agit. De plus, en affirmant que «les Burundais lisent moins qu'ils ne consomment l'alcool», le journal relativise son influence éventuelle, ce qui, à notre tour, nous fait poser la question de savoir dans quelle mesure il a pu produire un changement de mentalités.

La prise de position ouverte et sa justification

Si, dans un premier temps, ce journal plaide pour son attitude «indépendante et impartiale», même si par les valeurs défendues, il se rapproche déjà de l'idéologie de l'Uprona, après les résultats des élections, ce journal rend explicite que «la neutralité» et «l'indépendance» ne sont plus tenables car il faut lutter contre «les partisans de la guerre civile», sous-entendu le Frodebu.

«Beaucoup nous ont reproché notre engagement auprès du parti UPRONA alors que nous avions tout le loisir d'être un journal neutre et indépendant mais nous, nous avons cru que c'était un devoir pour chaque burundais de mener un combat patriotique contre les partisans de la guerre civile et de l'éclatement de la Nation.

Nous avons perdu ce combat car le FRODEBU est aujourd'hui au pouvoir, mais nous resterons toujours au front, jusqu'à ce que les forces de la paix triomphent et que les partisans de la guerre battent en retraite afin que la Nation burundaise n'éclate pas» (Le Carrefour des Idées n° 27 du 1^{er} au 15 août 1993 : 2).

Malgré sa volonté d'être un journal «neutre» et «indépendant», ce journal défend sa prise de position en faveur de l'Uprona et la justifie par son combat contre le Frodebu. Il présente cette attitude «partisane» comme une lutte patriotique contre ceux qui adhèrent à la guerre civile. Dans ce combat, *Le Carrefour des Idées* est convaincu de la victoire de son candidat favori :

«Le Carrefour des Idées croyait tellement en la victoire de l'UPRONA qu'il publia à la première page de sa dernière parution le numéro 26, la photo du Major Pierre BUYOYA avec le titre 'JE VOTE BUYOYA' et le proclamait 8^{ème} Chef d'Etat du Burundi. (...) Ce numéro sortit le 31/5/1993 le soir devait être vendu le 1/6/1993, et les jours suivants, après l'annonce de la victoire du FRODEBU, plus rien ne fut vendu naturellement, mais nous ne fûmes pas seulement déçus à cause des invendus nous fûmes plutôt foudroyés par cet échec inattendu. Nos idées disparurent, tout devint du brouillard dans nos têtes, nos premières réactions dans nos articles du numéro 27 furent d'attaquer la direction de l'UPRONA que nous rendions responsables de notre défaite, mais que les plus lucides parmi nous jugèrent inopportun de publier à cette époque ce qui arrêta la parution du journal. Nous tombâmes alors dans une véritable apathie intellectuelle, tout nous devint indifférent, et c'est pourquoi depuis lors le journal s'est arrêté en attendant que nous reprenions les esprits et remettions de l'ordre dans nos idées. C'est ainsi que Le Carrefour des Idées a été absent à ces moments les plus extraordinaires de notre histoire contemporaine ou de notre histoire tout court» (Le Carrefour des Idées n° 27 du 1^{er} au 15 août 1993 : 4).

Ainsi, *Le Carrefour des Idées* montre son engagement en faveur de l'Uprona et surtout de Buyoya, à tel point que lorsque ce journal se rend compte que sa conviction dans la victoire de ce dernier s'avère erronée, il n'arrive plus à produire et ceci pendant deux mois. Cette défaite de Buyoya est présentée comme «notre défaite», ce qui montre à quel point ce journal s'associe à ce dernier et, le moins que nous puissions dire, c'est qu'il s'agit bel et bien d'un journal «partisan».

- ***Le journal gouvernemental : les contraintes face au «rôle» des médias***

A première vue, *Le Renouveau* ne tient pas de discours d'auto-présentation. Ceci peut s'expliquer par le fait que *Le Renouveau* existe depuis longtemps et que sa mission est établie longtemps avant que les journaux privés n'existent. Ainsi, au lieu de se prononcer sur son rôle spécifique, ce journal s'exprime dans des termes plutôt généraux en insistant sur l'importance des médias dans les enjeux politiques ainsi qu'en soulignant le lien entre la démocratie et la liberté de la presse : *«L'évolution démocratique en cours dans le pays libérera les énergies et favorisera l'éclosion d'une presse encore plus libre et plus efficace» (Le Renouveau n° 4112 du 11 juin 1993 : 3).* Un des rôles attribués aux médias

est celui de la couverture de la campagne électorale : *«Nous venons de passer deux semaines intenses dans une campagne électorale pour les présidentielles. Nous avons pu assister soit physiquement ou grâce aux médias au déploiement des trois candidats à la présidence de la République du Burundi»* (*Le Renouveau* n° 4103 du 29 mai 1993 : 1).

Un autre rôle consiste à contrôler le système politique, dans ce cas la démocratie :

«Même la presse, 'ce chien de garde de la démocratie' comme on dit, qui, normalement dispose de puissants mécanismes de défense n'a pas manqué de faire part, elle aussi de ses inquiétudes au nouvel homme fort du Burundi. Y aurait-il une chasse aux sorcières dans les rédactions des médias publics ? a demandé un journaliste. Le Président élu, M. Melchior Ndadaye, a lui [sic] rassuré : 'A vos plumes ! Mais soyez objectifs'. Telle semble être la seule condition mise à la liberté de la presse dans le contexte politique nouveau. Autre chose est d'y arriver. Surtout que cet idéal de neutralité dans le traitement de l'information a rarement été ne fût-ce que effleuré ! Et puis, la notion, ô combien fuyante, de l'objectivité a de tous les temps été liée aux idées du moment. Au système» (*Le Renouveau* n° 4112 du 11 juin 1993 : 1).

Apparemment, les médias publics n'ont pas joué leur rôle de «chien de garde de la démocratie» de façon équitable car en se montrant inquiets face à la victoire de Ndadaye, ils laissent entendre qu'ils ont plutôt joué un rôle en faveur de Buyoya. Comme ce journal fait partie des médias publics, il s'agit en quelque sorte d'une auto-critique. En dépit du rôle de ces médias joué en sa défaveur, Ndadaye dit ne pas vouloir se venger, à condition que les médias soient «objectifs». En effet, c'est justement cette condition qui se trouve au cœur même du problème, à savoir le non respect des valeurs de «neutralité» et de «l'objectivité». Ainsi, *Le Renouveau* avoue que ces valeurs ne sont pas mises en pratique par les médias ; «la neutralité» étant «rarement ne fût-ce qu'effleurée», mettant la responsabilité du côté des médias, et «l'objectivité» hypotiquée par les idées du système en place, désignant plutôt le régime comme responsable de ce manque d'«objectivité». Ainsi, ce journal dresse indirectement le tableau de son sort.

- ***Le Citoyen : «le journal le plus objectif»***

Le Citoyen se présente au public comme *«le journal le plus objectif»* (*Le Citoyen* n° 10 du 1^{er} au 15 mai 1993 : 12) et ceci, en se basant sur des enquêtes menées dans la capitale et donc sur des données vérifiables. Ainsi, il dit :

«Encore très jeune, 'Le Citoyen' ne cesse de marquer des points et de susciter l'admiration. La confiance des lecteurs le reconforte et le rassure. D'après deux enquêtes effectuées dans la capitale burundaise par les journalistes rwandais et burundais lors des deux derniers séminaires organisés respectivement par la Fondation Friederich Naumann et le centre culturel américain de Bujumbura, le journal 'Le Citoyen' vient de remporter le trophée du journal le plus objectif. (...) Avec modestie, l'équipe de rédaction du 'meilleur' journal se félicite donc de cette appréciation positive faite par les lecteurs. (...) Son secret qu'elle mettra à profit n'est autre que l'objectivité et la rigueur dans la compréhension et dans le

traitement des informations qu'elle livre» (Le Citoyen n° 10 du 1^{er} au 15 mai 1993 : 12).

Le journal fait référence à des enquêtes démontrant qu'il est le journal «le plus objectif» et, par conséquent, «le meilleur». Malgré cette position «objective» qui lui est attribuée, le journal se demande si «*[l]e Citoyen a-t-il contribué à la défaite du Président sortant» (Le Citoyen n° 12 du 1 au 15 juin 1993 : 7) ? De cette façon, Le Citoyen réagit à l'accusation de l'Uprona car «[d]ès la publication des résultats provisoires à l'issue du scrutin présidentiel, certains de nos collaborateurs ont été pris à partie par des upronistes un peu zélés, qui attribuaient en partie, la défaite de leur candidat à notre journal» (Le Citoyen n° 12 du 1 au 15 juin 1993 : 7). En guise de réponse, Le Citoyen présente sa vision et son objectif dans le but de défendre sa position «neutre» :*

«Depuis le 10 décembre 1992, au moment de notre première parution, nous avons toujours affirmé et démontré notre indépendance et neutralité vis-à-vis du pouvoir et des partis politiques. En nous plaçant au-dessus de la mêlée, notre intention était d'aider ce même pouvoir à être lucide dans la gestion du pays et à ces mêmes partis d'être moins démagogiques dans la présentation de leurs programmes. Si le Président Buyoya a perdu cette élection, le parti Uprona n'a qu'à s'en prendre à lui-même, au lieu d'accabler notre journal de tous les maux» (Le Citoyen n° 12 du 1 au 15 juin 1993 : 7).

Le Citoyen insiste donc sur sa position «neutre» et «indépendante», tout en précisant que son objectif est de présenter des observations et des analyses sur les pratiques politiques afin d'aider ces mêmes partis à améliorer leur façon d'agir. Pour souligner davantage encore sa position «objective» et son rôle d'observateur des pratiques politiques, il dit :

«Notre tort, que nous reconnaissons et assumons, a été d'avoir constaté tous ces faits et de l'avoir dit. Quand on encense un pouvoir en place, quand on le loue à longueur de journée, on ne fait que lui cacher la vérité, on l'empêche d'aller dans le bon sens. (...) 'Le Citoyen' n'a rien à se reprocher. Il continuera, en toute indépendance, à jouer le rôle qui est le sien, celui d'informer ses lecteurs, sans craindre de dire la vérité, même lorsqu'elle blesse. Vis-à-vis du nouveau pouvoir, nous garderons la même ligne de conduite. Si nous estimons qu'il va dans le bon sens, nous n'hésiterons pas pour l'encourager. Dans le cas contraire, nous tirerons la sonnette d'alarme» (Le Citoyen n° 12 du 1 au 15 juin 1993 : 7).

Le journal semble faire amende honorable mais en insistant sur le fait que son seul tort a été d'avoir dit la «vérité», il ridiculise en quelque sorte l'accusation des Upronistes. En outre, le journal se défend en disant que c'est pour le bien du parti qu'il le critique afin de l'informer sur ce qui ne va pas pour ainsi lui donner la possibilité de s'améliorer. Or, cette critique, présentée par le journal comme «constructive», n'est pas comprise de cette façon par l'Uprona. Pour démontrer plus en avant sa position «neutre», *Le Citoyen* souligne le fait qu'il va critiquer de la même façon le nouveau régime au cas où celui-ci va dans la mauvaise direction.

Après l'organisation des élections, *Le Citoyen* fait savoir que «*M. Cyriaque SIMBIZI,*

l'un des grands promoteurs du journal Le Citoyen dont il assurait jusqu'ici le poste de Directeur des Publication vient d'être honoré par le Président NDADAYE en le nommant au poste de Ministre de la Jeunesse, de la Culture et des Loisirs» (Le Citoyen n° 14 du 1^{er} au 15 juillet 1993 : 1). Cette nomination montre que la frontière entre le poste politique et celui du journaliste n'est pas fixe et qu'on passe facilement d'un domaine à l'autre si on ne combine pas les deux, comme c'est le cas pour plusieurs journalistes de la presse «partisane».

- ***Panafrika se veut «un journal d'intégration»***

Panafrika a été lancé quelques semaines avant le scrutin présidentiel. Dans son premier numéro, il fait savoir :

«Ce journal vient pour une génération qui refuse non seulement le racisme, mais aussi le nationalisme qui, dans nos frontières artificielles génère le réflexe du ghetto, une vision étriquée des problèmes, voire même la xénophobie. (...) Pour nous, refuser les frontières, c'est combattre l'Etat-nation et revendiquer le droit d'ingérence dans les affaires des autres nations. Nous avons fait un rêve : qu'un journal d'intégration devrait remplacer le journalisme de ghetto» (Panafrika n° 1 du 12 mai 1993 : 2).

Ainsi, ce journal explique que son idéal est de se démarquer des médias qui se caractérisent par un «journalisme de ghetto», c'est-à-dire qui se mettent au service d'un parti ou d'un groupe ethnique. Ainsi, ce journal présente une image de lui-même en s'opposant aux autres qu'il critique en même temps. Ce journal vise alors le contraire de ce «journalisme de ghetto», notamment «le journalisme d'intégration», indépendant de toute tendance qui vise la création des ghettos.

- ***La Semaine espère être «le vrai champion de l'indépendance»***

Le journal *La Semaine* est créé quelques jours avant la tenue des élections présidentielles. Dans son premier numéro, il présente le contexte dans lequel il est né et son objectif qui y est lié :

«Nouvellement converti, le Burundi apprend timidement la conjugaison de la Presse et du Multipartisme. Ainsi est né 'La Semaine' dans une discussion journalistique sans fin. Normalement, n'étant que le 'nième' journal, nous devrions être le champion de l'indépendance. Mais l'indépendance de la presse est aussi sujette aux pressions qu'un pays qui se dit indépendant et qui n'a même pas la prétention d'ériger un somptueux monument au soleil. Nous espérons, néanmoins, que notre journal sera le vrai champion de l'indépendance au Burundi» (La Semaine n° 1 du 29 mai 1993 :1).

Malgré les conditions difficiles évoquées, ce journal se veut «le champion de l'indépendance». Pour illustrer sa position par rapport aux autres journaux, ce journal ironise en quelque sorte à leur égard, en demandant «qui nous prête un sondage» (*La Semaine* n° 1 du 29 mai 1993 : 1) ? Cette question sous-entend que les autres journaux

utilisent souvent des sondages mais la façon de dire «prêter sondage» insinue que le journal ne les prend pas au sérieux. Ceci est confirmé quand le journal dit qu'«[a]insi, notre journal devrait être le meilleur 'sondeur' des intentions de vote. Malheureusement, connaissant les techniques et les moyens financiers que cela exige, nous n'avons pas la prétention de faire des sondages» (*La Semaine* n° 1 du 29 mai 1993 : 1). Ainsi, *La Semaine* se met en opposition avec les autres qui prétendent faire des sondages mais sur la base de spéculations subjectives. Ce journal fait également savoir que «[l]es journaux privés quittent la presse officielle parce que le parti unique était aussi inique. *La Semaine* se veut être différente de la presse publique (...)» (*La Semaine* n°4 du 9 juillet 1993 : 7). Ainsi, pour parvenir à son auto-présentation, ce journal se distancie des «autres», de ceux qui se réfèrent à des sondages basés sur des spéculations subjectives en faveur de leur candidat, et de la presse publique, au service du parti au pouvoir.

3.1.6.2. Réflexions sur les autres médias

La réflexion sur les autres médias peut aussi se révéler une forme d'auto-présentation car souvent les journaux présentent l'autre justement comme un exemple à suivre ou justement à ne pas suivre. Dans la plupart des cas, les journaux critiquent les autres pour ainsi se distancier d'eux. De plus, souvent cette réflexion d'un journal sur les autres médias, nous informe sur le positionnement de ces médias présentés ou, du moins, la manière dont ce positionnement est perçu par le journal qui formule la réflexion.

- ***L'Aube de la Démocratie : un discours critique face aux autres médias***

L'implication «des autres médias» dans une campagne anti-Frodebu

Le journal *L'Aube de la Démocratie* présente une réflexion sur les caractéristiques ou plutôt les défauts de la presse en général :

«Chez nous, la presse tant celle du secteur public que celle qui se présente comme privée et 'libre' n'est qu'à ses premiers balbutiements. Là où la presse occidentale pêche aujourd'hui par excès de sensationnel, au Burundi, la presse et les journalistes pêchons [sic] notamment par l'exercice très partisan et –ce qui est réellement dangereux– notre incapacité à distinguer la rumeur de la réalité quand nous ne pensons pas à créer nous même [sic] les faits ou à les travestir à volonté. Le déchaînement que certains titres de notre capitale ont manifesté ces derniers mois à l'égard du Parti SAHWANYA FRODEBU ou l'implication trop forte de nos titres dans la présente campagne (...)» (*L'Aube de la Démocratie* n° 21 du 1^{er} au 15 juillet 1993 : 8).

Dans un premier temps, le journal présente cette critique comme une réflexion sur lui-même car il s'associe à cette presse «très partisane» qui n'arrive pas à distinguer la rumeur des réalités. Par après, *L'Aube de la Démocratie* critique plutôt les autres médias et notamment ceux qui s'attaquent au Frodebu, ce qui peut apparaître comme une façon de défendre ce parti et donc de prendre position en faveur de ce dernier.

«La campagne partielle des médias publics»

L'Aube de la Démocratie critique également le discours des médias publics pour leur couverture partielle des meetings en défaveur du Frodebu. Une fois de plus, le journal prend la défense de ce parti :

«Le comportement plus exactement l'absence des médias publics lors de la campagne des législatives (...) sont plus caractéristiques de la triste fin de l'UPRONA. Ils étaient, pour la plupart, de ceux qui croyaient Buyoya et l'Uprona invincibles. Dressés par le Parti unique pour transmettre l'injonction du Chef, en tout état de cause assortie du commentaire le plus élogieux, nos communicateurs n'ont jamais appris que l'information se cherche et se traite, et que, pour créer l'événement ou être à la pointe de l'actualité, il faut savoir non seulement obéir mais encore plus oser. Parce que leur idole et leur parti ont démocratiquement trébuché, ils ont résolu de punir les vainqueurs en boycottant la campagne des législatives. Un prétexte qui en dit long était tout trouvé : le manque de moyens, la Commission Electorale n'ayant pas payé ce qu'elle devait. Pourtant, la télévision était à Ngagara, le 13 Juin, pour couvrir le 'grand meeting' qu'y tenait le RADDES, le parti sans 'infiltrés'. (...) Elle était au COTEBU, le 20 Juin, pour couvrir très longuement le 'tout grand meeting' de l'UPRONA en Mairie de Bujumbura, un millier de personnes, dont un grand nombre de pionniers» (L'Aube de la Démocratie n° 21 du 1^{er} au 15 juillet 1993 : 10).

Ce journal donne les raisons de ce «boycottage» de la part des médias publics : médias programmés pendant des décennies par le parti unique, ils sont à son service et sa défaite suscite la volonté de se venger. Ces médias publics utilisent l'argument du manque de moyens pour justifier leur absence lors des meetings du Frodebu, mais *L'Aube de la Démocratie* rejette cet argument en démontrant que ces médias disposent des moyens pour couvrir les meetings de l'Uprona et de ses alliés. Cette accusation de *L'Aube de la Démocratie* informe sur le positionnement des médias publics (la radio et la télévision) en faveur de l'Uprona. Cependant, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'un point de vue d'un journal lui-même impliqué dans la mêlée politique et affichant par cette critique une position en faveur du Frodebu.

Ce positionnement de la RTNB contre le Frodebu et de son candidat Ndadaye est confirmé par ce journal qui les accuse de déformer le discours de ce dernier : *«Quand M. Ndadaye, alors candidat, tient un discours devant un public lors de ses meetings, et que ces propos sont délibérément déformés à la radio et à la télévision par les techniques bien connues du montage, que ce même public prend conscience de la tricherie, quel peut être le résultat sinon la perte de crédibilité de ces médias aux yeux de ce public» (L'Aube de la Démocratie n° 20 du 16 au 30 juin 1993 : 5) ?* Le journal accuse la RTNB d'avoir manipulé les informations et démontre qu'ainsi ces médias deviennent victimes de leur propre démarche car ils perdent leur crédibilité. *L'Aube de la Démocratie* prend donc une fois encore la défense du Frodebu et de Ndadaye, ce qu'il fait également en faisant savoir

que «le Parti 'SAHWANYA-FRODEBU' vient de porter plainte contre 'Le Renouveau du Burundi' et 'Ubumwe' qui ont publié des articles jugés calomnieux et diffamatoires à l'endroit de ce parti. Ces journaux tentent ces derniers jours d'inoculer à l'opinion l'idée d'une prétendue collusion entre le FRODEBU et le PALIPEHUTU (...)» (*L'Aube de la Démocratie* n° 17 du 16 au 30 avril 1993 : 12). Ainsi, le Frodebu est présenté comme victime d'une fausse information distribuée par les médias publics (*Le Renouveau* et *Ubumwe*). En présentant l'accusation de ces journaux et donc le lien entre le Frodebu et le Palipehutu, ce journal parle d'une «prétendue collusion entre le Frodebu et le Palipehutu». Par le choix du mot «prétendue» le journaliste donne son opinion sur cette collusion, c'est-à-dire qu'il ne lui donne pas valeur de vérité. En outre, à travers cette accusation, ces journaux gouvernementaux se positionnent contre le Frodebu.

«Le discours incendiaire» des journaux pro-Uprona

L'Aube de la Démocratie critique les autres médias non seulement pour avoir mené une campagne partielle excluant le Frodebu mais également pour leur «discours incendiaire» :

«Notre confrère 'L'Indépendant' se rend-il compte des incendies qu'il peut provoquer en cherchant à faire croire que le FRODEBU est de mèche avec des groupes de burundais partisans de la voie violente dans l'approche des problèmes burundais ? Comme il est de même de mes confrères 'Le Carrefour des Idées' ou le très officieux 'Le Renouveau du Burundi' ? (...) Chez nous au Burundi, la presse peut aussi tuer avec le risque de le faire massivement» (*L'Aube de la Démocratie* n° 21 du 1^{er} au 15 juillet 1993 : 8).

Ce journal accuse les titres pro-Uprona, *L'Indépendant* et *Le Carrefour des Idées*, en y associant également *Le Renouveau*, d'utiliser un discours dangereux, voire même mortel. De plus, ce journal accuse «les hommes politiques qui les mettent à leurs services et les encouragent» (*L'Aube de la Démocratie* n° 21 du 1^{er} au 15 juillet 1993 : 8), montrant ainsi le lien étroit entre les médias et la politique.

«Voici quelques-uns des compliments dont nous avons été gratifiés par les médias du système. Nous nous contenterons de citer quelques-unes seulement des perles écrites par 'L'Indépendant'. Le titre du présent article est emprunté à Claudine Matuturu, professionnelle politique au service de 'L'Indépendant' et de l'UPRONA. Sous le titre 'Quand le FRODEBU renie ses membres', n°48 du 13.1.1993, cette dame oubliant les échéances électorales, se déchaîne contre les 'badauds et autres va-nu-pieds qui s'étaient glissés dans leurs rangs.' (du FRODEBU). Très en verve ce jour là, cette Mushingantahe nous traite même de 'hors-la-loi'. (...) Toujours dans ce n°48, sous la plume du pro des pro politiques Mukasi, nous ne sommes que des 'bandit' [sic] ou 'tueur' [sic]» (*L'Aube de la Démocratie* n° 21 du 1^{er} au 15 juillet 1993 : 6).

L'Aube de la Démocratie utilise des références intertextuelles au discours qu'il trouve dans le journal *L'Indépendant* et en fait presque une analyse de contenu au niveau de ce qui est dit sur le Frodebu. Bien que ce journal ne dénonce pas de façon explicite ce discours, il le fait en décrivant ce discours de façon ironique, alimentant son propos de

quelques commentaires subtils. L'introduction commence en présentant ces insultes, comme leur contraire, notamment des «compliments», ou encore «des perles», ce qui relève de l'ironie. Par ses propos, *L'Aube de la Démocratie* montre très clairement la connivence entre les médias et les partis politiques : d'une part, le journaliste se présente comme faisant partie du Frodebu («nous»), d'autre part, il démontre que le discours du journal *L'Indépendant* est au service de l'Uprona, les journalistes de ce journal occupant dans le même temps des postes politiques au sein de l'Uprona comme Claudine Matuturu et Charles Mukasi.

- ***Le journal gouvernemental : «la partialité des médias»***

Le journal gouvernemental, *Le Renouveau*, rapporte le discours d'un observateur qui accuse la partialité des journalistes : *«On l'avait entendu de la bouche d'un observateur envoyé par le National Démocratic Institute. Et voilà que la plainte se répète. Elle se résume en ce que les journalistes favorisaient le candidat de l'UPRONA par rapport aux deux autres»* (*Le Renouveau* n°4103 du 29 mai 1993 : 2). *Le Renouveau* réfère donc à une source fiable, s'agissant d'un observateur du NDI, pour dire que les journalistes favorisent le candidat Buyoya. Il n'est pas mentionné de quels journalistes ni de quels médias il s'agit. Un exemple de cette partialité est donné en référant à la RTNB :

«M. Ndadaye a montré qu'il n'était pas en bons termes avec certains journalistes de la Radio-Télévision Nationale. Il a déploré, avant son message, le comportement d'un journaliste de la radio qui a rapporté ce qu'il n'a pas dit à Kabarore et a tenu à faire une mise au point. 'A Kabarore, j'ai dit que la population n'a pas été intimidée par le nombre impressionnant d'upronistes venus de tous les coins du pays. J'ai également précisé que la victoire du FRODEBU ne signifiait pas la fin des upronistes. Nous allons cohabiter, partager'» (*Le Renouveau* n° 4097 du 21 et 22 mai 1993 : 4).

En soulignant que Ndadaye rencontre des problèmes avec la radio et la télévision, ce journal s'exprime sur la position de ces médias, dans ce cas plutôt contre le candidat Ndadaye. En même temps, *Le Renouveau* donne l'opportunité à Ndadaye de corriger ce qui a été transformé par la radio.

- ***Les journaux qui se disent des «observateurs neutres» : un discours critique face au discours «incendiaire»***

Journalisme de propagande

Panafrika présente une analyse des pratiques médiatiques caractérisant la période électorale :

«Le citoyen burundais, ou toute autre personne vivant régulièrement au Burundi observe depuis quelque mois déjà une liberté de presse de plus en plus affirmée. Ceux qui souffrent encore de la langue de bois sont ceux que leur culture n'a pas préparés. Néanmoins, et cela fait pitié, nous constatons que le débat a dégénéré ; les ragots se succèdent, les commérages vont bon train ; les médisances sont à

l'honneur dans les colonnes de la presse. Il est difficile alors de récuser une certaine déception qui s'empare du lecteur honnête, soucieuse de plus de dignité» (Panafrika n° 1 du 12 mai 1993 : 1).

D'un côté, ce journal insiste sur une liberté de la presse accrue et donc sur l'aspect positif de cette presse mais de l'autre, cette dernière semble se laisser entraîner dans le discours qui dépasse les règles de l'éthique et de la déontologie. Cette situation amène le journal *Panafrika* à conclure qu'il s'agit d'un «journalisme de propagande» :

«Le paysage politique du pluralisme entretient des fantasmes. La politique, qui depuis des décennies, était une espèce de 'no man's land' est une terre neuve que chacun veut fouler. Rien de répréhensible jusque-là. Toutefois, la précipitation a généré des phénomènes pervers, le journaliste fait une propagande ouverte, souvent proche de l'intoxication. Le totalitarisme a ainsi quitté l'arène politique pour le ghetto journalistique. (...) Les journaux eux-mêmes sont encore largement des organes d'expression des partis politiques. Les formations qu'on appellerait hasardeusement dominant (l'UPRONA et le FRODEBU) ce sont dotées de deux journaux au moins» (Panafrika n° 1 du 12 mai 1993 : 1).

Panafrika confirme alors le fait que plusieurs journaux se mettent au service des partis politiques et en sont les porte-parole.

«Le discours incendiaire» des journaux «partisans»

Le Citoyen fait ressortir le caractère «incendiaire» du discours des journaux «partisans» :

«En tout, 175 délits de violences morales et physiques sont recensés à charge du FRODEBU. Ils sont consignés dans un 'dossier-plainte' envoyé par l'UPRONA au ministre de l'Intérieur. Pour le parti de Mayugi, c'est une occasion à jamais pour achever son rival redoutable. En cela, l'UPRONA est aidé par les journaux affiliés 'L'Indépendant' et le 'Carrefour des Idées'. Ainsi, le N° 24 du 'Le Carrefour des Idées' n'hésitera pas à traiter le FRODEBU comme 'une association de malfaiteurs, une bande de guengenots sans foi ni loi' (R.J., p. 5). Il titrera ensuite un de ses articles 'FRODEBU = PALIPEHUTU : c.q.f.d.'. A son tour, 'L'Indépendant' (N°59) fait sien les propos du ministre Bararunyeretse²²⁷ qui atteste 'l'évidence d'une connexion PALIPEHUTU-FRODEBU'» (Le Citoyen n° 9 du 15 au 30 avril 1993 : 7).

Le Citoyen fait des références intertextuelles au discours des journaux désignés comme «affiliés». *Le Citoyen* indique que ces journaux tiennent le même type de discours de diabolisation que l'Uprona et l'assistent alors dans son combat contre le Frodebu. Le résultat de ces attaques verbales est que «M. Ndadaye arrive loin car il vient de porter plainte auprès du Procureur de la République contre les rédacteurs de notre confrère 'L'Indépendant'» (Le Citoyen n° 9 du 15 au 30 avril 1993 : 2).

²²⁷ Libère Bararunyeretse (Tutsi), ministre des Relations extérieures et de la Coopération, nommé le 4 avril 1992 (remaniement du gouvernement en vue des élections).

Le Citoyen est également critique à l'égard du discours du journal *L'Aube de la Démocratie*. Il montre comment ces journaux «partisans», en participant à la polarisation, intensifient les divisions :

«De plus, l'organe d'expression du FRODEBU dans son 16^{ème} numéro approche les accusations portées contre ce parti à une campagne savamment conçue par le pouvoir pour arrêter le 'phénomène FRODEBU'. Plus grave son rédacteur en chef, M. Ntibantunganya, reprend des propos pour le moins terrifiants à l'adresse de son confrère de 'L'Indépendant', M. Mukasi : 'car en attisant la haine envers un parti, en noircissant ses dirigeants, on se montre complice dans la détérioration de la situation au lieu de mobiliser pour son amélioration. Et demain – l'histoire est là pour nous le dire – si des têtes innocentes tombent, on va verser des larmes de crocodile et dire que le drame est arrivé dans la confusion la plus totale, alors que c'est soi-même qui l'a entretenue comme on le voit aujourd'hui'» (Le Citoyen n° 9 du 15 au 30 avril 1993 : 8).

En se référant au discours «de l'organe d'expression du Frodebu», *L'Aube de la Démocratie*, le journal cite le rédacteur en chef Ntibantunganya qui dit ce que peut être l'effet du discours de l'Uprona. Son discours n'est rien d'autre qu'une menace vis-à-vis de l'Uprona. Le fait de rapporter ce discours de menace donne donc aussi une image négative, voire dangereuse du Frodebu.

Panafrika critique également *L'Aube de la Démocratie* pour vouloir se venger des journaux pro-Uprona.

«'Les va-nu-pieds au pouvoir' est le titre d'un article paru dans le dernier numéro de l'AUBE DE LA DEMOCRATIE. L'auteur de l'article a lui-même emprunté le titre au n°48 de l'INDEPENDANT. En lisant cet article on peut se poser des questions. Pourquoi l'auteur s'acharne-t-il à remuer, à exhumer le passé ? Pourquoi s'acharne-t-il sur MATUTURU et MUKASI ? Tout lecteur sait très bien que ce n'est pas seulement l'INDEPENDANT qui a écrit 'des perles' pour reprendre les mots de monsieur BIMAZUBUTE. Nous savons que l'AUBE, l'INDEPENDANT et le CARREFOUR ne se sont pas ménagés, et cela n'honore aucun journal. Mais à croire l'auteur de l'article, seuls les autres étaient mauvais. La trilogie l'Aube, L'Indépendant et le Carrefour a usé une plume acerbe, l'auteur aurait pu relever 'les perles' de l'Aube, cela aurait été plus honnête. (...) Il ne faut pas leurrer les lecteurs, tout le monde sait que ce soit du côté de l'AUBE, de l'INDEPENDANT et du Carrefour, ils ne se sont pas jetés des fleurs. L'auteur de l'article n'arrive pas à transcender sa rancœur, il menace même et l'on [sic] s'étonne de cette peur diffuse qui règne dans certains esprits, mais il y a de quoi avoir peur. L'auteur de l'article membre du parti au pouvoir ne cache pas sa joie de pouvoir se venger» (Panafrika n° 5 du 7 juillet 1993 : 7).

Panafrika fait une référence intertextuelle à un article paru dans le journal de *L'Aube de la Démocratie* qui lui-même réfère à un article sortant du journal *L'Indépendant*, ce qui illustre de quelle manière les journalistes réagissent aux écrits de leurs confrères. *Panafrika* accuse l'auteur de l'article de *L'Aube de la Démocratie*, monsieur Bimazubute,

désigné comme «un membre du parti Frodebu», illustrant la confusion qui peut exister entre le journaliste et le militant/homme politique, de vouloir se venger. En même temps, *Panafrika* accuse les trois journaux *L'Indépendant*, *Le Carrefour des Idées* et *L'Aube de la Démocratie* d'avoir utilisé des propos insultants, ce qui informe sur le positionnement de ces journaux, fortement liés aux partis politiques et sur leur discours intensifiant les divisions politiques, cultivant ainsi la peur de l'Autre.

3.1.6.3. Les journaux face aux menaces faites à l'exécution de leur rôle

- **«L'Indépendant en guerre avec le Frodebu»**

Le Citoyen a fait savoir que Ndadaye porte plainte contre *L'Indépendant*. Ici, *L'Indépendant* se proclame «en guerre» avec le Frodebu afin de pouvoir se défendre des accusations venant de son «adversaire».

«Un épisode de la guerre entre le journal 'L'INDEPENDANT' et Melchior NDADAYE du FRODEBU vient de se déclarer. Cette guerre prend son origine, paraît-il d'une publication du journal que le Président du FRODEBU a intentionnellement mal lu et confondu pour des raisons qui lui sont propres, FRODEBU et PALIPEHUTU. (...) Il sera important de voir condamner un journal pour avoir simplement détenu une information qui ne plaise pas aux 'hommes politiques', si le débat s'élargit au comportement du président du front à l'égard de certains membres du PALIPEHUTU. Dès lors, il sera temps de rappeler aux journalistes à leur premier devoir : se taire, ne rien savoir et ne rien investiger. Et le journalisme serait frappé d'interdit» (L'Indépendant n° 61 du 5 mai 1993 : 5).

Pour se défendre de l'accusation de Ndadaye, ce journal se présente comme victime d'un manque de liberté d'expression et donc d'une impossibilité de dire «la vérité», faisant ainsi sous-entendre qu'il ne met pas en question ses propos concernant le lien entre le Frodebu et le Palipehutu.

- **L'Aube de la Démocratie : le Frodebu victime de la censure**

L'Aube de la Démocratie rend explicite que tous les médias publics, y compris *Le Renouveau*, sont censurés par le ministre de la Communication, M. Alphonse Kadege.

«Alphonse KADEGE, connaissez-vous ? Oui, l'homme est bien connu. L'idéologue du Parti UPRONA, chef du laboratoire du parti unique comme l'écrivait à ses débuts notre confrère 'LE CARREFOUR DES IDEES', devenu depuis Ministre de la Communication, de la Culture et des Sports et Porte-parole du Gouvernement (beaucoup de responsabilités, il faut le dire) est devenu le censeur de tout ce que publie ou diffuse les médias publics, le réalisateur des informations images de la télévision nationale et le rédacteur en chef de toutes les salles de rédaction de la presse publique tant écrite que radiodiffusée ou télévisée» (L'Aube de la Démocratie n° 61 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 5).

Selon *L'Aube de la Démocratie*, ce ministre se présente même comme le rédacteur en chef de ces médias publics, qui par conséquent sont biaisés en faveur de l'Uprona. Ce journal explique de façon plus détaillée les pratiques de ce ministre :

«Les ciseaux de monsieur KADEGE sont toujours prêts à couper certaines parties des émissions des partis politiques qui ne rentrent pas dans sa logique d'analyse. Il le sait bien le Président du Parti SAHWANYA-FRODEBU qui un jour, se plaignant auprès de ce ministre d'un zèle sans borne d'une censure subie par son émission, s'est entendu répondre qu'il faut lui envoyer 'des choses faciles à avaler' (ba undungikira ibimirika). Du reste, ne l'a-t-on pas vu descendre précipitamment à la Radio-Télévision pour réclamer à cor et à cri l'émission du parti SAHWANYA-FRODEBU afin de la censurer avant diffusion ? Cela est arrivé plus d'une fois et le 'vaillant ministre de la censure' ne se fatigue pas. Puisqu'il continue» (L'Aube de la Démocratie n° 61 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 5).

Ainsi, la victime de ces pratiques de censure est, selon ce journal, le Frodebu qui voit ses émissions systématiquement censurées. Une autre conséquence de cette censure est que *«l'accès des partis politiques aux médias publics n'est pas aussi équitable que le souhaite la constitution et la loi sur la presse» (L'Aube de la Démocratie n° 61 du 1^{er} au 15 avril 1993 : 5).* Ce contrôle exercé par le ministre de la communication est confirmé dans nos entretiens avec Sylvestre Ntibantunganya (2006), à l'époque rédacteur en chef de *L'Aube de la Démocratie* et avec Léonce Ngendakumana (2007), membre du Frodebu. Selon ce dernier, par le code électoral (article 31), le Frodebu a droit à un accès égal à la RTNB mais, dans les faits, ce n'est pas le cas. A titre d'exemple, Kadege censure notamment les meetings du Frodebu à la télévision en ne montrant que l'arrivée et le départ de la population, tandis que pour l'Uprona, les meetings sont couverts de façon exhaustive. Ce constat est également confirmé par le directeur de la radio, Athanase Ntiruhangura (2006). Ce dernier dit avoir été soumis aux ingérences du ministre de la Communication voulant même imposer les éditoriaux. Selon lui, la loi sur la presse de 1992 n'a pas d'effets directs en faveur de la liberté de la presse du fait que le réflexe du monopartisme soit encore prégnant.

- ***Panafrika : «les menaces face à la liberté de la presse»***

Panafrika critique également les pratiques de censure non pas de la part de l'Uprona mais bien du nouveau gouvernement et donc de la part du Frodebu.

«Nous considérons que depuis l'investiture des nouveaux maîtres de l'exécutif, la liberté de la presse connaît déjà son début de régression. Tout n'était pas déjà bien par le passé, maintenant que les pouvoirs se sentent comme obligés d'effectuer une 'mise au pas', le pire est à craindre. Du côté de la presse publique, les ciseaux sont revenus de leur tiroir et la censure est là au grand jour. Le récent rapatriement de l'ancien Chef de l'Etat Jean Baptiste BAGAZA a été un test très réussi pour quiconque travaille dans les canaux officiels de la presse de comprendre et expérimenter vivement le nouveau paysage de la liberté dans cette profession. (...) L'opposition aujourd'hui au pouvoir avait d'ailleurs promis de

beaucoup 'occuper' des journalistes mais on peut se demander si aujourd'hui, elle ne fait pas pire que les anciens maîtres» (Panafrika n° 7 du 4 août 1993 : 7).
A travers ces accusations de menace contre la liberté de la presse et donc de censure des médias publics, *Panafrika* critique le nouveau gouvernement et donc le Frodebu, allant jusqu'à suggérer que ce parti fait pire que le précédent.

Selon *Panafrika*, cette critique vis-à-vis du nouveau gouvernement vise également le refus de ce dernier d'appuyer financièrement la presse privée. Ce refus est présenté comme une volonté de faire taire cette même presse privée.

«Quant aux médias privés, qui sont plus récents et marchent encore à tâton, ils sont triplement criblés. Tout un dispositif est là pour les empêcher de survivre. Malgré un grand verbiage sur la liberté d'expression, aucune mesure institutionnelle n'est prise pour permettre une viabilité financière de ces 'Entreprises', qui ne sont pas tout à fait comme les autres. (...) C'est avec un sourire amusé et malicieux que l'autorité attend sagement le jour où tous ces 'pervers' vont fermer boutique avant de regagner la planque. En attendant, elle traine [sic] la patte et sa bouche ne désemplit pas de bonnes intentions» (Panafrika n° 7 du 4 août 1993 : 7).

A travers ces accusations, ce journal se montre plutôt défavorable au nouveau régime.

3.1.7. Bilan du discours des journaux dans le processus électoral

3.1.7.1. Positionnement des journaux à travers la construction des identités politiques

Les différents degrés dans la prise de position

Nous observons trois types de discours dans les journaux. Il s'agit des journaux qui font ouvertement la propagande pour l'un des candidats, que nous avons qualifiés de «partisans», du journal gouvernemental qui essaie de se maintenir «au milieu» et, enfin, des journaux qui se disent «observateurs neutres», donnant des analyses critiques sur le comportement et discours des partis politiques. Il est à souligner qu'aucun des numéros des journaux analysés ne contient de la publicité électorale en tant que telle.

Au niveau des journaux «partisans», leur discours apparaît très explicite sur leur préférence politique. Cette préférence se manifeste dans la façon de présenter les acteurs politiques, notamment dans la catégorisation des deux groupes politico-ethniques et dans la corrélation entre leur discours et celui de l'acteur politique favori. Pour ces journaux, il s'agit de la présence systématique d'opinions et de jugements qui confirment l'idéologie «nous» contre «eux» et qui mettent en valeur son groupe, tout en diabolisant l'autre et ceci, à travers différentes stratégies. Dans cette perspective, les journaux *L'Indépendant* et *Le Carrefour des Idées* se positionnent de façon explicite en faveur de l'Uprona et de

son candidat Buyoya. Le journal *L'Aube de la Démocratie* prend, quant à lui, une position en faveur du Frodebu et de son candidat Ndadaye, à la différence que *L'Aube de la Démocratie* est l'organe officiel du Frodebu et donc créé pour faire la promotion de ce parti, tandis que les journaux pro-Uprona n'ont pas de lien officiel avec le parti pour lequel ils font la propagande. Ce positionnement «partisan» est confirmé dans le discours d'auto-présentation directe, de même qu'indirecte, c'est-à-dire dans le discours sur les autres médias en tant que manière indirecte de présenter une image de soi-même. Il ne s'agit donc pas de contradiction entre les résultats de notre analyse du positionnement de ces journaux et l'auto-présentation de ce positionnement, ni entre les résultats de notre analyse et le discours que nous trouvons dans les ouvrages consultés (cf. supra 2.3.3.3). Ce constat ne devait pas nous étonner pour le journal *L'Aube de la Démocratie*, étant officiellement l'organe d'expression du Frodebu, mais s'avère significatif pour *L'Indépendant* qui, contrairement à ce que son titre fait croire, se positionne ouvertement du côté de l'Uprona. Ce même constat vaut pour *Le Carrefour des Idées* qui, dans son premier numéro, visait encore «l'indépendance» et «l'impartialité» mais qui avoue avoir abandonné cet «idéal» pour des raisons «patriotiques».

Le journal gouvernemental fait une tentative de rester «au milieu», en aspirant à représenter les différents courants de la société. Cependant, par la fréquence et la façon de présenter les meetings de l'Uprona et donc de Buyoya, il se positionne en faveur de ce dernier. Cette tendance vers une prise de position en faveur de Buyoya se fait également sentir dans la présentation de ces deux candidats. De plus, ce journal, faisant partie des médias publics, se voit à plusieurs reprises accusé d'une prise de position en faveur de son «tuteur», étant l'ex-parti unique, l'Uprona. Ainsi, bien que ce journal cherche à se positionner «au milieu», il se rapproche de l'idéologie des journaux «partisans» en faveur de Buyoya. Cette contradiction entre le positionnement visé et le discours effectivement produit se trouve en quelque sorte également dans le discours d'auto-présentation indirecte de ce journal. Ceci en avouant ne pas répondre aux exigences de «la neutralité» et voir compromise «l'objectivité» par l'influence de son «tuteur», d'une part, et en critiquant un discours biaisé, comme celui de la radio, déformant le discours de Ndadaye et ainsi faire preuve d'une attitude équilibrée, d'autre part. L'image globale de ce journal est donc celle d'un journal oscillant entre un discours visant «l'équilibre» et un discours de «propagande» vis-à-vis de «son patron», qui d'ailleurs change au cours de route.

Trois journaux, *Le Citoyen*, *Panafrika* et *La Semaine* se présentent comme des journaux «indépendants» vis-à-vis des partis politiques. Ils se veulent des observateurs du processus électoral, donnant des analyses critiques sur le comportement et le discours des principaux partis politiques en lice. Même si ces journaux se veulent «neutres», cette idéologie de «neutralité» ne se traduit pas toujours dans les faits. Il y a en effet parfois

une prise de position en faveur de ou contre l'un des deux partis et ceci, justement par la façon de décrire et même de condamner les comportements et discours de ces partis. En d'autres termes, il s'agit d'une certaine contradiction entre le discours d'auto-présentation de ces journaux et celui qui se trouve dans les ouvrages consultés (cf. supra 2.3.3.3), qualifiant ces journaux d'«impartiaux», d'une part, et les résultats de l'analyse de leur discours et donc, leur positionnement effectif, d'autre part. Même si ces journaux ne prennent en général pas de position directe pour l'un des deux partis, leur préférence se découvre à travers leur façon de décrire les prévisions et les résultats des élections, de même qu'à travers les contenus implicites de leur discours. Cependant, ce constat ne vaut pas dans la même mesure pour les trois journaux et leur positionnement ne peut se définir de façon univoque.

Le positionnement des journaux vis-à-vis des acteurs politiques et la construction des identités de ces mêmes acteurs politiques sont intimement liés. Comme il vient d'être évoqué dans ce qui précède, dans les journaux «partisans», la construction des identités politiques et, par conséquent, la prise de position se fait de façon univoque, c'est-à-dire, aucune ambiguïté n'est laissée quant à l'image positive ou négative d'un certain acteur politique et donc quant à une prise de position en faveur ou contre ce même acteur. Il faut toutefois se rappeler qu'il y a un article qui fait exception au niveau du *Carrefour des Idées*, présentant positivement la victoire de Ndadaye. Dans les autres journaux, l'image que le journal en question donne d'un acteur politique peut être à la fois positive et négative, selon le moment, les circonstances, et même l'auteur du discours en question. Ce constat s'explique partiellement par les conditions dans lesquelles ces journaux sont produits, celles-ci étant parfois caractérisées par un manque de coordination centrale et par conséquent des incohérences éventuelles dans la ligne éditoriale (cf. supra 3.1.1). Une autre raison, évoquée au niveau du journal *Le Renouveau* par son rédacteur en chef M. Salavator Kadende (2007), réside dans le fait que la rédaction est composée des journalistes de sensibilités et d'ethnies différentes. Ceci fait que le positionnement ne se laisse pas non plus définir d'une façon univoque.

Le rôle des journaux dans la construction des identités politiques dichotomiques

A travers la construction des identités politiques, les journaux contribuent en quelque sorte au débat et processus politiques en ce sens qu'ils peuvent, par leur façon de présenter ces identités, insister sur le caractère radicalement différent des acteurs politiques, tout en glorifiant l'un et diabolisant l'autre. Ainsi, ils intensifient en quelque sorte les divisions et les tensions politico-ethniques et, par conséquent, la peur vis-à-vis de l'Autre. Le contraire pourrait également se faire : contribuer à tempérer les divisions et les tensions existantes, voire essayer de réconcilier les identités opposées. De manière générale, nous constatons que c'est plutôt la première stratégie qui est adoptée, donnant

lieu à une présentation manichéenne entre «notre groupe» et «leur groupe», entre «le bon» et «le mauvais». Selon la tendance du journal, il s'agit du Frodebu contre l'Uprona et vice et versa, tout en y associant la dichotomie entre les Hutu et les Tutsi, renforçant ainsi l'instrumentalisation de l'ethnicité à des fins politiciennes. Cette idéologie où «notre groupe» est de façon systématique décrit en termes positifs et «leur groupe» de façon négative se réalise à travers différentes stratégies. Ainsi, le choix des mots et la catégorisation servent à présenter des identités politiques positives et négatives et donc, dans les journaux «partisans», les mots chargés en connotation positive sont systématiquement associés à leur acteur favori et les mots à connotation négative à l'adversaire. Une autre stratégie dans cette présentation manichéenne consiste à rapporter le discours de son candidat favori afin d'en ressortir le contenu positif et ainsi présenter une image positive de ce dernier, tandis que le discours de l'adversaire est rapporté pour en présenter le contenu négatif. D'autres stratégies consistent à rendre explicites les caractéristiques négatives de l'autre et à taire les caractéristiques négatives de son groupe. En outre, dans les journaux «partisans» cette idéologie du «nous» contre «eux» est renforcée par, entre autres, des contenus implicites, des arguments servant cette cause et des références à l'histoire en évoquant ou en cachant des éléments de celle-ci dans l'intérêt de son groupe et au détriment de l'autre. Dans les autres journaux, il s'agit d'une présentation moins dichotomique mais, à plusieurs reprises, le même schéma se répète, dans la plupart des cas, en faveur de Buyoya.

La référence au discours des autres comme stratégie de positionnement

Plusieurs stratégies sont finalement utilisées pour donner plus de crédibilité à son point de vue et donc à son positionnement vis-à-vis des acteurs politiques. Outre le recours à des structures d'argumentation et à la présentation de son point de vue comme étant «objectif» et «partagé par tout le monde», les journaux se réfèrent à d'autres textes et discours pour renforcer leur point de vue et positionnement. Il s'agit de références à des sources «crédibles» telles que les experts, les sources officielles (ministres) et la presse internationale. Dans certains cas, il s'agit même de se référer au discours de l'adversaire et ceci, au cas où celui-ci semble avoir le même point de vue que celui que le journal en question défend. Cette référence aux sources devient d'autant plus significative quand il s'agit d'un discours d'opinion, utilisant peu de sources. Dans ce cas, la référence à une source externe relève d'un choix stratégique pour rendre son propre point de vue plus crédible. Ce constat vaut surtout pour les journaux «partisans», peu soucieux de faire référence à des sources «objectives» et vérifiables. Au contraire, dans la plupart des cas, ce sont les journalistes eux-mêmes qui se présentent comme la source d'information légitime. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces journaux prennent ouvertement position et n'ont pas besoin de se cacher derrière le point de vue d'un tiers. Le fait d'aborder les

événements à travers son propre point de vue et donc de présenter ses propres opinions, commentaires et jugements s'inscrit dans «un journalisme engagé».

La référence intertextuelle peut également se faire dans le but de contredire et critiquer le discours rapporté. Pour *L'Aube de la Démocratie*, il s'agit souvent de référer au discours des journaux pro-Uprona afin de le contredire et de corriger l'image que ces derniers présentent du Frodebu et du candidat Ndadaye. Les journaux qui se disent «neutres» se réfèrent au discours des acteurs politiques et des journaux qui y sont liés pour mettre en évidence le caractère «dogmatique» et «dangereux» de ces discours et donc pour les critiquer. Dans ces journaux, la référence intertextuelle sert également à garder une position «neutre» et donc à ne pas révéler son propre point de vue. Une autre stratégie pour éviter de prendre position est la référence aux sources vagues.

- ***L'Indépendant et Le Carrefour des Idées : positionnement en faveur de Buyoya/Uprona à travers la construction des identités politiques manichéennes***

Dans la continuité de notre analyse, nous dressons le bilan des journaux «partisans» pro-Uprona de façon confondue du fait que leurs discours se ressemblent. En cas de divergences ou de spécificités, nous les mentionnons explicitement. Dans ces journaux, la plupart des articles écrits pendant la période électorale se focalisent sur la description des principaux candidats aux élections présidentielles, Pierre Buyoya et son parti l'Uprona et Melchior Ndadaye et son parti le Frodebu, sans vraiment parler du troisième candidat Sendegeya et de son parti le PRP. Tous ces articles sont écrits dans l'optique de donner une image positive de Buyoya et de l'Uprona et négative de Ndadaye et du Frodebu. Il ressort de notre analyse que plusieurs stratégies sont adoptées pour atteindre ce but : la manipulation, l'utilisation des termes choquants, le renforcement des divisions ethniques et l'incitation à la haine.

Le bilan de toutes ces stratégies donne lieu à la construction des identités politiques diamétralement opposées et inconciliables ; la construction d'une identité idéale de Buyoya se fait notamment en le contrastant principalement avec son adversaire direct, incarnant alors tout ce qui est négatif. L'idéalisation de ce candidat se fait également en le présentant comme le seul à être capable de gérer le pays et, par conséquent, le seul garant d'un avenir sûr, basé sur l'idéologie de «l'Unité». Pour renforcer le caractère exceptionnel de ce candidat, il faut donc le présenter comme «un modèle», face à son «anti-modèle». Cette présentation manichéenne est exploitée au maximum en associant cet «anti-modèle», de façon systématique, aux termes lourdement chargés en connotation négative tels que «le tribalisme», «le terrorisme», «la violence», «la haine» et «le mensonge». Vu que le Frodebu et Ndadaye incarnent toutes ces caractéristiques négatives, les journaux arrivent, à travers «une déduction logique», à la conclusion que le

Frodebu est associé, s'il n'est pas égal, au Palipehutu, le mouvement extrémiste hutu, ce qui revient à le présenter comme un danger pour le sort du pays, cultivant ainsi la peur auprès de la population. Ainsi, une identité extrêmement négative est construite à l'égard du Frodebu et de son candidat Ndadaye afin de les diaboliser et donc d'inciter les sentiments de haine vis-à-vis de ces acteurs. Ce clivage, et donc la peur de l'Autre, est encore renforcé en présentant la victoire de l'Autre comme «une catastrophe», voire «une descente aux enfers» ; ce qui revient à avertir la population du pire et à la décourager de voter pour «la catastrophe». Dans cette perspective, la victoire de Buyoya devient «vitale» et dans l'intérêt de toute la nation. Cette construction des identités politiques manichéennes contribue à l'ethnisation du débat politique ; c'est la peur de l'Autre qui pousse la population à s'identifier au candidat représentant et donc défendant son ethnie. Dès lors, ce discours se prête à intensifier les divisions politico-ethniques.

Même si ces journaux ont le souci de prévenir la population du caractère «fatal» d'une victoire éventuelle de Ndadaye, ils sont convaincus de la victoire de Buyoya ou, du moins, ils la présentent comme un fait certain. Cette présentation des résultats en faveur de «son candidat» fait partie de la stratégie de propagande pour ce candidat. Par la référence aux sondages, publiés par le journal belge *De Standaard* et les pronostics et prévisions des journaux eux-mêmes, la victoire de Buyoya est confirmée. Quand cette victoire «assurée» et «vitale» ne se réalise pas, les journaux pro-Uprona font tout pour jeter le discrédit sur la victoire de Ndadaye. Malgré sa défaite, Buyoya continue à être présenté comme «le meilleur candidat» et «le véritable vainqueur» de ces élections ; un point de vue renforcé par la référence au discours de l'adversaire qui admet effectivement que «c'est la victoire de Buyoya». Ainsi, selon ces journaux, cette victoire surprend tout le monde, y compris l'adversaire et elle n'est que le résultat de fraudes, du facteur ethnique et de la campagne de diabolisation du Frodebu. La victoire est donc présentée comme «un coup d'Etat ethnique», «fatale» pour l'avenir du pays. Ainsi, ces journaux continuent leur campagne de diabolisation de Ndadaye et de son parti, tout en cultivant la peur face à un avenir «incertain».

Le Carrefour des Idées fait un appel, bien qu'isolé, à l'acceptation de cette victoire de Ndadaye et au changement de l'image négative créée de ce vainqueur par le discours uproniste, y compris celui du journal lui-même. Ainsi, il admet que le discours de diabolisation vis-à-vis de Ndadaye n'était qu'une stratégie de campagne. Ceci montre comment le discours des médias est un discours qui contribue à la construction de l'identité des acteurs politiques et de quelle manière ce discours peut changer selon l'objectif visé par le journal en question. Néanmoins, cet appel à la modération s'avère être une exception qui entre en contradiction avec le ton général de ce journal ; la suite du discours servant à diaboliser le vainqueur et de présenter sa victoire comme le début

potentiel d'«une guerre ethnique». Comme solution pour éviter l'éclatement de cette guerre, les journaux pro-Uprona donnent le conseil à Ndadaye de suivre le programme de Buyoya, notamment «l'Unité». Quand ils constatent que leur recommandation n'est pas suivie et, qu'au contraire, ils observent une «frodébisation» de l'administration et l'installation d'«un régime dictatorial», ces journaux deviennent très pessimistes sur l'avenir du pays. Ainsi, ils cultivent davantage encore la peur et les tensions entre les deux communautés ethniques. Le contexte politique nous apprend que les tensions combinée à la défaite mal digérée contribuent aux nombreuses contestations de la part des étudiants et fonctionnaires tutsi et finalement au coup d'Etat des militaires tutsi, déclenchant la guerre civile (cf. supra 2.4.1). Ainsi, les prévisions de ces journaux face à la victoire de Ndadaye se réalisent mais le danger n'est pas venu du Frodebu, comme eux l'ont fait croire, mais de ceux qui refusent le changement. Le danger est donc venu du camp même du côté duquel ces journaux se rangent.

- ***L'Aube de la Démocratie : positionnement en faveur de Ndadaye/Frodebu à travers la construction des identités politiques manichéennes***

En général, beaucoup d'articles du journal *L'Aube de la Démocratie* sont écrits en réponse au discours de diabolisation des journaux pro-Uprona : *L'Indépendant* et *Le Carrefour des Idées*. Globalement, le journal essaie de corriger l'image négative présentée du Frodebu et de son candidat Ndadaye par ces journaux.

Au-delà de ce discours défensif, l'objectif est de présenter une image positive de Ndadaye. Une des stratégies consiste à insister sur sa popularité en se référant à son programme, «le Burundi nouveau», comme le rêve de tous les Burundais. De plus, ce journal joue sur la victimisation de la population hutu, exclue et maltraitée pendant des décennies sous la houlette du parti unique, dominé par les Tutsi. Ainsi ce journal introduit également le facteur ethnique dans le débat politique. Ndadaye devient dès lors «le messie» qui libère la population du régime dictatorial instauré par l'Uprona. Tout comme il est fait en comparant Buyoya au Christ, ce journal fait appel aux croyances profondes des Burundais et donc à la religion pour présenter son candidat comme «le sauveur». Ce journal idéalise donc son candidat à travers les mêmes mécanismes que les journaux pro-Uprona le font en présentant Buyoya, Ndadaye incarnant tous ce qui est positif et étant le seul à pouvoir garantir un avenir «heureux». Tout comme les journaux pro-Uprona, *L'Aube de la Démocratie* fait appel à la présentation manichéenne des deux candidats mais cette fois-ci en présentant Ndadaye comme «le bon» et Buyoya comme «le mauvais». Dans cette perspective, Ndadaye est celui qui apportera «le changement», et donc «la libération» du «peuple burundais», en suivant les principes de la «démocratie véritable», tandis que Buyoya est l'«anti-modèle», incarnant le «statu-quo» et la

«démocratie de façade». Ainsi, ce journal contribue à faire la propagande de l'idéologie du Frodebu, notamment «le Burundi nouveau», tout en s'opposant à l'idéologie de l'Uprona et donc à son idéal de «l'Unité».

Une autre stratégie dans la construction d'une image positive et d'une prise de position en faveur du Frodebu consiste en la présentation de la victoire de ce parti comme un fait sûr et déjà acquis avant même l'organisation des élections. La prise de position de *L'Aube de la Démocratie* en faveur de Ndadaye et du Frodebu se manifeste aussi dans ses critiques vis-à-vis de la presse internationale qui, influencée par les médias gouvernementaux et les journaux pro-Uprona, croit également en la victoire de Buyoya et décrit la victoire de Ndadaye en termes de surprise.

Comme dans les autres journaux, les réactions par rapport aux résultats sont également significatives dans la compréhension du positionnement du journal. Ainsi, *L'Aube de la Démocratie* n'exprime pas seulement sa joie vis-à-vis de cette victoire dite «libératrice», mais se soucie également de présenter cette victoire comme le résultat des qualités du vainqueur et ceci, en guise de réponse aux explications négatives données par les journaux pro-Uprona. *L'Aube de la Démocratie* continue de corriger l'image négative de Ndadaye et du Frodebu, en les présentant comme des vainqueurs de la démocratie, suite à leur programme du «Burundi nouveau», contrairement à ce que les journaux pro-Uprona font croire en les présentant comme vainqueurs «d'un coup d'Etat ethnique». Pour contredire plus encore cette interprétation ethnociste de la victoire, ce journal présente Ndadaye comme celui qui va éliminer l'ethnisme, concrétisant ainsi l'objectif qu'il faisait sien tout au long de sa campagne, contrairement à ce que les journaux pro-Uprona font croire en le présentant comme «le dernier tribaliste». Selon *L'Aube de la Démocratie*, les perspectives d'avenir s'annoncent donc sous les meilleurs auspices, non seulement grâce à cette éradication de l'ethnisme mais aussi grâce au «changement». Le contexte nous apprend que ces perspectives ne se réalisent pas mais tournent cauchemar, laissant place à une guerre civile ethnique. Ainsi, l'espoir de ce journal face à la démocratie en tant que voie vers le changement salutaire et la «libération» du régime de l'Uprona ne se concrétise pas. *L'Aube de la Démocratie* a d'ailleurs été le seul journal à présenter de manière positive l'entrée dans la démocratie, les autres journaux y ont vu un danger potentiel car imposée de l'extérieur dans un contexte mal préparé, encore divisé ethniquement.

- ***Le journal gouvernemental : positionnement «au milieu» mise en question à travers une construction des identités politiques en faveur de Buyoya***

Même si au cours de notre analyse, nous avons catégorisé le journal gouvernemental comme un journal qui fait une tentative de «rester au milieu», il ressort de cette analyse

que le bilan du discours de ce journal s'écarte à plusieurs reprises de ce positionnement dit «au milieu» et ceci, dans la plupart des cas, en faveur de Buyoya.

L'analyse du discours de ce journal nous amène à la conclusion que ce journal donne plus de comptes rendus des meetings des différents candidats aux présidentielles que des analyses ou des jugements comme nous les trouvons dans les journaux privés. La plupart des articles ont les mêmes contenus et structures. De fait, le journaliste donne systématiquement un compte rendu des meetings en décrivant l'ambiance générale et en résumant le programme du candidat en question. Là où nous pouvons constater une prise de position en faveur de Buyoya et de l'Uprona, c'est dans la fréquence d'articles présentant les meetings de Buyoya. Celle-ci est considérablement plus élevée que pour son adversaire. De plus, dans sa couverture de ces meetings, le journal insiste non seulement sur la popularité de Buyoya mais rapporte également le discours de Buyoya ayant comme but de présenter une image négative de Ndadaye. Par le fait de rapporter ce discours de manière fréquente, le journal contribue indirectement à la confirmation d'une image négative de Ndadaye.

A cela s'ajoute que *Le Renouveau* donne une image exclusivement positive de Buyoya, de son parti et de son idéologie de «l'Unité». Mieux encore, ce journal fait l'éloge de ce candidat en le présentant comme «l'artisan de l'Unité». Cette prise de position se confirme en opposant les «qualités» de ce dernier avec les «défauts» de Ndadaye, jusqu'à arriver à un schéma dichotomique qui associe Buyoya à «la démocratie», et même à «la vie», et Ndadaye «au tribalisme» et à «la mort»; un discours ouvertement uproniste. Cependant, Ndadaye et son parti sont, à plusieurs reprises, également décrits de façon positive et il faut donc nuancer la prise de position de ce journal en faveur de Buyoya. Ainsi, Ndadaye est décrit dans des termes parfois contradictoires, de façon très négative, comme l'anti-modèle de Buyoya, mais aussi de façon positive et ceci en insistant sur ses qualités en tant qu'homme politique expérimenté et en le présentant comme celui qui incarne «le changement». Ce journal insiste également sur le fait que Ndadaye est populaire et que sa victoire suscitera «une joie». Cette image positive se confirme surtout après les résultats et donc la victoire de Ndadaye et ceci, à travers une vision optimiste de l'avenir sous le règne de Ndadaye. Le fait que l'image positive de Ndadaye devienne dominante après les résultats pourrait s'expliquer par le réflexe logique d'un journal gouvernemental de vouloir plaire au maître et lorsque le maître change, le discours également.

- ***Les journaux qui se disent «observateurs neutres» : un positionnement mis à l'épreuve***

Dans l'analyse du discours, nous avons regroupé ces trois journaux dans la catégorie des journaux qui se disent «observateurs neutres». Il ressort de notre analyse que cette catégorisation ne s'avère pas toujours correcte, car étant confrontée, à plusieurs reprises, à des prises de position explicites en faveur ou contre un candidat spécifique. Ainsi, à travers leurs analyses, ils contribuent également à façonner les identités politiques, ce qui fait, à certaines occasions, transparaître une prise de position en faveur d'un des candidats.

Ainsi, *Le Citoyen* donne une analyse plutôt critique de l'éloge que les autres font à l'adresse de Buyoya et de la stratégie de ce dernier de précipiter les élections pour ne pas que l'adversaire soit préparé. Le journal *Panafrika* suit cette même approche critique vis-à-vis de l'idéologie de «l'Unité», ce qui revient à critiquer également celui qui représente cette idéologie. Ces journaux critiquent fortement «le discours divisionniste» des deux partis, tout en démontrant le danger de tels discours «dogmatiques», ceux-ci intensifiant les tensions ethniques, cultivant la peur de l'Autre et ainsi la violence dans la société. *La Semaine* jette un regard critique sur Ndadaye à travers un entretien où il le confronte avec des prétendues caractéristiques négatives de son parti mais ceci semble plutôt être dans le souci de susciter un débat que de présenter une image négative de ce parti.

Si jusque-là les journaux *Le Citoyen* et *Panafrika* se montrent plutôt critiques vis-à-vis de Buyoya, en présentant les prévisions des résultats, ces deux journaux, *Panafrika* plus que *Le Citoyen*, se montrent plutôt défavorables à la victoire de Ndadaye. *Panafrika* en arrive même à une présentation dichotomique de la victoire potentielle de Buyoya et celle de Ndadaye, comme «la tranquillité» versus «le changement brusque», associé à la violence, voire à «l'extermination des Tutsi». Dans cette perspective, *Panafrika* confirme que la victoire de Buyoya est «préférable», ainsi se positionnant en faveur de ce dernier. Dans *La Semaine*, les prévisions des résultats émises par les deux camps sont présentées sans que le journal ne s'en mêle, ce dernier ne fait que rapporter les opinions des autres, sans donner son propre point de vue ou sa position en faveur ou contre l'un ou l'autre parti.

Le Citoyen et *Panafrika* confirment la tendance favorable à Buyoya dans leurs évaluations des résultats des élections présidentielles. *Le Citoyen* souligne «la surprise» que la victoire de Ndadaye produit alors que pour *Panafrika*, il s'agit même d'«un choix hypocrite» qui s'oppose à «toute logique». En qualifiant le choix d'«hypocrite», ce journal traduit un certain désaccord avec ce choix, en abandonnant son positionnement «neutre», d'autant plus qu'il présente Buyoya comme un «héros», voire «le meilleur candidat». Si ces deux journaux présentent la victoire plutôt sous un angle négatif, *La*

Semaine décrit la joie que celle-ci rencontre auprès de la population, soulignant ainsi plutôt le côté positif. Les deux journaux, *Le Citoyen* et *Panafrika*, entendent expliquer cette victoire «qui surprend», tout comme le font les journaux «partisans» qui, du côté de Buyoya, définissent le résultat comme «un coup d'Etat ethnique» et, du côté de Ndadaye, comme «une victoire libératrice et juste». *Le Citoyen* semble trouver les explications dans ces deux tendances : il fait référence au facteur ethnique en tant que facteur d'explication, d'une part, et aux qualités du vainqueur, d'autre part. Dans ce discours explicatif, ce journal prend ouvertement la défense de Buyoya : «il a été sacrifié». Quant à *Panafrika*, il ne se réfère qu'au facteur ethnique en tant qu'explication des résultats et présente la victoire de Ndadaye comme «un cadeau de l'histoire». Cependant, malgré ce positionnement plutôt défavorable à Ndadaye, ce journal, tout comme d'ailleurs *Le Citoyen*, appellent à l'acceptation des résultats, ce qui les différencie des journaux pro-Uprona. *Panafrika* et aussi *La Semaine* ne développent pourtant pas plus avant ce ton relativement confiant sous le nouveau régime mais s'opposent ouvertement au «changement radical» opéré par le Frodebu, tout en avertissant des conséquences néfastes potentielles, ouvrant la porte au «chaos» selon *Panafrika*, et aux réactions défensives des élites tutsi, selon *La Semaine*. En effet, ces prévisions se concrétisent à travers le coup d'Etat mené par les militaires tutsi. Ainsi, contrairement aux journaux pro-Uprona, *La Semaine* a prédit que le danger émanerait du côté des élites tutsi, celles-ci refusant le changement.

Il ressort de ce qui précède que *Panafrika* se positionne à plusieurs reprises en faveur de l'Uprona et de son candidat Buyoya. *Le Citoyen* garde tant bien que mal sa position «neutre» mais évitant parfois difficilement une prise de position en faveur de Buyoya. Ce constat rentre d'une certaine manière en contradiction avec l'accusation des Upronistes, formulée à son égard, d'avoir contribué à la défaite de leur parti. Dans *La Semaine*, la prise de position en faveur ou contre l'un des deux principaux partis politiques n'est pas rendue explicite, ce qui est une donnée en soi, tout comme nous le verrons au niveau des radios dans les élections de 2005 et ainsi, ce journal confirme son positionnement «indépendant» tel qu'évoqué dans son discours d'auto-présentation.

3.1.7.2. La contribution des journaux au processus électoral

Ce bilan du discours des journaux dans le processus électoral de 1993, nous amène à la conclusion que les journaux analysés ne sont pas de simples informateurs du processus politique en cours mais que la plupart d'entre eux prennent activement part dans la campagne électorale. Le contenu des messages, à l'exception de certains provenant des journaux qui se disent «neutres» et, dans une moindre mesure, du journal gouvernemental, montre que nous sommes loin d'une presse guidée par les règles de la profession comme les principes d'équilibre, de rigueur et d'honnêteté. Dès lors, la

libéralisation de la presse a servi entre autres à la création de journaux engagés politiquement. Cette donne vaut surtout pour les journaux «partisans» dont les initiateurs sont des hommes politiques, créant ainsi des journaux plutôt en tant qu'acteurs politiques que des informateurs du processus en cours. Dans ce cas, il s'agit d'une connivence directe entre le discours politique et celui de ces journaux, ces derniers créant un lien de complicité avec leur groupe de prédilection et, à l'inverse, de tension avec l'adversaire.

Durant la campagne, la plupart des journaux et surtout les journaux «partisans» radicalisent leur position. Au lieu de chercher «l'objectivité» dans leurs témoignages, ces journaux diffusent la propagande pour leur parti en publiant souvent des mensonges et des rumeurs pour intensifier la haine ethnique pour atteindre des buts politiques. Ainsi, ces journaux cultivent la peur de l'Autre, tout en donnant un caractère absolu aux confrontations politiques. La victoire de leur groupe est en effet «vitale» et, par conséquent, celle de l'adversaire signifie «la mort». Ce caractère «vital» des élections est donc en grande partie cultivé par l'enjeu ethnique mais également par la conception des élections comme seul moyen d'accéder aux ressources politiques et économiques. En effet, le contexte politique nous apprend que pour l'Uprona, la perte des élections s'avère catastrophique dans la mesure où elle signifie la perte du pouvoir qu'elle conserve depuis l'indépendance du pays et donc, l'effondrement de son règne, engendrant la crainte de la vengeance de la part des autres. Pour le Frodebu, ces élections constituent la seule chance d'inverser le cours de l'histoire et de mettre effectivement fin à ce règne de l'ex-parti unique et d'opérer un véritable «changement» pour arriver à un «Burundi nouveau».

L'objectif des journaux «partisans» consiste dès lors à défendre les intérêts «vitaux» de «leur parti» et à détruire la légitimité de l'idéologie de l'adversaire. Ainsi, les journaux pro-Uprona présentent l'idéologie du «changement» et donc du «Burundi nouveau» comme la destruction de «l'Unité» et le début de la guerre civile. Le journal du Frodebu présente, à son tour, «l'Unité» et «le changement dans la continuité» proposés par l'Uprona comme la continuité d'un régime autoritaire et de l'exclusion de la population, sous-entendue hutu. Il ressort donc de notre analyse que les idéologies des deux partis sont investies de sens différents selon les acteurs. La même chose vaut pour les valeurs telles que la «démocratie» et les «droits de l'homme», ne signifiant pas la même chose pour les deux camps. Cette donne fait ressortir l'intensité des antagonismes politiques qui se traduisent dans un combat idéologique dans lequel même les valeurs les plus fondamentales constituent une source de division, celles-ci ayant perdu leur signification universelle et donc leur capacité de réunification.

Ainsi, le discours des journaux étudiés nous informe sur les tensions, les angoisses, voire les dangers présents dans la société. Il nous aide à prendre la température des relations au

sein de la société et donc, à identifier d'éventuelles tensions. La radicalisation dans le discours politique ou dans les relations intrasociétales se traduit dans le discours de la presse et dès lors produit également une radicalisation au sein des médias. Il faut toutefois souligner que ce constat ne vaut pas pour tous les journaux. Certains d'entre eux renoncent en effet à un discours qui divise et cultive la peur de l'Autre, tout en défendant un positionnement «impartial». Tel est le cas du journal *La Semaine*.

Le contexte nous apprend que cette recherche d'impartialité se complique davantage après l'assassinat du président Ndadaye du fait de la polarisation politico-ethnique poussée à l'extrême. En effet, la situation de guerre civile implique que le journal *La Semaine* se voit obligé de cesser ses activités, ses journalistes étant menacés. Par contre, les journaux «partisans» radicalisent leur ton et se rapprochent de la logique des médias «de la haine». *Le Citoyen*, quant à lui, s'écarte de plus en plus de son idéal d'«observateur neutre», jusqu'à être qualifié de journal «tutsisant», contrairement à *Panafrika* qui fait preuve d'une objectivité accrue, au point de pouvoir compter sur un appui financier de RSF.

3.2. Analyse du discours des journaux de 2005

3.2.1. Conditions de production²²⁸

Quant aux conditions de production des journaux, les contraintes décrites pour la période 1993 (cf. supra 3.1.1) valent, dans une large mesure, également pour les journaux publiés en 2005. Comme nous disposons des informations plus détaillées sur les journaux de 2005 par rapport à ceux de 1993, nous donnons ci-dessous les spécificités de chaque journal.

Tableau n° 5 : Caractéristiques des journaux de 2005

	Imprimerie	Journalistes-Salaire/mois	Pages	Tirage	Prix n°
<i>Le Renouveau</i>	High-Tech (privé)	20 ²²⁹ - 100 dollars US	12p. tabloïd	2500 ²³⁰	500 Fbu (0,45 dollars US)
<i>Arc-en-ciel</i>	Maison de la presse	4 pigistes	12 p. A4	500	700 à 1000 Fbu (0,6 à 0,9 dollars US) ²³¹
<i>Umntu-Lumière</i>	Imprimo	5 pigistes	12 p. A4	500	600 à 800 Fbu (0,54 à 72 dollars US) ²³²

Le Renouveau

En 2005, *Le Renouveau* reste essentiellement un espace pour des communiqués officiels, des publications d'offres d'emploi et de marchés publics pour les ONG et les institutions multilatérales et les grands projets de l'Etat, etc. Même s'il se présente comme un quotidien, il ne paraît que pendant les cinq jours de la semaine et donc pas le week-end.

²²⁸ La plupart des informations sur les journaux proviennent de nos propres observations et entretiens avec les directeurs des différentes publications, notamment Patrice Ndikumasabo (2005, 2006, 2007) pour *Umntu-Lumière* et Thierry Ndayishimiye (2005, 2006, 2007) pour *Arc-en-ciel*. Pour *Le Renouveau*, il s'agit du rédacteur en chef-adjoint Salvator Kadende (2006, 2007) et de Thadée Siryuyumunsi (2006), directeur général des PPB.

²²⁹ A part les journalistes, il y a six opérateurs, deux correcteurs et un chef maquettiste. Le service commercial est composé de treize personnes et le service financier de huit (Ndikumana 2006).

²³⁰ D'habitude, son tirage ne dépasse rarement 1200 exemplaires. En 2005 et 2006, *Le Renouveau* a bénéficié d'un achat massif de 1500 numéros supplémentaires dans le cadre d'une action du Comité national de Lutte contre le Sida et donc en 2005, il tire à 2500 exemplaires.

²³¹ Selon l'explication de son directeur, le prix d'impression a augmenté à partir du 15 juillet 2005, ce qui fait qu'après cette date le journal est vendu à 1000 Fbu. Le problème se situe surtout au niveau du coût du papier. Pour avoir une idée de la valeur, le prix de la bière varie entre 700 FBU et 1000 Fbu (Kavumbagu 2007).

²³² Le prix du journal augmente de 600 Fbu à 800 Fbu durant la période électorale en 2005, dû à l'augmentation du prix de l'impression.

La rédaction ne dispose pas d'ordinateurs et les textes sont fournis sous forme manuscrite par les journalistes et composés par l'atelier prépresse intégré (Fyon 2007 : 45). En ce qui concerne son financement, l'Etat couvre les frais de personnel (40% des charges sont destinées au personnel) et fournit les locaux. Depuis six ans, le gouvernement ne prend en charge que les salaires et les frais de fonctionnement doivent être payés par la publicité, ce qui constitue un frein au fonctionnement.

Quant à la formation, comme pour les autres médias, les journalistes du *Renouveau* sont, dans la plupart des cas, des universitaires issus de différentes facultés mais peu d'entre eux ont bénéficié d'une formation en journalisme, à l'exception des plus anciens, formés à l'école de journalisme de Bujumbura ou à l'étranger, et des plus jeunes, formés dans les universités privées disposant de facultés de communication. La plupart des journalistes sont cependant formés sur le tas. Ils sont payés en fonction de leur diplôme et du nombre d'années de service. Le salaire moyen se situe aux environs de 100 dollars US par mois²³³.

Pour ce qui est de l'organisation du travail, les thématiques sont subdivisées en cinq rubriques : la politique, l'économie et les finances, la santé et l'environnement, la justice et la société, l'éducation et les sciences et la technologie. Chaque rubrique est couverte par trois à quatre journalistes. Contrairement aux journaux privés, le journal gouvernemental donne des informations sur ce qui se passe dans les provinces et, dans une moindre mesure, sur ce qui se passe au niveau international. Par rapport aux deux journaux privés, le journal gouvernemental présente plus d'articles sur des sujets et des préoccupations de la société en général que sur la politique. Les conférences de rédaction se tiennent l'une de 7 heures 30 à 9 heures et l'autre dans l'après-midi. Le bouclage des papiers est fixé à 14 heures. La rédaction ne dispose que d'un seul véhicule, ce qui est pour elle insuffisant.

Comme en 1993, la distribution des journaux publics et privés est de la responsabilité de chaque éditeur. A Bujumbura, il existe neuf points de vente stables : des alimentations générales et Novotel, un hôtel international. Les trois journaux qui nous intéressent sont diffusés presque uniquement dans la capitale. Pour ce qui est du *Renouveau*, sa distribution se fait en plus des administrations de Bujumbura, auprès des hommes d'affaires intéressés surtout par les marchés publics. Les abonnés de Bujumbura sont servis par six coursiers cyclistes alors que l'intérieur du pays est servi par voie postale.

²³³ Un ministre gagne aux alentours de 300 dollars US par mois et un enseignant entre 20 et 40 dollars US par mois.

Umuntu-Lumière et *Arc-en-ciel* sont également vendus par des jeunes vendeurs de rue recevant un certain pourcentage des recettes (200 à 300 Fbu = environ 0,18 à 0,27 dollars US par numéro vendu).

Umuntu-Lumière

Umuntu-Lumière, «hebdomadaire d'actualité, vérité, analyse et réconciliation», est créé en 2003 par Patrice Ndikumasabo, ancien directeur d'une agence gouvernementale d'information. Ce dernier dit ne pas disposer de financements. La publication du journal ne donne pas de bénéfices, à tel point qu'il n'est pas toujours capable de s'autofinancer, ce qui fait que son directeur de publication investit parfois ses propres fonds pour le faire survivre (Ndikumasabo 2005). La publicité se fait parfois pour des personnes qui paient pour avoir un article sur eux dans le journal (20 à 30 dollars US par article).

Au niveau du personnel, le journal n'a pas de rédaction fixe et travaille surtout avec des étudiants des différentes universités et filières. Ces étudiants ne sont pas payés car, selon le directeur du journal, pour eux, écrire pour le journal est une occasion de se former au journalisme (Ndikumasabo 2005). De plus, le directeur du journal leur envoie dans des séminaires de formation où ils reçoivent généralement une rémunération ou des frais de transport de 5.000 à 10.000 Fbu (environ 4,5 à 9 dollars US). Le journal prend beaucoup d'articles des sites internet burundais, selon son directeur Patrice Ndikumasabo (2005), pour des raisons de remplissage (cf. supra 1.2.1).

Umuntu-Lumière est composé de différentes rubriques dont, entre autres, «Editorial» avec une prise de position et une analyse, «Notre commentaire», une rubrique plus libre que l'éditorial, qui contient un reportage avec plusieurs opinions et à la fin l'opinion du journaliste et la «Voix des sans voix», avec des réclamations de la population. La première page expose tous les titres sous forme de table de matières, encadrée de photos des personnalités politiques et de la société civile. De manière générale, les articles sont longs, couvrant plusieurs pages et, à majorité, de contenu politique.

Arc-en-ciel

Arc-en-ciel, «journal d'information et d'analyse», est un hebdomadaire créé en 2004 par Thierry Ndayishimiye. Après avoir été formé à l'Institut supérieur de commerce (Isco) en fiscalité et à l'Institut supérieur de contrôle de gestion (ISCG) en audit financier et contrôle de gestion, Thierry Ndayisimiye se lance à temps plein dans le journalisme en passant par plusieurs journaux, comme *La Vérité*, *Azania* et *Nouvelle Vision*.

Selon l'étude de Fyon (2007 : 41), les charges régulières d'*Arc-en-ciel* s'élèvent à environ 30.000 dollars US/an et sont constituées des coûts d'impression (15.000 dollars

US/an à la Maison de la presse), des frais de distribution (9.000 dollars US/an), des frais divers (environ 2.000 dollars US/an) et des charges de pigistes (environ 1.000 dollars US/an). Le journal s'autofinance par les recettes des ventes vu qu'il ne peut pas compter sur des appuis venant de l'extérieur ou des recettes de la publicité. Cette entreprise lui rapporte environ 5000 dollars US l'an (Fyon 2007 : 41).

Pour ce qui est du personnel, en 2005, quatre pigistes collaborent de façon permanente et d'autres sporadiquement, tous des étudiants de la faculté de communication de l'Université Lumière. Ils sont payés par article à 10.000 Fbu (environ 9 dollars US) et à 30.000 Fbu (environ 27 dollars US) quand il s'agit d'une information pas encore diffusée. Le recrutement se fait de façon informelle car le journal n'a pas d'argent pour passer un appel à candidats. Le journal, ne disposant pas de rédaction, les textes sont saisis par le directeur, qui reste d'ailleurs le principal rédacteur d'articles, sur son ordinateur et la mise en page et la reproduction sont faites par le petit atelier de publication assistée par ordinateur (PAO) qui constitue un des services proposés à bon prix aux petits éditeurs par la Maison de la presse (Fyon 2007 : 44).

Dans *Arc-en-ciel*, la matière politique occupe plus de la moitié des colonnes. Pour les rubriques, chaque numéro contient un long éditorial, une demie page de pensées célèbres, un baromètre des personnalités et des articles d'investigation qui manquent cependant d'analyse approfondie. Une rubrique est consacrée en dernière page à la vie sexuelle et affective des couples. Selon le directeur de publication (Ndayishimiye 2005), cette page assure la vente du journal. Sans celle-ci, la vente du journal baisse. La première page est conçue comme une vitrine. Il ne s'agit que des titres et des photos qui renvoient aux pages intérieures. En général, les articles sont longs, couvrant plusieurs pages et comme c'est également le cas pour le journal *Umntu-Lumière*, il n'est pas évident de boucler chaque semaine le numéro et d'assurer une publication régulière.

3.2.2. Les journaux face aux élections

3.2.2.1. Le traumatisme des élections de 1993

A l'approche de l'échéance électorale, les journaux s'expriment sur cet événement et sur la maturité de la classe politique vis-à-vis de celui-ci d'autant plus que l'expérience des dernières élections de 1993 laisse des traces traumatisantes dans la mémoire collective. Il faut se rappeler que les contextes dans lesquels les élections sont organisées diffèrent considérablement. Si, en 1993, le Burundi sort d'un contexte de monopartisme qui fait que l'ex-parti unique détermine largement l'organisation de ces élections ; en 2005, le pays sort d'une période de transition politique qui a permis aux hommes politiques de se

familiariser avec les notions de négociation et de partage du pouvoir (cf. supra 2.5.1). Ainsi, selon *Le Renouveau*,

«[l]a politique moderne n'est plus une lutte, c'est un jeu. Les politiciens deviennent des joueurs et respectent de plus en plus le fair-play (le franc jeu). Qui dit jeu, dit plusieurs joueurs, plusieurs concurrents. La politique se joue donc à travers le pluralisme d'opinions, le multipartisme, le respect de la différence et le libre choix des électeurs. L'accent dans ce jeu spécial se trouve sur le libre choix qui est l'une des grandes manifestations de la société démocratique» (Le Renouveau n° 6490 du 19 mai 2005 : 8).

Si en 1993, les élections sont effectivement présentées comme une lutte, confrontant des combattants qui utilisent tous les moyens, même nuisibles, pour vaincre leur «ennemi», ce journal donne une image plutôt positive des élections de 2005, justement en les présentant comme un jeu dans lequel les joueurs respectent les règles. Cependant, il s'agit plutôt d'une réflexion théorique sur les idéaux d'une société démocratique que d'une présentation de ce qui se passe dans la réalité. Effectivement, dans la pratique l'issue de ce jeu est déterminée par le comportement effectif des joueurs et donc de leur maturité politique.

«Un véritable marathon électoral dont l'issue heureuse dépendra de la responsabilité et de la maturité de nos partis politiques et de leur capacité à tirer les leçons du passé. A une population meurtrie, les leaders politiques se doivent de rendre le sourire. A deux semaines des communales, notre vœu le plus cher est le suivant : que les partis politiques diffusent, expliquent des messages, appellent au débat autour des véritables problèmes de l'heure, préviennent les débordements, les excès et les violences et combattent les surenchères démagogiques et déstabilisatrices qui portent atteinte à la cohésion du peuple» (Le Renouveau n° 6490 du 19 mai 2005 : 1).

En exprimant son souhait de pouvoir assister à une campagne qui se caractérise par un comportement responsable et serein des acteurs politiques, le journal laisse entendre qu'il existe une certaine crainte que cela pourrait en être autrement, sous-entendu comme en 1993.

Cet espoir vis-à-vis des élections n'est pas partagé par tous les journaux, aussi bien en 1993 qu'en 2005. Ainsi, en 1993, la plupart des journaux y voient, à cause de l'ethnisation de la vie politique, avant tout une source de violence. En 2005, cette crainte d'une crise éventuelle réapparaît, notamment par référence au scénario traumatisant de 1993 où les élections résultent dans une guerre civile. Ainsi, pour le journal *Arc-en-ciel*, *«[l]es élections ? Oui, mais ... Car il y a un mais. Craignant que le scénario de 1993 ne se répète, les Burundais abordent cette période électorale avec une certaine appréhension» (Arc-en-ciel n° 51 du 27 mai 2005 : 3).* Cette fois-ci, ce n'est plus l'ethnisme qui est mentionné comme facteur de risque essentiel d'éclatement d'une crise, mais davantage le comportement irresponsable des acteurs politiques : *«Le risque d'une*

reprise de la guerre n'est pas totalement écarté. Compte tenu du comportement de certains partis et leaders politiques qui risquent de désavouer le verdict des urnes pour pérenniser la crise politique au Burundi, devenue source de financement de certains milieux politico-mafieux de ce pays» (Arc-en-ciel n° 49 du 6 mai 2005 : 2). Le risque réside donc dans la possibilité que certains partis politiques ne respectent pas les résultats, ce qui peut signifier la reprise de la guerre. Même si les acteurs politiques ne sont pas désignés explicitement, référence est faite aux acteurs qui «profitent» de la crise. Or, le contexte politique nous apprend qu'il n'y a que deux grands partis qui occupèrent le pouvoir pendant la période de crise et qui profitèrent donc de cette crise, notamment le Frodebu et l'Uprona. En conséquence, il s'agit d'une référence implicite à ces deux partis, tout en les qualifiant de «politico-mafieux» qui n'agissent que dans leur propre intérêt et pas dans celui de la population en général. En outre, «c'est à cause de ces politiciens irresponsables que la guerre d'octobre 1993 a eu lieu. Aussi, si les bons citoyens n'ouvrent pas grandement les yeux pour surveiller les discours et les agissements de ces politiciens en perte de vitesse, il y a lieu de prévoir le pire, car tous les ingrédients sont aujourd'hui réunis pour rallumer le feu de la haine politico-ethnique au Burundi» (Arc-en-ciel n° 55 du 24 juin 2005 : 2). Ainsi, le journal ne mentionne toujours pas explicitement de quels partis il s'agit mais en parlant de la guerre d'octobre 1993, nous en déduisons qu'il s'agit de l'Uprona et du Frodebu. Les responsables de ces deux partis sont présentés comme des «politiciens en perte de vitesse», ce qui peut référer aux élections à venir qui ne donneront, selon ce journal, pas la victoire à ces politiciens. Prévoyant que le pire puisse se passer si ces derniers perdent le pouvoir, le journaliste appelle à la vigilance vis-à-vis des «discours et agissements» de ces hommes politiques. En d'autres termes, Arc-en-ciel donne une image assez pessimiste des intentions de la classe politique à l'égard du processus électoral et, par conséquent, il ne montre pas de confiance quant à leur maturité vis-à-vis de ces élections.

3.2.2.2. La maturité de la classe politique face aux élections

La classe politique est donc accusée de constituer un danger pour la stabilité du pays. Arc-en-ciel informe que plutôt que de faire des efforts pour assurer la paix et ainsi éviter une intensification des tensions, les acteurs politiques les renforcent par leur stratégie de campagne, apparemment peu différente de celle de 1993, dans le sens qu'elle vise à diaboliser l'autre et à intimider la population.

«Se réclamant les uns plus populaires que les autres et ayant la population au premier plan de leurs préoccupations, les partis politiques n'en son pas moins son bourreau. Ils la terrorisent en obligeant à voter chacun pour lui, à grands coups de slogans et de coups de gueule. (...) D'autres se lancent dans des diatribes pour dénigrer leurs concurrents. Et pourtant, la CENI leur avait demandé à plusieurs reprises de modérer, lors de la propagande leur animosité

les uns envers les autres. Mais cela reviendrait à convaincre un balai de devenir un ordinateur. C'est dire» (Arc-en-ciel n° 51 du 27 mai 2005 : 3).

Ainsi, au lieu de mener la campagne en présentant des programmes, ces partis sont accusés de menacer la population et de diaboliser leurs adversaires. Pour illustrer leur attitude figée, le journal utilise une image absurde, ridiculisant par là même ces partis. De plus, *«ces 'mots' qu'ils répandent sont quasiment identiques à ceux d'autres formations politiques, chacun répétant l'autre, la différence ne résidant que dans la façon d'orienter le discours. (...) Ainsi pour faire plus sérieux, certains contractent des alliances et s'allient avec des comètes politiques qui se consomment en un rien de temps» (Arc-en-ciel n° 51 du 27 mai 2005 : 3).* Les partis ne se distinguent donc guère au niveau de leur programme et, tout comme en 1993, il est dit que ces partis s'associent à d'autres et n'ont qu'une existence éphémère. Ce phénomène d'existence éphémère s'explique, entre autres choses, par le fait que *«nos 'hommes politiques' dont la plupart ne sont que des simples demandeurs d'emplois» (Arc-en-ciel n° 52 du 3 juin 2005 : 1)* font de la politique le temps nécessaire pour accéder au pouvoir dans le but de profiter de cette place pour s'enrichir. Cette motivation pourrait expliquer la multitude de partis, une trentaine, qui se manifestent dans la perspective des élections afin de revendiquer une part du «gâteau étatique» ; un constat qui est également formulé en 1993. Ainsi, la classe politique est critiquée justement par le fait qu'elle ne voit la politique que comme une source de revenu et qu'elle ne pense pas aux intérêts de la population en général, de sorte que ce ne sont pas de vrais hommes politiques («hommes politiques»). Ce constat amène *Arc-en-ciel* à conclure qu'*«[e]n effet, bon nombre de Burundais investissent dans la politique pour gagner de l'argent et bénéficier parfois de l'immunité presque automatique et irréversible de leurs crimes politiques, économiques ou contre l'humanité» (Arc-en-ciel n° 50 du 19 mai 2005 : 2).* Les hommes politiques ne le sont donc pas seulement pour s'enrichir mais aussi pour pouvoir se prémunir de la justice pour les crimes qu'ils ont commis. Cette façon de présenter la classe politique présuppose que les responsables en place sont en politique pour les raisons évoquées par le journaliste : ils s'enrichissent et sont immunisés contre la justice pour les crimes qu'ils sont supposés avoir commis. Toutes ces caractéristiques font qu'il n'y a pas de maturité politique face aux élections et que l'image ainsi créée des élections à venir est plutôt pessimiste.

3.2.3. Les journaux face aux candidats dans la course électorale : les prévisions

Les élections se rapprochant, les journaux consacrent leurs écrits aux prévisions des chances de ces partis dans la course électorale. Cet exercice contribue à façonner une image spécifique des partis en question, ce qui peut être vu comme une tentative d'influencer le choix de l'électorat en faveur d'un candidat spécifique. Dans cette perspective, les différences de prévisions entre les différents journaux deviennent

significatives pour la compréhension du positionnement de ces journaux vis-à-vis des candidats en question.

3.2.3.1. Les candidats potentiels pour la présidence

Les deux journaux privés se donnent comme objectif de présenter les candidats potentiels au poste de chef de l'Etat ; un exercice auquel ne semble pas s'adonner le journal gouvernemental.

Les prévisions d'*Arc-en-ciel* : le Frodebu, le CNDD-FDD et le Parena

Arc-en-ciel se fixe comme objectif de présenter les candidats potentiels pour la présidence car le journal estime qu'«à trois mois des présidentielles, il n'est pas du tout normal que les Burundais ne connaissent pas encore les candidats à ce scrutin» et que «le risque est également énorme pour élire des personnalités sans projets de société bien connus par toute la population» (*Arc-en-ciel* n° 51 du 27 mai 2005 : 2). A cela s'ajoute que «non seulement il n'y a pas des sociétés spécialisées dans les sondages, mais aussi l'électorat burundais est pauvre, hypocrite, incertain et facilement manipulable» (*Arc-en-ciel* n° 51 du 27 mai 2005 : 2). La qualification de l'électorat comme «hypocrite» est une caractéristique qui lui est également attribuée en 1993, après qu'il ait exprimé son choix en faveur de Ndadaye. Pour toutes ces raisons «nous nous lançons dans un exercice très difficile de scruter les chances de trois candidats qui nous semblent pour l'instant bien partis pour occuper le fauteuil présidentiel» (*Arc-en-ciel* n° 51 du 27 mai 2005 : 2). Il s'agit donc d'une tentative de dresser le tableau des chances des candidats potentiels à la présidence et donc nous sommes loin des «pronostics» figés tels que nous les trouvons dans les journaux «partisans» en 1993, présentant la victoire de leur candidat comme un fait assuré.

Il nous intéresse de savoir quels partis sont, selon ce journal, les candidats potentiels, leurs qualités et leurs faiblesses. Par le fait même de sélectionner trois partis potentiels, le journal contribue à former non seulement l'image des partis en question mais aussi à décider quels sont les partis les plus importants et éligibles. Dans cette présentation, la différence entre les candidats potentiels présentés par *Arc-en-ciel*, notamment le Frodebu, le CNDD-FDD et le Parena, et les candidats sélectionnés par le journal *Umuntu-Lumière*, c'est-à-dire le Frodebu, le CNDD-FDD et le CNDD, est significative. Pour ce qui est de la différence, le fait de sélectionner le Parena, un parti de tendance tutsi, semble dans le contexte politico-ethnique moins logique que celui de sélectionner le CNDD, un parti dit de tendance hutu. Cela tient au fait que la grande majorité de la population (85%) est hutu et votera plus facilement pour un parti à consonance hutu (cf. supra 2.6.2). Ainsi, nous pouvons dire que le journal *Arc-en-ciel* montre par sa sélection déjà une certaine partie prise en faveur du Parena.

Le journal *Arc-en-ciel* se donne alors comme objectif de présenter les points forts et les faiblesses des trois candidats potentiels. Ainsi, du Frodebu, il est dit que «*sa capacité d'organisation prouve à qui veut voir que tous les moyens sont bons pour gagner les prochaines présidentielles. (...) Il n'hésite même pas à utiliser les moyens de l'Etat pour mener sa campagne, selon plusieurs sources concordantes*» (*Arc-en-ciel* n° 51 du 27 mai 2005 : 2). A première vue, il s'agit d'une façon de présenter positivement le parti car ayant la capacité d'organisation, pourtant, ce qui suit après fait sous-entendre que c'est plutôt une capacité de frauder. En poursuivant par le connecteur «mais», le journal donne une impression de contraste, semblant commencer la présentation des faiblesses, même si ce qui précède est déjà une faiblesse : «*Mais sur un autre volet, le Frodebu a un lourd handicap d'être pointé du doigt par un Rapport Onusien, en ce qui concerne le génocide d'octobre 1993 au Burundi*» (*Arc-en-ciel* n° 51 du 27 mai 2005 : 2). La faiblesse devient alors «un lourd handicap», car le Frodebu est dit être accusé par un rapport des Nations unies pour sa responsabilité dans le «génocide de 1993» (cf. supra 2.4.1). Cette référence à une source internationale sert à renforcer et à rendre plus crédible le point de vue du journaliste. En outre, le fait même de parler de «génocide» relève d'un discours idéologique caractérisant l'opinion tutsi en général et, plus précisément, les mouvements extrémistes tutsi, utilisant justement ce rapport de l'ONU (1996) comme argument d'autorité pour confirmer qu'il s'agit d'un «génocide», sous-entendu des Tutsi. Outre sa responsabilité dans «le génocide», ce parti est critiqué pour avoir vécu «*en concubinage politique avec l'Uprona*» (*Arc-en-ciel* n° 51 du 27 mai 2005 : 2), ce qui suppose également une critique à l'adresse de l'Uprona. L'image globale présentée du Frodebu est donc négative, le disqualifiant en tant que candidat à la présidence.

L'image présentée du CNDD-FDD est plutôt positive : «*Le CNDD-FDD, l'Aigle de l'espoir ! (...) L'ancien plus grand mouvement rebelle du Burundi est aujourd'hui devenu un parti respectable sur la scène politique burundaise*» (*Arc-en-ciel* n° 51 du 27 mai 2005 : 2). De plus, le CNDD-FDD profite d'un jugement positif de la part du journal vu que des Tutsi sont recrutés dans ses rangs, ce qui peut résoudre «*le problème ethnique*» (*Arc-en-ciel* n° 51 du 27 mai 2005 : 2). Cette image positive est cependant mise en contraste avec des caractéristiques négatives : «*Le CNDD-FDD semble user toujours du forcing pour revendiquer ses droits quand il est en désaccord avec ses partenaires politiques, notamment le gouvernement. (...) Selon plusieurs témoignages, il manque des cadres bien instruits, en comparaison avec ceux de ses grands concurrents aux présidentielles*» (*Arc-en-ciel* n° 51 du 27 mai 2005 : 2). Tout comme il le fait pour la description du Frodebu, le journal fait référence au discours des tiers, notamment «les témoignages», pour renforcer l'image négative du CNDD-FDD. De plus, «*s'il n'est pas élu aux prochaines élections présidentielles, certains Burundais craignent déjà la reprise de la guerre*» (*Arc-en-ciel* n° 51 du 27 mai 2005 : 6), faisant sous-entendre que le

CNDD-FDD agirait par intimidation. Ainsi, l'image présentée de ce parti ne laisse pas beaucoup d'espace pour la confiance dans sa capacité de gouverner le pays. La même stratégie est utilisée pour décrire le Frodebu et le CNDD-FDD, consistant notamment à présenter très brièvement un aspect positif pour ensuite insister surtout sur les faiblesses de ces partis. Cette façon plutôt négative de présenter ces partis et donc la mise en question de leur capacité de gouverner le pays peut être interprétée comme une stratégie de découragement de l'électeur de voter pour ces partis.

Selon *Arc-en-ciel*, le Frodebu et le CNDD-FDD ne sont donc pas les partis dont le pays a besoin, contrairement au Parena :

«Ce parti bien implanté sur presque tout le territoire national, a l'avantage d'être dirigé par un ancien président de la République qui avait sérieusement développé ce pays, pendant toute une décennie de paix et de sécurité au Burundi. Aussi, il est le seul prétendant au fauteuil présidentiel qui n'est pas directement concerné par la gestion du pouvoir, de près ou de loin, pendant toutes ces années de descentes aux enfers qu'a connu le Burundi» (Arc-en-ciel n° 51 du 27 mai 2005 : 9).

Tout comme il le fait lorsqu'il dresse un bilan négatif du Frodebu, le journal fait référence à l'histoire politique du pays mais cette fois-ci pour créer une image positive du Parena et de son président Jean-Baptiste Bagaza, ex-président de la République (1976-1987). La période sous son «règne» est évoquée comme une époque de prospérité, de sécurité et de paix, ce qui est mis en contraste avec «la descente aux enfers» qui s'en est suivie. Ainsi, le journal idéalise ce candidat en évitant de mentionner toute information négative à son égard. Le contexte politique nous apprend en effet que le régime de Bagaza fut caractérisé par des méthodes dictatoriales et qu'il n'y eut ni partage du pouvoir, ni liberté d'expression sous son régime (cf. supra 2.2.3). L'image positive de Bagaza est renforcée en le présentant comme *«soutenu massivement par la jeunesse»* (Arc-en-ciel n° 51 du 27 mai 2005 : 9) et, selon les personnes âgées, il *«est mieux placé pour remettre le Burundi sur les rails»* (Arc-en-ciel n° 51 du 27 mai 2005 : 9). Pour présenter les faiblesses de ce parti, le journal mobilise des sources vagues : *«Parmi les faiblesses de ce parti, l'opinion aime parler de l'âge du Président Bagaza. Certains compatriotes avancent également l'idée qu'il faut du sang nouveau au plus haut sommet de l'Etat. Cela veut dire donc que le Président Bagaza appartient au passé»* (Arc-en-ciel n° 51 du 27 mai 2005 : 9). Cette fois-ci, la référence aux autres discours ne se fait pas pour renforcer son propre point de vue mais plutôt pour prendre distance vis-à-vis des critiques formulées à l'égard de Bagaza. De plus, la crédibilité de ces discours est réduite par la référence à des sources vagues, introduites par des verbes ne donnant pas de caractère sérieux à ces discours. Pour décrédibiliser encore plus les discours négatifs à l'adresse du Parena, le journal dit que *«[l]e Parena et son leader ont longtemps été diabolisés par le pouvoir du Major Pierre Buyoya, comme étant un parti des extrémistes*

tutsi, responsables de plusieurs crimes politiques et actes de terrorisme. Il est très difficile de convaincre certains citoyens que cela était une simple machination politicienne de Pierre Buyoya et ses proches» (Arc-en-ciel n° 51 du 27 mai 2005 : 9). Ainsi, ce parti est présenté comme victime d'une diabolisation de la part de Buyoya. Dans cette logique, s'il existe une image négative du Parena, il s'agit d'un résultat de ce discours de diabolisation et ne correspond donc pas au caractère «réel» du Parena.

Ainsi, le bilan de la présentation de ces trois candidats potentiels pour la présidence donne une image négative du Frodebu par son recours aux fraudes et son rôle négatif dans l'histoire récente du pays, de même que pour le CNDD-FDD, car étant un parti ex-rebelle utilisant «le forcing» et manquant d'expérience. Le Parena et son président Bagaza, par contre, sont présentés de façon positive et les discours sur leurs faiblesses éventuelles sont décrédibilisés. *Arc-en-ciel* avance donc Bagaza comme le meilleur candidat au poste de la présidence ; un choix que nous ne retrouvons dans aucun autre média mais qui se confirme à plusieurs reprises dans ce journal.

Les prévisions d'*Umuntu-Lumière* : le CNDD-FDD, le Frodebu et le CNDD

Le journal *Umuntu-Lumière* est moins explicite sur son positionnement vis-à-vis des candidats potentiels. Selon ce journal, «*le CNDD-FDD a le vent en poupe et ne cesse de crier : 'twaratsinze, hasigaye guharura amajwi', ie nous avons déjà gagné, reste à faire le décompte des voix*» (*Umuntu-Lumière* n° 34 du 27 mai 2005 : 7). En rapportant le discours du CNDD-FDD, ce parti est présenté comme confiant en sa victoire. En outre, ce journal parle de «*leur leader charismatique Peter Nkurunziza ...*» (*Umuntu-Lumière* n° 34 du 27 mai 2005 : 7), ce qui renforce davantage cette image de parti fort. Il est important de signaler que ce journal utilise le nom «Peter» au lieu du nom officiel «Pierre». Selon l'explication du directeur du journal, M. Patrice Ndikumasabo (2005), il s'agit d'un choix déterminé par la sympathie pour Nkurunziza, car «Peter» est le nom utilisé par ses compagnons de lutte. Toujours selon Patrice Ndikumasabo, son journal utilise ce nom pour rendre Nkurunziza plus sympathique.

Pour ce qui est des caractéristiques des autres candidats potentiels à la présidence, «*[l]e Frodebu dispose des moyens matériels et humains de l'Etat à l'instar de l'Uprona Manwangari et CNDD-FDD Nkurunziza*» (*Umuntu-Lumière* n° 34 du 27 mai 2005 : 7) et il ne s'agit donc pas d'un avantage exclusif du Frodebu. Le CNDD ne disposant pas de ces moyens, il est qualifié d'«*enfant pauvre des deux autres*», ce qui fait sous-entendre que ce parti n'a pas vraiment les moyens de gagner les élections. Reste donc le CNDD-FDD et le Frodebu. Pour faire le tri, *Umuntu-Lumière* fait savoir que «*bien sûr, les Burundais sont fatigués des différents régimes qui se sont succédés au pouvoir en suçant le peuple à blanc*» (*Umuntu-Lumière* n° 34 du 27 mai 2005 : 7). De cette façon, le journal

s'exprime au nom de la population pour dire que celle-ci est fatiguée des régimes qui ont gouverné le pays, notamment l'Uprona et le Frodebu, ce qui fait sous-entendre que la population veut un changement, un nouveau régime, ce qui exclut alors le Frodebu. Le bilan de cette présentation des trois candidats potentiels par *Umuntu-Lumière* est moins explicite sur sa préférence que ne l'est le journal *Arc-en-ciel* pour le parti Parena et son président Bagaza. Cependant, la façon de présenter les trois candidats fait ressortir une certaine préférence. Le parti qui a les moyens, en contraste avec le CNDD, et qui ne fait pas partie des régimes ayant «sucé le peuple à blanc» est en effet le CNDD-FDD. Dès lors, ce journal présente le CNDD-FDD et donc Nkurunziza comme le meilleur candidat.

3.2.3.2. Les candidats potentiels à la vice-présidence

Le journal *Umuntu-Lumière* fait le même exercice de prévision pour les candidats potentiels à la vice-présidence. Selon lui, il s'agit du MRC, du Parena et de l'Uprona. Le fait de mettre le Parena dans cette liste semble plus logique que ce que nous trouvons dans le journal *Arc-en-ciel* du 27 mai 2005 où le Parena figure aux côtés du Frodebu et du CNDD-FDD parmi les candidats potentiels à la présidence, étant même présenté comme le candidat idéal.

De la même manière que le journal *Arc-en-ciel* présente les candidats potentiels à la présidence, ce journal donne un aperçu des forces et faiblesses de ces trois candidats potentiels pour la vice-présidence, mais sans pour autant se montrer favorable à l'un ou l'autre candidat. Ainsi, l'Uprona «*a incontestablement l'avantage d'être rompu aux affaires depuis plus de 40 ans, ses membres sont solidement implantés sur le terrain, il possède des cadres éminents à la tête*» (*Umuntu-Lumière* n° 34 du 27 mai 2005 : 6). En ce qui concerne sa faiblesse : «*L'Uprona souffre aux yeux d'une grande partie de la communauté tutsi de s'être allié au Frodebu depuis 1993 dont une bonne partie des cadres sont accusés d'avoir participé aux actes de génocide dénoncés dans le rapport S/1996/682 du conseil de sécurité des Nations Unies*» (*Umuntu-Lumière* n° 34 du 27 mai 2005 : 6). Ainsi, ce parti est accusé de collaborer avec le Frodebu, une accusation qui est formulée dans le sens inverse par le journal *Arc-en-ciel*. Dans les deux journaux, cette accusation est liée aux «actes de génocide», souscrivant ainsi la thèse du «génocide de 1993», telle qu'avancée dans ce rapport de l'ONU (1996).

En ce qui concerne le Parena et son président Bagaza, le journal précise que

«[l]es admirateurs de Bagaza clament haut et fort et ce à juste titre que leur poulain a pour lui le bilan au moment où les autres n'ont que des promesses verbales. (...) Jean Baptiste Bagaza est perçu dans certains milieux comme un homme du passé. Pour certains, l'homme du 1^{er} novembre 1976 reste caractérisé par une autoritarisme sans concessions accordant peu de place à un débat contradictoire selon l'adage bien connu 'tu penses pas comme lui ou tu meurs'»

[sic]. Son retour éventuel au pouvoir se marierait mal avec la période actuelle où le chef peut être contesté sans que cela soit considéré comme un crime de lèse-majesté» (Umuntu-Lumière n° 34 du 27 mai 2005 : 6).

Le journal se montre à la fois d'accord avec ceux qui sont en faveur de Bagaza («et ce à juste titre») et avec ceux qui sont contre ce dernier, s'associant pourtant davantage au groupe de ceux qui s'opposent à Bagaza et ceci, en insistant sur son caractère autoritaire, tout en laissant entendre qu'il voit mal comment Bagaza pourrait fonctionner dans une démocratie. La référence à «l'adage bien connu» sert le but d'illustrer le caractère «autoritaire» du régime de Bagaza, ainsi donnant plus de poids à cette caractéristique. Cependant, cet adage ne semble pas exister, ce qui montre l'importance de pouvoir référer à un argument d'autorité tel qu'un adage, jusqu'à l'inventer.

Selon *Umuntu-Lumière*, «le parti de Bayaganakandi est accusé à tort ou à raison d'être une formation politique à connotation régionaliste. Bien plus, le Président du MRC n'est pas à tout à fait un 'homme nouveau' qu'il voudrait être, puisqu'il fut ministre sous le major Pierre Buyoya» (*Umuntu-Lumière* n° 34 du 27 mai 2005 : 8). Le MRC est présenté plutôt en termes négatifs, accusé de «régionalisme», tout en contredisant son président quand il se présente comme un «homme nouveau». Ainsi, l'image créée de ces trois partis potentiels pour la vice-présidence n'est dans aucun des cas entièrement positive. Au contraire, chaque parti est présenté comme ayant de sérieux inconvénients. En outre, le journal ne s'exprime pas de façon directe sur ces partis mais se réfère aux discours des autres pour présenter ces candidats. Sur base de cette présentation, nous ne pouvons pas conclure lequel des trois partis est considéré par *Umuntu-Lumière* comme le meilleur candidat pour la vice-présidence.

3.2.4. Les journaux face à la régulation du processus électoral

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) : arbitre ou acteur partisan ?

La CENI est un acteur incontournable dans le processus électoral. Elle est l'organisation qui est censée organiser le processus et veiller à son bon déroulement (cf. supra 2.6.1). Du fait de son rôle incontournable, cette commission suscite beaucoup de débat, également dans les médias. La présentation de l'image et du rôle de la CENI par les journaux nous intéresse dans la mesure que cela nous informe également sur le positionnement des journaux vis-à-vis de certains acteurs politiques. Certains partis sont en effet accusés de manipuler cette commission, d'autres sont dits victimes de mesures prises ou justement non prises par la CENI. Ainsi, le positionnement vis-à-vis de la CENI révèle des aspects du positionnement vis-à-vis des acteurs politiques.

Arc-en-ciel consacre ses écrits à la CENI dans le but de la critiquer par rapport à son manque d'indépendance et d'initiative ; une accusation que nous retrouvons également lors des élections de 1993 dans les journaux pro-Uprona après la défaite de leur candidat.

«Par complicité ou par incompetence, la CENI n'a rien fait pour remettre les pendules à l'heure. Ce qui met en doute sa neutralité et son indépendance. Pour beaucoup d'analystes politiques burundais, la CENI serait neutralisée par son fanatisme politique à l'endroit du couple Frodebu-Uprona. Sinon, poursuivent-ils, elle ne pourrait pas fermer durablement les yeux devant les multiples violations du Code Electoral et la corruption politique inscrite en lettres d'Or dans cette campagne électorale qui vienne [sic] de se terminer sans tambours ni trompettes» (Arc-en-ciel n° 52 du 3 juin 2005 : 1).

Le journal fait référence au discours des «analystes politiques», une source plutôt crédible, pour critiquer la CENI et sa prise de position en faveur des partis Uprona et Frodebu. La cause du manque d'initiative de la CENI ne semble pourtant incomber à la CENI elle-même, mais à celui de ces partis avantagés par ce manque d'initiative.

«Aujourd'hui, il convient de constater qu'il a été maladroit de confier la CENI à une équipe sans expérience en matière d'organisation des élections. Peut-être que le président de la République et son Vice-président qui se battent sans réserves pour leurs partis (Frodebu et Uprona), ils avaient des raisons personnelles pour donner à la CENI sa composition actuelle. Est-ce pour cela que la CENI éprouve également des difficultés pour obtenir son budget de fonctionnement ? Un handicap énorme qui dilue remarquablement son indépendance vis-à-vis de l'Exécutif. Malgré des salaires princières, le rendement de la CENI reste vraiment très faible. Une menace contre la stabilité du pays» (Arc-en-ciel n° 52 du 3 juin 2005 : 2).

Le journal critique donc le Frodebu et l'Uprona, responsables, selon lui, de l'incapacité de la CENI par le fait qu'ils aient choisi une équipe qu'ils pourraient manipuler. En lui compliquant l'accès aux moyens de fonctionnement, ces partis sont accusés de contrôler cette commission. Le journal présente même le fait que la CENI ne fonctionne pas comme une menace pour la stabilité du pays. Il s'agit donc d'une prise de position très critique vis-à-vis de cette incapacité de la CENI et donc vis-à-vis des deux partis qui en sont responsables.

Si le journal *Arc-en-ciel* critique donc ouvertement la CENI en insistant entre autres sur son lien avec le Frodebu et l'Uprona, *Le Renouveau* rapporte le discours du président de la République, M. Domitien Ndayizeye du Frodebu, qui prétend que la CENI est plutôt dirigée par «des étrangers» :

«Il n'a pas manqué de faire remarquer qu'il est indispensable pour la CENI de proclamer officiellement avant l'élection des députés, sans crainte de ces étrangers qui semblent s'être érigés en directeurs de la commission, les solutions qu'elle a trouvées aux problèmes lui transmis par la population à savoir, la disparition des bulletins de vote de certains partis politiques, les actes de terrorisme et d'intimidation de la population posés par quelques partis politiques

durant la campagne, la composition des bureaux de vote où l'on trouve parfois qu'un seul groupe» (Le Renouveau n° 6522 du 4 juillet 2005 : 3).

Ce discours de Ndayizeye peut être significatif à l'égard de la critique formulée par *Arc-en-ciel* car Ndayizeye demande à la CENI d'appliquer ses propres solutions aux problèmes qui ont surgis et donc pas celles des «étrangers». En effet, si la CENI suit les propositions de ces «étrangers», Ndayizeye n'a plus de contrôle sur cette commission. Cette référence au discours de Ndayizeye, prononcé lors de la fête nationale du 1^{er} juillet 2005, n'apparaît pas dans les autres journaux. Ce discours est cependant commenté à *Radio Isanganiro* («Mosaïque», 2 juillet 2005) (cf. infra 3.3.3). En guise d'explication, le président M. Domitien Ndayizeye (2007) lui-même fait savoir qu'il fut très difficile de mettre en place la CENI car il fallait trouver des personnes neutres, acceptées par tous les partis et ethnies. Selon lui, il a trouvé une équipe neutre même si certains ont évolué vers une prise de position politique, comme par exemple maître Clotilde Niragira²³⁴ en faveur du CNDD-FDD. Il dit que son discours du 1^{er} juillet s'adresse aux diplomates plutôt qu'à la CENI car, selon lui, la CENI subit beaucoup de pressions des diplomates. L'exemple qu'il donne c'est qu'après les élections communales, le Frodebu veut introduire le bulletin unique pour éviter l'intimidation du CNDD-FDD qui aurait exhorté la population de ramener le bulletin du Frodebu prouvant qu'ils n'ont pas voté pour ce parti. Cependant, la pression des diplomates sur la CENI a fait que cette proposition n'a pas été acceptée. Répondant aux accusations adressées à l'égard de la CENI dans un entretien, M. Paul Ngarambe (2007), président de la CENI, dit qu'effectivement les médias ont critiqué la CENI d'être influencée par le gouvernement vu qu'elle est nommée par le président de la République, qui d'ailleurs reste le partenaire privilégié, tout comme le président du Sénat et celui de l'Assemblée nationale. Vu que ces derniers sont tous du Frodebu et de l'Uprona, les partis de l'opposition soupçonnent que la CENI avantage ces partis. Au niveau des CEPI et des CECI, chaque parti essaie de nommer leurs membres en tête de ces commissions. Toujours selon Paul Ngarambe (2007), la CENI subit des pressions de la part des différents partis et particulièrement du CNDD-FDD, ce qui fait que certains membres s'engagent effectivement en faveur de ce parti. Quant aux accusations du président de la République, Domitien Ndayizeye, après la défaite de son parti aux élections communales, ce dernier propose effectivement de changer le bulletin de vote et donc d'adopter le bulletin unique. La CENI refuse de changer les procédures au cours de route, montrant ainsi son indépendance vis-à-vis du Frodebu. Elle communique ce refus par le biais de l'ONUB, ce qui amène Ndadaye à dire que la CENI est sous le contrôle des étrangers.

²³⁴ Dans le gouvernement de Pierre Nkurunziza (CNDD-FDD), elle est nommée ministre de la Justice et Garde des Sceaux.

3.2.5. Les journaux face aux comportements des partis politiques

Plusieurs partis politiques sont la cible des critiques des journaux quant à leur comportement dans le processus électoral. Les journaux condamnent en effet les attaques répétées des acteurs politiques contre leur adversaire et la manipulation de la situation en leur faveur. Il est intéressant de voir quels partis sont visés par quel journal et dans quel but. Les différences entre les deux journaux privés (le journal gouvernemental ne s'exprime pas à cet égard) sont significatives et nous informent sur leur positionnement vis-à-vis des acteurs politiques.

3.2.5.1. Les irrégularités et les fraudes

L'utilisation des moyens de l'Etat

Les journaux privés insistent sur le fait que les partis au pouvoir utilisent les fonds de l'Etat pour faire leur campagne et ceci, au détriment des «petits partis». Le journal gouvernemental ne semble pas aborder cette thématique, du moins pas dans les numéros sélectionnés, et évite ainsi de critiquer les partis au pouvoir. Dans *Arc-en-ciel*, la thématique des préparatifs des partis politiques pour la campagne électorale donne lieu à la comparaison du processus électoral à un match de sport : «*Comme dans un match de catch entre partis politiques burundais, Carolyn Mc Asky [sic] a finalement mis fin aux spéculations de nos protagonistes qui entrent en campagne électorale. En bon arbitre, cette Canadienne de très forte personnalité, annonce déjà qu'il n'y aura pas d'aide à distribuer à cette multitude de partis pour mener leur campagne électorale*» (*Arc-en-ciel* n° 50 du 19 mai 2005 : 1). Ce recours à la métaphore, présentant la compétition politique comme un match de sport de combat, fait que la politique est conçue en termes d'affrontement, et non en termes de dialogue. De plus, il s'agit d'un combat centré sur l'obtention des moyens, ce qui confirme la conception matérialiste du pouvoir. Dans ce combat, la fonction d'arbitre est attribuée à Carolyn Mcaskie, la représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies au Burundi et donc à la communauté internationale. Cette image illustre le rôle important de la communauté internationale en tant que «médiateur» dans le déroulement du processus électoral.

L'absence d'aide dont il est question fait que «*chaque parti devra compter sur ses propres forces et sa capacité d'organisation*» (*Arc-en-ciel* n° 50 du 19 mai 2005 : 1), ce qui fait que «*malheureusement, tous les partis n'auront pas alors les mêmes chances pour mener confortablement cette campagne*» (*Arc-en-ciel* n° 50 du 19 mai 2005 : 1). Comme il est évoqué dans la partie sur la maturité politique (cf. supra 3.2.2.2), une multitude de partis se sont créés dans l'espoir d'avoir accès à des moyens, plutôt que de servir le pays. Les moyens pour faire campagne n'étant pas disponibles, plusieurs de ces partis sont dans l'incapacité de faire leur campagne et sont dès lors voués à disparaître

avant même le commencement du processus électoral en tant que tel. *Arc-en-ciel* exprime son désaccord («malheureusement») sur ce phénomène en disant que tous les partis n'ont pas les mêmes chances, ce qui le positionne plutôt du côté de ces partis désavantages. Selon *Umuntu-Lumière*, «[s]euls les trois grands partis politiques sur les 35 en compétition au Burundi, à savoir l'Uprona, le Frodebu et le CNDD-FDD ont les moyens humains et matériels nécessaires pour cette campagne, grosso modo» (*Umuntu-Lumière* n°32 du 6 mai 2005 : 4). Si ce journal fait ce constat sans y ajouter de connotation négative, *Arc-en-ciel* souligne, par contre, le caractère frauduleux de ces partis : «Ce trio a l'avantage d'utiliser les moyens de l'Etat, notamment en ce qui concerne le charroi et le carburant» (*Arc-en-ciel* n° 50 du 19 mai 2005 : 1). Si dans un premier temps, *Umuntu-Lumière* n'accuse pas ces partis, par après, il fait savoir que «[c]ela a beaucoup favorisé le duo au pouvoir Uprona-Frodebu qui ont bénéficié des moyens de l'Etat pour leur campagne électorale. Quant au CNDD-FDD qui a pu soutenir une lutte armée prolongée, elle a puisé dans ses réserves pour affronter et pourquoi combattre les deux tenants du pouvoir burundais» (*Umuntu-Lumière* n° 33 du 12 mai 2005 : 2). Ainsi, ce journal parle du «duo Uprona-Frodebu» utilisant les moyens de l'Etat pour faire leur campagne alors qu'il présente le CNDD-FDD comme un parti qui va puiser dans ses réserves et qui n'utilise donc pas les moyens de l'Etat. Cette présentation diffère de celle du journal *Arc-en-ciel* en ce sens que ce dernier parle «du trio Uprona, Frodebu et CNDD-FDD» profitant de leur position pour utiliser les moyens de l'Etat. Cette divergence dans la présentation des faits entre les deux journaux porte à croire qu'*Umuntu-Lumière* se montre en faveur du CNDD-FDD et ceci par l'absence d'accusation à l'égard de ce parti.

3.2.5.2. L'insécurité

Connivence entre le Frodebu et le Palipehutu-FNL ?

La critique à l'adresse du Frodebu vis-à-vis de son comportement pendant la campagne électorale prend différentes formes. Non seulement, il est accusé d'utiliser les moyens de l'Etat, mais il est également accusé de chercher des alliances avec le Palipehutu-FNL, le mouvement rebelle qui refuse de rentrer sur la scène politique officielle et qui continue à mettre en danger la paix et la sécurité dans le pays. Selon *Arc-en-ciel*, «[l]es analystes de la vie politique ne comprennent pas encore cette idylle soudaine entre Domitien Ndayizeye qui vouait aux gémonies, l'ancien Chef rebelle Agathon Rwasa, il n'y a pas de cela quelque temps. Ici la logique de l'esprit s'allie aussi à la subjectivité de la passion» (*Arc-en-ciel* n° 50 du 19 mai 2005 : 3). Si la référence à une source crédible («les analystes de la vie politique») donne plus de poids aux propos, le fait de parler de «cette idylle», présuppose qu'elle existe et qu'il y a donc une alliance entre le Frodebu et le Palipehutu-FNL. Le journal *Umuntu-Lumière* confirme cette alliance supposée :

«Le Palipehutu FNL s'allie au Frodebu pour faire peur aux électeurs : voilà le constat des journalistes en poste dans Bujumbura rural, Bubanza et Cibitoke. Ils veulent surprendre les militants du CNDD-FDD. Ces derniers auraient exigé aux électeurs de ramener le bulletin de vote du Frodebu pour montrer que réellement ils n'ont pas voté pour leur concurrent. Cette fois-ci, disent le tandem Frodebu-Palipehutu FNL, les électeurs situés dans nos fiefs de Cibitoke, Bubanza et Bujumbura rural devraient ramener leur bulletin de vote du CNDD-FDD pour prouver qu'ils n'ont pas voté pour ce concurrent» (Umuntu-Lumière n° 37 du 28 juin 2005 : 11).

Ce journal présente donc le lien entre le Frodebu et le Palipehutu-FNL comme un fait, car observé sur le terrain par des journalistes et donc par des témoins directs. En outre, en parlant du «tandem Frodebu – Palipehutu-FNL» cette alliance est également présumée et servirait à faire face au CNDD-FDD qui, pour une fois dans ce journal, est critiqué pour avoir exigé des électeurs qu'ils ramènent le bulletin du Frodebu. Cependant, cette accusation est formulée au conditionnel, laissant un doute sur sa véracité.

L'armée : une menace ou un exemple à suivre ?

Sur la question de l'insécurité, l'armée est également critiquée :

«Au-delà des dégâts humains et matériels, cette insécurité ambiante en pleine campagne électorale, soulève aussi la question pertinente de la discipline de nos troupes militaires. (...) Les autorités militaires avec l'aide de tous les patriotes sont invitées à étouffer cette indiscipline grandissante chez les FDN pour éviter de servir indirectement ces politiciens en perte de vitesse. Car la nuit du 20 et 21 octobre 1993 est arrivée presque dans les mêmes circonstances» (Arc-en-ciel n°55 du 24 juin 2005 : 1-2).

Arc-en-ciel présente le comportement des militaires comme la menace d'un éventuel réémergence des événements tels qu'ils se sont déroulés après les élections en 1993. A travers cette critique à l'adresse des militaires, les hommes politiques sont indirectement visés car ils se servent des militaires pour faire leur coup, comme ce fut le cas en octobre 1993. Cette image plutôt négative de l'armée est mise en contraste avec la présentation de l'armée comme un exemple pour la classe politique : *«Il convient de signaler que les militaires sont en avance par rapport à nos politiciens en matière de réconciliation nationale. Et le comble du malheur, les mauvais politiciens cherchent toujours à influencer leurs cousins des FDN pour les inciter à commettre des actes de banditisme, de terrorisme et d'indiscipline» (Arc-en-ciel n°55 du 24 juin 2005 : 2).* L'image que nous renvoie ce journal de l'armée est donc double : l'armée est critiquée pour manque de discipline, d'une part, tandis qu'elle est présentée comme ayant une mentalité bien en avance sur celle de la classe politique, d'autre part. Cette classe politique est présentée comme étant à l'origine des actes criminels commis par les FDN. Par conséquent, l'armée devient victime des manipulations politiques. En parlant des «cousins», il s'agit

probablement d'une référence implicite aux partis qui ont une branche dans l'armée comme le CNDD-FDD (ex-FDD) et l'Uprona (ex-FAB).

3.2.5.3. *Les rivalités intraethniques*

Tout comme en 1993, la campagne électorale se caractérise par des confrontations tendues, voire violentes entre les principaux partis rivaux. A la différence des élections de 1993, la rivalité se présente entre les partis qui traditionnellement se réclament de la même tendance ethnique. Ces tensions sont surtout visibles au cours de la campagne pour les élections communales et législatives. Nous analysons comment les différents journaux présentent ces tensions afin de découvrir s'ils prennent position dans cette confrontation. En 1993, nous avons constaté qu'effectivement certains journaux participent à l'intensification de ces rivalités, à l'époque interethniques, en prenant ouvertement position en faveur d'un parti et donc d'une ethnie, tout en diabolisant l'autre. Dans les journaux de 2005, il s'agit plutôt d'observer et de critiquer éventuellement ces rivalités intraethniques.

Ainsi, *Arc-en-ciel* observe qu'«autant le Frodebu et le CNDD-FDD se disputent l'électorat hutu (...) autant l'Uprona, le Parena et le MRC-Rurenzangemero font la cour à l'électorat tutsi. (...) Le fait que le Frodebu et le CNDD-FDD s'affrontent frontalement alors qu'ils sont crédités d'être d'obédience hutue montrent également une chose : l'enjeu actuel au Burundi ne décline pas en termes de lutte entre ethnies mais plutôt de conquête du pouvoir» (*Arc-en-ciel* n° 53 du 10 juin 2005 : 10). Même s'il ne s'agit plus d'«une lutte entre ethnies», le type de discours ne semble pas être très différent du discours de diabolisation caractérisant la campagne électorale de 1993 : «Il y avait des propos d'intimidation, des insultes, de la diabolisation. S'adressant aux membres du CNDD-FDD, on entendait des propos comme 'vous êtes des criminels'. Répondant à cette insulte, le CNDD-FDD leur dit : 'notre aigle peut dévorer votre coq'» (*Umuntu-Lumière* n°34 du 27 mai 2005 : 2). Non seulement les discours de diabolisation se rapprochent de ceux de 1993 mais les confrontations restent également radicales et parfois même violentes :

«Qui n'a pas pris connaissance de ce militant du Frodebu, pyromane en ses moments perdus, qui a incendié deux permanences du CNDD-FDD à Kayanza ? Qui n'a pas entendu parler des jeunes partisans du même CNDD-FDD qui ont tenté de perturber un meeting du Frodebu à Kayanza ? Quand on connaît le climat qui prévaut entre ces deux formations politiques, il y a de quoi s'inquiéter. Il suffit qu'un individu éternue au moment inopportun pour que l'innommable se produise» (*Arc-en-ciel* n°51 du 27 mai 2005 : 3).

Ainsi, le journal *Arc-en-ciel* accuse le Frodebu et le CNDD-FDD d'être responsables de ce climat très tendu qui peut exploser à tout moment.

Si dans les journaux privés la critique vis-à-vis des partis en lice est directe, le journal gouvernemental fait référence au discours de l'Observatoire de l'action gouvernementale (OAG) pour critiquer ce genre de comportement des partis rivaux, évitant ainsi de s'exprimer directement sur ces confrontations politiques.

«Depuis le lendemain du scrutin jusqu'aujourd'hui, l'Observatoire de l'Action Gouvernementale constate amèrement que les membres du CNDD-FDD et du Frodebu se regardent toujours en chiens de faïence, et en viennent même jusqu'à la confrontation physique dans certaines localités. Il s'agit de comportements qui risquent de créer la zizanie chez les populations et de mettre à mal le processus électoral sans parler du processus électoral sur lequel reposent tous les espoirs d'un Burundi réconcilié» (Le Renouveau n° 6516 du 24 juin 2005 : 7).

En général, les journaux reprochent surtout au Frodebu et au CNDD-FDD de mettre en danger le processus électoral et de paix. Un constat que nous trouvons également dans les journaux de 1993 se disant «observateurs neutres», prévoyant le danger de ce genre de discours et de comportement divisionnistes, à ce moment entre les partis d'ethnies différentes.

Dans tous ces exemples, les journaux ne se positionnent pas en faveur de l'un ou de l'autre parti mais ceci change lorsque le journal *Umuntu-Lumière* parle des tracts distribués au détriment du CNDD-FDD : *«Des milliers de tracts circulent dans tout le pays pour tirer à boulets rouges sur le CNDD-FDD. C'est de bonne guerre en concurrence avec le Frodebu, le CNDD-Nyangoma et le Palipehutu-Fnl qui ne reconnaissent pas la validité du scrutin du 3 juin qui donne la victoire au CNDD-FDD» (Umuntu-Lumière n°36 du 20 juin 2005 : 5).* Ainsi, ce journal présente le CNDD-FDD comme victime de ces tracts, tout en accusant le Frodebu, le CNDD-Nyangoma et le Palipehutu-FNL et en condamnant le contenu des tracts. Pour rendre son accusation plus plausible, le journal explique la motivation de ce genre de tract :

«L'objectif a une logique simple: le Burundi est composé de 85% Hutu et 15% Tutsi grosso modo. D'où il suffit de faire basculer l'ethnie majoritaire vers son camp pour gagner les élections haut la main. Le Frodebu a déjà réussi cet exploit en 1993 où les élections ont été perçues comme un recensement ethnique. Pour rééditer ce coup, voici les termes employés dans ces tracts. (en kirundi). En voici la traduction libre: 'Le parti CNDD-FDD est supporté par Kagame et Mme Carolyn Mcaskie. Souvenez-vous de ce qu'a fait Kagame de notre président Ntaryamira²³⁵. Voter pour le CNDD-FDD c'est élire l'Uprona leur allié. Rappelez-vous le proverbe tutsi qui dit : si tu veux avoir un hutu, il faut te servir d'un autre hutu.' Nous voilà de retour aux tracts de la haine incendiaire» (Umuntu-Lumière n°36 du 20 juin 2005 : 5).

²³⁵ Devenu président de la République (le 2 février 1994) après l'assassinat de Melchior Ndadaye (le 21 octobre 1993), Cyprien Ntaryamira a péri dans l'attentat contre l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana, le 4 avril 1994, déclenchement du génocide au Rwanda.

«Pour rééditer ce coup», et donc par référence aux élections en 1993, le journal laisse entendre que ce tract provient du Frodebu. Le contenu de ce tract présente le CNDD-FDD comme étant soutenu par Kagame, le président rwandais, tutsi, dont il est dit qu'il aurait tué le président burundais Ntaryamira, hutu. Par ce soutien de la part de «l'ennemi», le choix pour le CNDD-FDD est présenté comme celui pour l'Uprona, dont il est dit qu'elle utilise le CNDD-FDD pour accéder au pouvoir. Ce discours rentre dans le schéma du discours de diabolisation ethnique tel que nous le trouvons en 1993. Selon le rapport de la mission d'observation électorale de l'Union européenne au Burundi (UE 2005 : 34), de nombreux observateurs de la société civile burundaise attribuent ce document au Frodebu qui a toujours formellement nié en être l'auteur. La rhétorique du tract est, selon ce rapport, effectivement ethnique et xénophobe. Il discrédite en effet le CNDD-FDD en l'assimilant aux Tutsi et au président rwandais Kagame mais aussi en le décrivant comme un parti d'étrangers soutenu par la communauté internationale par le biais de l'ONUB (Carolyn McAskie). Toujours selon ce rapport, ce tract démontre que les plaies du passé sont loin d'être renfermées et que la diabolisation ethnique n'a pas disparu, du moins pas en tant qu'instrument de manipulation politique. Même si des ressemblances existent avec la situation en 1993, la différence se trouve dans le fait que *«le peuple burundais est déjà mûr. Il y a dix ans, de tels écrits déclenchaient les tueries génocidaires. Mais actuellement, les gens observent, jugent et décident»* (Umuntu-Lumière n°36 du 20 juin 2005 : 5). Cette population semble donc également être en avance sur les hommes politiques, tout comme cela est dit de l'armée.

3.2.6. Bilan des élections : les journaux face aux réactions et aux résultats

3.2.6.1. Les journaux face aux réactions des acteurs politiques

Dans cette rubrique, il s'agit d'illustrer quelles sont les réactions aux résultats des scrutins des élections communales et législatives ou, plutôt, quelles sont les réactions qui intéressent les journaux. A travers cette présentation, nous pouvons découvrir des aspects du positionnement des journaux non seulement vis-à-vis de ces réactions et donc des acteurs politiques qui les présentent mais aussi vis-à-vis du déroulement des élections, des résultats en général et donc du parti vainqueur.

Dans la présentation de ces réactions des acteurs politiques, les trois journaux présentent la réaction du Frodebu contestant les résultats des élections communales. Pour ce qui est des autres réactions, la sélection diffère d'un journal à l'autre et il faudra voir dans quelle mesure cette différence est significative dans notre analyse du positionnement des journaux vis-à-vis des acteurs politiques. De plus, les journaux donnent aussi leur jugement sur la réaction de ces partis. L'analyse de ces jugements informe également sur la prise de position du journal vis-à-vis du parti en question.

- ***Le Frodebu : la défaite mal digérée***

La contestation des résultats : les rivalités intraethniques

La réaction la plus controversée est celle du Frodebu qui déclare ne pas accepter les résultats des élections communales, selon lui, déterminés par des intimidations de la part du CNDD-FDD. Les trois journaux donnent leur version par rapport à cette réaction du Frodebu en référant à la déclaration sortie par ce parti à ce propos.

« 'O rage, ô désespoir'. Quatre jours après la tenue des élections communales, le parti du docteur Jean Minani²³⁶ sort un document où il réclame les résultats. Alors d'aucuns se demandent à quoi est dû ce retard. Pourtant la réponse est là, elle crève les yeux : voyant les résultats différents de ceux qu'il escomptait, il crie au complot et se dit victime de machinations. Cela étant, il se dit 'satisfait des résultats de certaines localités', mais il ne précise pas lesquelles » (Arc-en-ciel n° 53 du 10 juin 2005 : 6).

Ainsi, *Arc-en-ciel* présente la réaction du Frodebu face aux élections communales comme une réaction hypocrite qui ne s'est faite qu'après avoir découvert que les résultats lui étaient défavorables. Ce constat ressort du fait que le parti se dit «satisfait des résultats de certaines localités», ce qui laisse sous-entendre qu'il s'agit probablement des localités où il a gagné.

Cette réaction de contestation de la part du Frodebu est également présentée par le journal *Umuntu-Lumière* :

«Ce parti affirme que le parti CNDD-FDD a utilisé ses éléments armés disséminés sur tout le territoire national pour adresser de graves menaces de mort aux populations dans le cas où celles-ci ne voteraient pas pour lui. Ainsi, indique la déclaration du Frodebu (...). Et ce parti pense que, soit il y a eu fraude massive et vol des voix de ce parti, soit les électeurs ont emporté avec eux les bulletins de vote du Frodebu pour répondre aux menaces de mort du CNDD-FDD. (...). Ce parti termine sa déclaration en faisant savoir que ces élections communales n'ont pas été libres, transparentes, régulières et secrètes comme l'exige la constitution» (Umuntu-Lumière n° 35 du 8 juin 2005 : 6).

Dans un premier temps, ce journal reprend le discours du Frodebu sans le commenter. Il est donc difficile de savoir s'il est d'accord ou non avec celui-ci. Cependant, *«[e]n dernière minute, nous apprenons que la société civile, la CENI, l'Onub, bref tous les observateurs nationaux et internationaux rejettent la proposition du Frodebu en affirmant haut et fort que le scrutin du 3 juin 2005 est juste, démocratique et transparent malgré quelques irrégularités qui ne mettent pas en cause cette consultation populaire» (Umuntu-Lumière n°35 du 8 juin 2005 : 11).* Même si, dans un premier temps, le journal présente le discours du Frodebu comme un discours crédible, par après, ce discours n'a plus de valeur de vérité étant rejeté par les observateurs. Ainsi, les deux journaux privés

²³⁶ Président du Frodebu.

se montrent plutôt critiques vis-à-vis de la réaction contestataire du Frodebu vis-à-vis des résultats.

Le Renouveau publie, quant à lui, la déclaration officielle du Frodebu «in extenso» la qualifiant de tentative de faire de l'opposition politique.

«Le texte ci-après est une déclaration officielle du parti Sahwanya-Frodebu que le journal publie in extenso à titre de document. On y lit en filigrane un difficile début d'apprentissage des méthodes de l'opposition. (...) une déclaration à travers laquelle ce parti annonce que les élections communales du 3 juin 2005 n'ont pas été transparentes, libres, régulières et secrètes. Le Frodebu accuse le CNDD-FDD d'avoir proféré à l'endroit de la population des intimidations allant jusqu'aux menaces de mort au cas où elle ne voterait pas pour ce parti» (Le Renouveau n° 6504 du 8 juin 2005 : 1).

Ce journal ne s'exprime pas sur le bien fondé de cette déclaration et évite ainsi de prendre position.

Crise au sein du Frodebu

La présentation de la réaction du Frodebu suite aux élections législatives ne concerne pas sa réaction aux résultats, ces derniers étant cette fois-ci acceptés par ce parti, mais la réaction que suscite sa défaite en son sein. Cette défaite produit une crise interne au sein du Frodebu, tout comme c'est le cas après les élections en 1993 au sein du parti perdant, l'Uprona. Cette crise résulte de la tentative de chercher le bouc-émissaire à qui attribuer la responsabilité de la défaite. La façon de décrire cette crise pourrait informer sur le positionnement des journaux vis-à-vis de ce parti. Même si notre analyse a déjà démontré que les journaux privés s'opposent plutôt au Frodebu, la façon de présenter la crise pourrait apporter plus de précisions sur ce positionnement. Le fait que le journal gouvernemental ne se prononce pas sur cette crise, du moins pas dans les numéros analysés, peut être significatif dans le sens que ce journal préfère ne pas donner d'image négative de ce parti, ce dernier étant jusque-là son «patron».

Selon *Umuntu-Lumière*, «[l]e parti Frodebu risque de se scinder en deux comme son aîné l'Uprona. En effet, quatre membres du comité directeur de ce parti viennent de publier un communiqué de presse accusant leur président actuel d'être 'le responsable de la récente défaite de leur parti aux derniers scrutins'» (*Umuntu-Lumière* n° 42 du 12 août 2005 : 5). Ce journal se réfère donc directement à l'analogie de cette crise avec celle traversée par l'Uprona après sa défaite en 1993. Il est dit de cette crise qu'elle divise le parti et ceci du fait qu'elle repose sur la volonté de désigner le responsable de cette défaite. Le journal rapporte le discours des deux groupes qui s'affrontent au sein du Frodebu. Il s'agit du discours direct du mouvement au sein du Frodebu qui accuse Jean Minani, le président du parti, d'être responsable de la défaite, d'une part, et celui de

l'accusé qui fait savoir que celui qui est à l'origine de cette attaque est «une haute autorité qui agit dans l'ombre» (*Umuntu-Lumière* n° 42 du 12 août 2005 : 5), d'autre part, laissant entendre qu'il s'agit de Domitien Ndayizeye lui-même.

Pour le journal *Arc-en-ciel*,

*«[a]u lendemain de la proclamation définitive des résultats des dernières législatives et des sénatoriales par la CENI, le parti Sahwanya-Frodebu commence sa traversée du désert par une crise interne très grave, capable de l'éradiquer définitivement sur la scène politique burundaise. (...) Tout aurait commencé avec les premières négociations pour diriger la Transition. Minani a cédé cette opportunité à Domitien Ndayizeye, avec l'espoir qu'il sera élu candidat du Frodebu aux présidentielles que Pierre Nkurunziza vienne [sic] de remporter la tête haute. Mais au cours de cette transition, les relations entre Jean Minani et Domitien Ndayizeye, pourtant issus du même parti, étaient toujours dessinées en 'dents de scie'. Elles ont connu leur pourrissement presque total avec la tentative échouée et très impopulaire de Domitien Ndayizeye de vouloir changer la Constitution pour chercher un moyen, certes antidémocratique, de rester au pouvoir. (...) Le camp de Ndayizeye tentera même d'approcher le Fnl-Palipehutu d'Agathon Rwasa pour perturber le processus électoral en vue notamment de se maintenir au pouvoir» (*Arc-en-ciel* n° 63 du 18 août 2005 : 1).*

A travers l'explication de cette crise interne opposant le camp de Jean Minani et celui de Léonce Ngendakumana/Domitien Ndayizeye, le journal saisi l'opportunité de critiquer surtout Domitien Ndayizeye, accusé d'avoir voulu changer la constitution pour se faire réélire et d'avoir approcher le Palipehutu-FNL pour perturber les élections. Ainsi, le journal confirme ses accusations à l'adresse de ce parti, déjà formulées pendant la campagne et donc son positionnement contre ce parti. Si Domitien Ndayizeye (2007) nie catégoriquement cette tentative d'avoir voulu influencer l'opinion pour faire changer la constitution afin de se faire réélire, Jean Minani (2007) est bien sûr convaincu du contraire.

- ***L'Uprona : un score satisfaisant***

Arc-en-ciel présente la réaction de l'Uprona à travers le discours du porte-parole de l'Uprona :

*«Ainsi, pour le porte-parole du parti Uprona, Gérard Nduwayo, le score de son parti vient de désillusionner ceux qui croyaient que son parti était conjugué au passé composé. Pour lui, les 'petites imperfections' qui ont jalonné les élections communales étaient tellement minimes qu'elles ne pourraient nullement nécessiter un éventuel recomptage des voix. Cela après que certaines gens aient voulu ce recomptage parce que, justement, les partis Uprona et Frodebu ont volé des voix au vu et au su de beaucoup de monde. N'a-t-on pas d'ailleurs attrapé certains de leurs membres en possession illégale de bulletins de vote avant d'arriver sur les lieux de vote» (*Arc-en-ciel* n° 53 du 10 juin 2005 : 5) ?*

Ce porte-parole s'exprime sur le déroulement des élections qui, selon lui, n'est caractérisé que par de «petites imperfections», validant ainsi le score de son parti. Il souligne aussi que le score de son parti constitue une déception pour ceux qui croyaient son parti mort, dont notamment le journal *Arc-en-ciel*. Dès lors, ce journal se montre sceptique vis-à-vis de ces «petites imperfections», jusqu'à présenter le discours de ceux qui demandent le recomptage des voix, justement en accusant l'Uprona et le Frodebu d'avoir volé des voix. Même si le journal recourt au discours d'un tiers pour accuser ces partis, il se montre du même avis en posant une question qui sonne comme une confirmation de cette fraude. De cette façon, *Arc-en-ciel* minimise le score de l'Uprona, jusqu'à le mettre en doute accusant ce parti d'avoir commis des fraudes pour obtenir ce résultat. Cette présentation de la réaction de l'Uprona se fait donc surtout dans le but de la contredire et ceci s'inscrit dans la logique de la présentation négative de ce parti dans toutes les phases du processus électoral.

- ***Le Parena : la contestation des résultats***

Arc-en-ciel présente la réaction du Parena suite aux résultats des élections législatives :

«A en croire le Président Jean-Baptiste Bagaza (Parena), 'au moins dix milles voix ont été volé au Parena dans deux provinces seulement : Bujumbura-rural et Cankuzo.' Et la CENI refuse toujours de laisser l'opportunité à ce parti de vérifier effectivement s'il y aurait eu vol contre le Parena lors de ces dernières législatives. Ce comportement de la CENI vis-à-vis du Parena suscite beaucoup de commentaires dans plusieurs milieux politiques du pays» (Arc-en-ciel n° 60 du 29 juillet 2005 : 3).

Pour donner plus de crédibilité à cette accusation formulée par le Parena, le journal fait savoir que «plusieurs milieux politiques» critiquent le comportement de la CENI face à ce parti ; la CENI lui refuse l'accès à la vérification des procès-verbaux pouvant prouver les fraudes éventuelles commises dans son désavantage. En outre, ce journal fait savoir que *«l'exclusion du Président Bagaza sur la scène politique burundaise post-Transition et pour des motifs uniquement politiques, serait à la fois une erreur grotesque et peut-être fatale pour la stabilité des prochaines institutions démocratiques. Wait and see» (Arc-en-ciel n° 60 du 29 juillet 2005 : 9) !* Ainsi, il met en garde le futur gouvernement quant à l'inclusion de Bagaza aux affaires de l'Etat, ce qui revient à défendre la position de Bagaza et donc à confirmer son positionnement en faveur de cet acteur.

- ***CNDD : la contestation des résultats***

Arc-en-ciel présente l'arrêt²³⁷, sorti par le CNDD suite aux élections législatives, critiquant le processus électoral en général, sans ajouter de commentaires propres. Le CNDD se plaint du fait que tous les textes légaux ne sont disponibles qu'en version

²³⁷ *Arc-en-ciel* n° 62 du 12 août 2005, «L'arrêt n°RCCB 126 de la Cour constitutionnelle suite à la requête du CNDD : Une honte pour la justice burundaise», p. 3, 4, 6, 8, 10.

française, ce qui n'est pas conforme à la constitution selon laquelle ils devraient être en kirundi. Cet arrêt critique la justice et la Cour constitutionnelle car toutes deux ont échoué face à la plainte d'intérêt national de la part du CNDD. Pendant la campagne électorale, le journal *Arc-en-ciel* publie aussi intégralement le programme du CNDD, sans pour autant faire de commentaires à l'adresse de ce discours ou de ce parti. Le directeur de publication, Thierry Ndayishimiye (2007), confirme qu'il fut payé par le CNDD pour publier son programme. Le fait de publier ce programme ne constitue donc pas vraiment une prise de position en faveur de ce parti par le journal *Arc-en-ciel* mais il s'agit plutôt d'une motivation financière.

3.2.6.2. Les journaux face aux résultats

Dans ce chapitre, il s'agit de découvrir comment les journaux se positionnent eux-mêmes vis-à-vis des résultats des élections communales et législatives. Les élections sénatoriales ne reçoivent guère de couverture et les élections présidentielles sont traitées dans le chapitre sur le vainqueur (cf. infra 3.2.6.3). De la même manière qu'il est intéressant de voir quels partis politiques sont avancés par les journaux comme étant des candidats potentiels, il est intéressant de voir dans quelle mesure ces prévisions se reflètent dans les résultats effectifs mais surtout comment les journaux présentent ces résultats et qui, selon eux, sont «les gagnants» et «les perdants». Nous constatons que les journaux privés donnent leur point de vue sur qui sont «les gagnants» et «les perdants» des scrutins, tout en présentant également les explications de ces résultats. Ce genre d'analyse se retrouve également dans les journaux de 1993, expliquant les résultats, entre autres, par l'ethnisme et peu nombreux sont les journaux qui réfèrent aux qualités du parti gagnant comme explication de sa victoire. Tout comme pour les journaux de 1993, il ne faudra donc pas seulement analyser comment «les gagnants» et «les perdants» sont présentés mais également quels sont les facteurs avancés pour expliquer les résultats et dans quelle mesure ces journaux font référence à des facteurs externes ou justement aux qualités des «gagnants» pour les expliquer. Il faut ajouter que le discours traitant spécifiquement du vainqueur, le CNDD-FDD et Pierre Nkurunziza, est développé de façon plus détaillée dans la partie sur le vainqueur.

«Les gagnants» et «les perdants»

Pour *Arc-en-ciel*, il est question de «quatre autres gagnants» et d'«un grand perdant» des élections communales. Cette présentation est le fruit de l'analyse du journal et contribue ainsi à façonner l'image du paysage politique après les élections communales. Il n'est pas inopportun de penser que la construction de cette image se fait à la lumière des élections législatives à venir et peut donc être vue comme une stratégie de campagne pour ces élections. La présentation d'un acteur politique comme «gagnant» ou «perdant» contribue

en effet à la présentation d'une image plutôt positive ou négative de cet acteur, ce qui à son tour peut avoir comme but d'influencer l'opinion de l'électorat.

Parmi les «autres gagnants», le premier gagnant étant sans aucun doute le CNDD-FDD, le journal présente l'Accord Cadre (cf. supra 2.5.1), le mouvement qui fait le boycottage du processus électoral en refusant d'y participer car *«il ne veut pas cautionner, selon son discours officiel, 'un processus de paix qui consacre l'impunité des crimes et la promotion des génocidaires' à la tête des institutions républicaines»* (Arc-en-ciel n° 53 du 10 juin 2005 : 3). Ce mouvement estime représenter l'opinion majoritaire, étant celle qui s'abstient du processus ; ce qui est également présenté de cette façon à la radio (Synergie des médias, 6 juillet 2005) (cf. infra 3.3.5.1).

Pour ce qui est de la présentation du deuxième «autre gagnant», notamment l'Uprona, le journal ne cache pas sa surprise :

«L'Uprona, l'agonie est-elle terminée ? (...) Elle menace de prendre la tête haute, la troisième place aux communales, derrière le CNDD-FDD et le Frodebu. Tout le monde avait déjà signé sa mort politique durant ces communales. Le verdict des urnes est venu contester cette analyse. C'est vrai que l'usage du Prince Louis Rwagasore a beaucoup influé sur le choix dans ses électeurs. Mais n'oublions pas également que l'Uprona utilise souvent les moyens de l'Etat pour 'convaincre' par tous les moyens la population. Par intimidation aussi, les administratifs au niveau des zones des communes et des provinces, ils s'arrangent aujourd'hui à influencer le choix de leurs administrés ! Ce parti peut également compter sur la détermination du major Pierre Buyoya à sauver ses meubles» (Arc-en-ciel n° 53 du 10 juin 2005 : 3).

Il ressort de cette présentation de l'Uprona et de Buyoya que ce journal a pour but de les noircir. Dans cette logique, en présentant l'Uprona comme faisant partie des «autres gagnants», car ce parti s'avère le troisième parti du pays, *Arc-en-ciel* parle de «menace», ce qui constitue une présentation négative de cette victoire. Par une référence vague mais absolue («tout le monde»), le journal veut faire entendre que personne ne croyait à la survie de l'Uprona. Dans le même ordre d'idées, au lieu de présenter le verdict des urnes comme le mérite de ce parti, le journal l'explique par l'usage de l'image du prince Rwagasore, par l'utilisation des moyens de l'Etat pour «convaincre», sous-entendu corrompre les électeurs, par l'intimidation, de même que la détermination du major Pierre Buyoya à «sauver ses meubles». Nous pouvons penser que ce journal insiste sur ces pratiques malhonnêtes pour aller à l'encontre d'une image plutôt positive provenant du score de ce parti et ainsi décourager l'électorat de voter pour ce dernier dans les élections à venir. Cependant, les élections législatives confirmant la position de «gagnant» de l'Uprona, *Arc-en-ciel* avertit le futur président de la République qu'il devra *«constamment surveiller ces Upronistes-Buyoyistes devenus spécialistes dans l'art de récupérer le pouvoir parti démocratiquement. Il suffit que l'étau se resserre autour de*

leurs dirigeants, les réflexes 'd'autodéfense' refont surface immédiatement. L'expérience du putsch militaro-civil d'octobre 1993 est encore fraîche dans notre mémoire» (Arc-en-ciel n° 59 du 22 juillet 2005 : 1). En évoquant ce risque potentiel de voir l'Uprona «récupérer le pouvoir», ce journal réveille le traumatisme des élections de 1993, suivi par un coup d'Etat et une guerre civile de plus de dix ans. Cependant, le but de cette référence au putsch ne semble pas être de créer la peur mais justement d'appeler à juger les responsables de ce putsch afin d'éviter que le même scénario se reproduise.

Selon ce journal, le Parena est également l'un des «autres gagnants», bien plus, *«il fait partie de ces candidats sérieux pour occuper la Vice-présidence» (Arc-en-ciel n° 53 du 10 juin 2005 : 3). En effet, selon ce journal, «[l]ors de ces communales, le Parena a décroché un score honorable. Il a prouvé à la face du monde, sa bonne santé politique, en dépit qu'il utilise exclusivement ses moyens autonomes. En comptant donc sur ses propres forces et en jouant sur certaines coalitions officieuses, à l'instar de ce qui se trame déjà dans d'autres états-majors politiques, le Parena peut encore marquer des points pour confirmer que ces derniers résultats n'étaient pas un coup de poker» (Arc-en-ciel n° 53 du 10 juin 2005 : 3). En même temps qu'il figure, selon ce journal, parmi les candidats potentiels pour la présidence, une prévision d'ailleurs devenue plus modeste en le présentant comme candidat potentiel pour la vice-présidence, le Parena est également présenté comme un des «grands gagnants» des élections communales même si, de par son score, il n'occupe que la sixième place (cf. supra 2.6.2.1). Dès lors, il s'agit probablement d'une stratégie de campagne en vue des élections législatives, notamment de présenter une image positive de ce parti, celle d'un parti qui a encore des chances d'occuper le poste de la vice-présidence, afin d'encourager l'électorat de voter pour ce parti. Ainsi, selon ce journal, «rien n'est encore perdu» pour le Parena et le parti n'est décrit qu'en termes positifs. Le fait d'insister sur l'utilisation des moyens autonomes par ce parti, le met en contraste avec l'Uprona qui est accusée d'utiliser les moyens de l'Etat. Cette opposition est également créée en parlant de la «bonne santé politique du Parena» et «l'agonie et la mort politique» évoquées en parlant de l'Uprona. La même chose vaut pour la présentation des résultats obtenus : l'explication de leur résultat se trouve pour l'Uprona dans ses méthodes frauduleuses et pour le Parena dans ses qualités. Si après les élections législatives le Parena ne semble pas avoir amélioré son score, ce journal se met à expliquer cette défaite comme résultat des facteurs externes au parti, tout en présentant ce parti comme victime de ces facteurs.*

«Un score symbolique en soi parce qu'obtenu dans des conditions difficiles. Malgré le charisme du Président de ce parti et son image restée dans la mémoire collective comme un Chef d'Etat moderne et nationaliste. La répression qu'a subi Bagaza et ses lieutenants avec toute la violence dont la police politique du Major Pierre Buyoya était capable, la modestie des moyens à la disposition de ce parti, le peu de poids démographique de son électorat, sans oublier la quasi-absence de

ce parti dans les rouages de l'Etat pour justement utiliser les moyens des pouvoirs publics durant la campagne électorale constituent autant de raisons de comprendre les résultats mitigés du Parena» (Arc-en-ciel n° 55 du 24 juin 2005 : 5).

Ainsi, pour ce qui est de l'explication de son score «mitigé», qui après les élections communales est encore présenté comme «honorable», Bagaza est présenté comme victime de la police politique de Buyoya, et son parti comme ayant peu de moyens et n'ayant pas accès aux sources de l'Etat, ce qui présuppose que les partis au gouvernement ont utilisé les moyens de l'Etat.

Pour ce qui est du «grand perdant» :

«Le Frodebu, le grand perdant ! (...) 'Il y a des jours où rien ne va. C'est comme ça.' Le Frodebu est aujourd'hui démoralisé. (...) Ce qui est grave pour l'instant, certains de ses cadres ne savent pas encore digérer démocratiquement l'échec, une des composantes du jeu démocratique. Peut-être qu'ils étaient habitués à vivre uniquement avec les moyens de l'Etat. Qui sait ? En tout cas, lors de ces communales, le Frodebu a payé ses erreurs du passé. Notamment, son concubinage politique avec l'Uprona et 'l'amnistie' faite aux putschistes du 21 octobre 1993» (Arc-en-ciel n°53 du 10 juin 2005 : 3).

Selon *Arc-en-ciel*, le Frodebu est donc «le grand perdant» des élections et sa défaite est dite méritée du fait de «ses erreurs du passé», étant les mêmes erreurs, critiquées lors de la campagne, notamment d'avoir gouverné avec l'Uprona et ne pas avoir voulu mettre la lumière sur le putsch de 1993. A travers ces accusations, *Arc-en-ciel* saisit l'occasion de critiquer également l'Uprona. L'image négative du Frodebu est renforcée en l'accusant de ne pas accepter les résultats, tout en suggérant que c'est un parti qui ne sait survivre qu'avec les moyens de l'Etat et donc sur base de la corruption. Il ressort de cette configuration à «quatre gagnants et un grand perdant» que le Parena est le seul parti à être présenté en termes positifs et ceci malgré son faible score.

Pour ce qui est de la présentation des «gagnants» et des «perdants», *Umuntu-Lumière* parle de «trois tandems» sortant des élections communales. *«Bref avec mes trois tandem : 1) Uprona-Frodebu en perte de vitesse, 2) CNDD-FDD et MRC qui avance (Songa mbele slogan du Parti de Peter) avec V de la victoire insigne du MRC, 3) CNDD-Parena qui se recherchent encore, nous pouvons dire sans aucun risque de nous tromper : Adieu les guerres tribales de 40 ans ! Bienvenue les trois tandems de partis qui constituent les trois forces motrices du Burundi de demain» (Umuntu-Lumière n°35 du 8 juin 2005 : 3).* En parlant de «mes tandems», ce journal laisse entendre que la définition de ces tandems résulte de sa propre interprétation, dont le gagnant est celui du CNDD-FDD - MRC. La présence de ces tandems est présentée comme une bonne nouvelle, celle-ci faisant preuve d'une collaboration entre des partis dits de tendance ethnique différente.

3.2.6.3. Les journaux face au vainqueur

Dans cette partie, il s'agit d'analyser plus dans le détail la manière dont les différents journaux expliquent la victoire du CNDD-FDD. Nous verrons que le journal *Umntu-Lumière* insiste surtout sur les qualités du CNDD-FDD et du nouveau président de la République, Pierre Nkurunziza, en tant qu'explication de leur victoire, ce qui confirme la position de ce journal en faveur de ce parti et de son candidat. Ainsi, tout comme en 1993, c'est le journal qui se montre en faveur du parti gagnant qui explique les résultats en termes de mérite tandis que les autres réfèrent plus aux facteurs externes. Dès lors, *Arc-en-ciel* présente la victoire du CNDD-FDD plutôt dans des termes négatifs, soulignant le facteur ethnique, le passé du parti en tant que mouvement rebelle, la volonté de changement de la population par rapport au système dit «putschiste» et «génocidaire», etc. Ce journal ne se réfère donc pas aux qualités éventuelles du parti gagnant pour expliquer sa victoire. Evoquant l'avenir sous la gouvernance du CNDD-FDD, ce journal se montre plutôt pessimiste, mais lui laisse encore le bénéfice du doute. Cette présentation plutôt négative contraste avec celle du journal *Umntu-Lumière* qui voit la victoire comme le début d'une ère nouvelle qui va sauver le pays de tous les maux. Le journal gouvernemental se tient à l'écart de ce genre d'explications des résultats, du moins dans les numéros analysés. Les deux journaux privés produisant des discours opposés, nous avons choisi de les traiter séparément en commençant par le journal *Arc-en-ciel*.

- ***Une interprétation négative de la victoire***

Le journal *Arc-en-ciel* consacre une place importante à la présentation de l'image du parti vainqueur et du futur président du pays. De façon globale cette image est négative. Le journal insiste, à plusieurs reprises, sur le fait qu'il s'agisse d'un ex-parti rebelle ayant commis des crimes. Malgré cette image négative, ce parti a gagné avec une large majorité les élections et ce journal se voit donc obligé de fournir des explications concernant cette victoire : «*A nous donc de nous demander ce qui a fait la force de ce rouleau compresseur actionné parfaitement par Pierre Nkurunziza et ses lieutenants*» (*Arc-en-ciel* n° 53 du 10 juin 2005 : 1).

Le facteur ethnique

A l'instar des journaux de 1993, *Arc-en-ciel* se réfère au facteur ethnique comme une explication de la victoire du CNDD-FDD, tout en admettant que ce facteur n'est pas aussi déterminant que lors des élections en 1993.

«Dans une émission radio, des universitaires burundais ont confirmé le constat d'Amin Maalouf²³⁸ dans son livre 'les identités meurtrières', selon lesquelles toute élection au Burundi ne reviendrait qu'à un recensement ethnique. Le raz-de-marée électoral du CNDD-FDD avait déjà été annoncé par une étude de Julien Nimubona qui montrait la préférence de l'électorat hutu en faveur de ce parti, tandis que les tutsi ne juraient que pour le Président Jean-Baptiste Bagaza.(...) Bien que l'ethnisme et le régionalisme soient de moins en moins exacerbés et commencent à battre de l'aile, on peut cependant se rendre compte d'un fait patent. Elles sont des réalités incontournables au Burundi et ne doivent pas être oubliés à cet effet. Le triomphe du CNDD-FDD s'explique moins par sa capacité à mobiliser l'électorat par le porte à porte que par sa charge symbolique. Pour un certain électorat hutu, le CNDD-FDD représente la revanche du hutu désarmée face à la suprématie militaire tutsi» (Arc-en-ciel n° 55 du 24 juin 2005 : 5).

Ce journal mobilise d'autres discours pour défendre l'argument selon lequel la victoire du CNDD-FDD s'explique partiellement par le facteur ethnique. Ainsi, il se réfère à l'étude du professeur Julien Nimubona (2005)²³⁹, publiée avant le processus électoral, et dite de prévoir que les Hutu voteront pour le CNDD-FDD et les Tutsi pour l'ex-président de la République Jean-Baptiste Bagaza. Les données sur lesquelles ces prévisions sont basées ne sont pas précisées mais pour ce qui est de la préférence pour Bagaza, il y a clairement une ressemblance avec les prévisions du journal lui-même. Cependant, dans la pratique, elles ne se confirment pas par les résultats. Référence est également faite à une émission radio dans laquelle des universitaires burundais s'expriment et, à leur tour, réfèrent au discours d'Amin Maalouf pour arriver à la constatation que «toute élection au Burundi ne reviendrait qu'à un recensement ethnique». Ce constat ne suffit pourtant pas pour expliquer la victoire du CNDD-FDD. Une autre explication se trouve dans «la revanche du Hutu désarmée face à la suprématie militaire tutsi», ce qui réfère à la situation politique du pays où les Tutsi furent longtemps au pouvoir et ce, en grande partie du fait que l'armée fut majoritairement tutsi. Ainsi, par rapport au principal rival du CNDD-FDD, le Frodebu, ce journal trouve l'explication de sa victoire justement dans cette présence d'armes, ce qui fait que *«[l]a sanction vis-à-vis du Frodebu ne s'expliquerait pas ici en termes de mauvaise gestion de la chose publique, plutôt dans son incapacité à exercer la force. Celle-ci dans l'imaginaire hutu étant le monopole des tutsi par le biais d'une armée mono-ethnique (...)»* (Arc-en-ciel n° 55 du 24 juin 2005 : 3). La victoire du CNDD-FDD n'est donc pas présentée comme le résultat d'un bon programme ou projet de société se distinguant des autres, pas plus que le résultat d'un vote qui veut sanctionner le Frodebu, ayant éventuellement fait preuve de mauvaise gestion, mais comme le résultat

²³⁸ Ecrivain libanais. Il a écrit le livre *Les identités meurtrières* en 1998. Dans ce livre, Amin Maalouf s'interroge sur la notion de l'identité, sur les passions qu'elle suscite, sur ses dérives meurtrières (www.aminmaalouf.org).

²³⁹ Julien Nimubona est professeur à l'Université du Burundi. Il est généralement considéré comme ayant une affiliation politique pro-Uprona mais selon lui-même, il est sans appartenance politique depuis 2004.

d'être un parti dit hutu ayant des armes et donc capable d'affronter la suprématie militaire des Tutsi. Ainsi, cette victoire est présentée comme une conséquence logique du contexte politico-ethnique.

Le poids de l'histoire : la rébellion

Un autre facteur d'explication réside, selon *Arc-en-ciel*, dans le passé rebelle de ce parti.

«Il faut tout d'abord se rappeler que durant toute une décennie de guerre civile au Burundi avec la complicité non voilée [sic] du régime du Major Pierre Buyoya (II et III)²⁴⁰, les rebelles du CNDD-FDD alors dans le maquis, se sont déplacés comme des poissons dans le Tanganyika. (...) En réalité, le gouvernement burundais, par complicité ou par irresponsabilité, il n'a jamais voulu 'écraser' militairement la rébellion. (...) Si le Burundi aurait pris toutes ses responsabilités, rien n'empêche de croire qu'on n'aurait pas assisté à ce 'tsunami électoral' du CNDD-FDD aux communales» (Arc-en-ciel n°53 du 10 juin 2005 : 1).

Ainsi, la victoire est présentée comme la conséquence de la guerre civile qui permet à ce parti de se développer sans que le gouvernement en place n'essaie de l'arrêter. Cette présentation de la victoire contient donc également une critique à l'adresse du régime de Buyoya qui est accusé de «complicité non voilée» avec cet ex-mouvement rebelle. Le fait de présenter la victoire comme un «tsunami électoral» ou comme une victoire «écrasante» donne un caractère absolu à cette victoire, ce qui peut être interprété comme une donnée positive ou négative, selon la préférence du journal. Si dans ce journal la connotation négative domine, dans le journal *Umntu-Lumière*, il s'agit plutôt d'une présentation positive de la victoire et ceci, par les mêmes qualificatifs.

Ce ton négatif vis-à-vis du CNDD-FDD est développé plus encore en insistant justement sur son passé comme mouvement rebelle et sa stratégie militaire.

«Selon le Président Pierre Nkurunziza, 'il n'y a aucune surprise qu'il soit aujourd'hui propulsé à la magistrature suprême'. En effet, poursuit l'ancien chef rebelle, 'certains serviteurs de Dieu avaient déjà prédit cette promotion, depuis 1999'. Au-delà des 'prophéties' religieuses qui trouvent d'ailleurs un espace très réduit sur le terrain politique, le célèbre slogan du CNDD-FDD, 'songa mbere', signifiant en swahili, avancez, semble justifier cette prise du pouvoir par Pierre Nkurunziza, en dix ans de rude bataille politico-militaire. (...) Ainsi selon une source très fiable, la rébellion s'était préparée pour une bataille de vingt cinq ans à compter depuis octobre 1993. Les vraies négociations devraient avoir lieu après un quart de siècle des combats militaires doublés d'un sabotage politique et économique permanent» (Arc-en-ciel n° 64 du 2 septembre 2005 : 1).

Le journal cite Pierre Nkurunziza pour montrer que ce qu'il dit lui-même sur le fait d'être élu en tant que président de la République est évident et même prévu depuis 1999. Le but de présenter cette citation peut être double : pour démontrer que finalement les prévisions

²⁴⁰ Il s'agit de Buyoya II : 1996-2001 et de Buyoya III : 2001-2003.

se réalisent pour le bien du pays, d'une part, et c'est ainsi qu'elles sont présentées par le journal *Umutu-Lumière* ; pour les ridiculiser en démontrant le caractère insignifiant au niveau politique, d'autre part, ce qui semble être le cas du journal *Arc-en-ciel*. Selon ce journal, la victoire est la suite non d'une volonté divine mais d'«une rude bataille». Dans cette perspective, ce journal critique le slogan du CNDD-FDD, «avancez», dans le sens qu'il s'agisse d'un terme lié à une idéologie qui cherche à justifier la stratégie de guerre du CNDD-FDD. Selon ce journal, il s'agit donc d'«un lourd bilan social pour un mouvement qui se disait servir la cause des plus démunis» (*Arc-en-ciel* n° 64 du 2 septembre 2005 : 2), critiquant ainsi ce parti quand ce dernier fait croire qu'il agit dans l'intérêt «des plus démunis», ce qui est encore une façon de démanteler le discours et donc l'idéologie du CNDD-FDD.

L'interprétation de la victoire du CNDD-FDD dans ces termes négatifs amène le journal à la conclusion que le choix pour cet ex-mouvement rebelle est un choix paradoxal de la part de la population qui, pendant de longues années, fut justement terrorisée par ce mouvement.

«Il n'y a pas encore trois ans, personne n'aurait parié avec certitude, qu'aujourd'hui le CNDD-FDD serait la première formation politique du Burundi, élu démocratiquement. A l'époque, il était encore taxé de mouvement terroriste et génocidaire dans plusieurs milieux politiques burundais. Aujourd'hui, il est donc plébiscité à presque 60% par cette même population qui pouvait tout payer pour obtenir la pendaison des têtes pensantes de l'ancienne rébellion burundaise. Mystère ! La victoire du CNDD-FDD à ces dernières législatives est un cas d'école pour expliquer l'inconstance de l'opinion nationale burundaise dans le suivi des affaires intéressant l'organisation institutionnelle de la cité et ses habitants» (*Arc-en-ciel* n° 57 du 8 juillet 2005 : 1).

A travers le discours de «plusieurs milieux politiques», le CNDD-FDD est décrit dans des termes assez lourds en connotation négative, voire idéologique. Le terme «génocidaire» n'est pas un terme gratuit dans le contexte burundais. Dans ce journal, il est associé au Frodebu pour le désigner comme responsable du «génocide de 1993» autant qu'au CNDD-FDD, bien que dans ce cas précis cela soit fait à travers les propos de «plusieurs milieux politiques», ne prenant dès lors pas la responsabilité de cette qualification, mais sans la contredire non plus. Au contraire, elle sert d'argument dans sa présentation du vote en tant que vote «inconsistant», critiquant ainsi les électeurs. Ceci est un constat que nous trouvons également dans certains journaux en 1993 face à la victoire du Frodebu, qualifiant ce choix d'«hypocrite» et d'«illogique». Cette interprétation de la victoire du CNDD-FDD ne se trouve dans aucun autre média ; le passé plutôt sombre de ce parti comme mouvement rebelle n'étant pas exploité par les autres médias dans ce sens négatif. Au contraire, la plupart des médias ne présentent que l'aspect «écrasant» et triomphaliste de la victoire de ce parti.

La volonté de changement par rapport au système «putschiste» et «génocidaire»

Malgré cette interprétation négative de la victoire, le journal *Arc-en-ciel* reconnaît que le passé rebelle de ce parti ne peut pas à lui seul expliquer que le CNDD-FDD est élu démocratiquement avec une large majorité. Parmi les autres explications de cette victoire dite «paradoxe» se trouve la volonté de changement ; un facteur également avancé en 1993 pour expliquer la victoire du Frodebu face à l'ex-parti unique, l'Uprona.

«S'il faut donc essayer de comprendre nos paradoxes, il faudrait savoir que les Burundais ont décidé d'octroyer démocratiquement le pouvoir au CNDD-FDD, au grand jour, c'est parce qu'ils ont un désir ardent d'assister à un changement radical dans la gestion du pouvoir à Bujumbura. Une façon de dire que les abus du pouvoir orchestrés par le duo Uprona-Frodebu et leurs satellites, n'ont aucune mesure commune avec les atrocités commises par le CNDD-FDD pendant la guerre civile» (Arc-en-ciel n° 57 du 8 juillet 2005 : 2).

Ainsi le journal fait comprendre que la population a choisi de pardonner les «atrocités commises par le CNDD-FDD» plutôt que «les abus de pouvoir orchestré par le duo Uprona-Frodebu», décrits comme «ce système inhumain, dégradant, putschiste et génocidaire qui décompose le Burundi depuis la fin des années 1980» (*Arc-en-ciel* n° 53 du 10 juin 2005 : 1). A travers cette explication de la victoire par la volonté de changement, à première vue une explication positive, ce journal trouve quand même l'occasion de porter une image négative sur le CNDD-FDD et ceci, en insistant sur «les atrocités» commises par ce parti. De même, il s'agit d'une occasion de critiquer les régimes antérieurs sous l'Uprona et le Frodebu. Ces régimes sont décrits dans des termes que nous retrouvons à plusieurs reprises dans ce journal. Le terme «putschiste», par exemple, réfère à l'Uprona, le désignant ainsi comme le responsable du putsch d'octobre 1993 et donc de l'assassinat du président Melchior Ndadaye. Le terme «génocidaire» réfère au Frodebu, accusé d'avoir commis «un génocide» après ce putsch en 1993. Le fait de parler des régimes «depuis la fin des années 1980» fait sous-entendre qu'avant cette date tout allait bien, ce qui peut être vu comme une position en faveur des régimes avant la fin des années 1980 et donc, entre autres, du régime de Bagaza, au pouvoir jusqu'en 1987.

«Les doutes» qui pèsent sur le nouveau président

Cette présentation plutôt pessimiste et même négative de la victoire du CNDD-FDD, sans pour autant rejeter les résultats, est confirmée par le discours sur le nouveau président de la République, Pierre Nkurunziza. Il s'agit de présenter une image négative de ce président en insistant sur son passé en tant que rebelle et «condamné à mort», ce qui met en doute sa candidature. Ce discours est, tout comme c'est le cas pour le discours vis-à-vis du CNDD-FDD, en fort contraste avec celui du journal *Umntu-Lumière* qui ne fait que rendre hommage au nouveau président en insistant sur ses qualités.

«Pierre Nkurunziza était-il le candidat idéal du CNDD-FDD ? Aujourd'hui, la question se trouve sur toutes les lèvres dans certaines chapelles politiques du pays. Certaines ambassades pourraient également s'y intéresser. Mais quoi qu'il en soit, la volonté des militants du CNDD-FDD sur ce sujet reste invariablement sacrée. Mais tout indique qu'un homme condamné à mort par la justice d'un Etat qualifié à l'époque de souverain, quoi qu'aujourd'hui faible et sans beaucoup d'autorité sur certains de ces sujets, ne pourrait pas logiquement diriger un gouvernement 'démocratique' issu des urnes» (Arc-en-ciel n° 58 du 15 juillet 2005 : 1) !

Cette mise en doute de la candidature de Nkurunziza semble donc provenir de certains milieux politiques mais le journal fait également savoir que la communauté internationale peut avoir la même vision. Par le fait de référer à cette opinion internationale, le journal cherche à donner plus de légitimité à cette mise en doute de la candidature de Nkurunziza car, selon le journal lui-même, «logiquement un homme condamné à mort» (cf. supra 2.6.2.3) ne peut pas diriger un pays «démocratique». En utilisant l'adverbe «logiquement», le journal fait sous-entendre qu'au Burundi rien n'est logique car Nkurunziza va diriger un gouvernement «démocratique». Par l'utilisation des guillemets, le journal montre qu'il prend distance de la signification de ces mots car, selon lui, on ne peut pas parler de démocratie dans le cas où un condamné à mort va gouverner. *Arc-en-ciel* ne met pas seulement en doute la candidature de Nkurunziza mais également ses capacités de gouverner le pays : *«Travailler et prier' ne peuvent pas, selon plusieurs analyses, à eux seuls, résumer le travail Herculéen qui attend le nouveau gouvernement, en vue de sortir le Burundi de ce gouffre dans lequel il est ligoté depuis deux décennies ! Pourtant, c'est le slogan souvent lancé par le jeune leader burundais, à la commande depuis une semaine seulement» (Arc-en-ciel n° 64 du 2 septembre 2005 : 4).* Sur la base de «plusieurs analyses», ce journal critique le discours de Nkurunziza qui résume la reconstruction du pays par le slogan «travailler et prier».

L'avenir : «le bénéfice du doute»

Pour ce qui est de l'avenir, *Arc-en-ciel* continue sur le même ton négatif et présente la volonté de changement, une des explications de la victoire du CNDD-FDD, comme utopique car, de son avis, tant que le Frodebu et l'Uprona resteront au pouvoir, il n'y aura pas de vrai changement. Si le positionnement du journal vis-à-vis de ces deux partis est sans aucun doute négatif, le CNDD-FDD bénéficie encore du doute.

«Quoi qu'il en soit, les aiglons de Pierre Nkurunziza bénéficient actuellement du bénéfice du doute pour bien gérer démocratiquement leur mandat dans l'intérêt de tous les compatriotes. Même si le besoin de changement tant affiché par les burundais lors de ces derniers scrutins, semble toujours utopique. A défaut d'un miracle inattendu, en moins que le CNDD-FDD n'exerce un pouvoir sans partage, aucun changement radical du pouvoir ne pourrait s'exercer en collaboration avec ses deux suivants immédiats : le Frodebu et l'Uprona. Et

pourant, ces deux partis sont maintenus dans les rênes du pouvoir par la volonté populaire. Un autre paradoxe ! Finalement, l'avenir politique de notre empire reste incertain. Qui vivra verra» (Arc-en-ciel n° 57 du 8 juillet : 2)!

Au terme de son raisonnement, ce journal arrive à la conclusion que la victoire du CNDD-FDD est une victoire «paradoxale» qui fait que l'avenir reste «incertain». Ce pessimisme est renforcé en se posant la question de *«savoir si le CNDD-FDD est-il mieux indiqué pour conduire la tête haute ce changement politique aux odeurs révolutionnaires ? (...) Malheureusement, le CNDD-FDD dans sa composition actuelle n'inspire pas totalement la confiance. Il reflète l'image d'un parti très ambitieux, mais qui manque cruellement des moyens de sa politique»* (Arc-en-ciel n° 53 du 10 juin 2005 : 1-2). En insistant sur le fait que ce parti «manque cruellement des moyens de sa politique», le journal insiste à la fois sur les moyens financiers mais surtout les moyens humains et il s'agit donc d'un manque de cadres expérimentés, ce qui fut d'ailleurs un handicap également soulevé par certains journaux en 1993, face à la victoire du Frodebu.

- ***Le salut de la victoire : «une ère nouvelle»***

«La volonté de changement»

Les explications de la victoire du CNDD-FDD apportées par le journal *Umuntu-Lumière* renvoient également à la volonté de changement de la part de la population : *«Désormais, le peuple a montré qu'il en a marre du tribalisme, du régionalisme»* (Umuntu-Lumière n° 38 du 11 juillet 2005 : 2). A la différence du journal *Arc-en-ciel*, ce changement est ici dit être *«un véritable séisme politique»* (Umuntu-Lumière n° 38 du 11 juillet 2005 : 2) et non un changement «paradoxal». Tout comme dans le journal *Arc-en-ciel*, le Frodebu et l'Uprona sont critiqués, en recourant aux mêmes termes négatifs, mais à la différence de ce journal, *Umuntu-Lumière* ne mentionne aucun aspect négatif sur le CNDD-FDD et il n'y a donc pas de référence à son passé en tant que mouvement rebelle. Ainsi, pour souligner le caractère positif de ce changement radical, *Umuntu-Lumière* fait savoir qu'*«[e]n effet, le peuple n'en pouvait plus et pousse un ouf de soulagement après les élections communales, législatives. Les Burundais ont frappé fort pour sanctionner les vampires, les fossoyeurs, les agents rompus aux techniques de la corruption et de la gabegie du patrimoine burundais. Bon gré, mal gré, le Frodebu et l'Uprona qui étaient au pouvoir passent le témoin au CNDD-FDD»* (Umuntu-Lumière n° 38 du 11 juillet 2005 : 2). Ce journal présente la victoire du CNDD-FDD comme «un soulagement» et donc, en quelque sorte, comme une libération par rapport aux régimes précédents. Si *Arc-en-ciel* souligne le caractère plutôt incertain, voire pessimiste de l'avenir, *Umuntu-Lumière* insiste sur le caractère salubre et donc positif de cette victoire pour l'avenir du pays. Selon ce journal, *«et comme le bonheur ou le malheur ne vient jamais seul, le CNDD-FDD ajoute que désormais tout est remis dans les mains de l'Eternel»* (Umuntu-Lumière n° 35 du 8 juin 2005 : 1). Ainsi, ce journal donne son appréciation par rapport au

fait que la religion est impliquée aux affaires de l'Etat. Cette référence à la religion par le CNDD-FDD est dans la plupart des autres médias critiquée mais ce journal s'exprime favorablement à ce rapprochement entre la politique et la religion. Selon lui, *«[l]'important est de revenir vers le tout-puissant en abandonnant le mensonge, le viol, le massacre. Et l'Eternel nous assurera la prospérité et l'union en retour»* (Umuntu-Lumière n° 35 du 8 juin 2005 : 3). Ce journal se réfère donc à «l'Eternel» en tant que solution aux problèmes. Nous verrons que Nkurunziza fait de même, d'où un rapprochement des deux discours.

Hommage au nouveau président

Si le journal *Arc-en-ciel* insiste sur les éléments pouvant noircir l'image de Nkurunziza, *Umuntu-Lumière* insiste sur les qualités de ce dernier afin de lui rendre hommage : *«En ce qui concerne l'élévation du couple Nkurunziza au poste de chef d'Etat annoncée depuis 1999, cela ne fait plus l'ombre d'aucun doute. (...) Si ces révélations inédites s'avèrent justes, alors Peter Nkurunziza serait le leader charismatique tant attendu pour sortir le Burundi de son Imbroglia politique, économique, social, sécuritaire et de sa zizanie chronique»* (Umuntu-Lumière n° 45 du 8 septembre 2005 : 1). Si le journal *Arc-en-ciel* banalise ces révélations, *Umuntu-Lumière* les présente comme la réalisation de la volonté de Dieu. Dès lors, Nkurunziza est présenté comme le sauveur, celui qui va libérer le pays de tous les maux, révélant ainsi le caractère religieux de ce journal.

Dans cette même perspective d'hommage à Nkurunziza, *Umuntu-Lumière* se pose la question : *«Pourquoi le Chef d'Etat Peter Nkurunziza n'aime pas porter la Cravate»* (Umuntu-Lumière n° 43 du 22 août 2005 : 2) ? La réponse sert le but de présenter le caractère humble de Nkurunziza et donc de créer une image positive de lui : *«Au Burundi ceux qui portent la cravate sont considérés comme des VIP (very important person) alors que dans les pays froids la cravate sert de protection contre le mauvais climat. Cette humilité se remarque chez Peter Nkurunziza surtout quand il se met souvent à genoux pour prier et demander pardon à Dieu et aux hommes pour les vicissitudes de la vie»* (Umuntu-Lumière n° 43 du 22 août 2005 : 2). Ainsi, le journal insiste non seulement sur l'humilité du président mais également sur son caractère dévot, de sorte que,

«[l]e leitmotiv de son leader incontesté : 'prier en agissant et agir en priant', synthétise bien sa vision et son programme qui galvanise les masses burundaises à plus de 90%, selon le score réalisé au Parlement, les deux chambres réunies lors de l'élection du chef de l'Etat ce 19 courant. (...) Ainsi, adieu les grèves incessantes, le minerval à l'école primaire, la corruption, les malversations du denier public, les fraudes massives, les prisonniers seront relaxés selon les accords signés, etc.» (Umuntu-Lumière n° 43 du 22 août 2005 : 9).

Cette importance de la prière pour Nkurunziza, critiquée par journal *Arc-en-ciel* qui insiste sur le fait qu'en priant on ne peut pas gouverner un pays, est louée par *Umuntu-*

Lumière, se montrant confiant dans ce leitmotiv liant le travail à la prière et inversement. La présentation positive de Nkurunziza et son lien avec la religion sont des sujets qui reçoivent beaucoup de couverture par le journal *Umuntu-Lumière*. Le directeur du journal (Ndikumasabo 2005) nous a confié que son journal travaille à la réconciliation par conviction religieuse et qu'il soutient, plus que le parti CNDD-FDD en tant que tel, Nkurunziza et sa prière.

«Rien ne sera plus comme avant»

Au-delà de cette présentation de la victoire comme le rapprochement à «l'Eternel» et donc comme salulaire pour l'avenir du pays, *Umuntu-Lumière* la présente comme un retour à l'indépendance et à la démocratie : «*Enfin le Burundi recouvre son indépendance et sa démocratie*» (*Umuntu-Lumière* n°38 du 11 juillet : 1). Ceci annonce le contraire de ce que nous trouvons dans le journal *Arc-en-ciel* du 1er juillet, dans lequel il est dit que «*le chemin pour l'indépendance est encore très long*» (*Arc-en-ciel* n° 56 du 1^{er} juillet 2005 : 1) ! Selon *Umuntu-Lumière*, grâce à la victoire du CNDD-FDD,

«[r]ien ne sera plus comme avant. Les vols, les viols, les massacres, les mensonges seront désormais sous contrôle. Les fraudes douanières, les tricheries de tout acabit, les agents corrompus de la police, de la Justice, de l'administration, etc. seront épinglés et sanctionnés de façon exemplaire. Mais les gens honnêtes, assidus et justes ne seront pas inquiétés dans leurs fonctions journalières. (...) Rien ne sera plus comme avant. Ecoutons plutôt le président du parti vainqueur le CNDD-FDD. Toutes ces erreurs de bonne gouvernance seront corrigées au fur et à mesure, déclare Peter Nkurunziza» (*Umuntu-Lumière* n° 38 du 11 juillet 2005 : 2).

La phrase, «rien ne sera plus comme avant», apparaît comme le leitmotiv, ce qui fait sous-entendre que la période qui précède incarne tout ce qui est négatif et que la période qui s'annonce, apportera tout ce qui est positif. Il s'agit donc d'une présentation dichotomique qui sert l'idéalisation du CNDD-FDD et de Pierre Nkurunziza autant que la diabolisation des régimes précédents. Ainsi, le bilan du discours de ce journal sur le vainqueur est que la victoire est vue comme le résultat d'un vote sanctionnant les partis traditionnellement au pouvoir et comme une expression de la volonté de changement qui terminera avec le non-respect des droits de l'homme, avec la corruption, et qui sera donc en faveur de la population. Ainsi, le discours sur la victoire du CNDD-FDD est caractérisé par une catégorisation entre «le bon» qui l'emporte sur «le mauvais». Tout ce qui est associé au CNDD-FDD, «le bon», est décrit de façon positive tandis que «les autres», et donc surtout le Frodebu et l'Uprona, sont décrits dans des termes négatifs. Tout aspect négatif éventuel du CNDD-FDD comme, par exemple, le fait qu'il s'agisse d'un ex-mouvement rebelle, probablement aussi responsable des pratiques de vols, des massacres et autres, est soigneusement caché, ne laissant aucun doute sur le fait que ce parti va éradiquer tous les maux. De cette façon, le journal *Umuntu-Lumière* propose,

contrairement au journal *Arc-en-ciel*, une vision très optimiste de l'avenir, tout va changer dans le sens positif avec le nouveau gouvernement, incarné par le CNDD-FDD.

«Les adieux un peu tristes»

Contrairement aux journaux privés, *Le Renouveau* ne s'exprime pas de façon directe sur la victoire du CNDD-FDD. En revanche, il donne sa vision sur l'état de l'indépendance du Burundi et sur l'avenir sous le nouveau régime du CNDD-FDD. Sa présentation n'est pas aussi pessimiste que celle livrée par le journal *Arc-en-ciel* mais pas pour autant aussi optimiste sur la situation de demain que peut l'être celle du journal *Umutu-Lumière*.

«Le Burundi de nouveau indépendant à 43 ans. C'est un âge délicat, entre deux âges, la période où l'homme adulte frappe à la porte de la vieillesse, sinon de la mort. En ce 1^{er} juillet, voici donc les Burundais, à moitié courbés par les vicissitudes de la guerre civile, tenter de se remettre debout et de marcher. (...) Où seront-nous le 1^{er} juillet 2006 au 44^{ème} anniversaire ? Aurons-nous recouvré toute la force de l'âge mûr ? Ou, au contraire, nous serons en train de nous retourner sur terre, frappant furieusement à la porte de Thanatos, le divin maître de la mort» (*Le Renouveau* n° 6521 du 1^{er} juillet 2005 : 1-2)?

Pour aucun des trois journaux, le Burundi n'est vraiment indépendant. Selon *Arc-en-ciel*, le chemin est encore long avant d'en arriver à ce stade. Pour *Umutu-Lumière*, l'arrivée du CNDD-FDD signifie que le Burundi recouvrira son indépendance et, pour *Le Renouveau*, l'avenir reste un point d'interrogation. De plus, *Le Renouveau* ne se montre pas particulièrement enthousiaste à l'idée qu'un nouveau gouvernement s'installe, au contraire, de son point de vue, *«[i]l y aura sans doute quelques adieux un peu tristes de certains de nos dirigeants qui n'auront pas, après demain, pris rendez-vous avec la chance de l'Histoire. C'est une exigence de la démocratie qui veut que pendant que les uns gouvernent, d'autres se reposent et s'opposent. A ceux-là, nous disons : 'Courage et bonne chance ; ainsi va la vie politique dans tous les pays démocratiques du monde'»* (*Le Renouveau* n° 6521 du 1^{er} juillet 2005 : 2). Même si le journal ne mentionne pas de quels dirigeants il s'agit, nous pouvons penser qu'il s'agit, entre autres, du président de la République sortant, Domitien Ndayizeye. Ce faisant, ce journal est le seul à exprimer un certain regret vis-à-vis du départ de Ndayizeye. Le journal s'adresse de façon directe aux perdants pour leur souhaiter bonne chance, comme s'il voulait les consoler et ainsi se mettre en quelque sorte de leur côté.

3.2.7. Les journaux face à leur propre rôle

Dans cette partie, nous nous intéressons à l'existence éventuelle du discours des journaux concernant l'image qu'ils veulent donner d'eux-mêmes et sur le rôle qu'ils s'assignent. Dans les journaux de 1993, ce discours d'auto-présentation est fréquent. En effet, la plupart des journaux sont très explicites sur leur ligne éditoriale et le rôle qu'ils veulent

jouer dans le processus politique. Les journaux de 2005, tout comme les radios, s'expriment non pas de façon directe sur leur rôle mais à travers le discours des tiers. Cette différence s'explique probablement par le fait que la plupart des journaux de 1993 viennent à l'époque de naître et sentent alors le besoin de se faire connaître au public, ce qui n'est pas le cas pour les médias en 2005 qui eux existent déjà depuis des années. Une autre explication pourrait se trouver dans la différence qui existe entre les médias de ces deux périodes au niveau de leur engagement ou même de leur implication directe dans le débat et l'évolution politiques : en 1993, il s'agit, dans plusieurs cas, d'une presse engagée au service des partis politiques, tandis qu'en 2005, les médias gardent plus de distance vis-à-vis du débat politique, même si les journaux s'engagent également dans la promotion de leur parti favori.

Tout comme en 1993, les journaux de 2005 consacrent leurs écrits aux obstacles qui menacent les médias dans l'exercice de leur rôle. Il s'agit de décrire les mesures concrètes prises au désavantage de leurs confrères, ce qui fait preuve d'une réaction solidaire. Dans le cas précis de la période électorale, deux événements font surgir la question de la liberté de la presse : l'arrestation du journaliste Etienne Ndikuriyo et la fermeture de la *RPA*.

3.2.7.1. Comment les tiers présentent-ils le rôle des médias ?

Nous avons dit qu'en 2005, les journaux et les radios présentent plutôt le discours des tiers qui parlent du rôle des médias et en donnent souvent leur appréciation. Il faut ajouter que la plupart des personnes s'expriment surtout sur le rôle des radios et moins sur celui de la presse écrite. Ces discours des tiers nous révèlent comment ce rôle est défini et jugé.

Le Renouveau fait savoir que, selon le président du CNC, M. Jean-Pierre Manda,

«[l]a presse a prouvé qu'elle est capable de se mettre au-dessus de la mêlée. Elle a pu se mettre à l'abri des sollicitations des politiciens. Le bon déroulement du scrutin est à mettre à l'actif des médias. Toutes les irrégularités, toute rumeur, toute diabolisation et tous les cas de fraude étaient rendus publics aussitôt constatés. Cependant, le président du CNC a fait un clin d'œil à certains médias qui n'ont pas pu respecter l'équité au moment des meetings. C'est le cas de la Radio Publique Africaine (RPA) qui, lors de la dernière campagne électorale, a privilégié le parti MRC-Rurenzangemero au détriment des autres partis politiques» (Le Renouveau n° 6526 du 8 juillet 2005 : 1).

A travers ce discours, le rôle des médias en tant qu'observateur et gardien du processus électoral est mis en évidence. En soulignant leur attitude d'indépendance à l'égard des partis politiques, le contraste est, en quelque sorte, créé par rapport à la situation pendant les élections de 1993, époque à laquelle une partie des médias est au service des partis politiques. En général, les médias n'ont reçu que des compliments pour leur travail accompli pendant les élections, à l'exception de la *RPA* qui est critiquée pour avoir donné

plus de couverture aux partis CNDD-FDD et MRC. D'autres compliments viennent de la part du président de la CENI, M. Paul Ngarambe, selon qui *«il est impossible que les partenaires, quels qu'ils soient, ignorent les médias vu leur apport et leur contribution dans le processus démocratique burundais. (...) Il a aussi souligné l'indépendance, la droiture et la neutralité des médias»* (Le Renouveau n° 6539 du 27 juillet 2005 : 1). Au-delà du fait qu'il souligne le rôle incontournable des médias dans le processus démocratique, Paul Ngarambe s'exprime sur la nature même des médias. Selon lui, ils sont caractérisés par «l'indépendance, la droiture et la neutralité», ce qui confirme encore une fois le contraste avec la qualification des médias de 1993, critiqués à plusieurs reprises pour leur attitude partielle. Le porte-parole adjoint du CNDD-FDD, M. Jérémie Ngendakumana exprime également son contentement sur *«la manière dont les médias se sont impliqués dans ces élections pour que les Burundais puissent suivre minute par minute tout ce qui se passait pendant ces élections partout dans le pays»* (Le Renouveau n° 6526 du 8 juillet 2005 : 5). Dans les journaux analysés, nous constatons que la seule réaction des partis politiques vis-à-vis du rôle des médias joué pendant le processus électoral est celle du parti gagnant, le CNDD-FDD. Cela pourrait s'expliquer justement par sa position en tant que parti gagnant qui a, en quelque sorte, bénéficié de ce rôle des médias.

Il faudra ajouter qu'en général, ce discours des tiers porte sur le rôle des radios et surtout sur le rôle joué par la Synergie des médias (cf. supra 2.6.4.1). Il concerne dès lors moins le rôle des journaux. Les journaux n'ont en effet pas pu jouer le même rôle que les radios, l'information diffusée par ces derniers étant moins rapide et cela est renforcé par le fait que les journaux privés sont des hebdomadaires. Les journaux sont donc dans l'impossibilité de réagir de façon immédiate en cas de fraude. De plus, faute de moyens, ils ne peuvent pas couvrir le déroulement du processus électoral à travers tout le pays et sont obligés de restreindre leurs observations à ce qui se passe dans la capitale. Cette thématique du manque de moyens de la presse écrite par rapport à ceux dont disposent les radios est rendue explicite par le journal *Umuntu-Lumière*, ce dernier faisant référence au discours du journaliste burundais de renom à la BBC, Laurent Ndayuhurume.

«Prié de donner ses impressions sur les médias burundais en général, il a précisé que les radios profilèrent et font de grands progrès, tandis que la presse écrite croupit encore dans la misère faute de moyens. Ainsi les deux hebdomadaires réguliers sur le marché burundais : 'Arc-en-ciel et Umuntu-Lumière' ne bénéficient d'aucun soutien. D'où son personnel est réduit à sa plus simple expression et son réseau d'action est encore très limité» (Umuntu-Lumière n° 46 du 14 septembre 2005 : 2).

Cette présentation expose de manière explicite l'action limitée de la presse écrite par rapport à celle des radios. Cette thématique est développée plus en avant en référant au discours d'abbé Emmanuel Muyehe, président de l'OPB : *«Quant à la synergie des*

médias, elle a bénéficié de plus de 500.000.000 FBU²⁴¹, mais la presse écrite privée a été délibérément écartée. D'où certains partis politiques comme le Parena et le CNDD ont voulu réclamer mais n'ont pu se référer à aucun écrit. Les résultats du vote étaient oraux tout court» (*Umuntu-Lumière* n° 46 du 14 septembre 2005 : 5). A travers ce discours, ce journal critique en quelque sorte le traitement inégal des radios et de la presse écrite. Effectivement, le fonctionnement des radios est rendu possible, en grande partie, grâce à l'appui financier des bailleurs de fonds étrangers, tandis que les journaux ne reçoivent pas de fonds de soutien. Cette critique est partagée par les deux partis, le CNDD et le Parena, qui contestent les résultats et ne peuvent pas se baser sur des preuves écrites.

Pour ce qui est du discours plus direct sur son propre rôle, le journal *Arc-en-ciel* se réfère au discours du président de l'Alliance burundo-africaine pour le Salut (Abasa), M. Térance Nsanze : «A l'abri de toute flatterie, je suis tout à fait fondé à vous exprimer mes félicitations méritées. Vous êtes un bébé, mais qui monte en puissance par le contenu, les analyses, l'objectivité et le professionnalisme des dirigeants et des journalistes d' '*Arc-en-ciel*'. D'après ma constatation, il semble être le journal le plus lu» (*Arc-en-ciel* n° 49 du 6 mai 2005 : 10). Nsanze rend hommage au journal *Arc-en-ciel* en disant que c'est un journal «professionnel», «objectif» et «le plus lu». Ces propos doivent être replacés dans la perspective de l'entretien qui en gros consiste également en des louanges de la part du journal à l'adresse de Nsanze.

Umuntu-Lumière, quant à lui, se réfère au discours du journaliste Laurent Ndayuhurume qui plutôt que de le louer, critique ce journal : «A la question de savoir ce qu'il pense de l'idéologie du Chef de l'Etat Peter Nkurunziza qui consiste à prier en travaillant et travailler en priant, M. Ndayuhurume a répondu qu'il ne croit pas aux systèmes basés sur la religion comme en Iran, en Irlande du Nord, en Israël, etc. (...) Il a enchaîné en demandant à notre journal de cesser des publications trop religieuses» (*Umuntu-Lumière* n° 46 du 14 septembre 2005 : 2). Ainsi, *Umuntu-Lumière* publie une critique adressée à son égard et, par le fait qu'il ne s'en défend pas, il admet quelque part que cette présentation puisse être interprétée comme une auto-critique. Dans ce qui suit, ce journal présente une autre critique à son égard mais cette fois-ci dans le but de s'en défendre :

«Pire que cela, un cadre de l'OMAC (Observatoire des médias de l'Afrique centrale), M. Innocent Nsabimana, n'a pas hésité à diffamer à large échelle l'hebdomadaire 'Umuntu-Lumière'. Dans son interview à l'issue de cet atelier, diffusée sur toutes les chaînes radio-télévisées tant publiques que privées, il a osé mentir en s'acharnant contre notre journal qu'il a traité de tous les maux. (...) Innocent Nsabimana avait bien dit en soulignant qu'il arrive quelques fois aux médias d'oublier de citer la source et de faire ainsi du plagiat. Mais il n'a cité

²⁴¹ Il s'agit d'environ 45.4545 dollar US.

aucun nom de radios ou de journaux à part 'Umuntu-Lumière'» (Umuntu-Lumière n° 46 du 14 septembre : 5).

Comme nous l'avons dit, le journal *Umuntu-Lumière* publie souvent des articles issus d'autres médias. Apparemment, cette pratique a fait que le journal est accusé de plagiat par l'OMAC. Dans un entretien, le directeur d'*Umuntu-Lumière* (Ndikumasabo 2005) se défend en disant que son journal prend beaucoup d'articles des sites internet burundais pour donner plus de visibilité à ces articles, peu de gens ayant accès à la toile, mais aussi pour une raison de remplissage du journal, car n'ayant pas les moyens de produire suffisamment d'articles pour chaque numéro (cf. supra 1.2.1). Selon lui, ce n'est pas une erreur car il est d'avis que la loi sur la presse demande de citer la source mais il n'est pas pour autant nécessaire de demander l'autorisation aux sites. Il va même jusqu'à interpréter cette accusation comme une stratégie visant à salir le nom du journal.

3.2.7.2. Les journaux face aux menaces faites à l'exécution de leur rôle

Parmi les obstacles à la liberté de la presse et donc à la possibilité de jouer son rôle d'observateur du processus politique se trouvent le risque pour chaque journaliste pris individuellement d'être arrêté et, dans le pire des cas, d'être enfermé, mais aussi le risque pour les médias en général d'être interdits de fonctionner et donc de distribuer des informations. Les cas concrets qui se manifestent sont ceux de l'arrestation du journaliste Etienne Ndikuriyo et de la fermeture de la *RPA*. Il faudra voir comment les journaux se positionnent vis-à-vis de ces mesures. Dans les deux cas, les réactions des partis concernés, obtenues à travers nos entretiens, sont fournies dans la partie sur l'analyse du discours des radios (cf. infra 3.3.6.2).

- **Arrestation d'Etienne Ndikuriyo**

L'analyse de la présentation de l'arrestation d'Etienne Ndikuriyo (cf. supra 2.6.4.4) informe non seulement sur le positionnement des journaux vis-à-vis de cette arrestation, mobilisant le thème de la liberté de la presse et des obstacles à cette liberté, mais également sur le positionnement des journaux vis-à-vis des responsables de cette arrestation, dans ce cas précis, la présidence. Le journal *Arc-en-ciel* est le seul journal à se prononcer directement sur cette arrestation en la condamnant et en accusant ses responsables de porter atteinte à la liberté de la presse et ainsi à l'état de la démocratie. La libération du journaliste est par conséquent présentée comme une victoire de la presse. Les journaux *Umuntu-Lumière* et *Le Renouveau* ne s'expriment pas de façon directe sur cette arrestation mais réfèrent au discours des tiers pour la critiquer. Mais ils ne vont pas jusqu'à aborder la thématique de la liberté de la presse en général.

Le positionnement du journal *Arc-en-ciel* contre cette arrestation transparaît à travers l'utilisation des termes critiquant fortement cet acte. La détention est condamnée en la

qualifiant d'«*illégale, injuste et impopulaire*» (*Arc-en-ciel* n° 54 du 17 juin 2005 : 3) ou encore d'«*abusives, (...), irrégulière et très impopulaire*» (*Arc-en-ciel* n° 54 du 17 juin 2005 : 3) et en disant que «*ce brillant journaliste a d'abord été 'kidnappé' par la police présidentielle, avant d'être transféré à la Prison Centrale de Bujumbura (Mpimba)*» (*Arc-en-ciel* n° 54 du 17 juin 2005 : 3). Ainsi, le contraste est créé entre «le mal» fait par le gouvernement et le caractère dit «brillant» du journaliste. Le journal poursuit sa critique en disant que «*la démocratie n'est pas encore une réalité au Burundi*» (*Arc-en-ciel* n° 54 du 17 juin 2005 : 3) et qu'il s'agit plutôt de ce qu'«*Alpha Blondy*²⁴² appelle «*la démocratie du plus fort*»» (*Arc-en-ciel* n° 54 du 17 juin 2005 : 3). Cette absence d'une culture démocratique constitue alors «*un risque de métier*» (*Arc-en-ciel* n° 54 du 17 juin 2005 : 4) et donc un risque pour la liberté de la presse. Pour le journal *Arc-en-ciel*, l'arrestation d'Etienne Ndikuriyo est donc la manifestation d'une absence de démocratie et de liberté de la presse ; une situation qu'il critique ouvertement.

Umuntu-Lumière rapporte le discours du président du CNC pour démontrer que même celui-ci dénonce l'arrestation d'Etienne Ndikuriyo :

«*M. Manda répondant aux questions des journalistes. a) Emprisonnement de leur confrère Ndikuriyo Etienne: le CNC vient d'adresser une lettre de protestation à Mme le Chef de Cabinet du Président de la République. Il dénonce des manoeuvres d'intimidation contre des journalistes burundais qui sont donnés en exemple à la communauté nationale et internationale pour leur professionnalisme et leur sens de responsabilité surtout en période électorale*» (*Umuntu-Lumière* n°36 du 20 juin 2005 : 3).

Il s'agit donc d'une référence au discours d'un tiers pour critiquer cette détention, sans pour autant se positionner vis-à-vis de cet acte.

Le journal gouvernemental se réfère également au discours des autres condamnant cette arrestation, tout en soulignant également que même le CNC condamne cette arrestation :

«*Beaucoup d'organisations avaient condamné sa détention, y compris le Conseil National de la Communication qui est de surcroît l'organe public de régulation des médias. (...) Remarquons qu'auparavant l'Association Burundaise des Journalistes (ABJ), l'Association Burundaise des Radiodiffuseurs (ABR), l'Association des Femmes Journalistes (AFJO), l'Observatoire de la Presse au Burundi (OPB) [sic] ainsi que le Comité pour la Protection des Journalistes (CPJ) basé à New York avaient envoyé des lettres au président de la République, M. Domitien Ndayizeye, lui demandant de relâcher M. Etienne Ndikuriyo*» (*Le Renouveau* n°6516 du 24 juin 2005 : 2).

²⁴² Chanteur originaire de la Côte d'Ivoire, notamment engagé dans la lutte pour la démocratie et les droits humains.

Ce journal fait mention de l'engagement de différents acteurs pour obtenir la mise en liberté d'Etienne Ndikuriyo, sans y ajouter de commentaires, maintenant ainsi une distance vis-à-vis de cette arrestation.

Pour ce qui est de la libération d'Etienne Ndikuriyo, le journal *Arc-en-ciel* fait savoir que

«la libération d'Etienne Ndikuriyo est une victoire incontestable de toute la presse burundaise, publique et privée, écrite et audio-visuelle. (...) Quant aux journalistes burundais, un cap important vient d'être franchi en matière de la liberté de la presse dans ce pays de toutes les contradictions. En effet, il sera difficile de coffrer un journaliste pour un motif non établi par la loi en vigueur dans notre pays. Il faudra donc s'attendre au pire si le pouvoir veut en découdre avec un journaliste x ou y. En effet, l'emprisonnement abusif n'est plus facile à justifier. Les réactions fussent de partout. Et aucun pouvoir si puissant soit-il, ne pourrait résister longtemps à la colère des journalistes, unis comme le sable du lac. Tout gouvernement dictatorial peut donc passer à la vitesse supérieure et commanditer l'élimination physique du journaliste» (Arc-en-ciel n° 55 du 24 juin 2005 : 3).

Ce journal met l'accent sur la victoire de la liberté de la presse, y compris de la presse écrite. Selon ce journal, cette victoire doit être comprise comme une preuve de la force des médias vis-à-vis du pouvoir, obtenue surtout par leur solidarité. Ainsi, les médias sont présentés comme une force incontournable que le gouvernement ne peut plus faire taire «pour un motif non établi par la loi en vigueur». En insistant sur le fait que «*ni le Président Domitien Ndayizeye, ni le parti Sahwanya-Frodebu, personne n'avait intérêt particulier de coffrer longtemps ce journaliste encombrant, surtout que la campagne électorale bat son plein au Burundi*» (Arc-en-ciel n° 55 du 24 juin 2005 : 3), le journal laisse entendre que ceux-ci se sont rendus impopulaires pendant la campagne électorale, ce qui ne peut que jouer à leur désavantage. Ainsi, ce journal confirme son attitude critique vis-à-vis du Frodebu et du président Ndayizeye.

- ***Fermeture de la Radio publique africaine (RPA)***

Pour ce qui est de la fermeture de la RPA (cf. supra 2.6.4.4), le journal *Arc-en-ciel* la critique de façon directe. En la présentant comme une suite d'un conflit avec le président Domitien Ndayizeye, le journal fait comprendre que la RPA n'est pas coupable et ne mérite dès lors pas d'être fermée. Tout comme pour l'arrestation d'Etienne Ndikuriyo, ce journal critique cet acte et donc ses responsables, allant jusqu'à défendre le comportement de la «victime», dans ce cas la RPA. Dans les deux cas, ce journal profite de l'occasion pour jeter un regard négatif sur le président Ndayizeye et de son parti le Frodebu, ce qui s'inscrit dans la tendance générale de ce journal consistant à noircir ce parti. Le journal *Umuntu-Lumière*, quant à lui, publie un article d'un site web critiquant également cette fermeture et l'expliquant dans les mêmes termes que le journal *Arc-en-ciel*. Or, comme il ne s'agit pas d'une contribution directe du journal, elle ne fait pas

partie de notre analyse. *Le Renouveau*, par contre, n'émet pas de jugement vis-à-vis de cette fermeture et confirme ainsi sa position de distance par rapport aux actes du gouvernement dans le domaine de la liberté de la presse. Ce journal, plutôt que de juger, rapporte le discours des tiers pour relater les faits.

Ainsi, le journal *Arc-en-ciel* se montre critique vis-à-vis du CNC suite à sa décision de fermer la *RPA* car «*tout un peuple est contraint de rester dans l'impossibilité d'écouter les émissions de la RPA*» (*Arc-en-ciel* n°60 du 29 juillet 2005 : 1), ce qui fait sous-entendre qu'il s'agit d'une radio importante pour la population. Le journal *Arc-en-ciel* ne se limite pas à critiquer la mesure de fermeture de la *RPA* par le CNC, il explique également les dessous de cette fermeture, notamment en tant que suite logique d'un conflit personnel entre le président de la République, Domitien Ndayizeye, et le directeur de la *RPA*, Alexis Sinduhije.

«On ne naît pas CNDD-FDD, on le devient. Si Alexis Sinduhije s'est retrouvé dans les bras du parti vainqueur, c'est la faute au Président Ndayizeye qui l'a harcelé et continue de le harceler administrativement. (...) Alexis Sinduhije accusé d'avoir penché dans ses reportages au cours des législatives pour le CNDD-FDD et le MRC-Rurenzangemero, l'aurait fait moins par sympathie pour ces formations politiques que par règlement de compte contre un pouvoir injuste et partial vis-à-vis de la RPA dont il est directeur» (*Arc-en-ciel* n°60 du 29 juillet 2005 : 3).

Ainsi, *Arc-en-ciel* présente la position de la *RPA* en faveur du CNDD-FDD et du MRC comme un fait, ce qui nous informe sur la manière dont les autres voient le positionnement de cette radio. Ce journal défend la *RPA* en disant que cette radio prend uniquement position en faveur de ces partis par règlement de compte à l'égard du gouvernement et, plus précisément, avec Domitien Ndayizeye. De ce fait, la faute serait donc à chercher chez ce dernier.

Le Renouveau relate les faits de la fermeture et de la réouverture non-autorisée de la *RPA* en référant au discours de la médiation, sans s'exprimer de façon directe sur l'affaire.

«La radio Publique Africaine (RPA) a décidé de rouvrir sa station jeudi matin le 21 juillet 2005, fermée à la suite d'une décision de la médiation entre elle et le Conseil National de la Communication (CNC) qui avait pris la mesure de suspendre cette radio en date du 14 juillet 2005. (...) Après deux jours de fermeture de la RPA, la médiation a déploré le non respect de la parole donnée par le CNC. (...) De part ce constat, la médiation a décidé de soutenir la RPA et de condamner le CNC qui n'a pas voulu honorer ses engagements. (...) Pour le président de l'OPB et porte-parole de la médiation, l'Abbé Emmanuel Muyehe, ce n'est pas un échec de la médiation ; le grand échec réside dans le non respect, par le CNC, de la parole donnée» (*Le Renouveau* n° 6536 du 22 juillet 2005 : 1).

La grande différence entre ce journal et le journal *Arc-en-ciel* dans la façon de présenter cette affaire se trouve dans le fait que *Le Renouveau* représente les différents points de

vue sans prendre parti tandis qu'*Arc-en-ciel* condamne cette fermeture. Il s'agit donc tout comme pour l'affaire d'Etienne Ndikuriyo d'une prise de distance de la part du journal *Le Renouveau* face à l'événement en question. Le journal évite tout commentaire ou jugement vis-à-vis de cette fermeture. Si *Arc-en-ciel* explique cette fermeture comme la suite d'un conflit personnel entre le président de la République, Domitien Ndayizeye et le directeur de la radio, dans *Le Renouveau* il n'est jamais question d'acteurs politiques et donc pas d'une éventuelle implication de Ndayizeye dans cette affaire.

3.2.8. Bilan du discours des journaux dans le processus électoral

3.2.8.1. Positionnement des journaux à travers la construction des identités politiques

Une presse privée engagée et un journal gouvernemental de distance

L'analyse du discours des journaux privés *Arc-en-ciel* et *Umntu-Lumière* fait ressortir qu'il s'agit plutôt d'un discours engagé par rapport aux acteurs et au débat politiques, là où le journal gouvernemental en garde plus de distance. Ceci se manifeste, entre autres, dans la nature des sources utilisées. Nous constatons que dans les deux journaux privés, même s'ils font parfois référence à des experts et autres acteurs politiques, la source reste souvent vague et, plutôt que de fournir des informations précises, ils donnent leur propres points de vue, commentaires et jugements sur les événements et acteurs politiques et ce, sous couvert de ces sources vagues. Dès lors, on peut parler de journaux d'opinion. Tout comme dans les journaux de 1993, dans ce discours d'opinion, la référence à une source externe sert dans la plupart des cas comme argument d'autorité pour renforcer son propre point de vue. Un exemple révélateur à cet égard est la référence au rapport S/1996/682 de l'ONU (1996), confirmant «le génocide de 1993».

Quant au journal *Le Renouveau*, plutôt que de référer à des sources vagues, il mobilise des sources officielles telles que les hommes politiques, mais aussi les organisations de la société civile. Ce journal fait souvent parler ces sources externes sans qu'il y ait d'intervention des journalistes. Dans ce cas, il s'agit de déclarations, de conférences de presse, etc. En général, ce journal rapporte donc le discours des autres et plutôt que d'être un journal d'opinion, il donne les faits, surtout en relation avec les activités du gouvernement, sans donner de commentaires. Ce caractère descriptif, en faisant souvent parler les autres, fait que ce journal garde une position de distance vis-à-vis des acteurs politiques. Il est à noter que ce journal n'inclut pas de publicité électorale, du moins pas dans les numéros analysés comme prévu par les décisions du CNC. La première décision stipule que chaque parti a droit à une publication dans *Le Renouveau*, occupant une page (cf. supra 2.6.3.3). Le fait que les partis politiques n'aient pas exploité cette possibilité

confirme le constat général selon lequel les partis politiques n'ont pas beaucoup fait appel aux médias pour mener leur campagne.

Au niveau des thèmes traités, il y a également plus de ressemblances entre les deux journaux privés qu'entre les journaux privés et le journal gouvernemental. Les journaux privés présentent beaucoup plus les tensions politiques tandis que le journal gouvernemental se concentre beaucoup plus sur les déclarations, les conférences de presse, les visites de terrain du président de la République et des ministres, etc. De plus, le journal gouvernemental parle souvent des partis politiques en général, sans mentionner spécifiquement les partis politiques, contrairement aux journaux privés, où il est souvent question des partis politiques spécifiques pour les évaluer, juger, condamner, louer, etc.

Les journaux dans la construction des identités politiques dichotomiques

L'analyse des présentations par les journaux privés des acteurs et des événements politiques fait ressortir la prise de position de ces journaux vis-à-vis de ces acteurs. Cette prise de position se fait donc, entre autres, à travers la construction des identités politiques positives ou négatives, selon la préférence du journal en question. Dans ce cas, il s'agit en quelque sorte d'une idéologie fondée sur le schéma «nous» contre «eux» et donc, sur la catégorisation entre «le bon» et «le mauvais», tout en sachant que les lignes de division ne sont pas les mêmes qu'en 1993, car devenues intraethniques. Ce schéma se retrouve dans *Arc-en-ciel* qui se positionne en faveur de l'ex-président de la République Jean-Baptiste Bagaza et de son parti le Parena, tout en s'opposant à leurs principaux rivaux, Pierre Buyoya et l'Uprona, et dans *Umntu-Lumière* qui se montre favorable à Pierre Nkurunziza et son parti le CNDD-FDD, tout en s'opposant surtout à leur rival, le Frodebu. Au-delà du choix des mots, et donc l'utilisation des termes positifs pour décrire «son groupe» et négatifs pour «leur groupe», cette idéologie où «notre groupe» s'oppose à «leur groupe» se construit également via des références implicites, ainsi que par l'absence d'informations négatives à l'égard de «son groupe», par des références historiques visant l'idéalisation de «son groupe» et la diabolisation de l'autre, de même que par des structures d'argumentation ayant comme but de présenter «son groupe» comme le meilleur et les autres comme ceux incarnant le malheur. Le journal *Arc-en-ciel* recourt également à l'ironie dans cette construction des identités politiques, une façon de jouer avec les contenus implicites, dans la plupart des cas dans le but de créer un positionnement critique vis-à-vis des acteurs politiques en question.

Différentes phases dans la construction des identités politiques et le positionnement des journaux

Dans la mise en scène des identités politiques par les journaux et leur positionnement qui y est souvent lié, nous distinguons différentes phases tout au long du processus électoral.

Ainsi, une thématique qui semble intéresser les journaux avant et pendant la campagne concerne le problème des partis politiques de trouver des moyens pour faire leur campagne et l'exploitation frauduleuse des fonds de l'Etat par les partis au pouvoir pour cette occasion.

Une autre phase concerne les prévisions des chances des candidats en lice et donc la présentation de ces candidats. Il est évident que, dans le but d'évoquer une image positive de son candidat favori, le journal le présente comme le candidat vainqueur potentiel car disposant des qualités nécessaires. Ainsi, les deux journaux privés construisent une image positive de leur candidat favori, afin de le présenter comme le candidat idéal à la présidence et donc, comme le vainqueur potentiel. Journaux ne vont pas jusqu'à présenter cette victoire comme «assurée» ou encore «vitale», sans laquelle le pays connaîtrait un avenir catastrophique, comme il est fait par certains journaux en 1993. La différence dans les prévisions des deux journaux privés est significative dans la compréhension du positionnement de ces journaux vis-à-vis des acteurs politiques en question.

Une autre étape dans la construction des identités politiques concerne les réactions et analyses face aux résultats. Dans le positionnement vis-à-vis des résultats, un aspect important réside dans l'explication des résultats et le discours vis-à-vis du vainqueur. Une image positive et un positionnement en faveur du vainqueur se manifestent dans l'explication de la victoire par les qualités du vainqueur, tout en insistant sur le changement prometteur et salutaire lié à cette victoire ; une présentation que nous trouvons dans le journal *Umuntu-Lumière*. Le contraire est fait par le journal *Arc-en-ciel*. Ce dernier explique la victoire du CNDD-FDD par des facteurs négatifs et dresse une perspective plutôt pessimiste de l'avenir. *Le Renouveau* ne s'exprime pas de façon directe sur cette victoire, mais se montre plutôt mélancolique face au départ de certains leaders politiques.

Un aspect que nous retrouvons dans chaque phase au niveau de la construction de l'identité des partis politiques est la référence par les journaux privés à l'histoire afin de mettre en avant des caractéristiques spécifiques des partis en question. La présentation de l'histoire et du rôle du parti en question dans les événements historiques se fait alors en fonction de l'image que le journal veut évoquer de cet acteur politique. Dans ce qui suit, nous dressons le bilan spécifique du discours de chaque journal.

- ***Arc-en-ciel : un engagement en faveur de Bagaza et de son parti le Parena***

Il ressort de l'analyse du discours du journal *Arc-en-ciel* que ce journal se positionne en faveur de Bagaza et de son parti le Parena, tout en les présentant comme «les bons», incarnant exclusivement des caractéristiques positives par opposition à leurs adversaires

qui sont alors «les mauvais». Selon ce journal, ces adversaires sont, en premier lieu, Pierre Buyoya et son parti l'Uprona. Ceci s'explique par le fait que c'est le principal opposant du Parena, non seulement parce que ce sont des concurrents (deux partis dits tutsi) mais aussi en raison de leur passé commun. Bagaza fut en effet renversé par Buyoya dans un coup d'Etat, fut ensuite son prisonnier politique et fut obligé de vivre en exil. Par conséquent, Buyoya est à chaque occasion présenté de façon négative. La même chose vaut pour son parti l'Uprona mais aussi pour le Frodebu car les deux partis sont tenus pour responsables du passé «malheureux» que le Burundi a connu «depuis la fin des années 1980». Ainsi, *Arc-en-ciel* se réfère, tantôt de façon explicite, tantôt implicite, à la responsabilité de l'Uprona, de même que du Frodebu et, dans une moindre mesure, du CNDD-FDD dans la crise qu'a connue le pays. La prise de position du journal vis-à-vis de ces partis dénote une connotation idéologique et, plus précisément, la référence au «génocide de 1993». Comme nous le soulignons dans les remarques introductives de ce chapitre, le débat continue à exister sur la manière de qualifier les massacres de 1993 et de savoir s'il s'agit donc effectivement d'un «génocide». *Arc-en-ciel* se base sur le rapport S/1996/682 de l'ONU (1996), confirmant effectivement que «des actes de génocide ont été perpétrés au Burundi contre la minorité tutsie le 21 octobre 1993 et les jours suivants à l'instigation et avec la participation de certains militants et responsables hutus du Frodebu, y compris au niveau des communes» (ONU, S/1996/682 : 87-88 cité par Chrétien & Mukuri 2002 : 297). L'argument d'autorité de la communauté internationale est donc utilisé pour rendre plus crédible cette condamnation. Ainsi, le journal *Arc-en-ciel* se montre très critique vis-à-vis du Frodebu et de l'Uprona, en qualifiant le Frodebu de «génocidaire» et l'Uprona de «putschiste». Le but de cette position critique ne se limite pas à la création d'une image négative de ces acteurs mais sert également de contraste avec l'image positive présentée du Parena et de son président Bagaza. Toute analyse du journal, soit-elle sur les caractéristiques de ces acteurs politiques, sur leur rôle dans l'histoire, sur leur comportement dans les campagnes électorales, jusqu'à l'analyse des résultats des différents scrutins, s'inscrit dans cette présentation dichotomique, voire manichéenne, et donc dans l'idéologie «nous» contre «eux».

Vu ce constat, toutes les thématiques abordées s'inscrivent dans cette logique. Ainsi, pour ce qui est de la phase préélectorale et de campagnes, le journal *Arc-en-ciel* accuse ouvertement les partis au pouvoir d'utiliser les moyens de l'Etat pour faire leur propagande et ceci au détriment des partis qui n'ont pas «cette chance». Concrètement, il s'agit d'un positionnement contre le Frodebu, l'Uprona et le CNDD-FDD.

Dans la présentation des candidats en lice, le journal *Arc-en-ciel* s'est fixé comme but de présenter les trois candidats potentiels pour la présidence afin de remédier au problème de

l'absence de sondages et du manque de connaissance de la population des candidats et de leurs programmes. Pour ce qui est de la présentation du Frodebu et du CNDD-FDD, il s'agit d'un choix évident et incontournable, étant les principaux partis politiques. La sélection du Parena, par contre, attire particulièrement l'attention vu qu'il est de loin le troisième parti au pays. Le bilan de cette présentation des trois candidats potentiels à la présidence informe non seulement sur la manière dont le journal contribue à donner de l'importance à ces trois partis mais aussi sur l'image qu'il souhaite que la population ait de ces partis. Même si ce journal se donne pour but de présenter les forces et les faiblesses de ces trois partis et donc de rendre une image équilibrée, nous constatons trois choses. Premièrement, pour le Frodebu, la caractéristique qui devrait être une force se transforme en faiblesse et donc, l'image globale n'est constituée que de faiblesses. Deuxièmement, pour le CNDD-FDD, les aspects positifs disparaissent sous le poids des caractéristiques négatives. Troisièmement, pour le Parena, le journaliste insiste sur les qualités de ce parti et de son président, tout en se distanciant par rapport à une éventuelle image négative de ces derniers. En d'autres termes, le journal présente ce dernier parti, et donc son président, comme le meilleur candidat à la présidence. Ainsi, par sa sélection des trois candidats et par l'image présentée d'eux, ce journal se positionne en faveur du Parena et de son président Bagaza.

Au niveau du comportement des partis politiques dans les campagnes électorales et lors des scrutins, une image négative est évoquée des partis politiques en référant à leur comportement, constituant des obstacles éventuels au bon déroulement du processus. Dans ce cas, c'est surtout le Frodebu qui est pointé du doigt car accusé de collaborer avec le Palipehutu-FNL et de créer un climat d'insécurité par la confrontation parfois violente avec le CNDD-FDD. Ainsi, ce dernier est également critiqué pour la création de ce climat tendu.

Un moment important dans la mise en scène des identités politiques réside dans la présentation des réactions de ces partis et des journaux eux-mêmes face aux résultats. Dans cette perspective, le journal *Arc-en-ciel* insiste sur la contestation des résultats de la part du Frodebu dans le but de critiquer ce parti et le président Ndayizeye pour ne pas savoir perdre. Il présente ainsi une image négative de ces derniers. Dans ses analyses des résultats, *Arc-en-ciel* donne beaucoup d'importance à l'explication du score favorable de l'Uprona. D'habitude un score positif aux élections donne une image plutôt positive du parti qui a obtenu ce score. Dans cette perspective, *Arc-en-ciel* semble se mettre comme objectif de tout faire pour briser une éventuelle image positive de l'Uprona en insistant sur l'aspect frauduleux de ce score et sur tous les aspects négatifs que ce parti pourrait incarner, jusqu'à avertir le nouveau régime de rester vigilant face à ce parti, «spécialiste dans l'art de récupérer le pouvoir», tout en référant au putsch de 1993, faisant sous-

entendre que ce parti en est l'instigateur. Ce discours négatif sur l'Uprona se confirme tout au long du processus électoral et s'inscrit dans le schéma des identités politiques dichotomique ou «le bon» s'oppose au «mauvais». Dans cette logique, le score du Parena est décrit de façon positive et même si son score ne le positionne pas parmi les quatre premiers, ce parti est dit être l'un «des gagnants», ce qui, une fois de plus, fait ressortir une prise de position en faveur de ce parti. Cependant, au lendemain des élections législatives, ce journal doit avouer que le Parena ne figure pas parmi «les gagnants» et, confronté à cette donne, il explique «le score minable» de son parti favori par le fait que ce parti est victime de plusieurs facteurs externes. Cette référence aux facteurs externes au parti perdant pour expliquer sa défaite se trouve également dans les journaux pro-Uprona en 1993 pour qui Buyoya reste le meilleur candidat et dont la défaite ne s'explique que par des éléments externes, principalement l'ethnisme. Malgré le faible score du Parena, *Arc-en-ciel* fait savoir que ne pas inclure Bagaza dans le gouvernement constituerait «une erreur fatale», défendant ainsi ouvertement la position de ce dernier. L'évocation d'«une erreur fatale» rappelle les prévisions faites par les journaux en 1993 dans l'éventualité où l'Uprona n'était pas davantage impliqué dans les affaires d'Etat. Cependant, *Arc-en-ciel* ne va pas jusqu'à évoquer une guerre civile imminente, comme il est fait dans les journaux pro-Uprona en 1993.

Au niveau des explications des résultats et donc de la victoire du CNDD-FDD, *Arc-en-ciel* ne cache pas sa déception face à cette victoire et ceci, en la décrivant comme le résultat de facteurs négatifs tels que le poids de la rébellion et l'ethnisme, bien qu'il le fasse dans une mesure modeste et incomparable au regard de ce que l'on peut observer dans les explications de certains journaux face aux résultats des élections de 1993. Ainsi, sans pour autant remettre cette victoire en question, il ne la présente pas comme une victoire méritée mais plutôt comme le résultat du contexte politico-historique. Ces facteurs le font dire qu'il s'agit d'un choix «paradoxal», surtout car il incarne un faux changement. Le Frodebu et l'Uprona restent en effet toujours au pouvoir, une occasion de plus pour le journal de critiquer ces partis. Evoquant l'avenir, même si ce journal fait preuve d'un pessimisme réel d'être face à un ex-mouvement rebelle dont il doute de la capacité de se transformer en parti démocratique et à un président «condamné à mort» qui attache trop d'importance à la prière, il leur laisse le bénéfice du doute. Cependant, le contexte nous apprend que les prévisions assez pessimistes de ce journal, peu confiantes dans la capacité de ce parti de résoudre les problèmes auxquels est confronté le pays, semblent se réaliser et ce n'est donc pas «l'ère nouvelle» où tout change pour le bon qui se concrétise, comme annoncée par *Umuntu-Lumière*.

Ainsi, le bilan de l'analyse du discours de ce journal présente une image positive uniquement pour le Parena et son président Bagaza et, par conséquent, fait supposer un

positionnement en faveur de ces derniers. Dans ce journal, il n'est à aucun moment question des caractéristiques négatives du président Bagaza, comme, par exemple, son caractère dictatorial évoqué dans le journal *Umuntu-Lumière*. Ainsi, *Arc-en-ciel* évoque à plusieurs reprises l'histoire et, plus précisément, la période sous le règne de Bagaza, afin d'en présenter une image positive, voire idéale. Cette période est mise en contraste avec celle qui a suivie, notamment les années sous l'Uprona et le Frodebu mais aussi la rébellion du CNDD-FDD, présentées comme «la descente aux enfers». Ainsi, la référence à l'histoire sert également le schéma idéologique du «nous» contre «eux» et donc le jeu des identités politiques dichotomiques.

A propos de ce positionnement, selon le directeur du journal, M. Thierry Ndayishimiye (2006, 2007), son journal essaie d'être «neutre» mais il ajoute que «la neutralité» au Burundi n'existe presque pas car les journalistes sont souvent aussi actifs dans les partis politiques, même s'il y a une amélioration par rapport à la situation pendant les élections de 1993. Lui-même dit avoir été membre du Parena et, pendant les élections, même s'il n'est plus membre du Parena, il choisit de faire la propagande pour ce dernier et de s'opposer au Frodebu et à l'Uprona, responsables désignés des malheurs récents que le pays a connus. Pour ce qui est du CNDD-FDD, toujours selon lui, ce parti manque de cadres. Il ne peut dès lors pas le soutenir.

- ***Umuntu-Lumière : une admiration face à Nkurunziza et son parti le CNDD-FDD***

Pour ce qui est du journal *Umuntu-Lumière*, il ressort de notre analyse que ce journal utilise les mêmes stratégies que le journal *Arc-en-ciel* mais cette fois-ci en faveur du candidat Pierre Nkurunziza et de son parti le CNDD-FDD, ceux-ci n'étant alors décrits que dans des termes positifs. Par le fait même que le Frodebu est considéré comme son principal rival, il est le premier à être critiqué par ce journal afin de présenter une image négative de ce concurrent. Ainsi, il s'agit également d'un discours qui vise à construire des identités politiques opposées où «le bon» est mis en contraste avec «le mauvais» et ceci, dans le but de servir l'acteur qui, selon ce journal, est le mieux placé pour gagner les élections. Il ne s'agit donc pas d'un discours qui essaie de donner une image équilibrée et impartiale, au contraire, le but consiste à construire une image positive de son acteur favori et toute présentation et argumentation sert cette idéologie de «nous» contre «eux». Dans cette perspective, le journal *Umuntu-Lumière*, recourt également à l'accusation du Frodebu en tant que responsable «des actes de génocide», tout en se basant sur le rapport de l'ONU (1996) tel que cela est fait par le journal *Arc-en-ciel*, à la grande différence qu'il le fait en faveur du CNDD-FDD. Ce parti est donc soigneusement écarté de toute connotation négative. Ce journal fait également prévaloir les contenus implicites dans cette construction idéologique où «notre groupe» s'oppose à «leur groupe», faisant ainsi

croire qu le Frodebu est le parti responsable de tous les maux de l'histoire récente du pays dont la population veut être libérée. Dans cette même logique, le CNDD-FDD devient alors «le libérateur» grâce auquel «tout va aller mieux».

Ainsi, pendant la phase préélectorale et de la campagne, *Umuntu-Lumière* aborde la même thématique que le journal *Arc-en-ciel*. Cependant, la différence se trouve dans le fait que le journal *Umuntu-Lumière* n'accuse pas le CNDD-FDD d'utiliser les moyens de l'Etat. Il s'arrête au Frodebu et à l'Uprona, tandis que le CNDD-FDD est prétendu «puiser dans ses réserves». Cette différence entre les deux journaux fait ressortir, au niveau du journal *Umuntu-Lumière*, une prise de position en faveur du CNDD-FDD et ceci, du fait de l'absence d'information négative à son égard.

Dans la présentation des candidats potentiels à la présidence, une première différence avec le journal *Arc-en-ciel* se manifeste au niveau de la sélection des trois candidats étant le Frodebu, le CNDD-FDD et le CNDD de Nyangoma. Une deuxième différence se situe au niveau de la présentation de ces candidats et du choix du meilleur candidat qui semble être pour *Umuntu-Lumière* le président du CNDD-FDD, Pierre Nkurunziza. Ce journal donne également un aperçu des candidats potentiels à la vice-présidence, sans pour autant s'exprimer en faveur d'un de ces candidats.

Au niveau du comportement des partis politiques lors des campagnes électorales, le Frodebu est, tout comme dans le journal *Arc-en-ciel*, accusé de travailler en alliance avec le Palipehutu-FNL, présentant ainsi une image négative de ce parti. Cette image négative est renforcée en désignant ce parti comme l'auteur du tract de diabolisation et d'incitation à la haine vis-à-vis du CNDD-FDD.

Pour ce qui est de l'analyse des résultats, le journal *Umuntu-Lumière* insiste sur la victoire du CNDD-FDD en la présentant comme une chance pour le pays. Selon ce journal, le CNDD-FDD incarne le changement positif, par rapport à un passé négatif représenté par les régimes du Frodebu et de l'Uprona, tout en évitant de parler d'un rôle éventuellement négatif du CNDD-FDD dans ce passé, comme il l'est décrit par le journal *Arc-en-ciel*. La référence à l'histoire s'inscrit donc dans le schéma dichotomique opposant «le bon» et «le mauvais». Les régimes précédents sont en effet évoqués dans une perspective très négative afin de créer le contraste avec le nouveau régime initiant «une ère nouvelle», corrigeant toutes les erreurs du passé. En outre, ce journal se montre favorable au rapprochement entre le pouvoir politique et la religion, accompagnant cette victoire de Nkurunziza qui ne fait que jurer par le leitmotiv «travailler en priant». Ce positionnement en faveur du caractère religieux du nouveau président est en fort contraste avec la critique vis-à-vis de cette donne de la part du journal *Arc-en-ciel*. Vu qu'*Umuntu-*

Lumière se montre très favorable à la victoire du CNDD-FDD, il paraît «logique» que ce journal rejette le discours de contestation des résultats de la part du Frodebu, accusant le CNDD-FDD d'avoir intimidé la population, créant ainsi une image négative de ce dernier. Le bilan de l'analyse du discours de ce journal montre donc une prise de position en faveur de Nkurunziza et de son parti, tout en se montrant critique vis-à-vis des autres partis et, en premier lieu, du Frodebu.

De l'avis même de son directeur, Patrice Ndikumasabo (2005), ce journal a effectivement pour mission de diffuser le message de ceux qui viennent du maquis (le CNDD-FDD) et d'en présenter une image positive car, pendant longtemps, ils ont été vus comme des gens de la brousse, comme des animaux.

- ***Le Renouveau : un discours qui garde distance***

Le Renouveau se tient à distance des acteurs politiques jusqu'à ne consacrer qu'une partie limitée de son contenu à la politique, contrairement aux journaux privés qui sont remplis presque uniquement d'informations politiques. A la différence des journaux privés, *Le Renouveau* ne prend pas pour stratégie de présenter les candidats à travers des prévisions sur leurs chances d'accéder au poste présidentiel pour faire la promotion pour l'un ou l'autre candidat, au contraire, *Le Renouveau* ne parle pas d'acteurs politiques précis mais s'exprime sur la classe politique en général.

Le Renouveau ne s'exprime pas directement sur les tensions qui prévalent entre les partis dits de la même tendance ethnique, mais il rapporte le discours de l'OAG, condamnant ces tensions surtout entre le Frodebu et le CNDD-FDD. Ceci est une caractéristique générale de ce journal. Il rapporte le discours des tiers, sans y ajouter ses propres commentaires. Ainsi, ce journal rapporte également le discours du président de la République sortant, Domitien Ndayizeye par rapport à «l'ingérence des étrangers» dans la CENI, un discours qui ne se trouve pas dans les journaux privés.

Le Renouveau ne présente pas d'analyse propre à lui sur les résultats mais présente le discours des organisations de la société civile et les réactions des partis politiques eux-mêmes et ceci, dans la plupart des cas, sans ajouter des commentaires. Ainsi, ce journal publie intégralement la déclaration de contestation des résultats du Frodebu, sans se montrer en sa faveur ou défaveur, contrairement aux journaux privés qui rejettent ouvertement cette contestation. Une autre différence par rapport aux journaux privés, est que ce journal s'exprime, cette fois-ci de façon directe, avec un ton de regret sur le départ de «certains de nos dirigeants», ce qui fait sous-entendre une position plutôt en faveur de ces dirigeants partant, dont le principal est le président de la République sortant, Domitien Ndayizeye. De plus, *Le Renouveau* ne formule aucune critique à l'égard du

Frodebu et du président sortant. Dès lors, bien que ce journal se caractérise surtout par un discours qui garde distance vis-à-vis des acteurs et événements politiques, il prend à quelques reprises une position en faveur du parti au pouvoir, le Frodebu, et ceci, surtout par l'absence d'informations négatives à son égard.

En comparant ce positionnement avec celui pendant les élections de 1993, une évolution importante s'observe. Si pendant les élections de 1993, *Le Renouveau* se présente comme un journal engagé politiquement, s'exprimant en faveur de son «maître» ; en 2005, ce journal se garde à l'écart de la politique. Même si ce journal est encore au service du gouvernement, cela étant visible par la part dominante des informations officielles et par l'absence de toute information négative à l'égard du parti au pouvoir, il ne fait plus de propagande pour le parti au pouvoir et présente un discours qui s'en tient aux faits. Parmi les hypothèses pouvant expliquer ce changement, notons l'évolution générale du contexte politique caractérisé par un partage du pouvoir et un contrôle politique réduit sur les médias de l'Etat (cf. supra 2.5.5). En effet, le rédacteur en chef en 1993, Salvator Kadende (2007), nous confirme que le ministre de la Communication exerçait en 1993 un contrôle sur la rédaction, même si ces interventions n'étaient pas acceptées facilement par des journalistes étant des sensibilités politiques différentes (cf. supra 3.1.7.1). Un autre facteur d'explication pourrait se trouver au niveau de la composition de la rédaction, dirigée par d'anciens journalistes issus de l'époque du parti unique ayant des sympathies politiques qui ne sont pas nécessairement favorables au Frodebu. D'après ces différentes hypothèses, ce changement doit donc être compris dans le contexte plus large qui est celui des changements opérés dans la société en générale, une des raisons pour lesquelles nous y reviendrons dans la conclusion générale.

3.2.8.2. Contribution des journaux au processus électoral

Si en 1993 les journaux «partisans» et, dans une moindre mesure les autres, à l'exception de *La Semaine*, contribuent à l'intensification des divisions et des tensions politiques et ethniques ; en 2005, les journaux privés observent plutôt les tensions entre les principaux rivaux en condamnant ces partis de créer un climat tendu, voire violent autour des élections. Il s'agit d'une critique directe d'*Arc-en-ciel* et indirecte du *Renouveau* face aux partis Frodebu et CNDD-FDD, sans pour autant se montrer en faveur d'un des deux partis. *Umuntu-Lumière* rapporte également les tensions entre ces deux partis, tout en présentant le CNDD-FDD comme étant victime du Frodebu. La différence avec les journaux «partisans» de 1993 réside dans le fait que les journaux en 2005 rapportent le comportement et le discours de diabolisation des partis politiques sans se lancer eux-mêmes dans une campagne qui incite à la peur, voire à la haine vis-à-vis de l'Autre. Cette différence peut s'expliquer partiellement par le fait que les animateurs des journaux «partisans» en 1993 sont directement impliqués dans cette campagne, étant dans la

plupart des cas des acteurs politiques, ce qui n'est pas le cas pour les journaux en 2005. En outre, à la différence de 1993, les élections ne présentent plus d'enjeu ethnique majeur, ce qui fait que le facteur ethnique ne se manifeste plus dans les journaux comme un élément de mobilisation des électeurs ou encore en tant qu'enjeu «vital» comme dans les journaux «partisans» en 1993. Cette différence peut être également un des facteurs d'explication du discours devenu moins radical et violent dans les journaux en 2005. Une autre explication pourrait être les leçons tirées des conséquences néfastes de ce genre de discours radical dans l'expérience traumatisante des élections de 1993 et la crise qui en a suivi.

Les journaux de 2005 ne jouent donc plus sur la peur et la division, même si certains partis sont présentés systématiquement de façon négative. Dans cette présentation, les journaux privés en 2005 se montrent particulièrement sévères pour les partis adversaires de leur parti favori, tout en épargnant ce dernier de tout jugement négatif. Ainsi, ces journaux privés n'observent pas simplement les faits mais y apportent leur opinion et, à travers un jugement positif ou négatif, ils visent à présenter une image positive ou négative du parti en question. Cet objectif répond à l'attitude engagée des deux journaux privés en faveur d'un parti politique spécifique, le Parena pour *Arc-en-ciel* et le CNDD-FDD pour *Umntu-Lumière*. Ainsi, au lieu de tempérer les tensions et même les divisions entre les différents partis, par leur façon de construire des identités politiques opposées, ces journaux intensifient les différences.

Dans les deux périodes, les journaux insistent sur la victoire en tant que changement radical, perçu de façon positive par *L'Aube de la Démocratie* en 1993 et par *Umntu-Lumière* en 2005. Ces deux journaux présentent la victoire de leur candidat favori, Ndadaye pour *L'Aube de la Démocratie* et Nkurunziza pour *Umntu-Lumière*, comme une «libération» des régimes précédents et comme l'entrée dans une «ère nouvelle» où tout sera mieux. En présentant Ndadaye en tant que «le messie» et Nkurunziza en tant que «l'homme élu par Dieu», ces journaux font appel aux croyances profondes de la population et donc à la religion, donnant ainsi plus d'ampleur à cette libération. Les journaux s'opposant à ce changement radical en 1993, vu le caractère «vital» de l'enjeu des élections, présentent ce changement comme «catastrophique» pour l'avenir du pays, voire comme déclencheur d'une «guerre civile». En 2005, même si *Arc-en-ciel* se montre plutôt en défaveur de la victoire du CNDD-FDD, il ne la présente pas comme apocalyptique, justement par le fait qu'en 2005 les élections ne sont plus ressenties comme mettant en jeu des intérêts «vitaux». Afin de mieux cerner les différences entre les discours des médias en 1993 et 2005, il faut donc les situer dans leur contexte socio-politique plus large, comme nous le ferons dans la conclusion générale.

3.3. Analyse du discours des radios de 2005

3.3.1. Conditions de production

La situation des radios diffère de celle de la presse écrite par la nature même du média et par le fait qu'elles peuvent compter sur un appui des bailleurs de fonds internationaux.

La plupart des radios, et surtout celles qui nous intéressent pour notre analyse, ne diffèrent pas beaucoup au niveau du contenu de leurs programmes. Il s'agit de radios généralistes. Quant aux domaines traités, il ressort des différents rapports des centres de monitoring du CNC et de l'OMAC (Momo) que la politique domine le contenu de ces radios et que la capitale constitue le principal centre d'intérêt, fournissant l'essentiel des nouvelles. Pour la période qui nous intéresse, étant la période électorale allant du mois de mai à septembre 2005, le centre de monitoring de l'OMAC n'a pas produit de rapports contenant des pourcentages de chaque domaine traité mais il s'agit plutôt de rapports narratifs, donnant le compte rendu des thèmes traités dans les émissions analysées, étant les journaux parlés. Sur base de ces rapports qualitatifs, allant du mois de juillet à septembre (exemples : Momo 2005a, b, c), nous ne pouvons pas fournir de données chiffrées mais seulement des évaluations qualitatives, confirmant la présence majoritaire des informations politiques. Comme il s'agit en plus de la période électorale, le thème des élections domine ces radios. Les rapports du CNC, produits lors de la période électorale de mai à septembre 2005, sont également des rapports qualitatifs, confirmant la dominance du thème des élections (exemples : CNC 2005d, e, f, g, n, o, p).

- ***La radio gouvernementale***

*Radio Burundi (RTNB)*²⁴³

Comme *Radio Burundi* fonctionne dans l'ensemble de la *RTNB*, nous offrons quelques caractéristiques de la *RTNB* dans son ensemble au niveau de la structure et du financement et des informations plus détaillées pour la radio.

²⁴³ La plupart des informations sur *Radio Burundi* proviennent de nos propres observations et entretiens, lors de nos recherches de terrain à Bujumbura, avec le personnel de cette radio, comme le directeur général, Léonidas Hakizimana (2005, 2006), le directeur de la radio, Gérard Mfuranzima (2005b, 2006), le directeur de la télévision, David Hicuburundi (2005, 2006) et Jean-François Bastin (2006, 2007), responsable du projet Kabondo.

Tableau n° 6 : Caractéristiques *Radio Burundi*

Horaires	05h → 23h
Fréquences	90.2 Bujumbura, 102 Manga
Antennes/ Couverture	6 antennes ²⁴⁴ / 100% du territoire national
Langues	kirundi : 1 ^{ère} chaîne 2 ^{ième} chaîne : français : 70% swahili : 20% anglais : 10%
Equipements	4 studios numérisés : 2 pour la production et 2 pour la diffusion, 40 ordinateurs
Personnel	400 au total pour la <i>RTNB</i>
Salaires/mois	100 dollars US
Conférence de rédaction	8h ²⁴⁵
Horaires journaux (20 minutes) en français	6h20 ; 13h ; 20h

Le statut de la *RTNB* est toujours fixé par le décret du 11 avril 1989 portant sur l'organisation de la *Radio-Télévision nationale du Burundi* définissant la *RTNB* comme «établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion» (article 1) mais placé sous la tutelle administrative du ministère de la Communication (article 28). Toujours selon ce décret, la *RTNB* a, entre autres, pour mission d'«informer, former, divertir la population par des programmes radiodiffusés et télévisés ; réaliser des programmes répondant aux objectifs éducatifs, culturels, politiques, économiques et sociaux du pays» (article 3). La *RTNB* est dirigée par «un conseil d'administration et un directeur général» (article 4) et «les membres du conseil d'administration sont nommés par le président de la République sur proposition du ministre de l'Information» (article 6). Leur mandat est de trois ans renouvelable (article 7). Le directeur général et les directeurs de la radio et de la télévision sont nommés dans les mêmes conditions pour une durée de 4 ans renouvelable (articles 14, 15).

La *RTNB* emploie un personnel de près de 400 personnes, incluant des journalistes, des membres de l'administration et des techniciens. Ce faisant, elle constitue le principal établissement audiovisuel du pays. Elle est dirigée par un directeur général et cette

²⁴⁴ Une à Bujumbura, une à Manga, une à Inanzerwe, une à Birime, une à Inanzerwe et une à Kaberenge. Les radios émettent depuis le Mont Manga situé à 2540 mètres d'altitude. L'installation des premiers émetteurs de *Radio Burundi* date de février 1977. Les premiers matériels du pylône sont arrivés en décembre 1977 et le 1^{er} novembre 1978, l'émetteur de la 1^{ère} chaîne de la *RTNB*, émettant en kirundi, est en fonctionnement. La séparation entre la première et la deuxième chaîne, émettant en français, swahili et anglais, s'est faite le 1^{er} mars 1979 (Ntiyanogeyi 1994 : 28).

²⁴⁵ Au niveau de l'organisation du travail, la conférence de rédaction se tient à 8 heures du matin afin de préparer le journal de la mi-journée, le journal le plus important, comme d'ailleurs pour toutes les radios. Ce journal est répété le soir et le lendemain matin avec quelques adaptations si nécessaire.

direction générale chapeaute quatre départements dotés chacun d'une direction (radio, télévision, technique, administration/finances). A cela s'ajoutent deux services distincts (polythèque et un service «conception, étude, formation»). En 2005, le directeur général est Léonidas Hakizimana, le directeur de la radio Gérard Mfuranzima et de la télévision David Hicuburundi²⁴⁶. Gérard Mfuranzima est nommé en tant que directeur de *Radio Burundi* sous Ndadaye en 1993. En 1995, il est chassé de la radio jugé pas assez actif pour le Frodebu. Il revient à ce poste en 2003 avec le commencement de la deuxième «tranche» de la transition sous la présidence de Domitien Ndayizeye. Les cinq postes de la direction, étant des postes politiques, sont repartis selon la proportion suivante : 40% de Tutsi et 60% de Hutu. Cette répartition s'applique à toutes les directions des services publics et s'inspire de l'accord d'Arusha.

Les salaires absorbent 65% du budget total, celui-ci provenant de l'Etat (70%) et des recettes commerciales. Ce coût énorme des salaires fait qu'il ne reste que peu de moyens financiers pour la production des émissions, l'entretien des équipements, l'installation de nouveau matériel et la couverture des frais de fonctionnement. Par conséquent, les bâtiments de la *RTNB* sont dans un mauvais état et les locaux manquent du mobilier le plus élémentaire. La *RTNB* bénéficie (de juillet 2004 à juillet 2007) d'un programme d'aide de 3.000.000 euros, financé par la coopération belge et exécuté par l'ASBL Kabondo, piloté par le journaliste belge Jean-François Bastin (cf. supra 2.5.5). L'équipement est aussi fourni par USAid via l'agence d'exécution PADCO²⁴⁷, la France et la Chine. Pour ce qui est du financement spécifique mobilisé pendant la période électorale, *Radio Burundi*, tout comme les radios privées faisant partie de la Synergie, a bénéficié du financement de cette dernière.

Quant au personnel, le recrutement au sein de la *RTNB* fonctionne par un appel à candidats, suivi d'un examen. Le niveau de formation des producteurs et des animateurs d'antenne est globalement faible. Seuls quelques producteurs ont fait l'ancienne école de journalisme alors qu'une dizaine fréquentent, au moment de notre étude, l'un ou l'autre institut de formation en communication, à l'université du Lac Tanganyika et à l'université Lumière de Bujumbura. Cependant, les lauréats sortant de ces universités disposent plutôt des connaissances théoriques que pratiques du fonctionnement de la profession

²⁴⁶ Etant des postes politiques, ils sont remplacés en octobre 2006, sous le gouvernement du CNDD-FDD. Le nouveau directeur général est Amrani Barutwanayo (CNDD-FDD). Pierre Bambasi (Frodebu) est le nouveau directeur de la radio. Nestor Bankumukunzi (CNDD-FDD) est le nouveau directeur de la télévision.

²⁴⁷ Le choix d'appuyer surtout la *RTNB* se justifie par le fait que c'est le plus grand diffuseur avec la plus longue implantation. Pendant deux ans, PADCO soutient la *RTNB* avec la fin de l'appui en janvier 2006. En ce qui concerne la nature de l'appui, PADCO finance une partie du processus de transfert de l'analogie vers le numérique mais l'appui de la coopération belge est plus important. PADCO finance aussi des déplacements à l'intérieur du pays (Bolap 2006).

journalistique. En outre, on reproche souvent aux journalistes de la *RTNB* de travailler comme des fonctionnaires sans être véritablement passionnés par le métier de journaliste.

Les salaires des journalistes de la *RTNB* sont payés par le gouvernement et se situent autour de 100 dollars US/mois. Ces conditions financières font que les journalistes quittent la *RTNB* pour d'autres radios où ils sont mieux payés, ce qui constitue un réel problème.

Au niveau de l'organisation du travail, chaque reportage est réalisé par quatre journalistes, un pour chaque langue (le kirundi, le français, le swahili et l'anglais). Ce nombre est réduit sous l'influence du projet Kabondo. Selon Bastin (2006), il n'est pas nécessaire d'avoir un journaliste pour chaque langue vu qu'un journaliste peut couvrir les informations en plusieurs langues. La répartition des sujets ne suit pas de règles précises : n'importe quel journaliste peut en effet couvrir n'importe quel sujet. De ce fait, il n'y a pas de spécialisation ; un problème qui se pose dans toutes les radios.

- ***Radios privées***

Les radios privées ont le statut d'association sans but lucratif (ASBL) et sont autorisées à diffuser de la publicité commerciale. Elles sont dirigées par d'anciens journalistes, ceux-ci n'étant pas des managers à proprement parler. Leur rôle consiste à contrôler les programmes, à rechercher des financements et à effectuer des tâches de représentation (Fyon 2007 : 32-33). Soutenues par des bailleurs de fonds internationaux, ces radios bénéficient de moyens financiers qui leur permettent de fonctionner dans un contexte où les ressources traditionnelles des radios (la publicité commerciale ou les contributions de partenaires locaux) ne sont guère disponibles.

*Radio Bonesha*²⁴⁸**Tableau n° 7 : Caractéristiques *Radio Bonesha***

Horaires	06h → 23h
Fréquences	90.8 Bujumbura, 102.4 Manga
Antennes/ Couverture	3 émetteurs ²⁴⁹ / 80% du territoire national ²⁵⁰
Langues	kirundi 60%, français 30%, swahili 10%
Equipements	2 studios : 1 studio d'enregistrement et 1 de diffusion, 8 ordinateurs dont 5 de montage et 3 pour l'administration
Personnel	40 dont 13 journalistes ²⁵¹
Salaires/mois	150 dollars US
Conférence de rédaction	8h30
Horaires journaux (15 minutes) en français	7h15 ; 13h15 ; 18h30

Radio Bonesha est une radio associative émettant depuis 1996 sous le nom de *Radio Umwizero*. Au moment de sa création, elle est financée par le programme d'aide humanitaire de l'Union européenne. Plus tard, l'Union européenne cesse²⁵² son soutien et c'est l'ONG SFCG qui verse mensuellement, jusqu'en février 2002, 7000 dollars US pour couvrir les frais de fonctionnement. A partir de 2002 et jusqu'en juin 2007, des fonds canadiens soutiennent la radio (ONG Développement et paix Canada) mais ce financement ne suffit pas pour exister. Le reste des fonds provient de partenariats avec des ONG et associations organisées autour de programmes spécifiques, de publicités et de communiqués. Ainsi, comme les autres radios privées, le fonctionnement de *Radio Bonesha* dépend des bonnes dispositions des bailleurs de fonds et, surtout, des ONG internationales qui achètent des temps d'émissions ou qui financent la production d'émissions se rapportant à leurs secteurs d'intervention : démocratie, bonne gouvernance, paix, lutte contre le VIH/SIDA, justice (droits fonciers), etc. Dans ce cadre, *Radio Bonesha* reçoit, tout comme les autres radios privées, des fonds de l'Union européenne, à travers le projet de relance économique du Burundi, (Programme de réhabilitation du Burundi - Prebu)²⁵³, terminé en décembre 2005, et sur la base de

²⁴⁸ Les informations concernant cette radio proviennent majoritairement des entretiens, réalisés lors de nos recherches de terrain à Bujumbura, avec son directeur Corneille Nibaruta (2005, 2006), son rédacteur en chef Etienne Ndikuriyo (2005, 2006, 2007) et des journalistes comme Alice Hakizimana (2006).

²⁴⁹ Un à Bujumbura, un à Manga et en 2006 un à Inazerwe.

²⁵⁰ Depuis l'installation, en avril 2006, d'un nouvel émetteur à Inazerwe (Sud), *Radio Bonesha* couvre tout le territoire ainsi que les zones frontalières de l'Est de la RDC et le sud du Rwanda.

²⁵¹ Le restant du personnel sont onze animateurs, quatre correspondants, six administratifs et six techniciens (Ndikumana 2006).

²⁵² Suite à l'embargo décrété par la communauté internationale contre la prise de pouvoir de Buyoya, l'Union européenne suspend toute coopération avec le Burundi et donc aussi son appui à *Radio Umwizero*.

²⁵³ Le Prebu est un programme, financé par l'Union européenne, visant la reconstruction du Burundi après la période de la guerre civile. Dans ce cadre les radios reçoivent un appui financier pour faire des émissions

contrats ponctuels pour la production de certaines émissions avec le conseil national de lutte contre le SIDA (CNLS), l'OAG, Global Rights, etc. Pendant la période électorale, l'ONUB paie la radio pour la diffusion d'émissions provenant de son studio. Il s'agit d'un montant de 100 dollars US par tranche d'une heure de diffusion, soit un revenu mensuel d'environ 4000 dollars US.

En termes d'équipement, les radios privées utilisent généralement le matériel fourni à la création et par les bailleurs de fonds internationaux mais le rééquipement n'est pas prévu, ce qui fait que la plupart des radios sont confrontées aux problèmes des équipements vétustes (Fyon 2007 : 45). Avec l'appui de PADCO (USAid/OTI)²⁵⁴, *Radio Bonesha* a pu renouveler ses équipements.

En 2005, le directeur de cette radio est Corneille Nibaruta, formé en langue et littérature et ancien enseignant. Le recrutement des journalistes dépend des besoins de la radio. En général, des personnes qui ont déjà fait des stages à la radio sont recrutées. Les stagiaires sont sélectionnés sur base de leur CV, de leur diplôme et de leur motivation. Ils doivent faire un test écrit et un test au micro. La formation des journalistes des différents médias, et donc aussi pour ceux de *Bonesha*, est en général informelle. La formation se fait sur le tas mais également à travers les séminaires et formations organisés par la Maison de la presse, l'ABR, l'ABJ avec l'appui des ONG et organismes internationaux. Comme nous l'avons souligné, les universités privées ont maintenant des départements de communication où les journalistes apprennent la théorie mais c'est à la radio qu'ils apprennent la pratique.

Pour ce qui est de l'organisation du travail, le même journaliste prépare le journal en français et en kirundi. Les thèmes à traiter sont repartis en différents domaines tels que la politique, la société, l'environnement, le genre, le développement et les droits de l'homme. Chaque journaliste est affecté à un domaine spécifique afin de pouvoir se spécialiser. Le journaliste reste affecté pendant deux mois à sa rubrique. Au terme de ces deux mois, il y a une rotation vers une autre rubrique. Si les moyens le permettent, il y a deux visites/reportages par semaine à l'intérieur du pays.

dans le domaine de la justice et de la bonne gouvernance. La *RPA* reçoit 150.000 euros en 2004, *Bonesha*, *Isanganiro*, *Renaissance FM* et la *RTNB* reçoivent 100.000 en 2005. L'argent est seulement venu les trois derniers mois de l'année 2005 (octobre-décembre 2005) et donc toutes les activités devraient se faire pendant ces trois mois car elles devraient se terminer fin décembre. Comme il est impossible de dépenser toute la somme dans des activités, les radios achetèrent beaucoup de matériel (Parqué 2006).

²⁵⁴ PADCO (USAid/OTI) choisit de financer *Radio Bonesha* étant donné que c'est la première radio indépendante qui a contribué au processus de paix. Pour *Bonesha*, PADCO finance deux émetteurs pour augmenter la diffusion, un ordinateur, des lecteurs de montage, l'équipement du studio (mini-disque, matériel de bureau) et donc la modernisation du studio en général et la formation des techniciens pour un montant de 180.000 dollars US. PADCO finance également des visites à Gitega et à Ruyigi (Bolap 2006).

*Radio publique africaine (RPA)*²⁵⁵**Tableau n° 8 : Caractéristiques *Radio publique africaine***

Horaires	05h → 23h
Fréquences ²⁵⁶	93.7 Bujumbura ; 107.1 Manga ; 96 Ngozi
Antennes/ Couverture ²⁵⁷	7 émetteurs ²⁵⁸ / 100% du territoire national
Langues	kirundi 80%, français 12%, swahili 7.8% et 0.2% les langues vernaculaires de l'est de la RDC (gifurero, kirega et gishi).
Equipements	25 ordinateurs (de montage et pour l'administration)
Personnel	74 dont 23 journalistes ²⁵⁹
Salaires/mois	320 dollars US senior, 250 dollars US intermédiaire, 200 dollars US junior
Conférence de rédaction	6h30 ; 14h
Horaires journaux (15 à 20 minutes) en français	6h15 ; 13h ; 18h

Lors de son lancement, la radio est financée par la fondation américaine Ford pour les frais de fonctionnement, le PNUD pour la formation et l'Unesco pour les équipements. Comme les autres radios privées, la *RPA* dépend des appuis des bailleurs de fonds étrangers et est confrontée à des difficultés financières. Son budget provient des différents bailleurs de fonds comme Cordaid (Pays-Bas), Open Society, le PNUD via le Programme-cadre d'appui aux communautés (PCAC), l'Union européenne (via le Prebu cf. supra *Radio Bonesha*) et la coopération belge. Pour la couverture électorale de 2005, l'Union européenne a financé l'achat d'un émetteur mobile (Fyon 2007 : 45). Tout comme *Radio Bonesha* et *Radio Isanganiro*, la *RPA* n'a pas de bailleur institutionnel pour le financement des salaires. Pour ce qui est du budget, l'étude de Fyon (2007 : 36) démontre que certaines stations privées pratiquent un double exercice budgétaire, à destination semble-t-il des bailleurs. Selon Alain Ntamagendero (cité par Fyon 2007 :

²⁵⁵ Les informations concernant cette radio proviennent majoritairement des entretiens, tenus lors de nos recherches de terrain à Bujumbura, avec son directeur Alexis Sinduhije (2005, 2006) (il a été remplacé par Emmanuel Nsabimana, ancien rédacteur en chef de la radio, en avril 2007), avec le nouveau directeur Emmanuel Nsabimana (2007) et avec d'autres journalistes de la radio comme Paul Ndayizeye (2005) (qui a rejoint *Radio Isanganiro*), André-Palice Ndimurukundo (2005, 2006), Serge Nizibi (2007), Jean-Marie Nindorera (2005), Eric Manirakiza (2006) et Domitile Kiramvu (2007).

²⁵⁶ La *RPA* ouvre une radio à Ngozi (écoutée à Ngozi, Kayanza, Muramvya, Cibitoke, Karuzi, Kirundo, Muyinga et dans la zone frontalière du Rwanda et de la Tanzanie), le 5 mars 2006, afin de couvrir les informations utiles pour la population de cette région. Elle diffuse pendant 6 heures, de 15 heures à 21 heures et est animée par cinq journalistes venus de la radio à Bujumbura et en collaboration avec l'université de Ngozi.

²⁵⁷ Les derniers journaux en kirundi et en français de la *RPA* peuvent être écoutés sur le site Iwacu Burundi (www.iwacu-burundi.org) du Centre d'échanges belgo-burundais (CEBB).

²⁵⁸ Un à Bujumbura, un à Manga, un autre mobile et quatre autres en stock.

²⁵⁹ Le restant du personnel réunit treize animateurs, quinze personnes occupées de l'administration et huit techniciens. Elle compte en outre des correspondants régionaux et des pigistes (Ndikumana 2006).

36), directeur administratif de la *RPA*, «le budget officiel est construit à hauteur de 1.032.000 dollars US, pour que les bailleurs voient ce que cela pourrait coûter. Mais la radio roule à l'économique. Nous travaillons avec 30%». En vue de générer des fonds, à long terme, pour financer le fonctionnement de la radio, la *RPA* a pris l'initiative de créer, en mars 2007, un studio d'enregistrement numérique dénommé *Tanganyika Studio*. Ce studio est mis en place grâce à la contribution financière de la Suède.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le directeur de la *RPA* en 2005 est Alexis Sinduhije, également fondateur de la radio. Il a suivi une formation en journalisme et a travaillé à *Radio Burundi*. A l'origine du journal *La Semaine*, il fut également l'un des premiers journalistes de *Studio Ijambo*. Au niveau de la formation, il faut préciser qu'une bonne moitié des vingt-trois journalistes et des treize animateurs sortent à peine de l'université ou n'ont suivi aucune formation lorsqu'ils sont recrutés. Comme nous l'avons évoqué en présentant la radio (cf. supra 2.5.4.2), parmi les journalistes figurent des personnes issues de tous les milieux. Au moment où les journalistes sont recrutés, ils sont initiés pendant trois ou quatre semaines à la collecte des informations, la technique, l'investigation, la rédaction et la confection. Pour le reste, ils se forment sur le tas au métier de journaliste.

Pour ce qui est de l'organisation du travail, les journalistes travaillent en deux équipes, la première arrivant à 5 heures du matin et restant jusqu'à 13 heures 30 ; la deuxième commençant à 13 heures 30 pour terminer à 23 heures. Le même journaliste prépare la version en français et en kirundi. Les journalistes sont répartis en cinq rubriques : droits de l'homme, justice, bonne gouvernance ; santé/SIDA ; économie et société ; agriculture et environnement ; sports et culture. Il s'agit d'encourager la spécialisation des journalistes dans ces rubriques, ceux-ci restant affectés à la même rubrique. Chaque semaine, la *RPA* fait des visites à l'intérieur du pays.

*Isanganiro*²⁶⁰**Tableau n° 9 : Caractéristiques *Radio Isanganiro***

Horaires	06h → 22h
Fréquences	89.7 Bujumbura, 89.3 Manga, 101 Ruyigi, 90.6 Mutamba, 93.3 Kaberenge, 95.1 Inanzerwe
Antennes/ Couverture ²⁶¹	6 émetteurs ²⁶² / 100% du territoire national ²⁶³
Langues	kirundi 75%, français 20% , swahili 5%
Equipements	9 ordinateurs dont 5 de montage et 4 pour l'administration
Personnel	40 dont 13 journalistes ²⁶⁴
Salaires/mois	220 dollars US junior, salaire moyen 288 dollars US ²⁶⁵
Conférence de rédaction	8h30
Horaires journaux (15 minutes) en français	7h, 12h55, 18h

L'ONG SFCG avec les fonds d'USAid couvre l'entièreté des dépenses d'*Isanganiro* à sa création, prévoyant un plan de réduction progressive de son appui financier jusqu'au retrait total en octobre 2007. Le retrait des fonds de SFCG crée beaucoup de difficultés car tout comme les autres radios, elle a des dépenses énormes²⁶⁶. La diminution des fonds pourrait affecter la qualité de la radio mais le défi consiste à garder le niveau de qualité et surtout à survivre. La radio cherche donc à accroître le nombre de ses bailleurs de fonds. Pendant la période électorale, *Isanganiro* peut compter, tout comme les autres radios, à l'exception de la *RPA*, sur le paiement par l'ONUB des frais de diffusion de ses émissions (cf. supra *Radio Bonesha*). La radio compte également sur des fonds générés par des collaborations ponctuelles avec des ONG et associations des droits de l'homme comme l'OAG et le Réseau citoyen network (RCN).

²⁶⁰ Les informations concernant cette radio proviennent majoritairement des entretiens, réalisés lors de nos recherches de terrain à Bujumbura, avec son directeur Mathias Manirakiza (2006, 2007) et les journalistes Gabriel Nikundana (2006, 2007), Gérard Nzohabona (connu comme Franck Kaze) (2005, 2006, 2007), Chantal Gatore (2007), Tony Nsabimana (2005, 2006), Audace Macado (2005, 2006) et Excellent Nimubona (2006).

²⁶¹ Elle peut également être suivie sur Internet (www.isanganiro.org).

²⁶² Un à Bujumbura, un à Manga, un à Mutumba, un à Birime, un à Inanzerwe et un à Kaberenge.

²⁶³ Elle couvre également une partie des pays voisins et surtout les camps de réfugiés en Tanzanie et à l'Est du Congo RDC.

²⁶⁴ Le restant du personnel est composé d'onze animateurs, quatre correspondants, six administratifs et six techniciens (Ndikumana 2006).

²⁶⁵ Les anciens sont payés plus, en fonction de leur expérience et de leur position et le salaire moyen se situe au niveau de 288 dollars US ce qui est plus que dans les autres radios. Selon le directeur de la radio (Manirakiza 2007), les salaires varient de 220 à 557 dollars US.

²⁶⁶ Comme les salaires, les frais de santé, les impôts, les frais de communication, la location des pylônes, les déplacements, la location d'antennes, la fréquence (ARCT), etc.

Les locaux de la radio sont situés dans le même bâtiment que ceux de SFCG et donc de *Studio Ijambo* et, comme ce dernier dispose de plus de matériel et de locaux que la radio, les journalistes d'*Isanganiro* utilisent souvent les infrastructures de *Studio Ijambo*. Cette donne et le fait que *Studio Ijambo* diffuse sept émissions et deux feuillets radiophoniques sur les ondes d'*Isanganiro* provoquent parfois une confusion entre les deux structures.

En 2005, le directeur est Mathias Manirakiza, formé en langue et littérature. Il exerçait le métier d'enseignant avant de prendre la fonction en tant que directeur de la radio. Le recrutement du personnel tient compte de l'origine ethnique de la personne pour pouvoir garantir un équilibre mais aussi du genre et de la région de sorte que tout le monde soit représenté. Un appel à candidats est largement diffusé. S'en suit une sélection rigoureuse. Quant à la formation des journalistes, trois sont formés en journalisme en Tanzanie et un au Sénégal, notamment Gérard Nzohabona, connu comme Franck Kaze, animateur de l'émission «Mosaïque». Les autres se forment sur le tas et au sein de *Studio Ijambo*. *Isanganiro* est la radio qui compte le plus de journalistes ayant un niveau universitaire. Au niveau des bulletins d'informations, le même journaliste prépare la version en français et en kirundi. Les journalistes n'ont pas de spécialisation et ne sont donc pas toujours affectés aux mêmes rubriques qui sont la politique, la sécurité, le social et l'environnement.

Selon l'étude de Fyon (2007 : 37), les bailleurs de fonds fournissent aux radios privées qui nous intéressent pour notre analyse (*Isanganiro*, *Bonesha*, *RPA*) près de 80% de leurs moyens de subsistance (990.000 sur 1.250.000 dollars US). Les 20% restants (260.000 dollars US) proviennent de la publicité avec des variations selon la radio. Les radios privées dépendent donc toutes des bailleurs de fonds internationaux. Cette réalité nous amène à poser la question de l'influence éventuelle de ces bailleurs sur la ligne éditoriale de ces radios. Il ressort des entretiens avec les responsables de ces radios que ces bailleurs n'ont pas d'influence directe sur la ligne éditoriale de leur radio. Au cas où les bailleurs sont intéressés dans des émissions sur des sujets spécifiques, les radios leur font des propositions que ces bailleurs acceptent ou rejettent. Une fois acceptées, les bailleurs n'interviennent plus. Or, la question reste de savoir dans quelle mesure la ligne éditoriale de ces radios se dirige vers ces sujets spécifiques, intéressant les bailleurs, plutôt que de suivre les sujets concernant «les réalité et priorité» de leurs publics et qu'ainsi, ces bailleurs influencent indirectement la ligne éditoriale de ces radios. En outre, à travers ce financement, les bailleurs exercent un certain contrôle sur le ton et le type de journalisme utilisé par ces médias comme, par exemple, *Radio Isanganiro*, fondée sur la ligne de *Studio Ijambo* et financée pour une grande part par SFCG, devant s'en tenir à un journalisme dit de paix.

Pour ce qui est des charges des radios, 41% doit être réservé pour les coûts de personnel et 51% pour les biens et services dont 26% pour le transport et le carburant, 18% pour les télécommunications, 13% pour les coûts de diffusion et 10% pour les coûts de production (Fyon 2007 : 38). Au-delà de l'appui des bailleurs, ces radios comptent sur des publicités. En général, les revenus publicitaires des médias semblent demeurer restreints, ce qui est partiellement dû au fait que le contexte économique a fortement souffert de la crise et que l'économie est à reconstruire. La publicité représente 30% des recettes pour *Isanganiro*, 20% pour *Bonesha* et 15% pour la *RPA* (Fyon 2007 : 37). Les agences de publicité sont peu nombreuses. Il s'agit de Dolphin Design, de Jooris Ndongezi Production et de l'agence de communication Great Lakes Advertisers mais «ces agences ne jouent que très peu le rôle d'acheteur d'espace médias pour le compte des annonceurs» (Fyon 2007 : 19). Les principaux annonceurs sont les compagnies de la téléphonie mobile (Onamob, l'opérateur public et Télécél, Africel et Econet, opérateurs privés).

3.3.2. Les radios face aux élections²⁶⁷

Tout comme les journaux, les radios présentent des réflexions sur les élections à venir. D'une part, avec l'expérience traumatisante des élections de 1993 à l'esprit, il s'agit de comparer les futures élections avec celles de 1993 dans le but d'en connaître les perspectives, surtout au niveau de la question ethnique, l'une des principales causes de l'échec des élections précédentes. D'autre part, les radios s'interrogent sur la maturité de la classe politique face aux élections à venir. Ces thèmes sont également abordés par les journaux de 1993 et de 2005. Les journaux de 1993 insistent justement sur le danger de l'ethnisation des élections et n'ont pas confiance dans la maturité de la classe politique, agissant, de leur point de vue, surtout dans l'intérêt personnel et pas dans celui de la population en général. Les journaux de 2005, et plus précisément *Arc-en-ciel*, démontre que même si la polarisation ethnique a diminué, le risque d'une crise reste réel, justement par le manque de maturité de la classe politique. Les radios développent davantage encore cette comparaison entre les élections de 1993 et de 2005. Elles dressent un bilan

²⁶⁷ Afin de démontrer la dynamique des interactions entre le journaliste et les intervenants ou entre les différents intervenants, des citations plutôt longues sont insérées, surtout pour les émissions de débat. Il faut ajouter que vu le fait que nous analysons les journaux et les radios de la même période séparément, il y a inévitablement des répétitions au niveau des références au contexte et aux entretiens. Afin de les limiter au maximum, ces références comme complément à nos analyses ne se font qu'à une reprise et généralement dans la partie de l'analyse des journaux pour la raison logique que c'est l'analyse que nous présentons en premier lieu. En référant aux personnes interviewées nous mentionnons leur fonction au moment de la période électorale de 2005, donc au moment de l'événement sur lequel ils interviennent.

Il faut noter que dans l'analyse du discours des radios, *Radio Bonesha* n'apparaît pas dans la même mesure que les autres radios. Ce constat est partiellement dû au fait que nous ne disposons pas d'une émission de débat de cette radio (cf. supra 1.2.1) et que les journaux parlés faisant partie de notre corpus ne présentent pas toujours les sujets qui nous intéressent, notamment des contenus par rapport au processus électoral.

positif quant à la diminution de la polarisation ethnique mais arrivent à la conclusion selon laquelle la classe politique ferait preuve d'un certain manque de maturité face aux élections, essentiellement en raison de l'absence de projet de société bien établi. La grande différence entre les journaux des deux périodes, à l'exception du *Renouveau* de 2005, et les radios réside dans le fait que les radios font parler des experts plutôt que de donner leurs propres analyses et jugements. En général, même si la question ethnique ne domine plus les confrontations électorales, par le fait d'insister sur la diminution de ce facteur, cette thématique reste présente dans le discours des médias en 2005, bien qu'il ne s'agisse plus, comme ce fut le cas dans le discours de certains journaux en 1993, d'un élément de diabolisation de l'Autre.

3.3.2.1. Les élections de 2005 : diminution de la polarisation ethnique

La *RPA*, dans l'émission «A visage découvert», et *Radio Burundi*, dans l'émission «Info+», invitent des experts pour présenter des analyses sur les élections à venir. Dans les deux émissions, le présentateur (P) dirige les analyses indirectement ou directement vers une comparaison des élections à venir avec celles de 1993. A la *RPA*, le politologue Elias Sentamba (ES)²⁶⁸, est interpellé à cet égard.

P : les élections au Burundi se montrent beaucoup plus intéressantes, apparemment les Hutu sont éligibles et peut-on se retrouver voir la bipolarisation Hutu-Tutsi disparaître?

ES: tel est mon avis parce qu'avec les élections les intérêts vont être clairs parce que si vous êtes du Frodebu vous n'allez pas jouer sur la corde ethnique car il y a d'autres Hutu, si vous êtes du CNDD vous n'allez pas jouer sur la corde ethnique car vous n'êtes pas les seuls Hutu, si vous êtes Tutsi du MRC vous n'allez pas mobiliser sur la corde tutsi car vous n'êtes pas les seuls Tutsi égal pour l'Uprona (.) ça c'est une avancée (.)

(*RPA*, 8 mai 2005 : «A visage découvert»)

Dans la question du présentateur, il s'agit d'une appréciation positive des élections de 2005 du fait qu'on y retrouve implicitement une comparaison avec les élections précédentes. L'appréciation est donc basée sur le fait que les Hutu peuvent être élus, d'une part, et sur la possibilité de voir la bipolarisation ethnique disparaître, d'autre part. Cette vision est confirmée par l'expert et l'intérêt de cette référence aux élections de 1993 semble donc se trouver dans l'évolution positive de la question ethnique, vu que ce facteur ne se prête plus aux manipulations politiques et qu'il ne constitue donc plus de base de récupération des voix.

²⁶⁸ Elias Sentamba est professeur à l'université du Burundi. Il n'est associé à aucune appartenance politique.

Sur *Radio Burundi*, le journaliste aborde la confrontation des partis politiques dans les campagnes à venir et oriente l'analyse de l'expert, Gaspard Nduwayo (GN)²⁶⁹, professeur à l'université du Burundi, également vers une comparaison avec les élections de 1993.

P : Gaspard vous avez fait un travail de fin d'étude que j'ai lu personnellement où vous avez relevé les injures proférées par certains partis politiques et il y a maintenant le code de conduite qui est là, il y a des conseils promulgués par des partis politiques, est-ce que vous pensez que nous pouvons retourner dans ce que nous avons observé en 1993 ?

GN: ((...)) moi je crois que ce qui s'est passé depuis 1993 devrait être une expérience malheureuse qui devrait servir de référence à la population aujourd'hui (.) et rappelez-vous la campagne électorale de 1993 était la diabolisation de l'adversaire, voire l'animalisation de l'adversaire ((...)) aujourd'hui, c'est-à-dire que la violence que le Burundi a vécue pendant plus de dix ans est le résultat direct du discours de la campagne électorale (.) je crois qu'aujourd'hui c'est le moment de rectifier le tir (.) le peuple burundais est fatigué et il faut lui proposer des programmes, des programmes concurrentiels (.) et c'est conforme au programme répondant à ses besoins primaires, que le peuple va choisir (.)

(*Radio Burundi*, 22 mai 2005 : «Info+»)

L'expert dresse un tableau négatif des élections de 1993 en insistant sur le discours de diabolisation entre les deux groupes ethniques. Par la multiplication des partis cette polarisation ethnique ne tient plus. Elle est dès lors remplacée par la compétition entre les partis dits de la même tendance ethnique. Cette confrontation mettrait la compétence au centre et les partis seraient élus sur base de leur programme. Or, le discours politique n'a pas tellement changé par rapport à celui de 1993, s'attaquant cette fois-ci à l'adversaire du groupe de la même tendance ethnique, de sorte que l'importance des programmes politiques ne semble pas être la priorité des partis, tous ayant à peu près le même vague programme et projet de société.

3.3.2.2. La maturité de la classe politique face aux élections

De ce qui précède, il ressort qu'au niveau des élections, il y a une avancée par rapport à celles de 1993 : la polarisation ethnique a diminué. Cette avancée ne se confirme pourtant pas au niveau de la maturité de la classe politique. La *RPA* et *Radio Burundi* font ressortir de leur émission que la classe politique agit plus dans son propre intérêt que dans celui de la population et voit la politique comme un moyen de s'enrichir, ce qui donne lieu à la corruption. Ainsi, dans l'émission «A visage découvert», les questions du journaliste

²⁶⁹ Gaspard Nduwayo est professeur à l'université du Burundi. Il n'est associé à aucune appartenance politique particulière.

dirige l'analyse de l'expert, le politologue Elias Sentamba (ES), vers une analyse critique de cette classe politique.

P : comprenez vous pourquoi les secteurs sociaux sont négligés par rapport, par exemple, à l'intendance ou aux déplacements officiels des responsables ?

ES: c'est un problème aussi, c'est plus philosophique encore car dans nos pays en Afrique, on a la volonté de vivre comme en Occident dans des villas ((...))

P : dans notre pays, on voit le petit fonctionnaire démuné tandis que les responsables sont dans la politique et font monter des chantiers et des chantiers et comment faut-il remédier à cette situation pour que le petit fonctionnaire, le technocrate qui est sur terrain ne soit pas tenté d'aller dans la politique parce qu'il va avoir un petit surplus?

(RPA, 8 mai 2005 : «A visage découvert»)

Les questions du présentateur contiennent des affirmations qui font sous-entendre cette critique vis-à-vis de la classe politique, indiquant que les secteurs de la vie sociale sont négligés par les responsables politiques et que les petits fonctionnaires sont pauvres. Le journaliste insiste donc sur le fait que les hommes politiques profitent de leur position et fait allusion à la corruption politique, tout en attirant l'attention sur la pauvreté de la population en général.

Le même expert est interpellé par *Radio Burundi*.

P : dans un contexte par exemple comme le nôtre, le Burundi, nous avons une population pauvre mais aussi nous avons une trentaine de partis politiques en compétition (.) est-ce que c'est facile de faire la différence au niveau des projets de société ?

ES: ce n'est pas facile surtout que les partis que nous avons, je ne sais pas si vous vous êtes amusés à analyser leur programme, dès fois ça se recoupe, à la limite à tel point qu'on peut se poser la question pourquoi alors on en est venu à une trentaine (.) vous voyez trente partis pour environ trois millions d'électeurs pour un pays comme le Burundi qui ne représente même pas un ()mais ainsi vous comprenez que quelque part la politique devient un tremplin pour devenir quelque chose de plus et c'est là justement que les pratiques de corruption viennent d'exister(.)

(Radio Burundi, 29 mai 2005 : débat)

En mettant en contraste le nombre de partis avec la situation de pauvreté, la question du présentateur témoigne d'une préférence pour une réponse qui va dans le sens de confirmer qu'il y a trop de partis. Cette préférence est confirmée par la réponse effective de l'expert, qui en outre souligne que la politique sert aux intérêts personnels, ce qui explique d'ailleurs le grand nombre de partis créés à l'aube du processus électoral ; un constat que nous trouvons également dans les journaux des deux périodes électorales (1993 et 2005). Afin d'obtenir cette place au pouvoir et donc d'attirer l'attention du

lecteur, l'expert prévoit que la corruption rentre en jeu car les programmes et les projets de société ne diffèrent guère entre les différents partis. Cette vision est effectivement confirmée par Charles Ndayiziga (CN) du Cenap qui décrit les pratiques de corruption de ces partis, cherchant à attirer des voix.

CN: ((...)) il y a des partis qui se sont créés rapidement et qui savent bien qu'ils n'ont pas de membres et ils se sont faits inscrire dans beaucoup de communes (.) le problème qui se pose, on arrive pour la première fois dans une commune et on veut se faire élire (.) qu'est-ce qu'on fait ? on achète (.) ils vont au marché, ils demandent à quelqu'un, en lui donnant de l'argent de recruter des gens (.) ça c'est une forme de corruption et il me semble à mon avis que les gens donnent plus à boire pour pouvoir réunir le plus de gens possible (.) ((...)) les gens vont boire ils ne vont pas refuser mais au moment du vote c'est plutôt la conscience des gens qui va décider et je crois que dans l'isoloir chacun est libre, c'est le lieu où il n'y a pas de corruption (.)

(Radio Burundi, 29 mai 2005 : débat)

L'expert n'accuse pas de partis politiques spécifiques mais il démontre plutôt le caractère illégal de ces pratiques, comme une façon d'avertir les électeurs et les hommes politiques concernés. Cependant, selon cet expert, il ne sera pas facile de corrompre l'électeur ; il va accepter à boire mais, une fois dans l'isoloir, il votera d'après sa conviction. En guise de réaction à ces propos, le présentateur donne la parole à un autre expert, Elias Sentamba.

ES: aujourd'hui les enjeux ont quand même changé, celui qui a l'argent, qui peut vraiment corrompre, il peut quand même changer quelque chose (.)

(Radio Burundi, 29 mai 2005 : débat)

Elias Sentamba contredit en quelque sorte les propos de Charles Ndayiziga car, selon lui, la corruption peut avoir un impact sur le choix de l'électeur et donc influencer les résultats, surtout que les programmes des partis politiques ne diffèrent pas et ne peuvent donc pas être le critère de sélection. Ainsi, la thématique de la corruption mène vers celle de la maturité de la classe politique. Le fait même de poser une question sur la maturité en relation avec la corruption fait sous-entendre qu'il y a un problème au niveau de la maturité.

P : Charles quel commentaire pouvez-vous faire sur la maturité ?

CN: nous n'avons pas beaucoup d'expérience en démocratie, la légitimité se construit entre les élections, pas lors de la campagne (.) aujourd'hui il n'y a pas de projet de société et pas de programme

P : il y a quand même l'enseignement gratuit

CN: oui oui mais on ne nous a jamais dit comment on va trouver de l'argent, je n'ai jamais vu un débat sérieux, un débat de fond qui est basé sur des chiffres, des données (.)

(Radio Burundi, 29 mai 2005 : débat)

L'expert reproche aux partis politiques de n'avoir ni programme ni projet de société clair, de sorte qu'il ne les considère pas comme matures face aux élections. Le journaliste de *Radio Burundi* prend la défense de ces partis pour ainsi représenter la voix de ceux qui sont accusés. Il avance notamment l'argument de l'existence d'un enseignement gratuit ; un argument rejeté par l'expert. Il ressort des deux radios, la *RPA* et *Radio Burundi*, que la classe politique n'est pas mature face aux élections et ceci, par la mentalité même de cette classe politique, agissant plutôt dans son propre intérêt, ce qui résulte dans l'absence de programme politique sérieux et le recours aux pratiques frauduleuses pour accéder au pouvoir. Nous verrons que cette vision est confirmée par le déroulement effectif du processus électoral.

3.3.3. Les radios face à la régulation du processus électoral

- *La Commission électorale nationale indépendante (CENI) : arbitre ou acteur partisan ?*

La CENI occupe une place cruciale dans le processus électoral par son rôle en tant qu'organisateur et régulateur du processus. Le rôle de la CENI est souvent le sujet des débats au sein des différentes radios car apparemment le statut de la CENI n'est pas clairement établi (cf. supra 2.6.1). Par conséquent, il y a une grande divergence au niveau des opinions sur les responsabilités et le statut même de cette commission. A plusieurs reprises, elle est accusée de ne pas être indépendante et de privilégier les partis au pouvoir. Cette accusation se trouve aussi dans le journal privé *Arc-en-ciel*, accusant surtout les partis au pouvoir de manipuler, voire paralyser cette commission. Les radios ne se positionnent pas de façon directe vis-à-vis de la CENI mais font parler les différents acteurs et mettent en scène les contradictions des opinions à son égard. La voix de la CENI est dans la plupart des cas représentée par son porte-parole l'abbé Aster Kana (AK) qui, en général, tient un discours défensif. La thématique du rôle de la CENI se manifeste tout au long du processus électoral et, à chacune de ces phases, la responsabilité ou l'avis de la CENI est sollicité ou contesté. Cette présentation du discours vis-à-vis de la CENI suit l'ordre chronologique des élections. A travers les différentes présentations, nous essayons de découvrir le positionnement des radios elles-mêmes vis-à-vis de la CENI. Ce positionnement est intéressant dans la mesure où il pourrait informer également sur le positionnement des radios vis-à-vis des acteurs politiques qui critiquent ou, au contraire, appuient cette organisation.

La CENI face à la distribution des moyens

Déjà à la veille de la campagne électorale, la CENI est dite responsable de la distribution des moyens aux partis politiques. Elle est, de surcroît, critiquée pour ne pas le faire à

temps, de sorte que les «petits partis» n'ont pas les moyens de mener leur campagne ; «les grands», ceux qui se trouvent au gouvernement, utilisant les moyens de l'Etat.

P : quelques partis politiques pensent que la CENI est en train de faire traîner les choses, notamment en accordant les moyens aux partis pour que certains partis qui sont nouveaux jettent l'éponge et pour partager les moyens entre les partis qui sont un peu réduits (.) est-ce qu'une telle pratique n'est pas réelle ?

AK: vous savez dans une période comme celle-ci, il y a beaucoup d'opinions qui fusent pour dire n'importe quoi (.) nous sommes en train de négocier ces moyens, nous ne les avons pas encore, dès qu'ils seront disponibles nous allons les distribuer sinon les opinions, vous les entendrez ci et là, on a toujours des opinions, on a toujours quelque chose à dire surtout quand il s'agit de la CENI (.)

(Radio Burundi, 15 mai 2005 : «Info+»)

Le journaliste de *Radio Burundi* dans l'émission «Info+» fait référence à une source vague pour accuser la CENI de faire traîner la distribution des moyens. Le porte-parole de la CENI contredit ces «opinions» et rend ainsi explicite que les sources que le journaliste mobilise ne produisent que des «opinions» et qu'elles n'ont donc pas de valeur de «vérité», contredisant ainsi le journaliste. Dans l'émission «Mosaïque» à *Radio Isanganiro*, le porte-parole du Parena, Zénon Nimubona (ZN), va plus loin dans l'accusation en ne pointant pas seulement la CENI mais aussi le gouvernement comme responsables de ce retard dans la distribution des moyens, ce qu'il interprète comme une stratégie visant à éliminer le maximum de partis dans la course électorale.

ZN : si on soulève par exemple la question des moyens, le gouvernement et la CENI avaient mis tout le monde à l'attente en disant qu'ils vont octroyer les moyens pour dire aux partis ne commencez pas tant que vous n'avez pas de moyens et c'est ainsi que certains partis ont dû être ((rires)) hors course car ils n'ont pas les moyens alors que c'est un mécanisme, à mon avis, que le gouvernement a mis en place pour limiter la course (.)

(Isanganiro, 20 mai 2005 : «Mosaïque»)

Le journaliste ne se prononce pas sur cette problématique mais donne la parole aux instances visées, la CENI, représentée par son porte-parole, abbé Aster Kana (AK) et le gouvernement, représenté par le ministre de l'Intérieur, Jean-Marie Ngendahayo (JMN), afin qu'ils puissent donner leur point de vue et donc éventuellement se défendre. Ainsi, la parole est donnée de façon équilibrée aux deux partis qui s'opposent sur cette question des moyens.

AK : je voudrais d'abord rappeler à l'intention de ceux qui nous écoutent que cette question de moyens n'a jamais été tranchée, c'est une question qui a toujours été en débat et en négociations (.) au début on demandait des moyens à l'Etat, l'Etat a bien dit qu'il n'en avait pas (.) après on les a demandé à la CENI, la CENI a promis de faire des négociations avec les bailleurs pour avoir

- ces fonds, (...)) cet appui aux partis politiques a été obtenu et il n'y a pas longtemps, avant-hier soir donc on a la certitude que les bailleurs vont nous donner une contribution en argent liquide pour les partis politiques (.) voilà c'est tout ce que je peux dire et peut-être que les détails viennent plus tard (.)
- P : monsieur le ministre, il y a cette question des moyens qui est soulevée et la question a été posée à l'Etat qu'en dites-vous ? vous qui représentez ici l'Etat ?
- JMN: je pense qu'il faut effectivement évacuer cette question d'une manière sereine et très très transparente (.) je crois que les partis politiques ont le droit de savoir ce qu'il en est au juste (.) la loi dit quoi ? la loi sur les partis dit que l'Etat a l'obligation, ce n'est pas une petite volonté comme ça, c'est l'obligation, de soutenir les partis politiques dans le contexte de campagnes électorales, lesquelles, législatives et présidentielles (.) cette même loi ajoute quoi, dans la mesure des moyens de l'Etat, donc l'Etat ne peut pas dire qu'il n'a pas les moyens, c'est la loi qui l'exige donc l'Etat doit trouver des moyens (...))
- P : ce qui revient à dire que les partis politiques n'ont pas à s'en faire aujourd'hui car les législatives n'ont pas encore été lancées
- JMN: cela veut dire cela, ça veut dire aussi qu'on n'est pas en retard (.)

(Isanganiro, 20 mai 2005 : «Mosaïque»)

La CENI et le ministre de l'Intérieur se défendent en montrant leur effort au niveau des recherches de fonds pour les partis politiques et ils précisent que ce n'est que pour les élections législatives et les présidentielles qu'il y aura des moyens. Afin d'avoir la réaction de l'accusateur, le présentateur donne la parole à Zénon Nimubona (ZN).

ZN: nous aimerions que ces fonds soient rapidement débloqués dans l'esprit qu'on les a votés puisqu'il a accepté que pour les communes on va les financer pour permettre à certains partis de se déplacer (.) même si on ne donne pas de véhicule alors que c'est ça qui avait été promis, n'est-ce pas vraiment abbé ? vous aviez dit|que

AK: |on n'avait pas dit qu'on allait donner|des véhicules

P : |vous|pouvez

ZN: |pas comme en 1993
mais qu'on pouvait louer des véhicules pour les 22 partis politiques

P : vous pouvez lui répondre directement ((rires))

AK: oui je vais répondre directement (.)

(Isanganiro 20 mai 2005 : «Mosaïque»)

Aster Kana et Zénon Nimubona s'interrompent et s'attaquent, passant ainsi outre le rôle du présentateur qui essaie d'intervenir pour garantir l'équilibre du temps de parole.

La CENI face aux irrégularités dans la campagne

Une fois la campagne commencée, la CENI est sollicitée par rapport aux irrégularités, ce qui constitue en même temps aussi une façon de critiquer le manque d'initiative éventuel de la part de cette dernière. Dans l'émission «Mosaïque» à *Radio Isanganiro*, traitant du thème des irrégularités dans la campagne électorale et la responsabilité de la CENI, le présentateur montre les tensions entre les deux invités, le ministre de l'Intérieur Jean-Marie Ngendahayo (JMN) et le porte-parole de la CENI abbé Aster Kana (AK) et ceci au niveau des responsabilités de chacun. Le porte-parole de la CENI se défend en expliquant le rôle et donc la responsabilité de la CENI.

P : monsieur l'abbé Aster Kana il y a quelque temps, la CENI et le ministère de l'Intérieur se jetaient la balle en disant que les cas d'irrégularités concernent l'autre camp apparemment le ministre de l'Intérieur vient de ((rires)) non pas de trancher mais plutôt de dire que c'est la CENI qui les concerne (.)

AK: la CENI est une commission nationale, elle a des pouvoirs limités par le code électoral, elle a une mission déterminée, voilà pourquoi, par exemple, avant la campagne nous, on se disait tout ce qui se passe avant la campagne est de la responsabilité du ministre de l'Intérieur (.) maintenant par exemple que la campagne a commencé nous sommes totalement impliqués et premier responsable mais cela ne signifie pas qu'on travaille seul (.) nous sommes en relation avec l'administration donc c'est nécessaire d'avoir l'avis de l'administration(.) maintenant, par exemple, nous avons dû nous rendre compte que le chef de zone est impliqué|dans ce cas

P : |le chef de zone de|kinama

AK: |kinama que nous le consultons c'est donc normal s'il y a des irrégularités, il y a des sanctions que nous pouvons prendre, qui sont dans le code électoral et d'autres où nous référons aux instances habilitées, c'est-à-dire le ministère de l'Intérieur, le ministère de la|Justice

P : |monsieur l'abbé soyons clair par rapport au cas précis donc l'achat des cartes d'électeurs, quel est un exemple de sanction que vous prendriez?

AK: ce n'est pas un exemple de sanction (.) c'est prévu dans le code électoral

P : justement est-ce que vous pouvez le dire beaucoup plus précisément

AK: merci beaucoup mais comme on n'a pas encore|tranché le cas

P : ((ton insistant))|juste pour savoir ce qui est fait de façon précise par rapport au cas précis d'achat des cartes d'électeurs (.)

AK: oui il est prévu une amende de 10.000 à 20.000 francs et un emprisonnement de trois à six mois mais nous ne pouvons que prendre la responsabilité pour ce qui est du processus électoral

pour le reste nous référons aux instances habilitées ce n'est pas la CENI qui va les faire payer les amendes, ce n'est pas la CENI qui va les mettre en prison (.)

(Isanganiro, 20 mai 2005 : «Mosaïque»)

Le présentateur confronte son interlocuteur avec le fait qu'il reste trop vague et l'invite à être plus clair et à donner des précisions. L'interlocuteur essaie d'échapper à cette question de précisions. Or, au lieu de dire directement qu'il ne peut pas donner des précisions, il répond de façon positive «merci beaucoup», comme s'il ne voulait pas décevoir le présentateur. Mais le présentateur n'est pas convaincu et insiste sur la question. Ainsi, le fait de demander des précisions semble répondre à une volonté de faire ressortir les faiblesses éventuelles de cette commission qui pourraient être cachées derrière les propos vagues de son porte-parole. Ce débat montre donc effectivement que la responsabilité de la CENI face aux irrégularités n'est pas clairement déterminée ou qu'en tout cas son porte-parole a des difficultés à se prononcer de façon précise sur cette question. Dans ce même ordre d'idées, le journaliste interroge le porte-parole de la CENI sur les capacités de cette instance de réagir face aux irrégularités.

P : monsieur Aster Kana est-ce que vous, de votre côté, en cas d'irrégularité est-ce que vous avez un système de renforcement de votre organisation pour ne pas que ce genre de cas se multiplient?

AK: nous avons un système pour se rendre compte de la situation mais pour changer la situation ça c'est plus difficile(.) nous travaillons avec les médias

P : |c'est un peu décourageant ce que vous dites, |abbé Aster Kana

AK: |ce n'est pas du tout décourageant, ce n'est pas du tout décourageant(.) on ne peut pas prendre une mesure avant (.) nous travaillons sur base de constatation, dès qu'un problème se pose nous nous penchons là-dessus pour le résoudre (.) nous ne pouvons pas deviner d'avance qu'il y aura un |problème =

P : |non ce que |je veux dire

AK: |=ça serait de la mauvaise foi

P : non ce que je veux dire, vous vous concertez aussitôt que vous écoutez d'un tel cas ?

AK: oui oui oui (.)

(Isanganiro, 20 mai 2005 : «Mosaïque»)

La question du journaliste laisse entendre que la CENI n'est probablement pas suffisamment armée pour faire face aux irrégularités qui pourraient se produire lors des élections. Ainsi, il crée d'entrée un doute vis-à-vis des capacités de cette organisation. Cette attitude est confirmée par sa réplique à l'explication d'Aster Kana et ceci, en exprimant son jugement sur ce que le porte-parole de la CENI dit («décourageant»). La réaction défensive du porte-parole de la CENI révèle clairement un jugement négatif sur

la façon de travailler de la CENI. Ainsi, le positionnement du journaliste se place davantage du côté de celui qui critique la CENI.

La CENI face au déroulement des élections

Au lendemain des premières élections communales, les radios cherchent à connaître la vision de la CENI sur le déroulement et les résultats des élections et ceci, dans le but de savoir comment celle-ci va réagir face aux irrégularités et aux plaintes de la part de certains partis politiques. Ce discours informe non seulement sur les capacités de réaction de la CENI face aux plaintes, mais également sur la position de certains partis politiques vis-à-vis du déroulement des élections communales. Ainsi, la Synergie des médias interroge le porte-parole de la CENI, Aster Kana (AK), sur le déroulement des élections.

P : monsieur Aster Kana nous avons un correspondant qui nous mettra au courant de ces résultats mais la question essentielle qu'on pose à la CENI concerne les irrégularités qui ont été constatées, la fraude (.) pour la violence qui a empêché quelques circonscriptions de voter, est-ce que vous avez prévu une solution définitive pour le moment?

AK: merci beaucoup je crois que le président de la CENI s'est déjà exprimé sur cette question et je n'y ai presque rien à ajouter (.) maintenant nous sommes en train de recevoir les résultats des élections et puis nous entamerons aussi ce chapitre (.)

P : est-ce que, si vous analysez un peu comment les choses se sont passées, vous avez l'impression que la fraude a été massive ou que c'est probablement quelques incidents pendant la journée d'hier?

AK: vous savez pour nous prononcer c'est toujours sur base d'un rapport (.) nous attendons donc les rapports des CEPI et c'est sur cette base que nous pourrions répondre à cette question (.)

P : beaucoup de partenaires ont dit que vous n'aviez pas de propension pour punir ceux qui s'écartent de la loi (.) est-ce que pour le moment, après les communales, la CENI est prête à sévir?

AK: ok je n'anticipe pas les événements on les jugera par la suite (.)
(Synergie 4 juin 2005, 9h)

Ainsi, immédiatement après le scrutin des élections communales, la Synergie insiste sur le thème des irrégularités et cherche à connaître l'opinion du porte-parole de la CENI mais ce dernier évite de répondre de façon précise ; une attitude observée à plusieurs reprises dans les débats à *Radio Isanganiro*. Du côté du journaliste, nous observons encore une fois le ton insistant, confrontant l'interlocuteur avec le caractère évasif de ses réponses. Vu les nombreuses critiques dont fait l'objet la CENI, il se peut que ses membres restent prudents dans leurs déclarations, comme nous le constatons avec Aster Kana qui se réfère à d'autres discours ou évite de répondre de façon directe ou définitive. La question sur les irrégularités montre que les radios veulent présenter une attitude critique et de contrôle vis-à-vis du comportement des partis politiques et s'intéressent dès lors pour une part importante à la question de la fraude éventuelle. En même temps, elles

cherchent à évaluer aussi la CENI sur ses capacités de régulation et de sanction de ces irrégularités, ce qui est une façon de s'attaquer aux points faibles de la CENI. Ceci est fait parfois de façon directe par le journaliste comme dans le cas du débat de «Mosaïque» (du 20 mai 2005) mais souvent les journalistes réfèrent au discours de ceux qui critiquent la CENI. Ainsi, pour ce qui est de la Synergie, le journaliste réfère à «beaucoup de partenaires» pour dire que la CENI n'a pas l'autorité de sanction, évitant ainsi de prendre la responsabilité de ces paroles et donc de critiquer la CENI de façon directe.

Après les premiers résultats, la CENI est accusée de ne pas prendre les mesures adéquates pour punir les responsables des irrégularités. Cette critique provient alors des partis qui se sentent victimes de ces irrégularités, comme, par exemple, le Parena et le CNDD, mais aussi le Frodebu qui publie même une déclaration dans laquelle il demande l'annulation des résultats. Face à toutes ces plaintes et irrégularités, la CENI est appelée à réagir et à agir. Dans l'émission «Mosaïque» (du 11 juin 2005), la CENI, représentée par maître Clotilde Niragira (CN), est interpellée à cet égard.

- P: voilà maître Niragira, le porte-parole du Frodebu accuse nommément le CNDD-FDD d'avoir perpétré des forfaits, d'avoir mené des attaques à Bujumbura rural, dans Bubanza, on croit savoir que le Frodebu a également porté plainte contre le même parti (.) est-ce que cette plainte vous est parvenue ?
- CN: oui les différentes plaintes de ce parti nous sont parvenues, c'est vrai, et nous sommes maintenant à leur analyse mais tout ce que je dois dire, c'est que l'analyse déjà faite révèle que ce sont des plaintes qui se rapprochent surtout des fautes pénales et des plaintes qui s'approchent des plaintes pénales, vous le savez très bien, sont normalement dirigées vers les institutions judiciaires habilitées (.) la loi électorale n'a pas donné à la commission électorale nationale indépendante le pouvoir judiciaire((...))
- P: maître, mais est-ce que cela ne peut pas prendre, ne va pas prendre beaucoup de temps, en sachant que d'autres élections vont arriver bientôt ?
- CN: la procédure judiciaire burundaise, vous la connaissez aussi =
- P: |est-ce qu' =
- CN: = elle est|lente
- P: |il n'y a pas d'exception pour|ces cas-là
- CN: |malheureusement le code électoral n'a pas bien dit comment cette procédure devrait être rapide mais du côté de la CENI elle est en train de voir comment s'entretenir avec le ministère de la justice, avec le ministère de la Défense je crois, avec le ministère de l'Intérieur pour voir comment les procédures peuvent se trancher plus rapidement(.)

(Isanganiro, 11 juin 2005 : «Mosaïque»)

Comme nous l'avons également constaté pour les irrégularités et les plaintes avant et pendant la campagne, le rôle de la CENI dans la sanction de celles-ci n'est pas clair ou même assez limité. La responsabilité de sanctionner des partis ayant commis des fraudes est renvoyée aux différents ministères et à la justice. Le journaliste prend encore une fois le rôle de celui qui identifie les faiblesses du système, dans ce cas en insistant sur le problème lié au fait de déléguer la responsabilité à la justice.

Dans une autre émission de «Mosaïque» datant du 25 juin 2005 à *Radio Isanganiro*, les gens peuvent appeler pour donner leur point de vue sur la campagne électorale pour les élections législatives ainsi que sur le rôle de la CENI face aux irrégularités et sur la responsabilité qui lui incombe de sanctionner les responsables. En ouvrant le micro à la population, la radio vise à faire écouter les différentes opinions de la société. A travers cette confrontation d'opinions, la radio cherche à stimuler le débat afin d'arriver à une compréhension meilleure du point de vue de l'autre. Le premier qui appelle est Zénon Nimubona (ZN), porte-parole du Parena. Ce dernier reçoit souvent la parole à *Radio Isanganiro*, ce qui fait poser la question de savoir s'il y a une raison particulière pour cette préférence qui d'ailleurs n'est pas visible dans les autres radios. Gérard Nzohabona (2005), journaliste à *Radio Isanganiro* et présentateur de l'émission «Mosaïque» sous le nom Franck Kaze, nous dit que pour les émissions dans lesquelles les auditeurs interviennent en direct, il appelle parfois des personnes avant le commencement de l'émission pour assurer l'équilibre et avoir ainsi des intervenants de différentes tendances qui peuvent lancer le débat. Dans ce cas, il contacte des représentants du gouvernement, de l'opposition et de la société civile. Pendant la période électorale, les personnes-clé sont effectivement Zénon Nimubona du Parena, tout comme d'ailleurs Charles Mukasi de l'Accord Cadre et Francis Rohero, qui se présente comme Francis R, d'abord membre du CNDD mais qui rejoint par après le CNDD-FDD. Plus tard dans notre analyse, nous verrons que ces deux derniers interviennent effectivement à plusieurs reprises dans l'émission «Mosaïque».

ZN: la CENI doit être vigilante pour punir mais punir comment ? je ne sais pas si le législateur a prévu comment elle doit agir, il a laissé un flou tel que la CENI ne sait pas exactement quelle sanction prendre

P : et pourtant il y a des sanctions qui sont prévues
((...))

ZN: les sanctions prévues telles que la radiation, telles que euh on ne le voit pas exactement, la CENI a peur (.) mais aussi la CENI a des manquements en

P : |euh Zénon Nimubona disons que s'il s'agissait de sanctionner, par exemple, le Parena (.) vous, si par exemple la CENI vous interpellait, vous disait voilà la sanction qu'on vous

- inflige pour avoir dit ceci ou fait ceci et cela, est-ce que vous seriez prêts à accepter ces sanctions si elles se justifiaient ?
- ZN: oui si elles se justifient mais seulement prendre ça en campagne il faudrait que la CENI montre que la décision prise est correcte mais après la campagne, même après les élections la CENI doit prendre des sanctions
(...)
- P : mais j'insiste sur ma question, est-ce que, pour donner un bon exemple aux autres, est-ce que vous accepteriez d'être sanctionnés par la CENI si elle est décidée de prendre des mesures coercitives contre votre parti?
- ZN: oui des mesures coercitives mais la CENI est piégée parce qu'on n'a pas prévu exactement ce que la CENI doit faire
- P : ((rires))
- ZN: et dans ces circonstances ce n'est pas la faute à la CENI c'est la faute aux partis qui étaient au pouvoir, aux législateurs, c'est-à-dire le Frodebu et l'Uprona, ils ont fait une législation qui laisse (.) euh presque tout le monde faire n'importe quoi (.)

(Isanganiro, 25 juin 2005 : «Mosaïque»)

Il est intéressant de voir que Zénon Nimubona se base sur ce qu'il a appris dans l'autre émission de «Mosaïque» (du 6 juin 2005) à l'occasion de laquelle maître Clotilde Niragira explique justement que la CENI ne peut pas sanctionner, n'ayant pas de pouvoir judiciaire. Pour ce qui est de la question d'accepter les sanctions imposées de la part de la CENI en cas d'infractions par son parti, le journaliste insiste probablement sur cette question pour tester si celui qui ne fait qu'attaquer la CENI par manque d'initiative face aux irrégularités, accepterait les mesures de sanction prises par cette commission. Pour ne pas dire ouvertement qu'il refuserait les sanctions imposées par la CENI, Zénon Nimubona revient sur l'incompétence de la CENI d'agir, désignant, cette fois-ci, les partis au pouvoir, le Frodebu et l'Uprona, comme les responsables des lacunes au niveau de la législation qui régit le statut de la CENI, créant ainsi une commission qui n'a pas assez de pouvoir pour réguler de façon adéquate le processus électoral. Cette accusation se trouve également dans le journal *Arc-en-ciel* qui présente le Frodebu et l'Uprona comme responsables du manque d'initiative de la CENI.

Le Frodebu qui, au début du processus, est dit être privilégié par la CENI et qui ne formule effectivement pas de critique vis-à-vis de cette instance, commence, après les résultats des élections communales synonymes pour lui de défaite, à critiquer la CENI du fait qu'elle accepte les résultats et ne sanctionne pas, selon lui, le principal responsable des intimidations, le CNDD-FDD. Ainsi, le président de la République sortant, M. Domitien Ndayizeye, dans son discours prononcé lors de la fête de l'indépendance, le 1^{er} juillet 2005, accuse la CENI d'être dominée par des «étrangers». Comme nous l'avons vu dans la partie sur le discours des journaux (cf. supra 3.2.4), *Le Renouveau* (n°6522 du 4

juillet 2005) rapporte ce discours, déclaration à laquelle nous avons ajouté l'explication du président Domitien Ndayizeye et du président de la CENI, Paul Ngarambe. *Radio Isanganiro* consacre son émission «Mosaïque» à ce discours vis-à-vis de la CENI, laissant les auditeurs réagir. Cette émission met en évidence la diversité des opinions par rapport au rôle de la CENI mais aussi par rapport au discours du président qui a critiqué cette instance en public. Nous présentons l'intervention de Me Lucie Nzorigana (LN), membre de la Commission de suivi et d'application de l'accord d'Arusha (CSA).

LN: ((...)) je pense aussi qu'il y a une différence entre l'indépendance et l'isolement (.) la CENI est indépendante mais elle est appelée à travailler avec beaucoup d'autres plateformes, notamment l'unité électorale de l'ONUB, avec nous, les gens de la CSA, nous avons suivi de près leur travail

P : |donc là c'est le chef de l'Etat qui a fait la confusion alors ?

LN: ce n'est pas la confusion (.) je pense qu'il y a des choses qu'on ne comprend pas (.) comme nous, on suit au jour le jour, on sait que ce n'est pas vraiment ce qu'on appelle l'ingérence, c'est cette confusion entre l'indépendance et l'isolement (.) si on isole la CENI elle va échouer|complètement

P : |oui|mais

LN: |mais pour dire, la technicité de l'ONUB n'a rien à faire de se mêler, d'ingérer la CENI mais de l'aider techniquement (.) s'il y a eu des dérapages, je ne peux pas confirmer parce que je ne suis pas au courant mais moi, je pense que la CENI a fait son mieux pour mener son travail malgré le manque d'expérience, le manque de formation, surtout qu'on a essayé de l'isoler au lieu de la laisser indépendante (.)

(*Isanganiro*, 2 juillet 2005 : «Mosaïque»)

Cette intervention est l'un des rares exemples de discours positif sur la CENI. Le journaliste conclut de ce qui est dit par l'intervenant que le président de la République a un jugement erroné de la CENI, l'intervenant, toujours selon le journaliste, se montrant plutôt critique à l'égard du président de la République. Cette conclusion est basée sur des sous-entendus éventuellement présents dans les propos de l'intervenant mais apparemment pas voulu dans ce sens. L'intervenant n'accepte en effet pas qu'il critique le discours du président et évite toute prise de position et surtout toute critique directe vis-à-vis du président.

Les critiques généralisées vis-à-vis de la CENI se font plus rares après les élections législatives et son comportement est dit s'être amélioré par rapport aux élections précédentes, ayant réagi aux irrégularités, accomplissant ainsi son rôle de régulateur du processus électoral. Le porte-parole de la Cosome, Mohamed Nibaruta (MN), s'exprime à la Synergie.

P : la cosome se dit aussi satisfaite, surtout du comportement de la CENI en ce qui concerne les mesures prises envers ceux qui étaient pris en flagrant délit (.) écoutons Nibaruta Mohamed, porte-parole de la cosome (.)

NM : ((...)) au niveau de la CENI on a pu constater un changement de comportement de la CENI qui a pris cette fois-ci des mesures vis-à-vis de ceux qui tentaient des actes irréguliers (.)

(Synergie 5 juillet 2005, 13h)

En guise de conclusion, les radios, et dans ce cas surtout *Radio Isanganiro* et dans une moindre mesure *Radio Burundi*, présentent le débat et les critiques qui existent autour de la CENI. Ces critiques viennent surtout des partis politiques qui se sentent désavantagés par la CENI, surtout du fait de son manque d'initiative, mais elles émanent également des journalistes, surtout dans les débats de «Mosaïque» à *Radio Isanganiro*. Ainsi, les radios mettent en exergue une image de la CENI en tant qu'instance qui cherche à jouer son rôle d'arbitre mais se trouve devant de nombreux obstacles qui font que certains la voient comme un acteur partisan agissant en faveur des partis au pouvoir. Comme la parole est à chaque fois également donnée à la CENI pour se défendre, le but ne semble pas être de juste présenter une image négative de la CENI mais de montrer la complexité de son rôle et d'arriver à travers ces confrontations à une vision plus claire de ce rôle. *Radio Isanganiro* montre également que ces réactions critiques à l'endroit de la CENI sont lancées par des acteurs politiques agissant dans leur propre intérêt. Ils ne semblent en effet ne réagir que parce qu'ils sont dans le besoin d'argent, ne sont pas satisfaits du déroulement du processus électoral ou parce qu'ils veulent refaire le vote dans leur propre intérêt. De cette façon, la radio se montre également critique vis-à-vis de ces partis.

3.3.4. Les radios face aux comportements des partis politiques

L'objet de ce chapitre est de découvrir quels sont, selon les radios, les comportements des acteurs politiques constituant des obstacles au bon déroulement des élections. Ces comportements vont des irrégularités dans la campagne et lors des scrutins jusqu'à la diabolisation de l'Autre et à la création d'un climat d'insécurité. Notre objectif consiste donc à repérer quels sont les comportements soulevés par les radios. Le choix dans la sélection de présenter ou non tel ou tel comportement négatif d'un certain acteur politique et la façon de présenter ce comportement et d'en désigner le responsable sont en effet des éléments qui donnent des informations sur comment les radios se positionnent vis-à-vis des acteurs politiques en question, tout en sachant que ces radios ne manifestent que rarement un positionnement direct.

3.3.4.1. Les irrégularités et les fraudes

Dans cette partie, nous dressons le tableau des différentes irrégularités relevées par les radios lors du processus électoral, avec une attention particulière quant aux acteurs politiques présentés comme les auteurs de ces irrégularités et ceci, dans la mesure où cela peut nous informer sur le positionnement des radios face à ces acteurs politiques. Dans certains cas, les radios donnent la parole aux autres partis ou aux experts pour accuser les partis en question mais, dans d'autres cas, ce sont les radios elles-mêmes qui accusent les partis tenus pour responsables. Au cours du processus électoral et surtout au moment des scrutins, les radios relatent l'ambiance au niveau de toutes les provinces à travers les témoignages de leurs correspondants, en insistant sur les éventuelles irrégularités afin de les rendre public et ainsi de décourager ses responsables de continuer ces pratiques. Pour ce qui est des irrégularités des autres scrutins, ceux des élections sénatoriales et présidentielles, étant donné que les partis politiques n'ont plus beaucoup d'impact sur le scrutin et que les résultats sont largement déterminés par les scrutins précédents, la question des fraudes ne semble pas se poser.

L'utilisation des moyens de l'Etat : accusation des partis au gouvernement

Les différentes radios traitent de la thématique des fraudes incombant aux partis au pouvoir avant le commencement des campagnes électorales, dont notamment l'utilisation des moyens de l'Etat pour faire leur propagande. Nous avons vu que dans les journaux privés, *Arc-en-ciel* et *Umuntu-Lumière*, les journalistes accusent eux-mêmes ces partis, tandis qu'à la radio, c'est à travers le discours des tiers que les partis au pouvoir sont critiqués. Ainsi, cette thématique est abordée dans l'émission «Mosaïque» du 20 mai 2005 où la parole est encore une fois donnée au porte-parole du Parena, Zénon Nimubona (ZN).

P : on reste avec vous Zénon Nimubona, certains partis ont décrié l'utilisation des moyens de l'Etat et justement des véhicules dans le cadre de ces campagnes, est-ce que vous avez des rapports par rapport à ce genre de forfait ?

ZN: non c'est une vérité criante (.) nous avons une situation où les ministres sont des chefs de partis, dans la plupart des cas, et ils ont recours aux moyens de l'Etat, ce qui fait qu'eux, ils ont des moyens et les autres pas (.)

(Isanganiro, 20 mai 2005 : «Mosaïque»)

Pour évoquer la possibilité de corruption, le journaliste fait référence au discours de «certains partis» et ne donne pas son propre point de vue. Le porte-parole du Parena reçoit donc la parole pour accuser les partis au pouvoir d'utiliser les moyens de l'Etat, le journaliste ne s'exprimant pas directement sur cette irrégularité. Même en l'absence de jugement direct de la part de la radio, le fait d'aborder ce thème montre une attitude critique vis-à-vis de ces partis au gouvernement.

Le Frodebu : pris en flagrant délit

Le Frodebu est accusé de la possession de cartes d'identité frauduleuses. Cette irrégularité est mentionnée par la Synergie et la *RPA* en référant aux observations de leurs correspondants (C).

C : ((...)) signalons qu'il y a un incident qui s'est produit au niveau de la permanence du parti Frodebu en zone de Bwiza (.) au moment où il y avait une bagarre qui se produisait entre un colonel du CNDD-FDD qui était en train de se chamailler avec quelqu'un qui détenait une enveloppe de 29 cartes d'identité pour les membres du parti Frodebu (.) ((...)) nous avons demandé à la police si c'est légal d'avoir ces cartes d'identité (.) elle a dit que c'est difficile d'affirmer que c'est légal (.)

(Synergie 3 juillet 2005, 20h)

Dans ce cas, il s'agit du parti CNDD-FDD qui a découvert une tentative de fraude de la part du Frodebu. Le journaliste cherche à connaître l'avis de la police sur ce cas et la police confirme plutôt l'illégalité de cet acte. A la *RPA* cette même irrégularité est expliquée plus dans le détail.

C : ce sont des irrégularités très bien visibles (.) on vient, la police vient d'attraper des cartes d'identité dans la permanence du parti Frodebu à la huitième avenue de Bwiza (.) ((...)) c'est passé exactement de la même manière à Butere, selon la police dans la zone de Butere ((...)) donc ce sont des cas d'irrégularités et selon les responsables du parti CNDD-FDD, avec qui je viens de parvenir les joindre, ils disent qu'ils remarquent des irrégularités dans presque tout le pays où il y a les responsables administratifs issus du parti Frodebu qui sont en train de multiplier ce genre de cartes d'identité ((...)) (.)

P : oui et Louis est-ce qu'il y a un des responsables de ce parti Frodebu qui est accusé qui serait sur place ?

C : il y a, bon les deux responsables du parti Frodebu dans la zone Bwiza sont maintenant dans les mains de la police, ils sont à Kigobe, je suis en route vers Kigobe pour pouvoir parler avec eux et j'ai déjà parlé avec le chef du parti dans la zone de Bwiza qui ne nie pas, qui ne nie pas, qui n'a pas nié d'être en possession de ce genre de cartes d'identité, ce qu'ils ne sont pas capables de dire, c'est pourquoi ils étaient en train de tamponner ces cartes d'identité (.)

(*RPA*, 3 juillet 2005 : journal)

Dans son discours, le journaliste affirme que «ce sont des irrégularités très bien visibles», ne laissant donc pas de doute sur le caractère frauduleux de cet acte. A la *RPA*, le journaliste cherche à parler avec le représentant du CNDD-FDD. A travers le discours indirect des «responsables du parti CNDD-FDD», le Frodebu est accusé de recourir aux irrégularités partout dans le pays, ce qui montre encore une image négative du Frodebu.

Pour avoir un équilibre dans la distribution de parole, le journaliste donne également la parole au parti accusé qui, plutôt que de se défendre, ne nie pas cet acte.

Une autre affaire de cartes d'identité frauduleuses est traitée par la *RPA*, rapportant le discours du président de la CENI, Paul Ngarambe, qui convoque les responsables de cette fraude.

P : on déplore quelques irrégularités surtout dans la mairie de Bujumbura où des cartes d'identité délivrées par l'administrateur de Mutimbuzi seraient en train d'être utilisées par fraude (.) une décision vient d'être prise par la CENI, le président de la CENI, Paul Ngarambe, invite l'administrateur de Mutimbuzi et le porte-parole du Frodebu, lui aussi impliqué dans cette affaire, de se présenter devant la justice (.)

(*RPA*, 6 juillet 2005 : journal, 13h)

Dans le journal du lendemain, la *RPA* présente le discours du porte-parole du Frodebu, Jean de Dieu Mutabazi, qui accuse le président de la CENI d'avoir sali le nom de son parti. Ainsi, la *RPA* donne la voix aux deux partis concernés, à l'accusateur et à l'accusé.

P : 50 millions tel est le montant exigé par le porte-parole du Frodebu, Jean de Dieu Mutabazi devant la cour administratif pour le dommage lui causé par les propos de Paul Ngarambe, président de la CENI, des propos diffusés à la RTNB et à la radio publique africaine (.) selon le président de la CENI, le porte-parole du Frodebu était en train de distribuer des cartes frauduleuses d'identité (.) à cause de cette information, considérée comme fausse et dommageable, l'honorable Jean de Dieu Mutabazi demande à la cour de condamner l'Etat burundais et de lui payer 50 millions fbu et de publier l'arrêt à intervenir dans les médias (.)

(*RPA*, 6 juillet 2005 : journal, 13h)

Si dans un premier temps, la *RPA* présente cet acte frauduleux de la part du Frodebu comme un fait. Par après, la répercution du discours du porte-parole du Frodebu met en doute la véracité de cette accusation de fraude. Le journaliste ne se prononçant plus à cet égard, il est difficile de connaître le positionnement de la radio face à cet événement. Cependant, par le fait même de rapporter sur ces irrégularités éventuelles de la part du Frodebu, la radio met en avant une image négative de ce parti.

3.3.4.2. L'insécurité

Parmi les irrégularités constatées pendant les campagnes et les scrutins, il y a la situation d'insécurité. La paix n'est pas assurée, entre autres, parce que les négociations avec le mouvement rebelle, le Palipehutu-FNL, n'ont pas abouti et que les réformes de l'armée présentent encore des lacunes, surtout au niveau du respect de leur mandat et de leur position non politique. Il s'agit de voir quels acteurs politiques sont tenus pour responsables de cette situation d'insécurité.

La perturbation des élections communales

Dans les émissions analysées concernant les perturbations des élections communales, il n'est jamais question de façon claire de l'identité de ceux qui ont perturbé ces élections. Cependant, par l'ensemble des informations recueillies à travers les différentes émissions, nous constatons que les radios laissent croire qu'il s'agit du Palipehutu-FNL.

P : les incidents dont l'un plus important que les autres ont émaillé ces élections et surtout dans la province de Bujumbura rural et de Bubanza où on enregistre déjà des morts et des blessés sans oublier des déplacements plus ou moins massifs de la population, paniquée suite aux explosions d'armes automatiques (.) à propos justement de l'insécurité qui a prévalu dans la province de Bujumbura rural et qui a perturbé le déroulement du scrutin, le président de la CENI, Paul Ngarambe, appelle la population au calme et de patienter ((...)) jusqu'à l'heure où nous sommes, personne ne connaît l'auteur de ces attaques (.)

(RPA, 3 juin 2005 : journal, 14h30)

La RPA insiste sur les effets dramatiques de ces perturbations et souligne le fait que les auteurs ne sont pas connus. Afin de rassurer la population, la RPA rapporte le discours d'une autorité dans le domaine des élections, notamment le président de la CENI. La Synergie donne la parole à une autorité internationale, Carolyn Mcaskie (CM), la représentante spéciale de l'ONUB pour également rassurer la population.

CM : le fait qu'ils ont eu la violence dans quelques communes, surtout en Bujumbura rural mais aussi ça a touché une des communes de Bubanza ne va pas arrêter le processus (.)

(Synergie 3 juin 2005, 20h)

Le fait de donner la parole à cette autorité internationale pour communiquer que le processus électoral ne va pas s'arrêter, montre le rôle important de la communauté internationale dans ce processus.

Sur la question de la sécurité lors des élections législatives, *Radio Burundi* et la RPA interrogent le porte-parole de l'armée, Adolphe Manirakiza (AM).

P : est-ce que vous n'avez pas peur justement que les FNL aillent perturber les élections et comment est-ce que vous allez y faire face ?

AM: nous avons des informations de la part de ces déserteurs que le mouvement FNL se prépare aussi à perturber les élections mais pas seulement dans la province de Bujumbura rural, Cibitoke, Bubanza, mais aussi dans d'autres provinces comme Kayanza, Muramvya, Gitega (.) vous avez déjà écouté des gens qui ont été capturés dans ces provinces et voit que les FNL sont en train de positionner de petits éléments, de petits éléments mais qui peuvent quand même perturber les élections (.) mais de l'autre côté nous sommes en train de prendre des stratégies pour empêcher que les FNL perturbent les élections (.) ici on demande aux gens d'être

courageux () parce que les forces de l'ordre seront disponibles et s'il y a l'un ou l'autre qui tire à gauche et à droite, cela ne doit pas empêcher la population de voter, c'est leur droit de voter (.)

(*Radio Burundi*, 29 juin 2005 : journal)

Les élections législatives laissent entrevoir la possibilité de perturbation par le Palipehutu-FNL, ce qui fait sous-entendre que ce mouvement peut également être considéré comme l'auteur des perturbations lors des élections communales. Ceci est confirmé par le porte-parole de l'armée Adolphe Manirakiza qui affirme que le Palipehutu-FNL se prépare «aussi à perturber les élections mais pas seulement dans la province de Bujumbura rurale, Cibitoke, Bubanza, mais aussi dans d'autres provinces comme Kayanza, Muramvya, Gitega», ce qui fait sous-entendre que ce même mouvement l'a fait déjà avant aux endroits où les élections communales furent effectivement perturbées. Adolphe Manirakiza souligne les dangers du Palipehutu-FNL mais son but est de rassurer la population, garantissant que l'armée («nous») empêchera ce mouvement de perturber les élections. Cependant, il ne donne pas de précisions sur la manière dont il va procéder et le journaliste ne demande pas non plus de précisions à ce sujet, par conséquent, le discours reste vague et peu rassurant. Dans les émissions analysées, la *RPA* donne la même information que *Radio Burundi*. Dans les deux radios, la parole n'est pas accordée au Palipehutu-FNL afin qu'il puisse éventuellement s'exprimer sur la véracité de ces accusations et sur les raisons éventuelles de ses attaques.

La connivence entre le Frodebu et le Palipehutu-FNL ?

Comme nous le constatons, les accusations vis-à-vis du Frodebu sont de nature différente. Outre les tentatives de fraudes, ce parti est accusé de travailler avec le Palipehutu-FNL. La *RPA* aborde le thème de la connivence potentielle entre le Frodebu et le Palipehutu-FNL.

P : est-ce qu'il y a connivence entre le Frodebu et les FNL ? la question est d'une acuité incontestable d'autant plus que 50 membres des FNL ont déjà été capturés par l'armée à travers le pays et parmi cela, certains se réclament du parti Frodebu (.) de tel cas sont déjà arrivés comme le précise le porte-parole de l'armée, Adolphe Manirakiza (.)

AM: des gens qui s'infiltrèrent dans les provinces sont suspectés être des membres du mouvement FNL et qui y vont justement pour perturber les élections et quand ils sont capturés, on fait des enquêtes (.) le cas où vous faites allusion, est le cas à Gitega où deux suspects FNL ont été capturés et les membres du Frodebu dans ce secteur ont dit que ce sont leurs membres (.) alors qu'est-ce qu'on fait ? on fait des enquêtes (.) s'ils sont membres, du Frodebu ils sont relâchés directement mais s'ils sont effectivement des FNL ils sont traités comme tel (.)

(*RPA*, 29 juin 2005 : journal)

Par le fait même de poser la question sur une connivence éventuelle entre le Frodebu et le Palipehutu-FNL, le journaliste sous-entend qu'il y a probablement une connivence. De plus, par après, il relate des faits qui semblent faire la démonstration de cette connivence éventuelle. Afin de voir cette preuve confirmée, la parole est donnée au porte-parole de l'armée, Adolphe Manirakiza. Cependant, la preuve présentée par le journaliste, notamment selon laquelle «certains se réclament du parti Frodebu», ne semble pas être très pertinente car il ne s'agit, selon le porte-parole de l'armée, que de deux cas. En outre, le porte-parole lui-même ne fait pas allusion à une connivence potentielle entre le Frodebu et le Palipehutu-FNL. Au contraire, il dit que si ces gens sont du Frodebu, ils sont relâchés, ce qui laisse à penser qu'ils n'ont probablement pas de lien avec le Palipehutu-FNL.

La Synergie ne pose pas de question sur une connivence éventuelle mais la confirme sans pour autant donner la source ou la preuve de ce constat.

P : le Frodebu est accusé de travailler avec les FNL pour perturber les élections

(Synergie 3 juillet 2005, 20h)

Dans les deux cas, les radios osent donc dire qu'il existe une connivence entre le Frodebu et le Palipehutu-FNL - même si celle-ci n'est pas prouvée - critiquant ainsi le Frodebu. De plus, la parole n'est pas donnée aux acteurs concernés afin qu'ils puissent répondre directement de cette accusation.

Les intimidations par l'armée

Il n'est pas seulement question du Palipehutu-FNL mais aussi de l'armée en tant que responsable de l'insécurité et, plus précisément, des intimidations. *Radio Isanganiro* rapporte le discours de la population, accusant l'armée, et d'Adolphe Manirakiza (AM), porte-parole des FDN, répondant à cette accusation.

P : réponse aux questions de la population selon laquelle les ex-FDD menacent ceux qui n'ont pas voté pour le parti CNDD-FDD lors des communales, le porte-parole des FDN, le commandant Adolphe Manirakiza ((...))

AM: effectivement nous avons eu des informations comme quoi il y aurait des membres des FDN qui ont menacé, voire maltraité et fait des actes d'intimidations sur la population civile, surtout sur des bases politiques et certains disent que ce sont des membres de l'ex-FDD (.) c'est très dommage d'entendre des membres des forces de la défense nationale qui intimident la population sur base des critères politiques, c'est pour cela que je fais un clin d'œil à nos chers militaires pour dire que tout membre des FDN qui voulait faire de la politique, qu'il remette l'uniforme et qu'il aille faire la politique mais quelqu'un qui est encore à l'armée doit se garder de toute pratique politique pour rester neutre (.)

(*Isanganiro*, 10 juin 2005 : journal)

Une image négative est donnée de l'armée mais pas de l'armée comme totalité, ce qui signifie que l'armée n'est pas encore considérée tout à fait comme une entité. Il est question des ex-FDD et le fait qu'ils soient présentés comme responsables des intimidations vis-à-vis de la population au nom du CNDD-FDD, c'est également le CNDD-FDD qui est présenté de façon négative. Cette critique émane de la population et donc pas de la radio directement. La même thématique est traitée par *Radio Bonesha*. Nous ne présentons ici que les propos du journaliste, ceux d'Adolphe Manirakiza étant presque les mêmes qu'à *Radio Isanganiro*.

P : certains éléments de la force de la défense nationale, donc des anciens du CNDD-FDD, se rendent responsables des bavures (.) ils menacent physiquement ceux qui n'ont pas voté pour le mouvement euh le parti CNDD-FDD surtout dans la province de Bujumbura rural (.)

(*Bonesha*, 10 juin 2005 : journal)

Le journaliste dit d'abord de façon vague que «certains éléments» se rendent responsables de bavures et menacent la population. Après il dit de façon très précise que ce sont «donc des anciens du CNDD-FDD». Le fait d'utiliser le connecteur «donc» donne une valeur logique à ce qui suit. La preuve semble résider dans le fait qu'ils menacent la population qui n'a pas voté pour le CNDD-FDD donc cela doit expliquer qu'il s'agit des ex-FDD. Si à *Radio Isanganiro* c'est la population qui accuse l'armée, à *Radio Bonesha*, le journaliste rapporte le fait sans mentionner de source. Dans les deux cas, l'image du parti CNDD-FDD apparaît plutôt négative, car ce sont les éléments issus de ce parti qui sont dits responsables des intimidations.

3.3.4.3. Les rivalités intraethniques

Les élections de 2005 sont perçues comme une avancée par rapport à celles de 1993, dans la mesure où les confrontations ethniques, caractérisant les élections de 1993, ont diminué considérablement en 2005. Cependant, cette confrontation entre les deux ethnies se voit remplacer par celle entre les partis de la même tendance ethnique. Dans la plupart des cas, les radios décrivent les tensions entre le Frodebu et le CNDD-FDD et entre l'Uprona, le Parena et le MRC, sans vraiment se positionner en faveur de l'un ou de l'autre parti. Le fait que les radios présentent les tensions en se gardant à distance, montre qu'elles sont des observatrices plutôt que des protagonistes directes aux confrontations politiques. Même s'il n'y a donc pas de positionnement direct, il faudra analyser à qui est attribué la faute de cette situation de tensions dans la campagne et comment cette accusation est présentée.

Ces tensions sont surtout présentées après les élections communales. La différence entre la campagne électorale pour les élections communales et les élections législatives réside

dans le fait que celle des législatives est beaucoup plus tendue et même violente, ce qui s'explique par les premiers résultats qui montrent déjà les tendances des résultats pour la suite, tout en intensifiant les rivalités. La campagne électorale pour les élections législatives est donc caractérisée par des tensions croissantes entre les partis de la même tendance ethnique. Ils recourent à la diabolisation de l'Autre en s'insultant, en distribuant des tracts, etc. Les radios critiquent ces tensions, tout en se gardant à distance de ces propos diffamatoires des discours politiques. A la *RPA* le discours de la Cosome est rapporté pour décrire ces confrontations, sans que le journaliste y ajoute ses propres commentaires, et à *Radio Isanganiro*, l'expert Charles Ndayiziga (CN) du Cenap est interpellé. Pour introduire le sujet, le journaliste se réfère au discours des «observateurs» et «analystes», parlant de ces tensions et ainsi il ne se prononce pas directement.

P : et trois jours avant la fin de la campagne électorale, une tension semble s'observer entre les partis, tension polarisée entre les partis CNDD-FDD et le Frodebu, d'une part, et entre l'Uprona et le MRC ainsi que le Parena, d'autre part, selon des observateurs (.) d'après les analystes cette tension est dictée par la recherche des voix conjuguées à la multiplicité des partis de la même obédience ethnique (.) suivons l'analyse de Charles Ndayiziga, coordonnateur du Cenap (.) (...) Charles vous dites que les partis politiques ne se font pas de cadeaux, que même au sein d'un même groupe ethnique on arrive, on voit même ces confrontations (.) est-ce qu'on peut dire donc quand même qu'il y a une avancée dans la campagne du Burundi, ce n'est plus seulement ethnique ?

CN: je crois qu'on peut bien le dire, vraiment, il y a une avancée tout au moins, même lorsqu'on recourt à une propagande plus ou moins ethnique on n'ose pas le faire, on n'ose pas le faire au grand jour (.) tout le monde à une conscience qu'il existe un interdit et lorsqu'on sait qu'il y a un interdit, de toutes les façons, ça veut dire que quelque part on a avancé (.) je pense que même ceux qui recourent à des pratiques de cette nature là, c'est pour des raisons, je dirais démagogiques (.)

(*Isanganiro*, 29 juin 2005 : journal)

Par sa question, le journaliste oriente l'analyse vers les tensions entre les partis de la même tendance ethnique, tout en suggérant qu'il s'agit d'une avancée, faisant implicitement référence aux élections de 1993. L'expert confirme cette avancée en précisant que même si les partis recourent à la propagande ethnique, cette propagande est «interdite» et ne peut plus se faire au grand jour, ce qui laisse entendre qu'elle ne se fait plus au niveau des médias ou dans le discours public lors des meetings comme il est le cas pendant les élections de 1993. Ceci peut être l'une des raisons expliquant la circulation des tracts clandestins et la stratégie des partis politiques de faire de la propagande de porte à porte, rendant ainsi leur discours difficile à superviser et donc à condamner par les médias et les observateurs. Cette explication doit malgré tout être nuancée car dans la campagne de 1993, le Frodebu recourait également à la stratégie de

porte à porte même s'il pouvait faire passer sa propagande à travers son journal. En outre, pendant la campagne de 1993, des tracts ont également circulé donc les différentes stratégies ne s'excluent pas.

La distribution des tracts

Si lors des élections de 1993, les rivalités se font sentir dans le discours même des journaux, lors des élections de 2005, vu ce genre de discours de diabolisation de l'autre ne peut plus passer à travers les médias, ce genre de discours est diffusé à travers des tracts. Il est intéressant de savoir qui sont les acteurs politiques désignés en tant que responsables de cette distribution de tracts. *Radio Burundi* donne la parole de façon directe à une autorité de Gitega, notamment le conseiller (C) principal du gouverneur, et donc à une source officielle qui confirme le lancement des propos divisionnistes et la distribution des tracts.

C : il est possible de voir une insécurité (.) il y a des tracts qui sont distribués et nous entendons aussi qu'il y a des propos divisionnistes qui sont donnés par certains partis politiques, ce qui montre qu'on peut avoir une insécurité (.)

P : est-ce que les acteurs de ces tracts divisionnistes sont identifiés ?

C : non je ne dirais pas que ces acteurs sont identifiés parce qu'on n'a pas encore mis la main sur les personnes mais nous sommes en train d'essayer de chercher (.) il y a des pistes qui montrent que certaines personnes sont en train de distribuer des tracts dans certaines localités et nous allons essayer de mettre main sur ces personnes (.) ((...))

P : si vous avez lu l'un ou l'autre de ces tracts, qu'est-ce qu'ils disent en substance, en quelques mots ?

C : les tracts disent que c'est le président du Rwanda, Paul Kagame, qui a gagné les élections au Burundi car c'est lui qui soutient ce qui s'est passé ici au Burundi (.) alors on dit aussi que, comme c'est le parti CNDD-FDD qui a gagné les élections communales, ça veut dire que c'est aussi l'Uprona qui a gagné (.) en gros c'est ça, mais on voit que ce sont spécialement les propos divisionnistes qui se trouvent dans ces propos (.) un autre tract qu'on a vu, c'est un tract qui attaque le secrétaire général du parti CNDD-FDD, Hussein Radjabu, ce sont des propos vraiment divisionnistes si on essaie de les analyser (.)

(*Radio Burundi*, 19 juin 2005 : «Info +»)

Le journaliste demande des précisions sur les responsables de la distribution des tracts mais ceux-ci ne semblent pas être connus et il n'est donc pas question d'acteurs politiques spécifiques. Quant à la victime, le contenu des tracts semble s'attaquer au CNDD-FDD et à son secrétaire général, Hussein Radjabu. Nous trouvons la même information dans le journal *Umntu-Lumière* (n°36 du 20 juin 2005), un journal qui se

positionne en faveur du CNDD-FDD et qui laisse entendre que le Frodebu est l'auteur de ce tract.

Pour ce qui est de l'irrégularité de la distribution des tracts, la Synergie mentionne d'autres cas.

P : ((...)) un tract appelant les gens à ne pas aller voter a été trouvé dans le site des déplacés de dix mille personnes non loin du chef lieu de la province (.) ce tract disait que toute personne qui aura un doigt où se trouve l'encre indélébile se verra coupé ce même doigt (.) chez d'autres partis politiques des tracts ont circulé en particulier de l'Uprona dans le but de rafler l'électorat au Parena et au MRC (.)

(Synergie 3 juillet 2005, 20h)

Il s'agit de deux tracts. Pour le premier, ni l'auteur ni la victime ne sont mentionnés tandis que pour le deuxième, il n'y a pas de précisions sur le contenu bien que l'Uprona soit désignée comme l'auteur, le Parena et le MRC ayant le statut de victimes. A la *RPA*, cette même information est donnée mais en parlant seulement du premier tract. A la différence de la Synergie, la *RPA* mentionne que les auteurs probables de ces tracts sont les rivaux de l'Uprona et donc l'Uprona est présentée comme la victime.

P : ((...)) des personnes pas encore identifiées ont distribué des tracts dans les sites des déplacés au milieu de la province de Karuzi (.) dans ces tracts on peut lire, je cite : «chers habitants des sites des déplacés, il est strictement interdit pour vous d'aller voter (.) toute personne qui ira voté ce lundi se verra coupé le doigt portant l'encre et s'il dit quoi que ça soit sa tête sera coupée (.) pour ce alors, poursuit le même tract, il faudra poursuivre vos activités quotidiennes (.)» pour le moment donc la distribution de ce tract est attribué aux rivaux du parti Uprona car dit-on le mécontentement serait lié au fait que l'Uprona, via ces administratifs, aurait acheté la conscience des lecteurs en les attribuant des attestations disant que désormais les terres occupées par ces déplacés deviennent les leur (.)

(*RPA*, 3 juillet 2005 : journal)

Dans la Synergie du 4 juillet 2005, le parlementaire Didace Sunzu est accusé d'avoir distribué des tracts en faveur du Frodebu. Il s'agit donc d'une autre accusation à l'adresse du Frodebu.

P : nous avons appris que le député Didace Sunzu a été appréhendé par la police en train de distribuer des tracts invitant la population à ne plus se tromper et de voter pour le Frodebu, pour le coq, car avant, ils s'étaient trompés en votant pour le CNDD-FDD (.)

(Synergie 4 juillet 2005, 18h)

Les radios relatent les faits concernant la distribution des tracts et même si peu d'informations existent sur les auteurs de ces tracts, les auteurs responsables nommés sont l'Uprona et le Frodebu. Pour les autres, il s'agit des «rivaux de l'Uprona», d'une part, et probablement des «rivaux du CNDD-FDD», d'autre part, étant donné que ce parti est visé. Dans ce dernier cas, nous pouvons penser au Frodebu, considéré comme le principal rival du CNDD-FDD. Cette interprétation est également livrée par le journal *Umuntu-Lumière* (n°36 du 20 juin 2005) et confirmé dans le rapport de la mission d'observation électorale de l'Union européenne (cf. supra 3.2.5.3).

3.3.5. Bilan des élections : les radios face aux réactions et analyses des résultats

Dans cette rubrique, il s'agit d'illustrer les différentes réactions aux résultats des scrutins successifs, présentées par les radios. La sélection des réactions et la façon de les présenter pourraient nous informer sur le positionnement des radios vis-à-vis des acteurs qui réagissent. Les radios sont les premières à les diffuser les résultats des scrutins dans le but d'éviter toute tentative de fraude après le vote. En analysant la presse écrite, nous avons vu que la façon de présenter ces résultats peut être significative dans la prise de position des médias. Dans le cas des radios, cette présentation se fait sans ajouter de commentaires de la part du journaliste. A cela s'ajoute que les analyses que ces radios présentent des résultats sont des analyses des experts. De cette façon, les radios évitent de se prononcer directement sur la nature de ces résultats. Dans ce cas, il faudra voir quels points de vue sont sélectionnés et comment ils sont présentés. La même chose vaut pour le discours face au parti vainqueur et le nouveau président de la République.

3.3.5.1. Les radios face aux réactions des acteurs politiques

Les radios donnent plus d'attention aux réactions des acteurs politiques qui contestent les résultats des élections qu'à celles qui se montrent satisfaites face aux résultats. Ces réactions de contestation peuvent être présentées dans le but de montrer qu'il y a effectivement des irrégularités au niveau des scrutins, dans ce cas, rendant ces réactions et donc ses auteurs crédibles ou, au contraire, dans le but de décrédibiliser ces réactions en montrant qu'il s'agit de contestations motivées par des résultats désavantageux pour ceux qui contestent.

Nous présentons les réactions par acteur et dans l'ordre chronologique afin de suivre l'évolution des réactions et de découvrir des changements éventuels dans ces réactions en fonction du moment dans le processus électoral et donc, en fonction des différents résultats. Parmi les contestations émises après les élections communales, la réaction la plus débattue est celle du Frodebu qui déclare ne pas accepter les résultats de ces élections à cause, selon lui, des intimidations de la part du CNDD-FDD et il demande de

refaire les élections. Cependant, cette demande est rejetée par la CENI, ce qui brouille les relations entre le Frodebu et la CENI et intensifie les tensions entre le Frodebu et le CNDD-FDD. Si le Frodebu rejette les résultats en accusant le CNDD-FDD d'avoir intimidé la population, le Parena et le CNDD les contestent en qualifiant les élections d'irrégulières, accusant surtout les partis au pouvoir et la CENI. Quant aux réactions aux résultats des élections législatives, la grande différence avec celles sur les élections communales se trouve dans le fait que le Frodebu accepte les résultats. Pour ce qui est des autres partis, le Parena et le CNDD ne changent pas de position et continuent à contester les résultats. Le premier des partis à être satisfait par les résultats est évidemment le parti vainqueur, le CNDD-FDD, mais d'autres partis comme l'Uprona et le mouvement Accord Cadre se disent également satisfaits. Quant aux élections présidentielles, plutôt que des réactions, les radios présentent des réflexions sur le nouveau gouvernement.

- ***Le Frodebu : la défaite mal digérée***

La contestation des résultats : la rivalité intraethnique à travers les accusations mutuelles

Pour ce qui est de la réaction aux résultats des élections communales, la Synergie donne la parole au porte-parole du Frodebu, Jean de Dieu Mutabazi (JDM).

JDM: notre parti a déclaré que les élections communales tenues à cette date n'ont pas été libres, transparentes, régulières, secrètes comme l'exige la constitution de la République du Burundi en son article 8, ainsi que le code électoral en son article 2 ((...))

P : vous mettez en doute la production des forces de l'ordre lors du jour de vote mais à ce qu'on sache les forces de l'ordre sont contrôlées par un des membres du Frodebu (.)

JDM: oui effectivement, légalement nous avons des FDN, les nouvelles forces de défense nationale, mais nous dénonçons les membres de ces FDN qui proviennent de l'ex-mouvement rebelle CNDD-FDD parce que nous avons remarqué qu'ils ont participé activement dans ces intimidations, dans l'usage de la violence notamment vous l'avez constaté vous-mêmes ici à Bujumbura rural et à Bubanza où nous avons vécu les tirs qui ont eu lieu sur les différents bureaux de vote par des membres des FDN de l'ex-mouvement FDD (.)

P : vous semblez contester les résultats qui ne sont pas encore publiés officiellement par la CENI est-ce que vous ne trouvez pas ça contradictoire?

JDM: c'est suite aux résultats qui ont été énoncés par les médias et ces résultats étaient, je dirais, constatés dans les différents centres de vote (.)

(Synergie 7 juin 2005, 13h)

La réaction du Frodebu n'est pas juste un rejet des résultats mais plutôt une façon de noircir son adversaire, le CNDD-FDD, dans le but de mettre en question sa victoire. La Synergie relate ce rejet des résultats sans se montrer en faveur ou en défaveur de cette réaction mais pose des questions qui confrontent l'intervenant avec de contradictions

éventuelles dans son discours. Ainsi, la première question ne se base pas sur ce qui est dit par le porte-parole, mais plus probablement sur le contenu de la déclaration contestant les résultats et sur le fait que le Frodebu accuse une partie de l'armée. Par cette question sur l'accusation des forces de l'ordre, le journaliste confronte l'interlocuteur avec une contradiction éventuelle dans le discours d'accusation du Frodebu, car s'attaquant à ses propres hommes. La réponse du porte-parole du Frodebu nie cette conclusion du journaliste. Le Frodebu accuse en effet les ex-FDD et pas les FDN en tant que telles. Le fait d'utiliser Bujumbura rural et Bubanza comme exemple de violence causée par les ex-FDD ne correspond pas à ce qui ressort de la plupart des émissions et donc des autres réactions qui parlent plutôt du Palipehutu-FNL comme responsable des perturbations dans ces zones et pas des ex-FDD. La question suivante du journaliste essaie de mettre l'intervenant devant une autre contradiction, notamment le fait de contester des résultats provisoires, ce qui fait sous-entendre que le Frodebu devrait attendre les résultats définitifs avant de les contester. Dans sa réponse, Jean de Dieu Mutabazi défend la réaction de son parti en utilisant l'argument selon lequel cette réaction est basée sur les résultats communiqués par les médias, ce qui fait supposer qu'ils sont considérés comme fiables. A travers ces questions, le journaliste se montre donc plutôt critique face à cette réaction de la part du Frodebu, sans pour autant se positionner ouvertement contre cette réaction.

Cette même attitude critique se trouve à *Radio Burundi* s'adressant à un député (D) du Frodebu en le confrontant également avec des incohérences dans la réaction de son parti.

- P : au niveau de la CENI on dit que les recours se font le jour du vote ou le lendemain et vous avez attendu pendant quatre jours, est-ce que votre recours est recevable ?
- D : je crois que c'est une mauvaise lecture (.) d'abord, on ne fait pas de recours formel avant la proclamation des résultats officiels (.)
- P : mais votre parti a été pointé du doigt la veille du vote car ayant organisé des fraudes avec la distribution des cartes d'électeurs (.) est-ce que vous êtes au courant de ça ?
- D : nous avons entendu cette accusation mais je crois que l'accusation vient du fait qu'il y a eu confusion entre le bulletin de vote, que nous avons distribué en grande quantité à la population pour qu'elle ne se trompe pas sur le bulletin du Frodebu, et le bulletin officiel distribué (.)
- P : au lendemain des élections, il y a un responsable du Frodebu qui a déclaré accepter le déroulement du vote (.) alors comment vous interprétez cette divergence ?
- D : il ne faut pas dire responsable du Frodebu mais secrétaire général du Frodebu (.) il est de Bujumbura rural où il n'était pas au courant des intimidations dont avaient été objet, dont avaient été

victimes les citoyens des autres circonscriptions (.) il a donc réagi sur ce qu'il avait sous la main (.)

(*Radio Burundi*, 12 juin 2005 : «Info+»)

Si la Synergie soulève la critique selon laquelle le Frodebu conteste des réactions provisoires, ce qu'elle considère comme une réaction trop rapide, *Radio Burundi* fait comprendre que le Frodebu réagit trop tardivement. Il s'agit donc apparemment d'un manque de clarté au niveau des règles du jeu. Par la référence aux fraudes attribuées au Frodebu, le journaliste se montre assez critique vis-à-vis de ce parti, tout comme dans la dernière question où l'intervenant est confronté avec une contradiction au sein de son parti. Le secrétaire général du parti a en effet malgré tout accepté les résultats. Dans notre entretien avec le secrétaire général du Frodebu, Léonce Ngendakumana (2007), il fait savoir qu'il a effectivement pris l'initiative d'appeler les médias pour dire que le Frodebu accepte les résultats et ceci, malgré les irrégularités mais dans l'intérêt du processus en général. Cette acceptation des résultats ne fut pas comprise par la direction du Frodebu ; cette dernière ne voulant pas accepter les résultats. Par ces questions, *Radio Burundi* manifeste une attitude assez critique vis-à-vis de la réaction du Frodebu, une attitude qui ne diffère pas de celle des radios privées.

Suite à ces accusations de la part du Frodebu, attaquant principalement le CNDD-FDD, la parole est donnée au porte-parole adjoint du CNDD-FDD, Jérémie Ngendakumana (JN), afin qu'il puisse réagir, ce qui permet de garantir l'équilibre dans la distribution de la parole.

P : le parti CNDD-FDD a reçu toutes les accusations du Frodebu (.) en argumentant que c'est plutôt le Frodebu qui a fait des actes d'intimidation (.) Jérémie Ngendakumana, porte-parole adjoint du CNDD-FDD (.)

JN : nous avons su à travers les médias les plaintes du Frodebu qui parle des intimidations qui ont eu lieu pendant les élections (.) notre analyse là-dessus c'est que d'abord, à travers tout le pays, les élections ont été observées par beaucoup de personnes et notamment les mandataires de tous les partis politiques, les observateurs nationaux et internationaux et surtout la presse et nous devons d'ailleurs remercier beaucoup la presse, qui a fait un grand travail de façon qu'on a pu suivre à la minute ce qui se passait sur le terrain (.) mon avis est que ni les observateurs internationaux, ni les mandataires des autres partis politiques, ni la presse, personne n'a fait allusion à des cas d'intimidations le jour des élections (.) c'est vrai qu'il y a eu des cas anormaux à Bujumbura rural où, en fait, les gens, les combattants du Palipehutu-FNL ont tiré sur les bureaux de vote dans Bujumbura rural, dans Kinama, dans la mairie de Bujumbura dans certaines localités de Bubanza mais ce qui est surprenant maintenant c'est de comprendre comment le Frodebu est sorti vainqueur, a été

bénéficiaire des cas anormaux, des troubles qui ont eu lieu dans ces bureaux de vote, il en est sorti bénéficiaire de façon à ce qu'on puisse demander quelle est la relation qui existe entre l'opération de déstabiliser les lieux de vote et le succès du Frodebu dans ces endroits (.)

(*Radio Burundi*, 12 juin 2005 : «Info+»)

Dans sa réaction face aux accusations du Frodebu, le porte-parole adjoint du CNDD-FDD insiste sur le rôle des médias dans la révélation des irrégularités et donc sur leur rôle d'observateur et de gardien du processus électoral. Le CNDD-FDD est un des seuls partis à remercier la presse, ce qui en quelque sorte fait croire que les médias l'ont aidé. Selon le porte-parole adjoint du CNDD-FDD, le constat que le Frodebu est vainqueur dans les zones où il y a eu les troubles sous-entend une accusation à l'adresse du Frodebu d'avoir une part de responsabilité dans ces troubles et donc de collaborer avec le Palipehutu-FNL. Le présentateur ne fait pas de commentaire sur l'intervention.

De ce qui précède, il ressort qu'à travers ces discours d'accusations mutuelles, les rivalités sont encore une fois confirmées, sans que les radios s'en mêlent. Elles les présentent en donnant la parole aux partis adversaires sans se prononcer directement sur la nature de ces propos mais en confrontant surtout le Frodebu avec des contradictions éventuelles dans sa réaction. Même si les radios gardent donc une certaine distance, il s'agit d'une attitude plutôt critique vis-à-vis du parti qui conteste les résultats.

Acceptation des résultats

Après les élections législatives, *Radio Burundi* et la *RPA* rapportent l'acceptation des résultats par le Frodebu en donnant la parole respectivement au président du parti, M. Jean Minani (JM), et au président de la République, M. Domitien Ndayizeye, sans y ajouter des commentaires. Le président de la République sortant, Domitien Ndayizeye (DN), félicite même le parti vainqueur, ce qui est une grande différence avec la réaction aux élections communales où le président ne réagit pas les premiers jours. Son discours est présenté de la même façon par *Radio Burundi* dans l'émission «Info+» du 10 juillet 2005 et par la *RPA*, dans le journal du 6 juillet 2005.

DN: nous voudrions demander à tous les partenaires politiques de prendre note de la volonté de la population et de soutenir cette volonté parce que c'est cela que nous avons mis devant ((...)) je félicite aussi le parti gagnant, le CNDD-FDD ((...)) je voudrais l'inviter de diriger pour toute la population, ceux qui l'ont élu et ceux qui ne l'ont pas élu (.)

(*RPA*, 6 juin 2005 : journal, 13h)

Par rapport à la réaction du Frodebu face aux communales, cette demande d'accepter les résultats semble un peu contradictoire car le Frodebu fut un des seuls partis à ne pas

accepter les résultats des communales. Dans cette émission, il n'y a pas de commentaire de la part du journaliste sur la nature de ce discours.

- ***Le CNDD-FDD : la triomphe du vainqueur***

Pour ce qui est de la présentation de la réaction du CNDD-FDD, la Synergie la communique à travers le discours de son porte-parole adjoint, Jérémie Ngendakumana (JN), tout en insistant sur la satisfaction de ce parti.

P : le parti CNDD-FDD se dit très satisfait du déroulement des élections ((...))

JN: les élections se sont bien passées à l'exception de quelques irrégularités qui ne peuvent aucunement remettre en cause les résultats (.) sinon je pense que ça va (.) nous voulons féliciter les médias qui ont informé le peuple burundais sur tout le déroulement des élections (.)

(Synergie 5 juillet 2005, 13h)

Le CNDD-FDD salue une fois de plus les médias et reste un des seuls partis à le faire, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que c'est le parti qui a gagné les élections et qui a profité du fait que les médias rapportent les irrégularités qui apparemment viennent le plus souvent du Frodebu. Dans tous les cas, c'est ce parti que les radios présentent le plus souvent comme ayant recouru à des irrégularités.

Après les élections sénatoriales, la Synergie soulève la question d'un éventuel retour au monopartisme, évoquant ainsi un aspect plutôt négatif de cette victoire, largement majoritaire.

P : il y a une opinion qui dit qu'il y a une grande partie de la population qui a une crainte comme quoi on est en train de retourner au régime du monopartisme, qu'est-ce que vous en dites ?

JN: non il n'y pas de régime de monopartisme parce que les partis qui sont là, continuent à exister (.) naturellement, s'ils ont gagné les élections, il fallait absolument y avoir un gagnant, c'est même une chance que le peuple burundais vient d'avoir parce qu'issu de la guerre comme maintenant, il est bon qu'un parti gagne les élections pour mettre sur pied un gouvernement fort qui peut remettre de l'ordre dans le pays (.)

(Synergie 30 juillet 2005, 13h)

Le journaliste fait référence à une source vague pour poser une question critique, tout en se gardant d'une éventuelle prise de position. Cette caractéristique est courante dans les radios où la prise de position n'est pas directe mais se fait à travers la voix d'un tiers sur base de laquelle les journalistes posent des questions critiques, parfois même provocatrices. Cette question d'un monopartisme potentiel revient dans la présentation du vainqueur et donc il s'agit d'une préoccupation réelle des radios.

- ***L'Uprona : un score satisfaisant***

Pour ce qui est de la réaction des autres partis, dans les émissions analysées, il y a la réaction du porte-parole de l'Uprona, Gérard Nduwayo (GN).

P : l'Uprona suggère plutôt qu'il faut respecter le dispositif logistique afin d'éviter les actes d'intimidation pour les élections législatives (.)

GN: les grandes leçons à tirer des dernières élections communales, c'est le respect du dispositif juridique, ça veut dire la constitution, le code électoral mais aussi le code de conduite des partis politiques et si chacun pouvait respecter à chaque niveau ce dispositif, je pense que les résultats du vote des législatives pouvaient être acceptés comme crédibles (.)

(RPA, 18 juin 2005 : journal)

Par le fait de parler d'intimidations à éviter, il est sous-entendu que l'Uprona considère que les élections ont connu des actes d'intimidations, même si son porte-parole ne le dit pas ouvertement et qu'il s'agit donc plutôt d'une interprétation du journaliste. Cette interprétation provient probablement du fait que le porte-parole souligne la nécessité de respecter les lois lors des élections à venir, afin de rendre les résultats crédibles, ce qui fait sous-entendre que ce ne fut pas le cas lors des élections communales. Cette position s'approche de celle du Frodebu, à la grande différence que l'Uprona accepte les résultats. Après les élections législatives, la Synergie rapporte le discours de l'Uprona.

P : l'Uprona se dit aussi satisfaite du déroulement des élections législatives et des résultats provisoires (.) (...) l'Uprona croit que la place que le lecteur lui a donné correspond à l'ancrage du parti dans le pays (.)

(Synergie 5 juillet 2005, 13h)

L'analyse du journal *Arc-en-ciel* a fait comprendre que ce score satisfaisant pour l'Uprona ne l'est pas pour tout le monde et surtout pas pour le journal lui-même. Les radios ne se prononcent pas à cet égard.

- ***Le Parena : la contestation des résultats***

Après les résultats des élections communales, la Synergie demande la réaction du porte-parole du Parena, Zénon Nimubona (ZN).

P: satisfaits ou moyennement satisfaits des résultats qui vous sont déjà parvenus?

ZN: ce que nous avons constaté, c'est que depuis le début on a vu que ces élections allaient être entachées par des tactiques de tricheries (.) nous les avons déjà dénoncées dès le départ (.) on les a révélées partout (.) sinon au niveau des résultats, je ne comprends pas exactement quel message les lecteurs ont voulu donner (.)

P: qu'est-ce que cela veut dire? ça veut dire que vous allez porter plainte?

ZN: oui on pourra porter plainte (.)

(Synergie 4 juin 2005, 9h)

La question laisse le choix entre être «satisfaits ou moyennement satisfaits» des résultats, ce qui est une façon de diriger la réponse de l'interlocuteur. Le Parena ne répond pas directement à la question et ne choisit donc pas une des deux réponses offertes par le journaliste. Il condamne les tricheries et quelque part aussi les électeurs pour ce choix qu'il ne comprend pas. Le journaliste conclut de cette réponse que ce parti va porter plainte, une conclusion basée sur des sous-entendus. Selon le Parena et le CNDD, ces irrégularités ont réduit leur score. Ils accusent dès lors la CENI de ne pas leur donner l'autorisation de vérifier les procès-verbaux et ainsi les résultats.

P : certains partis accusent la CENI de leur avoir refusé les procès verbaux des législatives (.) ils estiment que les résultats proclamés ne sont pas exacts (.) ces partis sont le Parena et le CNDD de Léonard Nyangoma (.)

(Radio Burundi, 24 juillet 2005 : «Info +»)

Face au refus de vérification des procès-verbaux de la part de la CENI, les porte-parole des deux partis s'expriment, Zénon Nimubona (ZN) du Parena et François Bizimana (FB) du CNDD.

P : on a l'impression que la CENI vous ferme la porte, à votre avis, tous les partis politiques jouissent des mêmes droits auprès de la CENI?

FB: en écoutant ce que vous dites, tous les partis n'ont pas les mêmes droits, le Parena s'est également plaint (.)

ZN: on s'est convenu qu'on pouvait consulté les procès-verbaux mais maintenant on a refusé ((...))

P : la CENI n'est pas indépendante?

ZN: c'est ça que ça veut dire, si la CENI était indépendante elle allait donné l'accès aux procès-verbaux (.)

(Radio Burundi, 24 juillet 2005 : «Info +»)

Dans sa question, le journaliste laisse entendre que la CENI ne donne pas les mêmes droits à tous les partis, ce qui est confirmé par le CNDD. Dans la question suivante, destinée au parti Parena, le journaliste rend explicite ce qui est sous-entendu dans la question précédente, à savoir que «la CENI n'est pas indépendante», ce qui est également confirmé par l'interlocuteur. Par ses questions, *Radio Burundi* suggère déjà la réponse et donc la critique des acteurs politiques vis-à-vis de la CENI.

- ***Le CNDD : la contestation des résultats***

La contestation des résultats de la part du CNDD est traitée par *Radio Bonesha* et par *Radio Burundi* avec la seule différence qu'à *Radio Bonesha*, le porte-parole du parti, François Bizimana (FB), est invité à parler tandis qu'à *Radio Burundi*, c'est le directeur

de la campagne du parti, Prosper Niyoyankana, qui s'exprime, les deux suivant la même ligne d'argumentation.

- P : le parti CNDD Nyangoma constate que la constitution a été violée dans l'organisation des élections (.) le porte-parole du parti dénonce l'absence du code électoral dans la version kirundi (.) monsieur François Bizimana a conclu que plus de 90% des électeurs ignorait les principes et la loi sur le vote (.)
- FB: absolument, c'est ce que nous lisons dans la constitution de la République du Burundi à son article 5 alinéa 2 qui dispose que tous les textes législatifs doivent avoir leur version en kirundi (.) retenez très bien, il s'agit d'une obligation à avoir le texte en kirundi, ce n'est pas facultatif, c'est obligatoire (.) or jusqu'aujourd'hui la commission électorale nationale indépendante ne dispose pas de la loi électorale en langue nationale (.) nous affirmons aujourd'hui que le peuple burundais a voté sans connaître exactement le contenu de la loi électorale, ce qui explique d'ailleurs les multiples irrégularités observées au cours de la journée du vote (.) si la population burundaise avait appris correctement ce qui était interdit par la loi, il y a beaucoup d'irrégularités qui n'auraient pas été commises (.)
- P : mais les partis politiques ont pu expliquer le contenu de cette loi pendant la campagne électorale (.)
- FB: la vulgarisation de la loi incombe prioritairement au gouvernement or le gouvernement n'a jamais organisé des séances d'explication de la loi électorale (.) c'est vrai, les partis politiques l'ont fait de leur façon évidemment ((...))
- P : alors pourquoi c'est à la fin des opérations de vote des conseillers communaux que vous constatez cette lacune ?
- FB: il n'est jamais tard de dire la vérité, il n'est jamais tard de bien faire (.) nous faisons un clin d'œil au gouvernement et à la CENI pour que ces institutions gèrent rigoureusement la République en se référant à la loi (.) la loi crée toujours des obligations et quand ces obligations se sont créées, il faut s'y mettre obligatoirement (.)

(Bonesha, 10 juin 2005 : journal)

Le journaliste pose des questions, essayant de provoquer son interlocuteur dans le sens qu'il suggère que ce n'est pas tellement important d'avoir la traduction de la loi électorale car les partis politiques peuvent expliquer le contenu à leurs membres. L'autre question est une question accusatrice («pourquoi») par laquelle le journaliste critique l'intervenant de contester trop tardivement cette erreur. François Bizimana se défend, ce qui confirme qu'il s'agit d'une question accusatrice.

Radio Bonesha donne la parole également à la CENI qui ainsi peut se défendre de cette accusation venant du CNDD, ce qui n'est pas le cas à *Radio Burundi*.

- P : et vous êtes d'accord que la traduction en langue nationale devrait se faire avant les élections ?
- AK: disons que c'est une bonne chose, mais ceci n'est pas du tout un obstacle au processus électoral parce que ceux qui dirigent le processus connaissent la loi, connaissent la langue française et ce n'est pas l'unique cas où les dispositions légales sont présentées en langue française (.)
- P : mais il faut dire alors, abbé Aster Kana, que plus de 90% de la population ignorait le code électoral (.)
- AK: c'est vrai, ce n'est pas vrai parce que ce code leur a été expliqué en langue nationale donc nous ne pouvons pas affirmer qu'ils ignorent cela (.) je sais que les médias l'ont fait, les responsables des partis l'ont fait, d'autres dirigeants l'ont fait (.)
- P : mais la loi stipule que le code électoral devrait être traduit en langue kirundi avant les élections (.)
- AK: merci beaucoup ce n'est pas seulement le code électoral, c'est toutes les lois, toutes les lois, donc ce n'est pas explicitement le code électoral et donc une disposition qui n'est pas explicitement réservée au code électoral (.)
- P : une disposition qui n'a pas été respectée abbé Kana (.)
- AK: pardon ?
- P : une disposition qui n'a pas été respectée (.)
- AK: ce n'est écrit nulle part que ça doit être avant les élections (.)
- (Bonesha, 10 juin 2005 : journal)

Le journaliste, en utilisant les arguments du porte-parole du CNDD, joue le rôle de la partie adverse. Ceci est une technique journalistique qui a pour objectif de créer un débat à travers des questions critiques. Le journaliste insiste sur l'erreur comme s'il voulait entendre de son interlocuteur que la loi n'a pas été respectée. La dernière question du journaliste rend explicite ce qui est implicite dans les autres questions du journaliste, à savoir qu'«une disposition n'a pas été respectée». Par cette position, le journaliste donne une certaine crédibilité à l'argumentation du CNDD et donc à sa raison de contester les résultats.

• ***L'Accord Cadre : «le vrai gagnant»***

Parmi les autres réactions acceptant les résultats, le discours de Charles Mukasi (CM), représentant de l'Accord Cadre, est présenté par la Synergie.

- P: après les réactions des partis qui ont participé aux législatives, nous avons les réactions des partis et mouvements qui n'ont pas participé aux législatives, notamment l'Accord Cadre (.) Charles Mukasi dit que vu le taux de participation dans ces élections législatives, le CNDD-FDD n'a pas gagné les élections mais par contre, l'opinion majoritaire se trouve du côté de l'Accord cadre, la communauté nationale comme internationale devraient reconnaître cela (.) on écoute Charles Mukasi (.)

CM: ((...)) la majorité de ces élections, c'est l'opinion qui est contre ces élections donc le CNDD-FDD n'est pas majoritaire à l'issue de ce scrutin (.) l'opposition est majoritaire à l'issue de ce scrutin et ce n'est donc pas à nous de dire d'aller nous comporter comme ceci comme cela à l'égard du CNDD-FDD (.) le CNDD-FDD et tous les partis qui se sont alignés dans ces élections devraient être modestes et reconnaître la défaite et céder le pouvoir à l'opinion majoritaire (.)

(Synergie 6 juillet 2005, 13h)

A travers ces propos, l'Accord Cadre, qui a invité la population à ne pas voter, se présente vainqueur des élections car, selon lui, le taux d'abstention représentant notamment les opposants au processus électoral est majoritaire, ce qu'il voit comme une confirmation de son idéologie. Il s'agit donc d'une position contre le processus en cours.

3.3.5.2. Les radios dans la présentation et l'analyse des résultats

Présentation des résultats

Comme mécanisme de contrôle, les différentes radios, sous forme de Synergie, et la *RPA* de son côté se sont données comme objectif de diffuser, le jour des scrutins, les résultats, ne fût-ce que provisoires, afin de prévenir des fraudes éventuelles après le vote. C'est ainsi que les radios se positionnent comme observateurs et contrôleurs du processus. Elles rapportent donc la victoire du CNDD-FDD aussitôt que les premières tendances sont connues. Suite aux élections communales, la Synergie fait savoir que «le CNDD-FDD arrive largement en tête suivi à distance par le Frodebu et l'Uprona sauf en province de Bururi» (Synergie 4 juin 2005, 9h). La *RPA* parle de «la victoire écrasante du CNDD-FDD des communales» (*RPA*, 5 juin 2005 : journal, 13h). Cette présentation d'une victoire dite «écrasante» est répétée à plusieurs reprises par la *RPA*, également par les correspondants à l'intérieur du pays et diffère donc de la présentation faite par la Synergie. L'utilisation de l'adjectif «écrasant» se répète également lors du scrutin des élections législatives : «les résultats que nous avons sur cinq communes montrent que le CNDD-FDD a remporté les élections à une victoire écrasante dans toutes les communes» (*RPA*, 5 juillet 2005 : journal, 14h). La Synergie présente les résultats provisoires des législatives sans utiliser le qualificatif «écrasant» : «le CNDD-FDD vient largement en tête avec 60 à 80%, le Frodebu et l'Uprona suivent» (Synergie 5 juillet 2005, 13h). Pour ce qui est des résultats des élections sénatoriales, la Synergie parle aussi d'une «majorité écrasante» : «au regard des résultats de ces élections sénatoriales, le parti CNDD-FDD gagne le scrutin avec une majorité écrasante, le Sénat et l'Assemblée nationale auront presque le même visage» (Synergie 29 juillet 2005, 18h). Selon le coordonnateur de la Synergie des médias, Gérard Nzohabona (2005), au sein de la Synergie, certains journalistes prennent partie en parlant du CNDD-FDD comme le parti qui «écrase», ce qui, selon lui, n'est pas une façon neutre de présenter la victoire de ce parti. Il a dès lors dû écarter ces journalistes de la rédaction centrale.

Les radios dans l'analyse des résultats

Les analyses des résultats sont peu nombreuses à la radio. Il s'agit plutôt de rapporter les faits sur le déroulement des élections et les réactions aux résultats que de donner des analyses approfondies. Lorsqu'elles existent, ces analyses sont faites par des experts. Ce qui nous intéresse ce sont les préoccupations soulevées par les journalistes qui orientent ces analyses. Ces préoccupations peuvent éventuellement nous informer sur le positionnement des radios vis-à-vis des résultats et des acteurs politiques concernés. Ainsi, *Radio Bonesha* fait appel au professeur Gertrude Kazoviyo (GK)²⁷⁰, spécialiste en analyse du discours, pour donner son interprétation des résultats.

GK: la population finalement ne vote pas pour des projets mais vote pour autre chose parce que les partis politiques qui ont présenté essentiellement les idéaux de leur parti politique ont obtenu quand même plus de voix que les partis qui présentaient des projets concrets (.) le CNDD-FDD, le Frodebu et l'Uprona, qui sont les principaux partis qui ont obtenu plus de voix, font partie de cette catégorie de partis qui ont présenté plutôt les idéaux de leur parti que de projets concrets donc les idéaux ne sont pas faciles à évaluer mais les projets concrets sont évaluables quand même ((...)) il existe par exemple deux partis politiques le CNDD-Nyangoma et le Pader²⁷¹ qui avaient dans leur discours plus de projets concrets que d'idéaux mais ce ne sont pas ces partis qui ont obtenu plus de voix et finalement donc le peuple ne choisit pas les projets mais donne leur voix sur base d'autre chose, les ethnies ou les régimes (.)

(*Bonesha*, 15 juillet 2005 : journal)

A travers le discours du professeur Gertrude Kazoviyo, la population est dite de ne pas avoir voté pour des programmes politiques car les partis gagnants n'en ont pas présenté. De cette façon, ces partis sont indirectement critiqués, justement du fait qu'ils ne disposent pas de programmes.

Une autre préoccupation abordée par les radios est celle d'un éventuel retour au monopartisme. Ainsi, *Radio Burundi* fait appel au politologue Elias Sentamba (ES) pour s'exprimer sur la crainte soulevée par le journaliste qu'avec la victoire largement majoritaire du CNDD-FDD, ce parti peut se convertir en parti unique.

P : depuis 66 jusqu'à 93 le Burundi a évolué dans le système du parti unique avec le pouvoir dans les mains d'un homme tout puissant ou d'un seul clan (.) ne risque-t-il d'y revenir si un seul parti rafle la majorité des sièges ? on pense bien sûr au CNDD-FDD (.) cette crainte n'est pas fondée selon Elias Sentamba, si toutefois

²⁷⁰ Gertrude Kazoviyo est professeur à l'université du Burundi. Elle n'affiche pas d'appartenance politique particulière.

²⁷¹ Parti pour la Démocratie et la Réconciliation.

les partis de l'opposition, la presse et la société civile jouent leur rôle de contre pouvoir, Elias Sentamba (.)

ES : ((...)) si ce parti arrive à rafler la quasi-totalité ce n'est pas un problème, l'essentiel est que le processus continue et qu'il y ait un contre-pouvoir notamment les médias, notamment les organisations de la société civile, la ligue Iteka, prenez l'OAG, alors ces derniers devront dire ce qui ne va pas comme prévu au niveau de la gestion au quotidien par le parti au pouvoir et puis en plus, les partis qui sont battus aux élections doivent être le contre-pouvoir et ainsi le parti au pouvoir, même prépondérant, ne peut plus se comporter comme avant le parti-Etat (.)

(Radio Burundi, 19 juin 2005 : «Info+»)

Le politologue ne confirme pas la crainte exprimée par le journaliste en insistant sur le rôle du contre-pouvoir, assuré par les médias, la société civile et les partis de l'opposition. Cela nous informe également sur la façon dont le rôle des médias est perçu, notamment en tant que contre-pouvoir.

Après les élections sénatoriales, la possibilité d'un éventuel monopartisme est à nouveau abordée, cette fois-ci par la Synergie qui demande l'avis du politologue Julien Nimubona (JN), qui lui-même soulève cette crainte.

P : au regard de ces élections sénatoriales, le parti CNDD-FDD gagne le scrutin avec une majorité écrasante, le sénat et l'assemblée nationale auront presque le même visage (.) on pouvait s'y attendre, dit le politologue Julien Nimubona (.) le professeur Nimubona exprime des craintes et estime que le parti gagnant doit être plus démocratique et responsable pour éviter d'écraser les libertés et les droits de tous les individus (.)

JN: ((...)) étant donné que c'était le CNDD-FDD qui avait écrasé ces élections communales, il était tout à fait attendu que les sénatoriales suivent la même tendance (.) il n'était pas possible que les élections législatives inversent la tendance ce qui veut dire qu'on s'achemine vers des institutions démocratiques dominées, écrasées par un seul parti (.)

P : et quelles peuvent être les conséquences probables d'un tel monopartisme au Burundi ?

JN: ((...)) je crains vraiment que la légitimité populaire que le CNDD-FDD est en train d'acquérir se transforme en une tyrannie d'un seul parti et, par conséquent, je crains qu'il y ait un seul parti politique dominant qui écrase toutes les libertés et droits des individus (.)

(Synergie 29 juillet 2005, 18h)

Dans son introduction, le journaliste fait déjà référence au discours du politologue en insistant sur le besoin d'un parti démocratique afin d'éviter «d'écraser les libertés et les droits de tous les individus». Le verbe «écraser» revient à plusieurs reprises dans le discours du politologue. Il l'utilise dans un sens plutôt négatif. Le fait de soulever la

question sur un éventuel retour au monopartisme montre une attitude assez critique de la radio vis-à-vis du nouveau régime. Même si les radios lancent des thèmes faisant preuve d'une attitude critique, pour ce qui est du développement de ces thèmes, elles ne s'expriment pas de façon directe mais donnent la parole aux experts ou aux représentants des partis politiques, gardant ainsi leur «distance» vis-à-vis de ces thèmes présentés. La *RPA* n'aborde pas ce thème de danger d'un monopartisme éventuel du CNDD-FDD. Dans les journaux de 1993, cette préoccupation existe également face à la victoire largement majoritaire du Frodebu. Dans les deux cas, le contexte nous apprend qu'effectivement ces partis essayent d'évoluer vers un système monopartite, passant par un changement radical au niveau des postes dans l'administration et au niveau politique.

Au niveau des analyses des résultats, dans la plupart des cas, la parole est donnée aux experts mais la *RPA* consacre son émission «A visage découvert» à un entretien avec le nouveau président du parti vainqueur, M. Hussein Radjabu (HR), pour qu'il donne son analyse des résultats.

P : votre parti vient de gagner avec un raz de marée (.) certains disent que c'est plus par intimidation que par persuasion, qu'en dites vous l'honorable président du parti CNDD-FDD ?

HR: ((...)) quant à la victoire, nous pouvons dire qu'il n'agissait pas de l'intimidation (.) plutôt l'intimidation dont les politiciens qui avaient épousé une politique adverse à celle du CNDD-FDD, l'intimidation dont elle parlait c'est le fait d'avoir la majorité de la population, la majorité des membres, issus de toutes les ethnies et un bon nombre, ce qui a fait que nous avons eu une victoire écrasante(.)

(*RPA*, 14 août 2005 : «A visage découvert»)

Les journalistes des différentes radios expriment souvent le point de vue d'un tiers pour ainsi ne pas accuser le parti de leur propre gré. Dans ce cas précis, le journaliste réfère à une source vague pour accuser le parti d'avoir gagné par intimidation. De ce qui précède, nous savons que cette accusation vient surtout du Frodebu et est rejetée catégoriquement par le CNDD-FDD, comme cela est confirmé par le discours de Radjabu.

P : victoire écrasante mais Bujumbura-ville et Bururi ont échappé à la séduction généralisée du CNDD-FDD et quel est votre point de vue ?

HR: d'abord en commençant par la ville de Bujumbura, nous ne pouvons pas dire que le CNDD-FDD avait perdu car il y a des propos du parti Frodebu qu'il tenait pour pouvoir accaparer des voix surtout de la diaspora hutu de la ville de Bujumbura et même dans toutes les provinces du pays en utilisant des mensonges et des propos divisionnistes et ethnistes, croyant que le comportement du peuple burundais d'hier est semblable au comportement d'aujourd'hui mais après avoir fait la politique de désintoxication dans toutes les provinces du pays nous n'avions pas eu le temps suffisant de

pouvoir désintoxiquer la ville de Bujumbura mais chose qui a été faite lors des législatives (.)
(*RPA*, 14 août 2005 : «A visage découvert»)

Dans sa question, le journaliste utilise le qualificatif «écrasant» probablement dans le même sens positif que celui utilisé par Radjabu, ce qui est confirmé par la désignation de la victoire en tant que «séduction». Cette interprétation nous fait alors penser que dans la présentation des résultats par la *RPA*, l'utilisation du qualificatif «écrasant» est également utilisé avec une connotation positive. Radjabu accuse les autres partis de recourir encore à des propos divisionnistes et ethnistes en référant ainsi indirectement à la campagne des élections de 1993, tout en faisant sous-entendre que le CNDD-FDD ne recourt pas à ces pratiques. A en croire le discours de Radjabu, l'ethnisme n'a donc pas tout à fait disparu, ce qui est d'ailleurs confirmé par le contenu des tracts. Dans cette émission, le journaliste représente la voix de ceux qui critiquent le CNDD-FDD. Il joue donc le rôle de contrepartie afin de créer le débat. Ainsi, la *RPA* donne la parole au président du CNDD-FDD afin de lui donner l'occasion de se défendre de ces critiques à l'égard de son parti.

3.3.5.3. Les radios face au vainqueur

L'image du futur gouvernement est présentée par les médias à travers le discours du parti vainqueur et, plus précisément, celui du futur président de la République mais aussi à travers les analyses des experts, de même que sur la base des réactions et des attentes vis-à-vis de ce nouveau gouvernement. Le jour de l'élection de Pierre Nkurunziza en tant que président de la République, les radios lui donnent la parole de façon directe ou indirecte. L'image ainsi présentée, peut nous informer sur un positionnement éventuel des radios vis-à-vis du vainqueur. A *Radio Burundi*, le journaliste rapporte le discours du président élu sans y ajouter de commentaires.

P : Pierre Nkurunziza a exprimé un mot de remerciement, il a alors félicité le peuple pour le travail accompli des communales jusque là (.) Pierre Nkurunziza a d'abord remercié Dieu qui a guidé le Burundi tout au long de ce processus de paix (.) remerciements également à la communauté internationale qui a apporté la pierre à l'édifice (.)

(*Radio Burundi* 19 août 2005 : journal)

Au-delà de l'importance de Dieu, ces remerciements font ressortir le rôle de la communauté internationale dans le déroulement du processus électoral et dans le processus de paix en général. La présence de la communauté internationale tout au long du processus est effectivement une différence avec la situation en 1993. Cette présence et donc, l'appui financier et organisationnel mais aussi la surveillance, ont sûrement contribué au bon déroulement du processus. Du côté de la *RPA*, l'importance de Dieu est également soulignée à travers le discours de Nkurunziza.

P : Pierre Nkurunziza, qui a donné après son élection un bref discours, dans le gai il a relevé que c'est la concrétisation de

la promesse divine qu'il a depuis 1999, la date de sa reconversion
(.) «c'est la volonté de Dieu qui vient de s'accomplir car ce jour
était connu des visionnaires envoyés par le Tout-Puissant, c'était
en 1999» fin de la citation (.) rappelons que ce jeune président
est le fruit de longue et dure négociations (.) d'ores et déjà, on
peut dire bonne route pour le nouveau élu dans le pays (.)

(RPA, 19 août 2005 : journal)

La RPA s'exprime de façon positive sur l'arrivée du nouveau président, la décrivant
comme «le fruit de longues et dures négociations» et elle lui souhaite bonne chance ; une
formule que nous ne trouvons pas dans les autres radios.

A *Radio Isanganiro*, la parole est donnée à Gertrude Kazoviyo pour qu'elle donne son
opinion sur le discours prononcé par Nkurunziza devant le parlement, lors du jour de son
élection en tant que président de la République, le 19 août 2005.

P : on a aussi vu que dans son discours il a pendant beaucoup de temps
fait référence à Dieu tout puissant, qu'est-ce que cela signifie ?

GK: le recours à Dieu dans tout son discours vient de son style car on
voit qu'il recourt au style émotionnel et le style émotionnel
recourt souvent à Dieu parce qu'il sait que le peuple burundais
est un peuple croyant et il veut se rendre sympathique, montrer
qu'il est croyant comme tout le peuple burundais et donc s'attirer
de la sympathie de l'assemblée qui est devant lui (.)

P : et si on revient sur le chapitre des idées ?

GK: il a donné un bon nombre d'idées, de très bonnes idées mais qui ne
sont pas vraiment de programmes réalisables et concrets (.) il a
dit notamment, le renforcement de la sécurité mais concrètement,
on ne sait pas comment il va le faire (.) il a parlé de la lutte
contre le divisionnisme, tous les hommes politiques pendant la
campagne ont parlé de la lutte contre le divisionnisme mais jusque
là on ne voit pas concrètement comment ça va se faire (.)

P : donc c'est un discours qui est sous ce chapitre là, qui peut
ressembler à la manipulation et à la démagogie ?

GK: tout à fait parce que parler de bonnes idées comme ça, tous les
partis politiques ont de bonnes idées, ça ressemble donc un peu de
la démagogie dès lors on ne voit pas concrètement comment ça va se
faire et on ne peut pas lui demander ce qu'il a fait à partir de
ces bonnes idées (.)

(*Isanganiro*, 19 août 2005 : journal)

Les questions du journaliste abordent des thèmes qui donnent lieu à une analyse critique
de la part du professeur Gertrude Kazoviyo. A travers ses questions, le journaliste dirige
cette analyse vers le constat de sa dernière question selon lequel le discours du président
s'apparente à la «manipulation et à la démagogie». Des différentes réponses de l'analyste
du discours, le journaliste conclut que le discours de Pierre Nkurunziza ressemble à la

«manipulation et à la démagogie» car ceci est sous-entendu dans les réponses de l'analyste de discours, qualifiant ainsi négativement ce discours.

Cette approche critique du discours de Nkurunziza revient dans l'émission de «Mosaïque» du 20 août 2005 dans laquelle les gens peuvent intervenir directement. Un des intervenants est Charles Mukasi, représentant de l'Accord Cadre qui s'oppose au processus électoral.

P : on me signale qu'on appelle, vous êtes?

CM: Mukasi Charles

P : on me reproche que vous intervenez trop dans mon émission, cela n'empêche que vous avez le droit de parole, comme c'est vous qui avez la chance de tout le temps tomber en premier sur notre ligne (.) monsieur Mukasi, vous avez entendu la préoccupation de ce demain, ce n'est pas pour rien que vous nous appelez, c'est par rapport au discours du président de la République, du nouveau président et quand il l'a prononcé il était encore candidat puisqu'il prononçait son projet de société devant les parlementaires, quelle est votre analyse ?

CM: d'abord pour ce qu'on vous reproche vraiment je m'excuse

P : ((rires))

CM: je présente des excuses de votre part car ce n'est pas de votre faute, ils devront me tolérer encore pendant quelque temps

P : ah non

CM: la mode c'est que si Dieu nous prête vie, je pense qu'ils doivent s'habituer à écouter la différence

P : voilà ((rires))

(Isanganiro, 20 août 2005 : «Mosaïque»)

Le journaliste fait référence à la critique qu'il reçoit de trop donner la parole à Charles Mukasi ; une critique qui est explicitée dans l'émission «Mosaïque» du 13 août 2005 (cf. infra). Le fait de reprendre ceci et d'en faire un sujet de plaisanterie peut être vu comme une stratégie de défense par rapport à cette critique, ce qui est renforcé par le fait de dire que Mukasi «a droit à la parole». Comme nous l'avons mentionné, selon le présentateur de cette émission, Charles Mukasi est effectivement une des personnes-clé pour donner sa contribution aux sujets débattus, tout comme d'ailleurs la personne qui formule cette critique, Francis R.

CM: deuxième chose, j'ai écouté et analysé ce discours, non pas comme politicien, parce que j'en avais pas tellement envie, mais disons en homme de médias et j'ai eu la surprise de comparer ce discours avec ceux des différents présidents des comités militaires, franchement, relisez-les, c'est du déjà entendu donc il manquait de l'imagination parce qu'il y a un grand défaut dans ce que j'ai entendu et c'est la grande faille (.) Nkurunziza propose des réformes, or le Burundi a besoin de projets, je ne sais pas si vous voyez la différence ? les réformes on n'a qu'à faire, mais le

Burundi, après autant d'année de vide d'imagination dans la sollicitation de ce qui doit être fait pour aller de l'avant, le Burundi a aujourd'hui besoin de projets (.) ça c'est une première chose (.) deuxième chose, le sentiment qui est là, du début à la fin, Nkurunziza est là, le CNDD-FDD est là parce que les autres furent mauvais, c'est vrai, les autres ont été mauvais mais le fait que ceux qui lui ont précédé furent mauvais, ne signifie pas que lui et le CNDD-FDD seront bon

P : oui mais cela ne signifie pas non plus qu'ils seront mauvais

CM: non mais sa raison d'être pour qu'on l'accepte, pour qu'ils soient présentables, pour qu'ils réussissent est un programme de campagne, puis de gouvernement (.) il présente ce qu'il a envie (.) bon, le fait que les autres n'aient pas réussi, parce qu'il reprend le même programme, écoutez-le franchement, il reprend textuellement le même programme que Micombero, Bagaza, Buyoya et ainsi de suite (.)

(Isanganiro, 20 août 2005 : «Mosaïque»)

A travers ce discours de Charles Mukasi, le nouveau président et son parti sont critiqués pour ne pas avoir de programme concret pour la société ; une critique qui revient à plusieurs reprises dans les différentes radios. Selon Mukasi, le CNDD-FDD n'a gagné que par le fait que les autres partis n'ont pas réussi dans le passé et sont donc «mauvais». Sa victoire serait donc le résultat d'un facteur négatif et non pas des qualités du parti. Le journaliste joue la contrepartie et prend la défense du CNDD-FDD mais l'intervenant reste de l'avis que le programme du CNDD-FDD ne diffère en rien de ceux des partis et donc des présidents précédents.

Le deuxième intervenant, au lieu de critiquer le président, il lui rend hommage.

P : autre appel de Francis R²⁷² (.) qu'est-ce que vous pensez du discours ?

FR: d'abord je le félicite, je pense qu'il sera un bon président et je crois que c'est vraiment une manne pour le Burundi (.)

P : est-ce que ce n'est pas prématuré ? est-ce que vous n'usez pas vraiment de termes trop forts pour le magnifier ?

FR: non je ne le magnifie même pas, d'autres ont fait des coups d'Etat, on allait manifester pour dire qu'on était content, aujourd'hui on a quand même quelqu'un qui vient de faire deux ou trois ans en train de gérer des hommes (.)

(Isanganiro, 20 août 2005 : «Mosaïque»)

Le journaliste se montre sensible au vocabulaire utilisé par son intervenant et à ses exagérations vis-à-vis d'une situation pour laquelle il ne peut pas donner des preuves à l'appui. Ainsi, il critique en quelque sorte l'intervenant qui loue le nouveau président et, par conséquent, se montre plutôt sceptique face à ces louanges.

²⁷² Rohero

Dans une autre émission de «Mosaïque», celle du 13 août 2005, les gens peuvent appeler pour exprimer leurs attentes vis-à-vis du nouveau gouvernement. A travers ces attentes, une certaine image de ce gouvernement est créée. Il est surtout intéressant de voir comment le journaliste réagit aux propos de ses interlocuteurs et de voir qui reçoit la parole. Comme c'est le cas de l'émission concernant le discours de Pierre Nkurunziza, Charles Mukasi reçoit la parole.

P : oui, monsieur Mukasi on va être beaucoup plus bref pour donner la chance aux autres de pouvoir nous appeler (.) si demain, supposons que demain, on vous appelle pour dire monsieur Mukasi en quoi vous pouvez nous appuyer pour que le pouvoir puisse faire ce que la population attend de lui, qu'est-ce que vous diriez ?

CM: c'est qui on d'abord ?

P : non, on c'est le pouvoir en place

CM: je ne suis pas certain qu'il nous appelle mais s'il va appeler, franchement, je pense même qu'ils sont d'ailleurs à l'écoute, ils n'aiment pas entendre cela, ça fait mal mais malheureusement c'est ça que je suis en train de vous dire, la société évolue, même sur le plan politique, franchement, si je pouvais les emmener à comprendre que c'est la fin et qu'ils pourraient partir dignement en démissionnant maintenant qu'il n'y a pas de vide idéologique, je vous dit que les structures d'avenir sont déjà là par l'Accord Cadre (.)

(Isanganiro, 13 août 2005 : «Mosaïque»)

La proposition de Mukasi est de faire démissionner le CNDD-FDD, ce qui confirme sa position contre tout le processus et le système en vigueur. Charles Mukasi reçoit la parole pendant longtemps, le journaliste lui pose beaucoup de question. L'intervenant suivant, Francis R (FR) plutôt que de s'exprimer sur les attentes face au nouveau gouvernement, critique la radio de ne pas donner la parole à tout le monde et le fait que Charles Mukasi obtient toujours la parole, ce qui revient à critiquer la soi-disant «neutralité» de la radio.

FR: je vois que la seule force de Mukasi est d'être capable d'avoir à chaque fois la ligne, je crois que c'est sa seule force (.) il a le droit de participer mais je voulais demander si la radio Isanganiro voulait donner la parole à tout|Burundais

P : |mais Francis est-ce que ce n'est pas ce qu'on fait ? je pense qu'on ne vous a jamais interdit sur nos|ondes

FR: |oui c'est vrai, je le dis mais tout le monde ne parle pas à cette radio (.) d'abord, il y a des gens qui n'ont pas de téléphone, vous le savez

P : oui évidemment (.)

(Isanganiro, 13 août 2005 : «Mosaïque»)

L'intervenant reproche à *Radio Isanganiro* de laisser intervenir trop souvent Charles Mukasi, tout en excluant d'autres. Pour se défendre le journaliste souligne le fait que la radio n'a jamais refusé la parole à celui même qui la critique. De plus, dans l'édition

suivante de l'émission «Mosaïque» (du 20 août 2005), le journaliste revient sur cette accusation en quelque sorte pour la ridiculiser et ainsi s'en défendre (cf. supra).

Quant au discours du président de la République prononcé le jour de son investiture, le 26 août 2005, *Radio Bonesha* donne la parole à l'analyste du discours, le professeur Gertrude Kazoviyo.

P : et par rapport aux mots qu'il a prononcés, notamment par rapport au programme, par rapport à la tenue vestimentaire, comment vous avez apprécié ?

GK: par rapport à la télé, on a remarqué que, contrairement à la fois passée, il a mis sa cravate quand même, probablement que son service de communication ait commencé à bien fonctionner et quant au discours (...) j'ai remarqué aussi qu'il y avait une différence au niveau du corps des deux discours (.) la fois passée, lors du discours de la campagne à l'assemblée, il a présenté beaucoup d'idées, des souhaits et quelques éléments concrets de programme et il y avait moins d'engagement dans le discours de la semaine passée (.) mais aujourd'hui lors de son investiture, comme il y croit, il a formulé beaucoup d'engagements concrets parce qu'il a dit de rendre visite à tous les secteurs de la vie nationale, à lutter contre les malversations (.)

P : il y a du concret aussi quand il dit que la scolarité primaire sera gratuite ?

GK: oui, oui, il y a du concret aujourd'hui, il a déclaré solennellement qu'à partir du mois de septembre, l'enseignement sera gratuit (.)

(*Bonesha*, 27 août 2005 : journal)

L'image que le professeur Kazoviyo donne ici est plus positive que dans l'analyse faite à *Radio Isanganiro*. Le discours du président de la République est, selon l'analyste, devenu plus concret et n'est donc plus qualifié de «manipulation et démagogie». Il s'agit plutôt d'une appréciation du discours car, dans ce cas, le journaliste insiste lui-même sur le positif: «il y a du concret», tandis qu'à *Radio Isanganiro*, le journaliste parlait de «démagogie et manipulation».

3.3.6. Les radios face à leur propre rôle

Si les journaux de 1993 sont assez explicites sur le rôle qu'ils s'assignent et l'image qu'ils veulent que le lecteur ait d'eux, les journaux de 2005 présentent plutôt le discours des tiers concernant le rôle des médias. Dans les journaux, il s'agit d'ailleurs souvent d'un discours qui loue les radios pour le rôle accompli pendant les élections. Les radios elles-mêmes présentent le discours des autres pour évaluer leur rôle. Il n'y a dès lors pas

vraiment d'auto-présentation. Nous présentons quelques-unes de ces évaluations pour découvrir quels aspects sont soulevés par rapport au rôle des radios.

3.3.6.1. Comment les tiers présentent-ils le rôle des radios ?

A travers le discours des différents acteurs tels que les hommes politiques, les experts, les représentants de la société civile, les radios dressent l'image de leur rôle dans le processus électoral. Ainsi, à *Radio Isanganiro*, le ministre de l'Intérieur, Jean-Marie Ngendahayo (JMG), s'exprime par rapport au rôle des médias dans la présentation des informations «objectives», évitant les rumeurs²⁷³, apaisant ainsi le climat politique.

JMN: je pense que le contexte actuel est très favorable de ce point de vue et les médias jouent un rôle extrêmement positif car ils apaisent tout le monde, en évitant la rumeur en donnant les informations factuelles objectives dans la sérénité (.)

(*Isanganiro*, 20 mai 2005 : «Mosaïque»)

A *Radio Burundi*, Charles Ndayiziga (Cenap) et le présentateur insistent sur l'importance de la société civile et des médias dans l'observation du comportement des partis politiques, jusqu'à dire que ce sont surtout eux qui condamnent les dérapages, plus que les instances officielles, comme la CENI et le ministère de l'Intérieur, indiqués justement pour réguler le processus.

P : Charles est-ce que vous pensez que si quelqu'un ne respecte pas ce code de conduite et comme la société civile et les médias sont là, est-ce qu'il risque d'être puni, de manière à donner un exemple au public?

CN: les atteintes au code il y aura mais je crois que ça seront des cas isolés et ça veut dire aussi qu'il n'y aura pas de conséquences majeures sur le déroulement du processus électoral (.) est-ce qu'il y aura des sanctions ? nous avons écouté le ministre de l'Intérieur et c'est aussi la CENI mais surtout les médias qui condamneront les dérapages (.)

(*Radio Burundi*, 22 mai 2005 : «Info +»)

A *Radio Bonesha*, le discours de Jean-Pierre Manda (JPM), le président du CNC fait ressortir l'attitude «impartiale» des médias. Ils ne se sont en effet pas laissés influencer par les partis politiques, au contraire, ils critiquent le discours de diabolisation des partis politiques. Si en 1993, la plupart des médias sont au service des partis politiques, tout en intensifiant le discours de diabolisation de l'autre, en 2005, ils sont loués justement pour leur indépendance et leur attitude critique vis-à-vis du discours politique qui ne semble pas avoir changé beaucoup par rapport à celui de 1993.

²⁷³ Dans un entretien avec Jean-Marie Ngendahayo (2005), il insiste sur le fait que les rumeurs sont très dangereuses au Burundi ; elles sont à l'origine de beaucoup de tragédies car souvent la population les prend pour vraies.

P : la presse burundaise a prouvé selon lui qu'elle peut se mettre au-dessus de la mêlée (.) le président du CNC félicite également les journalistes qui se sont mis à l'écart de toute manipulation des politiciens (.)

(Bonesha, 8 juillet 2005 : journal)

A *Radio Isanganiro*, Jean-Marie Vianney Kavumbagu (JMK), président de la Ligue Iteka, insiste sur la fragilité du processus électoral, caractérisé par un risque de bilan négatif, rendant d'autant plus important le rôle des médias. Il insiste donc sur le rôle des médias de contribuer à éviter les dérapages dans le processus électoral, un rôle qu'ils arrivent à accomplir à travers la création de la Synergie et l'organisation des débats pour promouvoir le dialogue.

JMK: on peut dire que la presse a joué un rôle très important au niveau du suivi de la manière dont les différents scrutins sont en train de se passer partout dans le pays parce que, vous savez, nous sommes dans un processus délicat, une sorte d'atterrissage de la transition par ces élections et nous savons que ce sont des élections qui ne sont pas comme les autres (.) nous avons relevé pas mal de lacunes et ce sont des élections, si on n'y prend pas garde, elles peuvent aboutir à des situations assez désastreuses et je pense que la presse a joué vraiment un rôle important surtout en donnant les informations à temps ((...)) le réflexe de se regrouper dans une sorte de consortium, le réflexe de promouvoir les débats électoraux avant même la campagne, je crois qu'il y a beaucoup de choses positives à dire sur la presse ((...))

(*Isanganiro*, 18 juin 2005 : «Mosaïque»)

A travers ces différentes interventions, une image positive est donnée des radios, jouant un rôle indispensable dans le bon déroulement du processus électoral et étant des acteurs incontournables dans ce processus.

3.3.6.2. Les radios face aux menaces faites à l'exécution de leur rôle

Tout comme pour les journaux, il s'agit de découvrir comment les radios se positionnent vis-à-vis de l'arrestation du journaliste Etienne Ndikuriyo et de la fermeture de la *RPA*. L'objectif est de savoir comment les radios se positionnent, plus généralement, face à une menace à l'exécution de leur rôle en tant qu'observateur et contrôleur du processus électoral.

- ***Arrestation d'Etienne Ndikuriyo***

Il est important de voir comment les radios présentent cette arrestation et comment elles se positionnent vis-à-vis de celle-ci, que ce soit de façon directe ou à travers les personnes ressources. A *Radio Burundi*, la parole est donnée à la *RPA* et au CNDD-FDD et même s'il s'agit de sources diversifiées, elles ne se trouvent que du côté de ceux qui

condamnent l'arrestation et donc pas de ceux qui sont considérés comme les responsables de l'arrestation.

P : entre-temps des voix continuent à s'élever pour sa libération, ((...)) et pour la radio publique africaine l'arrestation d'Etienne n'a suivi aucune règle, raison pour laquelle il doit être libéré sans condition (.) le parti CNDD-FDD, quant à lui, condamne énergiquement l'arrestation arbitraire de notre confrère Etienne Ndikuriyo et dans un communiqué de presse le CNDD-FDD dit qu'il s'agit là d'un acte condamnable parce qu'il est contre les principes démocratiques de la liberté d'expression et le droit et le devoir des hommes des médias d'informer la nation des faits et gestes quotidiens qui touchent le pays (.) ce parti demande au président de la République de veiller au respect de la loi de la presse et demande le Conseil national de la communication de régler les cas de dérapages éventuels de façon professionnelle plutôt que de museler la presse (.)

(Radio Burundi, 17 juin 2005 : journal)

Il ne s'agit donc pas de donner une analyse de cette arrestation mais de donner la parole à ceux qui condamnent l'arrestation. La radio ne cherche pas à connaître l'opinion de ceux qui ont arrêté le journaliste et ne donne pas non plus sa propre opinion sur cette arrestation. Or, le fait de présenter seulement le discours de ceux qui condamnent l'arrestation, montre une certaine préférence pour ce discours. En utilisant le mot «arbitraire», l'arrestation est jugée injuste. Il est difficile de savoir si ce qualificatif provient du discours du CNDD-FDD, rapporté par le journaliste, ou du journaliste lui-même. Dans ce dernier cas, il s'agirait d'un positionnement de la radio contre cette arrestation. Il est intéressant de remarquer que le CNDD-FDD est le parti qui non seulement félicite les médias à plusieurs reprises pour le travail accompli dans le processus électoral, mais qui condamne également fortement cette arrestation. Dès lors, ce parti se montre très favorable à la presse et à sa liberté, une attitude qui changera une fois ce parti au pouvoir. Ainsi, le contexte nous apprend qu'une fois ce parti au pouvoir, il se montre très réticent face à cette presse critique de son, cette fois-ci à son égard, faisant alors tout pour la museler. Dans cette perspective, cette attitude du CNDD-FDD en faveur de la liberté de la presse pendant la campagne électorale pourrait être vue comme une stratégie de campagne, visant à se rendre populaire auprès des médias et de l'opinion en général. Ceci pour se démarquer du parti responsable de porter atteinte à la liberté de la presse, notamment le Frodebu et donc son principal rival.

A *Radio Bonesha*, la voix est donnée aux représentants de la société civile pour condamner cette arrestation.

P : bonsoir, troisième jour de la détention de notre confrère Etienne Ndikuriyo par le service de la documentation, à la suite de cette arrestation des voix continuent à s'élever pour exiger sa

libération (.) la ligue burundaise des droits de l'homme Iteka relève de nombreuses irrégularités qui ont entouré l'arrestation de notre confrère comme l'indique le secrétaire exécutif de cette association monsieur Adrien Ndayisaba(.)

AN: oui nous avons appris à la ligue burundaise des droits de l'homme Iteka avec surprise l'arrestation et l'incarcération abusives et arbitraires du journaliste Etienne Ndikuriyo par la police présidentielle en violation des procédures légales ((...)) nous trouvons anormale, abusive, irrégulière et illégale sa privation de liberté (.) ((...)) donc nous déplorons et nous décrions cet état de choses et par conséquent nous demandons que le journaliste Etienne Ndikuriyo soit libéré sans condition ((...))

P : le même appel vient des femmes journalistes (.) au sein de l'association des femmes journalistes on condamne aussi cette arrestation arbitraire (.)

(Bonesha, 17 juin 2005 : journal)

A *Radio Bonesha*, c'est la même façon d'aborder le sujet qu'à *Radio Burundi* sauf que d'autres membres de la société civile sont invités et que la parole n'est pas donnée à un parti politique en particulier. A travers le discours de la ligue Iteka, cette arrestation est fortement critiquée en utilisant des qualificatifs très négatifs ; des termes qui ne sont pas répétés par le journaliste qui se garde ainsi de tout jugement. La radio fait donc appel aux «experts» pour ainsi ne pas se prononcer de façon directe sur l'arrestation mais le choix des personnes va dans le sens de critiquer l'arrestation et la radio ne présente pas de voix qui expliquent les raisons expliquant cette détention. Le journaliste, quant à lui, parle de «détention» dans son introduction mais en introduisant la dernière intervention, il présente l'arrestation également comme «arbitraire». En utilisant ce terme, le journaliste condamne de façon explicite cette arrestation et se montre d'accord avec le discours des intervenants et se positionne ouvertement contre cette mesure.

Pour *Radio Isanganiro*, à la différence des autres radios, il y a une référence au discours d'«une source proche de la présidence» pour donner le motif de l'arrestation, sans pour autant expliquer plus en détail les motivations de cette arrestation comme, par exemple, par une référence à la loi telle que cela est fait en parlant de la fermeture de la *RPA*.

P : 3^{ième} journée que notre confrère est sous les verrous, il a été arrêté mardi matin par les services secrets de la présidence, la documentation sous le motif d'outrage au chef de l'Etat (.) selon une source proche de la présidence, le journaliste aurait écrit que le président aurait déprimé après la défaite de son parti aux communales (.) une source digne de foi nous informe que la Documentation a déjà transmis le dossier Etienne Ndikuriyo au parquet général (.) ((...)) autre réaction est celle du parti MRC qui demande aussi la libération immédiate d'Etienne car selon lui une information sur la santé des hauts dirigeants politiques, spécialement du chef de l'Etat, ne constitue pas un champ de la

vie privée des gens mais se situe dans une démocratie dans le domaine public (.) réaction aussi du CNC qui se dit inquiet que la documentation s'empresse d'emprisonner les journalistes au moment où ils sont félicités pour leur travail noble pendant les élections communales (.) le journaliste Etienne Ndikuriyo est un professionnel d'un bon renom indique le CNC (.) s'il était prouvé qu'il a commis une faute professionnelle, les instances de régulation ou d'autorégulation ou les instances judiciaires devraient être les premières à être saisies (.) le CNC qualifie cette attitude de la documentation de manœuvre d'intimidation (.)

(*Isanganiro*, 17 juin 2005 : journal)

Le journaliste rapporte la réaction du parti politique MRC qui demande aussi la libération du journaliste tout comme le fait le CNDD-FDD. Le fait de présenter ces réactions des partis politiques politise en quelque sorte l'affaire. Par cette attitude critique vis-à-vis de l'arrestation, ces partis politiques se rendent populaires auprès des médias et de l'opinion en général en montrant qu'ils sont pour la liberté de la presse et ceci en contraste avec la présidence, représentée par le Frodebu, qui s'oppose à cette liberté. De plus, le fait même que l'instance de régulation des médias, le CNC, condamne également cette arrestation rend cette mesure d'autant plus contestable, étant donné que c'est l'instance qui est responsable de réguler les médias et donc de prendre de telles décisions en cas de dérapages.

La *RPA* critique cette arrestation de façon directe.

P : l'institution présidentielle persiste dans son erreur par la détention illégale de notre confrère journaliste de la radio Bonesha fm, Etienne Ndikuriyo, en son cinquième jour d'incarcération à la Documentation, Etienne a été transféré à la prison centrale, bien que des voix se soient soulevées pour dénoncer cette pratique d'intimidation contraire à la loi et aux valeurs démocratiques (.)

(*RPA*, 18 juin 2005: journal)

Le journaliste fait référence à la «détention illégale» et se positionne ainsi contre cette arrestation en la condamnant. Cette condamnation se retrouve également dans les propos qui présentent cet acte comme une «erreur» et une «intimidation contraire à la loi et aux valeurs démocratiques». Ainsi, la *RPA* ne passe pas par la voix des tiers pour critiquer cette arrestation et se positionne explicitement contre cette mesure et ainsi contre la présidence.

Pour approfondir cette thématique de l'arrestation d'Etienne Ndikuriyo, *Radio Isanganiro* y consacre une émission de «Mosaïque». Cette émission va dans le même sens que les journaux parlés consacrés à cette arrestation, c'est-à-dire que la parole est donnée à ceux

qui critiquent le gouvernement d'avoir enfermé Etienne. Pourtant, il faut préciser qu'un représentant du gouvernement a été invité au débat mais n'est pas venu.

P : la liberté de la presse, notre confrère est emprisonné, voilà le débat d'aujourd'hui (.) la liberté de la presse, liberté d'expression seraient-elles en danger ? en tout cas on est tenté de le croire et donc de le craindre avec l'emprisonnement le mardi 14 juin de notre confrère Etienne Ndikuriyo de la radio Bonesha (.) (...) Etienne Ndikuriyo cite des sources proches de la présidence sans les nommer, une forme usuelle dans la profession et permise par la loi (.) (...) pour animer cette émission nous avons convié le porte parole du chef de l'Etat, Pancrace Cimpaye mais sans donner une raison Pancrace Cimpaye n'a pas répondu à l'invitation malgré sa promesse verbale de le faire mais qu'à cela ne tienne nous sommes à l'écoute d'autres invités non moins valables, Monsieur Jean-Marie Kavumbagu, président de la ligue Iteka et monsieur Augustin Kabayabaya, président de l'association burundaise des journalistes (.)

(Isanganiro, 18 juin 2005 : «Mosaïque»)

Dans son introduction, le journaliste rend explicite que cette arrestation d'Etienne Ndikuriyo est vue comme une mise en danger de la liberté de la presse et donc un obstacle à l'exécution du rôle des médias. Cette arrestation n'est donc pas traitée comme un cas individuel mais comme le signe d'un danger qui concerne tous les médias et c'est dans cette perspective que les médias réagissent à cet événement. Pour arriver à comprendre les vraies raisons de cette arrestation, et pour garantir l'équilibre des points de vue, la radio a invité le porte-parole du chef de l'Etat. Il est dit explicitement que ce dernier n'est pas venu malgré sa promesse verbale, ce qui présente une image plutôt négative du gouvernement. Le journaliste explique que les sources utilisées par Etienne Ndikuriyo pour donner son information étaient une référence assez vague, «sources proche de la présidence», et que ceci est «permis par la loi». Ainsi, dès le début du débat, il s'agit d'une prise de position en faveur du journaliste arrêté et contre l'arrestation car ce que Etienne Ndikuriyo a fait est dit conforme à la loi, ce qui fait sous-entendre qu'il n'y a pas de raison valable de l'enfermer.

Au-delà de la condamnation de l'arrestation en référant au texte de la loi sur la presse, stipulant dans son article 8 que «le journaliste n'est pas tenu de dévoiler ses sources d'information» et en soulignant que le journaliste a écrit au conditionnel, ce débat montre des conséquences qui vont au-delà du journaliste arrêté. Les conséquences de l'arrestation se situent à la fois au niveau des responsables de cette arrestation, notamment la présidence et au niveau de la presse en général. Ainsi, pour ce qui est de la présidence, il est suggéré qu'elle perd sa crédibilité.

P : Jean-Marie Vianney Kavumbagu est-ce que vous ne pensez pas que le fait d'avoir enfermé de cette manière Etienne Ndikuriyo, est-ce

que cela ne fragilise pas la crédibilité du cabinet du président de la République ?

JMK: tout à fait parce que le gouvernement, le Burundi a des engagements, des engagements vis-à-vis des textes, vis-à-vis de la constitution, vis-à-vis de la loi sur la presse (...) une fois que le Burundi commence à violer cela je crois que la crédibilité part ainsi et pour moi gratuitement, déjà RSF a qualifié cette méthode de méthode archaïque, imaginez-vous si le Burundi aujourd'hui est taxé de pratiquer des méthodes archaïques, je crois que cela ne fait pas honneur au pays (.)

(Isanganiro, 18 juin 2005 : «Mosaïque»)

Le gouvernement perd donc sa crédibilité, même au niveau international et ceci, par le fait qu'il ne respecte pas les lois, ce qui revient à confirmer l'illégalité de cette arrestation.

Il ressort de ce débat que les raisons de cette arrestation dépassent également le cas individuel d'Etienne Ndikuriyo et qu'il s'agit plutôt d'une stratégie pour détourner l'attention des médias de l'essentiel, notamment de la campagne des élections législatives qui s'annonce très tendue au niveau des confrontations politiques, surtout entre le Frodebu et le CNDD-FDD.

P : et donc nous nous détournons de l'essentiel ?

JMK: j'ai l'impression qu'on veut détourner la presse de leur mission essentielle de suivre de près ce qui se passe aujourd'hui donc il faut pour moi continuer le monitoring, continuer votre travail au quotidien et informez-nous sur ce qui se passe évidemment tout en essayant de soutenir votre confrère (.)

(Isanganiro, 18 juin 2005 : «Mosaïque»)

L'intervenant critique à la fois les médias de se laisser dévier de la campagne électorale, ce qui fait sous-entendre leur rôle important en tant qu'observateur et gardien du processus et les acteurs politiques voulant détourner l'attention des médias de cette campagne.

P : monsieur Kavumbagu, est-ce que vous pensez que c'est justement pour viser à intimider la presse, est-ce que c'est pour l'empêcher d'aller de l'avant par rapport à son travail ?

JMK: est-ce que franchement fallait-il emprisonner Etienne pour lui donner quoi que ce soit sur le dossier ? c'est la qu'il y a intimidation pure et simple, on veut vous montrer que si vous continuez à écrire certaines choses vous risquez le même sort que lui (.) on doit demander sa libération immédiate et sans conditions (.)

(Isanganiro, 18 juin 2005 : «Mosaïque»)

Le caractère intimidant, voire menaçant, de cette arrestation vis-à-vis de la presse dans son ensemble est donc confirmé. Ceci montre le rapport plutôt conflictuel entre les médias et le gouvernement en place et donc la volonté de la part du gouvernement de

faire taire les médias, ce qui fait sous-entendre que son rôle d'observateur et de contrôleur du processus électoral n'est pas dans son intérêt. Face à cette intimidation, la question se pose de savoir si les médias vont succomber à cette menace et donc renoncer à leur rôle.

P : Augustin Kabayabaya comment voyez-vous la presse demain lors de la couverture des élections législatives, est-ce que vous la voyez en train d'oser dire ce qui ferait ou devrait faire peur aux certains gens qui auraient peur de perdre, pourquoi pas ?

AK: la presse au niveau de la campagne et des élections législatives, je la vois tout à fait faire comme elle a fait et c'est une presse dont on ne peut plus arrêter l'ardeur, c'est une presse déterminée non pas de travailler en faveur de telle ou telle opinion mais d'être professionnelle (.)

(Isanganiro, 18 juin 2005 : «Mosaïque»)

La question du présentateur laisse entendre que des hommes politiques, qui ont peur de perdre, recourent aux pratiques frauduleuses, un comportement que la presse critique. Cette référence fait penser au président Domitien Ndayizeye lui-même. Son parti ayant déjà perdu les élections communales, par cette arrestation il aimerait faire peur aux médias afin de ne pas se prononcer sur les fraudes éventuelles de la part de son parti lors de la campagne et du scrutin à venir. Selon l'intervenant, la presse ne va pas se taire, au contraire, elle va continuer à jouer son rôle d'observateur indépendant. En soulignant que les journalistes ne mettent plus en avant leur éventuelle appartenance politique mais plutôt leur professionnalisme, une référence implicite est faite à la situation de 1993 où l'appartenance politique des journalistes domine et fait qu'ils se mettent au service des partis politiques.

Dans ce débat, beaucoup d'importance est donnée au rôle positif et indispensable des médias surtout au niveau du processus électoral. L'arrestation d'Etienne Ndikuriyo n'est pas considérée comme un cas isolé mais comme le signe d'un danger potentiel, celui de la menace de la liberté de la presse qui concerne tous les médias. Ceci explique la réaction massive et défensive de tous les médias face à cette arrestation et la condamnation unanime. Ainsi, les médias se montrent solidaires justement parce qu'ils se sentent menacés dans l'exécution de leur rôle. Dans ce débat, cette arrestation n'est pas seulement interprétée comme une menace à la liberté de la presse mais aussi comme une façon d'intimider les médias afin de les dissuader de se montrer critiques vis-à-vis de la classe politique. Cela peut également être vu comme une façon de détourner l'attention des médias de la campagne électorale et donc des irrégularités éventuelles. Vu que cette arrestation est directement liée au président Ndayizeye et qu'elle intervient sur décision de la présidence, il y a fort à croire que le président et son parti, le Frodebu, ont intérêt à faire taire les médias sur ces irrégularités. En d'autres termes, par cette arrestation le Frodebu se rend impopulaire. La partie sur les irrégularités démontre que leur stratégie

n'a pas fonctionné étant donné que le Frodebu est le parti le plus mentionné comme auteur des fraudes.

Dans un entretien qu'il nous a accordé, Domitien Ndayizeye (2007) réagit à propos d'Etienne Ndikuriyo, affirmant que ce dernier a commis une erreur car rien ne justifie ce qu'il a écrit. De ce fait, il a nuit à l'intégrité de sa personne. Il ajoute qu'on ne peut pas parler de cette façon vulgaire sur un président car cela peut avoir des conséquences sur la population. En effet, il est dit dans la constitution que le président peut quitter la présidence par maladie. Il faut donc faire attention avec ce genre d'information. Le ministre de la Communication, Onésime Nduwimana (2007), nous fait savoir dans un entretien que personne n'a demandé son avis concernant l'arrestation d'Etienne Ndikuriyo mais que, selon lui, il est interdit conformément à la loi sur la presse de commenter sur l'état de santé du président car elle relève du domaine de la vie privée. En outre, ce genre d'information peut porter atteinte à la sécurité du pays, d'autant plus que la période électorale est une période délicate. Pour ce qui est de la réaction d'Etienne Ndikuriyo (2005) lui-même, selon lui, le problème se trouve dans le fait que la justice ne semble pas comprendre la définition de dépression et elle l'interprète comme de la folie, de sorte qu'il est accusé de délit de presse, notamment pour avoir porté atteinte à la vie privée du président. Malgré son arrestation, Etienne Ndikuriyo est d'avis que la liberté de la presse existe au Burundi mais que son cas est sûrement lié au contexte politique. Il y a en effet des suppositions quant à la volonté du Frodebu d'amener les journalistes à faire grève pour ainsi éviter qu'ils jouent leur rôle d'observateurs et de contrôleurs du processus électoral et que les irrégularités de la campagne et du scrutin passent inaperçues. Selon Etienne Ndikuriyo, il obtient sa libération grâce à la pression nationale et internationale.

- ***Fermeture de la Radio publique africaine (RPA)***

Tout comme dans le cas de l'arrestation d'Etienne Ndikuriyo, il s'agit de découvrir comment les radios se positionnent face à la fermeture de la RPA. *Radio Burundi* couvre la fermeture de la RPA en donnant les faits et sans faire des commentaires.

P : le CNC a donné l'ordre aujourd'hui de fermer la RPA pour une durée indéterminée (.) la RPA est accusée par le CNC d'avoir dévié dans la mission d'équité pendant la campagne législative (.) Jean-Pierre Manda l'accuse notamment d'avoir donné plus de voix au CNDD-FDD et MRC en transmettant en direct leurs meetings de clôture de la campagne (.) pas question rétorque la RPA elle continue à émettre car le mandat de Jean-Pierre Manda est expiré et il n'a donc aucune injonction à donner (.)

(*Radio Burundi*, 15 juillet 2005 : journal)

Radio Bonesha et *Radio Isanganiro* rapportent le discours du CNC qui accuse la *RPA* et ne donnent pas la parole à la *RPA* pour se défendre.

P : le CNC accuse la RPA d'avoir multiplié des cas de violations de loi régissant la presse burundaise (.) le CNC indique dans sa décision 100/CNC/0305 que la RPA a opté pour la voix du rejet et du sabotage de toute décision du CNC (.) cet organe accuse en outre la RPA d'avoir traité les membres du CNC comme des individus innommables, ignorant le métier de journalisme (.) le CNC fait aussi savoir que la RPA a également violé la décision numéro 100/CNC/05 du 16 mai 2005 fixant les conditions d'égal accès des partis politiques et candidats indépendants aux médias pendant la campagne électorale et la décision 100/CNC/0705 du 16 mai 2005 portant au respect des principes de pluralisme et d'équilibre de l'information par les médias pendant la campagne électorale (.) le CNC accuse la RPA d'avoir violé ces deux décisions en couvrant le 30 juin et 1^{er} juillet 2005 en direct la campagne respectivement du parti CNDD-FDD et du parti MRC (.) le leitmotiv de ces accusations du CNC tourne autour des mots comme calomnies, injures, diffamation, déformation abusif des faits et atteinte dans la dignité du CNC (.)

(*Bonesha*, 15 juillet 2005 : journal)

Ainsi, ces trois radios rapportent pour l'essentiel le discours du CNC qui fournit les arguments justifiant la fermeture de la *RPA*. Les radios ne se prononcent pas de façon directe sur cette mesure et ne donnent pas la parole à ceux qui condamnent éventuellement cette mesure, du moins pas dans les émissions analysées. Il ne s'agit donc pas d'une attitude aussi solidaire que celle face à l'arrestation d'Etienne Ndikuriyo.

Quant à l'ouverture de la *RPA*, un groupe de médiation (cf. supra 2.6.4.4) du conflit entre les deux parties est mise en place pour arriver à un compromis, ce qui fait sous-entendre que les deux côtés ont leurs raisons et leurs torts, ce qui n'est pas présenté de cette façon pour l'arrestation d'Etienne où la mise en liberté est demandée sans conditions. *Radio Bonesha* présente le discours du médiateur, l'abbé Emmanuel Muyehe.

P : les premières propositions des séances de travail conjointes entre la commission désignée par le président de la République et le représentant des professionnels des médias, relativement au dossier RPA sont déjà sur la table du président de la République (.) une décision émanant de la présidence pourrait tomber incessamment (.) le président de l'observatoire de la presse au Burundi, l'abbé Emmanuel Muyehe se dit optimiste sur l'issue du conflit (.)

(*Bonesha*, 25 juillet 2005 : journal)

La *RPA* recommence ces émissions malgré la présence de la police. Elle en explique les raisons.

P : c'est dans l'amertume que la *RPA* a décidé de reprendre ses activités après une semaine que ses bureaux sont assiégés par la police malgré la décision du CNC de réattribuer à la *RPA* l'autorisation d'exploitation, une semaine que la police manipulée par une main invisible se refuse à se mettre à une reprise (.) la *RPA* consciente qu'elle ne doit pas priver au peuple burundais le droit à l'information a décidé de reprendre ses émissions avec ses maigres moyens, un émetteur mobile, des téléphones mobiles et un studio (.)

(*RPA*, 30 juillet 2005 : journal)

La *RPA* décide de reprendre ses émissions par la volonté de ne pas priver la population de son droit à l'information, se présentant ainsi comme une source d'information indispensable. La *RPA* explique la fermeture par la «manipulation d'une main invisible», ce qui fait sous-entendre que cette fermeture n'est pas juste décidée au niveau du CNC mais qu'il y a une autre influence, pouvant être celle du président de la République, comme il est expliqué dans le journal *Arc-en-ciel*. Dans notre entretien avec Domitien Ndayizeye (2007), il dit qu'il a dû fermer la *RPA* quand celle-ci a refusé de se conformer à la décision du CNC ; la présidence étant dans l'obligation de faire respecter la loi et de mettre terme à l'anarchie pour garder l'ordre mais n'étant pourtant pas à l'origine de cette fermeture.

Pour ce qui est des réactions des parties concernées, nous les illustrons à travers les propos recueillis dans nos entretiens. Selon Jean-Pierre Manda (2005), président du CNC, la sanction envers la *RPA* est fortement motivée par plusieurs aspects. Il faut préserver les principes de la République, préserver les lois de la gestion de la presse et le code de déontologie et d'éthique. Selon Manda, même si la *RPA* n'a pas signé le code de bonne conduite et les décisions publiées par le CNC, les décisions sont sorties sous forme de loi et les médias doivent les accepter et les respecter. Toujours selon le président du CNC, la sanction est tombée après les injures. Un autre principe est en effet le respect des autorités. La *RPA* a commis une faute grave en utilisant la puissance de la radio pour faire passer des injures vis-à-vis du CNC et de son président.

Le directeur de la *RPA*, Alexis Sinduhije (2005), nous fait savoir que lors des campagnes électorales sa radio couvre les partis les plus importants, étant le Frodebu, l'Uprona, le CNDD-FDD, le CNDD de Nyangoma, le MRC et le Parena. Lors de la campagne des élections législatives, plusieurs partis se découragent et au lieu d'organiser des meetings, ils font du porte à porte. La *RPA* continue à suivre les différents partis et diffuse en direct, avec son émetteur mobile, les seuls meetings tenus à Bujumbura, étant ceux du CNDD-FDD et du MRC. Il avoue que sa radio a donné plus de temps d'antenne au CNDD-FDD

et au MRC mais, selon lui, cela ne constitue pas une erreur, la *RPA* n'ayant pas signé les décisions du CNC qui demande de donner un temps d'antenne égal à tous les partis politiques. Alexis Sinduhije avoue également d'avoir insulté le président du CNC mais, selon lui, dans ce cas, il faut porter plainte devant la justice au lieu de fermer la radio.

Selon Gérard Ntahe (2006), un juriste spécialisé dans la législation des médias, le cas de la fermeture de la *RPA* peut être vu sous deux angles, notamment juridique et moral. Le CNC a le droit de fermer une radio s'il estime que la radio a commis une erreur. Dans le cas de la *RPA*, la mesure de fermer la radio n'est pourtant pas proportionnelle à l'erreur commise par la *RPA*, notamment d'avoir insulté le CNC et surtout son président. Selon Gérard Ntahe, le CNC est juridiquement dans son tort car les radios privées peuvent donner du temps d'antenne différent aux partis politiques. La *RPA* a le droit d'avoir une sympathie pour le CCND-FDD et le MRC : ce parti pris d'une radio privée ne constitue pas une erreur au regard de la loi. En ce qui concerne les trois décisions du CNC, elles n'ont pas valeur de loi mais ce sont plutôt des lignes directives. Selon l'abbé Emmanuel Muyehe (2005), dirigeant la médiation entre la *RPA* et le CNC, la fermeture de la radio fut effectivement une sanction trop grave par rapport aux insultes et, selon lui, il fallait mieux aller au tribunal, mais comme le CNC décida la fermeture, la médiation plaida pour l'obéissance de la part de la *RPA* au CNC afin de respecter cette autorité. Ainsi, la solution fut de fermer la radio pendant 48 heures. Comme le CNC ne respecta pas sa promesse de lever la sanction après 48 heures, la médiation prit la défense de la *RPA* et obtint sa réouverture.

3.3.7. Bilan du discours des radios dans le processus électoral

3.3.7.1. Un positionnement de distance vis-à-vis des partis politiques

Si les journaux de 1993 et même ceux de 2005, à l'exception du *Renouveau*, sont, dans la plupart des cas, explicites sur leur positionnement vis-à-vis des acteurs politiques, les radios le sont beaucoup moins. Si en 1993, plusieurs journaux se trouvent au sein même des confrontations politiques, se lançant dans la campagne pour leur parti favori, les médias de 2005, ne participent pas de façon directe à la campagne mais l'observent et la critiquent, même si ces derniers peuvent encore être en faveur de l'un ou de l'autre parti politique comme nous l'avons constaté pour la presse écrite privée et même pour la radio. Cela est confirmé par le directeur de la *RPA*. Ce dernier dit que sa radio a privilégié le CNDD-FDD par conviction du besoin de changement et pour éviter que ce parti reprenne les armes. Même si la *RPA* s'est donc engagée en faveur du CNDD-FDD, ce constat ne ressort pas directement de l'analyse de son discours, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que cette analyse n'est basée que sur un nombre limité d'émissions mais aussi parce qu'il ne s'agit pas de discours de propagande tel qu'observé dans certains journaux.

Néanmoins, il s'agit, à quelque reprises, d'une légère prise de position en faveur du CNDD-FDD : la présentation de la victoire du CNDD-FDD comme une victoire «écrasante», l'absence d'informations négatives sur ce parti, comme par exemple les intimidations et le danger du monopartisme évoqués par les autres radios, le fait de donner la parole au président du parti pour lui donner une occasion de se défendre des critiques vis-à-vis de son parti et finalement la façon de présenter la victoire de Nkurunziza et de lui souhaiter bonne chance.

De manière générale, les radios informent sur le discours politique pendant la campagne, elles rapportent sur les intimidations, les insultes, voire la diabolisation dans ces discours. Le discours des radios se caractérise donc par la distance vis-à-vis du discours et des acteurs politiques. Ce positionnement de distance vis-à-vis des acteurs politiques s'inscrit dans l'image générale qui ressort du discours des tiers, présentant le rôle des radios comme des observateurs et contrôleurs «objectifs» et «impartiaux» du processus électoral.

Il y a plusieurs éléments qui peuvent expliquer ce discours plutôt distant par rapport aux acteurs et discours politiques et donc à la différence des journaux privés, qui eux se positionnent ouvertement vis-à-vis des acteurs politiques. Une explication réside dans le fait que la plupart de ces radios reçoivent un appui financier des bailleurs de fonds internationaux, ce qui peut impliquer une certaine exigence d'impartialité vis-à-vis des acteurs politiques. De plus, l'objectif de la création de ces radios privées, étant celui de s'engager pour la paix et la réconciliation, explique également la recherche d'une information équilibrée, pluraliste et objective (cf. supra 2.5.4). En outre, par la création de la Synergie des médias, les radios, tant publique que privées, se transforment temporairement en une voix, tout en laissant de côté un ton ou une prise de position individuelle. Cette expérience fait preuve de la capacité de la plupart des journalistes à sortir d'une information au service des partis politiques et à surmonter leurs propres partis pris. La *RPA*, ne faisant pas partie de la Synergie, s'engage en faveur du CNDD-FDD. Dans la partie sur l'historique des médias (cf. supra 2.6.4.1), le caractère unique de cette expérience de Synergie est évoqué. Une expérience qui fait preuve de la maturité des médias en privilégiant la couverture professionnelle et maximale des élections, non seulement sur un engagement politique mais également sur la concurrence, pourtant existante, entre les différentes radios privées et les radios privées et la radio gouvernementale. Cette expérience démontre l'évolution de *Radio Burundi*, qui en s'associant à la voix de la presse privée, indépendante du gouvernement, renonce à toute forme de propagande pour ce dernier, confirmant ainsi son évolution vers une radio au service de tout le monde (cf. supra 2.5.5).

Un autre élément du positionnement de distance vis-à-vis des acteurs politiques se trouve dans la manière d'aborder les questions politiques, de façon décomplexée, confrontant les acteurs politiques, toute tendance confondue, avec des questions critiques et dans le fait de chercher les réactions de tous les protagonistes. Cependant, même si ces radios se veulent pluralistes et ouvertes à tout le monde, souvent les mêmes personnes interviennent. Il est d'ailleurs à noter que ces radios ne diffèrent guère au niveau de l'information diffusée, ce qui réduit davantage cet objectif de pluralisme. Il faut toute suite ajouter que ce constat n'est basé que sur un nombre très restreint d'émissions, ce qui n'exclut pas que d'autres constats sortent des émissions non analysées.

Il est à souligner que *Radio Burundi* utilise la même approche que les radios privées, un constat important si nous tenons compte de l'historique de cette radio, longtemps taxée d'être l'instrument de propagande étatique. Comme nous l'avons évoqué dans l'historique des médias (cf. supra 2.5.5), cette évolution s'explique par la concurrence des radios privées, en général, des stations plus dynamiques et plus audacieuses dans le traitement de l'information, stimulant *Radio Burundi* de suivre ces mêmes tendances et d'être donc plus diverse en ce qui concerne le contenu des programmes, les sources consultées et les tendances politiques présentées. Si une explication de cette évolution vers un journalisme plus professionnel s'explique donc par la concurrence des radios privées, d'autres facteurs doivent être pris en compte tels que les changements au niveau politique et l'appui financier, technique et professionnel des bailleurs de fonds internationaux (cf. supra 2.5.5). Ce constat vaut également pour les radios privées, qui justement grâce à l'appui des bailleurs de fonds internationaux, peuvent exercer un journalisme professionnel et arriver à l'équilibre et au pluralisme de l'information ; ce genre de discours générant des coûts importants.

Il ressort donc de notre analyse que le discours de ces radios ne colle pas au discours des acteurs politiques, au contraire, il s'agit d'une rupture entre le discours des médias et le discours politique. Les radios ne font plus la propagande des partis politiques et il s'agit de présenter comment les radios arrivent à produire cette rupture entre leur discours et celui des acteurs politiques.

Le discours des tiers pour garantir la distance

Dans la présentation des acteurs et événements politiques, les radios ne s'expriment presque jamais de façon directe mais elles présentent plutôt les avis des experts et des acteurs politiques eux-mêmes, ce qui est un des mécanismes de la pratique journalistique visant à garder la distance vis-à-vis des acteurs politiques. Même si, dans la plupart des cas, les journalistes ne s'expriment donc pas de façon directe mais font parler des experts, par leurs questions, ils orientent en grande partie les propos de ces experts. Ainsi, ces

questions font parfois ressortir des préférences pour une réponse allant dans le sens de critiquer ou, au contraire, d'approuver le comportement d'un certain acteur politique. A travers cette stratégie, les radios ne dévoilent pas explicitement leur attitude critique mais la révèlent de manière implicite. A plusieurs reprises, le journaliste fait référence dans sa question à une source vague pour formuler une critique vis-à-vis de la personne interrogée ; ce qui constitue une autre stratégie de faire valoir de façon implicite son point de vue, souvent critique vis-à-vis de l'acteur en question. La même chose vaut pour la distribution de la parole. Même si la radio ne critique pas ouvertement un acteur politique spécifique, par le fait de donner de façon systématique la parole à un tiers critiquant l'acteur en question, la radio présente une image plutôt négative de ce dernier. Ce constat est illustré par rapport aux discours vis-à-vis du Frodebu. Les radios présentent de façon systématique des discours critiquant ce parti par rapport à ses comportements dans la période électorale.

Un autre mécanisme permettant d'obtenir de façon indirecte une approche critique des événements ou des acteurs politiques visés, consiste à confronter plusieurs points de vue. Cette confrontation fait alors ressortir les divergences qui existent vis-à-vis du sujet traité et ceci, pour en ressortir les difficultés et les lacunes afin d'arriver éventuellement à des solutions au niveau du sujet évoqué. Cette approche est surtout adoptée dans les débats tels qu'organisés à *Radio Burundi* («Info+») et à *Radio Isanganiro* («Mosaïque»). Dans le cas idéal, il s'agit de présenter des points de vue qui s'opposent pour ainsi les confronter, afin d'arriver à s'écouter et éventuellement à mieux se comprendre. Dans ce cas le rôle du journaliste consiste à gérer les désaccords éventuels entre les différents invités. Au niveau des émissions analysées, la parole est généralement distribuée de façon équitable aux différents interlocuteurs, même si le journaliste se voit parfois dépassé dans son rôle de modérateur. Au cas où il n'y a qu'un invité, souvent un expert ou un homme politique, le journaliste joue la partie adverse pour contrebalancer l'opinion de l'invité et susciter le débat. Dans ce cas, il est intéressant de voir comment le journaliste contredit, critique ou met en difficulté son interlocuteur, y compris les hommes politiques. Pour ce qui est de l'équilibre dans la distribution de la parole, le présentateur fait intervenir, dans la plupart des cas, les différentes parties opposées mais il y a eu des occasions où, par exemple, une partie refuse de parler comme dans l'émission «Mosaïque» sur l'arrestation du journaliste Etienne Ndikuriyo où le représentant du gouvernement a été invité mais n'est pas venu au débat. Cet équilibre ne s'observe pourtant pas toujours, ainsi en accusant le Frodebu de travailler en connivence avec les FNL et les FNL de perturber les élections, la parole ne leur est pas accordée pour s'exprimer par rapport à ces accusations. Or, il faut nuancer ce constat en prenant en compte la possibilité que ces derniers refusent de s'exprimer sur les antennes à ce sujet.

L'émission «Mosaïque» opte souvent pour une formule où les gens peuvent appeler en direct pour donner leur point de vue sur le thème introduit au début de l'émission. L'objectif est donc d'ouvrir le micro à tout le monde et de confronter les opinions qui traversent la société. Cependant, dans la pratique cette ouverture des antennes à tout le monde semble avoir quelques limitations. Force est de constater que ce sont souvent les mêmes personnes qui appellent, surtout quand il s'agit des hommes politiques, jusqu'au point que la radio est critiquée par l'un des intervenants d'une distribution biaisée de la parole. Il faut cependant nuancer ce constat, d'une part, parce que nous ne présentons qu'une sélection très réduite des interventions à l'antenne et d'autre part, la critique est formulée par un interlocuteur lui-même engagé politiquement en faveur du CNDD-FDD et s'opposant surtout à l'intervention de Charles Mukasi qui critique fortement ce parti. Même si ce constat est donc à nuancer, le présentateur de l'émission en question, Gérard Nzohabona (2005), mieux connu comme Franck Kaze, nous confirme d'appeler certaines personnes en avance afin d'arriver à plusieurs points de vue pour assurer le débat. Etant donné que ce sont souvent les mêmes personnes qui sont appelées, le caractère équilibré de l'ouverture des antennes est quand même à nuancer. En faisant justement intervenir surtout des acteurs qui s'opposent au processus électoral, comme Charles Mukasi de l'Accord Cadre, ou ceux qui critiquent ce processus, comme le porte-parole du Parena, Zénon Nimubona, la radio vise à faire sortir les lacunes et les faiblesses du processus en guise d'avertissement. Dans cette perspective, la CENI, en tant qu'organisatrice et régulatrice de ce processus est confrontée à de nombreuses critiques, révélant les lacunes de cette commission. Le contexte nous apprend que c'est partiellement à travers ces critiques que ces lacunes ont pu trouver leurs causes éventuelles et ainsi également leurs solutions potentielles : le long du processus électoral, cette commission s'améliore, jusqu'à être considérée comme arbitre, plutôt que d'acteur partisan tel qu'il est taxé au début du processus.

A travers ce discours des autres, les radios abordent plusieurs thèmes en relation avec les acteurs et événements politiques. Dans certains cas, des questions assez vagues sont posées par le journaliste et par conséquent des réponses générales et donc assez vagues sont données par les personnes ressources. Un exemple consiste à parler sur la politique, la corruption, les élections en général sans mentionner les partis politiques en question, comme il est également fait dans *Le Renouveau*, évitant ainsi de critiquer des acteurs politiques spécifiques, ce qui peut s'inscrire dans la stratégie de garder une certaine distance. Cependant, ce constat n'est pas valable pour toutes les émissions, au contraire, le journaliste insiste souvent sur sa question afin d'obtenir une réponse claire de la part de son interlocuteur.

3.3.7.2. Contribution des radios au processus électoral

Un discours qui renonce à la division

Il ressort des réflexions des experts, présentées par les radios, qu'à la grande différence avec les élections de 1993, la question ethnique ne constitue plus un facteur de division, voire de violence politique, à quelques exceptions près. Le discours et les confrontations politiques ne se fondent plus principalement sur base ethnique, opposant les partis dits de tendance ethnique différente. Au contraire, ils se basent sur la compétition entre les partis dits de la même tendance ethnique. Cette donne a des répercussions sur le discours des médias. Si en 1993, les journaux «partisans» construisent leur discours sur les divisions ethniques, le discours des médias en 2005 garde la question ethnique au sein du débat, mais plus comme un thème de division mais en insistant justement sur la diminution de ce facteur en tant qu'élément de division politique.

Hormis le fait que les radios se montrent critiques vis-à-vis d'un discours qui divise, tant par la référence à la situation en 1993, que par celle aux tracts en 2005, un autre élément consiste dans l'absence des termes chargés en connotation négative, voire idéologique comme c'est le cas dans le discours de certains journaux en 1993 et les journaux privés de 2005. En effet, les termes «génocide», «génocidaire» font que le discours des journaux privés *Arc-en-ciel* et *Umntu-Lumière* est chargé en connotation idéologique. Les radios refusent non seulement ces termes chargés en connotation idéologique, mais également tout terme à connotation négative ou positive dans des proportions exagérées, ainsi que des qualificatifs faisant sortir un jugement ou prise de position spécifique face à l'événement ou l'acteur évoqué. Ainsi, dans l'émission «Mosaïque», le présentateur se montre allergique à des louanges ne pouvant pas être fondées sur des preuves. Le même journaliste, également coordonnateur de la Synergie, s'oppose à la qualification de la victoire du CNDD-FDD comme «écrasante», selon lui, un terme qui n'est pas «neutre» (Nzohabona 2005). Dans le même ordre d'idées, le discours des radios ne se fonde pas sur la construction idéologique «nous» contre «eux» telle qu'observée dans plusieurs journaux en 1993 et dans les journaux privés de 2005, ainsi refusant encore une fois un discours qui divise.

Les radios comme des observateurs/contrôleurs du processus électoral

A travers les discours des tiers les radios sont présentées comme des acteurs qui par l'observation et le contrôle du processus politique empêchent les rumeurs de faire des dégâts, les dérapages à prendre une ampleur pouvant mettre le processus en danger, contribuant ainsi à garantir le bon déroulement du processus. Selon les différents intervenants, ce rôle est rendu possible par l'attitude qualifiée d'«indépendante» et d'«impartiale» des radios, qui fait qu'elles se trouvent au-dessus de la mêlée politique,

d'une part, et en se regroupant en Synergie afin d'assurer une couverture nationale et en temps réel des élections, d'autre part.

Ce rôle d'observateur et contrôleur tant loué par les différents discours des tiers, se voit partiellement confirmé par l'analyse du discours de ces radios, s'agissant effectivement d'un discours qui observe le processus politique en dénonçant les irrégularités tant au niveau des acteurs politiques que d'autres acteurs-clé dans le processus électoral comme la CENI. A travers des questions critiques, les radios mettent en évidence des lacunes et des incohérences dans le comportement de chaque acteur. De plus, en se constituant en Synergie, et la *RPA* de son côté, elles sont dans la capacité de suivre et de rapporter le déroulement des scrutins en temps réel. Cette donne a comme conséquence que les irrégularités sont toute suite connues, permettant aux instances appropriées de prendre des mesures et que les premières tendances des résultats sont communiquées le soir même du jour du scrutin, décourageant ainsi des fraudes par après. En guise d'exemple, comme nous l'avons évoqué dans la partie sur l'historique des médias (cf. supra 2.6.4.1), les médias ont découvert la distribution de faux bulletins de vote la veille du scrutin, ce qui a fait que la CENI a interdit le vote par procuration et ceci en utilisant la Synergie pour communiquer cette interdiction. Ainsi, les radios remplissent effectivement un rôle de «chien de garde» du processus électoral, contribuant à empêcher la fraude.

Si au niveau des élections communales, les radios ne donnent pas beaucoup de détails sur l'identité des auteurs responsables des irrégularités, en rapportant sur le scrutin des élections législatives, les plus grands partis comme le Frodebu, le CNDD-FDD et l'Uprona sont à plusieurs reprises mentionnés comme coupables des fraudes. Le Frodebu est le parti le plus touché par les accents critiques de l'information. Ainsi, ce parti est accusé d'utiliser les moyens de l'Etat pour faire sa propagande, tout comme d'ailleurs les autres partis au pouvoir - même si ces partis ne sont pas mentionnés nommément -, de distribuer des cartes d'identité frauduleuses, de collaborer avec le Palipehutu-FNL, de faire circuler des tracts pour diaboliser son rival, de même que de se lancer dans une confrontation parfois violente avec le CNDD-FDD. Même si ces accusations ne sont pas toutes confirmées par des sources fiables et ne sont donc pas prouvées, le fait même de les mentionner présente une image négative de ce parti et ceci est fait par toutes les radios confondues. Ce constat confirme encore une fois l'avancée de la radio gouvernementale, se montrant critique vis-à-vis du parti au pouvoir dans la même mesure que les radios privées. Cette attitude critique la distingue également du journal gouvernemental, *Le Renouveau*, qui lui, bien que caractérisé par un positionnement de distance, ne fait pas preuve d'un même ton critique vis-à-vis des acteurs politiques, et, plus précisément, du Frodebu.

Le CNDD-FDD est indirectement pointé du doigt à travers l'accusation des ex-FDD d'intimider la population de voter pour ce parti. Tout comme le Frodebu, ce parti est accusé de se lancer dans cette confrontation intraethnique parfois violente, mettant en danger le bon déroulement du processus. Cette rivalité intraethnique est également condamnée pour les partis de tendance tutsi.

L'image plutôt négative du Frodebu est également confirmée quand ce parti conteste les résultats des élections communales ; à travers des questions critiques les radios s'opposent plutôt à cette réaction contestataire. A cela s'ajoute que le Frodebu se rend impopulaire par la détention du journaliste Etienne Ndikuriyo, ordonnée par la présidence et donc également mise sur le dos du Frodebu. De plus, cette arrestation est interprétée par les radios comme une tentative de dévier l'attention de leur rôle en tant que «chien de garde» du processus électoral, ce qui fait sous-entendre que ce rôle est redouté et peut être une source de tension entre la classe politique et les médias. En effet, les médias peuvent se voir menacés par les acteurs politiques qui se sentent visés négativement par les médias, dans ce cas le Frodebu, et qui veulent, par conséquent, faire taire cette voix critique. Ce constat est confirmé par son contraire. Le CNDD-FDD, en voyant son adversaire blâmé, plutôt que de s'opposer à ces médias, il les loue justement pour leur rôle d'observateur critique du processus politique et ceci, jusqu'au moment où il devient lui-même sujet de cette critique. Cette attitude critique vis-à-vis du parti gagnant et donc du CNDD-FDD se manifeste assez rapidement dans les différentes radios, à l'exception de la *RPA*, et ceci, entre autres, en évoquant le danger d'un régime monopartite suite à cette victoire largement majoritaire du CNDD-FDD, une crainte qui s'avère tourner en réalité. En effet, le contexte nous apprend que le CNDD-FDD se caractérise très vite par une dérive autoritaire, cherchant à faire taire la voix de l'opposition, dont celle des radios. Les radios - la *RPA* y compris puisque ayant abandonné son positionnement en faveur du CNDD-FDD après avoir constaté que le comportement de ce parti ne s'avérait pas bénéfique pour le pays - critiquent effectivement les dérives de ce parti, jusqu'à être l'un des contre-pouvoirs les plus importants.

Comme nous venons de l'évoquer ce rôle de «chien de garde» du processus électoral se voit partiellement confirmé par notre analyse. Cependant quelques constats amènent à nuancer ce rôle. En effet, le discours des radios reste parfois vague quant à l'identité de l'auteur politique en question, de même que face aux stratégies visées par des acteurs pour éventuellement résoudre les problèmes observés. Ce constat est renforcé par le manque d'analyse approfondie des problèmes observés, pouvant confronter les acteurs en question avec les causes réelles du problème et ainsi les encourager à trouver des solutions concrètes. En outre, même si certains acteurs, y compris les journalistes eux-mêmes, présentent la presse comme ayant joué un rôle décisif de contrôle, il faut

néanmoins relativiser ce constat en soulignant que leur capacité de surveillance reste limitée par rapport à celle des observateurs nationaux et internationaux, ces derniers étant beaucoup plus nombreux que les journalistes sur le terrain. De plus, ils ont le véritable rôle de contrôler le déroulement des élections tandis que les médias sont les informateurs du processus, rapportant les faits et gestes de tous les acteurs y compris des observateurs. Même s'il faut donc relativiser le rôle des radios en tant que contrôleurs du processus électoral, force est de constater que la plupart d'entre elles ont joué un rôle positif en se tenant aux faits et en gardant distance des confrontations politiques, parfois violentes, tout en les critiquant au lieu de les intensifier comme en 1993.

4. CONCLUSION

A travers l'analyse du discours des médias dans le contexte des transitions politiques au Burundi et, plus précisément, des élections de 1993 et 2005, nous avons souhaité mettre en lumière la contribution de ces médias au processus politique. Elément discursif parmi d'autres du débat et du processus politiques, le discours médiatique occupe effectivement une place centrale dans l'entreprise de la transition politique et particulièrement, dans les processus électoraux. Cette place est fortement déterminée par les conditions politiques elles-mêmes, mais également par la nature des médias et leur positionnement vis-à-vis du processus et de ses principaux acteurs. Le fait de comparer deux moments-clé de l'histoire du Burundi permet d'appréhender les évolutions dans les domaines médiatiques et politique, en privilégiant un regard de l'intérieur. Le discours des médias vis-à-vis des acteurs politiques est révélateur non seulement sur ces relations entre les médias et les principaux acteurs du processus électoral mais aussi sur la contribution de ces médias à ce processus et sur les caractéristiques des pratiques journalistiques. Les changements observés renvoient aux conditions de production des médias et à un contexte plus large qui est celui de l'environnement de la profession en général et des rapports avec les pouvoirs politiques. Les changements importants qui transparaissent à tous ces niveaux entre 1993 et 2005, s'inscrivent dans le contexte politique également en mutation. Même si nous présentons ces changements séparément, ils sont tous intimement liés.

4.1. Les discours de 1993 et de 2005 : une opposition à nuancer

L'analyse du discours des médias amène d'abord à nuancer la différence entre ces deux périodes qui, à première vue, semblait opposer des médias de propagande et des médias en tant que «chiens de garde» du processus politique. Durant les deux périodes, il y a, d'un côté, des médias qui s'engagent politiquement et, de l'autre, des médias qui se veulent des observateurs et contrôleurs des acteurs et du processus politiques, même s'il ne s'agit pas du même type d'engagement politique ou d'observation critique dans les deux périodes.

En effet, les journaux «partisans» en 1993 sont animés par des hommes politiques et participent à la campagne politico-ethnique. Loin d'être guidés par les règles déontologiques de la profession, ils recourent à toute stratégie, aussi nuisible soit-elle, dans le but de diaboliser l'adversaire politico-ethnique. Les journaux privés en 2005 ne sont plus animés par des hommes politiques, même s'ils sont engagés politiquement. Ils n'incitent plus à la peur, voire à la haine de l'Autre, mais ils critiquent les confrontations

politiques qui créent un climat de tension, voire d'insécurité. Cependant, ils n'observent pas simplement les faits mais apportent leur opinion et, à travers un jugement positif ou négatif, ils contribuent à façonner une image positive de leur parti favori et négative de son adversaire. Quoi qu'ils ne se basent plus principalement sur le facteur ethnique pour construire des identités politiques antagonistes, ils recourent à un discours opposant le «bon» au «mauvais», construisant des identités politiques dichotomiques. Dès lors, tant en 1993 qu'en 2005, les journaux, au lieu de tempérer les tensions et même les divisions entre les différents partis, par leur façon de construire les identités politiques opposées, renforcent les différences.

Quant aux journaux qui se disent observateurs «impartiaux», voire «neutres», du processus électoral en 1993, ils sont difficilement comparables avec les radios visant cet objectif en 2005. Le contexte en 1993 complique cette recherche d'impartialité vu la polarisation politico-ethnique généralisée. Ainsi, les journaux se disant des «observateurs neutres» s'écartent de cet idéal au fil du processus, pour s'inscrire plutôt dans la logique des journaux «partisans», à l'exception de *La Semaine*. Outre le contexte compliquant ce rôle d'«observateurs neutres», les moyens pour assurer une couverture professionnelle des élections font souvent défaut. Les radios en 2005, tant gouvernementale que privées, peuvent compter sur un appui consistant des bailleurs externes et sont effectivement désignées comme observateurs, voire contrôleurs «objectifs» et «impartiaux» du processus électoral. Par la création de la Synergie des médias, une expérience unique dans son genre, les radios font front commun, en se transformant temporairement en une voix et laissant de côté une prise de position individuelle. En général, les radios font preuve d'un professionnalisme accru par rapport aux titres de la presse écrite dans les deux périodes. Elles respectent les principes d'un journalisme professionnel, se concentrant plus sur l'information que sur le commentaire, confrontant leurs interlocuteurs avec des questions critiques, donnant la parole de façon plus ou moins équilibrée aux parties opposées, confrontant les différents points de vue, tout en gérant les désaccords et évitant des prises de position directes.

Ces observations nous font conclure que la différence ne s'observe pas principalement entre les discours de 1993 et de 2005 mais entre le discours des journaux privés (des deux périodes) et celui des radios de 2005, tout en tenant compte de l'exception de *La Semaine*, gardant un positionnement impartial et de la *RPA* s'engageant pour le CNDD-FDD. Une autre différence concerne les médias gouvernementaux, journal et radio ayant évolué d'instruments de propagande du parti au pouvoir en 1993 vers des organes évitant une prise de position en faveur du parti au pouvoir, voire, pour la radio se montrant critique vis-à-vis du gouvernement.

La différence entre les journaux et les radios dans la couverture des élections est d'ailleurs évoquée dans *Umntu-Lumière*, les journaux n'ayant pas pu jouer le même rôle que les radios, car limités dans la diffusion rapide des informations. Les journaux privés sont des hebdomadaires et sont donc dans l'impossibilité de suivre le processus au jour le jour. Ils manquent de moyens de fonctionnement car, contrairement aux radios, ces journaux ne peuvent pas compter sur l'appui financier et matériel des bailleurs de fonds. Ce traitement inégal de la presse écrite par rapport aux radios est un élément essentiel pour comprendre la différence entre les journaux et les radios et démontre l'importance du contexte de production. Tout comme le discours renvoie au contexte et peut nous faire découvrir ce qui se passe dans la société, ce contexte détermine, à son tour, en grande partie, ce discours. Il s'agit du contexte direct des conditions de production des médias et de la structuration interne du paysage médiatique, tout comme du contexte plus large des relations avec le pouvoir, de la politique de liberté d'expression et du fonctionnement du système politique en général.

4.2. Structuration interne et mode de production des médias

La différence entre les radios et les journaux : une question de moyens ?

Une première observation au niveau de la structuration interne du paysage médiatique se trouve au niveau de la composition même de ce paysage, dominé par des journaux privés en 1993 et par des radios privées en 2005. Cette différence s'explique par plusieurs éléments allant des conditions de production de ces médias et de leurs objectifs au moment de leur création au contexte politique.

A la différence des médias gouvernementaux, existant déjà depuis des décennies, la presse privée de 1993 naît dans la dynamique du processus de démocratisation, ouvrant le paysage politique au multipartisme et le paysage médiatique à la liberté d'expression. Dans ce courant de libéralisation, la plupart des journaux sont créés dans la perspective des élections imminentes, tant par des hommes politiques que par des individus attirés par la possibilité que cette liberté de la presse offre au journalisme. Quoique les ondes soient également libéralisées par la nouvelle loi sur la presse, les radios privées sont absentes en 1993.

En 2005, par contre, les radios privées dominent la scène médiatique, alors que la presse écrite souffre d'une carence. Cette différence par rapport à 1993 s'explique en grande partie par le contexte dans lequel ces médias sont créés et opèrent. Ainsi, la guerre civile et l'expérience des médias «de la haine», principalement la presse écrite, poussent des bailleurs de fonds internationaux à appuyer des initiatives servant de contre-voix à ce

discours de haine. Ils financent les médias «pour la paix». Afin de maximiser la portée de ces médias, ce sont les radios qui sont privilégiées, la presse écrite ayant perdu sa crédibilité. D'emblée, ces radios privées se sont distinguées de la presse écrite par leur indépendance vis-à-vis des partis politiques et leur souci d'équilibre, s'inscrivant dans l'idéologie du «journalisme de paix», initié par *Studio Ijambo*, appuyé par Search for Common Ground. En outre, mieux adaptées que la presse écrite au contexte du pays, largement rural et dont la population, en grande partie analphabète, est dispersée sur les collines, les radios remportent, dès leur création, un succès d'autant plus considérable qu'elles adoptent une approche participative.

Ceci nous amène à l'un des principaux facteurs expliquant la différence de professionnalisme entre la presse écrite et la presse parlée : les moyens financiers, matériels et humains pour fonctionner diffèrent considérablement, la presse écrite ne pouvant pas compter sur un appui extérieur. Le manque de moyens peut mener à un manque d'équilibre et de pluralisme dans la présentation de l'événement et donc, à un journalisme ne respectant pas les règles de la profession. En effet, en l'absence de moyens, il devient difficile d'approcher tous les partis, de consulter plusieurs sources, de recouper les informations, de faire des investigations, et les médias deviennent plus sensibles aux manipulations éventuelles de celui qui paie tels que les hommes politiques, cherchant à satisfaire des intérêts personnels.

Les journaux en 1993 : les obstacles au journalisme professionnel

De manière générale, les journaux de 1993 se trouvent confrontés à un nombre de difficultés, rendant difficile l'émergence d'un journalisme professionnel. Sans moyens de communication et de déplacement, il leur est difficile de consulter des sources diversifiées et d'arriver à une information équilibrée, pluraliste et vérifiée, ce qui aboutit à un journalisme de commentaires, souvent basé sur des rumeurs. En outre, ces journaux sont confrontés à de sérieux obstacles de survie du fait du coût élevé de l'impression ainsi que des difficultés d'atteindre leur public par un faible tirage, un manque de réseau de distribution et un contexte peu favorable à la lecture vu le manque de pouvoir d'achat et le taux élevé d'analphabétisme. De plus, dans la plupart des cas écrits en français, ces journaux sont destinés à une élite urbaine. Sans siège, ni personnel rémunéré, minés par un manque de moyens généralisé, chaque numéro est pour eux une aventure.

Même si la question des moyens détermine largement la qualité du travail journalistique, le manque de moyens ne signifie pas automatiquement un journalisme de mauvaise qualité. A contrario, le fait de pouvoir compter sur des moyens de fonctionnement considérables ne donne pas forcément lieu à un journalisme professionnel, respectant les principes d'équilibre, de rigueur et d'honnêteté. Dans cette perspective, *Le Renouveau*,

pouvant compter sur les moyens de l'Etat, sur les revenus publicitaires et sur la rémunération des journalistes en tant que fonctionnaires de l'Etat, n'est pas plus professionnel qu'un journal privé comme *La Semaine*. Ce dernier, bien que ne disposant pas de ces mêmes conditions de travail, est plus équilibré dans ses informations que le journal gouvernemental. Dans ce cas, il s'agit d'un choix éditorial, lié aux structures de propriété du journal en question et au profil de ses journalistes. En effet, le gouvernement en tant que tuteur des médias gouvernementaux contrôle le contenu de ces médias, afin qu'ils lui soient favorables. Ce même constat vaut pour les journaux «partisans», liés de façon officielle ou officieuse à un des deux principaux partis, ils font de la propagande pour leur parti favori, renonçant d'office aux principes d'impartialité et d'équilibre.

Un autre élément décisif dans le degré du professionnalisme se trouve au niveau de la formation des animateurs de cette presse. Nous avons vu que la plupart disposent d'une formation universitaire mais peu sont formés en journalisme, à l'exception des journalistes du *Renouveau* et de *La Semaine*. Ceci ne veut pas dire que tout professionnel formé en journalisme respecte les règles du journalisme professionnel. Pour ne donner qu'un exemple, les journalistes du journal gouvernemental étant dans la plupart des cas formés en journalisme au Burundi ou ailleurs, ne pratiquent pas forcément un journalisme professionnel. Au contraire, ils font de la propagande.

Les médias en 2005 : acquis et défis

En 2005, des différences tout comme des ressemblances s'observent. En effet, les conditions de production des journaux en 2005 ne diffèrent pas beaucoup de celles de 1993, car ils sont confrontés à un même manque de moyens de fonctionnement entravant la mise en œuvre d'un journalisme professionnel. Par contre, les radios, pouvant compter sur un appui financier et matériel des bailleurs de fonds internationaux, arrivent à pratiquer un journalisme professionnel, à respecter l'équilibre et le pluralisme de l'information et à couvrir de façon organisée et maximale les élections à travers la Synergie. Le journalisme de qualité n'est donc pas le fruit d'une décision éditoriale mais est fortement déterminé par les conditions de production des médias en question. Tout comme la pénurie des moyens réduit d'office la possibilité d'arriver à un journalisme de qualité, le fait de disposer de moyens de fonctionnement, de déplacement, de communication, d'un siège et de journalistes rémunérés, augmente la possibilité de pratiquer un journalisme professionnel. Cette donnée ne garantit pas pour autant que les principes d'équilibre, de rigueur et d'honnêteté soient toujours respectés, ni que les médias renoncent à un engagement politique, favorisant un parti par rapport à d'autres, comme dans le cas de la *RPA*. Si l'appui des bailleurs constitue un élément décisif dans le degré du professionnalisme des radios, il ne faut pas complètement relativiser l'évolution

de la profession et des mentalités des journalistes. Mais, nous pouvons nous demander si le même changement aurait eu lieu sans cet appui de l'extérieur.

En outre, nous avons évoqué que l'appui financier peut aller de pair avec des exigences au niveau du contenu des informations, s'agissant notamment de l'impartialité face aux partis politiques et du respect des principes du «journalisme de paix», les bailleurs de fonds étant principalement intéressés à financer les émissions axées sur la recherche de la paix et de la réconciliation. Dès lors, il importe de se demander dans quelle mesure ces radios décident elles-mêmes du contenu de leurs programmes en suivant les «réalités et priorités» de leurs publics ou, au contraire, adaptent leur contenu aux thèmes spécifiques intéressant les bailleurs. Leur situation de dépendance porte à croire que les radios sont plutôt obligées de suivre les priorités de celui qui finance. Ces priorités évoluent progressivement du thème de la paix vers ceux de la bonne gouvernance, de la reconstruction, du développement économique, du SIDA, etc.

Au-delà de l'appui financier des bailleurs, d'autres éléments expliquent les changements au niveau du discours entre les deux périodes, même au niveau des journaux privés, qui bien qu'engagés politiquement, n'utilisent plus le même ton radical de 1993 ; un facteur interne à la profession est celui de la formation. Même si, en 2005, il n'existe pas de véritable école de journalisme - il n'y a que des facultés de communication qui ne sont pas équipées pour donner des formations techniques - et que la plupart des journalistes n'ont pas de diplôme en journalisme, au cours des années, de nombreuses initiatives de la part des acteurs locaux et internationaux ont été prises pour responsabiliser et former les journalistes, non seulement au niveau du respect des principes de la déontologie et de l'éthique, mais aussi dans le domaine du «journalisme de paix» et du journalisme électoral. Même si ces initiatives ponctuelles ne peuvent pas résoudre à elles seules le manque de formation professionnelle, elles ont sûrement contribué à une augmentation de la conscience et de la responsabilité professionnelles par rapport à la situation de 1993.

4.3. Configuration de l'environnement professionnel : vers une meilleure organisation et plus de solidarité

Plusieurs initiatives ont été prises pour responsabiliser les journalistes et renforcer la profession, notamment par les organisations professionnelles elles-mêmes. L'environnement professionnel en tant que tel apparaît fortement changé.

En 1993, la presse privée venait de naître après plus de trois décennies de monopartisme, certains titres sortant à la veille même des élections. Cette presse, et donc la profession en

général, n'a pas eu le temps de bien s'organiser et de se préparer aux échéances électorales. Il n'y a pas de mécanismes de contrôle des médias au sein même de la profession. Même si parallèlement à l'instance de régulation, quelques organisations professionnelles voient le jour telles que l'ABJ et l'APPLE, elles n'ont pas pu éviter la radicalisation et l'ethnisation du discours des médias pendant la campagne électorale. La plupart des journalistes font effectivement prévaloir leur appartenance politique et/ou ethnique sur leur identité professionnelle. Ce n'est qu'après les élections que plus de 230 journalistes adoptent le code de déontologie et d'éthique. Or, au cours de la période de crise, qui débute après l'assassinat du président Ndadaye, le 21 octobre 1993, l'ABJ n'arrive pas à assurer l'application de ce code de déontologie et d'éthique. Elle est donc incapable de mettre un terme aux dérives des médias «de la haine».

Pour faire face à ces médias «de la haine» et, dans l'objectif d'éviter un retour des dérives de ce genre, plusieurs organisations professionnelles sont créées entre 1993 et 2005 dans le but de surveiller le discours des médias et d'intervenir en cas de dérapages. Une initiative révélatrice à cet égard est la création d'un observatoire de la presse, organe d'autorégulation. Ces initiatives démontrent que, par rapport à 1993, les journalistes sont plus conscients de la nature de leur profession, non seulement parce qu'ils défendent leurs droits mais aussi parce qu'ils prennent la responsabilité de se surveiller eux-mêmes et de se corriger.

Dans la perspective des élections, des initiatives spécifiques sont mises sur pied pour assurer le suivi du discours des médias et pour veiller au respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle. Parmi celles-ci, citons la création d'un centre de monitoring des professionnels des médias. D'autres initiatives sont les formations au niveau d'une couverture professionnelle des élections. Même s'il est difficile de mesurer l'efficacité des règlements, des formations et des initiatives d'observation du discours des médias, l'existence de ces initiatives est le signe d'un professionnalisme accru et d'une volonté d'avoir des médias responsables, respectant les règles de la profession. Au niveau des résultats concrets, en nous basant sur l'analyse du discours des médias et l'étude du contexte, nous constatons que les radios - la presse privée restée politisée et le journal gouvernemental se gardant plutôt à l'écart des événements politiques - ont fait preuve de professionnalisme dans la couverture des élections. En outre, la profession témoigne également d'une solidarité face aux mesures coercitives prises par les autorités. Trois organisations professionnelles proposent une médiation conjointe pour régler le conflit entre la *RPA* et le CNC, jugeant trop sévère la mesure de fermeture de cette radio au regard de l'erreur commise. Cette solidarité au sein de la profession s'illustre également face à l'arrestation d'Etienne Ndikuriyo, une mesure critiquée unanimement et jugée comme une tentative de détourner l'attention des médias de leur tâche qui était la

couverture des élections. Ces événements démontrent que quand les médias sont solidaires et organisés, il est plus facile de résister aux pressions des autorités. En effet, la *RPA* a été autorisée à réémettre grâce aux efforts de la médiation et Etienne Ndikuriyo a été libéré suite aux pressions non seulement venues des associations locales mais aussi d'organisations internationales.

4.4. La communauté internationale dans la responsabilisation des médias

Outre le financement direct des médias, la communauté internationale fait des efforts spécifiques pour contribuer au renforcement de l'environnement professionnel et, dans le cadre des élections, pour arriver à une couverture professionnelle de celles-ci. Ce constat diffère de la situation lors des élections de 1993, époque à laquelle la communauté internationale n'a pas pris d'initiatives pour accompagner la nouvelle presse, ni les médias gouvernementaux pour couvrir de façon professionnelle les élections. C'est probablement les leçons tirées de cette expérience manquée qui poussent la communauté internationale à accompagner les médias au niveau financier et par le biais de formations durant les élections de 2005.

Au-delà de l'appui aux initiatives locales, des structures sont créées par les organisations internationales pour contribuer à la couverture des élections et à l'observation du discours des médias dans ce processus. Dans cette perspective, l'ONUB crée un studio de production, *Radio ONUB*. Dans un contexte de pluralisme médiatique, surtout caractérisé par des radios faisant preuve d'un professionnalisme accru, la valeur ajoutée d'un tel studio réside dans la mise à disposition des journalistes locaux et de la population en général, une source supplémentaire d'information. Vu qu'il emploie les meilleurs journalistes du pays, rémunérés jusqu'à dix fois le montant du salaire dans les radios locales, ce studio peut probablement servir d'exemple de journalisme professionnel. Il faut pourtant souligner l'effet pervers de cette initiative. En recrutant les meilleurs journalistes des radios locales, *Radio ONUB* déstabilise ces radios, réduisant leurs capacités humaines.

4.5. Les médias dans leur contexte

Le fonctionnement des médias ne peut pas se comprendre sans le situer par rapport au pouvoir politique et au contexte législatif dans lequel ils opèrent. Les relations entre le pouvoir politique et les médias influencent le positionnement des médias face à leurs devoirs de rigueur, d'équilibre et d'honnêteté. Si les médias se trouvent sous l'emprise

d'un parti politique, il leur est difficile de respecter ces devoirs car, en favorisant ce parti au détriment des autres, en recourant à un discours de diabolisation, de mensonges et de rumeurs pour servir ce but, ils ne respectent ni le principe d'équilibre, ni ceux d'honnêteté et de rigueur. Cet engagement pour un parti politique peut se faire par conviction des médias en question, mais peut également être imposé par le parti politique qui recourt à la pression et à la censure. Par contre, le pouvoir politique peut également laisser une certaine liberté de manœuvre pour les médias de fonctionner en tant qu'informateurs, voire comme «chiens de garde» du processus. Ces relations sont en grande partie déterminées par la nature des lois régissant la liberté de la presse, le fonctionnement de l'instance de régulation et de la justice en général et surtout par le degré du respect de ces lois tant par les autorités que par les médias eux-mêmes. Ceci nous amène à la question du lien entre la démocratie et les médias, ainsi qu'à la corrélation éventuelle entre le degré de la liberté de la presse et le degré d'ouverture démocratique d'un régime.

Comme nous l'évoquons dans la partie introductive, si les élections sont une étape nécessaire dans le processus de démocratisation, le cas du Burundi montre que les scrutins ne constituent pas une garantie d'arriver automatiquement à la consolidation de la démocratie. Au contraire, au Burundi, les élections sont une source de trauma, ayant conduit à la guerre civile. Les élections de 2005, bien que non suivies de confrontations violentes, ne débouchent pas non plus sur la consolidation d'un régime démocratique. Au contraire, le CNDD-FDD, parti largement vainqueur à tous les niveaux, dérive vers un régime autoritaire, peu ouvert au partage du pouvoir et au dialogue. Même si ces dernières élections ne sont donc pas suivies d'une ère démocratique, le fait de ne pas être source de violence est très significatif dans le contexte burundais et mérite d'être abordé de plus près. En comparant les deux périodes électorales, 1993 et 2005, il s'agit en effet de contextes très différents. Ces changements ont également leurs répercussions sur les médias, que nous résumons ici dans une perspective comparative.

D'une confrontation bipolaire à la compétition multipolaire

La transition politique du début des années 1990 est initiée par deux courants, l'un venu de l'intérieur, celui de la «réconciliation nationale», et visant l'inclusion des Hutu au pouvoir, l'autre, imposé de l'extérieur, celui de l'ouverture politique vers le multipartisme. Ce sont des processus qui se sont suivis trop rapidement, le multipartisme s'imposant dans un contexte divisé ethniquement, dans lequel les réflexes de l'ancien régime monopartiste sont encore très présents. Dès lors, le processus de transition se déroule sous l'emprise d'un parti et d'un homme, l'Uprona et Buyoya. Vu la nature bipolaire du paysage politique et ethnique, les élections opposent deux partis, l'Uprona et le Frodebu, représentant les deux ethnies, Tutsi et Hutu. Ainsi, la campagne électorale,

Conclusion

loin de se baser sur des idées ou des programmes politiques, se déroule dans un climat de compétition ethnique, où chacun redoute la victoire de l'autre. Quand les résultats s'annoncent défavorables à l'ancienne élite, ils provoquent des contestations qui aboutissent finalement au coup d'Etat mettant fin au processus de démocratisation et entraînant le début de la guerre civile, qui traduit le refus du changement de la part de ceux qui ont été les privilégiés de l'ordre établi pendant des décennies.

En comparant cette situation avec celle qui prévaut pendant les élections de 2005, force est de constater que des changements se sont opérés à tous les niveaux. En 2005, le Burundi sort d'un contexte de partage du pouvoir, où il n'y a plus un homme ou un parti qui exerce son contrôle sur le processus. En outre, le facteur ethnique ne constitue plus un enjeu «vital», ce qui se traduit par le fait qu'il ne s'agit plus d'une confrontation bipolaire entre deux partis et deux ethnies. En effet, en 2005 le paysage politique est devenu multipolaire, ce qui fait que les deux principaux partis «hutu», le CNDD-FDD et le Frodebu entrent en compétition pour l'électorat hutu, tandis que plusieurs partis «tutsi», principalement l'Uprona, le Parena et le MRC, tentent de séduire les Tutsi. Ensuite, même si les rapports entre les partis ne sont pas exempts de tensions, et même de conflits, ces derniers étant devenus intraethniques, ils s'abstiennent de prises de position de nature à créer l'impasse : l'expérience traumatisante de 1993 ayant servi de leçons, les acteurs politiques sont devenus plus prudents. En outre, les attentes ont changé. Si, en 1993, tant l'Uprona que les élites tutsi étaient surprises par le résultat des élections, en 2005 elles s'y attendaient et étaient mieux préparées à les accepter. En 2005, c'est au tour du Frodebu d'être surpris, mais sa capacité de nuisance est limitée.

A ces changements au niveau politique s'ajoute la différence importante au niveau de la composition et du comportement de l'armée. Par le fait d'être composée du même nombre de Hutu et de Tutsi et à 60% de l'ancienne armée (FAB) et 40% du CNDD-FDD, formant, ensemble, les nouvelles FDN, l'armée n'est plus au service d'un parti politique comme elle l'était avant vis-à-vis de l'Uprona, ce qui fait qu'elle est davantage disposée à rester en dehors de la politique, ce qui réduit considérablement la menace d'un coup d'Etat.

A ces facteurs internes s'ajoute la présence d'une force internationale qui contribue à la sécurité et dissuade ceux qui seraient tentés de recourir à la voie du coup d'Etat. L'ONUB a d'ailleurs appuyé tout le processus, tant au niveau technique que financier. L'implication de la communauté internationale dans le bon déroulement du processus de transition peut s'expliquer par les leçons tirées de l'expérience traumatisante des élections de 1993. Si, en 1993, la communauté internationale était très optimiste vis-à-vis des

élections, inconsciente des risques de dérapages, elle est devenue très prudente et a mis des initiatives en œuvre pour accompagner ce processus en 2005.

Malgré ces avancées, les enjeux des élections restent très importants et des confrontations, parfois violentes, émergent entre les partis dits de la même tendance ethnique, ce qui se traduit, tout comme en 1993, dans un discours de diabolisation mutuelle.

Le cadre législatif : vers une régulation plus responsable

Dans le contexte de la libéralisation du début des années 1990, une nouvelle loi sur la presse voit le jour, reconnaissant le pluralisme et la liberté de la presse. La formulation de la mission du journaliste devient plus libérale. La référence au devoir du journaliste de servir l'Etat ou le parti, comme il est mentionné dans la loi précédente, ne figure plus dans la nouvelle loi. Cependant, au niveau des délits de presse, cette loi contient des formulations assez vagues servant d'instrument pour interdire entre autres les propos qui vont à l'encontre des principes défendus par l'ancien parti unique comme l'«atteinte à l'unité nationale» et qui s'opposent à l'armée ou à l'économie.

Suivant l'évolution générale en Afrique, cette loi prévoit une innovation majeure, notamment la création d'un organe de régulation, le CNC, devant garantir le respect de cette loi tant par les médias que par les pouvoirs politiques. Ce conseil se voit également attribuer le rôle de donner des autorisations préalables aux médias et il a le pouvoir de suspendre les médias en cas de non respect des lois ; des pouvoirs qui, avant, se trouvaient dans les mains du ministre de la Communication. Les médias restent donc sous forte surveillance, non seulement par cette autorisation préalable mais également par les différents dépôts avant la circulation de toute publication.

Même si le CNC reçoit toutes les compétences juridiques concernant le règlement du fonctionnement des médias et qu'il a le statut d'organe indépendant, il est depuis le début de son existence confronté au problème de manque de moyens de fonctionnement. Ces conditions font qu'il ne joue qu'un rôle secondaire lors des élections de 1993 et qu'il ne prend pas d'initiatives spécifiques pour réguler le comportement des médias pendant la période électorale. Outre le manque de moyens et d'expérience pour éventuellement intervenir en cas de dérapages, le CNC est alors composé des représentants des partis politiques et principalement de ceux de l'Uprona, n'ayant aucun intérêt à surveiller et éventuellement censurer le discours des journaux qui étaient, dans la plupart des cas, en faveur de l'Uprona.

Ce constat nous fait dire que la loi sur la presse de 1992 a rendu possible la libéralisation de la presse, mais n'a pas organisé cette libéralisation. Cette situation est donc partiellement responsable du développement d'un discours de diabolisation pendant la campagne électorale, basé sur les divisions ethniques, un discours pourtant interdit par la loi sur la presse. La passivité de l'organe de régulation se confirme durant la période qui a suivi les élections et qui a laissé libre cours aux médias «de la haine». A cela s'est ajoutée la politisation de la magistrature. Cette situation démontre que l'existence des lois ne suffit pas pour éviter les dérapages.

En 2005, les changements sont notables au niveau de la loi sur la presse. En effet, en réaction aux médias «de la haine», une nouvelle loi sur la presse est adoptée en 1997, sous le régime autoritaire de Buyoya, imposant de nombreuses contraintes à la liberté de la presse. Ensuite, quand le régime politique évolue vers davantage d'ouverture, après la signature de l'accord d'Arusha et l'installation d'un gouvernement de transition, une nouvelle loi sur la presse voit le jour en 2003, nettement plus libérale que les précédentes. Cette loi met fin à l'autorisation préalable pour la presse écrite, consacre l'abandon du triple dépôt au profit d'un simple dépôt légal, prévoit la protection des sources et la clause de conscience. Même si, de manière générale, cette loi favorise le métier du journaliste, au niveau des délits de presse, restés les mêmes qu'en 1992, cette loi impose encore de lourdes pénalités.

Quant à l'instance de régulation, sa situation en 2005 s'est considérablement améliorée. Même si elle ne dispose toujours pas d'un budget de fonctionnement suffisant, en raison de l'absence d'une loi organique, elle s'est dotée d'un bureau, d'équipements de fonctionnement élémentaires et d'un secrétaire permanent, grâce aux appuis financiers et matériels des bailleurs de fonds internationaux. La grande différence par rapport à 1993 se situe au niveau de la composition de cet organe, jadis principalement constitué des représentants des partis politiques et, majoritairement, ceux issus du parti au pouvoir. En 2005, des représentants de la société civile, de l'Etat, de la presse publique et privée en font partie.

Même s'il manque toujours de moyens d'action, et se voit parfois encore qualifié d'instrument du pouvoir en place, le CNC a affirmé progressivement son autonomie vis-à-vis de l'exécutif. Il a fait preuve d'une attitude indépendante face aux mesures imposées par les autorités allant à l'encontre de la liberté de la presse, tout comme il s'est opposé aux abus de la part des médias. En 2005, le CNC joue un rôle actif dans le processus électoral, tant au niveau de la préparation des médias à une couverture professionnelle des élections, à travers des formations, que dans le domaine de la réglementation du comportement de ces médias et la supervision de leur discours.

Concernant les instructions en matière d'accès aux médias pendant la campagne électorale, le CNC, en concertation avec les médias et les partis politiques, élabore trois décisions inspirées des principes de pluralisme et d'équilibre de l'information. Afin de veiller au respect de ces différents règlements, et donc au contenu des médias en général, le CNC se dote d'un service d'écoute, d'observation et d'analyse des médias.

Les décisions du CNC sont en général bien respectées, quoiqu'elles ne soient pas publiées à temps et demeurent donc peu connues et que certaines dispositions se voient violées comme par exemple le principe d'égalité d'accès de tous les partis aux médias. Les déséquilibres restent limités et seule la *RPA*, n'ayant d'ailleurs pas signé les décisions, est sévèrement jugée par le CNC. Rompant avec sa passivité face aux dérapages des médias pendant les élections de 1993, le CNC se montre très sévère lorsqu'il constate le non respect du principe d'équilibre de l'information et prend la décision de suspendre la radio. Tout comme il s'est opposé aux dérapages des médias, le CNC s'est dressé contre un abus du pouvoir, notamment à l'occasion de l'arrestation d'Etienne Ndikuriyo. Selon cet organe, la décision d'arrestation lui incombe, qualifiant ainsi cette mesure de «manœuvre d'intimidation».

4.6. Rapports entre les médias et le pouvoir politique

Les médias et la démocratie sont souvent présentés comme un couple naturel, se développant simultanément, l'un ne pouvant pas se passer de l'autre (Le Bohec 1997 : 99). Ces rapports sont tels qu'il est avancé que le degré de la liberté de la presse et de l'expression peut être considéré comme le critère d'évaluation du degré de démocratie d'un régime politique (Le Bohec 1997 : 102-103). L'importance des médias est soulignée par Cayrol (1997 : 13), non seulement en tant que moyen d'information et de formation de l'opinion publique, supposés exercer le contrôle sur le pouvoir politique, mais également en tant que relais entre les gouvernants et les gouvernés. Dès lors, la démocratie ne peut exister que si l'information est libre et que la communication passe bien entre les gouvernés et les gouvernants et donc, si les médias peuvent fonctionner comme source d'information et comme espace d'expression et de communication des opinions diverses.

Le cas du Burundi démontre qu'il n'y a pas nécessairement de corrélation entre le degré de liberté de la presse et le degré de démocratie d'un régime politique, la période de la guerre civile étant caractérisée par une liberté de presse poussée à l'extrême et par la prolifération des médias «de la haine». Cette liberté, plutôt que d'être le résultat d'un régime démocratique, résulte d'une situation marquée par le conflit et le chaos, paralysant

les institutions telles que le CNC et la justice. Toutefois, le cas du Burundi illustre également qu'il peut exister un lien entre le degré de liberté de la presse et le degré de la démocratie en vigueur. Ainsi, les nombreux cas de censure, de menaces, d'arrestation de journalistes, d'interdiction de médias, dans la période qui a suivi le coup d'Etat de Buyoya en 1996, sont le résultat du faible degré de démocratie de ce régime. Ce constat vaut également pour la période post-électorale sous le régime du CNDD-FDD où les réflexes autoritaires ont des conséquences directes sur le degré de liberté de la presse, les journalistes des radios privées étant menacés, voire arrêtés.

Les médias au service des partis politiques : rapports de connivence

L'ouverture démocratique du début des années 1960 ne s'est pas accompagnée d'une plus grande liberté d'expression, contrairement à la démocratisation des années 1990, où la liberté de la presse est reconnue par une nouvelle loi sur la presse. Cependant, l'existence de cette loi ne garantit pas le respect de cette liberté, ni par les médias, ni par le pouvoir politique. Ainsi, pendant les élections de 1993, la censure du parti au pouvoir sur les médias d'Etat fait apparaître les réflexes de l'ex-régime monopartiste : l'Uprona contrôle la *RTNB*, de sorte que les nouveaux partis politiques ont du mal à passer sur les ondes. Ainsi, à la *RTNB*, pendant des décennies sous contrôle du parti-Etat, le poids du monopartisme reste très sensible et l'ouverture sur le plan législatif a du mal à se traduire dans les faits. Ses journalistes prennent l'habitude d'exécuter leur métier tels des fonctionnaires ou des vulgarisateurs de la propagande du pouvoir en place. En outre, dans les stratégies politiques, les médias audiovisuels et surtout la radio, le plus accessibles au grand public, constituent un enjeu plus important que les journaux et sont, par conséquent, soumis au contrôle de l'Etat, voire à la censure. Par contre, au niveau de la presse écrite, les titres fortement politisés et caractérisés par un discours bafouant la loi sur la presse, ne sont pas inquiétés.

Deux types de rapports entre les médias et la politique se dégagent, en se basant sur les cadres d'interprétation tels qu'établis par Le Bohec (1997) (cf. supra 0.3). Les médias gouvernementaux s'inscrivent dans le modèle de service public tel que présenté par Le Bohec, où les relations entre les médias et les pouvoirs politiques, dans ce cas le parti au pouvoir, se caractérisent par la coopération imposée, où les journalistes sont des fonctionnaires au service de leur maître, tout en étant les porte-parole de ce dernier. Comme nous l'avons souligné, il s'agit d'un idéal-type qui ne décrit pas la complexité des rapports réels. Ainsi, ce rôle des médias gouvernementaux n'est pas seulement le résultat de pressions et de censures et il y a effectivement beaucoup de journalistes qui s'engagent en tant que militants en faveur du parti au pouvoir, ce qui nous amène au deuxième idéal-type, celui de l'organe de parti. Ce type réfère à des médias jouant un rôle d'avocat en faveur d'un parti ou cause spécifique, d'où leur caractère de presse d'opinion,

militante, engagée et donc de propagande. Comme le dit Le Bohec (1997 : 137), ces médias ont des rapports coopératifs avec leur parti favori, privilégiant toute information en faveur de ce dernier, et des rapports conflictuels avec les partis opposés au leur. Cet idéal-type semble donc s'appliquer également aux médias gouvernementaux dans la mesure où il y a des journalistes qui s'engagent ouvertement pour leur parti favori qui est au pouvoir. Or, ce type est illustré de façon plus univoque par les journaux «partisans» dont *L'Aube de la Démocratie* est l'organe d'expression du Frodebu et a donc des liens structurels avec ce parti, au niveau du financement et du personnel, alors que les journaux *L'Indépendant* et *Le Carrefour des Idées*, ont des liens avec leur parti favori, l'Uprona, puisque leurs animateurs sont également des membres actifs de l'Uprona.

Ces rapports de connivence déterminent dans une large mesure le fonctionnement de ces médias et la nature de leur discours. Ainsi, la politisation des journaux «partisans» et le fait qu'ils s'inscrivent dans des stratégies politiques font qu'ils renoncent aux principes d'un journalisme professionnel. Ils ne respectent pas les principes d'équilibre, de rigueur et d'honnêteté. Au contraire, ils recourent à un discours basé sur des rumeurs, sur des mensonges, voire sur la diabolisation de l'Autre. Les médias gouvernementaux, en restant des instruments de propagande pour le pouvoir en place, ne se sont pas adaptés au contexte d'ouverture et de pluralisme politique. Au lieu de s'en tenir à relater les faits et de donner la parole aux opinions diverses, les médias gouvernementaux servent l'objectif du pouvoir en place : diaboliser l'adversaire. Pour ce faire, les règles de la profession sont transgressées, les informations sont falsifiées et le principe de traitement égal de tous les partis politiques est bafoué.

Cependant, ces deux schémas évoqués ne suffisent pas à décrire l'ensemble des médias couvrant les élections. Ainsi, les journaux qui se veulent des «observateurs neutres» s'inscrivent, à première vue, dans l'idéal-type de «contre-pouvoir», se montrant critiques vis-à-vis des comportements des différents acteurs politiques qui mettent en danger le bon déroulement du processus électoral. Cependant, très vite ces journaux, à l'exception de *La Semaine*, manifestent des positionnements en faveur d'un parti précis, dans ce cas l'Uprona, suivant la logique des journaux engagés.

Ouverture progressive des médias : émergence d'un nouvel espace public

La libéralisation de la presse du début des années 1990 s'inscrit dans l'ouverture démocratique vers le multipartisme et la liberté de la presse observée partout en Afrique subsaharienne. Avant cette ouverture, il n'y avait que les médias gouvernementaux, instruments de propagande du parti unique, ce qui explique la persistance de cette attitude propagandiste pendant la période électorale et l'incapacité de se convertir en espace de communication ouvert à des opinions diverses. La libéralisation de la presse ne concerne,

initialement, que la presse écrite. Les radios, même si formellement autorisées, ne voient le jour que quelques années plus tard. Ce retard peut s'expliquer par le fait que le processus d'autorisation, et donc de demande de fréquence, nécessite plus de temps mais probablement aussi parce que la radio étant le moyen de communication le plus efficace, le parti au pouvoir en retarde la libéralisation pour garder le contrôle du secteur.

La libéralisation de la presse écrite, même si d'accès limité, a eu comme effet de rompre avec la «langue de bois» caractérisant les médias gouvernementaux pendant des décennies, de permettre un ton critique vis-à-vis du pouvoir en place et de donner une voix à ceux qui se faisaient difficilement entendre dans les médias gouvernementaux, sous l'emprise de l'ancien parti unique. Le principal parti de l'opposition peut dès lors s'exprimer à travers son propre organe, *L'Aube de la Démocratie*. Les journaux «partisans», dont la stratégie est de fournir des informations négatives concernant l'adversaire de leur parti favori, et les journaux se voulant des «observateurs neutres», dont l'objectif est d'être un contre-pouvoir, dénoncent effectivement tout ce qui ne va pas au niveau politique, économique, social, brisant ainsi les tabous sur ces sujets et désacralisant le pouvoir politique. Cependant, ce ton critique ne suffit pas à changer les mentalités, pas plus qu'à fonder une société plus démocratique où les hommes politiques œuvrent pour le bien de toute la population.

En outre, même si les journaux ont, de par ces fonctions, contribué à ouvrir le débat, dans le même temps, par leur discours versant très vite dans la diabolisation et la division sur base ethnique, ils ont contribué à intensifier les divisions et les tensions. La libéralisation de la scène politique et des médias en 1993 a vite évolué vers une radicalisation ethnique, abusant ainsi des libertés nées avec la démocratisation. Pour la plupart des médias, leur caractère non professionnel a détruit leur contribution positive éventuelle au processus démocratique. Cette expérience démocratique ne mène donc pas à la consolidation de la démocratie mais, au contraire, à la guerre civile, dans laquelle les médias versent davantage dans le discours de division, voire de haine, jusqu'à être qualifiés de médias «de la haine».

Une réponse originale à cette situation de conflit et au discours de la haine est celle de la création des radios «pour la paix», financées par les bailleurs de fonds internationaux. Si la libéralisation de la presse écrite avait ouvert l'espace d'expression à l'élite urbaine, souvent politisée, les radios ouvrent cet espace à toutes les branches de la société. Le fait de s'adresser aux populations dans leur langue et de leur donner la parole, a changé les rapports entre gouvernés, pouvant s'exprimer sur leurs griefs, et gouvernants, amenés à écouter la voix de la population. Les radios contribuent ainsi à instaurer un espace public de dialogue entre les dirigés et les dirigeants.

Cette apparition des radios privées entraîne une concurrence pour les médias d'Etat, souvent restés censurés et les porte-parole du gouvernement, qui dès lors sont obligés de s'adapter à cet esprit d'ouverture en s'ouvrant aux différentes tendances et au pluralisme des informations. L'ouverture progressive des médias publics est également à comprendre dans le contexte de l'ouverture politique par la signature de l'accord d'Arusha et surtout par l'installation d'un gouvernement de transition, caractérisé par un partage du pouvoir. Si, avant la mise en œuvre de l'Accord d'Arusha, la *RTNB* servait surtout d'instrument de diffusion de la «vérité officielle» du pouvoir en place, avec la mise en œuvre de l'accord d'Arusha, la complexité du processus politique et le partage du pouvoir font qu'il n'y a plus une seule «vérité officielle», ce qui a donné l'occasion à la *RTNB* d'évoluer vers un organe d'information au service de toute la société.

Transformations des rapports entre médias et pouvoir politique : les médias en tant que «chiens de garde» du processus électoral

En 2005, une différence importante avec la période électorale de 1993 réside dans le fait que les partis ne disposent pas de leurs propres médias. En outre, les médias ne sont pas choisis par les partis politiques et les candidats comme un lieu privilégié pour leur propagande. La possibilité qui leur est accordée de bénéficier d'un temps d'antenne et de tranches spéciales pour diffuser leur message et présenter leur programme n'est pas exploitée de manière significative. Tout comme le Frodebu en 1993, au fil de la campagne, la plupart des partis adoptent une stratégie de proximité, allant de porte à porte, au lieu d'organiser des meetings et de diffuser leurs messages à travers les médias. Cette stratégie est difficile à superviser par les médias et les observateurs en général et échappe donc à leur contrôle. En 2005, le discours de certains partis politiques, utilisant un ton qui se rapproche de celui de 1993, notamment basé sur des arguments ethniques, diabolisant l'adversaire et intimidant la population, ne peut plus être répandu à travers les médias. C'est pourquoi, il n'existe plus de connivence entre le discours de la plupart des médias et celui des partis politiques. Bien plus, le discours des partis politiques ne semble pas avoir évolué vers plus de modération comme des médias. Néanmoins, ce constat doit être nuancé : ce ne sont pas tous les médias qui se sont assagis et le régime politique a quand même évolué vers plus d'ouverture par rapport à 1993.

En effet, les élections de 2005 sont le reflet d'un régime qui a eu à faire l'expérience du partage du pouvoir et, donc, de pratiques plus démocratiques. Les médias ont la possibilité de jouer le rôle de «chien de garde» du processus politique, tout en s'exprimant librement au sujet des fraudes, de la corruption, des abus de pouvoir, des failles dans l'organisation des élections, etc. Le degré accru de la démocratie se manifeste par l'autorisation du pluralisme, tant au niveau du paysage médiatique qu'au niveau des opinions exprimées dans les médias, et surtout les radios.

Conclusion

Pour revenir aux cadres d'interprétation de Le Bohec (1997) et les appliquer aux différents médias analysés pendant la période de la campagne de 2005, les journaux privés s'inscrivent dans l'idéal-type de l'organe de parti, car engagés en faveur d'un parti spécifique pour lequel ils font de la propagande. Une différence avec 1993 est que le lien entre le journal et le parti en question ne semble plus direct, les directeurs de ces journaux ne sont pas de membres actifs des partis favorisés par leur publication, le Parena pour *Arc-en-ciel* et le CNDD-FDD pour *Umuntu-Lumière*. Une ressemblance se situe au niveau du lien entre la politisation des journaux et le manque de respect de la déontologie et de l'éthique de la profession, les journaux en 2005 restant des journaux de propagande, souvent transgressant l'impératif d'équilibre, de rigueur et d'honnêteté.

Les médias gouvernementaux, par contre, ne s'inscrivent plus dans l'idéal-type de service public tel que décrit par Le Bohec (1997 : 139), et encore moins dans celui d'organe de parti. Cependant, une distinction doit se faire entre le journal gouvernemental, *Le Renouveau*, et la radio, *Radio Burundi*. Même si les deux gardent une distance vis-à-vis de tout engagement politique et ne sont donc plus les porte-parole du parti au pouvoir, le journal se montre quand même au service de ce parti et ceci, par la dominance des informations officielles et l'absence de toute critique à l'égard de ce parti, s'approchant ainsi en quelque sorte de la logique de l'idéal-type de service public. *Radio Burundi*, par contre, suit la logique des radios privées qui est celle de l'idéal-type de «chien de garde» des acteurs et du processus politiques. Tel que décrit par Le Bohec (1997 : 132), ce rôle consiste à surveiller les mauvais comportements des partis politiques, se positionnant ainsi en quatrième pouvoir. Ce rôle mène souvent à une méfiance réciproque entre les médias et la politique et rend leurs rapports conflictuels.

En effet, les radios, la radio gouvernementale aussi bien que les radios privées, jouent ce rôle d'observateur et d'informateur critiques des comportements des partis politiques. Ce rôle suscite effectivement une attitude hostile de la part de ceux qui se sentent visés ; pendant la période électorale, il s'agit surtout du Frodebu, ce qui peut expliquer l'arrestation d'Etienne Ndikuriyo, décidée par la présidence et interprétée comme une stratégie d'intimidation des médias dans leur rôle de «chien de garde». Les partis qui se sentent favorisés par ce positionnement des médias comme gardiens du processus électoral les félicitent pour ce rôle. Il est intéressant de noter que le CNDD-FDD félicite les médias à plusieurs reprises pour le travail accompli dans le processus électoral. Ce parti se montre très favorable à la presse et à sa liberté ; une attitude qui change une fois ce parti au pouvoir.

Toutefois, si les radios jouent un rôle de gardien du processus politique et renforcent leur position en s'organisant en synergie, elles ne constituent pas un quatrième pouvoir tel

qu'observé dans le contexte occidental vu que ce concept ne s'applique que dans un contexte où les trois autres pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) sont fonctionnels et indépendants l'un de l'autre. De plus, les radios continuent à subir des menaces de la part du pouvoir politique, comme le démontre l'arrestation d'Etienne Ndikuriyo et surtout les arrestations, intimidations et menaces qui ont suivi la période électorale. Ceci montre non seulement que le pouvoir politique ne reconnaît pas leur rôle de «chien de garde» mais aussi que leur observation critique dérange. Dans la période post-coloniale, les mesures répressives à l'égard des radios privées, confirment leur rôle de contre-pouvoir, cette fois-ci dérangeant le CNDD-FDD, développant ainsi des rapports plutôt conflictuels avec ce parti. Plus le régime évolue vers un gouvernement qui se refuse au dialogue et à la critique, plus il menace la voix de l'opposition dont la plus importante est celle des radios, l'opposition politique étant mal organisée et faible.

4.7. Perspectives

Si nous comparons les rapports entre les médias et la politique au Burundi avec ceux présentés dans l'introduction, propres au contexte occidental, d'une part, et à l'Afrique en général, d'autre part, notre analyse confirme que le contexte détermine ces rapports. Si, en Occident, les médias ont atteint un tel pouvoir, allant jusqu'à déstabiliser les rapports de forces et fragiliser le pouvoir politique, au Burundi, malgré la fonction de «chien de garde» des médias, ces comportements restent invariables, caractérisés par de nombreux cas de corruption, d'abus de pouvoir, de mauvaise gouvernance et les médias restent sous la menace des pouvoirs politiques et de la pénurie économique.

Même si les radios résistent, fortes de leur action solidaire, aux pressions exercées par le gouvernement et continuent à jouer tant bien que mal un rôle de contre-pouvoir, ce rôle, et donc leur indépendance vis-à-vis du pouvoir politique, dépendent de leur mode de financement, assuré à ce jour principalement par la coopération étrangère. L'engagement des radios burundaises dans un journalisme pluraliste et équilibré résisterait-il à une éventuelle diminution des appuis de l'extérieur ? Si les subventions externes devaient s'amoindrir et que les salaires s'en trouvaient diminués, les journalistes pourraient-ils garder leur impartialité et maintenir le rôle de «chien de garde» ? La dépendance vis-à-vis des bailleurs est telle qu'il faut même se poser la question de la survie possible des médias privés de cet appui. Comme le constatait un journaliste sur place : «En clair, le jour où les étrangers vont arrêter leur assistance aux médias, ce sera la fin de la liberté d'expression, la seule chose qui fait la fierté du Burundi actuellement. Et cela, malgré le climat difficile dans lequel nous travaillons. Et ce ne sont pas seulement quelques-unes de ces radios qui vont disparaître ; c'est toutes les radios».

Conclusion

La plupart de ces bailleurs de fonds s'investissent dans le financement de ces radios dans le contexte du conflit et de la transition politique afin d'assurer le rôle de ces radios comme instruments contribuant à la paix, à la réconciliation et à la démocratisation. Une fois le pays sorti de la crise, plusieurs de ces bailleurs estiment leur mission accomplie et retirent progressivement leurs appuis financiers. Les radios sont confrontées au risque d'une diminution considérable des fonds de fonctionnement et donc à une survie incertaine.

Face à ce problème de pérennité financière, les médias sont appelés à mettre en place de toute urgence les conditions de leur émancipation économique progressive. Parmi les stratégies, figure en bonne place la mise en commun des efforts afin de dégager une politique commune de financement. L'expérience de la Synergie des médias lors des élections montre que cette voie attire les bailleurs. D'autres stratégies doivent être développées au niveau de chaque média. Le développement du service commercial afin d'attirer le maximum de recettes publicitaires, la mise en place de structures annexes génératrices de revenus, comme le studio d'enregistrement numérique de la *RPA*, peuvent contribuer à l'autofinancement. Outre ces efforts propres aux entreprises visant à augmenter leur viabilité, l'Etat pourrait mettre à disposition des médias un fond de promotion comme cela est prévu par la loi sur la presse.

Toutefois, si les initiatives pour arriver à une émancipation économique progressive sont réelles, leur réussite est tributaire du contexte politique. Même si nous avons souligné les avancées de la dernière transition politique par rapport à celle de 1993, le bilan des premières années du gouvernement du CNDD-FDD s'avère négatif tant au niveau de la bonne gouvernance, des droits de l'homme, du développement économique qu'au niveau de l'instauration de la paix. L'insécurité perdure, s'aggrave même. Parmi les raisons les plus probables se trouvent le manque de démobilisation et de réinsertion effective d'anciens combattants, soldats et miliciens, le déroulement difficile des négociations entre le gouvernement et les FNL, la circulation d'armes parmi la population, l'impunité, ainsi que la pauvreté. Dès lors, les acquis de la transition se voient menacés. Il n'est pas exclu que l'armée abandonne sa position d'entité au service de la nation si ses intérêts sont menacés par une démobilisation mal gérée. De même, l'ethnicité en tant que principale ligne de partage, ayant diminué considérablement, pourrait ressurgir dans un climat d'instabilité généralisée. Dès lors, vu la fragilité du processus, les médias ne doivent pas se reposer dans l'auto-satisfaction ou se contenter du travail accompli, mais doivent rester vigilants face aux évolutions politiques.

LISTE DE REFERENCES

Alerte maximale, 2006. *Alerte maximale ! 'Virus Sinduhije' envahit les radios privées ! Les journalistes burundais crient halte à la manipulation.* [internet]. 31 août. Disponible sur : <http://www.info-burundi.net/modules.php?name=News&file=article&sid=2360> [visité le 20 octobre 2006]

APPLE (Association pour la promotion et la protection de la liberté d'expression au Burundi), 1996. *Guide de la presse burundaise 1996*. Bujumbura.

Associations des professionnels des médias, 2006. *Pétition pour la liberté immédiate et sans conditions des journalistes burundais*. Bujumbura, Maison de la presse, le 29 novembre.

Bailly, S., 2000. Burundi : *Studio Ijambo*. «Les mots sages» contre les radios de la haine. In S. Bailly & D. Beaufort (dir.). *Média Résistance*. Paris : Kartahala, p.119-127.

Bardin, L., 1989. *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France.

Beard, A., 2000. *The language of politics*. London, New York : Routledge.

Blommaert, J., 2005. *Discourse. A Critical Introduction*. Cambridge : Cambridge University Press.

Bourdieu, P., 1996. *Sur la télévision. Suivi de L'emprise du journalisme*. Paris : Liber.

Bourgault, L., 1995. *Mass Media in Sub-Saharan Africa*. Bloomington : Indiana University Press.

Burton, C., 2006. *Débat autour du concept de journalisme de paix. Approche critique de l'opérationnalité concrète des médias dits pour la paix*. Mémoire. Université Libre de Bruxelles.

Braeckman, C., 1996. *Terreur africaine. Burundi, Rwanda, Zaïre : les racines de la violence*. Paris : Fayard.

Cayrol, R., 1997. *Médias et démocratie. La dérive*. Paris : Presses de Sciences Po.

Cenap (Centre d'alerte et de prévention des conflits), 2003. *Une alternance politico-ethnique réussie mais qui cache mal un conflit d'intérêts*. Bujumbura.

Cenap (Centre d'alerte et de prévention des conflits), 2004. *Pour une préparation plus apaisée des élections*. Bujumbura.

Liste de références

Cenap (Centre d'alerte et de prévention des conflits), 2005. *Prolifération des rumeurs à l'approche des élections*. Bujumbura.

Chilton, P. & Schaffner, C., 2002. *Politics as Text and Talk. Analytic approaches to political discourse*. Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.

Chilton, P., 2004. *Analysing Political Discourse. Theory and Practice*. London, New York : Routledge.

Chrétien, J.-P., 1993. *Burundi. L'histoire retrouvée. 25 ans de métier d'historien en Afrique*. Paris : Karthala.

Chrétien, J.-P., 1997. *Le défi de l'ethnisme. Rwanda et Burundi : 1990-1996*. Paris : Karthala.

Chrétien, J.-P. & Mukuri, M., 2002. *Burundi, la fracture identitaire. Logiques de violence et certitudes «ethniques»*. Paris : Karthala.

Chrétien, J.-P. & Dupaquier, J.-F., 2007. *Burundi 1972. Au bord des génocides*. Paris : Karthala.

Clayman, S., & Heritage, J., 2002. *The News Interview. Journalists and Public Figures on the Air*. Cambridge : Cambridge University Press.

CNC (Conseil national de la communication), 2004. *Décision N°100/CNC/04/04 du 25 octobre 2004 portant cahier de charges et des missions des sociétés privées de radiodiffusion, télévisuelle et sonore au Burundi*. Bujumbura.

CNC (Conseil national de la communication), 2005a. *Décision n°100/CNC/02/05 portant suspension de parution des dépêches de Net Press pour une durée de sept jours à partir du samedi 12 février 2005 à 0 heures jusqu'au 18 février 2005*. Bujumbura.

CNC (Conseil national de la communication), 2005b. *Décision n°100/CNC/02/05 du 11/02/05 portant suspension des émissions de la RPA conformément à la loi régissant la presse*. Bujumbura.

CNC (Conseil national de la communication), 2005c. *Rapport mensuel d'observation et d'analyse des contenus du média Radio publique africaine février 2005 93.7 FM*. Bujumbura.

CNC (Conseil national de la communication), 2005d. *Rapport hebdomadaire d'observation et d'analyse des contenus de la Radio nationale du Burundi (RNB) du 16 au 22 mai 2005*. Bujumbura.

CNC (Conseil national de la communication), 2005e. *Rapport hebdomadaire d'écoute et d'analyse des contenus de la Radio Isanganiro du 16 au 22 mai 2005*. Bujumbura.

Liste de références

CNC (Conseil national de la communication), 2005f. *Rapport hebdomadaire sur l'écoute des émissions de la Radio sans frontières (RSF) Bonesha FM et analyse de leur contenu (semaine du 16 au 22 mai 2005)*. Bujumbura.

CNC (Conseil national de la communication), 2005g. *Rapport de monitoring des médias du 21 juin 2005 : cas de la Radio publique africaine 93.7 FM*. Bujumbura.

CNC (Conseil national de la communication), 2005h. *Décision n°100/CNC/05/05 du 16/05/2005 fixant les conditions de l'égal accès des partis politiques et des candidats indépendants aux médias pendant la campagne électorale*. Bujumbura.

CNC (Conseil national de la communication), 2005i. *Décision n°100/06/05 du 16/05/2005 fixant les modalités d'organisation des tranches spéciales réservées aux partis politiques, coalitions de partis politiques et candidats indépendants au niveau des médias pendant la campagne pour les élections*. Bujumbura.

CNC (Conseil national de la communication), 2005j. *Décision n°100/07/05 du 16/05/2005 portant respect des principes de pluralisme et d'équilibre de l'information par les médias pendant la campagne pour les élections*. Bujumbura.

CNC (Conseil national de la communication), 2005k. *Manquements imputables à la Radio publique africaine (RPA) durant la campagne électorale pour les élections législatives*. Bujumbura.

CNC (Conseil national de la communication), 2005l. *Décision n°100/CNC/03/05 du 14 juillet 2005 portant suspension de l'exploitation de la Radio publique africaine (RPA)*. Bujumbura.

CNC (Conseil national de la communication), 2005m. *Décision n°100/CNC/04/05 du 25 juillet 2005 portant levée de la suspension d'exploitation de la Radio publique africaine (RPA)*. Bujumbura.

CNC (Conseil national de la communication), 2005n. *Rapport d'écoute et d'analyse des contenus des radios : RPA, Isanganiro, Bonesha FM, Radio Nationale pour le mois de juillet 2005*. Bujumbura.

CNC (Conseil national de la communication), 2005o. *Rapport d'écoute et d'analyse des contenus des radios : Isanganiro, Radio Nationale, Bonesha FM et la Radio publique africaine (RPA) pour le mois d'août 2005*. Bujumbura.

CNC (Conseil national de la communication), 2005p. *Rapport d'écoute des élections collinaires du 23 septembre 2005 au Burundi*. Bujumbura.

CNC (Conseil national de la communication), 2005q. *Lettre du 26 décembre 2005 concernant : suspension de l'autorisation d'exploitation Radio Semerera, Radio Amahoro, Radio Agakiza*. Bujumbura.

Liste de références

CNC (Conseil national de la communication), 2006. *Déclaration du Conseil nationale de la communication (CNC) du 20 septembre 2006*. Bujumbura.

Code de conduite 2005. *Code de conduite en période électorale des partis politiques, des médias et de l'administration*. Bujumbura, 18 février.

Cosome (Coalition de la société civile pour le monitoring des élections), 2005a. *Rapport d'observation du processus référendaire par la Cosome*. Bujumbura.

Cosome (Coalition de la société civile pour le monitoring des élections), 2005b. *Rapport définitif des élections communales du 3 juin 2005*. Bujumbura.

Cosome (Coalition de la société civile pour le monitoring des élections), 2005c. *Rapport définitif des élections législatives du 4 juillet 2005*. Bujumbura.

Coulibaly, A. L. & Ntahe, G., 2002. *Rapport du projet de réforme du cadre juridique de la presse et de la communication au Burundi*. Bujumbura : ministère de la Communication et Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

CPJ (Committee to protect journalists), 2003. *Attaques contre la presse en 2003. Afrique*. New York.

Déclaration de Windhoek. 3 mai 1991. [en ligne].

Disponible sur : <http://www.un.org/french/events/presse2001/windhoek.htm>

[visité le 3 novembre 2007]

Deslaurier, C., 2002. *Un monde politique en mutation : le Burundi à la veille de l'indépendance (± 1956-1961)*. Thèse. Université Paris I –Panthéon – Sorbonne UFR d'Histoire.

Deslaurier, C., 2007. 'Et booooum !' provocations médiatiques et commotions politiques au Burundi. *Politique africaine*, 107, p.167-187.

de Virieu, F.-H., 1990. *La médiacratie*. Paris : Flammarion.

Fairclough, N., 1989. *Language and Power*. London, New York : Longman.

Fairclough, N., 1992. *Discourse and Social Change*. Cambridge : Polity Press.

Fairclough, N., 1995a. *Media Discourse*. London, New York : Edward Arnold.

Fairclough, N., 1995b. *Critical Discourse Analysis*. London, New York : Longman.

Fairclough, N., 1998. Political discourse in the media: an analytical framework. In A. P. Bell & P. Garrett (dir.). *Approaches to media discourse*. Oxford : Blackwell Publishers, p.142-162.

Liste de références

Fairclough, N., 2003. *Analysing Discourse. Textual Analysis for social Research*. London, New York : Routledge.

Fondation Hironnelle, 2007. *Burundi/justice – un politique demande la mise en place immédiate du tribunal spécial*. [internet]. 13 novembre.

Disponible sur : <http://fr.hirondellenews.com/content/view/634/449/>
[visité le 18 janvier 2008]

Fowler, R., 1991. *Language in the News Discourse and Ideology in the Press*. London, New York : Routledge.

Frère, M.-S., 1997. *Presse et démocratie en Afrique francophone. De la communication traditionnelle précoloniale à l'émergence d'une presse privée dans les transitions démocratiques au Bénin et au Niger*. Thèse. Université Libre de Bruxelles.

Frère, M.-S., 2000. *Presse et démocratie en Afrique francophone. Les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*. Paris : Karthala.

Frère, M.-S., 2001. Dix ans de pluralisme en Afrique francophone. *Les cahiers du journalisme*, 9 (automne), p.28-59.

Frère, M.-S., 2005. Médias dans la guerre, médias pour la paix. In M.-S., Frère (dir.). *Afrique Centrale. Médias et conflits, vecteurs de guerre ou acteurs de paix*. Bruxelles : Coédition GRIP- Editions Complexe, p.61-90.

Frère, M.-S., 2006. Après les médias de la haine : la régulation en RDC, au Burundi et au Rwanda. In F. Reyntjens & S. Marysse (dir.). *L'Afrique des grands lacs. Annuaire 2005-2006*. Paris : L'Harmattan, p.85-118.

Frey, C., 1998. *Le français au Burundi. Lexicographie et culture*. [en ligne]. Vanves : Edicef/Aupelf. Disponible sur : <http://www.bibliotheque.refer.org/livre8/accueil.htm>
[visité le 13 novembre 2006]

Fyon, J.-C., 2007. *Médias du Burundi. Enquête de terrain et orientations pour un renforcement économique du secteur*. Paris : Institut Panos Paris.

Gahama, J., 1995. Limites et contradictions du processus de démocratisation au Burundi. In A. Guichaoua (dir.). *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994)*. Paris : Karthala, p.77-88.

Galtung, J., 1998. High Road, Low Road. Charting the course for peace journalism. *Track Two*, 7 (4).

Gouvernement du Burundi, 2004a. *Les lois sur la presse au Burundi*. Bujumbura.

Liste de références

Gouvernement du Burundi, 2004b. *Plan d'urgence médias-élections au Burundi*. Bujumbura.

Gouvernement du Burundi, 2006. *Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté - CSLP*. Bujumbura.

Guichaoua, A. (dir.), 1995. *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994)*, Paris : Karthala.

Guichaoua, A., 1995. Un lourd passé, un présent dramatique, un avenir des plus sombres. In A. Guichaoua (dir.). *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994)*. Paris : Karthala, p.19-51.

Gumperz, J.J., 1992. *Talk at work*. Cambridge : Cambridge University Press.

Hicuburundi, D., & Ntiyanogeye, A., 1998. *Contribution des médias au rétablissement et à la consolidation de la paix au Burundi*. Bujumbura : Unesco.

Howard, R. et alii (dir.), 2003. *The Power of the Media. A Handbook for Peacebuilders*. Utrecht : European Centre for Conflict Prevention.

Howard, R., 2005. Journalistes et conflits : débats théoriques et actions concrètes. In M.-S., Frère (dir.). *Afrique Centrale. Médias et conflits, vecteurs de guerre ou acteurs de paix*. Bruxelles : Coédition GRIP- Editions Complexe, p.15-48.

Hydén, G., Leslie, M. & Ogundimu, F.F., 2002. *Media and Democracy in Africa*. Uppsala : Nordiska Afrikainstitutet.

ICG (International Crisis Group), 2000a. *L'effet Mandela : évaluation et perspectives du processus de paix burundais*. Bruxelles, Nairobi.

ICG (International Crisis Group), 2000b. *Burundi : les enjeux du débat. Partis politiques, liberté de la presse et prisonniers politiques*. Bruxelles, Nairobi.

ICG (International Crisis Group), 2005. *Elections au Burundi : reconfiguration radicale du paysage politique*. Bruxelles, Nairobi.

ICG (International Crisis Group), 2006. *Burundi : la démocratie et la paix en danger*. Bruxelles, Nairobi.

ICG (International Crisis Group), 2007. *Burundi : conclure la paix avec les FNL*. Bruxelles, Nairobi.

IPP (Institut Panos Paris), 2003a. *Paroles d'Afrique centrale : Briser les silences*. Paris : Karthala.

Liste de références

- IPP (Institut Panos Paris), 2003b. Africentr@lemédias n°7, janvier.
- IPP (Institut Panos Paris), 2003c. Africentr@lemédias n°12, juin.
- IPP (Institut Panos Paris), 2003d. Africentr@lemédias n°17, décembre.
- IPP (Institut Panos Paris), 2004. Africentr@lemédias n°20, mars.
- IPP (Institut Panos Paris), 2005. *Afrique centrale : Cadres juridiques et pratiques du pluralisme radiophonique*. Paris : Karthala.
- IPP (Institut Panos Paris), 2007a. Africentr@lemédias n°52, janvier.
- IPP (Institut Panos Paris), 2007b. Africentr@lemédias n°55, mai.
- IPP (Institut Panos Paris), 2007c. Africentr@lemédias n°59, septembre.
- IPP (Institut Panos Paris), 2007d. Africentr@lemédias n°61, novembre.
- IPP (Institut Panos Paris), 2007e. *Actes de l'Atelier Monitoring de Kigali*. Kigali, 15 juin.
- IPP (Institut Panos Paris), 2007f. Africentr@lemédias n°62, décembre.
- JED (Journaliste en danger), 2007. *Rapport 2007. La liberté de la presse en Afrique centrale*. Kinshasa.
- Kaburahe, A., 2002. *Burundi. La mémoire blessée*. Bruxelles : La Longue Vue.
- Kavumbagu, J.-M. V., 2003. Radio Bonesha FM à travers les méandres de l'exercice du droit d'informer. In Institut Panos Paris. *Paroles d'Afrique centrale : Briser les silences*. Paris : Karthala, p.25-29.
- Keane, J., 1991. *The Media and Democracy*. Cambridge : Polity Press.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1986. *L'implicite*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 2004. Introduction. In I. Lassen, J. Strunck & T. Vestegaard (dir.). *Genres et rhétorique des discours médiatiques*. Aalborg : University Press Aalborg.
- Ldgl (Ligue des droits de la personne dans la région des Grands Lacs), 2002. *Dynamiques de paix et logiques de guerre. Rapport annuel sur la situation des droits de l'homme dans la région des Grands Lacs Burundi, RDCongo, Rwanda. Année 2002*. Bujumbura.
- Ldgl (Ligue des droits de la personne dans la région des Grands Lacs), 2003a. *Polémique au sujet de la fermeture des radios Isanganiro et RPA*. Bujumbura, 18 septembre.

Liste de références

Ldgl (Ligue des droits de la personne dans la région des Grands Lacs), 2003b. Touche pas à mon micro ! In *Amani*, (septembre-octobre), p.31.

Le Bohec, J., 1997. *Les rapports presse-politique. Mise au point d'une typologie idéale*. Paris : L'Harmattan.

Lemarchand, R., 1970. *Rwanda and Burundi*. London, New York : Praeger.

Lemarchand, R., 1996. *Burundi. Ethnic Conflict and Genocide*. Cambridge : Cambridge University Press.

Ligue Iteka (Ligue burundaise des droits de l'homme – Iteka), 2001. *Burundi. Rapport sur la situation des droits de l'homme. Période : janvier à juillet 2001. Version finale*. Bujumbura.

Ligue Iteka (Ligue burundaise des droits de l'homme – Iteka), 2003. *Synthèse du rapport semestriel 2003 sur la situation des droits de l'homme au Burundi*. Bujumbura.

Ligue Iteka (Ligue burundaise des droits de l'homme – Iteka), 2007. *Point de presse de la Ligue Iteka à l'occasion du 59ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*. Bujumbura.

Lynch, J. & Mc Goldrick, A., 2001. What is peace journalism? *Activate*, (winter 2001), p. 6-9.

Maingueneau, D., 1987. *Nouvelles tendances en analyse du discours*. Paris : Hachette.

Manirakiza, M., 2002. *Burundi : quand le passé ne passe pas (Buyoya I – Ndadaye) 1987 – 1993*. Bruxelles : La Longue Vue.

Mfuranzima, G., 2001. Modes d'accès aux médias et la communication des différents auteurs de la société burundaise. In *Actes du forum des états généraux de la communication au Burundi*. Bujumbura, p.21-39.

Mfuranzima, G., 2002. *La presse dans un pays à la recherche de la paix*. Bujumbura, Conférence au Centre Jeunes Kamenge, 20 juin.

Mfuranzima, G., 2005a. *La couverture médiatiques des élections, thème n°3 : la pratique journalistique en période électorale*. Bujumbura, Atelier de formation, 11-15 janvier.

Ministère de la Communication, 2000. *Evaluation de la consommation de l'information, Rapport final de l'enquête sur la communication à travers les médias publics*. Bujumbura.

Ministère de la Communication, 2001. *Actes du forum des états généraux de la communication au Burundi*. Bujumbura, 13-15 décembre.

Liste de références

- Moeschler, J., 1985. *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris : Hatier-Crédif.
- Momo (Centre de monitoring des médias du Burundi), 2005a. *Rapport n°26. Vue panoramique de ce lundi spécial élections législatives du 4 juillet 2005*. Bujumbura : Organisation des médias d'Afrique centrale (OMAC).
- Momo (Centre de monitoring des médias du Burundi), 2005b. *Rapport n°50. Vue panoramique de ce vendredi spécial «élections sénatoriales» du 29 juillet 2005*. Bujumbura : Organisation des médias d'Afrique centrale (OMAC).
- Momo (Centre de monitoring des médias du Burundi), 2005c. *Le rapport hebdomadaire du 22-28 août 2005 par les rédactions des médias burundais (Radios et télévision)*. Bujumbura : Organisation des médias d'Afrique centrale (OMAC).
- Momo (Centre de monitoring des médias du Burundi), 2007a. *Actualité burundaise du 3 janvier 2007*. Bujumbura : Organisation des médias d'Afrique centrale (OMAC).
- Momo (Centre de monitoring des médias du Burundi), 2007b. *Actualité burundaise du 10 avril*. Bujumbura : Organisation des médias d'Afrique centrale (OMAC).
- Mzima, J., 1999. *L'état actuel de la presse au Burundi*. Bruxelles, document inédit.
- Ndiaga, L., 2002. *Médias et démocratie : Le quatrième pouvoir en question*. [internet]. Conférence prononcée pour la Maîtrise de communication de l'UQAM le 25 septembre. Disponible sur : http://grm.uqam.ca/static/textes/ndiaga_maitrise_UQAM.PDF [visité le 4 avril 2008]
- Ndikumana, C., 2006. *L'état des médias au Burundi*, document interne à l'Institut Panos Paris.
- Newbold, C., Boyd-Barrett, O. & Van den Bulck, H. (dir.). 2002. *The Media Book*. London : Arnold.
- Ngendakumana, P., 1993. Nos ministres ont dit. *L'Aube de la Démocratie* n°22, 16-31 juillet, p.12.
- Ngendanzi, E., 2007. *Burundi : dangereuses dérives médiatiques*. [internet]. 24 août. Disponible sur : <http://syfia-grands-lacs.info> [visité le 6 janvier 2008]
- Nikundana, G., 1995. *La presse privée et la campagne présidentielles de juin 1993*. Mémoire. Université du Burundi.
- Nimubona, J., 1994. *Election présidentielle du 1^{er} juin 1993 au Burundi. Problématique de la légitimation en situation de dynamique socio-politique*. Mémoire. Université de Bordeaux I.

Liste de références

- Nimubona, J., 2005. *La perception de l'identité ethnique dans le processus électoral au Burundi*. Bujumbura : Ligue des droits de la personne dans la région des grands lacs (Ldgl).
- Nindorera, A., 1993. L'équipe du NDI apprécie l'enrôlement des électeurs et parle d'irrégularités non fatales au processus. *Le Renouveau* n°4100, 26 mai, p.8.
- Nindorera, E., 1995. L'enjeu des droits de l'homme à la lumière des derniers événements burundais. In A. Guichaoua (dir.). *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994)*, Paris : Karthala, p.89-98.
- Nkot F. & Moumouni, C., 2004. De la tentation positive au déterminisme constructiviste de la pratique journalistique. *Les cahiers du journalisme*, 13 (printemps), p.12-23.
- Ntahe, G., 2000. *La mise en oeuvre de la liberté de la presse en droit burundais*. Mémoire. Université du Burundi.
- Ntibantunganya, S., 1999. *Une Démocratie pour tous les Burundais. La guerre «ethno»-civile s'installe 1993-1996*. Volume 2, Paris : L'Harmattan.
- Ntiyanogeye, A., 1994. *Répertoire de la presse d'information au Burundi des origines à nos jours*. Bujumbura : Editions Intore.
- Nyamnjoy, F. B., 2005. *Africa's Media. Democracy & the Politics of Belonging*. London : Zed Books.
- OAG (Observatoire de l'action gouvernementale), 2007. *La gouvernance au Burundi en 2007 : Dysfonctionnements institutionnels, malversations et promesses non tenues*. Bujumbura.
- ONU (Organisation des Nations unies), 1996. *Rapport de la Commission internationale d'enquête chargée d'enquêter sur l'assassinat du Président du Burundi, le 21 octobre 1993 ainsi que les massacres qui ont suivi, S/1996/682*. Bujumbura, 22 août.
- Ousmane, A., 2002. Studio Ijambo : radio de la paix ? In *NDI-Information*, 1, p.7.
- Ousmane, A., 2004. Rôle de l'ONUB dans le processus électoral. *ONUB Magazine*, 1, p.22-23.
- Palmans, E., 2005a. Les médias face au traumatisme électoral au Burundi. *Politique Africaine*, 97, p.66-82.
- Palmans, E., 2005b. Médias et élections au Burundi : l'expérience de 1993 et perspectives pour 2005. In F. Reyntjens & S. Marysse (dir.). *L'Afrique des grands lacs. Annuaire 2004-2005*. Paris : L'Harmattan, p.47-70.

Liste de références

Perret, T., 2005. *Le temps des journalistes l'invention de la presse en Afrique francophone*. Paris : Karthala.

Philippart, M., 2000. *L'état des médias au Burundi. Rapport de mission*. Paris : GRIP, octobre.

PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), 2006. *Rapport mondial sur le développement humain 2006*. [en ligne].

Disponible sur : http://hdr.undp.org/en/media/hdr_2006_fr_complet.pdf

[visité le 20 janvier 2008]

PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), 2007/2008. *Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008*. [en ligne].

Disponible sur : http://hdr.undp.org/en/media/hdr_20072008_fr_indictables.pdf

[visité le 20 janvier 2008]

Première victime, 2006. *Première victime du 'virus Sinduhije' : Radio Isanganiro. Le rédacteur en chef de Isanganiro prend le large*. [internet]. 4 septembre. Disponible sur :

<http://www.info-burundi.net/modules.php?name=News&file=article&sid=2363>

[visité le 20 janvier 2008]

Radjabu, H., 2006. *Discours prononcé par Hussein Radjabu lors de la célébration du premier anniversaire de la victoire du parti CNDD-FDD*. Bujumbura, 3 septembre.

Rapport d'évaluation 2006. *Rapport d'évaluation de la Synergie des médias pendant la couverture des campagnes électorales burundaises : édition 2005*. Bujumbura, janvier.

Reyntjens, R., 1993. The Proof of the Pudding is in the Eating: The June 1993 Elections in Burundi. *The Journal of Modern African Studies*, 31 (4), p.563-583.

Reyntjens, F., 1994. *L'Afrique des Grands Lacs en crise. Rwanda, Burundi : 1988-1994*, Paris : Karthala.

Reyntjens, F., 1995. *Burundi : Briser le cycle de la violence*. London : Minority Rights Group International.

Reyntjens, F. & Vandeginste, S., 1997. Burundi. Evolutions politiques en 1996-1997. In F. Reyntjens & S. Marysse (dir.). *L'Afrique des grands lacs. Annuaire 1996-1997*. Paris : L'Harmattan p. 3-8.

Reyntjens, F., 2001. Chronique politique du Rwanda et du Burundi 2000-2001. In F. Reyntjens & S. Marysse (dir.). *L'Afrique des grands lacs. Annuaire 2000-2001*. Paris : L'Harmattan, p.21-51.

Liste de références

- Reyntjens, F., 2005. Chronique politique du Rwanda et du Burundi 2003-2005. In F. Reyntjens & S. Marysse (dir.). *L'Afrique des grands lacs. Annuaire 2004-2005*. Paris : L'Harmattan, p.1-26.
- Reyntjens, F., 2006. Les transitions politiques au Rwanda et au Burundi. In F. Reyntjens & S. Marysse (dir.). *L'Afrique des grands lacs. Annuaire 2005-2006*. Paris : L'Harmattan, p.3-23.
- Richardson, J. E., 2007. *Analysing newspapers. An approach from critical discourse analysis*. New York : Palgrave Macmillan.
- RSF (Reporters sans frontières), 1993. *Burundi : le choix de la censure. Rapport de mission (24/29 août 1993)*. Paris, août.
- RSF (Reporters sans frontières), 1995. *Burundi : Le venin de la haine. Etude sur les médias extrémistes*. Paris, juillet.
- RSF (Reporters sans frontières), 2002a. *Brouillage et censure: la liberté de la presse se dégrade nettement*. [internet]. 29 août.
Disponible sur : http://www.rsf.org/article.php3?id_article=3580
[visité le 10 janvier 2008]
- RSF (Reporters sans frontières), 2002b. *Burundi-Rapport annuel 2002*. [internet].
Disponible sur : http://www.rsf.org/article.php3?id_article=1275
[visité le 10 janvier 2008]
- RSF (Reporters sans frontières), 2003a. *Le président Pierre Buyoya interdit aux radios de diffuser les propos des rebelles*. [internet]. 6 mars.
Disponible sur : http://www.rsf.org/article.php3?id_article=5080
[visité le 10 janvier 2008]
- RSF (Reporters sans frontières), 2003b. *Burundi-Rapport annuel 2003*. [internet].
Disponible sur : http://www.rsf.org/article.php3?id_article=6298
[visité le 10 janvier 2008]
- RSF (Reporters sans frontières), 2007. *Burundi-Rapport annuel 2007*. [internet].
Disponible sur : http://www.rsf.org/article.php3?id_article=20621&Valider=OK
[visité le 10 janvier 2008]
- RTNB (Radio-Télévision nationale du Burundi), 1992. *Accès des partis politiques à la RTNB*. Bujumbura, 21 octobre.
- RTNB (Radio-Télévision nationale du Burundi), 2003. *Politiques de communication de la RTNB, règles et pratiques journalistiques*, Bujumbura, décembre.

Liste de références

RTNB (Radio-Télévision nationale du Burundi), 2005. *Règles de conduite des journalistes de la RTNB en période électorale*. Bujumbura, 24 février.

Salatou, A., 2004. Projet d'appui au processus électoral : «Aider l'organisation des élections conformément aux normes universellement admises». *ONUB Magazine*, 1, p.17.

Sinunguruza, T., 2004. *Les élections au Burundi. Tout savoir et tirer des leçons de juin 1993*. Bruxelles : Editions Luc Pire.

Street, J., 2001. *Mass Media, Politics and Democracy*. New York : Palgrave.

Thibon, C., 1995. Les origines de la violence politique au Burundi. In A. Guichaoua (dir.). *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994)*. Paris : Karthala, p.55-76.

Thornborrow, J., 1999. Language and the media. In J. S. Peccei & I. Singh (dir.). *Language, Society and Power. An Introduction*. 2nd ed. London, New York : Routledge, p.55-74.

Tudesq, A.-J., 1995. *Feuilles d'Afrique : Etude de la presse de l'Afrique subsaharienne*. Talence : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

Tudesq, A.-J., 1998. *L'espoir et l'illusion : Actions positives et effets pervers des médias en Afrique subsaharienne*. Talence : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

Tudesq, A.-J., 1999. *Les médias en Afrique*. Paris : Ellipses.

Tudesq, A.-J., 2002. *L'Afrique parle, l'Afrique écoute. Les radios en Afrique subsaharienne*. Paris : Karthala.

UE (Mission d'observation électorale de l'Union européenne), 2005. *Elections législatives. Rapport final*. Bujumbura, juillet.

Vandeginste, S., 1998. Justice, transition politique et coopération internationale au Burundi. In F. Reyntjens & S.Marysse (dir.). *L'Afrique des grands lacs. Annuaire 1997-1998*. Paris : L'Harmattan, p.1-34.

Vandeginste, S., 2006. Théorie consociative et partage du pouvoir au Burundi. In F. Reyntjens & S.Marysse (dir.). *L'Afrique des grands lacs. Annuaire 2005-2006*. Paris : L'Harmattan, p.173-207.

Vandeginste, S., (sous presse). Burundi : entre le modèle consociatif et sa mise en œuvre. In Reyntjens & S.Marysse (dir.). *L'Afrique des grands lacs. Annuaire 2007-2008*. Paris : L'Harmattan.

Liste de références

- Van den Bulck, H., 2002. Tools for Studying the Media. In C. Newbold, O. Boyd-Barrett & H. Van den Bulck (dir.). *The Media Book*. London : Arnold, p.55-99.
- van Dijk, T. A., 1977. *Text and Context. Explorations in the Semantics and Pragmatics of Discourse*. London, New York : Longman.
- van Dijk, T. A., 1984. *Prejudice in Discourse: An analysis of ethnic prejudice in cognition and conversation*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- van Dijk, T. A., 1985. *Handbook of Discourse Analysis volume 2. Dimensions of Discourse*. London : Academic Press.
- van Dijk, T. A., 1988a. *News analysis case studies of international and national news in the press*. Hillsdale : Lawrence Erlbaum Associates, Publishers.
- van Dijk, T. A., 1988b. *News as Discourse*. Hillsdale : Lawrence Erlbaum Associates, Publishers.
- van Dijk, T. A., 1998. Opinions and Ideologies in the Press. In A. P. Bell & P. Garrett (dir.). *Approaches to media discourse*. Oxford : Blackwell Publishers, p.21-63.
- Verschueren, J., 1999. *Understanding Pragmatics*. London : Edward Arnold.
- Verschueren, J., 2001. Predicaments of Criticism. *Critique of Anthropology*, 21, p.59-81.
- Verchueren, J., (sous presse). *Engaging with Ideology: Pragmatic Guidelines for Empirical Ideology Research*.
- Wodak, R., 1989. *Language, Power and Ideology. Studies in Political Discourse*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Wodak, R., 1996. *Disorders of discourse*. London, New York : Longman.
- Wodak, R. & Meyer, M., 2001. *Methods of Discourse Analysis*. London : SAGE Publications.
- Wolton, D., 1997. *Penser la communication*. Paris : Flammarion.
- World Bank, 2006. *World Development Indicators 2006*. [en ligne].
Disponible sur: http://devdata.worldbank.org/wdi2006/contents/Table5_10.htm
[visité le 11 novembre 2007]
- World Bank, 2007. *World Development Indicators* [base de donnée]

Sites web

www.aminmaalouf.org
www.burundi-info.com
www.hirondelle.org
www.info-burundi.net
www.isanganiro.org
www.iwacu-burundi.org
www.panosparis.org
www.rsf.org
www.sfcg.org

Les lois

Loi n° 1/136 du 25 juin 1976 portant réglementation de la presse au Burundi, *BOB*, n°5/77, 1 mai 1977, p.153.
Décret-loi n° 1/4 du 28 février 1977 portant institution du monopole de l'Etat dans le domaine de la radiodiffusion, *BOB*, n°7-8/1977, 1 juillet 1977, p.300.
Décret-loi n°1/ 01 du 04/02/92 régissant la presse au Burundi, *BOB*, n°6/92, 1 juin 1992, p.196.
Décret-loi n°1/06 du 13 mars 1992 portant promulgation de la constitution de la République du Burundi, *BOB*, n°4/92, 1 avril 1992, p.95.
Décret-loi n° 1/010 du 15 avril 1992 sur les partis politiques, *BOB*, n°8/92, 1 août 1992, p.269.
Décret-loi n°1/39 du 26 novembre 1992 régissant la presse au Burundi, *BOB*, n°2/93, 1 février 1993, p.33.
Décret-loi n° 1/022 du 16 mars 1993 portant code électoral, *BOB*, n°7/93, 1 juillet 1993, p.249.
Décret-loi n°1/006 du 21 mars 1997 régissant la presse au Burundi, *BOB*, n°5/97, 1 mai 1997, p.267.
Loi n°1/025 du 27 novembre 2003 régissant la presse au Burundi, *BOB*, n°12/2003, 1 décembre 2003, p.2.
Loi n°1/010 du 18 mars 2005 portant promulgation de la constitution de la République du Burundi, *BOB*, n°3 TER/2005, 1 mars, p.3.
Loi n°1/015 du 20 avril 2005 portant code électoral, *BOB*, n°4/2005, 1 avril 2005, p.1.
Loi n°1/18 du 25 septembre 2007 portant missions, composition, organisation et fonctionnement du Conseil national de la communication (CNC).

Personnes citées

Abric Isabelle, 2005, Bujumbura.
Bahizi Oscar, 2005, 2006, Bujumbura.
Bastin Jean-François, 2006, 2007, Bujumbura.
Bizimana Emmanuel, 2005, 2006, Bujumbura.
Bolap Henri-Paul, 2006, Bujumbura.
Buyoya Pierre, 2007, Bujumbura.
Gasana Jean-Marie, 2005, Bujumbura.

Gatore Chantal, 2007, Bujumbura.
 Hakizimana Alice, 2006, Bujumbura.
 Hakizimana Léonidas, 2005, 2006, Bujumbura.
 Hicuburundi David, 2005, 2006, Bujumbura.
 Kaburahe Antoine, 2007, 2008, Anvers.
 Kadende Salvator, 2006, 2007, Bujumbura.
 Kavumbagu Jean-Marie Vianney, 2005, 2006, 2007, Bujumbura.
 Kiramvu Domitile, 2007, Bujumbura.
 Macado Audace, 2005, 2006, Bujumbura.
 Manda Jean-Pierre, 2005, Bujumbura.
 Manirakiza Eric, 2006, 2007, Bujumbura.
 Manirakiza Mathias, 2006, 2007, Bujumbura.
 Mfuranzima Gérard, 2005b, 2006, 2007, Bujumbura.
 Minani Jean, 2007, Bujumbura.
 Muhozi Innocent, 2005, 2006, 2007, Bujumbura.
 Muyehe Emmanuel, 2005, 2006, Bujumbura.
 Ndayishimiye Thierry, 2005, 2006, 2007, Bujumbura.
 Ndayizeye Domitien, 2007, Bujumbura.
 Ndayizeye Jean-Paul, 2005, Bujumbura.
 Ndayiziga Charles, 2005, 2006, Bujumbura.
 Ndikumana Cyprien, 2005, 2007, Bujumbura.
 Ndikumasabo Patrice, 2005, 2006, 2007, Bujumbura.
 Ndikuriyo Etienne, 2005, 2006, 2007, Bujumbura.
 Ndimurunkundo André-Palice, 2005, 2006, 2007, Bujumbura.
 Nduwimana Onésime, 2007, Bujumbura.
 Ngarambe Paul, 2007, Bujumbura.
 Ngendahayo Jean-Marie, 2005, Bujumbura.
 Ngendakumana Léonce, 2007, Bujumbura.
 Nibaruta Corneille, 2005, 2006, Bujumbura.
 Nibizi Serge, 2007, Bujumbura.
 Nikundana Gabriel, 2006, 2007, Bujumbura.
 Nimubona Excellent, 2006, Bujumbura.
 Nimubona Julien, 2006, Bujumbura.
 Nindorera Jean-Marie, 2005, Bujumbura.
 Nindorera Louis-Marie, 2006, Bujumbura.
 Nindorera Willy, 2005, 2006, Bujumbura.
 Niyonzigiye Agnès, 2006, Bujumbura.
 Nsabimana Emmanuel, 2007, Bujumbura. 2008, courrier électronique.
 Nsabimana Innocent, 2005, 2006, Bujumbura.
 Nsabimana Tony, 2005, 2006, Bujumbura.
 Ntahe Gérard, 2006, Bujumbura.
 Ntamahungiro Joseph, 2007, Bruxelles.
 Ntibandetse Patrice, 2005, Bujumbura.
 Ntibantunganya Sylvestre, 2006, Bujumbura.
 Ntiruhangura Athanase, 2006, Bujumbura.
 Nyamitwe Willy, 2006, Bujumbura.

Liste de références

Nzohabona Gérard, 2005, 2006, 2007, Bujumbura.
Parqué Véronique, 2006, Bujumbura.
Simon Jean-Jacques, 2005, Bujumbura.
Sindayigaya Adrien, 2005, Bujumbura.
Sinduhije Alexis, 2005 Bujumbura, 2006, 2007, Bruxelles.
Sinunguruza TERENCE, 2007, Bujumbura.
Siryuyumunsi Thadée, 2006, Bujumbura.

ANNEXES

Annexe 1 : Personnes ressources

Nom	Date/lieu	Organisation/fonction (au moment de l'entretien)
Abric Isabelle	12 juillet 2005, Bujumbura	ONUB, chef information publique
Albertijn Bob	10 janvier 2006, Bruxelles	Père jésuite (il a travaillé au Burundi)
Bahizi Oscar	15 juillet 2005, Bujumbura 2 février 2006, Bujumbura 25 mai 2007, Bujumbura	OMAC, observateur du centre de monitoring (MOMO)
Bamboneyeho Venant	4 juin 2007, Bujumbura	AC génocide
Bardoux Pierre	31 mai 2007, Bujumbura	BINUB (Bureau intégré des Nations unies au Burundi), political officer
Barusasiyeko Pierre	30 mai 2007, Bujumbura	Frodebu, secrétaire générale adjoint
Bastin Jean-François	16 février 2006, Bujumbura 24 septembre 2006, Bujumbura 25 mai 2007, Bujumbura	ASBL Kabondo
Berwouts Kris	16 juin 2005, Gand 19 septembre 2006, Bujumbura	11.11.11, coordonnateur régional (Afrique centrale)
Bizimana Emmanuel	12 juillet 2005, Bujumbura 6 mars 2006, Bujumbura 1 ^{er} juin 2007, Bujumbura	CNC, secrétaire permanent
Bizimana François	30 mai 2007, Bujumbura	CNDD, porte-parole
Bolap Henri-Paul	13 février 2006, Bujumbura	PADCO, coordonnateur médias
Bukuru Denis	13 mars 2006, Bujumbura	Université du Burundi, professeur en linguistique
Burnett Maria	28 février 2006, Bujumbura	Human Rights Watch, chercheur basé au Burundi
Buyoya Pierre	4 juin 2007, Bujumbura	Ancien président de la République (Uprona)
Cimpaye Pancrace	7 mars 2006, Bujumbura	Frodebu, porte-parole et directeur de publication L'Aube de la Démocratie
Cornet d'Elzius François	13 février 2006, Bujumbura 6 juin 2007, Bujumbura	Ambassade de la Belgique, ambassadeur
D'Aes Léo	7 juillet 2005, Bujumbura	Ambassade de la Belgique, ambassadeur
Gasana Jean-Marie	14 juillet 2005, Bujumbura	ISS, senior researcher
Gatore Chantal	8 juin 2007, Bujumbura	Isanganiro, journaliste

Annexes

Giramahoro Richard	17 juillet 2005, Bujumbura	Radio Burundi, journaliste
Gordien	6 février 2006, Bujumbura	CNC, observateur du centre de monitoring
Habonimana Solange	17 février 2006, Bujumbura	CAFOB (collectif des associations et ONG féminines du Burundi), représentant légal suppléant
Hakizimana Alice	8 février 2006, Bujumbura	Bonesha, journaliste
Hakizimana Léonidas	13 juillet 2005, Bujumbura 8 février 2006, Bujumbura	RTNB, directeur général
Hasaburwutima Antoine	24 février 2006, Bujumbura	Ndongozi, journaliste
Hatungimana, Alexandre	8 février 2006, Bujumbura	Université du Burundi, recteur
Hicuburundi David	15 juillet 2005, Bujumbura 21 février 2006, Bujumbura	Télévision nationale (RTNB), directeur
Kabayabaya Augustin	7 juillet 2005, Bujumbura 8 février 2006, Bujumbura	ABJ, président
Kaburahe Antoine	10 septembre 2005, Anvers 11 janvier 2006, Anvers 9 mars 2006, Bujumbura 10 mai 2006, Anvers 3 avril 2007, Anvers 3 novembre 2007, Anvers 12 janvier 2008, Anvers	Journaliste, écrivain (vivant en Belgique) Magazine Iwacu i Burundi
Kadende Salvator	23 février 2006, Bujumbura 28 mai 2007, Bujumbura	Le Renouveau, rédacteur en chef adjoint
Kana Pascasie	9 février 2006, Bujumbura	OAP (Organisation d'appui à l'auto-promotion), directrice
Kangeyo Tharcilla	8 juin 2007, Bujumbura	RPA, journaliste
Karayenga Athanase	6 mars 2006, Bujumbura 20 septembre 2006, Bujumbura	Kirimba, directeur et Université Lumière, professeur en communication
Karenga Ramadhani	14 février 2006, Bujumbura	Ministre de la Communication
Kavumbagu Jean-Claude	1 ^{er} février 2006, Bujumbura	Net Press, directeur et Maison de la presse, président
Kavumbagu Jean-Marie Vianney	22 juillet 2005, Bujumbura 10 février 2006, Bujumbura 22 mai 2007, Bujumbura	LDGL, président
Kazoviyo Gertrude	25 mai 2007, Bujumbura	Université du Burundi, professeur (analyste du discours)
Kiramvu Domitile	20 septembre 2006, Bujumbura 5 juin 2007, Bujumbura	RPA, journaliste
Lustig Danièle	1 ^{er} février 2006, Bujumbura	SFCG, directrice
Macado Audace	16 juillet 2005, Bujumbura 15 février 2006, Bujumbura	Isanganiro, journaliste
Madirisha Emery	8 juin 2007, Bujumbura	RPA, journaliste
Malchiodi Manuella	12 juillet 2005, Bujumbura	Mission d'observation électorale de l'Union européenne au Burundi,

Annexes

		responsable monitoring médias
Manda Jean-Pierre	8 juillet 2005, Bujumbura 19 juillet 2005, Bujumbura	CNC, président
Manirakiza Eric	16 février 2006, Bujumbura 20 septembre 2006, Bujumbura 2 juin 2007, Bujumbura	RPA, journaliste
Manirakiza Innocent	11 février 2006, Bujumbura	Bonesha, journaliste
Manirakiza Mathias	14 juillet 2005, Bujumbura 17 février 2006, Bujumbura 25 septembre 2006, Bujumbura 8 juin 2007, Bujumbura	Isanganiro, directeur
Manville Yves	7 juin 2007, Bujumbura	Ambassade de France, premier conseiller
Maximus Lydia	19 septembre 2006, Bujumbura	AWEPA (Association of European Parliamentarians for Africa)
Mbonabuca TERENCE	2 mars 2008, Bujumbura	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, directeur général de l'Administration du territoire
Mbonayo Aloïs	10 mars 2006, Bujumbura	Uprona, président
Mbonerane Albert	1 ^{er} mars 2006, Bujumbura	Ancien ministre de la Communication
Mbonimpa Pierre-Claver	3 mars 2006, Bujumbura	Aprodh, président
Mfuranzima Gérard	11 juillet 2005, Bujumbura 1 ^{er} février 2006, Bujumbura	Radio Burundi, directeur
Minani Jean	29 mai 2007, Bujumbura	Ancien président du Frodebu
Minani Raymond	19 juillet 2005, Bujumbura	Ciep (Centre d'Information et Communication en matière de Population et Développement), directeur général
Muhozi Innocent	19 juillet 2005, Bujumbura 10 février 2006, Bujumbura 5 juin 2007, Bujumbura	Radio Renaissance FM, directeur
Musirimu Espérance	20 juillet 2005, Bujumbura	Global Rights, Program officer
Muyehe Emmanuel (abbé)	20 juillet 2005, Bujumbura 7 mars 2006, Bujumbura	OPB, président. Ndongezi, directeur de publication Vice-président CNC
Ndabashinze Jean-Marie	24 mai 2007, Bujumbura	Conseiller à la présidence
Ndahigeze Ancilla	17 février 2006, Bujumbura	CAFOB (collectif des associations et ONG féminines du Burundi)
Ndayanbage Alexandre	10 mars 2006, Bujumbura	ABP, directeur adjoint
Ndayimirije Melchior	25 mai 2007, Bujumbura	OAG, secrétaire exécutif
Ndayiragije Jean-Bosco	27 février 2006, Bujumbura	RPA, correspondant Ngozi
Ndayiragije Mathias	7 juillet 2005, Bujumbura	Radio Burundi, rédacteur en chef

Annexes

Ndayishimiye Thierry	15 juillet 2005, Bujumbura 6 février 2006, Bujumbura 22 mai 2007, Bujumbura	Arc-en-ciel, directeur de publication
Ndayizeye Domitien	28 mai 2007, Bujumbura	Ancien président de la République (Frodebu)
Ndayizeye Jean-Paul	6 juillet 2005, Bujumbura 28 mai 2007, Bujumbura	RPA, rédacteur en chef Isanganiro, journaliste
Ndayiziga Charles	14 juillet 2005, Bujumbura 6 février 2006, Bujumbura 1 ^{er} juin 2007, Bujumbura	Cenap, coordonnateur
Ndayizigiye Evode	19 juillet 2005, Bujumbura	APB, directeur
Ndiho Jérôme	10 juin 2007, Bujumbura	Chef de cabinet du ministère de la Communication
Ndikumana Cyprien	15 juillet 2005, Bujumbura 6 mars 2006, Bujumbura 6 juin 2007, Bujumbura	IPP, représentant à Bujumbura
Ndikumana Esdras	22 février 2006, Bujumbura 5 juin 2007, Bujumbura	RFI et AFP (Agence France Presse), correspondant à Bujumbura
Ndikumana Nestor	16 février 2006, Bujumbura	Le Renouveau, journaliste
Ndikumasabo Annonciate	15 février 2006, Bujumbura	OAG, directrice
Ndikumasabo Patrice	13 juillet 2005, Bujumbura 13 février 2006, Bujumbura 21 mai 2007, Bujumbura	Umuntu-Lumière, directeur de publication
Ndikuriyo Etienne	19 juillet 2005, Bujumbura 31 mai 2007, Bujumbura	Bonesha, rédacteur en chef. Zoom.net, directeur
Ndimurukundo André-Palice	5 juillet 2005, Bujumbura 16 février 2006, Bujumbura 21 mai 2007, Bujumbura	RPA, journaliste
Ndimurunkundo Barbara	8 juin 2007, Bujumbura	Université du Burundi, professeur en linguistique
Ndimurunkundo Nicéphore	23 mai 2007, Bujumbura	Gretaf (Groupe d'étude sur l'éducation en Afrique), président Parti indépendant des travailleurs (pendant les élections de 1993)
Ndumwimana Onésime	5 juin 2007, Bujumbura	Ancien ministre de la Communication (lors des élections de 2005)
Ngarambe Paul	29 mai 2007, Bujumbura	Président de la CENI lors des élections de 2005
Ngayimpenda Evariste	4 juin 2007, Bujumbura	Université du Burundi, professeur en histoire
Ngendahayo Jean-Marie	9 juillet 2005, Bujumbura	ministre de l'Intérieur
Ngendakumana Jérémie	6 juin 2007, Bujumbura	CNDD-FDD, président
Ngendakumana Léonce	27 mai 2007, Bujumbura	Frodebu, président et représentant légal
Nibaruta Corneille	13 juillet 2005, Bujumbura 20 février 2006, Bujumbura 25 septembre 2006,	Bonesha, directeur

Annexes

	Bujumbura	
Nibizi Serge	29 mai 2007, Bujumbura	RPA, rédacteur en chef
Nijembazi Espérance	7 février 2006, Bujumbura	Afjo, présidente
Nikundana Gabriel	20 février 2006, Bujumbura 22 septembre 2006, Bujumbura 28 mai 2007, Bujumbura	Isanganiro, rédacteur en chef
Nimubona Excellent	20 juillet 2005, Bujumbura 10 février 2006, Bujumbura 7 juin 2007, Bujumbura	Isanganiro, journaliste
Nimubona Julien	3 mars 2006, Bujumbura 11 mars 2006, Bujumbura	Université du Burundi, politologue
Nindorera Eugène	12 février 2006, Bujumbura	Ancien ministre des droits de l'homme
Nindorera Joseph	14 mars 2006, Bujumbura	CECI (Centre canadien d'étude et de coopération internationale)
Nindorera Louis-Marie	14 février 2006, Bujumbura	Global Rights, directeur de programme
Nindorera Willy	18 juillet 2005, Bujumbura 10 février 2006, Bujumbura 6 juin 2007, Bujumbura	Studio Ijambo, ancien directeur et consultant (ICG)
Nindorera Yves	18 février 2006, Bujumbura	Ambassade de la Belgique, coopération
Niyonzigiye Agnès	23 février 2006, Bujumbura	Studio Tubane, directrice
Niyonzima Mireille	2 mars 2008, Bujumbura	ADDF (Association pour la défense des droits de la femme), présidente
Niyoyita Aloïs	17 février 2006, Bujumbura	Studio Ijambo, journaliste
Nkeshimana Vincent	8 février 2006, Bujumbura	Maison de la presse, directeur
Nkuzimana Déo	1 ^{er} mars 2008, Bujumbura	Radio Culture, journaliste
Nsabimana Emmanuel	19 juillet 2005, Bujumbura 6 février 2006, Bujumbura 14 mars 2006, Bujumbura 21 septembre 2006, Bujumbura 21 mai 2007, Bujumbura	Radio ONUB, journaliste RPA, directeur
Nsabimana Innocent	8 juillet 2005, Bujumbura 2 février 2006, Bujumbura 23 septembre 2006, Bujumbura 24 mai 2007, Bujumbura	OMAC, superviseur
Nsabimana Tony	17 juillet 2005, Bujumbura 23 février 2006, Bujumbura	Isanganiro, journaliste
Ntahe Gérard	1 ^{er} mars 2006, Bujumbura 13 mars 2006, Bujumbura	juriste
Ntahorubuze Patricia	27 février 2006, Bujumbura	AFJ (Association des femmes juristes), présidente
Ntakarutimana Pie	6 février 2006, Bujumbura	FORSC (Forum pour le renforcement de la société

Annexes

		civile), président
Ntakarutimana Sylvère	19 février 2006, Bujumbura	Isanganiro, journaliste
Ntamagara Jean-Jacques	18 juillet 2005, Bujumbura 7 février 2006, Bujumbura 20 septembre 2006, Bujumbura 24 mai 2007, Bujumbura 29 mai 2007, Bujumbura	ABR, président et CCIB FM+, directeur
Ntamahungiro Joseph	10 septembre 2007, Bruxelles	Ancien directeur général de la RTNB (sous Ndayaye)
Ntibanditse Patrice	1 ^{er} mars 2008, Bujumbura	Unesco, chargé de programme en communication
Ntibareha Gladys	21 février 2006, Bujumbura	Studio Ijambo, journaliste
Ntiruhangura Athanase	2 mars 2006, Bujumbura	RCN, chargé de communication et ancien directeur Radio Burundi (pendant les élections de 1993)
Ntybantunganya Sylvestre	13 février 2006, Bujumbura	Ancien président de la République (Frodebu)
Nyamitwe, Willy	23 septembre 2006, Bujumbura 5 juin 2007, Bujumbura	Intumwa, directeur de publication
Nzeyimana Claver	5 juillet 2005, Bujumbura 17 juillet 2005, Bujumbura 8 février 2006, Bujumbura	RTNB, archives
Nzobonariba Philippe	14 mars 2006, Bujumbura	Secrétariat du gouvernement
Nzohabona Gérard	10 juillet 2005, Bujumbura 3 février 2006, Bujumbura 8 juin 2007, Bujumbura	Isanganiro, rédacteur en chef et coordonnateur Synergie des médias Isanganiro, journaliste Isanganiro, journaliste et ABJ, président
Nzomukunda Alice	12 octobre 2006, Bruxelles	Ancienne vice-présidente (du CNDD-FDD, démissionnée en septembre 2006)
Ousmane Amadou	31 mai 2007, Bujumbura	BINUB (Bureau intégré des Nations unies au Burundi), chef de la section Médias et Communication
Parqué Véronique	13 février 2006, Bujumbura	Union européenne
Rolt Francis	12 octobre 2005, Bruxelles	SFCG, ex-directeur Studio Ijambo
Sebudandi Christophe	22 juillet 2005, Bujumbura 9 février 2006, Bujumbura 1 ^{er} juin 2007, Bujumbura	OAG, président
Segahungu Jacqueline	27 mai 2007, Bujumbura	Coordinatrice / productrice Youth Refugee Radio - Voix d'Amérique (VOA)
Sentamba Elias	18 juillet 2005, Bujumbura	Université du Burundi, politologue

Annexes

Simon Jean-Jacques	3 mars 2006, Bujumbura	Radio ONUB, directeur
Sinankwa Jérôme	7 mars 2006, Bujumbura 22 septembre 2006, Bujumbura	Radio Burundi, journaliste et Maison de la presse, président
Sindayigaya Adrien	22 juillet 2005, Bujumbura 7 mars 2006, Bujumbura	Studio Ijambo, directeur
Sinduhije Alexis	14, 15 juillet 2005, Bujumbura 8 mars 2006, Bujumbura 6 septembre 2006, Anvers 20 juin 2007, Bruxelles	RPA, directeur
Sinunguruza TERENCE	4 juin 2007, Bujumbura	Président de la CEN (lors des élections de 1993)
Sizyuyumunsi Thaddée	9 février 2006, Bujumbura	PPB, directeur et CNC, président.
Tiao Luc-Adolphe	6 juillet 2005, Bujumbura	Conseil supérieur de communication (Burkina Faso), président
Van Gisbergen Indra	19 septembre 2006, Bujumbura	ASF (Avocats sans frontières), desk officer Burundi
Vanheukelom Jan	8 février 2006, Bujumbura	ONUB, DDR-SSR Officer
Wakana Fulgance	19 juillet 2005, Bujumbura	Direction générale des PPB, directeur de la documentation
Wallemacq Françoise	5 juillet 2005, Bujumbura	RTBF – ASBL Kabondo, journaliste
Wittockx Annemie	7 juillet 2005, Bujumbura 15 février 2006, Bujumbura 4 juin 2007, Bujumbura	Ambassade Belgique, premier secrétaire

Annexe 2 : Carte du Burundi



Annexe 3 : Journaux

N° 4 123 Jeudi 24 Juin 1993

Administration
Redaction
Abonnements et
Publicité

Avenue de Luxembourg
11 54 2 100 500 BP 2573
Bujumbura, BURUNDI

225411 22 62 32

Prix par numéro:

Le Renouveau

du Burundi

LE QUOTIDIEN BURUNDAIS D'INFORMATIONS

15ème Année

ABONNEMENT

BURUNDI

12 Mois : 14000 FBu
6 Mois : 7200 FBu
3 Mois : 3650 FBu

Imprimé sur les presses
Offset de l'INABU.

50 FBu l'exemplaire.

Société

LES FEMMES REVENDIQUENT LEUR DROIT A L'EGALITE DANS LA DIFFERENCE.

Egalité! Les hommes ne cessent de lancer avec étonnement ce propos, parfois avec cynisme et moquerie quand ils entendent des revendications féminines au droit d'égalité. Si celles-ci ont toujours revendiqué leur droit politique, c'est que partout au monde persistent des formes de discrimination à l'égard des femmes. Peut-être qu'il y

Suite en page 8

Elections Législatives

Le Président de la Commission Electorale condamne la démission de l'administration

Le président de la Commission électorale, M. Téréfence Sinunguruzza a indiqué lundi à l'ABP par téléphone que l'administration burundaise semble avoir démissionné de ses responsabilités en ces moments précis de fin de transition. Pour preuve, il a noté que pendant cette campagne des législatives, des gens du FRODEBU ont usé d'outrage au Chef de l'Etat, le Major Pierre Buyoya en le taxant "d'ikimwenyi - bête féroce" et continuent impunément leur propagande. Interrogé sur les raisons de cette démission, M. Sinunguruzza a affirmé que l'administration judiciaire chargée de sanctionner ceux qui ne respectent pas la loi craindrait, selon M. Sinunguruzza d'appliquer la loi en vue d'éviter la vengeance de l'administration du prochain régime. Ainsi, selon les observateurs avisés, certains de ceux qui menaçaient dernièrement les étudiants pour leurs manifestations pacifiques, devraient assumer leur responsabilité jusqu'à la prochaine investiture du nouveau Président de la République.

Dismas Doweri/ABP.-

SIDALERTE - BURUNDI

Pour soutenir les orphelins et les veuves du SIDA

LIRE EN PAGE 3

CIBITOKE

Les candidats-députés du FRODEBU invitent la population à payer les taxes

Les candidats du Front pour la Démocratie au Burundi (FRODEBU) aux législatives du 29 Juin ont invité la population de Cibitoke à continuer à payer les taxes pour contribuer au développement du pays. Menant leur campagne législative dans différents coins de la province, ces candidats ont jugé superflu de ne pas revenir à chaque escale sur le programme de développement qu'ils entendent promouvoir s'ils gagnent des sièges à l'Assemblée Nationale, car, il correspond avec les quarante six propositions que le président élu, M. Melchior Ndadaye, a présenté à la population lors de sa campagne présidentielle. Cependant une de

Suite en page 5

ECONOMIE

Foire Internationale de Rouen

Les Burundais sont rentrés satisfaits

LIRE EN PAGE 2

Elections Législatives

QUI SONT LES CANDIDATS ?

LIRE EN PAGE 6

LE CARREFOUR DES IDEES

Siège : BUJUMBURA ABONNEMENT : Annuel : 2.500 FR. Semestriel : 1.250 FR. Prix au numéro : 100 FR.	Bimensuel d'informations et d'opinions, publié par AECI N° 23 18re année B.P. 2842 Compte n° 400/59/10547/1/66 Meridian Bank Tel. : 5793 ou 3067 BUJUMBURA

Les Présidentielles de Juin prochain :

"QUE DIEU NOUS PROTEGE DU POUVOIR TRIBALISTE FRODEBU"



Pierre BUYOYA: Le Peuple le réclame.
Il nous faut un Chef d'Etat consciencieux qui connaisse les écueils...

A moins d'un trimestre des élections générales, le Carrefour des idées a déjà ouvert ses colonnes pour que l'opinion s'exprime sur cette grande première dans notre pays. Aujourd'hui, à part le FRODEBU qui s'est déjà prononcé sur son candidat à la magistrature suprême, les autres associations politiques attendent avec un suspens stratégique.

Entretiens, notre lectorat ne cesse de nous écrire. L'actuel président de la République le Major Pierre Buyoya fait l'unanimité. Tout le monde aimerait qu'il continue à veiller aux destinées de ce pays. En 2^e position, vient le Président du Parti UPRONA Nicolas MAYUGI. Certains de nos lecteurs ne cachent pas leurs intentions de voir MAYUGI s'asseoir sur la chaise présidentielle aussitôt après le premier quinquennat ! Et avant ? plus de 80 % des voix exprimées plaident pour que l'actuel



Nicolas MAYUGI, Président de l'UPRONA, futur Premier Ministre du Gouvernement UPRONA. Il connaît la patrie parce qu'il l'a fondée. Il est le seul à avoir placé pour faire exister le pays, l'union de tous les partis UPRONA.

Président de l'UPRONA devienne, après les élections de juin '93, le premier ministre constitutionnel du Gouvernement UPRONA. SIBOMANA deviendrait en ce moment, le Président



Sibomana Ndayishimiye, actuel Premier Ministre, Président de l'Assemblée Nationale. L'actuel Président du Gouvernement, il y connaît mieux et c'est plus pressé.

de l'Assemblée Nationale, poste qu'une partie de l'opinion donne déjà à Mr BARARUNYERETSE Libère, aujourd'hui Ministre des relations extérieures et de la coopération.



Melchior NDADAYE, leader tribale du FRODEBU. Il n'a pas le charisme suffisant pour rassembler assez de monde. Néanmoins il peut conduire les hommes sans projet.

Et, pour la Présidence de l'UPRONA ?

Beaucoup avancent le nom de l'actuel Représentant légal adjoint Mr MANWANGARI Jean baptiste.

(Suite à la page 3)

POURQUOI LA FRANCE CAUTIONNE-T-ELLE LE GENOCIDE DES TUTSI ET DES BAGORWE AU RWANDA ?

Toute personne avertie de l'histoire récente de la France ne saurait être surprise. Pendant la deuxième guerre mondiale,

c'est le gouvernement français, la police française et l'administration française qui livraient les enfants et les femmes

juifs à leurs bourreaux nazis. Et pourtant, à l'instar des tutsis et des BAGORWE du Rwanda c'étaient des citoyens de leur pays à part, entière. C'étaient des juifs français ou des français juifs je ne sais pas l'ordre qui peut rendre clairement le caractère d'autenticité français. De petits pays comme la Hollande et le Danemark se sont illustrés par leur défense et la protection de leurs concitoyens d'origine juive. Mais pas une puissance géographique,

(Suite à la page 2)

POINT DE VUE SUR LA PHILOSOPHIE POLITIQUE ET LA STRATEGIE DU P.R.P

page 4

FRODEBU UTILISE DES METHODES FASCISTES

page 6

BREVES NOUVELLES

page 8

RWANDA: PAYSANS DEPLACES, LES OUBLIES DE LA GUERRE

page 7

COMMENT GERER L'EQUATION NDADAYE ?

L'Indépendant

Prix au numéro : 100 FBu Abonnement semestriel : 3000 FBu 2ème Année
Abonnement trimestriel : 2000 FBu Abonnement annuel : 5000 FBu n° 64

Hébdomadaire publié par SOPREDIT S.p.r.l. R.C. 30845 B.P. 978 Bujumbura - Burundi

BUYOYA A-T-IL GAGNE OU PERDU LES ELECTIONS ?

C'est à la surprise générale et contre le courant de l'Histoire que le Président Buyoya vient d'être battu aux élections présidentielles. Il était le meilleur candidat sous tous les angles, il avait le meilleur projet de société.

Aujourd'hui il semble que les premières émotions soient passées, et tout le monde essaye d'y voir clair. Au regard des résultats, il est surprenant de voir combien un Chef d'Etat aussi populaire a pu être battu de la façon qu'on connaît aujourd'hui.

Car en effet, sur 16 circonscriptions, il n'a franchi le cap des 50 % qu'à Cankuzo et dans la Mairie de Bujumbura. A Cankuzo parce que le Frodebu n'y a jamais investi ses messages de façon systématique, uniquement parce que la population y est la moins dense et donc électoralement peu influente. Dans la mairie, tout indique que la candidature du Président Buyoya y a été perçue de façon moins sentimentale et émotionnelle.

Mais de façon globale, le Président Buyoya, une des figures qui

auront marqué le Burundi et la planète ces derniers temps, aura eu contre lui tous les clichés divisionnistes qu'il s'est investi à combattre. Le tribalisme, le régionalisme, le clanisme et tous les autres réflexes sectaires. Si l'élément ethnique a été le plus ouvertement utilisé contre Buyoya par son tombeur aujourd'hui, il reste que de façon moins déclarée l'élément régional a également joué contre lui.

Les manipulateurs des consciences ne l'ont donc pas ménagé sur son origine ethnique supposée dominatrice depuis les temps les plus reculés, mais aussi sur son appartenance régionale gestionnaire de la période républicaine jusqu'aujourd'hui. Vicieusement exploité, ce fut cela le thème du changement promu par la propagande Ndayaye.

Car autrement les 46 propositions de ce dernier égrenées comme un chapelet n'ont pas frappé utilement les mémoires, sauf oui, et là il faut y regarder de près, certaines promesses démagogiques comme la suppression des taxes, les jeunes

qui auront un emploi qualifié d'accès facile au regard de la vision tribaliste et régionaliste: l'entrée à l'Armée.

La gratitude du peuple burundais au regard du Président Buyoya est arrivée immédiatement après les élections, dès la

proclamation des résultats. Il a accepté le verdict. Tout de suite, le Burundi entier et les nations du monde ont découvert jusqu'où Buyoya est profondément sincère et honnête, fidèle jusqu'au bout à ses engagements.

(Suite à la page 3)

L'UPRONA ENTRE DANS L'OPPOSITION SANS REMORD

L'Uprona vient d'entrer dans l'opposition, non pas par la petite porte, mais par la grande. De façon très honorable. Il a promu un projet de société et une logique unitaire de paix qui viennent de porter son concurrent au pouvoir. C'est la preuve que ce que défendait l'Uprona était vrai, correct et possible.

C'est en effet grâce à l'Uprona que l'idée est devenue réelle, à savoir que des régimes pouvaient changer pacifiquement loin de la puissance des armes. C'est l'Uprona qui a promu le fait que les Burundi étaient capables de concourir indistinctement pour le pouvoir.

Même s'il a été battu, la preuve est faite qu'une élection présidentielle pouvait avoir lieu, qu'un muhutu pouvait concourir et donc aussi gagner etc... Mais c'est l'Uprona qui a brisé tous ces clichés antérieurs. C'est l'Uprona qui a apporté la preuve qu'un parti de rassemblement unitaire pourrait bien gouverner, sortir un pays d'une situation de parti unique et le conduire sans faillir dans une gestion pluraliste sans failles jusque là.

C'est le Frodebu qui est gêné d'avoir pensé et dit le contraire alors que de façon

(Suite à la page 4)

L'AUBE

DE LA DEMOCRATIE

L'AUBE N°018 Du 1^{er} au 15 Mai 1993

Bimensuel d'informations

B.P. 4166 - Tél - FAX : (257) 23 1494
Bujumbura - Burundi

PRIX : 200 Fbu

Édité par le Service d'Édition et de Distribution de l'AUBE
de la Démocratie et de Kamira BURAKEYE

SEDAB

- Impression par I.N.A.B.U.

PRESIDENTIELLES 1993

Editorial

C'EST PARTI...

Les jours avancent. Dans deux semaines les Burundais seront aux urnes. Pour élire, pour la première fois dans l'histoire du Burundi, leur Chef d'Etat. Un événement sans précédent qui fait peur aux uns alors qu'il suscite des espoirs chez d'autres. Comme il en est du reste des élections législatives qui suivront 4 semaines plus tard.

Pour le peuple burundais, il s'agit de grands enjeux. La diabolisation et la tendance au noircissement de l'autre qui a caractérisé la propagande des partis, notamment les deux grands, le FRODEBU et l'UPRONA à amené à une question: la classe politique burundaise croit-elle réellement à la démocratie (pluraliste)? La question est posée avec autant d'insistance que ci et là l'on se demande ce qui va advenir demain. L'ancien parti unique qui a régné sans partage depuis une trentaine d'années s'est-il préparé à une éventuelle défaite et donc à tolérer l'émergence et la responsabilisation (par le peuple) d'autres hommes politiques qui ne sortent pas de ses entrailles? Question importante quand on assiste à cette démarche effrénée de l'UPRONA à présenter son principal concurrent, le FRODEBU, comme dangereux. Mais de leur côté les partisans du changement, de ce Burundi nouveau dont rêve la grande majorité des burundais ont-ils assimilé qu'en démocratie, tout le monde a droit au soleil, même ceux-là mêmes qui ont tendance à travailler la démocratie? Au FRODEBU, l'on milite effectivement pour le changement et l'avènement de ce Burundi nouveau. Avec un souci quasi-permanent: construire un Burundi nouveau sûr et rassurant pour tout le monde. Y compris ceux qui, hier comme aujourd'hui ont été une sorte de piliers du statu quo.

Sylvestre NTIBANTUNGANYA.

INTERVIEW

NDADAYE Melchior : La victoire des forces du changement est à notre portée

A.D. Monsieur le Président, quel est l'élément essentiel de votre vie que vous voudriez que l'électeur burundais retienne?

N.M. Depuis les années 1970, j'ai observé jour par jour les faits sociaux, politiques et économiques du Burundi. J'ai été profondément ému par les différents drames qu'a connus le peuple burundais dans toutes ses

composantes sociales et ethniques conséquence d'une gestion politique égoïste tyrannique et irresponsable. J'ai côtoyé ce peuple laborieux, ces paysans qui malgré les calamités naturelles, malgré les tragédies politiques, malgré leur pauvreté criante ont continué courageusement, la sueur au front à faire produire par ce pays de quoi nourrir eux-mêmes et

leurs enfants, et la classe politico-administrative. Alors une idée m'a pénétré et m'habite toujours: Le Burundi doit renouer des traditions d'hier, rompre avec le passé des intrigues, des exclusions, des peurs et complexes générateurs des réflexes de violence. Les Burundais ont droit de vivre dans une société où tout un chacun se sente libre et chez soi. Les efforts de développement doivent se

Suite en page 2

UN PRISONNIER FACE À SON GEÔLIER



LE MAJOR GEOLIER FACE A SON ANCIEN PRISONNIER DANS LA COURSE POUR LE FAUTEUIL PRESIDENTIEL. BELLE REVANCHE.

Depuis qu'il a été désigné comme candidat du Parti pour la Réconciliation du Peuple (PRP), M. Pierre Claver SENGEGEYA aime rappeler une épisode de sa vie. Il s'agit des deux semaines qu'il a passées en prison, fin octobre début novembre 1988. Il

avait osé, soutenir les propos avancés par M. Melchior NDADAYE lors d'une réunion que le Gouverneur de Gitega, Yves MINANI, avait organisée à l'intention des fonctionnaires suite aux troubles survenus à Ntega et à Marangara. "A ce que M. Ndadaye

Pour sa part, M. Ndadaye ne passera pas moins de deux mois en prison. Son intervention avait pris tout le monde

Suite en page 3

Gilbert NDAYIKENGURUKIYE

UN TRANSFUGE QUI DERANGE L'UPRONA

Sylvestre Ntibantunganya n'a pas participé au meeting du FRODEBU à GISHUBI, le 9 mai 1993. On ne l'a pas non plus entendu dans l'émission "Au

cœur des Partis" de ce même dimanche. Pourtant il y avait été invité. Pourquoi donc le porte-parole du FRODEBU a-t-il été absent de ces activités fort importantes où l'on était habitué à le voir et à l'entendre. La commune de GISHUBI est en effet sa commune natale et c'est lui qui y a animé tous les meetings du parti

FRODEBU, depuis la commune jusqu'aux zones.

Ce jour, Monsieur Ntibantunganya rentrait d'un périple qu'il avait fait en Europe du 1^{er} au 8 mai 1993. Il n'était donc pas chez lui, ce fameux samedi 1^{er} mai 1993. Choisi par M. GILBERT NDAYIKENGURUKIYE, alias NTIMPIRANGEZA

Suite en page 6

Putsch de Mars 1992

**MBONIMPA à la barre,
KAZATSA en liberté**

BRUXELLES

**Le périple de Monsieur
NTIBANTUNGANYA en Europe**

Prix:	BURUNDI : 200 F.	Rwanda : 200 F.	Zaire : 2 \$	Afrique Francophone : 500 F.CFA
	Belgique : 100 F.	France : 15 F.	Suisse : 4 F.	Canada : \$ 3,5, Etats-Unis : \$ 3,5

Prix : 150 FBU
Abonnement annuel 5.000 FBU
Abonnement semestriel : 2.700 FBU
Abonnement trimestriel : 1.400 FBU
Compte : 600-103-4857.01-20 B.P.B.

Le Citoyen

Spécial présidentielles

Le Citoyen N° 12
du 1 au 15/6/1993

Composé et imprimé à TIRABU

Bimensuel d'information et d'opinion publié par AJECI • B.P. 5274 • BUJUMBURA - BURUNDI

Editorial

Soyons responsables.

"Becoming number one is easier than remaining number one" C'est adage anglais est riche de signification dans un système politique de compétition. Monsieur Pierre Buyoya le sait mieux que quiconque aujourd'hui. Alors qu'il se présentait de plus en plus magistralement comme le maître d'œuvre de l'Unité, de la transparence, de la concertation et du dialogue, la Major Buyoya vient de subir une véritable douche glacée à l'issue des élections pluralistes du 1er Juin 1993. Avec un score minable pour un candidat-président en exercice, 32% des suffrages, soit 750.000 voix, M. Buyoya est certainement en train de s'interroger. Accepte-t-il qu'un tel fiasco est seulement dû au caractère ethnique du vote? Non. Car il a dû subir également un vote sanction dans certaines régions et dans certains corps socio-professionnels-mêmes dans certains camps militaires!

qui n'ont en rien pris référence à l'éthnie.

Aujourd'hui le choix du peuple l'oblige à déménager et à céder la place, à la magistrature suprême, à celui qu'il présentait hier au même peuple comme LE DIVISIONNISTE TRIBALISTE.

Quelle ironie du sort! Mais qu'à cela ne tienne. Les changements se sont fait dans la transparence, peu importe ces quelques cas d'irrégularités "flagrantes" qui n'ont jamais été tous verbalisés par les mandataires. Ce qui est important est de constater, d'accepter que le Burundi vient de franchir un pas de plus dans la démocratisation de ses institutions et de ses moeurs politiques. Que désormais le peuple se choisisse son leader et que le perdant organisateur reconnaisse la souveraineté du Peuple est un principe à soutenir. Car

Suite en page 2

Comprendre le Séisme politique du 1er Juin 1993.



M.Ndadaye doit désormais baisser le point pour se hisser au-dessus des Partis. Saura-t-il trouver des réponses appropriées aux mille difficultés qui le guettent?

• C.E.P.G.L. : La victoire du FRODEBU et les nouvelles alliances.

LIRE EN PAGE 6

• Le fiasco du candidat "qui dessine"

LIRE EN PAGE 7

• Et si Ndadaye réussissait ?

LIRE EN PAGE 4

• NDADAYE BAT BUYOYA: VICTOIRE ET DEFAITE A TOUTES LES INTERROGATIONS

LIRE EN PAGE 2

NOTRE ADRESSE : Hôtel Central • Bureau N° 10 • Tél. : 21.1035 • Bujumbura

ELECTIONS : ETHNISME OU XENOPHOBIE

PANAFRIKA

Bimensuel Indépendant d'information paraissant

Direction des Publications
Dieudonné-Vandromme NTAKARAHERA
Direction de la Production
Jean-Marie GAHUNGU
Direction de la Rédaction
Antoine KABURAHE
Direction Technique
Godefroid NDAYIKENGURUKIYE

les mercredis

Prix : 150 FBU par numéro

N° 0002 du 26 mai 1993

Imprimé à PANAFRIKA

EDITORIAL

ELECTIONS PESTILENTIELLES

Nous nous rapprochons inexorablement de la parodie suprême. En chacun de nous, l'estomac se contracte et remue les débris de la racphonie politique. Et où est la mauvaise conscience dans tout cela ?

D'abord, nous redoutons, dans notre intérêt à nous tous cette minute amère, où nous aurons à fermer l'enveloppe pour sceller enfin un pacte qui n'engage malheureusement pas que les autres. Les autres, ce sont les politicos aux ambitions défilées dont les populations ont été tour à tour les otages, mais aussi et souvent les mécènes. Cette minute est amère car, sauf hypocrisie, le peuple burundais ira aux urnes comme pour uriner.

Ce sera un acte biologique puisqu'il organise l'ossature d'une société. Mais il sera immoral parce qu'il ne correspond pas à notre vision du bien. Aujourd'hui, l'état d'esprit du burundais moyen reste comme sous l'emprise d'une impression bizarre d'un état qui se

resserre sur sa nuque. S'il se fait, il étouffe, s'il crie, il espère gagner du temps. Le peuple burundais a alors choisi de crier en optant pour des élections qui, pour des raisons que j'ai choisi de taire, ne nous honorent pas.

Je parlais tout à l'heure de mauvaise conscience et d'urines ; les citoyens se rendront donc aux urnes pour uriner la mauvaise conscience puisqu'entre le mal et le pire, le salut reste à inventer.

Le choix sera celui de la vessie car la bonne conscience se tordrait à l'idée que des candidats en lice, la démocratie ne sera peut-être pas de la partie.

Ensuite, nous nous ressaisissons :

* tout-il perdre son sang-froid à un moment où s'engage la rude, l'atroce et l'insupportable bataille des démons de notre propre histoire ? (chasser la conscience ethnique, elle revient au balon).

* est-ce vrai que pendant des décennies de notre histoire, rien, vraiment rien d'autre n'a pu nous sé-

Suite en page 2

Burundi LES ELECTIONS DE TOUS LES DANGERS

A quelques jours seulement des élections présidentielles, ceux qui, du public vivant régulièrement au Burundi, sont attachés effectivement au destin de ce pays, se demandent constamment l'issue de ce rendez-vous. On ébauche à loisir des clés de lecture. On trace des similitudes avec nos prédécesseurs. On simule des scénarios et des modèles...

Mais le Burundi a un tissu social qui a ses particularités, une doublure en sus qui en complique la lecture.

Suite en page 5

La Semaine

Par 150 FBU
Rédaction
Abonnements
Publicité
Avenue du 18 Septembre
B.P. 918 - Tél. 22 3434
Bujumbura - Burundi
N°1 du
29 Mai 1993

Hebdomadaire d'information publié par SEDICOM

Sprint vers le pouvoir La Digue contre la Vague

EDITORIAL

Qui nous prête un sondage?

La guerre froide, c'est fini. Les empires ne connaissent plus leurs lieux, leurs langues, ni les dieux, ni la prière prononcée en de nombreux dialectes. Les républiques reconnaissent les nombreux rôles attribués par les foules spontanément chauffées sous la houlette de la nouvelle religion de la démocratie. Les armées deviennent des prières de la réconciliation et non des militaires pour tuer. La Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International apprennent le nouveau sacro-système de l'économie capitaliste.

Notamment converti, le Burundi apprend soudainement la conjugaison de la Prière et du Multipartisme. Ainsi est né «La Semaine» dans une discussion journalistique sans fin. Normalement, n'étant que le «vrai» journal, nous devons être le champion de l'indépendance. Mais, l'indépendance de la presse est aussi sujette aux pressions d'un pays qui se dit indépendant et qui n'a même pas la prétention d'être un compte-tenu moment au soleil. Nous espérons, néanmoins, que notre journal sera le vrai champion de l'indépendance au Burundi.

«La Semaine» naît dans des conditions sociales, à quelques jours des élections qui symbolisent la nouvelle démocratie. Ainsi notre journal devient le médium-nécessaire des intentions de vote. Malheureusement, connaissant les techniques et les moyens financiers que nous exige, nous n'avons pas la prétention de faire des sondages.

Quelques part dans le pays, les sondages, les cras, existent. Les observateurs étrangers ont assuré les télescopes que le résultat des élections leur est connu d'avance. Ainsi les candidats qui ont à leur disposition les sondages qui sont déjà, les faits réels. Le magistrature suprême ou le pouvoir intermédiaire reste une chose très importante pour les électeurs que pour le candidat. Avec des sondages aussi confortables ou même catastrophiques, le candidat et ses électeurs peuvent se réjouir des perspectives en silence, opposer la magnanimité plutôt que d'être un candidat acharné, vaincu ou vainqueur.

La paix reste une valeur sacrée à laquelle tous les Burundais sont attachés. A quelques jours de l'élection présidentielle ainsi que le lendemain des élections, nous espérons que tous les habitants de ce pays vont se battre pour cet idéal. Mais, dans un pays où la démocratie est passée par de multiples étapes, en écoutant certains mensonges destinés aux aspirantes, en cas de temps où on n'est sûr de rien, on a une certaine possibilité conçue par des «intellectuels» maladroits.

Il serait dommage que la «fête» de l'accouchement démocratique laisse ne l'ait et qu'un seul citoyen s'endorme dans le drame du leu.

J.P. Ntombona



Le Président Buyoya s'adresse à la population au cours de son dernier meeting à Musiga

Kinama et Musaga étaient les dernières étapes, dimanche du train de l'Electoral Express: UPRONA. Généralement c'est sur les terrains de football qu'on aménage l'échaffaudage des tribunes. Les rouges de l'UPRONA se ruent vers ces points du jour. Une foule bariolée de rouge qui porte banderoles, qui ont mis les casquettes, ou de rouge vêtus, ...

Le Ministre NGEZE en véritable maestro, chauffe la foule à rouge: «UPRONA tsinda, UPRONA komera» supplée par le chant de Maria «Korera UPRONA». Bakorera Ubusu», voix de Stentor, homérique, venue de nulle part, amplifiée par les portes voix.

Tout le monde se surprend en train de scander les hymnes et les péans de l'UPRONA.

A la moindre alerte de l'arrivée du Candidat Buyoya, un mouvement de foule se signale. Une pluie fine martèle nos épaules, même les parapluies sont aux rouleaux de l'UPRONA. C'est au cours d'une éclaircie dans l'atmosphère que le

candidat arrive. Auréolé, transfiguré. La foule est électrisée, le candidat est happé, on le découvre les contours humains, il peut sourire, prodigue des bénédictions, tout le monde veut le toucher au grand dam des cerbères qui l'entourent. Un sentiment parcourt la foule: "l'Imperator a quitté la loge, pour l'arène des gladiateurs".

UNITE ET PAIX

"Ubumwe n'amahoro", premier mot du discours du jour à Kinama, les trois glorieuses se lèvent, et l'aiguille de l'applaudimètre n'est pas redescendue. Sur une monticule contigue à ce terrain de football, les habitants de Kinama, plusieurs femmes et enfants, brandissent les points pour donner le change. Huant les upronistes et donnant du fil à retordre au service de l'ordre, patient et masochiste.

C'est dans ce décor ainsi campé que le candidat BUYOYA s'adresse à la foule. Voix pondérée, d'un père de famille,

rassureur et rassembleur. La foule boit ses paroles, du baume au coeur.

On sent que le moment est solennel, l'histoire immédiate du Burundi s'est accélérée, on a du mal à suivre, la démocratie tant attendue n'est pas promise de paix.

On préfère l'ordre à la justice, sentiment très partagé. Ces foires électorales se révèlent des foires d'empoigne. Il n'y a pas de festin populaire, mais plutôt la peur au ventre, les lèvres tremblantes, les mots qui giclent à côté "duhagaze bwama" granitique se veut le FRODEBU. Ngeze a toujours en mémoire, l'accueil cinglant qu'il a reçu dans Kamege voisin. Ce sont les

Suite en page 2

Le Ross Perot BURUNDAIS A L'ASSAUT DU NORD.

Mathias Hitimana, alias Difficile, le milliardaire belgo-burundais est officiellement l'homme fort du P.R.P. L'homme s'exprime avec un franc-parler qu'explique sans doute sa fortune mais aussi un certain courage. Mais depuis qu'il a mis ses hommes-liges au devant de la scène, c'est Jean Bosco YAMUREMYE le Président Exécutif qui joue la vedette risquant d'éclipser le candidat qui "dessine" M. SENDEGEYA.

Quand bien même le P.R.P ne draine pas les foules

Lire en page 2

Administration
Rédaction
Composition
Abonnements et
Publicité
Avenue de Luxembourg
5158 - B.P. 2573
Bujumbura - BURUNDI

Direction: 225496
Rédaction: 223411
Service commercial: 22 5487
Fax: 22 5894
E-mail: dgppb@cbint.com

Prix par numéro: 500 Fbu

N° 6526

VENDREDI 8 JUILLET 2005

Le Renouveau
du Burundi

LE QUOTIDIEN BURUNDAIS D'INFORMATIONS

26^{ème} Année
ABONNEMENT
BURUNDI
Livraison au siège
12 mois: 78 125 + T.T.
Livraison par distributeur
12 mois: 96 875 + T.T.
Livraison par poste
12 mois: 109 375 + T.T.
ETRANGER
CEPGL: 12 mois US \$ 275
EUROPE: 12 mois US \$ 312
AUTRE: 12 mois US \$ 325
Imprimé par High Tech
Tél. 248536
Prix par numéro: 500 Fbu

Le dépôt légal L'unique moyen de léguer aux générations futures notre histoire et notre culture

J eudi 7 juillet 2005, le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture a organisé une journée de sensibilisation sur le dépôt légal des publications au Burundi.

C'est le chef de cabinet à ce ministère, M. Gaspard Basigane qui a ouvert ces travaux. Des représentants de la presse écrite et audio-visuelle, des responsables de la documentation dans divers ministères, institutions, organismes locaux et internationaux avaient répondu présents à ce rendez-vous.

Dans son allocution, m. Basigane a fait
Suite en page 5

Elections Législatives 2005: L'homme de la rue s'exprime Il serait urgent de majorer le salaire des fonctionnaires

"L es résultats des élections législatives n'ont surpris personne dans la mesure où l'opinion tant nationale qu'internationale était suffisamment avertie de la victoire du Parti CNDD-FDD eu égard au succès de celui-ci aux élections communales". C'est ce qu'a déclaré la plupart des personnes interrogées par Le Renouveau dans les quartiers Bwiza, Buyenzi et au marché central de Bujumbura en date du 7 juillet 2005.

Pour nos interlocuteurs, les élections communales étaient déterminantes pour la suite des élections. Ils ont ajouté que les élections tant législatives que communales se sont tellement déroulées dans la transparence qu'aucun parti n'a le moindre prétexte pour s'opposer au verdict des urnes. Même ceux qui ont tenté de protester en souhaitant la reprise des élections communales se sont heurtés

à un "non" catégorique de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et de la communauté internationale.

Selon toujours les personnes interrogées, les leçons tirées des élections communales ont permis d'observer des réactions modérées des partis politiques vis-à-vis des élections législatives.

Le souhait de la plupart des personnes interrogées est de voir les nouvelles autorités du pays tendre la main au mouvement PALIPEHUTU-FNL d'Agathon Rwasa pour que la paix et la sécurité soient effectives au Burundi. Encore faut-il que le parti gagnant puisse user d'une subtilité certaine dans la formation de son gouvernement en tenant compte de tous les paramètres: ethnique, régional, religieux et de genre notamment.

Sur le plan social, les personnes interrogées ont trouvé urgent

de majorer le salaire des fonctionnaires et de chercher les stratégies nécessaires pour améliorer l'agriculture qui occupe 80 % de la population burundaise. Il s'agirait par exemple de disponibiliser les engrais chimiques, d'intéresser l'agriculteur en rémunérant au mieux sa production, d'octroyer des micro-crédits, de primer les meilleurs agriculteurs, etc.

Cependant, a-t-on remarqué, il existe un autre groupe qui a déploré le comportement de quelques partis politiques qui ont tendance à se livrer aux fraudes et à la diabolisation des adversaires politiques. Pour eux, l'heure de la tricherie et de la diabolisation est révolue dans le monde moderne.

Ils ont conclu en disant qu'il faut laisser les projets de société s'opposer et la population choisir.

Masia Shabani-

Conférence de presse du président du Conseil National de la

Communication

"Nous sommes satisfait du travail accompli par les médias pendant les élections"

L e Président du Conseil National de la Communication (CNC), M. Jean-Pierre Manda a exprimé sa satisfaction pour le travail accompli par les médias tant nationaux qu'internationaux durant les élections (référéndum, élections communales et législatives) au cours d'une conférence de presse qu'il a tenu à l'hôtel Source du Nil ce vendredi 8 juillet 2005.

Pour M. Manda, la presse a prouvé qu'elle est capable de se mettre au-dessus de la mêlée. Elle a pu se mettre à l'abri des sollicitations des

politiciens.

Le bon déroulement du scrutin est à mettre à l'actif des médias. Toutes les irrégularités, toute rumeur, toute diabolisation et tous les cas de fraude étaient rendus publics aussitôt constatés. Ce qui permettait à la CENI de prendre les mesures qui s'imposaient. Aussitôt le comptage des voix effectué, les résultats étaient communiqués directement.

Cependant, le président du CNC a fait un clin d'œil à certains

Suite en page 3

Sida - Enseignants Les problèmes spécifiques des enseignants séropositifs

LIRE EN PAGE 6

Université du Burundi Les loisirs: Un domaine qui se porte de moins en moins bien

LIRE EN PAGE 10

Prix : 700 FBu

Directeur de Publication

Patrice Ndimusaba

Tél: 25 0959 ou 921 070

E-mail: patricevrbu@yahoo.fr

Adresse: Maison de la Presse

Umuntu - Lumière

N° 037 du 28 Juin 2005
Hebdomadaire d'Actualité, Vérité,
Analyse et Réconciliation



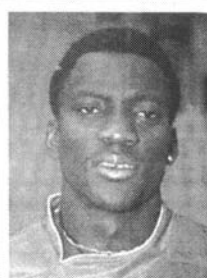
E. Ndikuriyo, journaliste de Bonesha FM sort de prison..... P. 4



Révélation rassurantes sur notre prochain Chef d'Etat P. Nkurunziza.... P. 3



DECLARATION DU CNDD SUR L'EX-PULSION DES RWANDAIS..... P. 6



Shabani Nonda touche plus de 3 milliards Fbu/an = budget de 6 ministères burundais

A la une: Cataclysme politique ou disparition d'une multitude de micro-partis extra-alimentaires.

Les élections communales au Burundi sont interprétées comme une sentence prononcée contre les dirigeants de certains partis politiques; tandis que celles du 4 juillet prochain s'avèrent comme l'exécution de la sentence. La sentence va des peines légères pour certains, tandis que pour d'autres comme le Frodebu et l'Uprona, c'est la peine capitale. Les deux quittent le pouvoir pour rejoindre l'opposition. Une multitude de micro-partis extra-alimentaires vont disparaître complètement du paysage politique burundais, tandis que

Suite à la page 2

Incroyable mais vrai. Trois rois Mages ou trois Ambassadeurs d'Australie, des USA et du Burundi font des révélations rassurantes sur notre prochain Chef d'Etat P. 2

DOSSIER COMPLET SUR LES EX SMO P. 3

LE RECTEUR DU GRAND SEMINAIRE DE BUJUMBURA DEMENT LA RUMEUR FAISANT ETAT D'EMPOISONNEMENT COLLECTIF..... P. 5

Dossier complet sur les ex gardiens de la paix..... P. 8

L'OAG tire la sonnette d'alarme pour les futures élections..... P. 8

Incendie à la « GASPAS Company »..... P. 8

FO.CO.DE et ses objectifs : Lycée Etoile de l'Espoir..... P. 9

LA VOIX DES SANS VOIX : dépassionner les débats pour vérité et réconciliation électorales..... P. 10

Le MRC et l'Uprona se sont partagés les votes du grand camp des déplacés de Buhiga en province KARUZI..... P. 10

Le Palipehutu FNL pourrait perturber les élections législatives P. 10

Les partis Parena et MRC attaquent et contre attaquent..... P. 10

Le Palipehutu FNL s'allie au Frodebu pour faire peur aux électeurs P. 11

Arc-en-ciel

Journal d'Informations et d'Analyses
N° 53 du 10 Juin 2005

Prix : 700 FBU
Directeur de Publication :
Thierry Ndayishimiye
Adresse :
Maison de la Presse
Mobile : (257) 926990
E-mail: ndayity@yahoo.fr

La Pensée
de p. 2



La classe politique
burundaise sur du
charbon ardent p. 5



Interview
avec
«Budy»
.....P. 7

EDITORIAL

Le Cndd-Fdd confirme sa suprématie et sans surprise !

Pour la première fois depuis une quarantaine d'années, les burundais se sont déplacés vers les urnes pour élire leurs représentants au niveau des communes. C'est vrai que la majorité de nos compatriotes avaient déjà pressenti la victoire sans bavure du Cndd-Fdd à ces élections, mais rares sont ceux qui pouvaient croire à une victoire avec un écart aussi vaste avec son suivant immédiat, le Sahwanya-Frodebu. Sauf peut-être Hussein Radjabu, l'une des pièces maîtresses de l'ancien mouvement rebelle (1994-2003). A nous donc de nous demander ce qui a fait la force de ce rouleau compresseur actionné parfaitement par Pierre Nkurunziza et ses lieutenants ?

Il faudrait tout d'abord se rappeler que durant toute une décennie de guerre civile au Burundi, avec la complicité non voilée du régime du Major Pierre Buyoya (II et III), les rebelles du Cndd-Fdd alors dans le maquis, se sont

déplacés comme des poissons dans le Tanganyika. Ce qui les a rapproché davantage de ce peuple électeur. En réalité, le gouvernement burundais, par complicité ou par irresponsabilité, il n'a jamais voulu «écraser» militairement la rébellion. Une sorte de trahison sur le plan militaire et politique. Si le Burundi aurait pris toutes ses responsabilités, rien n'empêche de croire qu'on n'aurait pas assisté à ce « tsunami électoral » du Cndd-Fdd aux communales.

Signalons tout de même qu'au sein de ce peuple burundais tant violé, déboussolé et désabusé, il y avait quand même une volonté incorruptible d'en découdre avec ce système inhumain, dégradant, putschiste et génocidaire qui décompose le Burundi depuis la fin des années 1980. Mais, la grande

Suite en page 2

Elections communales

Quatre autres gagnants et un grand perdant..... p. 3

Pleure, ô mon beau peuple ! p... 4

Les élections du 03 juin
2005 :

Le MRC –
Rurenzangemero
salue la sérénité et la
quiétude du peuple
burundais.....p. 5



Flash back sur la dernière campagne
électorale

Chronique des élections au Burundi :
rien de spécial à signaler !..... p. 7



Osons vivre l'Eglise
autrement !.....p. 10

Hommes et femmes

Les aliments pour augmenter votre
puissance et désir sexuel !.....p. 12

SAMENVATTING

Dit proefschrift heeft tot doel de rol van de lokale media te analyseren in politieke transities in Burundi, meer bepaald tijdens de verkiezingen van 1993 en 2005. We bestuderen de relatie tussen de media en het politieke proces vanuit het standpunt van de media. De media zijn van cruciaal belang voor het begrijpen van de sociopolitieke fenomenen in hedendaags Afrika. Ze zijn immers tegelijkertijd geprivilegieerde getuigen, scheidsrechters, spelers en het geheugen van deze processen.

Onze interesse voor de media gaat uit van het gegeven dat het mediadiscours, naast andere vormen van taalgebruik (slogans, manifesten, politieke redevoeringen, liederen, enz.) een discursief element is in het verkiezingsproces. De discoursanalyse van media laat niet toe de algemene vraag naar de impact van de media op het politieke debat en proces te beantwoorden. Deze analyse geeft ons echter wel informatie over de bijdrage van de media aan het politieke debat tijdens het verkiezingsproces.

De media zijn één van de belangrijkste plaatsen waar betekenis wordt geproduceerd. De keuze van gebeurtenissen die weergegeven worden door de media is geen reflectie van hun intrinsiek belang, maar het resultaat van een complex en artificieel geheel van selectie-criteria. Deze selectie van gebeurtenissen, evenals de interpretatie ervan, worden geleid door vaak onbewuste verwijzingen naar bepaalde ideeën en overtuigingen die op hun beurt een bepaalde ideologie vertegenwoordigen. Media werpen dus een specifieke blik op de wereld, wat betekent dat de analyse van hun discours ons een complementaire visie geeft op de verschillende sociale praktijken en, in het geval van onze studie, op de politieke processen.

Burundi heeft onze aandacht getrokken omdat het een geprivilegieerde observatieplaats is van mediadynamieken. Enerzijds wordt dit kleine land in het hart van de regio van de Grote Meren van Afrika gekenmerkt door een recente geschiedenis van conflictueuze politieke transities die leiden tot zeer uiteenlopende dynamieken tussen de media en de politieke macht. Deze gaan van media als een instrument dat het conflict versterkt tot media die zich inzetten voor de vrede. Anderzijds is het medialandschap in dit land voortdurend in opbouw. Burundi is namelijk een laboratorium van initiatieven op het gebied van “vredesjournalistiek”.

Onze keuze om een gedetailleerde media discoursanalyse uit te voeren tijdens de verkiezingen is gebaseerd op het feit dat de politieke transities zich net dan kristalliseren hoewel ze maar één fase zijn in het transitieproces. Daarnaast vormen de verkiezingen een afgeleide periode waarin de relaties tussen de politieke actoren en de media intenser of juist koeler worden. Door deze twee sleutelmomenten van de geschiedenis van Burundi voor te stellen, kunnen we ze bovendien vergelijken en de veranderingen ontdekken op het gebied van de relaties tussen media en politiek, op het gebied van het mediadiscours en van de kwaliteit van de verslaggeving van de verkiezingen.

Dit is een kwalitatief onderzoek dat gebaseerd is op de methoden van (kritische) discoursanalyse en pragmatiek. Onder “discoursanalyse” verstaan we de benaderingswijze die taal bestudeert op het niveau dat het lexicon en de syntaxis overstijgt en taal steeds situeert in haar productiecontext. In de pragmatiek is er geen analyse-eenheid omdat de pragmatiek zich interesseert in het complexe geheel van

linguïstisch gedrag. Deze methoden bieden de linguïstische instrumenten om de strategieën aan het licht te brengen die de media gebruiken in hun positionering ten opzichte van de politieke actoren en in het tot stand brengen van politieke identiteiten. Dit laat ons toe om te bepalen wat de bijdrage van deze media is aan het politieke debat en aan het verkiezingsproces. Bovendien hechten deze methoden veel belang aan de socio-politieke context waarin het discours tot stand komt. Het mediadiscours is immers niet geïsoleerd van deze context maar wordt erdoor bepaald en informeert ons er tegelijkertijd over.

We beschrijven de historiek van de media en de politieke context waarin de media evolueren. In de beschrijving ervan betrekken we de juridische en institutionele context. Hierbij gaat onze aandacht uit naar de situatie van de persvrijheid en dus naar de relatie tussen de staat en de media. Ook de economische context waarin de media functioneren en hun productiepraktijken, zijn hierbij van belang.

Om de discoursanalyse uit te voeren, stelden we een corpus samen van verschillende media uit beide verkiezingsperiodes. Wat de verkiezingen van 1993 betreft, bestaat het corpus uit artikels van de staatskrant (*Le Renouveau*) en privé-kranten. Deze privé-kranten zijn ofwel officieel of officieus verbonden aan één van de twee belangrijkste politieke partijen, Uprona (*L'Indépendant*, *Le Carrefour des Idées*) en Frodebu (*L'Aube de la Démocratie*), of ze proberen “neutraal” te zijn (*Le Citoyen*, *Panafrika*, *La Semaine*). Het corpus betreffende de verkiezingsperiode van 2005 bestaat uit een selectie van nieuwsuitzendingen en politieke debatprogramma's van de staatsradio (*Radio Burundi*) en privé-radio's (*Isanganiro*, *Radio publique africaine*, *Bonesha*). Wat de geschreven pers betreft, selecteerden we artikels uit de staatskrant en uit de twee regelmatig verschijnende privé-kranten (*Arc-en-ciel* en *Umntu-Lumière*).

Waar in 1993 de kranten de bovenhand hebben in het medialandschap, zijn ze in 2005 heel mager vertegenwoordigd en domineren de extern gesteunde radio's het medialandschap. Dit verschil kunnen we grotendeels verklaren door de rol van de media in de politieke ontwikkelingen. In Burundi vindt in het begin van de jaren '90 het democratiseringsproces plaats met het opkomen van verschillende partijen en de liberalisering van de pers. Zo zien we dat de liberalisering van de politiek en de pers snel evolueert naar een etnische radicalisering, aangewakkerd door de “haatmedia”. Zowel de politieke partijen als de pers, die vaak in functie staat van deze partijen en louter politieke propaganda verspreidt, maken misbruik van de vrijheid die mogelijk is door het democratiseringsproces. Het vaak onprofessionele karakter van de onafhankelijke pers vernietigt haar mogelijke positieve bijdrage aan het democratiseringsproces. Als antwoord op deze “haatmedia”, voornamelijk bestaande uit de geschreven pers, financieren buitenlandse donoren “vredesmedia”. Met het oog op een optimale draagwijdte van deze media financieren ze de privé-radio's. Deze onderscheiden zich van de privé-kranten door hun onafhankelijke houding ten opzichte van de politieke partijen en hun streven naar evenwicht. De financiële steun maakt het voor de radio's mogelijk om aan professionele journalistiek te doen en dus de principes van evenwicht en pluralisme van informatie te respecteren en de verkiezingen optimaal te volgen. Dit laatste wordt mede mogelijk gemaakt door het opzetten van een “synergie” waarbij alle radio's, publiek en privé, met uitzondering van *Radio publique africaine*, productiestudio's en een aantal persagentschappen zich tijdelijk omvormen tot één stem om een maximale verslaggeving van de verkiezingen mogelijk te maken.

Het verschil tussen beide periodes is niet enkel inherent aan de media maar vindt eveneens haar oorsprong in de bredere context. Zo bepaalt hun relatie met de politieke partijen hun werking en discours. In de vergelijking tussen 1993 en 2005 komen we tot de vaststelling dat de verschillende actoren (media, politici, leger) eenzelfde houding aannemen: vijandig en conflictueus in 1993, verzoenend in 2005. De lessen geleerd uit de traumatische ervaring van 1993 maken dat de verschillende actoren voorzichtiger zijn en zich inzetten voor een goed verloop van het verkiezingsproces.

De verkiezingen in 1993 zijn de eerste democratische verkiezingen na een periode van drie decennia onder het regime van een éenpartijstelsel. Tijdens de verkiezingen staan twee etnische partijen tegenover elkaar: Uprona (Tutsi) en Frodebu (Hutu). Deze verkiezingen zijn gekenmerkt door een sterk etnische en ideologische campagne. Ze eindigen in de traumatische ervaring van een mislukte militaire coup, gevolgd door een meer dan tien jaar durende burgeroorlog. De verkiezingen in 2005 zijn de laatste stap in de transitieperiode die bedoeld is om Burundi te herstellen van de burgeroorlog. De verkiezingen in 2005 hebben niet het etnische bipolaire karakter en confronteren verschillende Hutu- en Tutsipartijen. De rivaliteit bevindt zich deze keer tussen de partijen van dezelfde etnische groep. Hoewel spanningen en conflict nog steeds voelbaar zijn tussen de belangrijkste rivalen, zijn de posities minder radicaal en zijn de partijen beter voorbereid op een eventuele nederlaag.

Ook op het niveau van het leger vindt een belangrijke evolutie plaats. In 1993 bestaat het leger uitsluitend uit Tutsi en staat het ten dienste van de Uprona. In 2005, is het leger samengesteld uit een gelijk aantal van Tutsi en Hutu en uit 60% van het oude leger en 40% van de CNDD-FDD. Ze vormen de Forces de la défense nationale en zodoende is het leger niet meer gebonden aan een politieke partij en houdt zich eerder afzijdig van de politiek wat de kans op een staatsgreep aanzienlijk verkleint. Naast deze interne factoren is er de aanwezigheid van een internationale vredesmacht die bijdraagt aan de veiligheid en eveneens het risico op een staatsgreep vermindert. De internationale gemeenschap speelt trouwens een cruciale rol in het vredesproces en heeft zich gedurende de transitieperiode sterk geëngageerd om het proces in goede banen te leiden.

Op het gebied van de media nemen we eveneens belangrijke veranderingen waar. De perswet van toepassing in 1993 laat weliswaar een liberalisering toe van de media maar bevat nog sterke controlemechanismen. De perswet van 1992 voorziet het oprichten van een reguleringsorgaan, de Conseil national de la communication, die het respecteren van de perswet zowel door de media als door de politieke actoren moet garanderen. Deze instantie beschikt over alle juridische instrumenten om de media te reguleren. Ondanks deze bevoegdheden speelt dit orgaan een secundaire rol tijdens de verkiezingen van 1993 want door gebrek aan middelen en een gepolitiseerde samenstelling, is het niet in staat de opkomst van het haatdiscours te stoppen. In 2005 stellen we vast dat de nieuwe perswet (2003) niet meer de sterke controlemechanismen vertoont en meer rechten toekent aan de media. Het reguleringsorgaan heeft zich door de jaren heen onafhankelijk weten op te stellen ten opzichte van de regering. Dankzij financiële en materiële steun van externe donoren speelt deze instantie een belangrijke rol in het reguleren en opvolgen van het mediadiscours tijdens de verkiezingen van 2005.

Dit onderzoek leert ons eveneens dat de rol van de media in beide verkiezingsperiodes grote verschillen vertoont. In 1993 oefent de regeringspartij, de Uprona, een sterke controle uit over de audiovisuele staatsmedia zodat de politieke oppositie met moeite kan

doordringen tot deze media. En hoewel de privé-kranten de perswet niet respecteren, ontsnappen ze aan deze controle. Dit verwijst naar het belang van de media in politieke strategieën. De audiovisuele media, vooral de radio, vormen een belangrijkere inzet dan de kranten die enkel een kleine elite bereiken. Binnen de kranten onderscheiden we verschillende positioneringen. Enerzijds zijn er de kranten die zich openlijk achter één van beide partijen scharen en propaganda voeren voor hun partij. Er is ook de regeringskrant die zich tot doel stelt een evenwichtig discours aan te houden, maar in de praktijk aanleunt bij de propagandakranten, voornamelijk in het voordeel van de Uprona. Anderzijds zijn er ook drie kranten die zich voorstellen als “neutrale” waarnemers van het verkiezingsproces maar naarmate dit proces evolueert, nemen ook zij, met uitzondering van *La Semaine*, een politiek geëngageerde houding aan eveneens ten voordele van de Uprona. Deze banden met de politieke partijen bepalen voor een groot deel het functioneren van deze media en de natuur van hun discours. De politisering van het merendeel van de kranten maakt dat ze de politieke strategieën onderschrijven en de principes van de professionele journalistiek verwerpen. Ze respecteren de principes van evenwicht, nauwgezetheid, eerlijkheid niet. In tegendeel, ze doen beroep op een discours dat gebaseerd is op geruchten, leugens en de diabolisering van de tegenstander.

Tijdens de verkiezingen in 2005 beschikken de politieke partijen niet over hun eigen media en er wordt weinig beroep gedaan op de media voor het verspreiden van politieke boodschappen. Eén van de redenen is dat het politieke discours een toon gebruikt die aanleunt bij het discours van 1993, namelijk gebaseerd op etnische argumenten, op het diaboliseren van de tegenstander en zelfs de intimidatie van de bevolking. Het merendeel van de media weigert dit soort discours in 2005. Ze trachten onafhankelijk te zijn van politieke invloed en te dienen als bewakers van het politieke proces. Dit geldt voor de radio's, zowel de staatsradio en de privé-radio's, als voor de staatskrant. Deze volgen het verkiezingsproces nauw op, ze brengen verslag uit over de eventuele fraude, bekritiseren het politieke gedrag dat het proces in gevaar kan brengen en vervullen zo een rol als waakhonden van het verkiezingsproces. De privé-kranten blijven politiek geëngageerd en voeren propaganda voor hun favoriete partij.

In hun rol als bewakers van het politieke proces en als tegenmacht, zijn de media onderhevig aan politieke druk. In de periode die volgt op de verkiezingen, met name onder het regime van de CNDD-FDD, staan vooral de privé-radio's onder vuur. Door hun solidariteit onderling bieden de radio's weerstand aan deze politieke bedreigingen en blijven ze hun rol als tegenmacht vervullen. Deze onafhankelijke houding ten opzichte van de politieke partijen is echter afhankelijk van hun financiering die tot op heden haast uitsluitend verzekerd wordt door buitenlandse donoren. De vraag is of de media de principes van de professionele journalistiek en hun rol als waakhonden kunnen blijven uitvoeren wanneer deze financiering afneemt. Meer nog, kunnen deze media overleven zonder deze financiële steun? Het merendeel van de donoren financierde de media voornamelijk tijdens de transitieperiode om de media te helpen vrede en verzoening te bewerkstelligen. Met de komst van de democratisch verkozen regering bouwen deze donoren hun financiering geleidelijk af.

Om het hoofd te bieden aan dit probleem van financiële overleving moeten de media strategieën uitdenken voor een economische emancipatie. Eén van de strategieën is het samenbrengen van inspanningen om een gemeenschappelijke financieringspolitiek uit te werken. Verder zullen alle media op individueel niveau manieren moeten vinden om

financiering aan te trekken. De regering kan op haar beurt steun geven door het in de perswet voorziene promotiefonds voor de media effectief op te richten.

Vele initiatieven zijn al gelanceerd maar hun slaagkansen hangen af van de politieke context. Hoewel we de nadruk hebben gelegd op de vooruitgang van de laatste transitieperiode ten opzichte van 1993, stellen we vast dat de uitkomst van de eerste regeringsjaren van de CNDD-FDD eerder negatief is op het gebied van goed bestuur, mensenrechten, economische ontwikkeling en vredesopbouw. Gegeven de broosheid van het vredesproces is het noodzakelijk dat de media controle blijven uitoefenen op de verdere ontwikkelingen.

Dit proefschrift is opgebouwd uit een algemene inleiding, een algemene conclusie en drie delen. De algemene inleiding situeert de doelstellingen en de verschillende benaderingen van de studie. De inleiding bevat ook theoretische reflecties over de relatie tussen media en politiek en de illustratie van deze relatie in de context van Sub-Sahara Afrika als referentiekader voor het vervolg van de studie. Het eerste deel behandelt de methodologische uitgangspunten waarop de discoursanalyse van de media gebaseerd is. Het is onderverdeeld in verschillende hoofdstukken. Na een inleiding, beschrijven we in hoofdstuk 1 het terreinonderzoek en de manier waarop we de nodige informatie hebben verzameld om tot de selectie en de interpretatie van onze data te komen. Hoofdstuk 2 stelt de selectiecriteria voor die geleid hebben tot het samenstellen van het corpus, waarbij we eveneens de beperkingen van het corpus in kaart brengen. In hoofdstuk 3 stellen we de doelstellingen van de discoursanalyse en de verschillende benaderingen van deze analyse voor. In hoofdstuk 4 leggen we de nadruk op het belang van de context. Om tot een goede interpretatie te komen van het mediadiscours moet het discours gesitueerd worden in haar productie- en consumptieproces maar ook in haar socio-politieke bredere context. Dit gebeurt in het tweede deel. In de hoofdstukken van het tweede deel beschrijven we de historie van de media gesitueerd in de politieke context tot het einde van het jaar 2007. Naast de ontwikkelingen in het medialandschap, schetsen we het juridische en institutionele kader en de toepassing van de perswetteksten en het mediabeleid. We beperken ons in de gedetailleerde beschrijving van de productiecondities tot de geanalyseerde media. Dit gebeurt in het derde deel als inleiding van de analyse van de verschillende media. In dit derde deel komen vervolgens de eigenlijke analyses van het mediadiscours aan bod. Het omvat drie hoofdstukken. Hoofdstuk 1 bevat de analyse van de kranten tijdens de verkiezingen van 1993. Hoofdstuk 2 behandelt de analyse van de kranten tijdens de verkiezingen in 2005 en hoofdstuk 3 de radio's tijdens dezelfde verkiezingen. De algemene conclusie vat de voornaamste bevindingen samen over de relaties tussen media en politiek in Burundi.